
3 1761 09544800 7

HISTOIRE D'ANGLETERRE, DU DOCTEUR HENRY.

TOME PREMIER.

On trouve chez le même Libraire les autres Ouvrages traduits par A. M. H. BOULARD, *notamment :*

1°. Les Morceaux choisis du Rambler, ou Rodeur, traduits de Samuel Jonhson.

2°. L'Angleterre ancienne, de Joseph Strutt.

3°. La Dissertation historique sur l'ancienne Constitution des Germains, traduite de Stuart.

4°. Et l'Essai historique et chronologique sur le Droit Romain, traduit de Schombert.

On mettra incessamment en vente, chez le même Libraire :

1°. *L'Angleterre moyenne*, ou Tableau des Mœurs, Arts & Usages des Anglois, jusqu'à Henri VII, ouvrage traduit de Strutt.

Ce Tableau du *moyen âge* de l'Angleterre fait suite à l'*Angleterre ancienne* du même Auteur.

2°. La Traduction complète de l'Ouvrage de Gibbon, sur l'Empire Romain, traduction due au Citoyen Cantwel, qui a bien voulu se charger de traduire les quatrième et cinquième volumes de cette Histoire d'Angleterre.

On trouvera à la fin du cinquième volume de cette Histoire d'Angleterre, un Mémorial en vers de l'Histoire de la Grande-Bretagne jusqu'à Jacques Ier, par *Malingre.*

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS

LA PREMIÈRE DESCENTE DE JULES-CÉSAR,

ÉCRITE SUR UN NOUVEAU PLAN,

Par ROBERT HENRY, l'un des Ministres d'Edimbourg;

TRADUITE PAR A.-M.-H. BOULARD:

Contenant, 1°. l'Histoire Civile et Militaire ; 2°. celle de la Religion ; 3°. celle de la Constitution, du Gouvernement, des Loix et des Tribunaux ; 4°. celle des Sciences, des Savans et des principales Maisons destinées aux progrès des Sciences ; 5°. celle des Arts utiles et agréables ; 6°. celle du Commerce, de la Marine, des Monnoies et du prix des Denrées ; 7°. enfin, celle des Mœurs, des Vertus, des Vices, des Usages remarquables, de la Langue, du Régime et des Divertissemens des Anglois sous chaque époque.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ MARADAN, LIBRAIRE.

M. DCC. LXXXIX.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

AVIS.

Le Relieur pourra mettre les ſept Planches, de ſuite, à la fin de l'Ouvrage.

OBJETS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE VII. & DERNIER.

APPENDIX.

PRÉFACE
DU TRADUCTEUR.

L'HISTOIRE dont on offre ici la Traduction, & dont le ſujet, déjà très-attachant par lui-même, a encore tant de rapports avec notre Hiſtoire, paſſe pour l'Ouvrage hiſtorique écrit ſur le plan le plus vaſte. Il a obtenu l'approbation des Anglois, cette Nation philoſophe & éclairée, qui a eu, de nos jours, les plus grands ſuccès dans la carrière importante de l'Hiſtoire, que la Phyſique, l'Hiſtoire Naturelle & la Chimie font peut-être trop négliger préſentement en France, quoique l'étude des Loix, de la Conſtitution & de l'Hiſtoire de ſa Patrie ſoit véritablement un devoir pour chaque Citoyen. Le Plan du Docteur Henry, dont on verra ci-après l'expoſé dans ſa Préface, a paru neuf, digne de ſervir de modéle, & auſſi bien rempli qu'heureuſement conçu. Tous les Lecteurs qui aiment l'inſtruction & les Livres profonds & ſçavants, applaudiront à l'exactitude qui lui fait indiquer chaque Auteur dont il tire ce qu'il avance, & à ſon immenſe érudition, qui rend ſon Hiſtoire la plus complette de toutes celles qui ont paru juſqu'à ce jour. Le Traducteur croit que, quand cet Ouvrage ſera connu dans ſa Patrie, il fera dé-

ſirer aux Gens de Lettres de poſſéder un jour l'Hiſtoire de chaque Pays, & ſur-tout celle de France, écrite ſur un Plan auſſi vaſte & auſſi ſatisfaiſant. En attendant que le Docteur Henry jouiſſe de ce nouveau triomphe, on rapportera ici littéralement l'éloge honorable que Hume lui a accordé, tel qu'il ſe trouve dans le *Cenſeur Univerſel Anglois*, imprimé, à Paris, en 1785, n° 137, page 145, du premier Volume.

Nos Lecteurs, diſent les Auteurs du Cenſeur, *ne ſeront certainement pas fâchés d'apprendre que le feû Docteur Hume a fait, dans un Ecrit que nous avons ſous les yeux, l'éloge le plus vif & le plus chaud des deux premiers volumes de l'Hiſtoire du Docteur Henry, les ſeuls qui avoient encore paru avant ſa mort. Voici les propres termes dont il ſe ſert.* « Le nombre » de ceux qui ont la plus haute eſtime pour le premier » volume de l'Hiſtoire du Docteur Henry, eſt, j'oſe le dire, » preſqu'égal à celui de ſes Lecteurs, en les ſuppoſant toute- » fois juges compétens d'un Ouvrage de cette nature, & en » état de connoître les difficultés d'une ſemblable entrepriſe. » C'eſt bien ſincèrement que je crois pouvoir auſſi recom- » mander ſon ſecond Volume à la lecture de tout homme » curieux de connoître l'état de la Grande-Bretagne, à » une époque qui, juſqu'à préſent, a été regardée comme

» très-ténébreuſe, mal décrite par les Hiſtoriens, parmi » leſquels il n'en eſt pas un ſeul qu'on puiſſe dire avoir » été bon. On ne ſauroit s'empêcher d'admirer l'adreſſe » merveilleuſe avec laquelle le Docteur Henry a ſu com- » poſer un Livre auſſi inſtructif & auſſi intéreſſant avec des » matériaux qui promettoient ſi peu. *Tantùm ſeries junctura-* » *que pollet.* Il a élagué tous les ornements ſuperflus, & » le Lecteur aura peine à trouver dans notre langue aucun » Ouvrage qui réuniſſe, au même degré de perfection que » celui-ci, les deux plus grandes qualités qu'on puiſſe » attendre des productions Littéraires, ſavoir, l'inſtruction » & l'agrément ».

Pluſieurs perſonnes, ayant déſiré que les deux Volumes fuſſent publiés ſéparément, & qu'on ſuivît, à cet égard, l'exemple des Traducteurs de l'Hiſtoire d'Angleterre de Hume, qui ont publié ſéparément l'Hiſtoire des différentes Maiſons principales des Rois d'Angleterre, on s'eſt conformé à ce déſir, en formant un Ouvrage complet, & ſéparé de ces deux premières époques ou de ces deux premiers Volumes de l'*Hiſtoire de la Grande-Bretagne* (1), qui peuvent

---

(1) Cette Hiſtoire que, ſans l'uſage reçu, on auroit intitulée, comme elle doit l'être, HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE, renferme trois Hiſtoires, celle de l'*Angleterre*, proprement dite; celle du *Pays de Galles* & celle de l'*Ecoſſe.* Hume & les autres Hiſtoriens ne parlent qu'accidentellement de ces deux derniers Pays.

être appellés l'*Avant-Guillaume*, de même qu'on dit, chez nous, l'*Avant-Clovis*.

Chacun des autres Volumes du Docteur Henry forme un Ouvrage complet pour l'époque qu'il embrasse, & il sera donné séparément. L'Histoire de la troisiéme époque, qui s'étend depuis Guillaume-le-Conquérant inclusivement, jusqu'à la mort du Roi Jean-sans-Terre, va être mise sous Presse. Un Homme de Lettres, connu par différentes Traductions, traduit actuellement la quatriéme époque, & donnera vraisemblablement la cinquiéme, qui s'étend jusqu'à l'avénement de la Maison de Tudor, & qui est tout ce que M. Henry a publié jusqu'ici.

Plusieurs raisons particulières ont déterminé à adopter le parti de faire de cette Histoire plusieurs Ouvrages séparés. La portion de l'Histoire d'Angleterre qu'on publie actuellement est nécessaire, même à ceux qui ont *Hume*, *Smolet* & les autres Historiens de cette Contrée; parce qu'ils ont traité superficiellement ces deux époques, & qu'on ne connoît, en François, rien d'aussi complet que ces deux Volumes sur les anciens Bretons & Saxons. D'ailleurs peut-être conviendroit-il, pour l'utilité & la commodité du Public, de diviser les grandes Collections en plusieurs Ouvrages, qu'on vendroit séparément. Plus d'un

Homme de Lettres déſirant étudier ou écrire l'Hiſtoire d'un ſiécle, a ſouvent ſouhaité que dans l'utile Collection des Hiſtoriens de France, qui aura peut-être cent Volumes quand elle ſera finie, on vendît les Hiſtoriens de chaque régne ou de chaque ſiécle ſéparément, ou du moins que cette Collection fût diviſée en pluſieurs époques, qui puſſent être achetées particuliérement. Enfin les circonſtances actuelles, peu favorables aux Lettres pour le moment, m'ont encore confirmé dans cette réſolution.

Il ne me reſte plus maintenant qu'à dire un mot de cette Traduction. M. Henry a bien voulu l'accueillir avec indulgence; & je dois lui témoigner ici ma reconnoiſſance, qui eſt auſſi ſincère que mon eſtime pour lui. J'ai pris cependant la liberté de rappeller, aſſez ſouvent, dans les Notes de cet Ouvrage que cet Auteur étoit Proteſtant. Ces Notes paroîtront ſuperflues à un grand nombre de Lecteurs; mais, en y réfléchiſſant, on ſentira que je n'ai pas pu me diſpenſer de les mettre. Je hais la perſécution, & je mépriſe la ſuperſtition, comme M. Henry; mais je ne puis me diſpenſer de déclarer que je n'adopte pas toutes ſes idées. Mon ſeul devoir, à cet égard, eſt de le rendre fidélement, & je me ſuis efforcé de le remplir.

Je n'ajouterai plus qu'un mot ſur le Docteur Robert

Henry, pour faire juger du ſoin avec lequel il a composé cet Ouvrage. Avant de donner le ſecond Volume, il a employé près d'un an à apprendre la langue & à examiner tous les Monuments qui reſtent des Anglo-Saxons. C'eſt après s'être livré à de pareils travaux, & avoir ainſi puiſé dans toutes les ſources, qu'on a le droit d'écrire l'Hiſtoire. Auſſi le Docteur Henry a-t-il préſenté tout ce qu'on pouvoit déſirer de ſavoir ſur ſon Pays; & il auroit pu mettre, à la tête de ſon Ouvrage, l'Inſcription ſuivante, qui devroit ſervir d'épigraphe à toutes les Hiſtoires:

Humani nihil à me alienum puto.



PRÉFACE
DU TRADUCTEUR.

Le premier Volume de l'Ouvrage dont on offre ici la Traduction au Public, & dont le ſujet déjà très-attachant par lui-même, a encore tant de rapport avec notre Hiſtoire, a été publié à Londres en 1771. Il a obtenu l'approbation des Anglois, qui ont eu de nos jours les plus grands ſuccès dans la carrière importante de l'Hiſtoire, que la Phyſique, l'Hiſtoire Naturelle & la Chimie font peut-être trop négliger préſentement en France, quoique l'étude des Loix, de la Conſtitution & de l'Hiſtoire de ſa Patrie ſoit véritablement un devoir pour chaque Citoyen. Le plan du Docteur Henri, dont on verra ci-après l'expoſé dans ſa Préface, a paru neuf, digne de ſervir de modèle, & auſſi bien rempli qu'heureuſement conçu. Tous les Lecteurs qui aiment l'inſtruction & les livres profonds & ſçavants, applaudiront à l'exactitude qui lui fait indiquer chaque Auteur dont il tire ce qu'il avance, & à ſon immenſe érudition, qui rend ſon Hiſtoire la plus complète de toutes celles qui ont paru juſqu'à ce jour. Le Traducteur croit que, quand cet Ouvrage ſera connu dans ſa Patrie, il fera deſirer aux

Gens de Lettres de posséder un jour l'Histoire de chaque ays, & sur-tout celle de France, écrite sur un Plan aussi vaste & aussi satisfaisant. En attendant que le Docteur Henri jouisse de ce nouveau triomphe, on rapportera ici littéralement l'éloge honorable que Hume lui a accordé, tel qu'il se trouve dans le *Censeur Universel Anglois*, imprimé à Paris, en 1785, n°. 137, p. 145, du premier Volume.

Nos Lecteurs, disent les Auteurs du Censeur, *ne seront certainement pas fâchés d'apprendre que le feu Docteur Hume a fait, dans un Ecrit que nous avons sous les yeux, l'éloge le plus vif & le plus chaud des deux premiers volumes de l'Histoire du Docteur Henri, les seuls qui avoient encore paru avant sa mort. Voici les propres termes dont il se sert.* « Le nombre » de ceux qui ont la plus haute estime pour le premier » volume de l'Histoire du Docteur Henri, est, j'ose le dire, » presqu'égal à celui de ses Lecteurs, en les supposant toute- » fois juges compétens d'un Ouvrage de cette nature, & en » état de connoître les difficultés d'une semblable entreprise. » C'est bien sincérement que je crois pouvoir aussi recom- » mander son second Volume à la lecture de tout homme » curieux de connoître l'état de la Grande-Bretagne, à » une époque qui, jusqu'à présent, a été regardée comme

» Ouvrage qui réuniſſe, au même dégré de perfection que » celui-ci, les deux plus grandes qualités qu'on puiſſe » attendre des productions littéraires, ſavoir, l'inſtruction » & l'agrément. »

On ne peut rien ajouter à un ſuffrage auſſi flatteur. On ſe contentera ſeulement d'annoncer ici qu'il a déjà paru, en Anglois, cinq volumes de l'Hiſtoire de M. Henry.

Le premier, dont le ſujet n'a été qu'effleuré par M. Hume qui a malheureuſement, ſuivant la remarque de l'Abbé de Mabli, commencé ſon Hiſtoire par la fin, renferme l'Hiſtoire de la Grande-Bretagne depuis la première invaſion des Romains, en l'an 55 avant Jéſus-Chriſt, juſqu'à l'arrivée des Saxons en l'an 449 de l'ère chrétienne.

Le deuxiéme commence à l'arrivée des Saxons & finit à celle de Guillaume le Conquérant, en l'an 1066.

Le troiſiéme commence à l'arrivée de Guillaume, & finit à la mort du Roi Jean, en l'an 1216.

Le quatriéme commence à la mort du Roi Jean, & finit en l'année 1399, à l'avénement de Henri IV au trône d'Angleterre.

Le cinquiéme enfin commence à l'avénement de Henri IV, & finit à celui de Henri VII, en l'an 1485.

On ne trouvera que dans cet Ouvrage l'Hiſtoire complette des Loix, de la Conſtitution, de la Religion, des Sciences & des Arts, de la Marine, du Commerce, des Monnoies, des Divertiſſemens, de la Langue, des Uſages & de la Vie privée des Anglois, & des anciens Habitans & Conquérans

de l'Angleterre, tels que les Bretons, les Saxons, les Danois, les Normands, &c. Ce volume contient même des recherches ſçavantes ſur l'ancienne Géographie de l'Angleterre, ſur les Druides, ſur les Troupes que les Romains avoient dans cette Iſle, ſur les murailles qu'ils y ont fait conſtruire, ſur les principaux Officiers qu'ils y envoyoient, &c.

Un trait ſeul fera juger du Docteur Henry. Avant de donner ſon ſecond volume, il a employé près d'un an à apprendre la langue & à examiner tous les monumens qui reſtent des Anglo-Saxons. C'eſt après s'être livré à de pareils travaux, & avoir ainſi puiſé dans toutes les ſources, qu'on a le droit d'écrire l'Hiſtoire. Auſſi le Docteur Henry a-t-il preſenté tout ce qu'on pouvoit deſirer de ſavoir ſur ſon Pays, & il auroit pu mettre, à la tête de ſon Ouvrage, l'Inſcription ſuivante, qui devroit ſervir d'épigraphe à toutes les Hiſtoires :

Humani nihil à me alienum puto.

Les volumes de cette Traduction ſe ſuivront avec aſſez de rapidité; mais le Traducteur réclame l'indulgence que méritent les Ouvrages de longue haleine, & à laquelle l'extrême fidélité dont il s'eſt fait une loi, lui donne peut-être quelque droit.



PRÉFACE

DE L'AUTEUR ANGLOIS.

CETTE Hiſtoire de la Grande-Bretagne eſt écrite ſur un Plan ſi différent de toutes les autres Hiſtoires qu'on a données juſqu'aujourd'hui de cette Iſle, & même de toutes les autres Contrées, qu'il eſt néceſſaire de mettre ici ſous les yeux du Lecteur une expoſition ſimple du principal but de cet Ouvrage, une eſquiſſe du plan ſur lequel il eſt écrit, & un petit nombre d'obſervations ſur les avantages qu'on doit vraiſemblablement eſpérer d'en tirer. Néceſſité & ſujet de la Préface.

Le principal objet de cet Ouvrage eſt de préſenter au Lecteur un récit concis des plus importans événements arrivés dans la Grande-Bretagne, depuis la première deſcente que les Romains y ont faite, ſous Jules-Céſar, juſqu'à nos jours, avec un Tableau diſtinct de la Religion, des loix, des connoiſſances, des Arts, du Commerce & des mœurs de ſes Habitans, pendant chacun des ſiécles qui ſe ſont écoulés entre ces deux époques. On s'y propoſe de tracer un portrait fidéle du caractère & de l'état de nos ancêtres, tant dans leur vie privée que dans leur vie publique; de décrire, avec les couleurs vraies qui leur conviennent, les grandes actions qu'ils ont exécutées, & les malheurs qu'ils ont eſſuyés; la liberté dont ils ont joui, & l'eſclavage auquel ils furent ſoumis; les connoiſſances naturelles, morales & religieuſes dont la lumière les éclaira, & les ténébres dans leſquelles ils furent plongés; les Arts qu'ils cultivèrent & le Commerce qu'ils entreprirent; les vertus Objet & but principal de cet Ouvrage.

dont ils furent ornés, & les vices dont ils furent souillés; les plaisirs & les amusemens qu'ils connurent, & les malheurs auxquels ils furent exposés, sans omettre même, lorsqu'on pourra les découvrir, leurs modes passagères, & les manières de vivre & usages qui changent sans cesse. J'espère qu'un pareil exposé donnera des idées aussi claires, aussi complettes, & aussi justes de la Grande-Bretagne & de ses Habitans dans chaque siécle, qu'on peut raisonnablement le desirer & l'obtenir, d'après les archives fidéles de l'Histoire.

Pour remplir un dessein aussi vaste, en se renfermant dans les bornes les plus étroites qu'il a été possible, l'Auteur s'est efforcé d'exprimer chaque chose en moins de mots qu'il a pu & dans les termes les plus clairs, d'éviter toute digression & répétition, & d'arranger ses matériaux dans l'ordre le plus régulier, suivant le plan qu'il va expliquer.

Plan de l'Ouvrage.

Tout l'Ouvrage est divisé en dix livres. Chaque livre commence & finit à quelque révolution remarquable, & contient l'esquisse historique de la première de ces révolutions & de l'intervalle de temps qui l'a séparée de la suivante. Chacun de ces dix livres est uniformément divisé en sept Chapitres, qui ne continuent pas le fil de l'Histoire successivement de l'un à l'autre; mais tous les sept Chapitres du même livre commencent à la même époque, embrassent la même période & finissent au même temps, chacun de ces Chapitres présentant l'Histoire d'un objet particulier, ainsi qu'il suit. Par exemple le premier Chapitre de chaque livre contient l'Histoire Civile & Militaire de la Grande-Bretagne, pendant l'espace de temps qui est le sujet de ce livre. Le deuxiéme Chapitre du même livre, contient l'Histoire de la Religion, ou l'Histoire Ecclésiastique de la Bretagne, pendant le même temps. Le

troisiéme Chapitre contient l'Histoire de notre constitution, de notre gouvernement, de nos loix & de nos Cours de Justice. Le quatriéme renferme l'Histoire des Sciences, des Savants, & des principales Maisons destinées à l'étude des Sciences. Le cinquiéme est composé de l'Histoire des Arts utiles & agréables. Le sixiéme est employé à donner l'Histoire du Commerce, de la Marine, des Monnoies, & des prix des Denrées. Enfin le septiéme & dernier Chapitre du même livre, contient l'Histoire des Mœurs, des Vertus, des Vices, des Usages remarquables, de la Langue, du Régime & des Divertissements de la Grande-Bretagne pendant le même intervalle. On a suivi exactement & régulièrement ce Plan, depuis le commencement jusqu'à la fin de cet Ouvrage; de sorte que chacun des dix livres qu'il contient, peut être regardé comme un modéle exact de tous les autres livres, & comme un Ouvrage complet en lui-même jusqu'à l'époque où il finit.

Pour rendre ce Plan encore plus régulier & plus uniforme dans toutes ses parties, l'Auteur a disposé tous les Chapitres du même genre suivant le même ordre dans tous les dix livres, autant que les sujets, traités dans ces Chapitres, l'ont permis. Par exemple: les Arts qui sont le sujet du cinquiéme Chapitre de chaque Livre, sont rangés l'un après l'autre successivement suivant le même ordre dans tous les cinquiémes Chapitres dans tout le cours de l'Ouvrage. Par ce moyen, de même que chaque Livre est un modéle parfait de tous les autres Livres de cet Ouvrage, ainsi chaque Chapitre est aussi un modéle parfait du Chapitre qui tient le même rang. On a cru inutile d'essayer de porter plus loin l'ordre & la régularité de cette méthode. On a même pensé que tous les efforts qu'on auroit faits pour le tenter auroient

été contre le propre but de l'Auteur, en rendant son Plan trop compliqué, & tenant trop de l'art.

Tel est le Plan d'après lequel on a composé l'Ouvrage suivant. On ne peut nier qu'il est neuf. Si l'Auteur n'est pas dans l'erreur, les avantages qui en résulteront sont si nombreux & si faciles à remarquer, qu'il auroit pu compter avec sureté que chaque Lecteur intelligent les découvrira. Cependant on ne croit pas qu'il soit inutile d'insérer ici un petit nombre de courtes observations sur l'utilité qu'on doit vraisemblablement en retirer; car, quoique ces observations paroissent superflues pour un grand nombre de Lecteurs, elles peuvent être utiles à quelques uns.

Avantages de ce Plan.

Premier avantage.

Ce Plan aggrandit beaucoup la Sphère de l'Histoire, & y introduit un grand nombre de sujets utiles & agréables qui en étoient anciennement exclus. Presque tous nos Historiens ne nous ont donné de détails que sur nos affaires civiles, ecclésiastiques & militaires; très-peu d'entr'eux ont inséré, par occasion dans leurs Histoires, des Dissertations sur notre constitution, notre Gouvernement, & nos Loix; mais aucun d'eux n'a donné, ou n'a même eu le dessein de donner rien qui ressemblât à l'Histoire des Sciences, des Arts, du Commerce, & des Mœurs. Tout ce que nous trouvons sur ces sujets intéressants, même dans nos meilleurs Historiens, se réduit à un petit nombre de remarques faites à la hâte, qui servent plutôt à exciter notre curiosité qu'à la satisfaire. Ces sujets sont-ils donc indignes de tenir une place dans l'Histoire, sur-tout dans celle d'un Pays où les Sciences, les Arts, le Commerce & la Politesse fleurissent? Le Savant ingénieux qui a aggrandi les facultés de l'esprit humain, & qui a éclairé l'Humanité; l'Artiste inventif qui a augmenté les agrémens & les commo-

dités

dités de la vie; le Marchand ou le Marin entreprenant qui a découvert des Pays inconnus, & a ouvert de nouvelles ſources de commerce & de richeſſes, méritent une place dans les Annales de leur pays & dans le ſouvenir reconnoiſſant de la Poſtérité, de même que le bon Prince, le ſage politique, ou le Général victorieux. Pouvons-nous nous former de juſtes idées des caractères & de la ſituation de nos ancêtres, en ne les conſidérant qu'au milieu des flammes des diſcordes civiles & religieuſes, ou dans les champs de carnage, ſans jamais faire attention à leur conduite & à leur manière de vivre dans les ſcènes durables & paiſibles de la vie ſociale. Si nous ſommes maintenant en poſſeſſion de tréſors prodigieux de connoiſſances naturelles, morales & religieuſes, d'une variété immenſe d'arts utiles & agréables, d'un commerce preſque ſans bornes, qui met à nos pieds les productions de tous les climats, nos Pères furent-ils autrefois abſolument étrangers à tous ces avantages, & ne devons-nous pas être curieux de connoître par quelle gradation & par quels moyens nous avons été enrichis de ces tréſors de ſciences, d'arts & de commerce. Nous ne pouvons pas avoir cette indifférence; il eſt naturel, louable & utile de déſirer d'acquérir cette connoiſſance, & j'ai lieu d'eſpérer que les efforts que je fais pour ſatisfaire ce deſir, en comprenant dans l'Hiſtoire ces objets importants, ſeront reçus du Public avec quelque bienveillance.

En même-temps que ce Plan étend beaucoup la ſphère de l'Hiſtoire, non-ſeulement il conſerve l'*ordre* & la *régularité* de cette ſcience, mais il les perfectionne beaucoup; car, par ce moyen, on offre au Lecteur l'objet le plus agréable de tous, ſavoir de la variété ſans confuſion. Les Ecrivains doués du Deuxiéme avantage.

plus grand génie trouvent qu'il n'eſt pas aiſé de préſenter un récit unique des affaires Civiles, Militaires & Eccléſiaſtiques, qui ſoit clair, ſimple & naturel. Il eſt quelquefois preſqu'indiſpenſablement néceſſaire d'interrompre le fil d'une Hiſtoire, avant qu'elle ait été conduite juſqu'au point convenable, afin d'en introduire & d'en mettre en avant une autre d'une eſpéce très-différente. Cette circonſtance occaſionne néceſſairement quelque confuſion. L'attention du Lecteur eſt diſtraite, la ſatisfaction de ſa curioſité eſt déſagréablement ſuſpendue, & il s'écoule quelquefois un ſi grand intervalle de temps avant qu'il revienne ſur ſes anciennes traces, qu'il a de la peine à raſſembler les traits épars du même récit, & à ſe former des idées diſtinctes du tout. On pourroit citer, dans les Ouvrages de nos Hiſtoriens les plus juſtement admirés, des exemples d'endroits qui préſentent quelque dégré d'embarras provenant de cette cauſe, ſi ces citations n'étoient pas inutiles & ne pouvoient pas être ſoupçonnées d'annoncer de la jalouſie; ce même défaut rend les compilations de beaucoup d'autres peu ſupérieures à un monceau de matériaux non digérés. Il auroit été par cette raiſon également inutile & abſurde d'eſſayer de former un ſeul contexte de tous les divers ſujets qui compoſent l'Ouvrage ſuivant. Ce travail n'auroit produit qu'un chaos parfait. Mais le plan que j'ai adopté me paroît écarter tout danger d'embarras & de confuſion. Les matériaux appartenant à un ſujet ſont ſéparés ſans effort pénible & ſans qu'on leur nuiſe, d'avec ceux appartenant à un autre; & l'on a formé de chacun d'eux un récit particulier, qui eſt conduit depuis le commencement juſqu'à la fin, ſans interruption, ou ſans l'intervention d'aucune matière étrangère. Par ce moyen, chaque objet paroît diſtinct & clair, & le Lecteur ſuit un ſujet juſqu'à ce qu'il ſoit fini, avant d'en entamer un autre.

Beaucoup de Lecteurs trouveront vraiſemblablement que c'eſt un des grands avantages de ce plan, qu'il leur procure une occaſion de ſe livrer à leurs goûts perſonnels, & d'étudier avec plus d'attention les ſujets particuliers de l'Hiſtoire de leur Pays, qui leur paroiſſent les plus utiles & les plus agréables par eux-mêmes, ou qui ont plus de rapport avec leurs genres de vie reſpectifs, ſans être obligés de parcourir de longs & ennuyeux détails ſur d'autres objets pour leſquels ils ont peu de goût. Par exemple, le ſoldat & ceux qui prennent plaiſir à lire les batailles, les ſiéges, & les opérations militaires, trouveront tout ce qui eſt de ce genre, dans le premier Chapitre de chaque volume & dans la Section de l'Art de la Guerre, qui fait partie du cinquiéme Chapitre. Les Eccléſiaſtiques & les autres perſonnes qui déſirent d'être particulièrement inſtruits des opinions & des pratiques religieuſes des habitans de ce Pays dans chaque ſiécle, & de connoître les différents changemens & révolutions ſurvenus dans les Egliſes de la Bretagne, depuis le premier moment auquel le Chriſtianiſme y a été introduit, juſqu'à nos jours, éprouveront toute la ſatisfaction que mon Ouvrage peut leur procurer à cet égard, en parcourant les ſeconds Chapitres. Le Politique, l'homme de Loix, le Gentilhomme, & tous ceux qui voudront connoître les nombreux changemens faits à la Conſtitution, au Gouvernement & aux Loix de leur pays pendant cette longue ſuite de ſiécles, qui ſe ſont écoulés depuis la première invaſion des Romains, auront recours aux troiſiémes Chapitres, pour ſatisfaire leur curioſité ſur ces ſujets. Les quatriémes Chapitres fourniront l'amuſement le plus agréable & le plus utile aux Savants. Les Cinquiémes rendront le même ſervice à l'Artiſte; &, les ſixiémes au Commerçant. Les ſujets qui ſont traités dans les

Troiſiéme avantage.

divers ſeptiémes Chapitres ſont ſi nombreux & ſi variés, & on s'en eſt juſqu'ici ſi peu occupé en écrivant l'Hiſtoire, qu'on eſpère que ces Chapitres plairont univerſellement, & que les Lecteurs de toutes les claſſes y trouveront quelque choſe d'analogue à leur goût.

Quatriéme avantage.

Un des plus grands avantages de ce Plan, eſt peut-être qu'il oblige l'Ecrivain à donner une attention conſtante & ſoigneuſe à chaque partie de ſon ſujet, dans toutes les différentes époques ſans omiſſion ou ſans relâche. Lorſqu'on ne fait, ſuivant l'ancien uſage, qu'un petit nombre de remarques accidentelles ſur quelques ſujets, tels que les Loix, les Sciences, les Arts, le Commerce & les Mœurs, on n'exige pas de l'Ecrivain qu'il ait étudié ces objets pendant long-temps & avec application. Il peut prendre & quitter ce travail ſuivant ſon caprice, ſans courir le riſque d'aucun blâme, ou ſans tromper l'attente de ſon Lecteur; mais quand, par le propre plan de ſon Ouvrage, un Auteur s'eſt obligé lui-même de donner un récit diſtinct & continu de chacun de ces ſujets dans l'ordre & le lieu qui leur conviennent pendant toutes les époques, il devient indiſpenſable pour lui de ſe donner plus de peine pour aſſembler ſes matériaux & plus de ſoin pour les arranger. Dans ce cas, ſi un ſeul ſujet particulier faiſant partie d'un Chapitre général, tel que, par exemple, l'Agriculture dans l'hiſtoire des Arts, ſe trouve omis ou même traité ſuperficiellement dans une ſeule époque, c'eſt une infraction directe du plan annoncé, & un défaut manifeſte, qui ne peuvent guères manquer d'être remarqués par tout Lecteur attentif. Car plus la régularité d'un plan approche de la perfection, plus on exige d'attention, d'exactitude & de conſtance dans ſon exécution, & plus on découvre facilement les endroits où elle péche.

Mais j'en ai dit aſſez & peut être même beaucoup trop ſur

les avantages qu'il eſt probable qu'on retirera du plan de l'Ouvrage que je me propoſe de donner. C'eſt un ſujet ſur lequel il ne convient peut-être pas à un Auteur de s'étendre. Car, puiſque c'eſt une inconteſtable prérogative du Lecteur que de juger par lui-même librement du plan & de l'exécution d'un Livre, ce ſeroit mal penſer de ſa pénétration & de l'Ouvrage même, que de croire qu'il eſt néceſſaire de donner un long & minutieux détail de ſes avantages.

Rien ne ſeroit plus oppoſé à cette intégrité parfaite, & ce reſpect ſacré pour la Vérité, qui ſont des qualités ſi eſſentielles pour un bon Hiſtorien, que d'eſſayer de faire concevoir au Public des eſpérances que l'Auteur ne ſeroit pas en état, ou n'auroit pas deſſein de remplir. Pour prévenir tout ſoupçon de ce genre, par rapport à moi, je crois devoir prévenir le Lecteur qu'il ne doit pas s'attendre à trouver ici des recherches complettes & pouſſées juſqu'aux plus petits détails ſur tous les différens ſujets dont il eſt parlé dans cet Ouvrage. Une entrepriſe ſemblable auroit formé de cette Hiſtoire une Bibliothéque volumineuſe, & en auroit rendu beaucoup de parties également ennuyeuſes & inintelligibles pour le commun des Lecteurs. Par exemple, dans les quatriémes Chapitres qui contiennent l'hiſtoire des Sciences, on ne s'eſt jamais propoſé de donner des ſyſtêmes étendus & réguliers de la Grammaire, de la Logique, de la Morale, des Mathématiques & des autres Sciences, dans tous les ſiécles. Il auroit été impoſſible de le faire par rapport à pluſieurs d'entr'elles, & c'eût été un travail déplacé par rapport à toutes. On ne s'eſt donc propoſé que de préſenter au Lecteur une deſcription claire & conciſe de l'état général de chaque ſcience, de ſa décadence ou de ſes progrès, de ſes défauts les plus remarquables, ou des pas les plus importans qu'elle a faits vers ſa perfection. Voilà tout

Garants.

ce qui eſt du reſſort de l'Hiſtoire générale ſur de pareils ſujets, tout ce qui peut être univerſellement utile & agréable, & tout ce qu'on peut raiſonnablement déſirer & eſpérer de trouver dans un Ouvrage de ce genre.

Autorités. Un Auteur moderne qui écrit l'Hiſtoire des temps reculés, ne peut avoir une connoiſſance perſonnelle des événements qu'il rapporte, & conſéquemment il n'a pas de droit à la confiance du Public ſur ſa ſimple autorité. S'il n'écrit pas un Roman au lieu d'une Hiſtoire, il doit avoir tiré ce qu'il avance ou d'une Tradition ou de Monuments authentiques, ou d'Actes publics originaux, ou de Mémoires d'Ecrivains plus anciens. Il eſt donc juſte qu'il faſſe connoître les ſources où il a puiſé ce qu'il rapporte. Cette conduite eſt convenable & honnête, & elle met ſes Lecteurs en état de décider s'il a préſenté les faits avec jugement & intégrité, conformément aux inſtructions qu'il a eues, & quel dégré de confiance eſt du à ſes autorités. Un Ecrivain qui néglige cette précaution peut être un homme honnête & un Hiſtorien ſincère; mais il eſt certainement très-difficile de découvrir s'il a ou n'a pas ces qualités; & cette difficulté produit une forte tentation d'écrire quelquefois avec négligence, & de ſacrifier dans certaines occaſions le vrai à l'embelliſſement, afin de faire paroître ſon Hiſtoire plus agréable ou plus ſurprenante. La vérité eſt qu'à moins qu'un Hiſtorien, qui ne cite pas ſes autorités & n'indique point les ſources d'où il tire les faits qu'il avance, ne ſoit un Ecrivain original ou preſque contemporain de l'Hiſtoire qu'il écrit, il n'eſt preſque d'aucune utilité à tous les Ecrivains qui viennent après lui, & ne donne que fort peu de ſatisfaction à tout lecteur qui aime à s'inſtruire. Ces motifs ont déterminé à citer avec ſoin à la marge les autorités dans l'Ouvrage ſuivant. Lorſqu'un fait bien connu & inconteſtable eſt rapporté par beaucoup d'anciens

Ecrivains, les citer tous auroit eu un air d'oſtentation, & l'on a par conſéquent cru ſuffiſant d'en citer un ou deux.

Au lieu de mettre au bas des pages, de longues notes propres à diſtraire l'attention du Lecteur, on a joint un Appendix à chaque Livre de l'Ouvrage ſuivant. Ces Appendices contiennent une grande variété de Matériaux de différentes eſpéces, comme des morceaux rares & curieux, des reſtes précieux d'Antiquité, des lettres & actes originaux, de courtes Diſſertations ſur des points importans, &c. En un mot on a inſéré dans l'Appendix avec des renvois convenables, tout ce qui, étant propre à ſatisfaire la curioſité du Lecteur, à diſſiper ſes doutes, & à lui procurer du plaiſir ou de l'inſtruction, n'auroit pas pu être convenablement & utilement inſéré dans le corps de chaque Livre. Appendix.

Il n'eſt guères poſſible de ſe former une idée claire de beaucoup d'événements conſervés par l'Hiſtoire, & particulièrement d'un grand nombre d'opérations militaires, ſans avoir quelque connoiſſance de la forme du Pays & de la ſituation des lieux qui ont été le Theâtre de ces événements. C'eſt le défaut de cette connoiſſance, qui eſt cauſe que tant de perſonnes liſent l'Hiſtoire avec ſi peu de plaiſir & d'utilité. On peut acquérir très-aiſément cette connoiſſance en étudiant des Cartes correctes qui ſont certainement les meilleures explications & les plus utiles ornements de l'Hiſtoire; mais les Cartes mêmes les plus exactes & les plus brillantes, d'un pays tel que la Bretagne dans ſon état actuel contribueroient très-peu à répandre du jour ſur ſon ancienne Hiſtoire. Car non-ſeulement les habitans, mais même les noms, la forme, & les autres particularités de notre Patrie & de ſes différents Diſtricts, ont éprouvé beaucoup de changements ſucceſſifs dans le long cours des ſiécles. ſans parler de la conjecture incertaine de pluſieurs Ecrivains, Cartes.

que cette Isle fut autrefois unie au Continent (1), de combien de manières la Grande-Bretagne a-t-elle été divisée à différentes époques ? Combien de fois les mêmes lieux ont-ils vu changer leurs noms & ceux de leurs Souverains, de leurs propriétaires & de leurs habitans ? Combien de cités, de forteresses & de Villes ont fleuri dans un siécle où l'ambition se les est disputées, & sont tombées dans la poussière au milieu d'un autre, pendant que d'autres Villes, anciennement inconnues, sont devenues très-importantes & se sont élevées à un grand état de splendeur. Des contrées étendues, qui, à une époque, étoient couvertes de forêts impénétrables ne se sont-elles pas éclaircies & peuplées, dans une autre où elles sont devenues le théâtre de beaucoup d'événemens importans ? Pour présenter donc au Lecteur un Tableau aussi distinct qu'il sera possible, de ces changemens successifs survenus sur le théâtre de l'action, les différents Livres de l'Ouvrage suivant seront ornés de Cartes représentant notre Pays, non tel qu'il est actuellement, mais tel qu'il fut à ces différentes époques. Ces cartes seront insérées en général dans l'Appendix de chaque Livre, où elles seront accompagnées d'explications convenables.

Voilà tout ce que j'ai cru devoir dire au Lecteur sur le Plan & la forme de cet Ouvrage. C'est au Public seul qu'il appartient de juger de l'exécution, & je ne veux porter aucune atteinte à son droit.

---

(1) Antoninus Volscius, Dominicus Marius Niger, Servius-Honoratus, Jo. Twith, Guil. Musgrave, &c.



HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Hiſtoire Civile & Militaire de la Grande-Bretagne, depuis la première deſcente que les Romains y firent ſous Jules-Céſar, l'an 55 avant Jéſus-Chriſt, juſqu'à l'arrivée des Saxons en l'an 449 de l'Ere chrétienne.

Av. J. C. 55.

Ancienne hiſtoire fabuleuſe de la Grande-Bretagne.

LA grande & belle Iſle de l'Angleterre étoit habitée depuis un grand nombre de ſiecles, & avoit inconteſtablement été le théâtre de beaucoup de guerres, de révolutions & d'autres événemens importants, avant la conquête qui en fut faite par les Romains, ſous Jules-Céſar (1). Mais preſque tous ces faits ſont enſevelis dans un profond oubli; ou les récits que nous en avons ſont ſi imparfaits, ſi invraiſemblables & ſi pleins de fables, qu'il eſt impoſſible d'en former une narration continue & appuyée ſur des preuves ſuffiſamment évidentes. J'abandonnerai donc aux recherches laborieuſes des induſtrieux ſcrutateurs de

(1) *Voyez* le troiſiéme Chapitre de ce Livre; la première partie de ce Chapitre, contenant une deſcription des anciens peuples Bretons, répandra beaucoup de lumières ſur l'Hiſtoire civile & militaire de l'époque qui forme le ſujet de ce Livre.

Av. J. C. 55.

Geoffroy de Montmout. *Passim.*

l'Antiquité, ces âges obscurs & fabuleux de l'Histoire Bretonne qui ont précédé la première invasion des Romains, & je commencerai mon récit à cette dernière époque, où je trouve des instructions claires & authentiques.

Motifs qui déterminent César à entreprendre de se rendre maître de la Grande-Bretagne.

Jules-César, dont le caractère & les exploits sont bien connus de tous ceux qui sont versés dans l'Histoire Romaine, ayant conquis la plus grande partie des Gaules, commença à jetter un regard ambitieux sur l'Isle adjacente de la Bretagne (1), & à sentir le désir d'ajouter à l'empire Romain ce petit Monde isolé. On dit que la beauté & la grandeur des perles britanniques, qu'il admira beaucoup, l'excitèrent à former ce dessein, & qu'il s'y détermina encore pour se venger du secours que plusieurs des peuples de la Grande-Bretagne avoient donné, dans la Gaule, à ses ennemis. Mais son ambition insatiable & sans bornes fut probablement le motif le plus puissant qui le porta à entreprendre cette conquête.

Sueton. in vitâ Jul. Cæs. c. 47. Cæs. Bel. Gal. l. 4. c. 18.

César s'efforce d'avoir une idée du pays.

Dio. Cass. l. 39.

La Bretagne, quoique peu éloignée du continent, étoit alors un pays inconnu aux Romains, & même à presque tout le reste du genre-humain. César, voulant donc se procurer quelque connoissance de l'état d'une contrée qu'il avoit dessein d'envahir, rassembla, des diverses parties de la Gaule, un grand nombre de Marchands qui avoient visité cette Isle par rapport à leur commerce, & il leur fit beaucoup de questions sur ses dimensions, le nombre, les forces & les usages de ses habitans, sur leur manière de faire la guerre, ainsi que sur ceux de leurs ports, qui étoient propres à recevoir de grands vaisseaux. Mais, soit que ces Marchands n'ayent pas été en état de lui donner des éclaircissemens suffisants, soit qu'ils ne l'ayent pas voulu, il envoya C. Volusenus, avec une galère, pour acquérir quelques connoissances sur la Bretagne, & en revenir le plus promptement qu'il pourroit. En même-temps, il se rendit lui-même, avec toute son armée sur le territoire des Morins, & rassembla

(1) Le mot *Bretagne* employé dans ce volume, signifie la Grande-Bretagne. Si l'on y a occasion de parler de la province de Bretagne, qui est en France, on lui donnera le nom d'*Armorique*.

une flotte considérable dans les ports de ce pays, afin que tout fût disposé pour l'embarquement, dès que Volusenus seroit de retour (1).

Av. J. C. 55.

Les Bretons envoyent des Ambassadeurs à César.

Plusieurs des peuples Bretons ayant été informés de l'orage qui les menaçoit, par des marchands Gaulois, s'efforcèrent de le détourner, & envoyèrent des Ambassadeurs chargés de se soumettre à l'autorité de Rome, & d'offrir des ôtages pour répondre de leur fidélité. César reçut très-favorablement ces Députés; & après les avoir exhorté à persévérer dans ces dispositions, il les renvoya dans la Bretagne avec Comius qu'il avoit constitué Roi des Atrébatiens (2), & sur la prudence, & sur la fidélité duquel il comptoit beaucoup; il ordonna d'un autre côté à ce premier de visiter autant d'Etats Bretons qu'il lui seroit possible; de les engager à former avec les Romains, des alliances (expression paisible qui devoit amener leur soumission), & enfin de leur apprendre que César se proposoit de venir en personne dans leur Isle le plus-tôt qu'il pourroit.

César Bell. Gall. l. 4. c. 18, 19, &c.

César embarque son infanterie & arrive en Bretagne.

Quoique la saison fût fort avancée, lorsque C. Volusenus revint après avoir visité les côtes de Bretagne, & lorsqu'il communiqua les découvertes qu'il avoit faites, César embarqua l'infanterie de deux légions sur 80 vaisseaux de transport à un havre qu'on croit être Calais, & il ordonna à la cavalerie de ces légions de s'embarquer sur 18 bâtiments à un autre port, éloigné de 8 milles du premier. L'infanterie étant entièrement embarquée, & le vent étant favorable, César mit à la voile vers une heure du matin avec la flotte qu'il commandoit lui-même, & il arriva près de la côte de la Bretagne, vers Douvres, à 10 heures de l'après-midi du même jour, qui étoit le 26 Août de la cinquante-cinquiéme année avant l'Ere chrétienne. Quelqu'accident fut cause que la cavalerie ne fit voile que quatre jours après.

César Bell. Gall. l. 4. c. 20. 21. Philosoph. transact. n° 193.

César fait débarquer ses troupes après avoir éprouvé une vigoureuse opposition.

Comme l'espece de soumission que les Etats Bretons avoient faite à César, par le ministère de leurs Ambassadeurs, n'avoit

(1) Les Morins habitoient la côte de la mer qui se trouve vers Calais & Boulogne.

(2) Les Atrébatiens étoient un ancien peuple Belgique qui habitoit l'Artois. Voyez chap. III. sect. I. §. 5.

Av. J. C. 55.

pas répondu au but qu'ils s'étoient proposés de le détourner de l'expédition qu'il projettoit, ces peuples changèrent d'idée, & résolurent de défendre leur pays avec vigueur; en conséquence de cette décision, ils arrêtèrent prisonniers Comius, Prince des Atrébatiens & ceux qui le suivoient, levèrent une nombreuse armée, & se rendirent à l'endroit de la côte où ils comptoient qu'on tenteroit une descente. Lorsque César, étant près des bords de la Bretagne, eût vu ses côtes escarpées couvertes d'une armée, & se fût apperçu que ce lieu n'étoit pas propre pour descendre en face de l'ennemi, il prit le parti de rester à l'ancre pendant quelque temps. Dans cet intervalle, il communiqua à ses principaux Officiers les découvertes que C. Volusenus avoit faites, leur donna tous les ordres nécessaires pour le débarquement, & les exhorta à observer avec attention ses signaux, & à exécuter, avec la plus grande promptitude, tout ce qui leur seroit commandé. Le vent & la marée lui étant également favorables, il fit le signal pour lever l'ancre vers les trois heures après midi; &, après avoir fait voile dans l'espace de huit milles plus loin, il s'arrêta devant un rivage uni, & d'un accès facile, probablement à Déal ou aux environs. Il se décida à y faire débarquer sur le champ ses troupes, quoique l'armée Bretonne, qui avoit suivi tous ses mouvements, fut prête à le recevoir avec courage. Les soldats Romains eurent à surmonter, dans cette occasion, de grandes & nombreuses difficultés qui résultoient, tant de la profondeur de l'eau qui leur montoit jusqu'au haut de la poitrine, que du poids de leur armure & des attaques de l'ennemi qui connoissoit parfaitement le terrein, & combattit avec beaucoup d'avantage. César, observant que ses troupes étoient un peu intimidées par ces obstacles, & n'avançoient pas avec leur courage ordinaire, commanda à quelques galères, qui tiroient moins d'eau que les vaisseaux de transport, d'approcher du rivage & d'attaquer l'ennemi en flanc avec leurs machines de guerre, leurs frondes & leurs fleches. Les Bretons surpris de la forme & de la marche des galères, ainsi que du jeu des machines, s'arrêtèrent d'abord & reculèrent ensuite. Cependant la plupart des soldats Romains hésitoient encore à

Dio. l. 39. Cesar l. 4. c. 21.

quitter leurs vaiſſeaux, & craignoient d'avoir à lutter à la fois & contre les eaux, & contre l'ennemi, lorſque le porte-étendard de la dixiéme légion, après avoir invoqué les Dieux, s'élança dans la mer, & s'avançant avec l'aigle vers l'ennemi; s'écria: « Suivez-» moi, camarades, à moins que vous ne vouliez laiſſer tomber » l'aigle Romaine entre les mains des Bretons; car pour moi, je » ſuis décidé à remplir mon devoir envers Céſar & la Répu-» blique ». Tous ceux qui furent témoins de cet acte de bravoure, & qui entendirent ce diſcours fait pour exciter une noble hardieſſe, furent enflammés de courage & d'émulation, ſe jettèrent à la mer & s'avancèrent vers le rivage. Il y eut alors un combat terrible & ſanglant entre les Romains qui faiſoient les plus grands efforts pour gagner la terre, & les Bretons qui ne travailloient pas avec moins de zèle à les repouſſer. A la fin Céſar envoyant ſans ceſſe des renforts dans des petites barques à ceux de ſes ſoldats qui étoient preſſés le plus vivement, ſes troupes gagnèrent la terre par dégrés, forcèrent les Bretons de ſe retirer, & toute l'armée deſcendit.

Av. J. C. 55.

Ceſar, ibid. c. 22, 23, 24.

Les malheureux Bretons, découragés par ce mauvais ſuccès, commencèrent à s'occuper des moyens de renouveller leurs actes de ſoumiſſion, & d'obtenir la paix. Dans ce deſſein, ils firent ſortir Comius l'Atrébatien de ſa priſon, & l'envoyèrent vers Céſar avec leurs Ambaſſadeurs. Ces Députés s'excuſèrent le mieux qu'ils purent de la violence qu'ils avoient faite à Comius, en en jettant le blâme ſur une multitude inſenſée; ils promirent de ſe ſoumettre entièrement aux ordres de leur vainqueur, & offrirent des ôtages pour répondre de l'exactitude avec laquelle ils rempliroient leur engagement. Céſar, après leur avoir reproché qu'ils avoient déjà violé leur parole, leur accorda la paix, & leur ordonna de lui donner un certain nombre d'ôtages. On lui en envoya ſur le champ quelques-uns, & on lui promit de lui remettre les autres, dès qu'on auroit pu les faire venir des lieux où ils faiſoient leur réſidence, & qui étoient à quelque diſtance de-là. Dans ces entrefaites, l'armée Bretonne ſe ſépara; les Chefs de pluſieurs nations ſe rendirent au camp de Céſar pour y régler tant leur ſituation que celle de leurs Etats reſpectifs.

Les Bretons ſe ſoumettent & obtiennent la paix.

Id. ibid. c. 25.

Av. J. C. 55.

Tempête.

Cette paix fut conclue le quatriéme jour qui ſuivit l'arrivée de Céſar dans la Bretagne; le même jour, on vit paroître les vaiſſeaux de tranſport ſur leſquels étoit ſa cavalerie, & qui arrivoient avec un vent favorable. Mais, au moment où ils approchoient du rivage, & où on les voyoit du camp Romain, il s'éleva une violente tempête qui les empêcha d'aborder, & qui les força même de retourner dans différents ports du continent. Ce ne fut pas-là le ſeul tort que cette tempête fit à Céſar; car, comme elle ſurvint dans un moment où la lune étoit dans ſon plein, & où la marée montoit, ſes galères qui étoient ſur le rivage furent remplies d'eau; & parmi ſes vaiſſeaux de tranſport qui étoient à l'ancre dans la rade, les uns furent mis en piéces, & les autres tellement maltraités qu'ils devinrent incapables de ſervir. Les Romains, ſe trouvant alors deſtitués de proviſions pour ſubſiſter dans l'Iſle, & de vaiſſeaux pour en ſortir, ce grand déſaſtre les plongea dans une conſternation générale.

Id. ibid.

Les Bretons recommencent la guerre.

Si les Romains voyoient avec terreur cette ſcène de déſolation, les Bretons en reſſentoient une ſecrette joie. Leurs Chefs, qui étoient dans le camp de Céſar, tinrent enſemble des conférences ſecrettes; &, ayant remarqué que les troupes Romaines étoient en petit nombre, & qu'elles n'avoient d'ailleurs ni vivres, ni cavalerie, ni vaiſſeaux, ils commencèrent à former les eſpérances les plus ſanguinaires de détruire cette petite armée, ſoit par la force, ſoit par la famine, & de rendre ainſi inutile la tentative qu'on avoit faite ſur leur Iſle, en prévenant en même-temps toutes celles qu'on projetteroit par la ſuite. Pleins de cet eſpoir, ils ſe retirèrent par dégré du camp des Romains, ſe rendirent, ſous différents prétextes, dans leurs Etats reſpectifs, raſſemblèrent leurs partiſants, & les excitèrent à renouveller la guerre.

Action entre les Romains & les Bretons.

Quoique Céſar ne fût pas entièrement informé de ce deſſein, cependant en obſervant leurs délais affectés à lui remettre leurs ôtages, & en examinant ſa propre ſituation, il commença à ſoupçonner qu'il ſe tramoit quelque complot, & il réſolut de ſe précautionner contre le danger le plus à craindre. Il employa

une partie de son armée à réparer sa flotte, & l'autre à apporter du bled dans son camp. Ce grand homme avoit bien jugé; car les soldats de la septiéme légion faisant un jour du fourage dans le seul champ où la moisson ne fut pas faite alors, furent attaqués par un grand nombre de cavaliers & de chariots Bretons qui fondirent sur eux des bois voisins. Cette attaque soudaine & inattendue, ayant répandu le désordre & la confusion parmi les Romains, les uns furent tués, & les autres se trouvant enveloppés, alloient être exposés au plus grand danger d'être taillés en piéces, lorsqu'ils furent délivrés par la sagacité & la prestesse de leur Général. En effet César ayant appris qu'on voyoit un nuage extraordinaire de poussière du côté où la légion faisoit du fourage, & soupçonnant ce qui arrivoit, emmena avec lui deux cohortes qui étoient en sentinelle, en laissant des ordres pour que le reste de l'armée le suivit. Lorsque ce Général fut arrivé au lieu de l'action, il trouva ses troupes dans le péril le plus imminent. Mais celles-ci étant encouragées par un secours aussi opportun, redoublèrent leurs efforts & repousèrent les Bretons. Ce succès contenta pour l'instant César, qui, ne regardant pas comme prudent de s'exposer à un engagement général, fit face pendant quelque temps à l'ennemi, & ramena ensuite les légions au camp.

Av. J. C. 55.

Id. ib. c. 72, 28, 29, 30.

Autre action.

Les pluies continuelles qui suivirent, empêchèrent qu'il n'y eût d'autre action pendant quelques jours. Les Bretons employèrent ce temps à envoyer des Députés dans toutes les parties de l'Isle, pour informer leurs Compatriotes du peu de troupes qu'avoient les Romains, & de l'état de détresse où elles étoient réduites, & pour les exhorter à saisir l'occasion favorable qui s'offroit de s'enrichir des dépouilles de leurs ennemis, & d'exterminer les usurpateurs de leur pays. Ces exhortations réussirent, & les Députés parvinrent à rassembler une armée si considérable, tant par la cavalerie que l'infanterie, qu'elle eût la hardiesse de s'approcher du camp des Romains, dans le dessein d'en forcer les retranchemens. Mais César n'attendant pas que les Bretons l'attaquassent, fit sortir ses légions du camp, & tomba sur eux avec tant d'impétuosité, qu'ils ne purent soutenir

Av. J. C. 55.

ce choc pendant long-temps. Les Romains, après avoir poursuivi pendant quelques heures les fuyards, en en faisant un grand carnage, & après avoir ravagé le pays, retournèrent dans leur camp pour y jouir de leur victoire.

César fait la paix avec les Bretons & retourne dans la Gaule.

Les Bretons découragés de nouveau par leur défaite, envoyèrent des Ambassadeurs à César pour solliciter la paix. Elle leur fut accordée sans délai, & sans qu'il leur fût imposé d'autres conditions plus dures que celles de doubler le nombre des ôtages qui devoient suivre le Vainqueur dans les Gaules. Cette facilité de César provenoit de son impatience de quitter l'Isle avant l'hiver qui approchoit alors. Ayant donc réparé ses vaisseaux, sans en perdre plus de douze, il embarqua son armée avec toute la diligence possible; &, après avoir séjourné seulement trois semaines dans la Bretagne, il mit à la voile, & arriva sain & sauf dans les Gaules. Telle fut la fin de la première expédition de César dans la Bretagne; expédition qui, quoique très-célébrée à Rome par ses partisans, comme l'un des plus glorieux & des plus surprenants exploits, fut réellement suivie de peu de gloire, & procura encore moins d'avantages à son pays. Son départ de cette Isle, après cette descente, paroît avoir été extrêmement précipité, & il le raconte lui-même d'une manière si courte & si succincte, que nous ne pouvons guères nous empêcher de soupçonner qu'il en a supprimé quelques circonstances importantes. Quoiqu'il en soit, il fit dans ses lettres au Sénat Romain une description si pompeuse de son expédition, qu'on ordonna, en son honneur, une prière de 20 jours.

Id. ibid. c. 32.

Dio. L. 39.

Av. J. C. 54.

César se prépare à faire une seconde expédition en Bretagne.

Aussi-tôt que César fut arrivé dans la Gaule, il commença à faire des préparatifs pour une seconde expédition qu'il projettoit de faire en Bretagne l'année suivante, dans une saison moins avancée, & avec une armée beaucoup plus redoutable. Dans ce dessein, avant de quitter ses quartiers d'hiver pour aller en Italie, comme c'étoit son usage tous les ans, il ordonna à ses Lieutenants de faire réparer ses vieux vaisseaux, & d'en construire pendant l'hiver autant de neufs qu'il seroit possible. Il demanda aussi qu'on fit ces vaisseaux moins hauts, plus larges & plus légers qu'à l'ordinaire, afin qu'ils pussent tirer moins d'eau,

d'eau, approcher plus près du rivage, & être plus propres à l'embarquement & à la descente de ses troupes, spécialement de sa cavalerie. Ces ordres furent exécutés avec tant de diligence, que lorsqu'il revint d'Italie dans le printemps, il trouva six-cents vaisseaux de transport, de la forme qu'il avoit prescrite, & vingt-huit galères presque prêtes à être lancées. Il accorda les plus grands éloges à ses Lieutenants & à ses soldats, pour l'extrême activité qu'ils avoient mise dans cette opération; & ayant laissé un nombre d'hommes suffisant pour finir ses vaisseaux & les conduire à l'endroit qu'il avoit indiqué pour leur réunion, & qui étoit le port Itien, maintenant Calais, il mena le reste de son armée contre les Tréviriens, ou le peuple de Trèves.

Av. J. C. 54.

Cesar. Bell. Gall. l. 5. c. 1. 2. 3.

Après que César eut forcé les Tréviriens de se soumettre, il conduisit son armée au port Itien, où il trouva sa flotte complettement équipée & prête à faire voile, à l'exception seulement d'environ quarante vaisseaux qu'une tempête avoit mis hors d'état de servir. Toute la cavalerie & la principale noblesse de plusieurs Etats de la Gaule s'y étoient aussi rassemblées, suivant ses ordres.

César fait descendre son armée en Bretagne.

Il s'étoit en effet décidé à emmener avec lui dans la Bretagne la plus grande partie des Nobles, pour empêcher qu'il ne s'élevât des troubles dans la Gaule, pendant qu'il en seroit absent. Après avoir passé près de trois semaines au port Itien à régler les affaires des Gaules, à embarquer ses troupes, & à attendre un vent favorable, il mit à la voile environ une heure après le coucher du soleil, probablement dans le mois de Mai ou de Juin, avec une armée courageuse, composée de cinq légions & de deux mille cavaliers, sur une flotte de huit-cents vaisseaux. Le vent étant sud-ouest & la marée se retirant, la flotte descendit trop bas au nord-est, pendant la nuit; mais le lendemain matin les soldats faisant agir les rames avec force, & étant aidés par la marée montante, arrivèrent près de la côte de la Bretagne vers midi, dans le même endroit où ils étoient descendus l'année d'auparavant. Toute l'armée y débarqua à l'instant sans obstacle. Car, quoique les Bretons

Id. ibid. c. 4. 5. 7.

Av. J. C. 54.

eussent été avertis de bonne heure des redoutables préparatifs qu'on faisoit pour descendre de nouveau dans leur Isle, & eussent formé une forte confédération & rassemblé une puissante armée pour se défendre, cependant lorsqu'ils virent cette flotte prodigieuse, approchant de leurs côtes, ils furent frappés de consternation, désespérèrent d'être en état de pouvoir s'opposer au débarquement, & se retirèrent de quelques milles dans l'intérieur des terres.

Deux actions entre les Romains & les Bretons.

César ayant fait descendre ses troupes, & ayant appris de quelques prisonniers l'endroit où étoient les Bretons, laissa seulement sur la côte dix cohortes & trois-cents cavaliers, sous le commandement de Q. Atrius pour garder sa flotte, & alla ce même soir à la recherche de l'ennemi avec tout le reste de son armée. Après une marche fatiguante qui dura douze heures, & dont la plus grande partie fut faite pendant la nuit, il se trouva en présence de l'armée Bretonne qui étoit placée au-delà d'une rivière, probablement la Stoure, sur quelques éminences, d'où elle attaqua les Romains, & s'efforça de les empêcher de traverser la rivière. Mais la cavalerie ayant frayé le chemin, toute l'armée la suivit, & les Bretons traversèrent plusieurs bois voisins, & se retirèrent dans un lieu considérablement fortifié par la Nature & l'Art, peut-être dans l'endroit où est maintenant Cantorbéry. Les Bretons se tinrent renfermés pendant quelque temps dans ce fort, & n'en sortirent qu'en petits détachements; mais les soldats de la septiéme légion s'étant avancés à couvert de leurs boucliers, & ayant formé une élévation de terre, forcèrent les retranchements, sans faire beaucoup de perte, & obligèrent l'ennemi d'abandonner la Place. César ne crut pas prudent de se permettre de faire aucune poursuite si tard, & dans un pays qui lui étoit si peu connu; mais ayant rappellé ses soldats, il employa le reste de la soirée à fortifier son camp.

Id. ibid. c. 8. Horsley Brit. Rom. p. 14.

Tempête.

Le lendemain matin, cet actif & infatigable Général commença ses opérations, & ayant partagé son armée en trois corps, il la conduisit à la poursuite de l'ennemi. Lorsqu'elle eût marché pendant quelque temps, & qu'elle eût atteint celle

des Bretons, il arriva un détachement de cavalerie portant des dépêches de Q. Atrius à César, pour lui apprendre qu'il s'étoit élevé, pendant la nuit précédente, une tempête terrible, qui avoit tellement maltraité la flotte qu'elle avoit jetté presque tous les vaisseaux sur le rivage, après leur avoir occasionné un dommage inexprimable en les poussant les uns contre les autres. Aussitôt que César eut appris cette triste nouvelle, il rappella ses troupes de la poursuite de l'ennemi, & marcha avec toutes ses forces vers le bord de la mer. Lorsqu'il y fût arrivé, il trouva sa flotte en aussi mauvais état qu'on la lui avoit représentée. Quarante vaisseaux étoient entièrement détruits, & le reste tellement endommagé, qu'il ne pouvoit guères être réparé. Cependant il y fit travailler sur le champ tous les charpentiers de sa flotte & de son armée, en envoya chercher d'autres dans les Gaules, & donna ordre à Labienus, qu'il y avoit établi son Lieutenant, de faire construire le plus de vaisseaux qu'il lui seroit possible. Ces pertes réitérées ayant alors convaincu César qu'il n'y avoit pas de sûreté pour sa flotte, en mettant à l'ancre dans une rade ouverte, il se détermina à retirer tous ses vaisseaux sur le rivage, & à les enfermer dans l'enceinte des fortifications de son camp. Quoique cette opération fut extrêmement pénible & difficile, cependant l'armée y ayant travaillé sans relâche & avec vigueur, l'exécuta dans le court espace de dix jours. Après avoir ainsi réparé sa flotte, l'avoir mise en sûreté & l'avoir laissée sous la même garde qu'auparavant, il conduisit son armée dans le même endroit où il s'étoit désisté du projet de poursuivre l'ennemi.

Av. J. C. 54.

Id. ibid. c. 9.

Cassibelan est nommé Généralissime des Bretons.

Il est très-surprenant que les Bretons n'aient pas troublé les Romains pendant que ceux-ci ravitailloient leur flotte. Il paroît que les premiers s'occupèrent, durant cet intervalle, de fortifier leur confédération, d'augmenter leur armée, & de choisir un Commandant en chef, afin de pouvoir déployer leurs forces avec plus d'union & d'efficacité. Le choix tomba sur Cassibelan, Prince des Cassiens, ou Cattivellauniens (1), à qui la principale

(1) Les anciens habitans de l'Herefordshire, du Bedfordshire & du Buckingamshire.

Av. J. C. 54.

autorité & la conduite de la guerre furent confiées d'un commun consentement.

Ce fut un choix sage & prudent à quelques égards, & malheureux à d'autres. En effet Cassibelan avoit beaucoup de courage & d'expérience dans l'art de la Guerre, & étoit à la tête d'une des Tribus les plus guerrières & les plus puissantes de la confédération. Mais il avoit été, ainsi que ses sujets, continuellement en guerre avec quelques-uns des Etats voisins, ce qui ne pouvoit manquer d'affoiblir l'attachement de ces Etats à la personne du Commandant & à la cause commune.

Id. ibid. c. 9.

Cependant les Bretons, sous ce nouveau Général, attendirent, avec une contenance intrépide, l'approche des Romains.

Diverses actions entre les Romains & les Bretons.

Aussitôt que les armées ennemies furent proches l'une de l'autre, elles commencèrent des escarmouches. La cavalerie Bretonne, soutenue par ses chars, fondit avec beaucoup d'impétuosité sur la cavalerie Romaine. Elle fut cependant repoussée, ou l'on a prétendu qu'elle l'avoit été, & que les Romains, l'ayant poursuivie avec trop d'ardeur, avoient fait une perte considérable. Quelque-temps après ces légères escarmouches, les Romains étant un jour occupés à fortifier leur camp, les Bretons fondirent sur eux des bois voisins, mirent en déroute leur garde avancée, défirent deux cohortes choisies qui avoient été envoyées au secours de cette garde, tuèrent Q. Laberius Durus, Tribun militaire, & se retirèrent à la fin sans perte. Cette dernière action, arrivée à la vue du camp, convainquit César, & toute son armée, qu'ils avoient affaire à un ennemi dangereux, également vif à attaquer, prompt à se retirer, & disposé à revenir à l'improviste contre ceux qui les poursuivoient. Le jour qui suivit cette action, on vit paroître les Bretons sur leurs collines, mais à une plus grande distance & en plus petites troupes, & ils semblèrent être moins empressés à escarmoucher qu'à l'ordinaire. Cette remarque encouragea César à envoyer trois légions avec toute sa cavalerie, pour faire des fourages, sous les ordres de C. Trebonius, son Lieutenant. Vers midi les Bretons sortirent à l'improviste des bois voisins, & se jettèrent sur ceux qui étoient allé chercher du fourage;

mais ils en éprouvèrent une résistance plus vigoureuse qu'ils ne s'y étoient attendus, & la cavalerie Romaine soutenue par son infanterie, les ayant répoussés, les poursuivit avec tant d'ordre & de fermeté, qu'ils n'eurent pas d'occasion de pratiquer leurs stratagêmes ordinaires, & qu'ils furent à la fin entièrement rompus & dispersés.

Av. J. C. 54.

Id. ibid. c. 12. 13.

Dès que les Bretons eurent reçu ce triste échec, leur réunion mal cimentée commença à se dissoudre, & ceux des confédérés qui n'avoient pas à craindre de danger immédiat, abandonnèrent la cause commune, & se retirèrent dans leurs propres foyers. Cassibelan découragé par cette défection de ses alliés, & convaincu que ses troupes n'étoient pas en état de résister aux Romains en bataille rangée, forma la résolution de se retirer sur son propre territoire, & de se tenir sur la défensive.

Désertion parmi les Bretons.

Id. ibid. c. 12. 13.

César qui n'avoit pas encore pénétré bien avant dans le pays, ne voyant pas alors d'ennemi qui put s'opposer à sa marche, s'avança vers la Tamise, avec le dessein de traverser cette Rivière & de faire la guerre à Cassibelan dans son propre Royaume. Quand il fut arrivé auprès de la Tamise, à un endroit appellé Cowaistakes, il vit les ennemis rassemblés en grand nombre sur la rive opposée qui étoit aussi fortifiée par des pieux aigus, & les prisonniers ainsi que les déserteurs, lui apprirent qu'on avoit enfoncé dans le lit de la rivière un grand nombre de pareils pieux. Sans se laisser décourager par tous ces obstacles, il commanda à la cavalerie de passer à gué la Rivière, & à l'infanterie de la suivre immédiatement, quoique la Tamise fut si profonde, qu'on ne voyoit que la tête des guerriers au-dessus de l'eau. Les Bretons étonnés de la hardiesse de cette tentative, ne firent qu'une foible résistance, & se mirent ensuite à fuir en abandonnant la rive.

César passe la Tamise.

Id. ibid. c. 14.

Cassibelan observant alors que la plus grande partie de ses troupes, & sur-tout son infanterie, étoient tellement découragées, qu'elles ne pouvoient être que de peu d'utilité, les congédia, & ne retint auprès de sa personne que les chariots de guerre, montans environ à quatre-cents. Avec ce corps peu nombreux, mais redoutable, il surveilla tous les mouve-

Chariots de guerre.

Av. J. C. 54.

ments de l'armée Romaine, l'obséda dans ses marches, & sortit souvent de ses bois pour faire du fourage & aller piller les Romains. Non-seulement cette conduite fatigua l'ennemi, mais elle préserva même le pays de la dévastation. Car César pensant aux dangers auxquels sa cavalerie étoit exposée, lorsqu'elle hasardoit de faire des excursions dans la campagne, ne voulut pas lui permettre de s'écarter beaucoup des légions, ni de piller le pays, à moins qu'elle ne fût soutenue par l'infanterie.

Id. ibid. c. 19.

Plusieurs Etats Bretons font la paix avec César.

Mais le défaut de cordialité & d'union parmi les Etats Bretons, & la haine secrète que plusieurs d'entr'eux conservoient contre Cassibelan, pour le tort qu'il leur avoit fait anciennement, rendirent inutiles tous les efforts de ce Général. Les Trinobantes (1) en particulier conservoient un profond ressentiment contre lui, de ce qu'il avoit tué leur Prince Imanuentius, & de ce qu'il avoit obligé son fils, Mandubratius, de fuir dans la Gaule, pour éviter le même sort. En conséquence, aussitôt que César approcha des limites de leur pays, ils lui envoyèrent des Ambassadeurs pour lui faire des offres d'obéissance & de soumission, & pour implorer sa protection contre la violence de Cassibelan, & le supplier de rendre à Mandubratius, qui étoit alors dans son armée, le Gouvernement de leur Etat. César accepta leurs offres de soumission, acquiesça à leur demande; & ayant obtenu quarante ôtages & une portion considérable de bled pour son armée, il les prit sous sa protection & leur promit que leurs personnes & leurs propriétés seroient en sûreté. Cette conduite porta beaucoup d'Etats voisins, tels que les Cenimagnes, les Segontiaciens, les Ancalites, les Bibroces & les Cassiens (2), à envoyer des Ambassadeurs à César pour l'assurer de leur soumission, qui fut acceptée avec la même facilité.

Cesar Bell. Gall. l. 5. c. 16. 17.

Prise de la capitale de Cassibelan.

César tira des avantages considérables de la soumission de tous ces Etats Bretons. Entr'autres avis qu'ils lui donnèrent, ils lui

(1) Habitans d'Essex, de Middlesex & de Surrey. Voyez chap. III. sect. I.

(2) Voyez chap. III. sect. I.

appririent qu'il n'étoit pas loin de la Capitale de Caſſibelan, dans laquelle un grand nombre d'hommes & de beſtiaux s'étoit retiré pour y être en sûreté. Cette Ville qui n'étoit guères qu'un bois contenant pluſieurs villages ſéparés les uns des autres, & entourés d'un foſſé & d'un rempart, étoit ſituée dans l'endroit où la floriſſante Cité de Vérulam fut placée par la ſuite, & où eſt aujourd'hui la ville de Saint-Albans. Quoique cette place fût très-fortifiée par l'Art & la Nature, Céſar s'en rendit bientôt maître, ainſi que de tous les hommes & beſtiaux qu'il y trouva.

Av. J. C. 54.

Ceſar Bell. Gall. l. 5. c 17.

Caſſibelan n'étant pas encore découragé par la défection de ſes Alliés, la priſe de ſa Capitale & ſes autres pertes, forma un projet qui eut mis les Romains dans un grand embarras, s'il eut été exécuté avec autant de ſuccès qu'il avoit été prudemment combiné. Ce Général intelligent ayant obſervé que Céſar étoit alors fort éloigné de ſa flotte qui n'étoit défendue que par une foible garde, forma le deſſein de la détruire. Dans cette vue, il envoya des Meſſagers à Cingétorix, Carmilius, Taximagulus & Segonax, les quatre Chefs des Cantiens, pour leur enjoindre de réunir toutes leurs forces & de fondre ſur le camp des Romains qui étoient reſtés pour garder leurs vaiſſeaux (1), dans le pays de ces peuples. Ces Chefs exécutèrent ſes ordres; mais ils furent repouſſés avec beaucoup de perte, & Cingétorix fut fait priſonnier.

Les Bretons échouent dans une tentative contre le camp des Romains.

Ceſar Bell. Gall. l. 5. c. 18.

Caſſibelan qui avoit rempli avec tant de courage & de talent, les devoirs d'un Général & d'un Patriote, ayant vu échouer tous ſes projets, fut alors convaincu qu'il étoit inutile de faire de plus longs efforts. Il ſe décida donc à faire ſa paix aux conditions les plus avantageuſes. Il envoya à cet effet des Ambaſſadeurs à Céſar, & il ſe ſervit même de la médiation de Comius l'Atrébatien, à qui il avoit vraiſemblablement rendu quelques ſervices, lorſque ce dernier étoit priſonnier chez les Bretons. Ces avances de Caſſibelan furent fort agréables à Céſar, qui ſemble avoir été alors très-fatigué de ſon expédi-

Caſſibelan fait ſa paix avec Céſar.

(1) Voyez Chap. III. Sect. I.

tion en Bretagne, & très-jaloux de retourner au continent, où il craignoit quelque trouble. Les Ambassadeurs éprouvèrent donc peu de difficulté, & la paix fut bien vîte conclue, aux conditions suivantes, savoir que Cassibelan ne causeroit aucun dommage à Mandubratius, ou à ses sujets, les Trinobantes, & que la Bretagne fourniroit un certain nombre d'ôtages, & payeroit annuellement un tribut fixe aux Romains. César ne nous apprend ni le nombre des ôtages, ni la nature ou la quantité du tribut stipulé par ce Traité. Il paroît, à la vérité, probable qu'il insista sur ces conventions, plutôt dans la vue de sauver son propre honneur & celui du nom Romain, que dans l'espérance qu'elles seroient observées. Nous aurions cependant eu beaucoup de satisfaction à apprendre quelle espéce & quelle quantité de tribut la Bretagne étoit capable de payer à une époque si reculée.

Av. J. C. 54.

Id. ibid. c. 25.

César retourne avec son armée dans la Gaule.

La paix étant alors conclue, César fit reculer son armée vers le rivage, & donna sur le champ ordre de remettre en mer sa flotte, qu'il trouva parfaitement réparée. Mais il avoit perdu un si grand nombre de vaisseaux dans la dernière tempête, & il en avoit si peu reçu des Gaules (ceux que Labiénus avoit fait construire ayant été pour la plupart ou détruits dans la traversée, ou obligés de revenir), qu'il n'en avoit pas assez pour transporter toute son armée avec ses ôtages & ses prisonniers qui étoient très-nombreux. Plutôt que d'attendte qu'on eût construit un plus grand nombre de bâtiments, ou qu'on en eût fait venir du continent, il résolut de faire passer ses troupes dans deux embarquements. Le bonheur de ce Général fut si grand, qu'il ne perdit pas un seul vaisseau ayant des soldats à bord, dans aucune de ses deux expéditions Britanniques; quoique plusieurs vaisseaux vuides, particulièrement beaucoup de ceux employés dans le premier embarquement, ayent péri en retournant dans la Bretagne. César, avec la dernière division de son armée, fit voile vers dix heures de la nuit, & arriva sain & sauf avec toute sa flotte sur le continent des Gaules, à la pointe du jour du lendemain qui étoit le 26 Septembre de la quinziéme année avant l'Ere chrétienne.

Cesar Bell. Gall. l. 5. c. 19. Cicer. epist. ad Atticum. 4. ep. 17.

Tel

Tel eſt le récit que Céſar, qui étoit un des plus élégants Ecrivains ainſi qu'un des plus illuſtres Guerriers de l'antiquité, nous a laiſſé de ſes deux expéditions en Bretagne. Quelques-uns de ſes Contemporains ont inſinué qu'il ne s'étoit pas ſtrictement conformé à la Vérité dans ſes Commentaires, mais qu'il avoit mis ſes propres actions dans un trop beau jour. Ce ſoupçon ne paroît pas dénué de fondement, ſi l'on penſe à ſon amour exceſſif de la renommée. Mais il paroît, même par ſon récit, qu'il n'avoit pas grand ſujet de ſe vanter de ſes ſuccès dans la Bretagne. Car, après avoir fait une dépenſe immenſe & s'être expoſé, lui & ſon armée, à beaucoup de travaux & de dangers, il abandonna à la fin cette Iſle, ſans y avoir élevé un ſeul fort, ou ſans y laiſſer une ſeule cohorte pour aſſurer ſa conquête. Les autres Ecrivains anciens parlent très-différemment de ces expéditions de Céſar dans la Bretagne, ſuivant qu'ils furent bien ou mal diſpoſés envers ſa perſonne & ſa gloire. D'un côté, Velleius Paterculus dit que Céſar traverſa deux fois la Bretagne; ce qui ne peut être vrai, parce qu'il paroît, d'après le propre récit de ce Général, que dans ſa première expédition il ne quitta point le bord de la mer, & que dans la ſeconde il ne s'avança jamais dans le pays plus loin que les environs de Saint-Albans. Les Hiſtoriens Diodore de Sicile, Suétone & Eutrope parlent des exploits de Céſar en Bretagne dans des termes qui pourroient faire croire qu'il la conquit & qu'il la rendit tributaire; mais leur récit eſt évidemment exagéré, s'il ne ſe borne pas à ſignifier que Céſar remporta quelques victoires dans la Bretagne, & qu'il impoſa à pluſieurs Etats Bretons un tribut qui probablement ne fut jamais payé. D'un autre côté, Dion dit que « Céſar ne gagna rien ni pour » lui, ni pour l'Etat dans ſes expéditions en Bretagne », & Strabon prétend « que ce Général ne fit rien de grand en Bre» tagne, & qu'il ne pénétra pas bien avant dans cette Iſle ».

Av. J. C. 54.

Sentiments de pluſieurs Auteurs ſur les deux expéditions de Céſar en Bretagne.

Sueton. l. 1. c. 56. Vie de Jules-Céſar.

Vell. Pater. l. 2. c. 47.

Diod Sicul. l. 5. c. 8. Sueton. in Jul. Ceſ. c. 57. Eutrop. l. 6. c. 14.

Dio. l. 39. p. 115.

Strabo, l. 4. p. 200.

Tacite fait dire long-temps après à Boadicée & à Caractacus, dans leurs harangues à leurs armées, « que les Romains s'en» fuiroient & abandonneroient cette Iſle, ainſi que Jules, le » déifié, l'avoit fait, ſi les Bretons imitoient la bravoure de

Tacit. vita agric. c. 15. Annal. l. 12. c. 34.

Av. J. C. 54.

» leurs Ayeux, & s'ils invoquoient les noms de leurs Ancêtres » qui avoient chassé César le Dictateur ». On connoît le reproche que Lucain met à ce sujet dans la bouche de Pompée :

Territa quæsitis ostendit terga Britannis. *Lucan.* liv. 2 v. 572.

Cic. epist. l. 3. epist. 1.

Mais Q. Ciceron, qui étoit avec César, lors de sa seconde expédition, paroît en parler avec plus d'impartialité dans une lettre particulière adressée à son frère, où il dit, « que les affaires » Britanniques ne donnent lieu ni à beaucoup de crainte, ni à » beaucoup de joie ». La vérité est que, quoique César se soit conduit dans ces expéditions avec sa sagesse & son courage ordinaires, cependant il fut convaincu à la fin qu'on ne pouvoit pas faire en Bretagne de conquête capable de compenser la dépense, la difficulté & le danger qu'elle entraîneroit ; en conséquence il y renonça, & prit la résolution de ne jamais retourner dans cette Isle; résolution dans laquelle il fut d'ailleurs obligé de persévérer, par le grand nombre de scènes terribles & sanglantes dans lesquelles il fut ensuite engagé sur le continent.

Depuis l'an 54. av. J. C. jusqu'à l'an 29. av. J. C.

Etat de la Bretagne après le départ de Jules-César.

Géoffroy Montmouth, l. 4. c. 11.

Après le départ de Jules-César, on trouve dans l'Histoire de la Bretagne un grand vuide de près de cent ans, qui ne peut être rempli d'aucune manière tolérable. L'imagination féconde de Géoffroi de Montmouth se trouve même en défaut dans cette occasion ; & tout ce qu'il dit des événements arrivés en Bretagne, pendant ce long espace de temps, est renfermé dans sept courtes phrases, dans lesquelles il se trouve peu d'instruction & encore moins de vérité. Il paroît que, dès le moment où les Bretons cessèrent d'avoir à craindre un ennemi étranger, ils recommencèrent leurs querelles intestines, & se firent la guerre les uns aux autres. Dans ces différends, dont nous connoissons quelques particularités, Cassibélan & ses Successeurs, ainsi que leurs sujets, les Castivellauniens conservèrent toujours leur ascendant, & réduisirent, sous leur obéissance, les Trinobantes, les Dobuniens & plusieurs autres Nations voisines. Ceux des peuples Bretons qui s'étoient soumis à César eurent le plus à souffrir dans ces guerres, probablement par ce motif. Trois d'entr'eux, sçavoir les Ancalites, les Bibrociens

Dio. l. 49. voyez chap. 3. sect. 1. §. 4. 6. 7. 10. 11.

& les Segonciatiens furent si complettement défaits, qu'ils perdirent leur nom & leur existence, comme Etats séparés, & qu'il n'en est plus fait ensuite mention dans l'Histoire. Cunobelin fut à plusieurs égards le plus illustre des Successeurs de Cassibélan, & l'un des Princes les plus puissants de ce temps. Il paroît être parvenu à un dégré de grandeur anciennement inconnu dans cette Isle, & avoir été Souverain de la plus grande partie de la Bretagne méridionale. Après sa mort, ses Domaines furent partagés entre la fameuse Cartismandua, Reine des Brigantes, sa veuve & ses deux fils Caractacus & Togodumnus, qui étoient les Princes les plus considérables de la Bretagne, lorsque les Romains y firent une nouvelle descente, sous l'Empereur Claude.

Depuis l'an 54. av. J. C. jusqu'en l'an 29. av. J. C.

Pendant ce long espace de 97 ans, qui s'écoula depuis la retraite de Jules César jusqu'à l'invasion de Claude, les Bretons ne furent point troublés par les ennemis étrangers, qui ne leur occasionnèrent même que peu d'alarmes. Tant que les Romains furent engagés dans des guerres civiles, & même pendant quelque temps encore après, ils négligèrent entièrement la Bretagne, & le Tribut qui avoit été imposé par César ne fut jamais payé. Lors même qu'Auguste fut devenu paisible possesseur de tout l'Empire Romain, il ne crut pas devoir entreprendre de descente en Bretagne, étant probablement détourné de ce projet par sa maxime favorite de *ne jamais pêcher avec un hameçon d'or*, c'est-à-dire de ne s'engager jamais dans aucune entreprise qui dût vraisemblablement être plus dispendieuse qu'utile. Cette conjecture est confirmée par l'observation faite par Tacite, qu'Auguste s'abstint de descendre en Bretagne d'après une mure délibération & par des principes de prudence. Mais, comme il en coutoit peu pour faire quelques menaces, Auguste fit plusieurs fois courir le bruit qu'il se proposoit une expédition dans cette Isle; particulièrement dans la sixiéme année de son règne, formant la vingt-cinquiéme avant le commencement de l'Ere chrétienne, époque à laquelle il se trouva dans la Gaule pour y régler le tribut de ce pays, il menaça de passer en Bretagne dans le même dessein. Mais ayant

Depuis l'an 54. av. J. C. jusqu'en l'an 12. de J. C. Auguste.

Sueton. vita August. c. 25.

Tacit. vita Agricolæ c. 13.

Dio. l. 49.

An. de J. C. 25. été rappellé subitement de ce pays par la guerre des Cantabres, ses menaces ne produisirent pas beaucoup d'effet sur les Princes Bretons. Environ quatre ans après, l'Empire Romain étant fort tranquille, Auguste menaça de nouveau de descendre en Bretagne, & plusieurs des Nations de cette Isle furent si intimidées de ces menaces, qu'elles envoyèrent des Ambassadeurs à ce Prince pour l'assurer de leur soumission & lui promettre
Dio. l. 53. qu'elles payeroient le tribut stipulé; mais ces engagements n'ayant été fidélement remplis que par un petit nombre de Chefs qui recherchoient la faveur & la protection de Rome, Auguste fut obligé de menacer une troisiéme fois d'aller s'emparer de cette Isle; dessein que la révolte des Biscayens & de quelques autres Nations l'empêcha d'exécuter. C'est à ces expéditions, qu'Auguste se proposoit de faire en Bretagne ou plutôt dont il menaçoit le pays, que ces vers ci-dessous cités d'Horace, le Poëte favori de ce grand Empereur, font incontestablement allusion; ils montrent au moins que ces expéditions étoient le sujet des entretiens de la Cour impériale *. Mais quoique cet Empereur ne soit jamais descendu effectivement dans la Bretagne, ou même qu'il n'en ait jamais réellement eu le dessein, il tira cependant de ce projet des profits considérables, résultants en partie des présents & des tributs de quelques-uns des Princes Bretons qui cultivoient son amitié, & en partie de
Strabon. l. 4. certaines taxes qu'il imposa sur tous les biens exportés ou du continent dans cette Isle, ou de cette Isle dans le continent.

An. de J. C. 15. Tibere. Tibère, gendre & successeur d'Auguste, tint la même conduite que lui à l'égard de la Bretagne, en acceptant les présents, les

* Cælo tonantem credidimus Jovem
Regnare; præsens divus habebitur
Augustus, adjectis Britannis
Imperio. L. III. Ode 5.

Te belluosus, qui remotis
Obstrepit oceanus Britannis,
Te non paventis funera Galliæ,
Duræque tellus audit Iberiæ. L. IV. Ode 14.

Serves iturum Cæsarem in ultimos
Orbis Britannos. L. I. Ode 35.

taxes & les tributs qu'on lui apportoit volontairement, & en s'abstenant de commettre des hostilités. Il paroît que, sous le règne de cet Empereur, la bonne intelligence régna entre les Romains & les Bretons, & que ces deux peuples se rendirent mutuellement des services. En effet, lorsque plusieurs vaisseaux de la flotte de Germanicus, qui avoient été dispersés par une tempête terrible, eurent fait naufrage sur les côtes de la Bretagne, les petits Princes de ce pays reçurent & traitèrent les soldats Romains avec beaucoup de bonté, & les renvoyèrent à leur Général.

An. de J. C. 15.
Tacit. vita Agric. c. 13.
Tacit. annal. l. 2. c. 23.

Caligula, neveu & successeur de Tibere, forma le dessein de descendre en Bretagne, si l'on peut appeller dessein rien de ce qui entra dans une tête si désordonnée. Il rencontra dans sa marche Adminius, Prince Breton, qui ayant été chassé de l'Isle par Cunobélin, son propre père, se soumit alors à l'Empereur, avec le petit nombre de ceux qui s'étoient attachés à son malheureux sort. Caligula s'enorgueillit autant de cette démarche d'Adminius, que si toute l'Isle & tous ses Princes avoient reconnu son autorité. Les lettres qu'il écrivit à Rome dans cette occasion sont pleines des expressions les plus fastueuses sur son prodigieux succès, & il commanda à ceux qui les portoient, de se rendre au Sénat & de les remettre aux Consuls dans le temple de Mars, lorsque tous les Sénateurs y seroient rassemblés. Quand il fut parvenu au bord de la mer qui est en face de la Grande-Bretagne, avec une armée de 200,000 hommes, il se conduisit de la manière la plus bizarre & la plus ridicule; car, ayant rangé ses troupes en ordre de bataille sur le rivage avec toutes les balistes & autres machines de guerre, il s'embarqua à bord d'une galère, fit voile pendant quelque temps, & étant ensuite revenu subitement, il donna le signal du combat. Mais, aucun ennemi n'ayant paru, il commanda à ses soldats de ramasser des coquilles sur le rivage; il leur accorda les plus grands éloges, il les récompensa avec prodigalité pour ce fameux service; & ces coquilles, qu'il appelloit les dépouilles de l'Océan conquis, furent envoyées à Rome par ce Prince, pour être les principaux ornements du

An. de J. C. 40.
Caligula.
Sueton. in C. Calig. c. 44.

triomphe mérité par ce glorieux exploit. Tel étoit le composé de lâcheté, de vanité, de folie & de démence qui formoit ce puissant Maître du monde!

An. de J. C. 40.
Sueton. in C. Calig. c. 46.
Dio. l. 59. p. 659.

An. de J. C. 43.
Claude envoye une armée en Bretagne.

Mais le moment approchoit réellement où la Bretagne alloit être sérieusement conquise & soumise au même joug que toutes les autres Nations, c'est-à-dire, au pouvoir presque sans bornes des Romains. Ce fut un de ses propres enfants, dégénéré & factieux, qui attira sur elle cette calamité. C'étoit alors l'usage parmi les personnes, d'un rang distingué, qui étoient chassées ou obligées de fuir de cette Isle, d'aller chercher un asyle à Rome. Un de ces bannis, nommé Béricus, qui avoit été expulsé de sa patrie pour cause de sédition, persuada à l'Empereur Claude, successeur de Caligula, d'essayer de conquérir la Bretagne. Cette entreprise ayant été résolue, Aulus Plautius, homme Consulaire & très-distingué par sa sagesse & sa valeur, eut ordre de faire passer une armée considérable de la Gaule dans la Bretagne, & de commencer la guerre, avec injonction, dans le cas où il éprouveroit une vigoureuse résistance, d'en avertir l'Empereur, afin qu'il pût venir à son secours. Les soldats témoignèrent beaucoup de répugnance à s'embarquer dans cette expédition, qu'ils appelloient une guerre à faire au-delà des limites du monde; tant la Bretagne étoit encore peu connue à la plus grande partie des Romains, & tant ils entretenoient dans leurs esprits des idées effrayantes du pays & de ses habitans. Plautius ayant à la fin déterminé les soldats à le suivre, il les partagea en trois corps distincts qui arrivèrent tous sans accident sur la côte Britannique, & descendirent sans opposition. Cette armée consistoit en quatre légions complettes formant environ 5000 hommes avec leurs troupes auxiliaires & leur cavalerie, & elle étoit commandée, sous le Général, par Vespasien qui fut ensuite Empereur, par Sabinus son frère, & par d'autres excellents Officiers.

Sueton. in C. Claud. c. 17.

Dio. l. 60.

Voyez l'appendix n° 8.

Les Bretons ne font pas les préparatifs convenables.

Les Princes Bretons ne paroissent point avoir assez redouté le danger auquel ils étoient exposés dans cette occasion, ni avoir fait des préparatifs suffisants pour leur propre défense. Nous ne voyons pas qu'ils ayent formé de confédération, élu de Com-

mandants en chef, ni levé aucune armée pour garder leurs côtes. Il eſt certain qu'ils avoient été avertis de cette expédition avant qu'elle eut lieu; mais ils ſe flattoient probablement eux-mêmes qu'elle ſe termineroit par de vaines menaces ou de quelque manière auſſi ridicule que celle de Caligula. Ce fût auſſi un grand malheur pour les Bretons que leur grand Prince Cunobelin n'exiſtât plus alors, & que ſes domaines fuſſent partagés entre Cartiſmandua, ſa veuve, & ſes deux fils Caractacus & Togodamnus, qui n'agirent pas avec cette union que leur danger commun & leur proche parenté exigeoient. Cependant ces deux Princes armèrent leurs ſujets reſpectifs, formèrent la réſolution de ſe tenir ſur la défenſive, & ſe flattèrent de prolonger la guerre juſqu'à l'hiver, pendant lequel ils eſpéroient que le Général Romain retourneroit dans les Gaules avec ſon armée, ainſi que Jules-Céſar l'avoit fait.

An. de J. C. 43.

Dio. l. 60.

Différentes actions entre les Bretons & les Romains.

Aulus Plautius, n'ayant pas trouvé de réſiſtance en deſcendant en Bretagne, & ne voyant aucun des peuples de cette Iſle ſur le bord de la mer, fit avancer ſon armée dans l'intérieur des terres pour y chercher les Bretons qui étoient ſous les armes. Il eut inconteſtablement pour guide dans cette marche Bericus qui connoiſſoit le pays, & qui le conduiſit ſur le territoire où ſe trouvoient ſes amis & ceux qui étoient attachés à ſon parti, ce qui paroît avoir été parmi les Cattivellauniens & les Dobuniens (1). Plautius conduit par ce guide, atteignit d'abord & défit enſuite Caractacus, dont ſon frère Togodumnus partagea bientôt le ſort. Après ces deux ſuccès & la retraite de l'armée Bretonne, une partie des Dobuniens ſe ſoumit aux Romains. Ceux qui prirent ce parti furent probablement les ſujets de Cogidunus qui fut ſi avant dans les bonnes graces de Claude & des Empereurs ſes ſucceſſeurs, tant parce qu'il s'étoit ſoumis un des premiers, que parce qu'il reſta fermement attaché à leurs intérêts. Plautius, ayant laiſſé une garniſon dans ces parties ſoumiſes à la Bretagne pour y aſſurer ſes conquêtes, avança plus loin, dans le deſſein de pourſuivre les Bretons qui s'étoient

(1) Voyez Chap. III. Sect. I. §. 19. 11.

An. de J. C. 43. refugiés au-delà d'une rivière qu'ils s'imaginoient que les Romains ne pourroient point traverser, parce qu'il n'y avoit pas de pont. Mais ils se trompèrent à cet égard. Le Général Romain commença par la faire passer aux Germains auxiliaires de son armée, qui étoient de si habiles nageurs, qu'ils pouvoient traverser à la nage avec leurs armes les fleuves les plus rapides. A la vérité ces Germains n'attaquèrent pas les Bretons; mais ils leur firent beaucoup de mal en blessant un grand nombre de leurs chevaux de char & en leur coupant les jarrets. Bientôt après, le célèbre Vespasien & son frère Sabinus, à la tête d'un corps considérable de troupes, traversèrent la rivière, & surprirent beaucoup d'ennemis qu'ils tuèrent. Mais telle fut la fermeté des malheureux Bretons qu'ils n'abandonnèrent leur terrein qu'après avoir été défaits le jour suivant dans une action générale où l'on se battit de part & d'autre, avec tant de bravoure, que la victoire fut douteuse pendant quelque temps. C. Sidius Geta, qui fut une fois en grand danger d'être pris, contribua tellement au gain de cette victoire, qu'on lui accorda les honneurs du triomphe, quoiqu'il n'eût pas encore été Consul. Après cette grande défaite, les Bretons se retirèrent vers le côté septentrional de la Tamise qu'ils traversèrent dans un endroit où les eaux stagnantes & les marais formés par le débordement de la rivière & le défaut de culture du pays, rendoient le passage difficile & dangereux. Mais rien ne pouvoit arrêter les progrès des Romains après leur victoire. Les Germains ayant suivi les traces de l'ennemi, & le reste de l'armée ayant passé sur un pont qui n'étoit guères plus haut que la rivière, ils mirent une seconde fois les Bretons en déroute; mais, en poursuivant les fuyards avec trop d'ardeur, ils tombèrent dans des fondrières impraticables, & perdirent eux-mêmes beaucoup de monde. Dio. l. 60.

A. Plautius se retire au-delà de la Tamise.

Le Général Romain observant que, quoique les Bretons eussent éprouvé tant de défaites, & que Togodumnus, l'un de leurs Princes, eut péri, ils ne perdoient cependant point courage, & ne faisoient pas de proposition de paix, ni de soumission, crut devoir faire connoître à l'Empereur la situation des

des affaires de la Bretagne, & l'inviter à venir lui-même pour faire finir la guerre; il s'en retourna donc avec son armée vers la partie méridionale de la Tamise, & se tint sur la défensive, tant pour ne pas rester exposé lui-même à quelque désastre, que pour n'être pas contraint de terminer la guerre avant l'arrivée de l'Empereur.

An. de J. C. 43.

Id. ibid.

Dès que Claude eut reçu cette nouvelle, il confia le soin de Rome & de l'armée à Vitellius, son Collegue dans le Consulat, & s'étant embarqué à Ostie, il fit voile pour Marseille. Il alla par terre de cette Ville à Boulogne, & s'y embarqua pour se rendre dans la Bretagne, où il arriva sain & sauf au milieu de l'armée qu'il y avoit, & dont il prit le commandement. Un des anciens Historiens, dont le récit de ces faits est principalement tiré, rapporte « que l'Empereur traversa la Tamise, défit » les Bretons, prit Camulodunum, capitale de Cunobelin, & » réduisit sous son autorité un grand nombre de nouveaux » sujets, dont les uns y furent contraints par force, & les » autres se rendirent d'eux-même ». Mais Suétone nous dit « que » Claude arriva dans la Bretagne, & qu'une partie de l'Isle se » soumit, peu de jours après son arrivée, sans qu'il y eut de » combat ni de sang répandu ». Ce dernier récit est confirmé par l'inscription citée ci-dessous *. Quoi qu'il en soit, Claude ayant reçu les témoignages de soumission de ceux des Etats & Princes qui furent forcés ou qui étoient disposés à lui en donner, nomma Aulus Plautius, premier Gouverneur de cette nouvelle province, avec ordre de continuer la guerre, & il se hâta de

Claude arrive en Bretagne.

Dio. Cass. l. 60.

Sueton. in C. Claud. c. 17.

* TI. CLAVDIO CÆSARI
AVGVSTO
PONTIFICI MAXIMO TR. P. IX.
COS. V. IMP. XVI. P. P.
SENATVS POPVL. Q. R. QVOD
REGES BRITANNIÆ ABSQ.
VLLA JACTURA DOMVERIT
GENTESQVE BARBARAS
PRIMVS INDICIO SVBEGERIT.

Voyez les Voyages de Wright. pag. 293.

An. de J. C. 43.

Sueton. in Claud. c. 17.

retourner à Rome, où il entra en triomphe, moins de six mois après son départ de cette Ville. Il nomma aussi Vespasien pour commander en second dans la Bretagne, & pour aider Plautius dans le Gouvernement de cette nouvelle province & dans la conduite de la guerre. Ce grand Général acquit beaucoup de gloire dans ce poste, & il y posa les fondements de la réputation & de la grandeur où il devoit parvenir par la suite. A la tête d'une division de l'armée Romaine, il fit la guerre aux Bretons Belgiques qui habitoient les bords de la mer depuis Kent jusqu'à Finistère. Dans le cours d'un petit nombre d'années, il y livra deux ou trois combats à l'ennemi, réduisit l'isle de Wight, & subjugua les Belges & les Deurotriges, deux des plus puissantes nations de cette contrée. Plautius continua la guerre avec l'autre division de l'armée contre les Bretons qui habitoient l'intérieur du pays, & qui étoient encore commandés par le brave Caractacus. Nous n'avons point de récit détaillé des exploits de Plautius; mais nous sçavons en général qu'il fit la guerre aux Bretons avec succès, & que lorsqu'il fût rappellé de son Gouvernement, il reçut l'honneur d'une ovation ou d'un petit triomphe, dans lequel l'Empereur marcha à sa gauche en montant au Capitole.

Tacit. vitâ Agric. c. 13.

Sueton. in Fl. Vespas. c. 4.

Eutrop. l. 7. c. 8.

Dio. l. 60. Sueton. in Claud. c. 24. Eutrop. l. 7. c. 8.

An. de J. C. 50.

Ostorius Gouverneur de la Bretagne.

Aulus Plautius ayant été rappellé l'an 47 de l'Ere chrétienne, la conduite des affaires dans cette Isle paroît avoir été confiée aux Légats ou Commandants des légions jusqu'en l'an 50, époque où Ostorius Scapula, Général consulaire, fut nommé Gouverneur de la province Romaine en Bretagne. Il paroît probable que les Bretons remportèrent quelques avantages dans cet intervalle; car lorsqu'Ostorius arriva en Bretagne, il trouva tout dans une grande confusion, & il vit l'ennemi pillant le territoire des Alliés des Romains. Ces Bretons portés au pillage, agissoient avec la plus grande hardiesse, parce qu'ils imaginoient qu'un nouveau Général ne seroit guères disposé à se mettre en campagne pendant l'hiver, à la tête de troupes qu'il ne connoissoit pas encore. Mais ils se trompèrent à cet égard. Car Ostorius sentant que l'activité & l'intrépidité que montre un Général, au moment où il prend le commandement, contribuent

Tacit. vitâ Agricol. c. 13.

beaucoup à lui faire une réputation, & à répandre la terreur parmi ses ennemis, fit marcher sur le champ ses troupes contre ceux qui se livroient au pillage, & les défit en en faisant un grand massacre. Dans la vue de protéger à l'avenir les provinces contre de nouvelles incursions, ce prudent Général éleva une chaîne de forts le long des bords des rivières de Nen & de Severn. Enfin pour les préserver de commotions intérieures, il ordonna à tous ceux qui lui étoient suspects, soit sujets, soit alliés, de lui remettre leurs armes.

An. de J. C. 50.

Tacit. Annal. l. 12. c. 30.

Ce dernier procédé devint l'occasion d'une nouvelle guerre. Car les Icéniens (1) qui avoient été des premiers à former un Traité d'alliance avec les Romains, & qui n'avoient rien souffert dans toutes les dernières guerres, aimèrent mieux se révolter que remettre leurs armes, & ayant reçu le renfort de plusieurs nations voisines, ils levèrent une armée considérable qu'ils firent camper dans un endroit défendu par un fossé & inaccessible à la cavalerie. Ostorius connoissant le grand avantage de la célérité dans de pareilles occasions, rassembla les troupes les plus proches, & ayant ordonné à sa cavalerie de descendre & de combattre à pied, il attaqua les révoltés dans leurs retranchements. Le combat fut pendant quelque temps opiniâtre & sanglant; mais la confusion s'étant mise à la fin parmi les Bretons, ils s'embarrassèrent les uns les autres dans leur propre enceinte, & furent entièrement défaits. Cet échec força plusieurs autres Nations qui étoient encore indécises si elles feroient la guerre ou la paix, à rester en repos. Pour prévenir de pareilles revoltes, & tenir en respect le pays voisin, Ostorius établit une nombreuse colonie de Vétérans à Camulodunum, maintenant Malden en Essex.

An. de J. C. 51.

Ostorius soumet les Icéniens.

Id. ibid.

Après qu'Ostorius eut ainsi rendu la tranquillité à la province Romaine située au sud-est de la Bretagne, & qu'il eut pourvu à sa sûreté, il conduisit ses troupes à l'ouest, & ayant dans sa marche défait une nombreuse armée de Ceangiens (2), il arriva

Ostorius appaise une sédition chez les Brigantes.

(1) Les Icéniens habitoient les Comtés de Suffolk, de Norfolk, de Cambridge & d'Huntington. Voyez Chap. III. sect. I.

(2) Voyez Chap. III. sect. I.

An. de J. C. 51.

à peu de distance de la mer qui baigne la côte d'Irlande. Mais il en fut bientôt rappellé par la nouvelle de quelques troubles survenus parmi les Brigantes alliés des Romains (1). Il les fit cesser en peu de temps & sans beaucoup de peine, & rétablit la tranquillité dans cette contrée, en faisant mettre à mort un petit nombre des plus séditieux des révoltés, & en pardonnant à tout le reste.

Tacit. Annal. l. 12. c. 32.

Guerre entre les Romains & les Silures.

Peu de temps après Ostorius eut à combattre des ennemis plus courageux, sçavoir les Silures (2), peuple naturellement brave & si passionné pour la liberté, qu'il n'y avoit que la force qui put le réduire sous le joug. Ils étoient alors devenus plus confiants dans leurs propres forces, plus hardis & plus redoutables à leurs ennemis, au moyen de ce qu'ils étoient soutenus par l'expérience & la valeur de leur Général, le fameux Caractacus, qui ayant perdu la plus grande partie de ses propres domaines, s'étoit mis volontairement à la tête de ce peuple courageux, dans le dessein de faire un nouvel effort pour délivrer son pays. Ce Prince avoit sur le Général Romain l'avantage de connoître mieux le théâtre de la guerre, & il en profita en la transportant dans le pays des Ordovices (3), & en choisissant pour champ de bataille un terrein qui étoit, à tous égards, favorable à sa propre armée, & incommode à ses ennemis. « Ce terrein fut le sommet d'une montagne extrêmement roide, » & il y éleva des murs de pierre pour remparts dans les endroits » où les côtés en étoient inclinés & accessibles. Il y avoit au » pied de la montagne une rivière qu'il étoit dangereux de passer » à gué, & on y plaça un détachement d'hommes pour garder » ses retranchements». Il y a dans le Shropshire près du confluent du Colun & du Teme, une colline nommée Caercaradoc, de *Caradoc*, nom Breton de Caractacus, qui répond exactement à cette description de Tacite, & où on distingue encore

Tacit. Annal. l. 12. c. 33.

Camden Britannia, p. 647.

(1) Voyez Chap. III. sect. I. les Brigantes habitoient l'Yorckshire, &c.

(2) Voyez Chap. III. sect. I. les Silures étoient les anciens habitans de la partie méridionale du pays de Galles.

(3) Voyez Chap. III. sect. I. les Ordovices habitoient la partie septentrionale du pays de Galles.

les vestiges de tous ces remparts & de tous ces retranchements. Ce fut dans ce lieu que les armées des Romains & des Bretons se rencontrèrent. Dès que Caractacus vit approcher l'ennemi, il rangea ses troupes en ordre de bataille, & parcourut tous les rangs en criant d'une voix haute & avec intrépidité, « que c'étoit à compter de ce jour & de ce combat » que les Bretons devoient dater le recouvrement de leur liberté » ou l'abolition éternelle de leur servitude ». Il invoqua aussi les ombres de leurs héroïques Ancêtres qui avoient chassé César le Dictateur, & à la valeur desquels ils devoient l'avantage d'être exempts de payer des tributs à Rome, d'être affranchis des haches des Romains, & de voir leurs enfants délivrés du danger de la prostitution. Les Chefs de plusieurs tribus secondèrent l'ardeur de leur Général, & s'efforcèrent de la faire passer dans les cœurs de ceux à qui ils commandoient. Toute l'armée enflammée par l'exemple & les discours de ses Chefs, jura solemnellement de vaincre ou de mourir, & se prépara ensuite à aller à la charge, en poussant les cris les plus terribles & les plus effrayants.

An. de J. C. 51.

Tacit. Annal. l. 12. c. 34.

Bataille entre les Romains & les Silures.

Le Général Romain ayant remarqué la profondeur de la rivière, la roideur de la montagne, la force des remparts, & la joie bruyante de l'ennemi fut un peu déconcerté d'une pareille réunion de dangers. Mais ses Officiers & ses Soldats montrant beaucoup d'ardeur & d'impatience pour combattre, il les conduisit à la charge. Ceux-ci traversèrent la rivière sans beaucoup de peine; mais en montant la colline, la grêle de traits qu'ils essuyèrent, leur fit perdre beaucoup de monde. Pour s'en garantir, ils formèrent une testudo ou une écaille de tortue militaire, en tenant au-dessus de leurs têtes leurs boucliers joints ensemble & serrés les uns contre les autres; sous cet abri ils approchèrent du rempart qui leur avoit paru de loin plus redoutable qu'il ne l'étoit réellement; car n'étant construit qu'en pierres détachées, il fut aisément démoli, & les Romains l'ayant renversé, combattirent l'ennemi corps à corps. Les Bretons étant incapables de soutenir le choc, se retirèrent lentement vers le sommet de la montagne, & furent suivis de près par les Ro-

An. de J. C. 51.

mains. Il y eut alors une nouvelle action où l'on se battit avec la plus grande fureur, mais d'une manière fort inégale. Car les arcs & les fléches des Bretons qui n'avoient pas d'armure défensive, ne pouvoient résister dans un combat corps à corps, aux glaives & aux javelots des légionaires, ainsi qu'aux grands sabres & aux piques des troupes auxiliaires. Les Bretons furent donc promptement rompus & défaits avec un grand massacre. La femme & la fille de Caractacus furent faites prisonnières sur le champ de bataille, & ses frères se rendirent aussi-tôt après le combat.

Tacit. annal. l. 12. c. 35.

An. de J. C. 52.

Caractacus est conduit prisonnier à Rome.

L'infortuné Caractacus échappa dans cette funeste journée, mais ce ne fut que pour essuyer de nouveaux malheurs; car s'étant réfugié dans la Cour de Cartismandua, Reine des Brigantes, cette atroce belle-mère le livra tout enchaîné au vainqueur qui l'emmena prisonnier à Rome avec toute sa famille. Ce Prince étoit depuis long-temps célèbre dans toutes les isles Britanniques & dans le continent voisin, pour la noble résistance qu'il avoit faite en défendant son pays. Sa renommée étoit parvenue en Italie & à Rome même, & elle y avoit excité dans tous les cœurs le plus ardent désir de voir le Héros qui avoit défié pendant 9 ans les armes Romaines. L'Empereur fier de posséder un semblable prisonnier, se détermina à rendre son entrée à Rome aussi solemnelle & aussi publique qu'il seroit possible. Le jour fixé pour cette cérémonie, le peuple fut convoqué pour le voir comme un objet d'admiration. Les troupes Prétoriennes furent rangées sous les armes, & l'Empereur & l'Impératrice s'assirent sur deux tribunaux élevés. Les serviteurs & les sujets du Roi Breton, revêtus de leurs habillements militaires & portant des chaînes d'or & les autres dépouilles qui avoient été prises à ses voisins, à la guerre, parurent les premiers, ils furent suivis de ses frères, de sa femme, de sa fille, & enfin Caractacus lui-même termina la marche. Tous les autres prisonniers paroissoient consternés de leur malheur; mais Caractacus conserva un air fier & intrépide, sans jetter un seul regard de suppliant, ou sans prononcer une seule parole pour implorer la clémence du Vainqueur. Lorsqu'il fut

arrivé devant le thrône Impérial, il adressa à Claude le discours noble & sage qu'on va lire :

An. de J. C. 52.

Tacit. Annal. l. 12. c. 36.

Discours de Caractacus à Claude.

« Si ma modération dans la prospérité, ô Claude! eut été » aussi distinguée que ma naissance & ma fortune, je serois » entré dans cette Ville comme ami & non comme prisonnier ; » & vous n'auriez pas dédaigné l'amitié d'un Prince descendu » d'Ancêtres aussi illustres, & gouvernant un aussi grand nombre » de Nations. J'avoue que ma situation présente est honorable » pour vous & humiliante pour moi. Je possédois dernièrement » des sujets, des chevaux, des armes & des richesses. Pouvez-» vous être surpris que je me sois efforcé de les conserver? » Romains, si vous aspirez à parvenir à la Monarchie univer-» selle, toutes les Nations doivent-elles, pour satisfaire votre » désir, se soumettre volontairement à la servitude? Si je m'é-» tois rendu sans résistance, combien cette bassesse auroit » diminué la gloire de mes vainqueurs? Maintenant si vous » vous décidez à me faire périr, mon histoire sera bientôt » ensevelie dans l'oubli; mais si vous croyez convenable de me » laisser la vie, mon existence sera un monument durable de » votre clémence ». Il est très-honorable pour Claude, d'avoir été si charmé de la hardiesse de cet illustre prisonnier, qu'il lui pardonna, ainsi qu'à toute sa famille, & qu'il leur fit ôter sur le champ leurs fers.

Id. ibid. c. 37.

Cette dernière victoire remportée sur les Silures, & la captivité de Caractacus, ne causèrent pas peu de joie à Rome. Le Sénat s'étant assemblé à cette occasion, on prononça beaucoup de discours pompeux. Quelques-uns des Sénateurs déclarèrent « que la prise de Caractacus étoit un événement non moins » glorieux que les anciennes prises de Siphax, par Publius Scipion, » de Persès, par Lucius Paulus, ou de tous les autres Rois faits » prisonniers par aucun des plus grands Généraux, & présentés » enchaînés au peuple Romain ». Tant une victoire remportée sur ce Chef & sur les courageux Bretons, parut importante aux Conquérants de l'univers! Le Sénat décerna à Ostorius les ornements du triomphe, comme une nouvelle preuve de sa satisfaction.

Joie que procure à Rome la victoire remportée sur les Silures.

Id. ibid. c. 38.

An. de J. C. 52. Malheurs d'Ostorius.

Jusques-là toutes les entreprises d'Ostorius en Bretagne avoient réussi; mais la fin de son commandement & de sa vie ne fut pas si heureuse. Quoique les Silures eussent perdu beaucoup de monde dans le dernier combat, cependant leur courage n'étoit pas diminué, & leurs cœurs étoient encore plus enflammés que jamais par le ressentiment & le désir de la vengeance. Ayant attaqué à l'improviste le Maréchal du camp & les cohortes légionnaires qui étoient occupées à construire des forts dans leur contrée, ils tuèrent le Maréchal lui-même, huit centurions, & un grand nombre de leurs plus braves soldats; & ils auroient remporté une victoire plus complette, si les Romains n'avoient pas reçu très-heureusement du secours des garnisons voisines. Peu de temps après cet événement, les Bretons défirent encore les Romains qui étoient allé faire du fourage, les troupes qui les gardoient, & d'autres qui étoient venues pour les soutenir. Cette nouvelle attaque obligea le Général de détacher les légions & de marcher au secours de ses soldats qui étoient en fuite, ce qui amena un engagement général, dans lequel les Bretons furent à la fin obligés de céder; mais ils se retirèrent avec peu de perte, à la faveur de l'approche de la nuit. En un mot, les Silures ayant été encore plus aigris par le propos suivant, qu'on dit être échappé à Ostorius dans un moment de fureur, sçavoir; « que leur nom » alloit être entièrement éteint comme celui des Sugambriens, » qui avoient tous été ou tués ou transplantés dans les Gaules ». Ils ne laissèrent point de relâche ni à Ostorius, ni à son armée, & les fatiguèrent jour & nuit par des escarmouches, des embuscades & des surprises. Dans une d'elles ils enlevèrent deux cohortes d'auxiliaires qui pilloient le pays, & ils s'efforcèrent d'exciter une révolte générale, en en partageant les captifs & les dépouilles, lorsqu'Ostorius mourut de chagrin & de désespoir, ce qui occasionna une joie inexprimable à ses ennemis.

Tacit. Annal. l. 12. c. 38. 39.

An. de J. C. 53. Aulus Didius Gouverneur de la Bretagne, continue la guerre contre les Silures.

Dès que l'Empereur reçut la nouvelle de la mort de son Lieutenant en Bretagne, il nomma sur le champ Aulus Didius pour être son successeur, sentant bien de quelle importance il étoit de ne pas laisser long-temps cette Province sans un Gouverneur

verneur principal, dans l'incertitude où l'on étoit alors de la conſerver. Mais, quoique Didius eût fait toute la diligence poſſible pour venir prendre poſſeſſion de ſon Gouvernement, il trouva beaucoup de déſordre à ſon arrivée : les Silures avoient défait la légion commandée par Manlius Valens, & faiſoient des excurſions de tous côtés ſur le territoire des Romains & de leurs Alliés. An. de J. C. 53.

Didius arrêta bientôt ces incurſions. Quoique le courage & l'animoſité des Silures les rendiſſent déjà des ennemis très-formidables, ils étoient devenus alors encore plus redoutables en acquérant de nouveaux Alliés & un nouveau Chef. Ce Général étoit Venuſius, Commandant des Huicciens (1), qui, après Caractacus, étoit le plus fameux de tous les Princes Bretons de ſon temps pour ſes talents militaires. Il avoit été ami & Allié fidéle des Romains; mais il avoit abandonné leur parti par les motifs ſuivants. Venuſius avoit épouſé Cartiſmandua, Reine des Brigantes, qui étoit auſſi alliée des Romains. Ce mariage fut très-funeſte aux parties elles-mêmes, à leur pays & aux Romains. Tous ces malheurs vinrent de la légèreté criminelle de la Reine, qui excita la jalouſie de ſon mari. Ces diſſenſions domeſtiques dégénérèrent enfin en une guerre civile que les Romains leur laiſsèrent pendant quelque temps conduire eux-mêmes, ſans ſe déclarer pour aucun parti. Mais Cartiſmandua ayant remporté quelques avantages, & tenant dans ſes mains le frère & les autres parents de Venuſius, imagina qu'elle n'étoit plus dorénavant obligée de reſpecter les apparences ni l'opinion du monde. En conſéquence elle épouſa publiquement Vellocatus qui portoit ſon armure & étoit ſon amant. Cette action ſcandaleuſe indigna les Brigantes, ſes ſujets, qui ſe révoltèrent ſi généralement, que la Reine fut en grand danger de tomber dans les mains de ſon premier mari qui étoit courroucé & furieux. Dans cette extrémité, elle implora l'aſſiſtance des Ro-

(1) Voyez Chap. III. ſect. I. les Huicciens habitoient le Warvickshire & le Worceſtershire.

An. de J. C. 53. mains à qui elle avoit rendu service, en trahissant Caractacus, & qui envoyèrent quelques troupes à son secours. Cette conduite porta naturellement Venusius à abandonner leurs intérêts, & à se mettre lui-même à la tête de ces Bretons qui combattoient pour la défense de leur pays. Didius qui n'avoit plus l'activité de la jeunesse, fit conduire par ses Lieutenants la guerre qui se faisoit entre les Romains & Cartismandua d'un côté, & les Bretons & Venusius de l'autre. Elle dura pendant un temps considérable avec des succès variés; mais à la fin Cartismandua se trouva elle-même obligée de laisser son Royaume en la possession du mari qu'elle avoit offensé.

Tacit. Annal. l. 12. c. 40. Id. hist. l. 3. c. 45.

An. de J. C. 54.

Néron.

Tandis que ces événements se passoient en Bretagne, Claude mourut & fut remplacé par Néron. Pendant les trois premières années du règne de ce nouvel Empereur, Aulus Didius continua d'être Propréteur dans cette Isle; mais il se contenta lui-même de réprimer les incursions de l'ennemi, sans essayer d'étendre ses conquêtes. Néron, le plus capricieux & le plus abominable des Tyrans, se proposoit de retirer entièrement les troupes Romaines de la Bretagne, où elles avoient été dernièrement si tourmentées. Mais il fut détourné de ce dessein par la crainte d'être regardé comme un détracteur de la gloire de Claude son père, dont il avoit la prétention de respecter beaucoup la mémoire.

Sueton. in Ner. c. 18.

An. de J. C. 57.

Veranius, Gouverneur de la Bretagne.

Aulus Didius fut remplacé dans le Gouvernement de la province Romaine en Bretagne, par Veranius, homme très-estimé pour sa vertu & l'austérité de ses mœurs. Celui-ci ne fit rien de très-mémorable dans cette Isle; car, après avoir seulement fait un petit nombre de courtes incursions dans le territoire des Silures, il fut enlevé par la mort dans moins d'un an après son arrivée. Il parut alors, par le ton singulier de son testament, qu'il n'avoit pas été si exempt d'ambition, de vanité & d'amour de la faveur de la Cour qu'on l'avoit imaginé; car, après avoir prodigué la flatterie au Tyran dans cet écrit, il y ajoute « que » si sa vie eut été prolongée de deux ans, il auroit soumis toute » la Bretagne à son autorité ». Vaine jactance, dont la réussite n'étoit pas vraisemblable!

Tacit. Annal. l. 14. c. 29.

An. de J. C. 59.

Suetonius Paulinus soumet Anglesey.

Après Veranius, on vit Suetonius Paulinus, l'un des plus

célèbres Généraux de ce temps, & le grand rival du fameux Corbulon pour la réputation militaire & la popularité. Il étoit très-jaloux d'éclipser la gloire que Corbulon avoit dernièrement obtenue par ses conquêtes en Arménie, en en faisant de plus grandes dans la Bretagne. Dans les deux premières années de son gouvernement, toutes ses entreprises furent couronnées par le succès; il obligea plusieurs tribus Bretonnes de se soumettre, & établit plusieurs garnisons pour les retenir dans l'obéissance. Encouragé par ce succès, Suetonius, dans la troisiéme année de son gouvernement, s'engagea dans une entreprise plus importante. Ce fut la conquête de l'isle d'Anglesey, qui étoit alors une espéce de lieu sacré, la résidence de l'Archi-Druide, & l'asyle de tous les ennemis du gouvernement Romain. Suetonius, ayant fait marcher son armée vers le bord de la mer, fit passer dans l'isle son infanterie sur des bateaux à fond plat & destinés à cet effet, & sa cavalerie en lui ordonnant d'aller tantôt à gué, tantôt à la nage. A sa descente, il trouva les Bretons rangés en ordre de bataille & prêts à la livrer. Cette armée présentoit un aspect fort étrange. Car, outre les hommes destinés à combattre, il y avoit beaucoup de femmes, revêtues d'habillements funébres, déchevelées, portant des torches à la main, courant çà & là avec frénésie, comme des Furies dans leur plus grand transport de rage. Il y avoit en outre un grand nombre de Druides placés autour de l'armée, tenant leurs mains levées vers le ciel, & vomissant les plus affreuses imprécations contre leurs ennemis. Ce spectacle horrible remplit d'abord de consternation les soldats Romains, & ils restèrent pendant quelque temps immobiles, & en butte aux traits des Bretons. Mais les discours encourageants de leur Général & de leurs Officiers, les ayant fait sortir enfin de cette crainte honteuse, il avancèrent à la charge, & dispersèrent promptement l'armée Bretonne. Suetonius usa cruellement de cette victoire, en ne se contentant pas de brûler leurs bois sacrés & de démolir leurs autels, mais en faisant périr les Druides mêmes dans les flammes qu'ils avoient allumées.

An. de J. C. 59.

Id. ibid.

An. de J. C. 61.

Tacit. Annal. l. 14. c. 30. Vita Agric. c. 14.

Pendant que Suetonius étoit ainsi occupé dans l'isle d'Anglesey,

Révolte des Bretons.

An. de J. C. 61.

il se préparoit un orage terrible contre lui dans la Bretagne. Beaucoup de causes concoururent à le rendre violent & universel. Ces Bretons qui avoient été contraints de se soumettre à l'autorité des Romains, conservoient encore le souvenir & le regret de leur ancienne liberté, & ils souffroient très-impatiemment un joug qui devenoit de jour en jour plus pesant & plus dur par l'insolence, la débauche & l'avarice des Officiers & des soldats Romains. Quelques-uns des Etats Bretons avoient aussi reçu particulièrement des affronts & des injures qui firent publiquement éclater leurs secrets mécontentements. Les Trinobantes étoient cruellement opprimés par les Vétérans établis parmi eux dans la colonie de Camalodunum, qui non contents de les priver de leurs maisons & des terres où ils étoient nés, les insultoient en leur donnant le nom ignominieux d'esclaves. Leurs voisins, les Icéniens gémissoient sous des vexations & des indignités encore plus intolérables. Prasutagus, le dernier Roi de cette Nation, Prince qui étoit depuis long-temps célébre pour son opulence & sa grandeur, avoit institué, par son testament, l'Empereur son héritier, conjointement avec ses deux propres filles, dans l'espérance de procurer la protection de ce Prince à son Royaume & à sa famille, par un si grand service. Mais ce moyen produisit un effet très-différent de celui qu'il avoit espéré, & plongea ses sujets & sa famille dans les plus déplorables calamités. Car, dès qu'il fut mort, ses maisons, ses possessions & tous ses domaines furent saisis & pillés par les officiers & les soldats Romains; la Reine, sa veuve, ayant fait des représentations contre cette injustice, reçut d'indignes coups; sans qu'on eût égard ni à son sexe, ni à son rang. Ses filles qui n'étoient pas mariées, furent violées; & les autres parents de son mari furent faits prisonniers & enfermés comme des esclaves. La famille Royale ne fut pas la seule qui souffrit dans cette occasion. Le pays fut entièrement dévasté & pillé, & tous les Chefs des Icéniens furent privés de leurs possessions; tant le gouvernement Romain étoit alors devenu insupportable sous une suite de Tyrans!

Tacit. Annal. l. 14. c. 31.

Les Bretons détruisent Camalodunum.

L'éloignement de Suetonius & de son armée donna aux

malheureux Bretons une occasion de se réunir pour délibérer sur leurs intérêts communs, & de s'inspirer les uns aux autres des sentiments de vengeance. « Notre patience, se dirent-ils, ne » sert qu'à nous attirer de plus grands maux. Anciennement » nous n'étions soumis qu'à un Roi. Aujourd'hui nous sommes » esclaves de deux Tyrans. Le Gouverneur a l'autorité sur nos » personnes ; son Lieutenant l'a sur nos biens. L'union & la » discorde de ces deux oppresseurs opèrent également notre » destruction, par les soldats de l'un, qui sont affamés de sang, » & par les avides Officiers de l'autre. Ainsi tout devient la » proie de leur débauche ou de leur avarice ». A la fin les Icéniens, s'étant excités entr'eux au plus furieux ressentiment, & s'étant joints aux Trinobantes & à plusieurs autres peuples, prirent les armes & fondirent, comme un torrent irrésistible, sur la Colonie Romaine établie à Camalodunum. Les Vétérans de cette Colonie qui ne s'attendoient pas à une semblable attaque, étoient mal préparés à faire de la résistance. Le lieu n'étoit pas fortifié, & contenoit peu d'hommes en état de porter les armes; aussi Catus Deciamus, Lieutenant de la province, n'envoya que deux cents hommes à leurs secours. Les Bretons se livrèrent entièrement à leur fureur dans leur première attaque; ils passèrent au fil de l'épée tout ce qui tomba sous leurs mains, & réduisirent tout en cendres. Les soldats de la garnison se retirèrent dans le temple de Claude, édifice très-solide & d'une grande beauté, qui fut aussi pris d'assaut après un siége de deux jours. Ce fut ainsi que la première Colonie Romaine, établie dans la Bretagne, fut entièrement détruite, après avoir subsisté seulement pendant un petit nombre d'années, & que toute cette Province fut sur le point d'être perdue pour Rome.

An. de J. C. 61.

Tacit. Annal. l. 14. c. 32. Vit. Agric. c. 15.

Défaite de la neuviéme légion.

Lorsque Suetonius étoit parti pour son expédition dans l'isle d'Anglesey, il avoit laissé pour défendre la Bretagne, Petilius Cerealis avec la neuviéme légion qu'il commandoit. Pendant que cet Officier marchoit avec son armée au secours de Camalodunum, il rencontra les victorieux Bretons qui revenoient, après avoir détruit cette place, & qui défirent entièrement ses troupes. Dans cette action, toute l'infanterie de la neuviéme

An. de J. C. 61.

légion fut taillée en piéces, & Cerialis & ſa cavalerie ne ſe ſauvèrent qu'avec beaucoup de peine dans leur camp. Catus Decianus, Lieutenant de la Province, dont l'inſatiable avarice avoit été un des principaux motifs de la révolte, ayant appris ces malheurs, & craignant avec raiſon de ſubir le plus cruels châtiments, s'il tomboit dans les mains de l'ennemi, ſe ſauva dans la Gaule.

Tacit. Annal. l. 14. c. 32.

Priſe de Verulam & de Londres par les Bretons.

Auſſi-tôt que Suetonius, qui faiſoit conſtruire des forts dans l'iſle d'Angleſey, pour aſſurer ſa conquête, reçut la nouvelle de tous ces déſaſtres, il quitta cette Iſle; &, ayant fait marcher ſon armée avec beaucoup de viteſſe & d'intrépidité à travers une partie du pays révolté, il arriva ſans aucun échec à Londres. Quoique cette Ville ne fût pas honorée du titre de Colonie, elle étoit déjà conſidérable, peuplée, riche & abondamment fournie de toutes eſpéces de proviſions. Suetonius eut d'abord quelqu'envie de s'arrêter avec ſon armée dans cette place, & de la défendre contre tous les efforts de l'ennemi. Mais, ayant enſuite conſidéré qu'il ſeroit imprudent de s'enfermer ſoi-même dans un lieu ſi mal fortifié, il ſe détermina à tenir la campagne: les habitants de Londres s'efforcèrent de l'engager par leurs larmes, leurs lamentations & les ſupplications les plus preſſantes, à reſter avec eux pour les protéger: mais il fut inflexible; &, aimant mieux hazarder la perte d'une Ville que celle de toute une Province, il partit avec ſon armée & ceux des habitants qui lui parurent propres à le ſuivre, laiſſant derrière lui tous ceux qui ne pouvoient ou ne vouloient pas abandonner cet aſyle. Dès que Suetonius eut quitté Londres, il y entra une grande armée de Bretons, qui étoient commandés par Boadicia, Reine des Icéniens, & qui paſsèrent au fil de l'épée tous ceux qui s'y trouvèrent. De-là ils allèrent à Vérulam, maintenant Saint-Albans, qui étoit une ville libre & très-peuplée, où ils exercèrent les mêmes cruautés avec un pareil acharnement. Les Bretons portèrent dans cette occaſion l'excès de leur fureur à un tel point, qu'ils ne ſe réſervèrent pas de priſonniers, ni pour les vendre, ni pour les échanger; mais ils les mirent tous à mort, en les tuant, brûlant, crucifiant

Tacit. Annal. 14. c. 33.

& exposant au gibet, sans distinction d'âge ou de sexe. Le carnage fut si grand, qu'on compta jusqu'à 70,000 hommes, tant Romains qu'Alliés de Rome, qui périrent à Camalodunum, à Londres, à Vérulam & dans d'autres endroits.

An. de J. C. 61.

Id. ibid.

L'armée Bretonne ayant été renforcée par beaucoup de Nations indifférentes que le succès des premiers insurgents avoit encouragées à prendre les armes, étoit alors devenue extrêmement nombreuse; car elle ne montoit pas à moins de 230,000 hommes. Cette armée prodigieuse, composée de tant de peuples fiers & guerriers, étoit commandée en chef par la fameuse Boadicia, dont les malheurs & le ressentiment avoient occasionné cette grande révolte, & qui méritoit cette distinction par son courage héroïque. Les Bretons animés par leur dernier succès, & fiers de leur nombre, comptoient tellement sur la victoire, qu'ils amenèrent leurs femmes dans des chariots sur le champ de bataille, pour qu'elles fussent elles-mêmes spectatrices de la destruction de leurs ennemis. A la vérité, l'armée Romaine étoit peu redoutable par rapport au nombre, puisqu'elle ne consistoit que dans la quatorzième légion, les vexillaites de la vingtiéme, & quelques troupes auxiliaires, formant environ dix mille hommes; mais elle étoit très-formidable sous tous les autres points de vue, étant composée des soldats les plus braves, les mieux armés & les mieux disciplinés du monde, commandés par un Général qui avoit beaucoup de courage & une longue expérience. Suetonius montra une grande prudence dans le choix qu'il fit du terrein où il se plaça. Son arrière-garde étoit défendue par un bois impénétrable, & le terrein qui étoit devant lui se rétrécissoit en formant une vallée creuse & étroite, avec des côtés très-escarpés; de sorte qu'on ne pouvoit l'attaquer qu'en face. Ce fut-là qu'il rangea son armée en ordre de bataille, en plaçant au centre les légionnaires soutenus par l'infanterie armée à la légère, & en formant ses deux aîles avec sa cavalerie. Il attendit les ennemis dans cette position.

Grande armée des Bretons commandée par Boadicia.

Xiphilin. ex Dione in Neronem.

Tacit. Annal. l. 14. c. 34. Xiphilin. ex Dione in Neronem.

Lorsque les Bretons furent arrivés près des ennemis, & furent sur le point de commencer le combat, Boadicia monta sur un char élevé, revêtue de ses habillements royaux, tenant une

Discours de Boadicia & de Suetonius.

An. de J. C. 61.

lance à sa main; &, ayant ses deux filles infortunées assises à ses pieds; elle parcourut ainsi toute l'armée, & s'adressant à chaque peuple, elles les conjura tous de combattre vaillamment, & de venger sur les Romains, la perte de leur propre liberté, les mauvais traitements exercés sur sa personne & l'honneur de ses filles qui avoient été outragées. Elle leur fit espérer que le ciel épouseroit leur cause en abandonnant leurs ennemis; elle rappella à leur esprit la dernière victoire qu'ils avoient remportée sur la neuviéme légion, leur dit qu'ils devoient être encouragés par leur propre force & leur nombre, leurs seuls cris suffisants pour confondre un si foible adversaire. Enfin elle termina son discours en ajoutant que, quant à elle, quoique femme, elle étoit entièrement déterminée à vaincre ou à mourir; que pour eux hommes, ils pouvoient, s'ils vouloient, vivre & être esclaves. D'un autre côté, le Général Romain, sentant que tout dépendoit de l'événement de ce combat, excita ses soldats à mépriser les clameurs & la supériorité de nombre de leurs ennemis qui étoient mal armés & mal disciplinés, & qui se décideroient bientôt à fuir, dès qu'il sentiroient le tranchant de leurs glaives. Il leur conseilla de se tenir fermes dans leurs rangs, & de fondre sur les Bretons l'épée à la main, dès qu'ils auroient lancé leurs javelots.

Id. ib. c. 35. 36. Xiphilin. ex Dione in Neronem.

Combat entre les Romains & les Bretons.

Le signal du combat ayant été donné, les Bretons avancèrent à la charge, en jettant des cris effrayants, & en faisant pleuvoir une grêle de dards & de fléches sur l'ennemi. Les Romains défendus par leurs boucliers & par le peu d'étendue du terrein, restèrent fermes en place, jusqu'à ce que les Bretons eussent épuisé tous leurs dards, & se fussent avancés à la portée des javelots qu'ils lancèrent avec beaucoup de force. La légion soutenue par les auxiliaires, & se servant de ses épées & de ses boucliers, & la cavalerie, armée de ses piques, fondirent avec tant d'impétuosité & de force sur les Bretons, qu'elles renversèrent tout ce qui leur résistoit. Le désordre & la confusion devinrent alors promptement universels & irrémédiables parmi les malheureux Bretons; & ceux-ci, s'étant trouvés embarrassés, dans leur fuite, par leurs propres

chariots,

chariots, qu'ils avoient placés sur une ligne dans l'arrière-garde avec leurs femmes, qu'il y en eût un grand nombre de massacré. La fureur des soldats Romains fut si terrible qu'ils tuèrent, sans distinction, tout ce qu'ils trouvèrent dans leur chemin, hommes, femmes, animaux; & le carnage fut si grand, que plusieurs Auteurs affirment qu'il n'y eut pas moins de 80 mille Bretons tués en combattant ou en fuyant. Les Romains eurent environ 400 hommes tués, & ils n'en eurent pas davantage de blessés. L'infortunée Boadicia, incapable de survivre aux désastres de cette journée, mit fin, par le poison, à sa vie & à ses malheurs.

An. de J. C. 61.

Tacit. Annal. l. 14. c. 37.

Peu de temps avant ce combat, Suetonius avoit envoyé à Pœnius Posthumus, Maréchal du camp de la seconde légion, ordre de le joindre avec les troupes qu'il commandoit. Mais cet Officier, craignant peut-être d'être intercepté dans sa marche par les Bretons, refusa d'obéir à son Général & resta dans son camp. Lorsqu'il apprit la glorieuse victoire que Suétonius & sa petite armée, avoient remportée, redoutant d'être puni de sa désobéissance, & tourmenté par le regret de s'être privé lui & ses troupes de leur part dans l'honneur de cette victoire, il se tua lui-même avec son épée.

Pœnius Posthumus se tue.

Id. ibid.

Si Suetonius avoit possédé l'heureux art de gagner, par la douceur, ceux qu'il avoit subjugués par la force, il auroit eu la gloire de terminer cette importante révolte, & de réduire une grande partie de la Bretagne méridionale, sous l'obéissance paisible des Romains. Mais ce Général, naturellement sévère, étant en outre extrêmement irrité des cruautés qui avoient été exercées par les Bretons dans le commencement de leur révolte, poursuivit, avec une rigueur impitoyable, ce malheureux peuple qui souffroit déjà toutes les horreurs d'une affreuse famine. Ce traitement les obligea, pour leur propre défense, de rester en campagne dans les mêmes dispositions hostiles. Il furent encore encouragés à prendre ce parti par la mésintelligence subsistante entre le Gouverneur & Jules Classicianus, nouveau Lieutenant; en effet ce dernier répandit par-tout « qu'on devoit s'attendre à » avoir un nouveau Gouverneur, qui n'ayant ni le ressentiment

Suetonius est rappellé.

An. de J. C. 61.

» d'un ennemi, ni l'arrogance d'un vainqueur, traiteroit avec bonté » tous ceux qui se soumettroient ». Classicianus écrivit aussi à la Cour, que si l'on ne donnoit pas un successeur à Suetonius, la guerre seroit éternelle. Quand Néron eut reçu ces lettres, il dépêcha en Bretagne Polycléte, un de ses affranchis favoris, avec un cortége pompeux, pour examiner l'état des affaires, & s'efforcer de réconcilier le Gouverneur & le Lieutenant. Polycléte ayant fait un rapport favorable à Suetonius, celui-ci fut continué dans son gouvernement. Mais, bientôt après, le léger malheur qu'il éprouva de perdre un petit nombre de galères, le fit rappeller définitivement vers la fin de cette même année, dans laquelle il avoit été si occupé, ou vers le commencement de la suivante.

Id. ibid. c. 38, 39.

An. de J. C. 62.

Turpilianus Gouverneur de Bretagne.

Le brave & actif Suetonius fut remplacé dans le Gouvernement de la province Romaine & dans le commandement de l'armée en Bretagne, par Petronius Turpilianus, qui avoit été Consul l'année précédente. La guerre des Romains & des Bretons paroît avoir langui & avoir cessé sous ce Gouverneur, plutôt par une abstinence mutuelle d'hostilités que par une paix formelle. Cette inaction de Turpilianus, que le grand Historien de ce temps appelle une inaction honteuse, fit jouir heureusement la Bretagne d'une profonde tranquillité sous son administration, qui dura environ trois ans.

Id. ibid. vita Agr. c. 16.

An. de J. C. 65.

Trebellius Maximus.

Turpilianus eut pour successeur Trebellius Maximus qui fut encore plus indolent & moins porté à faire la guerre que son prédécesseur. Ce nouveau Gouverneur s'efforça de conserver la province dont l'administration lui étoit confiée, en traitant les naturels Bretons avec la plus grande douceur; cette conduite les flatta tellement, qu'ils n'occasionnèrent aucun trouble. Mais il ne trouva pas aisé de gouverner sa propre armée. Les légions qui servoient dans la Bretagne avoient été long-temps célébres pour leur conduite modeste, leur docilité & leur discipline. Ce mérite étoit dû en partie à ce qu'elles étoient placées dans une isle éloignée des cabales des autres légions, & en partie à ce qu'on les avoit tenues constamment occupées. Mais leur dernière inaction avoit produit un changement très-funeste

Tacit. hist. l. 1. c. 9.

dans leurs dispositions & dans leurs mœurs, & elles étoient devenues inclinées à la désobéissance & à la révolte. Ce penchant à l'insubordination fut encore augmenté par Roscius Cœlius, Commandant de la vingtiéme légion, qui haïssoit depuis long-le Gouverneur & qui l'accusa de faire tort à l'armée & de la piller. La haine des soldats devint à la fin si violente, que Trebellius abandonna l'Isle, & se réfugia auprès de Vitellius, qui venoit d'être déclaré Empereur. Après ce départ de Trébellius, la Bretagne fut gouvernée pendant quelque temps par les Commandants des légions, parmi lesquels Cœlius eut la principale autorité qu'il dût à ce qu'il étoit le plus audacieux d'entr'eux.

An. de J. C. 65.

Id. ibid. c. 60.

Vitellius envoya Vectius Bolanus en Bretagne, pour remplacer Trebellius qui y étoit retourné, & avoit repris son commandement pour peu de temps, mais sans avoir une autorité convenable. Bolanus ne fut pas moins indolent, mais il fit moins de mal que son prédécesseur; &, quoiqu'il ne pût pas se faire respecter des soldats par son courage, il gagna leur affection par sa douceur. Lorsque Vespasien eut été déclaré Empereur par son armée, Vitellius fit demander à Bolanus de lui envoyer du secours de la Bretagne; mais ce Général qui balançoit réellement entre les deux Compétiteurs, s'excusa lui-même, en alléguant que son Gouvernement n'étoit pas encore bien affermi. Bolanus en fut rappellé aussitôt que Vitellius fut mort, & que Vespasien eut été élevé à l'Empire.

An. de J. C. 69.

Vectius Bolanus.

Tacit. vita Agric. c. 16. Hist. l. 2. c. 97.

Dès que ce dernier fut paisiblement assis sur le thrône, le gouvernement de l'Empire devint par-tout plus vigoureux, particulièrement dans la Bretagne où l'on employa des Généraux braves & actifs. Petilius Cérialis fut le premier Gouverneur Romain de cette Isle, sous le régne de cet Empereur. Immédiatement après son arrivée, il fit la guerre aux Brigantes qui étoient la Nation la plus puissante & la plus nombreuse parmi les anciens Bretons (1). Dans cette guerre qui fut longue & sanglante, Cérialis fut considérablement aidé par le célébre

An. de J. C. 70.

Petilius Cerialis.

(1) Voyez Chap. III. sect. I. §. 21.

An. de J. C. 70.

Agricola, qui commandoit alors la vingtiéme légion, & dont la prudence & le courage dans les entreprifes les plus dangereufes n'ont pu être égalés que par fa modeftie qui lui en faifoit attribuer l'honneur à fon Général. Les Brigantes, animés & conduits par leur Roi guerrier, Venufius, fe défendirent avec courage, & livrèrent plufieurs combats, dont quelques-uns furent très-fanglants; mais Cérialis, avant d'être rappellé, avoit entièrement réduit la plus grande partie de ce pays, & il en avoit ravagé le refte.

Tacit. vita agric. c. 8. 17.

An. de J. C. 75.

Julius Frontinus.

Pétilius Cérialis fut remplacé dans le gouvernement de la Bretagne, par Julius Frontinus qui ne le cédoit, à aucun égard, à fon prédéceffeur, & qui trouva des ennemis non moins redoutables que les Brigantes; fçavoir, les Silures qui furent de toutes les Nations Bretonnes celle qui fe défendit avec le plus d'opiniatreté contre les Romains. Cependant, malgré toute la valeur de cette Nation, fon ardent amour pour la liberté & la fituation de fon pays qui rendoit difficile de s'en emparer, elle fut à la fin contrainte de céder à la puiffance & à la fortune fupérieure de Rome.

Id. ibid.

An. de J. C. 78.

Julius Agricola, Gouverneur de Bretagne.

Frontinus eut pour fucceffeur Cnœus Julius Agricola, le plus grand & le plus célébre de tous les Gouverneurs Romains de la Bretagne, perfonnage fur-tout extrêmement heureux, en ce que fes exploits dans cette Ifle, nous ont été tranfmis avec les éclairciffements convenables, & ont été expofés dans le plus beau jour, par l'un des plus éloquents Hiftoriens de l'Antiquité (1). Agricola arriva dans fon gouvernement avec de grands avantages, & en y faifant naître de belles efpérances, étant alors dans le printemps de fa vie, décoré des plus grandes dignités de l'Etat, fçavant, éloquent, brave & vertueux, également aimé & admiré par l'armée à laquelle il alloit commander, & connoiffant bien le pays qu'il alloit gouverner. En effet il avoit appris les premiers éléments de la guerre dans l'armée Romaine en Bretagne, fous le brave Suetonius, dans le temps de la grande révolte, & il avoit fervi enfuite plufieurs

(1) Tacite.

années dans la même armée avec beaucoup de diſtinction, en y commandant la vingtiéme légion. Il ajouta le plus grand mérite à tous ces avantages, & ſurpaſſa les plus hautes eſpérances qu'il avoit fait naître.

An. de J. C. 78.

Première Campagne d'Agricola.

L'été étoit fort avancé lorſqu'Agricola arriva dans la Bretagne, & l'armée étoit déja ſéparée & établie dans ſes quartiers d'hiver, ne s'attendant pas qu'il y auroit une nouvelle action pendant cette année ; mais Agricola, ſentant que le ſuccès d'un Général dépend beaucoup de la hardieſſe de ſes premières démarches, prit ſur le champ le parti de ſe mettre en Campagne pour châtier les Ordoviciens qui avoient taillé en piéces preſque toute l'aîle de cavalerie miſe en quartier d'hiver dans ces cantons, & pour réprimer ainſi promptement l'eſprit général de haine qui dominoit dans pluſieurs Etats Bretons. Ayant donc raſſemblé un corps choiſi de légionnaires avec un petit nombre d'auxiliaires, il ſe rendit dans le pays des Ordoviciens, & tira d'eux une vengeance très-ſévère, afin de détourner par-là les autres peuples de faire de pareilles tentatives. Non content de ce ſuccès, il réſolut de terminer & d'aſſurer la conquête de l'iſle d'Angleſey, que Suetonius avoit été obligé de laiſſer imparfaite. La principale difficulté de cette entrepriſe conſiſtoit à tranſporter ſes troupes dans l'Iſle ſans vaiſſeaux, parce qu'il n'avoit pas le temps de s'en procurer. Mais ſon courage & ſon intelligence ſurmontèrent cette difficulté. Il choiſit parmi ſes auxiliaires un corps d'excellents nageurs, & leur ordonna de paſſer la partie la plus étroite du canal avec leurs chevaux & leurs armes, mais ſans aucun bagage. Les Bretons ſurpris de cette attaque ſoudaine & hardie, ſe rendirent, eux & leur Iſle, ſans réſiſtance. Ces deux exploits exécutés avec tant de facilité & de promptitude dans une ſaiſon que les autres Gouverneurs étoient accoutumés à paſſer dans les jouiſſances du luxe & dans une repréſentation frivole, excitèrent l'admiration tant des Romains que des Bretons.

Tacit. vita Agric. c. 18.

Adminiſtration civile d'Agricola pendant l'hiver.

Si la conduite d'Agricola dans cette première Campagne lui avoit fait acquérir la réputation d'un grand Commandant, la manière dont il ſe comporta pendant l'hiver ſuivant, lui fit

An. de J. C. 78.

obtenir le renom encore plus agréable d'un Magiſtrat ſage, équitable & plein d'affabilité qui étoit réſolu à réparer tous les torts, & à rendre une juſtice impartiale à ceux qui étoient ſoumis à ſon autorité. Il introduiſit une réforme complette dans ſa propre maiſon, ne voulant pas qu'aucun de ceux qui étoient à ſon ſervice ſe rendît coupable de la moindre oppreſſion. En diſtribuant les emplois dans l'Etat, & les grades dans l'armée, il n'avoit égard qu'au mérite qu'il connoiſſoit lui-même, aimant mieux ſe ſervir d'hommes incapables de prévariquer, que de les punir pour l'avoir fait. Il écoutoit avec la plus grande patience les plaintes que lui adreſſoient ceux qui ſe trouvoient dans ſon gouvernement, & il y faiſoit droit avec la plus grande promptitude. Il les délivroit des extorſions des publicains & des oppreſſions des monopoleurs; &, quoiqu'il ne les déchargeât pas du tribut, il leur en rendoit le paiement auſſi facile & auſſi commode qu'il lui étoit poſſible. En un mot, par ſa douce & ſage adminiſtration, les Bretons commencèrent à ſe réconcilier avec le Gouvernement Romain, & à gouter les douceurs de la paix, qui avoit été juſqu'alors auſſi funeſte & auſſi oppreſſive pour eux que la guerre même.

Id. ibid. c. 19.

An. de J. C. 79.
Deuxiéme Campagne d'Agricola.

Dès que la ſaiſon de combatrre fut arrivée, Agricola raſſembla ſon armée & ſe mit en Campagne, en dirigeant ſa marche vers le nord, dans ces parties de l'Iſle qui n'avoient pas encore été ſoumiſes aux armes Romaines. Ce pays étant inconnu aux Romains, & une grande portion en étant couverte de bois, il eut beaucoup de peine à ſe préſerver de ſurpriſes; &, pour les prévenir, il donna des éloges à ceux de ſes ſoldats qui gardoient leurs rangs, & réprimanda ceux qui s'en écartoient. Il ne s'en rapporta à aucun de ſes Officiers pour fixer l'emplacement de ſes camps; mais il le choiſit lui-même, en étant toujours à l'avant-garde pour examiner les rivières, les marais & les bois qui ſe trouvoient ſur ſa route. Il ne donnoit aucun repos aux Naturels du pays qui faiſoient de la réſiſtance; mais il les fatiguoit par des incurſions & des ravages continuels. Il montroit au contraire la plus grande douceur & la plus grande humanité à ceux qui cédoient. De cette manière, la terreur de ſes

armes, & sa réputation de clémence portèrent plusieurs nations Bretonnes à se soumettre à l'autorité des Romains dans le cours de cette Campagne. Tacite ne nomme pas ces Nations ; mais il est très-probable qu'il parle du reste des Brigantes qui n'avoient pas été réduits à l'obéissance par Cerialis, des Ottodins, des Gadéniens, & peut-être des Selgoves (1). Pour assûrer ces conquêtes, Agricola construisit un grand nombre de forteresses dans des situations très-bien choisies d'un côté de la mer à l'autre, &, suivant l'opinion commune, sur l'emplacement ou près du terrein sur lequel le rempart d'Adrien & le mur de Sévère furent élevés par la suite (2).

An. de J. C. 79.

Agricola employa l'hiver suivant à civiliser encore davantage les Bretons, & à leur enseigner les arts les plus nécessaires & les plus utiles. Il les engagea, dans cette vue, à vivre d'une manière plus sociale & plus agréable, à construire des maisons commodes, contigües les unes aux autres, & à décorer les villes en y construisant de beaux édifices & des temples. Il accordoit les plus grands éloges à ceux qui suivoient ce conseil & qui entreprenoient avec activité ces ouvrages d'utilité & d'agrément, & il faisoit naître ainsi parmi eux un noble esprit d'émulation. Il se donna beaucoup de peine pour faire connoître & enseigner aux enfants des chefs Bretons, la langue, les sciences & l'éloquence des Romains, pour lesquels il disoit qu'ils avoient plus d'aptitude que la jeunesse de la Gaule. Ce fut par ces moyens & d'autres semblables, que ce grand homme opéra en très-peu de temps un changement étonnant dans la face de ce pays, & dans les mœurs de ses habitans. Mais malheureusement la jeunesse Bretonne, en prenant du goût pour les arts, en prit aussi pour le luxe & les vices des Romains.

Second hiver d'Agricola.

Id. ibid c. 21.

Dans sa troisiéme Campagne, Agricola conduisit son armée encore plus au nord, & entra dans la Calédonie, pays jusqu'alors inconnu aux Romains. En allant du sud-ouest au nord-est, il traversa le territoire de plusieurs tribus Bretonnes, &

An. de J. C. 80.

Troisiéme Campagne d'Agricola.

(1) Voyez Chap. 3. sect. 1. §. 22.

(2) Voyez l'appendix n° 9. Vie d'Agricola c. 20.

An. de J. C. 80.

pénétra jusqu'à la rivière de Tay (1) sans rencontrer aucun ennemi. Cette conduite ne doit pas être attribuée à la lâcheté de ces Calédoniens, ni à leur envie de se soumettre au joug des Romains. Ce fut un effet de leur politique & de leur espérance de recouvrer sans peine dans l'hiver, après la retraite de leurs ennemis, ce qu'ils auroient perdu dans l'été. Mais ils furent frustrés de cet espoir par la sagesse d'Agricola, qui employa le reste de cette saison à construire des forts dans les positions les plus convenables pour conserver la possession du pays. Dès que ces forts furent finis & eurent été remplis de provisions, il y établit son armée en quartier d'hiver, afin que ses troupes pussent toujours être à portée de réprimer les tentatives que feroient les Naturels pour secouer le joug. Ils en firent beaucoup en effet, mais sans succès. Car ces forteresses étoient si bien situées, si bien construites & si bien défendues, qu'il n'y en eût pas une seule qui fut prise par force, ou abandonnée de désespoir. L'Historien d'Agricola ne nous apprend pas directement, si Agricola passa cet hiver dans la Calédonie ou dans les parties les plus méridionales de la Bretagne. Mais, dans quelqu'endroit qu'il l'ait passé, il l'employa certainement, de même que les hivers précédents, à se livrer aux travaux bienfaisants de la paix.

Tacit. vita Agric. c. 22.

An. de J. C. 81.

Quatriéme campagne d'Agricola.

La quatriéme Campagne d'Agricola s'écoula aussi sans qu'il y eût de sang répandu, & il employa toute cette année à assurer les conquêtes étendues qu'il avoit déja faites. Il construisit dans ce dessein une suite de forts, traversant la bande étroite de terre qui sépare les golphes de Forth & de Clyde (2),

(1) Tacite dit *Taum.* Cambden & Baxter pensent qu'il s'agit ici du Tay, rivière qui se jette dans la mer, à trois lieues de Dundée. D'habiles Géographes croyent qu'il y est question de la Twede. M. de la Bléterie prétend même qu'il y avoit plusieurs rivières de la Bretagne qui se nommoient Taus ou Tavus, parce que Tau ou Saw signifie de l'eau dans la langue des anciens Bretons, suivant Baxter. Voyez la note 61 de la Traduction de la vie d'Agricola, par la Bléterie.

Note du Traducteur.

(2) Tacite (dans la vie d'Agricola c. 23.) dit : « Nam Glota & Bodotria diversi » maris æstu per immensum revecti, angusto terrarum spatio dirimuntur, quod tum

précisément

précisément dans le même terrein où le rempart d'Antonin le Pieux fut élevé par la suite (1). La Nature paroissoit avoir désigné ce lieu comme la limite la plus convenable à l'Empire Romain dans la Bretagne. Cette chaîne de forts assura aux Romains toute la partie méridionale, & elle les sépara des Bretons qui n'avoient pas été domptés, de même que si ceux-ci eussent été placés dans une autre isle.

An. de J. C. 81.

Tacit. vita Agric. c. 23.

Mais Agricola ne borna pas-là ses prétentions & sa curiosité. Car, dans la cinquiéme année de son séjour en Angleterre, il fit passer à son armée le golphe de Clyde, & la conduisit dans les parties du nord-ouest de la Calédonie, en étant lui-même à l'avant-garde & sur le premier vaisseau qui descendit. Il découvrit dans cette contrée plusieurs tribus Bretonnes, entièrement inconnues jusqu'alors aux Romains, & avec lesquelles il eut quelques escarmouches qui lui furent avantageuses. Ces nations étoient probablement les Epédiens, les Cérones & les Carnonaces, premiers habitans de Cantyre, d'Argyleschire, de Lorn & de Lochaber. De ces côtes, il vit distinctement l'Irlande, & commença à former le projet de descendre dans cette isle, lorsqu'il trouveroit une occasion convenable. Il fut encouragé dans ce dessein par un Chef Irlandois qui étoit alors réfugié dans son armée, qui lui fit une description du pays, propre à l'in-

An. de J. C. 82.

Cinquiéme campagne d'Agricola.

Horsley Brit. Rom. p. 366. 367. 369.

» præsidiis firmabatur ». *On avoit construit des forts dans l'endroit qui sépare deux golphes immenses que forme la mer en remontant d'un côté la rivière de Glotte, & de l'autre celle de Bodotrie.* La Bléterie, dans sa soixante-deuxiéme note de la traduction de la vie d'Agticola, dit sur ce passage : « Glota ou Clota, comme l'appelle Ptolémée, » est la rivière de Cluid qui se décharge à l'ouest dans le golfe de Dunbritton. » Bodotria, que Ptolomée nomme Boderia, doit être le Forth qui tombe à l'est » dans le golphe d'Edimbourg. L'espéce d'isthme qui sépare les deux golfes n'a » dans sa moindre largeur que dix ou onze de nos lieues françoises. Ce fut-là, » suivant l'opinion la mieux fondée, que l'Empereur Sévère, après avoir conquis » toute l'isle, & désespérant d'en conserver la partie septentrionale, borna les pré- » tentions des Romains. Pour mettre les terres de l'Empire à l'abri des Sauvages » du nord, il fit élever, d'une mer à l'autre, une muraille flanquée de tours, & » défendue par un fossé. On trouve encore les ruines de ce rempart ». Note du Traducteur.

(1) Voyez Appendix, n° 9.

An. de J. C. 82.

viter à s'y rendre, & qui l'aſſura qu'il pourroit le conquérir & le conſerver avec une ſeule légion & un petit nombre de troupes auxiliaires. Il laiſſa quelques forces dans ce territoire, pour faciliter les moyens d'exécuter cette entrepriſe dans une ſaiſon convenable; &, ayant reconduit le reſte de ſon armée vers le côté méridional du golphe de Clyde, il le mit en quartier d'hiver dans pluſieurs forts qu'il avoit conſtruits pendant les deux années précédentes.

Tacit. vita Agric. c. 24.

An. de J. C. 83.

Sixiéme Campagne d'Agricola.

Dans la ſixiéme année, Agricola tourna ſes regards vers la partie nord-eſt de la Bretagne, qui eſt au-delà du golphe de Forth; &, ayant paſſé cette rivière, peut-être dans quelqu'endroit auprès de Stirling, il s'avança le long de la rive ſeptentrionale & de la côte de Fife. Dans cette marche, il fut ſuivi par ſa flotte qui, étant partie au commencement du printemps, de Rutupe (Richborough près de Sandwich) ſuivit l'armée dans tous ſes mouvements, & la protégea dans toute ſes opérations. La flotte ſe tint ſi près du rivage, que les matelots deſcendoient ſouvent, & ſe réuniſſoient au camp avec les forces de terre, chacun de ces corps entretenant l'autre de contes ſurprenants ſur les objets étonnants qu'il avoit vus, & ſur les exploits qu'il avoit faits dans ces mers & ces régions inconnues. La vue de la flotte inſpira une grande frayeur aux Calédoniens, parce qu'ils ſentirent alors que l'Océan qui les entouroit ne pourroit plus dorénavant les garantir des invaſions de ces hardis Conquérants. Les Calédoniens ne perdirent cependant pas courage; mais, étant très-nombreux, ils ſe déterminèrent à prendre les armes & à défendre leur pays juſqu'à la dernière extrémité. En conſéquence de cette réſolution, ils avancèrent avec beaucoup d'intrépidité, attaquèrent les forts & les ſoldats Romains, & répandirent une conſternation générale dans toute leur armée. Quelques-uns des Officiers d'Agricola s'efforcèrent de lui perſuader de ſe retirer avec ſes troupes vers le côté méridional du golphe de Forth, pour éviter le malheur d'être défait & repouſſé de ce pays. Mais ce brave Général, qui ne ſe laiſſoit pas intimider ſi aiſément, réſolut de perſiſter dans ſon entrepriſe; &, ayant reçu avis que l'ennemi, ſe fiant à ſa

ſupériorité de nombre & à la connoiſſance qu'il avoit du pays, ſe propoſoit de l'attaquer de pluſieurs côtés & avec différents détachements de troupes; il diviſa auſſi ſon armée en trois corps ſéparés pour qu'on ne pût pas l'entourer. Dès que les Calédoniens furent informés de cette diſpoſition, ils réunirent ſur le champ toutes leurs forces, dans la réſolution de tomber ſucceſſivement ſur chacun de ces corps. La neuviéme légion formoit une de ces diviſions. Cette légion qui avoit perdu toute ſon infanterie dans la grande révolte qui avoit eu lieu ſous Boadicia, avoit été recrutée par deux mille ſoldats légionnaires & par huit cohortes des troupes auxiliaires (1). Mais elle étoit encore beaucoup plus foible que le reſte de l'armée Romaine. Les Calédoniens commencèrent donc l'exécution de leur deſſein en attaquant le camp de cette légion. Cette attaque qui fut faite pendant la nuit, & qui n'avoit point du tout été prévue, devoit vraiſemblablement être couronnée du ſuccès. Les ſentinelles & les gardes furent tués, une partie des ennemis entra dans le camp qui étoit entièrement en confuſion, & toute la légion étoit dans le plus grand danger d'être taillée en piéces. Mais elle fut ſauvée par ſon brave & vigilant Général, qui, ayant été inſtruit par ſes eſpions de la marche de l'ennemi, ſuivit ſes traces & tomba ſur ſon arrière-garde avec ſon infanterie armée à la légère, & ſa cavalerie. On combattit alors avec un redoublement de fureur, & les Calédoniens furent tellement preſſés de front & par derrière, qu'ils furent contraints de ſe retirer avec précipitation dans des bois & des marais, dont le voiſinage les préſerva d'une deſtruction totale.

An. de J. C. 83.

Tacit. vita Agric. c. 25. 26.

Les Calédoniens font des préparatifs pendant l'hiver.

Ce ſuccès ranima le courage des ſoldats Romains; & ceux même qui avoient été les plus inquiets, devinrent très-empreſſés de continuer la guerre. « Aucune contrée, s'écrioient-ils, » ne peut réſiſter à la valeur des Romains. Qu'on nous laiſſe » donc pénétrer dans les retraites les plus reculées de la Calé- » donie, & étendre nos conquêtes par une ſuite continuelle » de victoires juſqu'aux extrémités les plus éloignées de la Bre-

(1) Voyez Appendix, n° 8.

An. de J. C. 83.

» tagne ». D'un autre côté, les Calédoniens furent plus irrités que découragés par ce dernier échec qu'ils attribuoient, non pas à la bravoure supérieure de leurs ennemis, mais à quelques accidents & à l'intelligence & la vigilance prodigieuses du Général Romain. En un mot les deux partis ennemis se retirèrent dans leurs quartiers d'hiver, également pleins d'animosité, & ils s'y occupèrent à se préparer à une campagne plus vigoureuse & plus sanglante que la précédente.

Id. ibid. c. 27.

An. de J. C. 84. Septiéme Campagne d'Agricola.

Agricola commença sa septiéme & dernière Campagne Britannique en envoyant sa flotte faire des descentes en différentes parties des côtes de la Calédonie, pour répandre par ce moyen une alarme générale, & distraire l'attention de l'ennemi. Dès qu'il eût rassemblé ses troupes & qu'il les eût renforcées par quelques corps de Bretons, soumis à son autorité, & sur lesquels il pouvoit compter, ayant éprouvé depuis long-temps leur fidélité, il se mit en campagne, & dirigea sa marche vers le nord. Lorsqu'il fut arrivé aux collines Grampiennes, il y trouva l'ennemi campé & disposé à lui disputer le passage.

Préparatifs des Calédoniens.

Les Calédoniens se donnèrent beaucoup de peine pendant l'hiver pour se préparer à cette campagne, afin de pouvoir faire un grand effort pour sauver leur pays. Ils tinrent, dans cette vue, une assemblée générale de leurs différents Etats, dans laquelle ils formèrent contre l'ennemi commun, une étroite alliance qu'ils confirmèrent par des sacrifices solemnels. Ils enrôlèrent & disciplinèrent tous leurs jeunes-gens qui étoient en état de porter les armes; & beaucoup de leurs guerriers à qui l'âge avoit fait déposer leurs épées, les reprirent dans cette grande occasion. Voulant être en état d'agir avec la réunion de toutes leurs forces, ils choisirent Galgacus, l'un de leurs plus grands & de leurs plus braves Capitaines pour commander toutes les troupes de la Confédération. Dès que l'été approcha, ils firent quitter le pays découvert à leurs femmes & leurs enfants en les envoyant dans les bois & les forteresses; &, ayant rassemblé les troupes de leurs diverses tribus, ils en formèrent une armée d'environ trente mille hommes qu'ils firent camper sur les bords des collines Grampiennes,

très-probablement dans l'endroit qu'on nomme maintenant Fortingal, à environ ſix mille de Dunkell.

An. de J. C. 84.

Horſley Brit. rom. p. 44.

Tacit. Vita Agric. c. 29.

Diſcours de Galgacus.

Dès que l'armée Romaine approcha des Calédoniens, Galgacus rangea ſes ſoldats en ordre de bataille; &, ayant parcouru les rangs, monté ſur ſon char, il s'efforça d'exciter & d'engamer leur courage par des diſcours propres à leur en inſpirer. Il leur rappella qu'ils alloient combattre non-ſeulement pour la renommée ou pour la victoire, mais encore pour leur vie, leur liberté, leurs parents, leurs femmes, leurs enfants, & tout ce qui leur étoit cher. Il leur peignit avec les couleurs les plus fortes, les horreurs de l'eſclavage, la tyrannie, la cruauté & l'oppreſſion des Romains, & il leur aſſura que la victoire étoit le ſeul moyen d'échapper à tous ces terribles fléaux, que la fuite étoit maintenant devenue auſſi peu sûre qu'elle étoit déshonorante, leurs ennemis ayant pénétré dans le cœur de leur pays, & couvrant même les mers de leurs flottes. Il finit en les invitant à ſe rappeller leurs Ancêtres qui avoient joui long-temps de la réputation d'être les plus braves de tous les Bretons, & à penſer à leur poſtérité, dont la liberté & le bonheur dépendoient de leur valeur & du ſuccès du combat qu'ils alloient livrer. Ces troupes répondirent à ſes diſcours par des chants militares, des cris terribles & effrayants, & toutes les expreſſions qui pouvoient annoncer leur joie & leur déſir de combattre.

Tacit. vita Agric. c. 30. 31. 32. 33.

Agricola range ſon armée en ordre de bataille.

Agricola, qui ſentoit très-bien la grande importance du combat qui alloit ſe donner, déploya tout ſon talent dans la diſpoſition de ſon armée. Il plaça un redoutable corps de 8000 fantaſſins auxiliaires au centre, & trois mille chevaux ſur les deux ailes, en mettant ſon armée ſur une ligne d'une longueur égale à celle des ennemis, pour empêcher qu'on ne l'attaquât en flanc, & il forma, à l'arrière-garde avec les légions, une ſeconde ligne qui débordoit un peu hors du camp. Il choiſit cette diſpoſition extraordinaire ou dans l'eſpérance de remporter la victoire ſans faire répandre le ſang Romain & par le moyen des ſeuls auxiliaires qui étoient plus propres à ſe battre avec un ſemblable ennemi, ou afin que, ſi les auxiliaires étoient

An. de J. C. 84.

défaits, les légions puſſent alors s'avancer avec des forces que rien n'aurroit encore diminuées. Quoiqu'il remarquât avec joie dans ſes troupes un empreſſement extraordinaire pour combattre, il crut cependant qu'il étoit encore convenable de les enflammer par une harangue éloquente & pleine de courage, après laquelle il donna le ſignal du combat.

Id. ib. c. 33. 34. 35.

Combat entre les Romains & les Calédoniens.

Tant que les deux armées combattirent à une petite diſtance l'une de l'autre & en ſe lançant des traits, les Calédoniens eurent l'avantage; car, eſquivant adroitement, avec leurs petits boucliers, les dards de leurs ennemis, ils en firent pleuvoir eux-mêmes une grêle ſur eux. Agricola s'en étant apperçu, ordonna à trois cohortes des Bataves (1), & à deux des Tongriens (2) d'avancer & de combattre l'ennemi corps-à-corps, manière de combattre à laquelle ces troupes étoient habituées depuis long-temps. On vit alors que les épées longues, larges & peſantes des Calédoniens n'étoient pas propres à combattre de près, & ils furent forcés de céder plutôt à la ſupériorité des armes de leurs ennemis, qu'à celle de leur force & de leur valeur. Les autres Auxiliaires, voyant le ſuccès des Tongriens & des Bataves, imitèrent leur exemple, & preſsèrent ſi vigoureuſement les Calédoniens avec les pointes de leurs boucliers & avec leurs glaives aigus, qu'ils les mirent en déſordre. Cette confuſion fut beaucoup augmentée par les propres chars de guerre des ennemis. Car les chevaux, s'étant effrayés, s'enfuirent à travers champs, & renversèrent tout ce qu'ils trouvèrent ſur leur route. Un grand corps de Calédoniens qui avoit été placé près du ſommet de la colline, s'appercevant de tous ces malheurs, réſolut de faire une tentative pour recouvrer le ſuccès & faire pencher en ſa faveur la balance de la victoire, en prenant un circuit & en tombant ſur l'arrière-garde de l'ennemi, pendant qu'il étoit occupé à pourſuivre les autres Calédoniens. Mais, pendant que ce corps deſcendoit de la colline ſans bruit, il fut découvert, attaqué & défait par quatre ailes de cava-

(1) Anciens habitans de la Hollande.

(2) Anciens habitans de Liége, de Cologne, &c.

lerie qu'Agricola retenoit auprès de ſa propre perſonne pour prévenir de ſemblables accidents. Après ce dernier échec, les Calédoniens ne firent plus de réſiſtance régulière, mais ils s'enfuirent de divers côtés dans les bois voiſins, où ils firent plus d'une fois volte-face, & donnèrent un rude échec à ceux qui les pourſuivoient & qui étoient les plus proches d'eux. Les Romains auroient perdu plus de monde par leur trop grand empreſſemeent, ſi leur Général n'étoit pas arrivé & ne les eût point ralliés, en leur ordonnant de continuer de pourſuivre l'ennemi en corps & en ordre. Alors les Calédoniens ſe débandèrent, & prirent dans leur fuite toutes ſortes de chemins différents, chacun ſongeant à ſoi-même, ſans faire aucune attention à ſes concitoyens. On dit que, dans cette bataille & cette pourſuite funeſtes, il y eut près de dix mille malheureux Calédoniens de tués, tandis que les Romains perdirent ſeulement trois-cents quarante hommes, parmi leſquels il n'y eut qu'un ſeul Officier de marque, ſçavoir Aulus Atticus, Commandant d'une cohorte.

An. de J. C. 84.

Id. ibid. c. 36. 37.

Agricola conduit ſon armée dans ſes quartiers d'hiver.

On ne peut exprimer la rage & le déſeſpoir des Calédoniens après leur défaite. Ils mirent le feu à leurs propres maiſons, & quelques-uns d'entr'eux tuèrent même leurs femmes & leurs enfants pour les empêcher de tomber dans les mains de leurs ennemis, & d'être réduits en eſclavage, état qu'ils regardoient comme plus affreux que la mort. Le jour qui ſuivit le combat, il régna un triſte & profond ſilence dans toute la contrée, où l'on ne voyoit que des nuages de fumée s'élevant des maiſons brûlantes. Ceux qu'on envoya à la découverte rapportèrent qu'ils n'avoient pu rencontrer aucun des habitans, ni trouver les traces des ennemis qui étoient entièrement diſperſés, & qui s'étoient enfuis à une grande diſtance. Agricola, conſidérant que la ſaiſon étoit beaucoup trop avancée pour pouſſer plus loin ſes conquêtes dans aucune des parties ſeptentrionales, fit marcher ſon armée dans la contrée des Horeſtes (maintenant appellée Angus) de qui il reçut des ôtages. Il commanda à ſa flotte de faire voile vers le nord, de doubler cette pointe, & de ſe rendre à ſa ſtation d'hiver par la

An. de J. C. 84.

côte occidentale. Ces ordres furent heureusement exécutés, & la flotte arriva en bon état au même port d'où elle avoit cinglé vers l'est, dans le printemps. Elle fit ainsi tout le tour des côtes de la Bretagne, & elle découvrit, par sa propre expérience, que c'étoit une isle. Agricola, voulant inspirer plus de terreur aux habitants, conduisit ses troupes de terre par des marches lentes & faciles à travers les pays qu'il venoit de conquérir, & ensuite il établit son armée, dans ses quartiers d'hiver.

Id. ibid. c. 38.

An. de J. C. 85.

Agricola est rappellé.

Au commencement de l'an 85 Agricola envoya à l'Empereur Domitien une narration simple & modeste de ce qu'il avoit fait en Bretagne. En la lisant, ce Tyran, jaloux & artificieux montra sur son visage beaucoup de satisfaction; mais il en ressentit dans l'ame une véritable fureur. Car, étant lui-même destitué de toute vertu, il étoit l'ennemi acharné de quiconque se distinguoit dans aucun genre. Cependant il crut devoir, dans cette occasion, cacher ses mauvaises intentions sous une apparence de bienveillance. Il ordonna au Sénat de décerner à Agricola les ornements triomphaux, une statue couronnée de lauriers, & tout ce qu'on pouvoit lui donner en place de triomphe réel, & il accompagna toutes ces faveurs de beaucoup d'expressions agréables d'estime & de considération. Il poussa la dissimulation jusqu'à encourager le bruit qui se répandit qu'il se proposoit de lui accorder le gouvernement de Syrie, qui étoit alors vacant. Mais il n'avoit d'autre but, en tenant cette conduite, que de pallier le désagrément qu'il vouloit lui donner en le retirant de son gouvernement de Bretagne, d'où il fut en effet rappellé dans le cours de cette année.

Id. ibid. c. 39. 40.

An. de J. C. 86.

Lucullus est Gouverneur de Bretagne.

Le célébre Agricola fut remplacé dans ce gouvernement par Salustius Lucullus, à qui il laissa cette province considérablement agrandie, & dans une grande tranquillité; mais cet infortuné Lucullus ne jouit pas long-temps de son autorité, car il en fut bientôt privé, ainsi que de la vie, par la cruauté insensée de Domitien. Quoiquece vain & capricieux Tyran ne travaillât pas beaucoup à acquérir de la gloire, il étoit jaloux de l'envahir entièrement pour lui seul, & il haïssoit mortellement tous ceux qui aspiroient

aſpiroient à quelque eſpèce de diſtinction ou de renommée. Lucullus avoit inventé une lance d'une nouvelle forme, qu'il laiſſoit appeller la lance *Luculléenne*, & Domitien ordonna qu'on le mît à mort pour ce trait de vanité très-pardonnable.

An. de J. C. 86.

Sueton. in Domit. c. 10.

Depuis cette époque juſqu'au règne d'Adrien, pendant environ trente années qui s'écoulèrent ſous les Empereurs Nerva & Trajan, les Hiſtoriens Romains ne nous donnent aucun détail des affaires de la Bretagne, & ils ne nomment pas même un ſeul des Gouverneurs qu'eut cette Province ſous ces deux Empereurs. Le ſilence de ces Ecrivains ne paroît pas devoir être attribué au manque total de matériaux, ou à la tranquillité parfaite de cette Iſle pendant cette époque. Car, l'un d'eux nous apprend qu'en général, les Bretons ſupportoient alors le joug avec impatience, & qu'on pouvoit à peine les contenir dans l'obéiſſance. Il paroît auſſi vraiſemblable qu'on exécuta ici, pendant cet intervalle, pluſieurs ouvrages de paix aſſez conſidérables; & particulièrement quelques-uns des fameux chemins militaires, dont on diſtingue encore les reſtes dans beaucoup d'endroits de la Bretagne, furent ou conſtruits, ou beaucoup perfectionnés ſous le règne de Trajan, qui eſt très-célèbre pour des travaux de ce genre.

Vuide dans l'hiſtoire de la Bretagne.

Script. hiſt. Aug. vita Hadrian. p. 22.

Julius Severus fut Gouverneur de la Bretagne pendant la première partie du règne d'Adrien qui l'en rappella enſuite, & l'envoya commander l'armée deſtinée à combattre les Juifs qui s'étoient révoltés. Severus paroît avoir été remplacé dans le gouvernement de cette Province, par Priſcus Licinius qui avoit été auſſi employé dans la guerre des Juifs. Ce ſont les deux ſeuls Gouverneurs de la Bretagne, dont nous pouvons découvrir quelques traces ſous le règne de cet Empereur, & nous ne ſçavons aucune particularité ſur ce qu'ils firent.

An. de J. C. 117.

Julius Severus & Priſcus Licinius.

Xiphilin l. 69. pag. 793.

Camden Britannia, introduct. p. 81.

Adrien fut certainement un des Princes les plus ſages, les plus actifs & les plus accomplis qui ayent jamais rempli le thrône Impérial de Rome. Il viſita, en perſonne, toutes les Provinces de ſon immenſe Empire, examinant les affaires civiles & militaires de chacune d'elles, & entrant dans des détails qui ſont à peine croyables. Lorſque cet illuſtre Inſpecteur

An. de J. C. 121.

L'Empereur Adrien arrive dans la Bretagne.

An. de J. C. 121.

arriva en Bretagne, il y fit beaucoup de réformes utiles. Un grand objet qu'Adrien avoit en vue, en visitant plusieurs des Provinces de son Empire, étoit de fortifier & d'assurer leurs frontières contre les incursions des ennemis. Il établissoit des fossés, des murs & des remparts dans les endroits qui étoient dépourvus des boulevards naturels, formés par les montagnes, les mers & les rivières. Ils construisit dans la Bretagne un pareil rempart ou mur de terre, comme la borne de la province Romaine, depuis l'embouchure de la rivière de Tine à l'est jusqu'au golfe de Solvay, à l'ouest, près de l'endroit où Agricola avoit élevé sa première chaîne de forts (1). Quelques personnes pensent que tout le pays placé au nord de ce rempart, fut enlevé aux Romains, par les Naturels de la Bretagne, après le départ d'Agricola, tandis que d'autres croient qu'il fut volontairement méprisé par Adrien. Mais il est impossible de décider laquelle de ces conjectures est plus conforme à la vérité.

Eutrop. l. 8. c. 7. Xiphilin, l. 69. p. 792. Script. hist. Auguft. vita Adriani, p. 51. 57.

Pendant que ce puissant Empereur séjournoit en Bretagne, où il étoit occupé à inspecter ces travaux, & à régler les affaires de cette Province, il entretint une correspondance familière & amicale, par lettres en vers, avec un Poëte, demeurant à Rome, nommé Florus. On en trouvera ci-dessous (2) un court échantillon, qu'on cite tout-à-la-fois, comme une preuve évidente de la familiarité, de l'esprit & de la gaîté de ce grand Prince. Nous n'apprenons nulle part la durée du séjour d'Adrien en

(1) Voyez Appendix; n° 9.

(2) Vers de Florus, adressés à l'Empereur Adrien :

Ego nolo Cæsar esse,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas.

Réponse de l'Empereur au poëte Florus.

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Culices pati rotundos. . . . .

Script. Hist. August. vita Adrian, p. 73, 74.

Espagne; mais nous sçavons seulement que son départ fut hâté par la nouvelle d'une sédition qui s'étoit élevée à Alexandrie. An. de J. C. 121. Id. ibid. p. 54.

Lollius Urbicus fut Gouverneur de Bretagne, sous le règne d'Antonin le Pieux, fils adoptif & successeur d'Adrien. Quoique cet excellent Empereur fût plus soigneux de conserver que d'agrandir l'Empire, & qu'il gouvernât avec beaucoup de douceur, il y eut sous son règne quelques commotions en Bretagne, & il trouva nécessaire de reculer les limites de la province Romaine dans cette Isle, afin d'en assurer la tranquillité. Il exécuta ce projet par le moyen de son Lieutenant Lollius Urbicus, qui défit les Mæates dans plusieurs combats, & qui reprit la partie du pays qui forme l'Isthme placé entre les golfes de Forth & de Clyde. Afin d'assurer sa conquête, & de retenir les Calédoniens dans un plus grand éloignement, Urbicus éleva, par l'ordre de l'Empereur, un autre rempart solide, à l'imitation de celui d'Adrien, entre ces deux golfes, le long de la chaîne de forts qui y avoit été anciennement élevée par Agricola. Ce rempart avec son fossé & ses forts, étoit destiné à être la limite la plus reculée de l'Empire Romain en Bretagne. Le fameux passage de Pausanias, qui a été le sujet d'un si grand nombre de débats parmi nos Antiquaires & nos Historiens, se rapporte très-probablement à l'événement dont on vient de parler. « L'Empereur, dit cet Auteur, priva les Brigantes en Bretagne d'une grande partie de leurs terres, parce qu'ils avoient commencé à faire des incursions dans la Génounie, pays soumis aux Romains ». Le sens naturel de ce passage paroît être que les Mæates, qui étoient de la même race, & qui étoient souvent appellés du même nom que les Brigantes, aidés par quelques-uns de leurs compatriotes qui étoient en-deçà du mur d'Adrien, firent des incursions dans la Génounie ou le nord du pays de Galles, insulte pour laquelle les Romains leur firent la guerre, &, après les avoir défaits dans plusieurs combats, les privèrent de la souveraineté de tout le pays placé entre le mur d'Adrien & celui d'Antonin le pieux.

An. de J. C. 138. Lollius Urbicus. Eutrop. l. 8. c. 8. Script. hist. August. vita Anton. Pii. p. 132. Appendix, n°. 9. Pausan. Arcad. p. 273.

Antonin le Pieux eut pour successeur au thrône Impérial

An. de J. C. 161. Calpurnius Agricola.

An. de J. C. 161.

ſon fils adoptif, Marc-Aurele le Philoſophe, Prince d'une grande ſageſſe, & très-vertueux. L'Empire Romain qui avoit joui d'une grande tranquillité dans la dernière partie du règne précédent, commença avec celui-ci à être menacé d'être troublé dans beaucoup de ſes Provinces. Entr'autres peuples qui témoignèrent qu'ils ſouffroient impatiemment le joug de Rome, les Bretons, plus vraiſemblablement les Mæates qui avoient dernièrement été aſſujétis de nouveau à cette Puiſſance, firent voir une forte inclination à la révolte. Pour en empêcher les effets ou la détruire, Calpurnius Agricola fut envoyé en Bretagne en qualité de Lieutenant ou de Gouverneur, & il paroît avoir réuſſi ſans beaucoup de peine, puiſque nous n'entendons plus parler de ces troubles.

Script. hiſt. Auguſt. vita Antonin. philoſ. p. 169.

An. de J. C. 180.

Marcellus, Pertinax & Albinus ſont ſucceſſivement Gouverneurs de la Bretagne.

Le thrône Impérial de Rome, qui avoit été pendant plus de 80 ans rempli par de bons & de grands Princes, fut alors déshonoré de nouveau par un Tyran vain, diſſolu & cruel. Ce fut Commode, fils indigne de Marc-Aurele le Philoſophe. Le gouvernement oppreſſif & injuſte de ce Prince donna lieu à beaucoup de guerres, dont aucune ne fut plus dangereuſe que celle de Bretagne. Les Calédoniens, ayant fait une bréche au mur d'Antonin, & s'étant joints aux Mæates, s'emparèrent de la province Romaine. Pour repouſſer cette invaſion, le gouvernement de la Bretagne, fut confié à Ulpius Marcellus, homme d'un caractère très-différent de ceux employés ordinairement par cet Empereur, peut-être parce que ces brigands qui n'achetoient le plus ſouvent les Provinces que dans le deſſein de les piller, refusèrent un poſte ſi dangereux & ſi difficile. Marcellus étoit brave, ſobre & infatigable. Après avoir rétabli la diſcipline des troupes Romaines, il les conduiſit contre l'ennemi, qu'il défit dans pluſieurs combats. Peu s'en fallut que ce ſuccès, qui fut ſi utile à la province Romaine, ne devînt fatal à Marcellus, en excitant la jalouſie de ſon barbare Maître, & il ſe crut lui-même heureux d'en être échappé, en perdant ſon gouvernement. On ne nomme pas les ſucceſſeurs immédiats de Marcellus; mais ils furent ſi indignes de leur rang, & ſi déſagréables à l'armée, que celle-ci

Xiphilin, ex Dione in Commod.

Id. ibid. Script. hiſt. Auguſt. vita Commodi, p. 275.

fût très-irritée contre Perennius, qui conduisoit principalement le département militaire, & qu'elle envoyât à Rome une députation de quinze-cents de ces membres, pour se plaindre à l'Empereur de ce qu'il lui avoit donné des Commandants si méprisables. On lui livra Pérennius, qu'elle traita cruellement; car, après l'avoir fouetté, elle lui coupa la tête. Pour éteindre cet esprit de mutinerie qui régnoit encore dans l'armée, même après ce sacrifice, on envoya Pertinax commander en Bretagne. Ce personnage, d'un mérite distingué, qui fut par la suite Empereur, éprouva beaucoup de difficultés pendant qu'il exécutoit sa commission, & il fut souvent très-exposé à perdre la vie, en appaisant les séditions des soldats. Il réussit cependant à la fin, & ayant assez bien rétabli l'ordre & la discipline dans l'armée, il fut rappellé d'après ses vives sollicitations. Pertinax eut vraisemblablement pour successeur dans le gouvernement de la Bretagne, Clodius Albinus, qui commanda certainement dans cette isle, pendant la dernière partie du règne de Commode, & sous les courts règnes de ses deux successeurs. Commode fut, à la vérité, tellement irrité contre Albinus, pour un discours que celui-ci fit à l'armée en Bretagne, en recevant la nouvelle prématurée de la mort de cet Empereur, qu'il nomma Junius Sévérus pour lui succéder. La mort de Commode suivit si promptement cette nomination, que Junius ne prit jamais possession de son gouvernement.

An. de J. C. 180.

Script. hist. Auguft. vita Commodi. p. 301.

Id. ibid. p. 402. 403.

Pertinax, qui avoit commandé en Bretagne peu d'années auparavant, succéda à Commode; mais on ne lui permit de régner que trois mois & trois jours, après lesquels il fut massacré par les soldats Prétoriens, dont il se proposoit de réformer la licence. C'étoit un Prince digne d'avoir un sort plus heureux, & de vivre dans un meilleur siécle. Le diadême Impérial fut alors exposé en vente par les meurtriers de son dernier possesseur, & il fut acheté par un certain Didius Julianus, qui le porta sans dignité, seulement pendant deux mois & dix jours, ayant été mis à mort par les mêmes troupes Prétoriennes. Ces deux règnes, courts & orageux, ne fournissent point de matière pour l'histoire de la Bretagne. Tout fut

An. de J. C. 193. Pertinax & Julien sont Empereurs.

Xiphilin, ex Dione in Pertinax.

Script. hist. Auguft. vita Pert. p. 303.

An. de J. C. 193. contenu dans la plus grande tranquillité dans cette Isle, par Claudius Albinus, qui, se voyant lui-même à la tête d'une grande province & d'une armée courageuse qui l'aimoit beaucoup, commença à former des projets plus ambitieux qu'il exécuta par la suite.

An. de J. C. 194. Albinus prend la pourpre en Bretagne.

Septime Sévère ayant été déclaré Empereur par les armées d'Espagne & de Germanie, & Pescenninus Niger par celles d'Orient, ces deux Concurrents se préparèrent à se disputer le diadême. Sévère qui étoit meilleur politique & plus grand Général, redoutant un second compétiteur dans Albinus Gouverneur de Bretagne, le déclara César, & le flatta de l'espérance de lui accorder un titre encore plus distingué, afin de le contenir jusqu'à ce que son différend avec Niger fût terminé. Cette politique eut le succès qu'il désiroit. Albinus resta tranquille quelque temps encore après la mort de Niger; mais, se trouvant alors frustré dans son espoir d'être associé à l'Empire, il prit la pourpre en Bretagne; &, ayant fortifié son armée par l'élite de la jeunesse Bretonne, il la fit passer sur le continent pour disputer l'autorité à Sévère. A la fin, ces deux Compétiturs se rencontrèrent, le 2 Février 197, dans une plaine située près de Lyon, où il y eut un combat sanglant & décisif, dans lequel Albinus, ayant été vaincu, se tua lui-même & laissa Sévère seul maître de l'Empire Romain.

An. de J. C. 197. Hérodien, l. 3. c. 20. 21. 22. Aurel. Victor. in Septim.

An. de J. C. 198. Virius Lupus.

Pendant que ces événements se passoient sur le continent, cette Isle devint le théâtre d'une grande confusion. Les Mæates & les Calédoniens ayant remarqué que le territoire soumis aux Romains dans la Bretagne, restoit sans défense, y firent des incursions, & répandirent la désolation par tout où ils se portèrent. Aussi-tôt que Sévère eut reçu la nouvelle de ce malheur, il envoya Virius Lupus avec un corps de troupes pour prendre possession de la Bretagne, & repousser ces peuples qui avoient envahi la province Romaine. Lupus, ne se trouvant pas lui-même en état d'exécuter ce projet par la force, obtint d'eux de se retirer, en leur achetant leurs prisonniers avec de l'argent. Ce n'étoit pas-là le moyen de faire finir leurs incursions. Elles furent donc renouvellées de temps en temps avec

Xiphilin, ex Dione in Sever.

1997

beaucoup plus de violence pendant plusieurs années, jusqu'à ce que le Gouverneur de la Bretagne (probablement Lupus) écrivit à l'Empereur en le suppliant ou de lui envoyer un corps plus considérable de troupes, ou de venir lui-même en personne pour réprimer ces troubles, & rétablir la tranquillité de cette Province.

An. de J. C. 198.

Hérodien l. 3. c. 46.

Quoique l'Empereur Sévère fût avancé en âge & très-infirme, lorsqu'il reçut ces lettres, il forma sur le champ la résolution d'aller commander lui-même une expédition en Bretagne. Il y fut porté par sa passion pour la gloire militaire, & son désir de tenir ses soldats en haleine, & de retirer ses deux fils des plaisirs & des débauches de Rome, dans lesquels ils étoient profondément plongés. Ayant réglé ses affaires sur le continent, il quitta Rome; &, continuant son voyage avec beaucoup d'empressement, il arriva dans la Bretagne accompagné de ses fils Caracalla & Géta. Les nouvelles de son arrivée & des grands préparatifs de toute espéce qu'il avoit faits pour se rendre maître de ce pays, alarmèrent beaucoup les Mæates & les Calédoniens, & les portèrent à envoyer des Ambassadeurs pour promettre qu'ils se soumettroient, & pour solliciter la paix. Mais Sévère, ne voulant perdre ni le fruit de ses travaux & de ses dépenses, ni la gloire qu'il comptoit obtenir par la guerre, renvoya les Ambassadeurs sans leur donner aucune réponse satisfaisante, & commença bientôt après à s'avancer vers le nord à la tête d'une armée très-considérable. Il laissa derrière lui son plus jeune fils Géta, pour gouverner la province Romaine dans le sud de la Bretagne, & conduisit avec lui son fils aîné dans le nord. Lorsque l'armée impériale eut dépassé le mur d'Adrien, elle rencontra beaucoup de difficultés & de dangers. L'ennemi, trop foible pour s'opposer à son passage en rase campagne, la fatigua par des escarmouches continuelles, & la fit tomber dans un grand nombre d'embuscades; mais les plus fortes difficultés qu'elle éprouva, vinrent de la nature & de l'état du pays, qui, étant couvert de bois épais, & étant en beaucoup d'endroits rempli de montagnes escarpées, de marais profonds, de lacs & de rivières, rendoit la marche des

An. de J. C. 207.
L'Empereur Sévère arrive en Bretagne.

An. de J. C. 207.

Romains très-lente & très-dangereuse. Pour surmonter ces obstacles, l'Empereur employa une partie de son armée à abbattre les bois, dessécher les lacs & les marais, former des routes, & jetter des ponts sur les rivières, pendant que l'autre défendoit les laboureurs contre les attaques de l'ennemi. Par ce moyen, il pénétra enfin dans le cœur de la Calédonie, & inspira tant de terreur à ses habitants, qu'ils renouvellèrent leurs prières pour obtenir la paix. Elle leur fut enfin accordée, à condition qu'ils abandonneroient une partie de leur pays, & qu'ils remettroient leurs armes. Le courage invincible que cet Empereur, affoibli par l'âge, montra dans cette expédition, mérite d'autant plus notre admiration, que, pendant la plus grande partie de sa durée, les douleurs de la goutte l'empêchèrent de monter à cheval, & l'obligèrent de se faire porter en litière; qu'il fût continuellement exposé au danger de perdre la vie par les complots de Caracalla, son fils dénaturé; & qu'il vît une grande partie de ses troupes succomber aux fatigues ou tomber sous les coups de l'ennemi. Si nous en croyons un Contemporain, Sévère ne perdit pas moins de cinq mille hommes dans cette expédition. Mais rien ne put le faire désister de son entreprise, jusqu'à ce qu'il l'eût terminée d'une manière honorable.

Herodien, l. 3. c. 46.

Xiphilin, ex Dione in Sever.

An. de J. C. 209.

Sévère fait construire son mur dans la Bretagne.

Sévère, ayant conclu la paix avec les Calédoniens, conduisit son armée dans les parties septentrionales de la province Romaine. Ayant alors du loisir, & ayant remarqué que le rempart de terre d'Adrien ne formoit qu'une foible sûreté pour la Province contre les incursions des Bretons plus septentrionaux, il se détermina à élever une Barrière plus puissante. Dans cette vue, il employa ses troupes pendant environ deux ans à construire ce mur étonnant de pierre solide, haut de 12 pieds, large de 8, fortifié par beaucoup de tours, de châteaux & de postes placés à des distances convenables, & par un fossé & un chemin militaire.

Spartien, vita Severi. Eutrop. Orosius. l. 7. c. 11.

Ce mur prodigieux, dont on voit encore les restes dans plusieurs endroits, fut élevé presque parallélement à celui d'Adrien, un peu plus au nord de quelque pas, & depuis la côte orientale près

près de Tinmouth, au golfe de Solway, à Boulneff, sur la côte occidentale (1).

An. de J. C. 200.

Sévère, étant alors presqu'épuisé par l'âge, les infirmités & les travaux, se retira à Yorck, dans l'espoir d'y jouir de quelque repos & de quelque consolation, récompense bien due à un si grand nombre de victoires par lesquelles il avoit fait cesser tous les troubles de l'Empire, & rétabli universellement la paix. Mais il fut trompé dans ses espérances, & la dernière année de sa vie fut très-triste & très-malheureuse. Cet état fut occasionné, en partie, par ses infirmités corporelles, & en partie par les vices & l'inimitié mutuelle de ses fils, & l'empressement avec lequel il sçavoit bien que ceux-ci désiroient sa mort. Les affaires publiques de la Bretagne prirent aussi une tournure affligeante, qui ajouta à son chagrin. Car les Mæates & Calédoniens, ayant appris le dépérissement de la santé de l'Empereur & la division qui régnoit dans sa famille, recommencèrent la guerre, dans l'espérance de recouvrer cette partie de leur pays, qu'ils avoient été obligés de céder. L'Empereur, accablé par les infirmités de la vieillesse, & aigri par ses souffrances, entra dans la plus violente fureur, à la nouvelle de cette révolte, & donna ordre d'exterminer ces deux Nations, sans épargner même les enfants dans le sein de leurs mères.

An. de J. C. 210.
Malheurs de Sévère.

Spartien. script. hist. Augușt. pag. 364.

Xiphilin, ex Dione in Sever.

Mais, Sévère n'étant plus en état de se mettre à la tête de ses troupes, pour faire exécuter ses projets sanguinaires, on n'obéit pas à ses ordres barbares. En effet Caracalla, son fils aîné, qu'il avoit nommé pour commander l'armée dans cette Expédition, au lieu d'attaquer l'ennemi, ne s'occupa qu'à corrompre ses soldats & à obtenir d'eux qu'ils le nommeroient seul Empereur après la mort de son père, à l'exclusion de son frère Géta. On rapporte même que ce fils dénaturé engagea les Médecins & les domestiques de son père à terminer ses jours par quelque moyen violent. La Nature prévint ce crime, & ce malheureux Empereur expira à Yorck, le 4 Février 211, non pas tant de ses infirmités corporelles que du chagrin

An. de J. C. 211.
L'Empereur Sévère meurt en Bretagne.

(1) Voyez Appendix, n° 9.

An. de J. C. 211.

qui l'accabloit. Dans ſes derniers momens, il nomma ſes deux fils ſes Héritiers & ſes Succeſſeurs à l'Empire, en les recommandant tous les deux, de la manière la plus tendre & la plus expreſſive, à ſes amis qui l'entouroient. Dès que Caracalla eut reçu la nouvelle de la mort de ſon père, qu'il attendoit ſi impatiemment, il conclut la paix avec les Mæates & les Calédoniens, & fit avancer ſon armée vers le ſud pour prendre poſſeſſion de l'Empire qu'il fut obligé, à ſon regret inexprimable, de partager pendant quelque temps avec ſon frère Géta. Les deux jeunes Empereurs ne reſtèrent pas long-temps en Bretagne; mais ils ſe rendirent à Rome avec la plus grande promptitude, pour jouir des honneurs & des plaiſirs de cette grande Capitale de l'Empire.

Id. ibid. Herodien, l. 3. c. 49, 50, 51.

Depuis l'an 211 juſqu'à l'an 284. Vuide dans l'hiſtoire de la Bretagne.

Après le départ de ces Empereurs, les Hiſtoriens Romains parlent très-peu des affaires de la Bretagne pendant plus de 70 ans. Ce long ſilence de ces Écrivains doit, vraiſemblablement, être attribué à la grande tranquillité dont cette iſle jouit pendant cette époque, & cette tranquillité paroît avoir été produite par le concours des cauſes ſuivantes. Tous les peuples Bretons ſitués juſqu'au côté méridional du mur de Sévère, étoient alors tranquillement ſoumis, & avoient renoncé à toute idée de révolte, & l'autorité des Romains avoit mis fin aux guerres que ces Nations ſe faiſoient les unes aux autres. Ces deux circonſtances aſſurèrent le repos intérieur du midi de cette Iſle. Les Empereurs qui régnèrent pendant cet eſpace de temps, n'étant pas guerriers ou étant occupés fort loin, ſe contentèrent de la poſſeſſion paiſible de leur vaſte & floriſſante Province de la Bretagne méridionale, & ne troublèrent point les Bretons du nord. Ces dernières Nations, ſe trouvant heureuſes de ce qu'on les laiſſoit jouir de leurs bois & de leurs montagnes ſans les tourmenter, & regardant le mur de Sévère comme rendu imprenable par ſes tours & ſes forts, ne firent, pendant un grand nombre d'années, aucune tentative pour le franchir. Par ce moyen, cette Iſle jouit alors d'une paix plus longue que dans aucune autre époque antérieure ou poſtérieure de ſon Hiſtoire; auſſi échappa-t-elle heureuſement à l'attention de ces Écrivains qui ſont preſque entiè-

rement occupés à décrire des ſcènes de ſang & de carnage. Il eſt impoſſible de remplir d'aucune autre manière ce vuide laiſſé par les Hiſtoriens Romains dans l'Hiſtoire de notre pays. On peut recueillir, d'après les Inſcriptions, un petit nombre de particularités, n'ayant aucune liaiſon entr'elles & peu importantes, telles que les noms de pluſieurs des Gouverneurs de la Bretagne à cette époque, &c. Mais elles ne procurent au Lecteur que peu de ſatisfaction, ſi même elles lui en procurent. On croit auſſi que quelques-uns des trente Tyrans (ainſi qu'on les appelle ordinairement) qui troublèrent l'Empire ſous le règne de Gallien, depuis l'an 259 juſqu'en 268, jouèrent un rôle en Bretagne, parce qu'on a trouvé dans cette Iſle pluſieurs médailles de 5 ou 6 d'entr'eux. S'ils en jouèrent un, il eſt vraiſemblable qu'il ne fût pas très-brillant, puiſque l'Hiſtoire n'en fait pas mention.

An. de J. C. 284.

Horsley, Brit. rom. p. 289, 290. 276.

Chronique de Spéed, p. 245.

Dioclétien monta, en 284, ſur le thrône Impérial, où il plaça bientôt après Maximien Herculius, pour partager avec lui les travaux & les honneurs de ce rang élevé. Peu de temps après, ces deux Empereurs ſe trouvant hors d'état de défendre toutes les Provinces de leur prodigieux Empire, firent choix de deux Céſars, qui furent Galère Maximien & Conſtance Chlore. Pendant que ces quatre grands Princes gouvernoient l'Empire Romain, les mers & les côtes de la Gaule & de la Bretagne commencèrent à être troublés par de nouveaux ennemis, ſçavoir les Francs & les Saxons, qui jouèrent par la ſuite un rôle important dans l'hiſtoire de l'Europe. Ils ſe conduiſoient alors principalement en pirates, s'emparant de ceux des vaiſſeaux marchands qu'ils étoient en état de prendre, & faiſant de courtes deſcentes ſur les côtes pour les piller. Les Empereurs firent équiper, dans le port de Boulogne, une flotte très-puiſſante contre ces nouveaux ennemis, qui devenoient de jour en jour plus redoutables par leur férocité & leur valeur, & ils donnèrent le commandement de cet armement à Carauſius, Officier très-courageux & fort expérimenté, ſur-tout dans la Marine. Si Carauſius eut été auſſi fidéle qu'il étoit capable de bien remplir ce poſte, ce choix auroit été très-

An. de J. C. 284.

Carauſius prend la pourpre en Bretagne.

An. de J. C. 294.

heureux. Mais il parut bientôt qu'il n'avoit que des vues d'ambition & d'intérêt personnel, & qu'il s'occupoit plus de s'enrichir lui-même que d'exécuter la commission dont il avoit été chargé. Car on remarqua qu'il n'attaquoit jamais les pirates, lorsqu'ils alloient chez l'Etranger, mais qu'il attendoit qu'ils en revinssent avec leurs prises, dont il s'emparoit & qu'il s'approprioit pour lui-même, sans les rendre aux propriétaires originaires ou sans en compter au thrésor impérial. L'Empereur Maximien, très-allarmé de cette conduite, donna ordre qu'on le fit périr secrettement. Mais Carausius échappa à ce danger; &, ayant engagé la flotte qui étoit sous ses ordres, à suivre son sort, il fit voile vers la Bretagne, & y prit la pourpre. Les troupes qui étoient dans cette Isle, tant les légionnaires que les auxiliaires, imitèrent, bientôt après, l'exemple de la flotte, & se déclarèrent pour lui. De cette manière, il devint un assez puissant Prétendant au diadême Impérial, étant le maître absolu de la Manche, de tous les domaines des Romains dans cette Isle, & de plusieurs places importantes du continent. Il prit aussi les mesures les plus efficaces pour conserver ses possessions, en se liant avec les Francs & les Saxons, & en en plaçant beaucoup dans ses troupes de terre & de mer. L'Empereur Maximien, étant engagé dans d'autres guerres, & n'ayant pas de flotte égale à celle de Carausius, crut qu'il étoit plus prudent de faire la paix avec lui, en lui accordant le titre d'Empereur avec le Gouvernement de la Bretagne, & d'un petit nombre de ports dans le Continent, dont ce dernier jouit fort tranquillement pendant plusieurs années. Il paroît probable que, durant cet intervalle, il recula beaucoup les bornes de l'Empire Romain dans la Bretagne, en subjuguant les Mæates, puisque nous apprenons qu'il répara le mur situé entre Forth & Clyd, en y ajoutant sept châteaux & quelques autres ouvrages.

Aurel. Victor. Eutrop. l. 9. c. 21. 22. Eumen. Panegyr. 8. 9. Antiq. Rutup. p. 65. Nennii Hist. Brit. c. 19.

An. de J. C. 292. Carausius est tué.

Dans le partage qui fut fait de l'Empire, en 292, entre les deux Empereurs, Dioclétien & Maximien, & leurs deux Césars, Constance & Galère, toutes les Provinces situées à l'occident au-delà des Alpes, échurent dans le lot de Constance, qui

forma ſur le champ la réſolution d'eſſayer de retirer des mains de Carauſius la Bretagne, qui formoit l'une de ces Provinces. Car, quoique la néceſſité & la ſituation de Maximien l'euſſent contraint à faire la paix avec Carauſius, ce dernier n'en étoit pas moins regardé, par les autres Souverains de l'Empire, comme un uſurpateur. Conſtance commença cette guerre en aſſiégeant Boulogne, tant par terre que par mer. Cette ville étant un des meilleurs ports & une des plus fortes places de Carauſius ſur le Continent, il fit de grands efforts pour la ſecourir. Mais, comme il n'étoit pas en état de ſe frayer un paſſage à travers un grand banc de pierre avec lequel Conſtance avoit fermé le port, il fut obligé de ſe déſiſter de ſon projet, & de laiſſer prendre la ville. La flotte Impériale n'étant pas encore aſſez forte pour entreprendre la conquête de la Bretagne, Conſtance ordonna qu'on conſtruisît des vaiſſeaux dans pluſieurs ports des Gaules, & il employa en même-temps ſon armée à réduire pluſieurs Nations voiſines qui s'étoient révoltées. Carauſius s'appliqua, avec la plus grande activité, à préparer tout ce qui étoit néceſſaire pour réſiſter à l'attaque dont il étoit menacé. Mais, pendant qu'il s'en occupoit, il fut perfidement aſſaſſiné à Yorck par Alectus, l'un de ſes principaux Officiers & favoris, qui prit à l'inſtant la pourpre & le gouvernement de la Bretagne, dont il jouit ſans trouble pendant environ trois ans.

An. de J. C. 293.

Eumen. Panegyr. 8. Nenn. Hiſt. Brit. c. 19.

Tout étant alors prêt pour l'Expédition dans la Bretagne, Conſtance diviſa ſa flotte & ſon armée en deux, afin de diſtraire l'attention de l'ennemi, en faiſant une deſcente ſur deux différentes parties de la côte en même-temps. Il donna le commandement d'une de ces diviſions à Aſclépiodote, Capitaine de ſes gardes, Officier très-courageux & très-prudent, & il conduiſit l'autre en perſonne. L'eſcadron commandé par Aſclépiodote, ayant heureuſement échappé à la faveur d'un brouillard épais, à la flotte d'Alectus, qui étoit près de l'iſle de Wigths, deſcendit ſans oppoſition ſur la côte voiſine de la Bretagne. Dès qu'Aſclépiodote eut fait débarquer ſes troupes, il mit le feu à ſes vaiſſeaux, afin qu'ils ne puſſent pas tomber entre les mains

An. de J. C. 296.
Conſtance recouvre la Bretagne.

An. de J. C. 296.

de l'ennemi, & que ses propres troupes n'eussent d'espérance que dans la victoire. Alectus n'eut pas plutôt appris la nouvelle de la descente de cette armée, qu'il marcha avec précipitation & sans ordre pour l'attaquer, en laissant entièrement sans défense la partie de la côte où il venoit de camper. Cette imprudence procura à Constance qui y arriva aussi-tôt après avec la plus grande partie de sa flotte une occasion favorable de faire descendre ses troupes sans éprouver la moindre résistance, & de se mettre en marche pour se réunir sur le champ à l'autre division de son armée. Mais il reçut en chemin l'agréable nouvelle qu'Alectus avoit été tué, & que ses troupes avoient été mises en déroute, & dispersées par Asclépiodote & les soldats qui étoient sous ses ordres. Cependant le danger n'étoit pas entièrement cessé, & la victoire n'étoit pas complette. Car un grand corps de Francs & de Saxons, qui formoient la plus grande partie de l'armée d'Alectus, étant échappé du combat, entra à Londres, qu'il commença à piller, dans l'espoir de s'échapper par la mer, après s'être enrichi des dépouilles de cette grande ville. Mais le même bonheur qui avoit accompagné Constance dans cette Expédition, le suivit encore dans cette occasion. En effet une partie de sa flotte & de son armée, qu'un brouillard avoit séparée d'avec lui, étant entrée dans la Tamise, arriva à Londres dans ce moment critique, & étant tombée sur le corps des pillards, elle en fit un grand carnage, & préserva cette Cité de sa ruine. Par cette suite d'événements heureux, la Bretagne fut réunie à l'Empire Romain, après en avoir été démembrée pendant plus de dix ans, les mers furent délivrées des pirates, & la liberté de la navigation fut rétablie. Ce succès ne fut pas moins agréable aux Bretons qu'aux Romains, & Constance, qui étoit un grand & bon Prince, fut reçu dans la Bretagne plutôt comme un Libérateur & un Ange-gardien que comme un Conquérant.

Eutrop. l. 9. c. 22. Eumen. Panegyr.

An. de J. C. 305.
Abdication de Dioclétien & de Maximien.

Les deux Empereurs, Dioclétien & Maximien, étant rassasiés d'honneurs, & fatigués des travaux & des soins de l'Empire, prirent la singulière résolution de se démettre de leur autorité, & de rentrer dans l'état privé. Ils exécutèrent ce projet le

premier jour de Mai de l'an 305 ; Constance & Galère, leurs deux Césars, furent déclarés Empereurs. Dans le partage de l'Empire qui fut fait entre ces deux Princes, les Provinces d'Occident échurent à Constance, qui séjourna en Bretagne, & eut avec les Calédoniens quelques différends dont nous ne sçavons aucune particularité, si ce n'est qu'il les réduisit à solliciter la paix. Cet excellent Prince ne jouit pas long-temps de la dignité Impériale ; car, étant tombé malade à Yorck, à son retour de son Expédition dans la Calédonie, il y mourut le 25 Juillet 306, après avoir nommé dans ses derniers moments son illustre fils, son héritier & son successeur à l'Empire.

An. de J. C. 306.

Eutrop. l. 10. c. 1. Aurel. Victor. in Constantin.

Constantin le Grand étoit fils de l'Empereur Constance & d'Hélene, sa première femme, Princesse très-célèbre pour sa piété & sa vertu. Un grand nombre de nos anciens Historiens & plusieurs de nos modernes affirment positivement que cette Princesse naquit en Bretagne & étoit fille d'un Roi Breton nommé Coil ; beaucoup d'entr'eux soutiennent également que Constantin étoit aussi né dans cette Isle. Ces deux faits peuvent être vrais ; mais on doit avouer qu'aucun d'eux n'est prouvé par le témoignage d'aucun Écrivain contemporain. Il est plus certain que Constantin le Grand commença son règne heureux à Yorck, où il se trouva lors de la mort de son père, & où il fut, immédiatement après, salué Empereur avec la joie la plus grande & la plus universelle. C'est vraisemblablement plutôt à son accession au thrône qu'à sa naissance, que fait allusion l'exclamation suivante de son Panégyriste : « O fortunée » Bretagne ! tu es la plus heureuse de toutes les contrées ; car » c'est toi qui la première vis Constantin César ». Le nouvel Empereur resta quelque temps en Bretagne, pour y rendre les derniers honneurs aux cendres de son père, & pour y établir solidement la paix en terminant la guerre avec les Mæates & les Calédoniens, qui commencèrent vers ce temps à être appellés Pictes & Écossois. Après avoir réussi dans cette entreprise & recruté son armée d'un grand nombre de jeunes Bretons qui lui étoient fort attachés, il partit pour le Continent, dans le dessein de réduire les Francs qui s'étoient révoltés, & de disputer l'Empire

An. de J. C. 306. Accession de Constantin le Grand.

Vide Usser. primord. eccles. Brit. c. 8.

Eutrop. l. 10. c. 11. Aurelius Victor in Constantin.

Eumen. Panegyr. 9.

Euseb. Panegyr. 10. Lactant. c. 26.

An. de J. C. 306. à Maxence, qui étoit fils de l'Empereur Maximien, & qui avoit pris la pourpre à Rome. Un de nos meilleurs Historiens, & l'un Camden. Brit. p. 98. de nos Compatriotes les plus versés dans les Antiquités, pense que Constantin le Grand retourna dans la Bretagne, quelques années après son premier départ, & que ce fut pendant son second sejour qu'il soumit les peuples des parties septentrionales Euseb. de vita Constantin. l. 2. c. 19. de cette Isle. Mais cette assertion n'est pas assez clairement prouvée, & le court passage d'Eusebe sur lequel Camden fonde son opinion, fait plus probablement allusion à ce que Constantin y fit dans le commencement de son règne. En effet cette Isle paroît avoir joui d'une profonde paix depuis ce temps jusqu'à la mort de ce grand Prince, qui arriva le 22 Mai 337.

An. de J. C. 337. Constantin, Constans & Constance, sont Empereurs. Constantin est tué. Constantin eut pour successeurs, ses trois fils, Constantin, Constans & Constance, entre lesquels les Provinces de l'Empire furent partagées. Constantin, l'aîné de ces Princes, qui eut la Gaule, l'Espagne, la Bretagne & une partie de la Germanie, ne fut jamais content de sa part des domaines de son père, qu'il regarda toujours comme inférieure à celle de chacun de ses deux frères. Après plusieurs plaintes & négociations inutiles, il eut à la fin recours aux armes; étant entré sur le territoire de son frère Constans, il tomba dans une embuscade Eutrop. l. 10. c. 5. près Aquiléia, & fut taillé en piéces avec la plus grande partie de son armée, dans le printemps de l'an 340.

An. de J. C. 343. Constans visite la Bretagne. Après la mort de Constantin, Constans s'empara de tous ses domaines, & devint seul maître de l'Empire d'Occident. Cet Empereur, ayant assuré la paix & la tranquillité de toutes ses possessions sur le Continent, leva une taxe extraordinaire sur ses sujets, équipa une grande flotte, & se rendit dans ses domaines de Bretagne au commencement de cette année, avec le dessein de punir les Ecossois & les Pictes des tentatives qu'ils avoient faites sur le territoire des Romains. Les détails de cette Expédition sont perdus avec la première partie de l'Histoire d'Ammien Marcellin, dans laquelle ils étoient rapportés. Si nous pouvions compter sur le témoignage de ses médailles, nous serions portés à croire que Constance fit périr un grand nombre d'ennemis dans cette occasion. Mais les

Médailles

médailles étoient devenues alors de grands flatteurs, & elles représentoient, comme un important événement, chaque léger avantage. Firmicus qui paroît avoir été disposé à aggrandir, le plus qu'il lui étoit possible, cet exploit de l'Empereur, ne dit rien de ses victoires; mais il célébre avec emphase le courage qu'il montra en passant la mer dans l'hiver, & en allant répandre la terreur parmi les Bretons, en arrivant chez eux dans cette saison de l'année. Libanius assure même qu'il n'y eut pas alors en Bretagne de guerre qui exigeât la présence de l'Empereur.

An. de J. C. 349.

Ammien Marcellin, l. 20. c. 1.
Du Cange de inf. ævi Num. c. 58.
Firmicus de err. profess. relig. c. 29.
Liban. orat. c. 3.

Après le retour de Constans sur le Continent, il ruina sa santé, & perdit l'estime & l'affection de son armée & de ses autres sujets, en négligeant l'administration de ses Etats, & en se livrant au plaisir avec trop d'ardeur. Cette conduite encouragea quelques-uns de ses principaux Officiers à conspirer sa mort, & à entreprendre d'élever à sa place Magnence sur le thrône. Ce projet fut exécuté dans la ville d'Autun, le 18 Janvier 350, au milieu de la solemnité d'un grand festin, dans lequel Magnence parut soudain revêtu de la pourpre, & fut salué Empereur d'abord par les Officiers, ensuite par les Soldats, & enfin par le Peuple. Le malheureux Constans qui étoit alors à quelque distance de cette Ville, engagé dans une partie de plaisir, ayant reçu la nouvelle de cette révolution, essaya de sauver sa vie en s'enfuyant en Espagne; mais, ayant été abandonné par tout le monde, il fut arrêté & mis à mort à Elne en Roussillon. La Bretagne & toutes les autres Provinces en-deçà des Alpes se soumirent sur le champ à l'Usurpateur, & l'Italie suivit cet exemple peu de temps après.

An. de J. C. 350.
Magnence usurpe l'Empire.

Eutrop. l. 10. c. 6.
Ammien Marcellin. l. 15. c. 5.
Zosim. l. 2.

Constance, Empereur d'Orient, le plus jeune des fils de Constantin le Grand & le seul existant alors, n'eut pas plus-tôt reçu la nouvelle de cette révolution inattendue, qu'il suspendit tous ses autres projets, & fit de grands préparatifs pour venger la mort de son frère, & recouvrer ses domaines. S'étant avancé vers l'Occident, à la tête d'une grande armée, il défit Maxence, le 28 Septembre 351, près de Nurse en Pannonie, dans l'un des plus sanglants combats qui ayent jamais été livrés. L'Usurpateur

An. de J. C. 353.
Constance est seul Empereur.

An. de J. C. 353.

ayant essuyé plusieurs autres pertes, & craignant de tomber dans les mains de son ennemi justement irrité, tua d'abord sa mère & ses autres parents, & se tua ensuite lui-même à Lyon le 11 Août 353; la Bretagne & toutes les autres Provinces d'Occident se soumirent alors avec plaisir au Vainqueur, qui devint seul maître de tout l'Empire Romain. Constance nomma Gratianus Funarius, père de Valentinien, qui fut ensuite Empereur, pour être Gouverneur ou, comme il fut ensuite appellé, Vicaire de la Bretagne. Gratianus ne paroît pas avoir joui long-temps de cette dignité; car nous voyons, bientôt après, Martinus occuper cette place.

Eutrop. l. 10. c. 6. Zosim. l. 2. Ammien Marcell. l. 10. Jul. orat. 1, 2.

An de J. C. 354. Sévérité de Constance.

Si Constance s'étoit conduit avec clémence & modération après son succès, il auroit assuré sa propre gloire & le bonheur de ses sujets qui étoient universellement disposés à lui obéir avec la plus grande joie. Mais ce Prince corrompu par la prospérité, & cédant aux conseils de ses Courtisants qui espéroient s'enrichir par la confiscation, établit une cruelle inquisition contre tous ceux qui avoient favorisé le dernier Usurpateur, ou s'étoient soumis à son autorité. On n'entendit parler dans toutes les Provinces de l'Empire d'Occident que d'emprisonnements, de tortures, de confiscations & d'exécutions. La Bretagne ne participa que trop à ces malheurs. L'Empereur envoya un certain Paul, Espagnol, & son Secrétaire, en qualité de Commissaire ou d'Inquisiteur dans cette Isle. Paul exécuta la commission dont il étoit chargé, avec l'injustice la plus révoltante & la plus affreuse cruauté, en enveloppant l'innocent & le coupable dans une ruine commune. Le Gouverneur Martin, homme vertueux & humain, s'étant efforcé en vain d'arrêter ces vexations, tira son épée & tenta de tuer Paul; mais, ayant manqué son coup, & sentant qu'il ne pouvoit espérer de survivre à une pareille entreprise, il la plongea dans son propre sein, & expira sur la place. L'infâme & barbare Paul ne triompha pas cependant long-temps; mais il eut une fin dont ses crimes étoient dignes; car, bientôt après, il fut brûlé vif par ordre de l'Empereur Julien.

Ammien Marcellin, l. 14. c. 5. Liban. orat. 12. Ammien Marcellin, l. 22. c. 3.

An. de J. C. 360. Incursion des Ecossois & des Pictes.

La province Romaine du sud de la Bretagne fut très-peu

troublée par les Bretons du nord pendant environ cent cinquante ans. Le mur de Sévère, étant alors parfaitement réparé & défendu par des garnisons régulières, préserva la Province de toute insulte de ce côté. Cette longue tranquillité, jointe aux instructions & au secours des Romains, mit les Bretons du sud en état d'améliorer considérablement leur pays & d'en faire un objet très-invitant pour leurs voisins moins industrieux, mais plus guerriers; aussi les Ecossois & les Pictes, tentés par la perspective du pillage, firent-ils, de différentes manières, des incursions dans la Province méridionale vers le commencement de cette année. Julien l'Apostat qui venoit d'être déclaré César, & qui devint, bientôt après, Empereur, avoit alors la principale conduite des affaires dans l'Empire d'Occident, & résidoit dans la Gaule. Ayant reçu la nouvelle de cette invasion du territoire Romain en Bretagne, il envoya Lupicinus, Officier distingué & ayant de la réputation, avec quelques cohortes de troupes, armées à la légère, pour aider les Bretons à repousser l'ennemi, qui se retira promptement dans son pays avec son butin, dès qu'il apprit son arrivée. Lupicinus n'alla pas plus loin que Londres; &, après y avoir réglé quelques affaires, il retourna sur le Continent. Le renforcement de l'armée Romaine, sa grande vigilance & son activité détournèrent les Ecossois & les Pictes de faire, pendant quelque temps, aucune autre tentative sur la Province méridionale, & ils restèrent tranquilles pendant le court régne de l'Empereur Julien, & le régne encore plus court de son successeur Jovien.

An. de J. C. 360.

Ammien Marcellin, l. 20. c. 1.

Mais, peu de temps après que Valentinien & son frère Valens furent montés sur le thrône Impérial, l'Empire fut assailli presque de tous les côtés par les Nations qui l'entouroient. Pendant que les pirates Francs & les Saxons pilloient les côtes méridionales de la Bretagne, les Ecossois, les Pictes & les Attacotiens (1), attaquoient le nord de la Province Romaine. Ces peuples ayant éprouvé, lors de la dernière tentative qu'ils

An. de J. C. 364.

Incursions des Ecossois, des Pictes & des Attacotiens, & déprédations des Francs & des Saxons.

(1) Voyez Chap. III, sect. 19.

An. de J. C. 364.

avoient faite ſous le régne de Julien, que le mur de Sévère n'étoit pas une barrière inſurmontable, & que le pays, qui étoit au-delà, étant riche, procuroit une grande quantité de butin précieux, y fondirent avec leurs forces réunies, & pouſsèrent leurs déprédations beaucoup plus loin qu'ils n'avoient fait auparavant. A meſure qu'ils avancèrent, ils eurent des chocs fréquents avec les forces Romaines poſtées dans cette Iſle; &, dans l'un d'eux, ils tuèrent Bulchobandes Général Romain, & Nectaridius, Comte du Rivage Saxon. Dès que l'Empereur Valentinien eut reçu la nouvelle de cette redoutable invaſion & de la mort de ſes Généraux, il envoya Sévère qui avoit un rang diſtingué dans ſa Maiſon, pour commander en Bretagne. Celui-ci, ayant été rappellé bientôt après, fut remplacé par Jovinus, Capitaine qui s'étoit fait une grande réputation militaire dans la Germanie. Mais, comme aucun de ces Généraux n'amenoit avec lui en Bretagne un renfort conſidérable de troupes, ils ne furent pas en état de chaſſer l'ennemi de la Province Romaine, où il exerça, pendant trois années ſucceſſives, ſes ravages deſtructeurs, avant que de recevoir un échec qui produiſit de l'effet.

Ammien Marcell. l. 27. c. 9.

An. de J. C. 367.

Théodoſe Gouverneur de la Bretagne.

A la fin, l'Empereur Valentinien étant décidé à mettre fin à la guerre en Bretagne, & à délivrer cette Province de ces cruels déprédateurs, nomma Théodoſe, l'un des meilleurs, des plus prudents & des plus grands Généraux de ce temps, pour commander dans cette Iſle, & l'y envoya avec une armée. A ſon arrivée, Théodoſe trouva ſa Province dans un état très-déplorable. L'ennemi avoit pénétré juſqu'à Londres & avoit ramaſſé une quantité prodigieuſe de butin & fait un grand nombre de priſonniers, tant hommes que femmes & enfants. Le Général Romain ayant aſſemblé ſon armée avec beaucoup de promptitude, tomba ſur les ennemis pendant qu'ils étoient chargés de leur butin & embarraſſés par leurs priſonniers, & il les obligea de fuir en abandonnant derrière eux leur proie & leurs captifs. Il rendit ſur le champ la liberté à tous ces priſonniers; &, ayant accordé à ſes ſoldats la portion des dépouilles dont on ne put diſtinguer les anciens poſſeſſeurs, il rendit le reſte à

ses propriétaires originaires, & il mérita ainsi autant de gloire par sa justice & sa générosité après la victoire, qu'il s'en étoit procuré par sa prudence & sa valeur dans le combat. Il conduisit ensuite son armée victorieuse à Londres, appellée alors *Auguste*, où il entra en triomphe au milieu des acclamations de joie des habitants, qui le regardèrent comme un homme qui les avoit sauvés sur le bord de leur ruine. Ayant alors réfléchi sur l'état du pays & sur la continuation ultérieure de la guerre, il attira auprès de lui Civilis, homme d'une grande probité & d'une grande sagesse, & il lui confia l'administration du Gouvernement Civil. Il fit aussi venir Dulcitus, Capitaine d'une prudence & d'un courage distingués pour l'aider dans le commandement de l'armée. Il y avoit beaucoup de Romains, tant Officiers que Soldats & autres, qui avoient déserté chez l'ennemi, soit par crainte, soit par le desir de partager avec eux le pillage, & qui y étoient restés, parce qu'ils désespéroient d'obtenir leur grace. Pour les recouvrer, Théodose rendit une proclamation par laquelle il promit de pardonner à tous ceux qui reviendroient se ranger à leur devoir avant un jour qu'il fixa. Cette conduite douce & prudente produisit les plus heureux effets, & beaucoup d'entr'eux profitèrent de l'amnistie qu'on leur accordoit.

An. de J. C. 368.

Amm. Marcellin. l. 27. c. 7.

Théodose ayant passé l'hiver à établir l'ordre & la tranquillité dans les parties méridionales de la Bretagne, se mit en campagne dans le printemps, en dirigeant sa marche vers le nord. L'ennemi se mit à fuir par-tout devant lui, en abandonnant non-seulement le pays découvert, mais encore un grand nombre de Forts, de Postes & de Villes dont il s'étoit emparé; mais il ne se retira point sans laisser derrière lui beaucoup de marques de ses dispositions à la rapacité & à la destruction. Les Romains, ayant suivi l'ennemi, prirent possession des lieux qu'il abandonnoit, & réparèrent ceux d'entr'eux qu'il avoit ravagés, jusqu'à ce qu'ils eussent recouvré tout le pays situé au midi du mur de Sévère. qui avoit été long-temps la borne de l'Empire de ce côté. Mais Théodose, insatiable de victoires & de succès, poursuivit l'ennemi encore plus loin, & le chassa

An. de J. C. 368.

Succès & conduite sage de Théodose.

An. de J. C. 368.

par-delà le mur d'Antonin le Pieux, qu'il répara, & dont il fit encore de nouveau la frontière du territoire Romain en Bretagne. Il donna au pays situé entre ces deux murs, la forme d'une Province qu'il nomma *Valentia*, en l'honneur de l'Empereur Valens. Mais, pendant que ce grand homme étoit occupé de ces glorieux travaux, il se formoit un dangereux complot contre son autorité & sa vie. Un certain Valentinus qui avoit été banni dans la Bretagne pour ses crimes, fut l'Auteur de cette conspiration dans laquelle il trouva le moyen d'engager plusieurs autres exilés, & même quelques Officiers & Soldats Romains. Heureusement ce complot fut découvert, au moment où il étoit sur le point d'être exécuté, & Théodose ayant ordonné qu'on mît à mort Valentinus & un petit nombre des plus coupables de ses complices, défendit, avec beaucoup de sagesse & de générosité, qu'on fît aucune autre recherche ou poursuite.

Amm. Marcellin, l. 28. c. 3, 7.

An. de J. C. 369.

Théodose se fait beaucoup aimer en Bretagne.

Théodose n'étoit pas moins propre aux travaux du cabinet qu'à ceux du camp, & il étoit aussi habile dans l'art d'améliorer ses conquêtes que dans celui d'en faire. Il en donna beaucoup de preuves tant qu'il commanda en Bretagne. Pendant la longue paix qui avoit régné dans cette Isle, les murs, les forts & les châteaux qui avoient été construits pour protéger la Province, avoient été très-négligés, & la discipline militaire s'étoit fort relâchée. Il répara les premiers & fit revivre la seconde. Ayant remarqué que les Arcaniens, espéce de troupes légères qui étoient mises en station dans les postes avancés sur les frontières, & qui étoient destinés à servir d'espions & de surveillants, avoient manqué à leur devoir, & s'étoient entendus perfidément avec l'Ennemi, il les cassa honteusement, & établit un autre corps à leur place, pour remplir cette importante fonction. Il corrigea beaucoup d'abus dans la perception des revenus publics, & il engagea même l'Empereur à accorder quelque diminution sur les taxes. Il donna tous les encouragements & les secours possibles aux habitants de cette Province, en réparant les dommages que leurs Villages, leurs Villes & leurs Cités avoient éprouvés dans les dernières incur-

ſions : en un mot, le territoire Romain, en Bretagne, qui étoit avant lui dans la confuſion, la misère & le malheur les plus affreux, fut rétabli par ſes ſoins dans l'état le plus parfait d'ordre, de tranquillité & de bonheur. Le grand nombre de belles & vertueuſes actions que cet homme célébre, fit tant dans cette Iſle que dans d'autres contrées, fournit non-ſeulement un vaſte ſujet d'éloges aux meilleurs Poëtes de ſon temps *, mais il excita encore la reconnoiſſance & l'affection la plus vive dans tous ceux qui jouirent du bienfait de ſa ſage & vertueuſe administration. Lorſqu'il fut rappellé par l'Empereur pour être élevé à l'une des plus hautes dignités de l'Empire, il fut accompagné, au lieu de ſon embarquement, par une multitude innombrable qui le combloit de bénédictions, & qui formoit les vœux les plus ardents pour ſa proſpérité.

An. de J. C. 369. Id. ibid.

Le territoire Romain, en Bretagne, jouit de la plus profonde tranquillité pendant pluſieurs années, après le départ de Théodoſe. Une puiſſante flotte aſſuroit les côtes méridionales contre les déprédations des Saxons; & les Ecoſſois & les Pictes avoient reçu un ſi violent échec qu'ils ne firent plus de tentatives contre les frontières ſeptentrionales. Cette tranquillité auroit pu durer beaucoup plus long-temps, ſi les Bretons ſoumis & les Soldats Romains n'avoient pas épouſé la cauſe d'un infortuné prétendant à la Pourpre Impériale, ſçavoir de Maxime, Officier jouiſſant d'une grande réputation dans l'armée Romaine en Bretagne. L'Empereur Gratien, fils & ſucceſſeur de Valentinien, & Valentinien II, ſon frère, qui étoit encore enfant, ſe trouvant tous deux hors d'état de gouverner & de défendre toutes les Provinces de leur puiſſant Empire, s'aſſocièrent, le

An. de J. C. 375. Maxime prend la pourpre en Bretagne.

* Ille Caledoniis poſuit qui caſtra pruinis,
Qui medios Lybiæ ſub caſſide pertulit æſtus,
Terribilis Mauro, debellatorque Britanni
Littoris ac pariter Boreæ vaſtator & Auſtri.
Quid rigor æternus? Cæli quid ſidera proſunt?
Ignotumque fretum? Maduerunt Saxone fuſo
Orcades, incaluit Pictorum ſanguine Thule,
Scotorum cumulos flevit glacialis Ierne.

Claud. Panegyr. Theod.

An. de J. C. 379. 16 Janvier 379, pour Collégue, Théodose fils de celui qui avoit dernièrement commandé avec tant de gloire dans cette Isle, & ils l'envoyèrent dans l'Orient combattre contre les Goths. Ce parti qui fut très-avantageux à l'Empire, offensa beaucoup Maxime, qui, ayant servi dans un rang égal & avec une pareille réputation, crut avoir lui-même droit d'occuper une place sur le thrône Impérial. Il forma donc la résolution de s'emparer par force de ce qu'il ne pouvoit pas obtenir par faveur, & il prit la Pourpre dans cette Isle en 381.

Zosim. l. 4.

An. de J. C. 383. Expédition de Maxime dans le Continent.

Si Maxime avoit pu se contenter de dominer sur le territoire Romain situé dans la Bretagne, il en auroit probablement joui long-temps, sans être beaucoup troublé. Quoiqu'il fût Espagnol de naissance, il avoit séjourné pendant un grand nombre d'années dans la Bretagne; il avoit épousé la fille d'un Chef Breton, & il n'avoit pas peu contribué à la paix & à la prospérité de cette Contrée, par les utiles services qu'il avoit rendus sous l'ancien Théodose. Mais cette Isle lui parut une sphère trop étroite pour son ambition, & il aspira à la possession de tout l'Empire d'Occident, dont l'état actuel sembloit propre à le flatter de l'espérance du succès. Valentinien II, l'un des Empereurs régnant dans l'Occident, étoit encore enfant; Gratien son frère aîné étoit un Prince foible, qui n'étoit pas populaire, & qui avoit généralement mécontenté les Soldats Romains par son amitié pour les Etrangers. Théodose, son rival le plus redoutable, étoit entièrement occupé dans l'Orient. Maxime, voulant profiter de cette occasion favorable pour accomplir ses desseins, enrôla un nombre prodigieux de jeunes Bretons qui accoururent en foule & avec empressement se ranger sous ses étendards, & leur ayant appris à se servir des armes, il les conduisit sur le Continent avec ses Soldats vétérans. Dès qu'il eût débarqué son armée, près de l'embouchure du Phine, il vit ses forces s'augmenter considérablement par les troupes Romaines, placées dans le voisinage, & dans la Germanie, qui se déclarèrent en sa faveur. L'Empereur Gratien, ayant levé une armée très-nombreuse, s'avança pour livrer un combat à Maxime; mais ayant été, après

Rowland's Mona Antiq. p. 166. 167.

après quelques escarmouches, trahi par ses Généraux, & abandonné par ses troupes, il s'enfuit vers Lyon où il tomba dans une embuscade, & fut tué le 25 Août 383; par ce moyen, Maxime obtint la possession de toutes ces Provinces de l'Empire qui avoient été sous le gouvernement immédiat de Gratien. Enflé de ce succès, il déclara Victor, fils qu'il avoit eu d'une Dame Bretonne, son associé à l'Empire, & il s'attacha plus fermement, par cette conduite, les Bretons qui étoient dans son armée. Il n'en resta pas là; mais il força, par différents moyens, Valentinien II d'abandonner l'Italie en 387, pour le laisser seul maître de l'Empire d'Occident. Cette grande prospérité ne fut pas de longue durée. Car, Valentinien ayant imploré la protection de Théodose, Empereur d'Orient, ce grand Prince épousa généreusement sa cause, & se rendit dans l'Occident avec une armée aguerrie, pour le rétablir dans ses possessions. Maxime fut défait dans deux grands combats; &, s'étant retiré à Aquiléia *, il y fut arrêté par ses propres soldats, & livré à Théodose, qui ordonna, en Août 388, qu'on le mît à mort. Les forces Bretonnes, du parti de Maxime, n'étoient pas avec lui lors de son malheureux sort; car elles avoient été envoyées, peu de temps auparavant, dans la Gaule, pour résister aux Francs, avec le jeune Empereur Victor, à qui elles étoient particulièrement dévouées, parce que ce Prince étoit leur Compatriote. Mais Victor fut, bientôt après, défait & tué, & son armée fut mise en fuite. Les infortunés Bretons qui avoient suivi la fortune de ce jeune Prince, furent alors dans une situation déplorable, se trouvant dans un pays étranger, entourés d'ennemis,

An. de J. C. 386.

An. de J. C. 387.

* Nona inter claras Aquileia cieberis urbes,
Itala ad Illyricos objecta colonia montes,
Mœnibus & portu celeberrima : sed majus illud
Eminet, extremo quod te sub tempore, legit,
Solverat exacto cui justa piacula lustro
Maximus, armigeri quondàm sub nomine lixæ :
Fœlix qui tanti spectatrix læta triumphi,
Punisti Ausonio Rutupinum Marte latronem.

Ausonius.

An. de J. C. 387.

ſans Chef pour les conduire, & ſans vaiſſeaux pour les tranſporter dans leur patrie. Dans cette extrémité, ils dirigèrent leur route vers le nord-oueſt de la Gaule (partie qu'on appelloit alors *Armorique*), dans l'eſpoir de trouver des moyens de paſſer de-là dans la province de Cornouailles. Mais, ayant été trompés dans leurs eſpérances, & ayant éprouvé une réception favorable de la part des Belges qui habitoient alors cette côte, ils s'y établirent & ne retournèrent plus en Bretagne. Le nombre de ces Bretons qui fixèrent leur ſéjour dans l'Armorique fut ſi conſidérable, qu'on dit qu'ils donnèrent leur propre nom à cette partie du Continent, qui de-là fut enſuite appellée *Bretagne*. On prétend que ce fut auſſi le fondement de cette liaiſon & de cette reſſemblance remarquable qui ont ſubſiſté ſi long-temps entre les habitans de ce Diſtrict de la Gaule & les anciens Bretons de cette Iſle.

An. de J. C. 393. Incurſions & déprédations des Ecoſſois, des Pictes, des Francs & des Saxons.

La partie méridionale de la Bretagne ne tarda pas à ſentir très-vivement les funeſtes conſéquences de l'émigration d'un nombre ſi conſidérable de ſes plus braves enfants. En effet les Ecoſſois, les Pictes, les Francs & les Saxons encouragés par cette circonſtance, renouvellèrent leurs incurſions & leurs déprédations. Mais Théodoſe le Grand, qui étoit devenu ſeul maître de l'Empire Romain, par la mort de Valentinien II & de l'Uſurpateur Eugène, envoya Cryſante, Général fort renommé, en qualité de ſon Vicaire en Bretagne, pour mettre fin à ces ravages. Cet Officier, qui devint par la ſuite Evêque, exécuta ſa commiſſion avec beaucoup d'habileté & de ſuccès, chaſſa les ennemis, & rétablit la tranquillité de la Province.

Socrat. hiſt. Eccleſ. l. 7. c. 12.

An. de J. C. 395. Autre invaſion des Ecoſſois & des Pictes.

La paix & la proſpérité dont la Bretagne & les autres Provinces de l'Empire Romain jouirent ſous la protection du Grand Théodoſe, ne furent pas de longue durée. Car ce Prince célébre finit ſes jours & ſon régne glorieux à Milan, le 17 Janvier 395, en laiſſant à Arcadius, ſon fils aîné, l'Empire d'Orient, & à Honorius, ſon plus jeune fils, l'Empire d'Occident. Il mit ce dernier Prince, âgé alors ſeulement de dix ans, & ſes domaines ſous la tutelle de ſon ami Stilicon, qui avoit été le compagnon de tous ſes travaux & de ſes victoires. Dès qu'on

connut la mort de Théodose, & qu'on sçut qu'il avoit pour successeur un fils encore enfant, une inondation d'ennemis se jetta de tous côtés sur l'Empire d'Occident, & parut le menacer d'une ruine immédiate & totale. Les Ecossois & les Pictes fondirent entr'autres sur le territoire Romain en Bretagne, & continuèrent d'exercer leurs ravages destructeurs avec une grande férocité. Mais à la fin Stilicon, qui remplit pendant quelque temps avec honneur & fidélité, l'importante commission dont il avoit été chargé, envoya en Bretagne un renfort de troupes qui chassa les ennemis de cette province Romaine, & y rétablit la paix. Cet exploit de Stilicon fut regardé comme si important, qu'il est loin d'avoir été oublié par son panégyriste poétique *.

An. de J. C. 395.

Claudian de bell. Gall.

Cependant, malgré ce succès & quelques autres petits avantages obtenus par les armes Romaines, les malheurs de l'Empire d'Occident se multiplioient chaque jour. L'Afrique en étoit démembrée; la Thrace, la Hongrie, l'Autriche & plusieurs autres provinces étoient désolées, & le terrible Alaric dirigeoit sa course destructive vers Rome même, à la tête d'une troupe innombrable de Goths & de Vandales, d'Alains & d'autres barbares pleins de férocité. Dans cette extrémité, les troupes qui avoient été dernierement envoyées dans cette Isle furent rappellées. Les incursions des Ecossois & des Pictes, qui suivirent immédiatement, ne furent pas les plus funestes suites de ce parti. Car, un esprit de mutinerie & de Rébellion s'emparant des Soldats Romains, qui avoient constamment résidé dans la Bretagne, ils ne s'embarrassèrent plus de l'Empereur régnant, & revêtirent de la pourpre un de leurs propres Officiers nommé Marcus. Mais ils furent bientôt dégoûtés de cette

An. de J. C. 403.

Marcus, Gratien & Constantin sont successivement nommés Empereurs par l'armée en Bretagne.

An. de J. C. 407.

* Me quoque vicinis pereuntem gentibus, inquit,
Munivit Stillico, totam cùm Scotus Hibernem
Movit, & infesto spumavit remige Thetis.
Illius effectum curis, ne bella timorem
Scotica, nec Plutum tremorem, nec littore toto
Prospicerem dubiis venientem Saxona ventis.

Claud. in laud. Stil.

An. de J. C. 407.

idole qu'ils avoient eux-mêmes élevée, le firent périr, & mirent Gratien à sa place. Ce second choix ne répondit pas à leur attente, ou ne leur plut pas long-temps; en effet, dans l'espace de moins de quatre mois, après son élévation, ils le déposèrent & le massacrèrent. Persistant encore dans leur révolte, & étant devenus entièrement capricieux & déraisonnables dans leur conduite, ils élevèrent ensuite sur le thrône un certain Constantin, Officier d'un rang inférieur, uniquement, suivant qu'ils le dirent, parce qu'il portoit le nom de *Constantin* qu'ils chérissoient, & qui leur paroissoit de bon augure. Ce nouvel Empereur étant ou plus capable de remplir ce rang, ou plus heureux, joua un beaucoup plus grand rôle que ses deux Prédécesseurs qui avoient régné si peu de temps. Pour occuper ses troupes & les empêcher de cabaler contre sa personne ou contre son autorité, il médita une expédition dans la Gaule. Dans ce dessein, il enrôla un grand nombre de jeunes Bretons, & leur ayant appris à se servir des armes, il les conduisit sur le Continent avec l'élite de ses troupes disciplinées. Les premières entreprises de cet aventurier furent couronnées par un succès remarquable. Il se rendit maître des deux riches & vastes Provinces de la Gaule & de l'Espagne, déclara son fils aîné Constans, qui avoit été Moine, son Collégue, & fixa le siége de son Empire à Arles, qu'il nomma *Constantia*. Mais cette prospérité ne fut pas de longue durée. Car ayant échoué dans la tentative qu'il fit sur l'Italie, & s'étant brouillé avec Gérontius, son plus fidéle ami, ses affaires déclinèrent plus qu'elles n'avancèrent. Son fils Constans fut arrêté & tué par Gérontius, à Vienne, dans la Gaule; &, s'étant lui-même enfermé dans sa ville capitale d'Arles, il y fut pris & mis à mort, en Septembre 411. Les jeunes Bretons, qui avoient suivi Constantin dans la Gaule, se retirèrent dans la Bretagne après sa mort, & ils y furent bien accueillis par leurs concitoyens, parmi lesquels ils s'établirent.

Zosim. l. 6. Bedæ hist. Ecclef. l. 1. c. 11.

An. de J. C. 408.

Sozomen. l. 9. c. 11. 12. 13. 14. Chronique de Spéed, p. 280.

An. de J. C. 412.

L'armé Romaine est rappellée de la Bretagne.

Après la mort de l'usurpateur Constantin, la province Romaine de Bretagne rentra sous l'obéissance d'Honorius, qui envoya Victorinus, avec quelques troupes, pour la recouvrer &

la défendre. Ce Général répandit la terreur parmi tous ses ennemis dans cette Isle, & mérita l'éloge poétique rapporté ci-dessous *. Mais les nouveaux malheurs de l'Empire obligèrent Honorius de rappeller Victorinus avec toutes ses troupes, du territoire possédé par les Romains dans cette Isle, & de la laisser sans défense; état occasionné, tant par le départ de ces troupes, que par la grande émigation que la jeunesse Bretonne avoit dernièrement faite sous les deux usurpateurs, Maxime & Constantin.

An. de J. C. 412.

Dès que les Ecossois & les Pictes eurent appris que les Romains avoient retiré leurs troupes réglées de la Bretagne, ils se préparèrent à fondre sur le territoire de la province Romaine, espérant y éprouver peu de résistance. Mais ils se trompèrent dans cette occasion, & ils furent reçus d'une manière plus vigoureuse qu'ils ne s'y étoient attendus. En effet, quoique les forces régulières des Romains eussent quitté l'Isle, il y avoit cependant beaucoup de vétérans soldats & autres, qui, ayant obtenu des maisons & des terres dans plusieurs Colonies, n'avoient pas voulu les abandonner; & les Bretons, encouragés & aidés par ces vétérans, prirent les armes & repoussèrent leurs ennemis. Cependant ces incursions, s'étant renouvellées constamment pendant plusieurs années, rendirent le pays également désagréable & dangereux, & firent sentir la nécessité d'obtenir quelque protection plus puissante. On s'adressa donc à Rome pour en obtenir du secours; mais Honorius, se trouvant encore dans une situation embarrassante & difficile, déclara aux Bretons qu'il ne pouvoit leur en accorder aucun, abandonna tous les droits qu'il pouvoit réclamer sur eux, & les exhorta à se défendre eux-mêmes. Les Romains qui restoient en Bretagne, découragés par cette réponse, & désespérant de jouir jamais d'aucune tranquillité, dans un pays sujet à des incursions continuelles, disposèrent de leurs biens, & se retirèrent sur le Continent, où ils emportèrent leur argent & leurs effets.

An. de J. C. 414.
Les autres Romains quittent la Bretagne.

Zosim. l. 6.

Zosim. l. 6.

* Conscius oceanus virtutum, conscia Thule,
Et quæcunque ferox arva Britannus arat.
Rutulius Claud.

An. de J. C. 416.

Les Bretons, attaqués par les Ecossois & les Pictes, obtiennent une légion des Romains.

Les Bretons qui habitoient la province Romaine, furent alors dans une situation beaucoup plus dangereuse que toutes celles où ils avoient jamais été; car ils avoient perdu, non-seulement la fleur de leur propre jeunesse & les troupes régulières des Romains, mais même ce petit nombre de Romains qui avoient resté plus long-temps parmi eux, & qui, par leurs encouragements, leurs exemples & leurs secours, les avoient mis en état de résister un peu à leurs ennemis. D'ailleurs leur gouvernement, tant civil que militaire, étoit alors détruit, & la politique des Romains leur avoit interdit, depuis long-temps, l'usage & l'exercice des armes; de sorte qu'ils ne formoient plus qu'une multitude craintive & sans discipline, & ne pouvant manquer de devenir aisément la proie du premier peuple hardi qui l'attaqueroit. En effet ils le furent. Leurs dangereux & vigilants voisins, les Ecossois & les Pictes, informés de l'état d'abandon où ils étoient, renouvellèrent leurs incursions, &, ayant éprouvé peu de résistance, les poursuivirent plus vivement & avec une plus grande férocité qu'à l'ordinaire. Ces deux peuples traversant les golfes de Forth & de Clyde, ravagèrent toute la province de Valentia, située entre les murs d'Antonin & de Sévère, & menacèrent les autres Provinces du même sort. Dans cette extrémité, les malheureux Bretons envoyèrent à Rome des Députés qui représentèrent à Honorius, dans les termes les plus touchants, la triste situation de leur pays, implorèrent sa protection de la manière la plus vive, & lui promirent de se soumettre, avec la plus grande joie, à son autorité. L'Empereur, touché de leurs prières, & se trouvant plus tranquille qu'à l'ordinaire, au moyen de l'expulsion des Goths de la Gaule, & d'après quelques autres événements favorables, envoya une légion au secours des Bretons. Cette légion étant arrivée à l'improviste, & étant tombée sur les Ecossois & les Pictes, dans un moment où ils s'étoient dispersés dans le pays pour y chercher du butin, en tua un grand nombre, & obligea le reste à se retirer avec précipitation au-delà de leurs golfes. Les Romains, ayant ainsi rempli la commission qui leur avoit été donnée, & ayant exhorté les Bretons à rétablir

partie du mur d'Antonin le Pieux, qui étoit entre les golfes de Forth & de Clyde, afin de se préserver eux-mêmes des tentatives que leurs ennemis pourroient, par la suite, faire contr'eux, retournèrent en triomphe sur le Continent.

An. de J. C. 416.

Bedæ Hist. Eccles. l. 1. c. 12. Chron. p. 16. Gildæ Hist. p. 11. 12.

Le mur d'Antonin ayant été originairement construit en gazon, & ayant été alors réparé avec les mêmes matériaux, ne procura, dans cette occasion, qu'une très-foible sûreté au pays qu'il étoit destiné à préserver. En effet, aussi-tôt que les Ecossois & les Pictes furent instruits du départ de la légion Romaine, ils se préparèrent à recommencer leurs incursions. Quelques-uns d'entr'eux passèrent les golfes dans leurs petits bateaux, pendant que d'autres franchirent le mur; & tous ensemble, fondant comme un torrent irrésistible sur le terriroire des Bretons qui habitoient la province Romaine, renversèrent tout ce qu'ils trouvèrent sur leur passage. Les malheureux habitans ne voyant devant leurs yeux qu'une destruction inévitable, contre laquelle ils étoient incapables de se défendre eux-mêmes, eurent recours à Rome pour implorer sa protection. On rapporte que leurs Ambassadeurs parurent devant l'Empereur avec leurs vêtements déchirés, des cendres sur leurs têtes, & toutes les marques de la plus profonde tristesse; qu'ils peignirent le malheur de leur pays des plus vives couleurs, & qu'ils implorèrent du secours en poussant des cris de douleur, en fondant en larmes, & en demandant, avec les plus fortes instances, que le nom Romain ne devînt pas un objet de mépris dans la Bretagne, & que ces Provinces qui avoient si long-temps fleuri sous la protection de Rome, ne fussent pas entièrement détruites. Ces supplications importunes produisirent de l'effet, & l'Empereur envoya une seconde légion en Bretagne, sous le commandement de Gallion de Ravenne. Elle arriva dans l'automne, sans être attendue, & elle surprit & défit de nouveau les Pictes & les Ecossois, en en tuant un grand nombre, & en obligeant ceux qui s'échappèrent de se réfugier derrière leurs golfes, dans ces bois & ces montagnes où ils avoient coutume de transporter tous les ans leur butin. Cette victorieuse légion ne retourna pas sur le Continent aussi promptement que la première

An. de J. C. 418.

Les Romains donnent une seconde fois une légion aux Bretons.

An. de J. C. 419.

An. de J. C. 419.

l'avoit fait ; mais elle resta quelque temps dans le midi de la Bretagne, pour mettre ce pays dans un meilleur état de défense contre les nouvelles attaques de ses implacables & éternels ennemis. Comme on étoit alors convaincu qu'il étoit impossible de rendre le mur d'Antoine une barrière vraiment utile, parce que les ennemis passoient, avec la plus grande facilité, les golfes dans leurs pirogues, & descendoient au dessous de ce mur, on ne s'en occupa point, & on abandonna toute la province de Valentia, afin de pourvoir, avec plus de succès, à la sûreté du reste. Dans ce dessein, le mur de Sévère qui étoit tombé en ruines, tant par les injures du temps, que par celles de l'ennemi, fut entièrement réparé avec de la pierre solide & de la chaux, par les travaux réunis de la légion & des Bretons qui habitoient la province Romaine. La dépense de ce grand ouvrage fut supportée par beaucoup de particuliers & par plusieurs Etats Bretons qui y contribuèrent avec joie, parce qu'ils la regardèrent comme un des principaux moyens d'assurer à l'avenir leur repos. Mais, comme les murs & les boulevards sont de peu d'utilité, s'ils ne sont pas défendus par des soldats braves, expérimentés & bien armés, le Général Romain donna aux Bretons des modèles exacts de toutes les différentes espéces d'armes, avec d'amples instructions sur la manière de les fabriquer & de s'en servir, & il les exhorta à montrer de la bravoure pour défendre leur pays, leurs femmes, leurs enfants & leur liberté. Il leur représenta qu'ils ne le cédoient pas à leurs ennemis par la force du corps, ni par aucune qualité naturelle, & qu'ils n'avoient besoin que de ranimer leur courage, de déployer une fierté convenable, & d'aller défier l'adversaire qu'ils redoutoient. Gallion, ayant terminé tous les ouvrages qu'il crut nécessaires pour défendre les frontières septentrionales contre les Pictes & les Ecossois, marcha vers le midi de la Bretagne où étoit sa flotte; &, comme ces côtes

An. de J. C. 420.

étoient quelquefois ravagées par les Francs & les Saxons, il y construisit, à des intervales convenables, plusieurs châteaux dominants de loin sur la mer, & propres à assurer la tranquillité de cette partie. Après avoir rendu tous ces services aux Bretons,

Bretons, ce grand Général les avertit, avec franchiſe, qu'ils ne devoient plus attendre de nouveaux ſecours des Romains, à qui leurs propres affaires ne permettroient plus dorénavant d'entreprendre aucune expédition dangereuſe pour venir les aider; &, cette dernière légion ayant alors mis à la voile, les Romains dirent un éternel adieu à la Bretagne, environ 475 ans après l'époque où leurs ancêtres y étoient deſcendus pour la première fois, ſous la conduite de Jules-Céſar.

An. de J. C. 420.

Bedæ Hiſt. Eccleſ. c. 12. Gildæ Hiſt. c. 13. 14.

Nous voilà parvenus à cette période déſaſtreuſe qui s'écoula entre le départ abſolu des Romains & l'arrivée des Saxons. Mais, puiſque c'eſt inconteſtablement une des plus triſtes époques de l'Hiſtoire Bretonne, & puiſque les récits que nous avons de ces malheureux temps, ſont auſſi imparfaits que déſagréables, il n'eſt pas convenable de s'y arrêter beaucoup.

An. de J. C. 421.

Hiſtoire de la Bretagne depuis le départ abſolu des Romains juſqu'à l'arrivée des Saxons.

Les Bretons provinciaux furent alors laiſſés dans la pleine & libre poſſeſſion d'un vaſte, riche & beau pays, orné d'un grand nombre de nobles monuments de l'art & de l'induſtrie des Romains, rempli de Cités, de Villes & de Villages unis l'un à l'autre par les chemins les plus ſolides, & enfin défendu, dans ſa totalité, par un mur étonnant qui a excité l'admiration de tous les âges ſuivants. Cependant, malgré toute cette apparence de proſpérité, ces Bretons formoient un peuple vraiment à plaindre & inconſolable. Il étoit ſi éloigné de ſe réjouir d'avoir recouvré ſa liberté, qu'il regarda la retraite de ſes Maîtres orgueilleux comme une grande calamité, & qu'il fut plus affligé du départ des Romains, que ſes braves ancêtres ne l'avoient été de leur première deſcente dans cette Iſle. Ces Bretons, ſentant bien leur incapacité pour la guerre, leur déſunion & le peu de ſtabilité de leur état, laiſsèrent leur imagination ſe remplir des plus affreuſes appréhenſions de leurs féroces ennemis.

Etat des Bretons.

Il ne ſe paſſa pas en effet beaucoup de temps avant que les craintes des infortunés Bretons fuſſent réaliſées. Car, lorſque les Ecoſſois & les Pictes eurent appris que les Romains avoient abandonné cette Iſle, avec la réſolution de n'y jamais revenir, ils ſortirent de leurs bois & de leurs montagnes avec beaucoup de confiance & en plus grand nombre qu'ils ne l'avoient jamais

An. de J. C. 422.

Les Ecoſſois & les Pictes pillent le pays ſitué entre les murs.

An. de J. C. 422.

fait auparavant. Ayant trouvé le mur d'Antonin & la province de Valentia abandonnés, ils s'avancèrent ſans éprouver la moindre réſiſtance ou la moindre oppoſition. S'ils euſſent eu le projet de ſe procurer des habitations nouvelles & plus agréables, ſituées dans un meilleur ſol & ſous un climat plus heureux, ils ſe ſeroient paiſiblement établis dans cette belle & vaſte contrée qui étoit entre les deux murs. Mais, comme les Calédoniens leurs ancêtres, ils faiſoient leurs incurſions dans le deſſein, moins de conquérir, que de recueillir du butin dont ils alloient jouir avec la plus grande ſatisfaction au milieu des montagnes qui les avoient vu naître. Ils pillèrent & dévaſtèrent, pendant pluſieurs années conſécutives, ce diſtrict qui étoit tombé en leur poſſeſſion, en emportant dans leur patrie, pour l'hiver, ce qu'ils ne pouvoient conſumer dans l'endroit même où ils l'avoient enlevé.

Id. ibid.

An. de J. C. 426.

Les Ecoſſois & les Pictes ſe frayent un paſſage à travers le mur de Sévère.

Le territoire ſitué entre les deux murs, étant à la fin tellement ravagé, qu'il ne procuroit plus de butin à ces deſtructeurs, ils commencèrent à méditer une incurſion ſur les Provinces riches, & encore intactes, qui étoient au-delà du mur de Sévère. Lorſqu'ils approchèrent de ce boulevard, ils le trouvèrent complettement réparé, & ils virent ſes petites tours, ſes forts & ſes châteaux remplis de troupes, & ſes remparts couverts d'hommes armés, qui ſembloient menacer d'une mort certaine, tous ceux qui oſeroient avancer à leur portée. Cependant tout cela n'étoit redoutable qu'en apparence. Car les Bretons avoient ſi peu profité des leçons militaires de leurs derniers maîtres, qu'au lieu de poſter un nombre convenable de gardes & de ſentinelles, & de les faire relever les uns par les autres, ils reſtèrent tous enſemble ſur les remparts pendant pluſieurs jours & pluſieurs nuits, ſans interruption. Par ce moyen, le froid, la fatigue & la faim les firent entièrement ſuccomber, & les Ecoſſois & les Pictes coururent peu de danger à attaquer des adverſaires ſi épuiſés, qui ſe laiſsèrent eux-mêmes détacher du mur avec des crocs & renverſer à terre. En un mot, après avoir fait très-peu de réſiſtance, les Bretons abandonnèrent le mur, & s'efforcèrent de trouver leur ſalut dans la fuite. Mais les Ecoſſois & les Pictes, fondant ſur eux comme des loups affamés qui entrent

dans une bergerie, les poursuivirent, en firent un grand massacre, pillèrent le pays, & retournèrent dans leur patrie chargés de butin. Ces hôtes dangereux recommencèrent leurs funestes visites, pendant plusieurs années, au grand détriment des malheureux Bretons, à qui elles inspiroient des frayeurs inexprimables. An. de J. C. 416. Id. ibid.

Ces terribles incursions ne furent pas les seuls fléaux qui affligèrent alors les infortunés Bretons. Comme ils étoient sans discipline, sans loi & sans gouvernement, la rapine & la discorde civiles exercèrent par-tout leurs ravages, & l'Histoire rapporte qu'ils montrèrent beaucoup plus de courage pour se piller & se détruire les uns les autres, que pour se défendre eux-mêmes contre leur ennemi commun. Après la dissolution du gouvernement Romain, il s'éleva un grand nombre de petits Tyrans dans différentes parties de la Bretagne; mais ils furent bientôt renversés & mis à mort, pour faire place à d'autres encore plus méchans qu'eux. Beaucoup d'habitans réduits au désespoir, par tant de malheurs, négligèrent de labourer & de semer, abandonnèrent leurs maisons, &, courant çà & là dans les bois, adoptèrent un genre de vie sauvage, en subsistant des productions spontanées de la terre, & de ce qu'ils pouvoient prendre à la chasse. Enfin, pour mettre le comble à leurs maux, cette négligence de l'Agriculture produisit naturellement la famine, qui fut suivie d'une peste, & ces deux terribles fléaux terminèrent tout-à-la-fois la vie & les souffrances d'un nombre infini de Bretons. An. de J. C. 436. Désespoir des Bretons qui sont encore exposés aux ravages de la famine & de la peste. Gildæ Hist. c. 16. 19. 21.

Ces cruelles calamités, qui sembloient menacer la Bretagne méridionale d'une ruine & d'une dépopulation complettes, produisirent au moins un avantage. Les Ecossois & les Pictes craignant les efforts des Bretons désespérés, & la contagion qui avoient été funestes à beaucoup d'entr'eux, & trouvant d'ailleurs peu à piller dans un pays dévasté par la famine, renoncèrent à leurs incursions, & restèrent paisiblement dans leur patrie pendant plusieurs années. Encouragés par ce retour de tranquillité inespérée, les Bretons sortirent des lieux où ils s'étoient retirés, réparèrent leurs maisons, & se livrèrent à l'agriculture. Leurs terres, favorisées par des saisons propices, pro- An. de J. C. 440.

An. de J. C. 440.

duifirent, après un fi grand nombre d'années de repos, toutes fortes d'efpéces de grains, dans un dégré d'abondance inconnu jufqu'alors; & la plus grande quantité de denrées de tous les genres fuccéda à la famine qu'on venoit d'éprouver. Mais les Bretons de ce temps (fi nous en croyons Gildas, leur propre Hiftorien), n'étoient capables de foutenir ni la profpérité, ni l'adverfité. Oubliant leurs anciens maux, & ne penfant pas à leurs dangers futurs, ils fe plongèrent avec la plus grande folie, dans l'intempérance & dans des débauches de toute efpéce. Cependant ils furent bientôt retirés de cette agréable rêverie. En effet leurs anciens ennemis feptentrionaux ayant entendu parler de la prodigieufe abondance qui régnoit dans le midi de la Bretagne, renouvellèrent leurs incurfions, & les ayant recommencées pendant plufieurs années, ils réduifirent les Bretons à un état prefqu'auffi trifte que celui dont ils venoient de fortir.

Gildæ Hift. ibid. Bedæ Hift. Ecclef. l. 1. c. 14.

A. de J. C. 446.

Les Bretons demandent envain du fecours aux Romains.

La déclaration que les Romains avoient faite, lors de leur dernier départ, qu'ils ne reviendroient jamais dans la Bretagne, avoit été fi pofitive, & la fituation de l'Empire depuis cette époque, avoit été fi cruelle, que les Bretons, dans tous leurs derniers malheurs, ne s'étoient pas adreffés à eux pour en obtenir du fecours. Mais, la réputation du fameux Ætius, Préfet de la Gaule, ayant fait naître en eux une lueur d'efpoir qu'ils pourroient obtenir quelqu'affiftance de ce côté dans leur malheur actuel, ils envoyèrent des Ambaffadeurs à ce Général avec des lettres écrites dans un ftyle plaintif, & conçues en ces termes. « Gémiffements des Bretons adreffés à Ætius » trois fois Conful. Les Barbares nous pouffent contre la mer; » la mer nous repouffe fur les glaives de Barbares, de forte qu'il » ne nous refte que le malheureux choix ou d'être noyés, ou d'être » maffacrés ». Cependant toutes leurs lamentations & toutes leurs prières à cet égard furent vaines. Ætius les plaignit; mais il ne put les fecourir, étant alors occupé à raffembler toutes fes forces pour réfifter au terrible Attila, Roi des Huns, qui menaçoit de détruire entièrement l'Empire d'Occident.

Gildæ Hift. c. 19. Bedæ Hift. Ecclef. l. 1. c. 13.

A peine les Bretons fe virent-ils fruftrés de leur efpoir d'être fecourus par les Romains, qu'ils éprouvèrent un nouveau fujet d'alarme qui les remplit de la plus grande confternation. Les

incurſions des Ecoſſois & des Pictes n'avoient été juſqu'alors que momentanées. Dès que ces ravageurs avoient recueilli une ſuffiſante quantité de butin, ils s'en retournoient dans leur propre pays avec cette proie, laiſſant les Bretons jouir du reſte de leurs poſſeſſions avec quelque tranquillité. Mais le bruit ſe répandit alors que ces deux peuples avoient formé la réſolution de ſe rendre entièrement maîtres de la Bretagne avec leurs forces réunies, d'exterminer les Bretons, & de s'établir dans leurs pays. Ce rapport vrai ou faux, ayant été généralement cru, répandit la plus grande terreur & la plus affreuſe conſternation. On convoqua une aſſemblée de tous les Rois, Princes & Chefs Bretons, pour délibérer ſur ce qu'il convenoit de faire afin de prévenir un danger ſi terrible. Parmi le grand nombre de petits Princes qui compoſoient cette aſſemblée, Vortigern, Souverain des Silures, étoit le plus conſidérable. L'étendue de ſes domaines, le nombre & la bravoure de ſes partiſans, & ſes propres talents perſonnels, paroiſſent lui avoir fait jouer le rôle d'une eſpéce de Monarque univerſel au milieu des autres Chefs. Cette aſſemblée fut convoquée par ſon autorité; il y préſida, & influa beaucoup trop ſur ſes déciſions. Les Bretons, au lieu de prendre des partis vigoureux, dignes d'un ſi grand nombre de Chefs, & de compter uniquement ſur leur propre courage pour aſſurer leur tranquillité, ne s'occupèrent que de délibérer ſur le choix de la nation à qui ils s'adreſſeroient pour lui demander du ſecours ou de la protection. Il étoit inutile d'aller faire de nouvelles prières, à cet égard, aux Romains, & il n'étoit pas aiſé de trouver aucun autre peuple qui pût & voulût leur donner l'aſſiſtance dont ils avoient beſoin. Pendant qu'ils étoient dans cet embarras, Vortigern dans un moment fatal, quoique peut-être ſans aucun mauvais deſſein, leur propoſa de s'adreſſer aux Saxons. Cette Nation avoit beaucoup de vaiſſeaux, ſe plaiſoit à faire la guerre, & égaloit, ſi elle ne ſurpaſſoit même pas, leurs ennemis en férocité. Les Bretons avoient ſi ſouvent éprouvé la bravoure des Saxons, lors des deſcentes de ces derniers ſur leurs côtes, qu'ils crurent faire un acte de bonne politique en engageant ce peuple à embraſſer leur défenſe, ſans réfléchir un inſtant que ces dangereux protecteurs pour-

An. de J. C. 449.

Les Bretons envoyent des Ambaſſadeurs aux Saxons.

An. de J. C. 449.

roient devenir leurs ennemis, & enſuite leurs maîtres. A la fin on ſuivit l'avis de Vortigern, & on nomma des Ambaſſadeurs qu'on chargea d'aller inviter une armée de Saxons à venir dans cette Iſle pour aider les Bretons méridionaux à repouſſer leurs voiſins du nord. L'Hiſtoire ne nous a pas conſervé les noms de ces Ambaſſadeurs; cependant, ſi nous pouvons compter ſur l'Hiſtorien des Saxons, ils adreſsèrent à ce peuple un diſcours auſſi humble ou plutôt auſſi bas que le ſuivant.

Gildæ Hiſt. c. 22. 23. Bedæ Hiſt. Eccleſ. l. 1. c. 15.

Witichindus.

Diſcours des Ambaſſadeurs Bretons aux Saxons, & arrivée de ces derniers dans la Bretagne.

« Très-nobles Saxons, les malheureux Bretons fatigués des » incurſions perpétuelles de leurs ennemis, ayant entendu parler » du grand nombre de victoires glorieuſes que vous avez rempor» tées, & qui ſont dues à votre valeur, nous ont envoyés » comme leurs humbles ſuppliants, pour implorer votre aſſi» ſtance & votre protection. Nous poſſédons un pays ſpacieux, » beau, fertile, abondant en toutes ſortes d'objets, que nous » vous cédons. Nous vivions anciennement en paix & en sûreté « ſous la protection des Romains; &, ne connoiſſant pas, après » eux, de peuple plus brave & plus puiſſant que vous, nous ve» nons chercher un refuge dans votre valeur. Si votre utile » ſecours nous donne la ſupériorité ſur nos ennemis, nous-nous » obligeons de vous rendre tous les genres de ſervices que vous » croirez devoir exiger de nous ». Si les Bretons furent réellement capables de tenir un ſi vil langage, ils ne furent pas bien fondés à ſe plaindre par la ſuite de la trahiſon des Saxons, ou à eſpérer aucun autre meilleur traitement que celui qu'ils éprouvèrent. Mais il eſt vraiſemblable que ce diſcours, comme beaucoup d'autres qu'on trouve dans l'Hiſtoire, a été compoſé plutôt par l'Hiſtorien, que par ceux à qui il eſt attribué.

Au ſurplus, quoiqu'on ne connoiſſe pas bien poſitivement les demandes faites par les Ambaſſadeurs Bretons aux Saxons, ces Députés eurent le malheur de réuſſir dans leur négociation, & les Saxons envoyèrent ſur le champ, en Bretagne, une petite armée de leur nation qui fut enſuite ſuivie par pluſieurs autres. Les troupes Saxonnes, au lieu de protéger les Bretons contre leurs ennemis, les maſſacrèrent, les réduiſirent en eſclavage, ou les chaſsèrent; &, après s'être établies elles-mêmes en leur place, elles opérèrent, dans la partie méridionale de la Bretagne, une autre grande révolution qui ſera le ſujet du IIe Livre de cet Ouvrage.



HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE II.

Histoire de la Religion dans le midi de la Grande-Bretagne, depuis la première Descente qu'y firent les Romains, sous Jules-César, l'an 55 avant Jésus-Christ, jusqu'à l'arrivée des Saxons, en 449.

PREMIÈRE SECTION.

Histoire du Druidisme.

Il n'y a jamais eu sur la terre de Peuple dont l'Histoire ait mérité quelqu'attention, qui n'ait eu quelque Religion ; & il n'a jamais existé de Religion qui n'ait eu quelqu'influence sur l'esprit & les moeurs, sur les actions & le caractère de ceux qui l'ont observée. Par ces deux raisons, l'histoire de la Religion d'un peuple forme toujours une partie essentielle de son Histoire ; parce que, si l'on n'a pas quelque connoissance de cette Religion & des événements qui y sont relatifs, on ne peut

Importance de la Religion.

ſe former une idée juſte des loix, des uſages, du caractère, de l'état & des actes publics du peuple dont on s'occupe.

Les anciens Bretons étoient célébres par leur eſprit religieux.

Lorſque les Romains deſcendirent pour la première fois dans la Bretagne ſous Jules-Céſar, les habitants de ce pays étoient célébres même parmi les nations étrangères, comme connoiſſant ſupérieurement les principes de leur Religion, & comme en obſervant les rites avec la plus grande ferveur. Ce fait nous a été tranſmis par la meilleure autorité, ſçavoir par les Ecrits de Jules-Céſar, ce Général illuſtre & obſervateur qui nous apprend « que les Gaulois, jaloux de s'inſtruire parfaitement des principes de leur Religion qui étoit la même » que celle des Bretons, faiſoient ordinairement à cet effet un » voyage en Bretagne ».

Ceſar de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Ancienneté de la Religion des Bretons.

Cette Religion, que les Bretons de ce temps connoiſſoient ſi bien, pouvoit ſe vanter à juſte titre d'une très-haute antiquité. Ses premiers & ſes plus purs principes, ainſi que leur langue, & beaucoup d'autres connoiſſances, leur avoient été au moins tranſmis par Gomer, fils aîné de Japhet, de qui les Gaulois, les Bretons, & toutes les autres nations Celtiques ont tiré leur origine. Car on ne peut pas préſumer que ce célébre père d'un ſi grand nombre de peuples, qui ne fut que le petit-fils de Noé, n'ait pas eu la connoiſſance du vrai Dieu & des principes de Religion les plus eſſentiels, ou qu'il ait négligé de communiquer cette connoiſſance à ſes deſcendants immédiats, & enfin que ceux-ci n'ayent pas ſucceſſivement rendu, d'âge en âge, le même ſervice à leurs enfants. Mais malheureuſement le moyen par lequel cette importante vérité fut tranſmiſe de Gomer à ſa nombreuſe poſtérité, n'étoit pas propre à la conſerver pure & ſans corruption. Ce fut la Tradition qui, quelque claire qu'elle puiſſe être près de ſa ſource, eſt, comme les autres fleuves, très-propre à ſe groſſir & à perdre ſa tranſparence dans ſon cours. Auſſi trouvons-nous qu'à l'époque où cette Hiſtoire commence, la Religion des anciens Bretons avoit dégénéré dans une abſurde & cruelle ſuperſtition.

Pezron. Antiq. Celt. c. 3. Hotoman. Franc. Gall. c. 2.

Plan qu'on ſuivra pour faire connoître cette Religion.

Pour faire connoître ce ſyſtême de Religion ſi corrompu, il ſuffira de donner une deſcription ſuccincte, 1° de ſes Prêtres qui

qui enſeignoient ſes principes & célébroient ſes rites ſacrés; 2° des principes religieux qu'ils enſeignoient ; 3° des Divinités qu'ils adoroient; 4° des différents actes de culte qu'ils rendoient à ces Divinités, avec les temps, les lieux, & les autres acceſſoires relatifs à ces actes ; 5° enfin de la deſtruction qui fût faite de ces Prêtres & de leur Religion, pour faire place à une inſtitution plus pure & deſcendue des cieux.

Les Prêtres qui enſeignoient les principes & rempliſſoient les cérémonies de la Religion, parmi les anciens Bretons, étoient appellés *Druides* (1). Cette claſſe d'hommes jouit, pendant beaucoup de ſiécles, des plus grands honneurs & des priviléges les plus conſidérables dans cette Iſle & dans pluſieurs autres contrées. « Il n'y a, dit Céſar, en parlant des Gaules » (& il en étoit de même en Bretagne), que deux claſſes » d'hommes qui jouiſſent d'un haut dégré de conſidération & » d'eſtime, ſçavoir les Druides & les Nobles ». Pour ne dire rien ici de leur prodigieuſe influence dans les affaires civiles, ils avoient ſeuls la ſuprême direction de tout ce qui étoit relatif à la Religion. « On n'obſervoit aucune cérémonie ſacrée ſans » un Druide; ces Prêtres étant regardés comme les favoris des » Dieux, & les dépoſitaires de leurs conſeils, c'étoit par leur » miniſtère que le peuple offroit tous ſes ſacrifices, ſes actions

Conſidération dont jouiſſoient les Prêtres chez les Bretons.

Ceſar de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

(1) Le nom de ces fameux Prêtres dérive, ſuivant quelques Écrivains, du mot Teutonique *Druthin*, qui veut dire ſerviteur de la vérité, * ſuivant d'autres du mot Saxon *Dry*, Magicien **, ſuivant pluſieurs, du mot grec Δρυς, chêne ***, & ſuivant quelques-uns, avec beaucoup de probabilité, du mot Celtique ou Breton, *Derw*, qui ſignifie auſſi chêne ****, arbre pour lequel les Druides avoient la plus ſuperſtieuſe vénération. Cette dernière étimologie paroît bien appuyée par un paſſage de Diodore de Sicile, où, parlant des Philoſophes & des Prêtres de la Gaule, les mêmes que les Druides, il dit qu'ils étoient appellés *Saronidæ* de σαρον, nom grec du chêne *****.

* Diſſertations de Macpherſon, p. 341. Elles ſont à la tête des Poëmes d'Oſſian.

** Gloſſaire de Spelman.

*** Pline, liv. 16. c. 44.

**** Dickenſon Delphi phæinicizantes, p. 188.

***** Diodore de Sicile, liv. 5.

» de grace & ses prières, & il étoit parfaitement soumis à leurs » ordres. Enfin on avoit une si grande vénération pour eux, » que, lorsque deux armées animées d'une fureur guerrière, » & ayant le glaive tiré & la lance en arrêt, étoient sur le » point de commencer à se livrer un combat, elles remettoient » paisiblement l'épée dans le fourreau & se calmoient dès qu'ils » intervenoient pour les séparer ». Les personnes des Druides étoient regardées comme sacrées & inviolables; ils étoient exempts de toutes taxes & de tous services militaires; en un mot, ils jouissoient d'un si grand nombre d'immunités & de distinctions, que les Princes étoient jaloux d'être admis dans leur société.

Diod. Sicul. l. 5. §. 31. p. 354. Strabo, l. 4. p. 197. Cesar de bell. Gall. l. 6. c. 13. Cicero de Divinatione, l. 1. Mela, l. 3. c. 2.

Archidruides.

Les Druides n'étoient pas tous du même rang & d'une égale dignité. César dit que plusieurs d'entr'eux étoient au-dessus des autres, & qu'ils étoient tous soumis à un Chef suprême ou Archidruide. Ce grand Prêtre étoit élu parmi les premiers Druides, à la pluralité des voix. Cette suprême dignité étoit accompagnée de tant de puissance, de richesses, d'honneurs & de priviléges de différentes espéces, qu'elle étoit extrêmement ambitionnée, & que l'élection de celui qui devoit la remplir occasionnoit quelquefois une guerre civile.

Cesar de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Il y avoit trois classes de Druides.

Les Druides étoient aussi divisés en trois classes distinctes, qui s'appliquoient à diverses branches de connoissances, & qui remplissoient différentes fonctions dans le ministère de la Religion. Ces trois classes étoient les Bardes, les Euhages ou Vates & les Druides; ce dernier nom étoit souvent donné à tout l'ordre, quoiqu'il fût aussi quelquefois appliqué à une classe particulière.

Diod. Sicul. l. 5. Strab. l. 4. Ammian. Marcellin. l. 15.

Première classe. Les Bardes.

Les Bardes étoient les Poëtes héroïques, historiques & généalogiques de la Germanie, de la Gaule & de la Bretagne. Ils n'appartenoient pas proprement à l'ordre des Prêtres, & ils ne se mêloient point immédiatement de ce qui concernoit la Religion; au contraire, ils s'abstenoient avec soin d'insérer dans leurs poëmes rien qui fut d'un genre religieux, & conséquem-

ment nous aurons plus naturellement lieu d'en parler dans un autre endroit (1).

Ceux de la ſeconde claſſe furent appellés par les Grecs Ουατις, par les Romains Vates, & par les Gaulois & les Bretons Faids. Ils étoient inconteſtablement de l'ordre des Prêtres, & ils jouoient un Rôle important dans les actes publics de la Religion, en compoſant en l'honneur des Dieux des hymnes qu'ils chantoient, dans les ſolemnités ſacrées, aux ſons de leurs harpes & de leurs autres inſtruments. Ils étoient en un mot les Muſiciens ſacrés, les Poëtes religieux & les prétendus Prophétes de toutes les nations Celtiques, qui les regardoient comme inſpirés par les Dieux dans leurs compoſitions poétiques, & comme favoriſés en outre de révélations du ciel, par rapport à la connoiſſance de la nature des choſes, de l'avenir & de la volonté des Dieux. Les Poëtes Latins n'ignoroient pas cette diſtinction entre le pur Barde ſéculier ou le Poëte & le divin Vates, & la grande ſupériorité de ce dernier ſur le premier. On le voit dans les vers cités ci-deſſous, dans leſquels Lycidas prend le titre de Poëte, comme ayant droit de le réclamer, mais refuſe le titre plus honorable de Vates qui lui eſt donné par les bergers, parce que ce titre lui paroît un compliment trop flateur *. La Gaule & la Bretagne renfermoient un très-grand nombre de ces Poëtes religieux & de ces prétendus Prophétes, à l'époque dont nous-nous occupons actuellement, ainſi que nous l'apprenons par le concours des témoignages de Strabon, de Diodore, de Marcellin; & un Écrivain moderne, dont le ſentiment eſt d'un grand poids dans cette matière, affirme qu'il éxiſte encore aujourd'hui, tant en Irlande que dans les montagnes d'Ecoſſe, pluſieurs familles qui

Seconde claſſe. Vates.

Strabo, l. 4. Diod. Sicul. l. 5. Ammian. Marcellin. l. 15. Macpherſon's Diſſertations, p. 203.

(1) Voyez dans le cinquiéme Chapitre l'article de la Poëſie.

* . . . . & me fecere poetam
Pierides, ſunt & mihi carmina: me quoque dicunt
Vatem paſtores, ſed non ego credulus illis.
Virg. Eclog. 9. verſ. 32.

tirent leurs noms, & ſont probablement deſcendues de quelques-uns de ces Faids, autrefois ſi célébres.

Troiſiéme claſſe.

Les Druides.

Les Druides qui compoſoient la troiſiéme claſſe, ou pour parler plus exactement, la ſeconde claſſe des anciens Bretons, étoient en beaucoup plus grand nombre que les autres. Auſſi tout l'Ordre étoit-il communément appellé de ce nom. Ils rempliſſoient toutes les cérémonies de la Religion, excepté celle qui, ſuivant notre précédente obſervation, étoit le partage de la précédente claſſe; & il eſt même probable qu'ils la rempliſſoient auſſi lorſque les Faids étoient abſents, & qu'ils l'aidoient à la remplir, lorſque ceux-ci étoient préſents.

Manière de vivre des Druides.

Beaucoup de Druides paroiſſoient avoir mené une eſpéce de vie de communauté ou de couvent, étant réunis enſemble dans des confréries, ſuivant les termes de Marcellin. Le ſervice de chaque temple ne pouvoit être fait que par un nombre conſidérable de ces Prêtres, & ils vivoient tous enſemble près du temple où ils ſervoient. On croit que l'Archidruide de Bretagne faiſoit ſa réſidence ordinaire dans l'iſle d'Angleſey où il vivoit avec une grande magnificence pour ce temps, étant entouré de beaucoup des membres les plus diſtingués de ſon Ordre. On prétend même qu'on voit encore dans cette Iſle les veſtiges du palais de l'Archidruide & des maiſons des autres Druides qui compoſoient ſa ſuite. Mais beaucoup de Druides menoient un genre de vie plus mondain & plus public dans les cours des Princes & dans les maiſons des grands où ils exerçoient leurs fonctions. En effet, on ne pouvoit faire ni dans les temples, ni dans les maiſons particulières, aucune cérémonie ſacrée, ni aucun acte de Religion ſans un Druide. Il eſt même aſſez vraiſemblable que quelques-uns de ces anciens Prêtres ſe retirèrent du monde & de la ſociété de leurs Confrères, & vécurent comme des Hermites, afin d'acquérir une plus grande réputation de ſainteté. On voit encore aujourd'hui dans les endroits les plus déſerts de quelques-unes des iſles occidentales de l'Ecoſſe, les fondements de petites maiſons circulaires, qui ne pouvoient contenir qu'une ſeule perſonne, & que les gens du pays appellent même

Rouland's Mona Antiq. p. 83.

Martin's Deſcription of the Weſtern Iſles. p. 154.

aujourd'hui *maisons de Druides*. Aucun de ces genres de vie ne paroît pouvoir s'allier avec l'état du mariage ; il est donc probable que presque tous les Druides vivoient dans le célibat, & qu'ils étoient servis par une race de femmes bigottes que je décrirai incessamment.

Il est impossible, dans des temps si reculés, de découvrir particulièrement quels étoient les revenus des anciens Druides Bretons. Nous serons portés à conclure en général qu'ils étoient aussi considérables qu'ils le pouvoient être d'après les facultés du peuple, si nous réfléchissons à la vénération superstitieuse qu'il entretenoit pour leurs personnes, & à l'obéissance aveugle avec laquelle il exécutoit leurs volontés. Il n'est jamais difficile à ceux qui ont une fois obtenu la direction entière des consciences des hommes, de s'assurer à eux-mêmes une portion considérable de leurs possessions. Les Druides paroissent avoir eu la souveraineté, s'ils n'ont pas même eu l'entière propriété de certaines isles situées sur la côte tant de l'Angleterre que de l'Ecosse, telles qu'Anglesey, Man, Harris, &c. & il est très-probable qu'ils ont possédé en outre des terreins dans différentes parties du Continent, près de plusieurs de leurs temples. Il semble incontestable qu'une grande portion des offrandes qui étoient apportées dans leurs lieux sacrés & présentées à leurs Dieux, leur appartenoit. Ces offrandes étoient très-fréquentes & très-considérables dans quelques occasions. C'étoit un usage commun aux peuples de la Gaule & de la Bretagne de consacrer tous les bestiaux & les autres dépouilles dont ils s'étoient emparés dans la guerre, à la divinité par le secours de laquelle ils croyoient avoir obtenu la victoire. Les Prêtres étoient au moins les administrateurs, s'ils n'étoient pas les propriétaires de ces dépouilles. Ils étoient souvent consultés, tant par les Etats, que par les particuliers, sur le succès des entreprises qu'on projettoit, ainsi que sur les événements futurs, & ils étoient bien récompensés du bonheur qu'ils promettoient & des secrets de l'avenir qu'ils prétendoient révéler. Pour ne rien dire ici des profits qu'ils retiroient de l'administration de la Justice, de la pratique de la Médecine, & de l'enseignement des Sciences

Revenus des Druides.

Cesar de Bell. Gall. l. 6.
Athen. l. 4.

Ælian. Var. Histor. l. 2, c. 31.

(objets qui étoient tous dans leurs mains), ils recevoient certainement de grands émoluments de ceux qu'ils instruisoient dans les principes de leur Théologie, & qu'ils initioient dans ses mystères, sur-tout de ceux qui étoient d'un rang distingué, & qui étoient venus de pays étrangers. Il y avoit en outre (si l'on peut compter sur la tradition dont parlent plusieurs Ecrivains) certaines taxes annuelles dont on ne connoît pas bien la nature, & dont le paiement étoit exigé de chaque famille par les Prêtres du temple, dans le district duquel la famille demeuroit ; & ces Prêtres rusés avoient imaginé le moyen le plus adroit pour assurer le payement exact de ces taxes. Toutes les familles étoient obligées, sous peine d'encourir une affreuse excommunication, d'éteindre leur feu, le dernier soir d'Octobre, de se rendre au temple avec leur taxe annuelle, & de recevoir, le premier jour de Novembre, une partie du feu sacré de l'autel, pour rallumer celui de leurs maisons. Ce moyen les forçoit ou à payer, ou à être privés de l'usage du feu à l'approche de l'hiver; saison dans laquelle la privation de cet élément devoit être plus vivement sentie. Si l'un des amis ou des voisins des délinquants se sentoit ému de compassion en leur faveur, & leur fournissoit du feu, ou même leur parloit, il étoit frappé de la même sentence d'excommunication; sentence terrible, par laquelle il étoit privé, non-seulement du droit d'assister à toutes les solemnités sacrées, mais même de toutes les douceurs de la société, & de tous les avantages des loix & de la justice. D'après les sources de richesse dont nous avons déjà parlé (& peut-être en avoient-ils d'autres qui nous sont inconnues), nous avons lieu de croire que les Druides Bretons étoient le corps le plus opulent & le plus respecté dans sa patrie, à l'époque où il fleurissoit.

Toland's Hist. of the Druids, p. 71. 72.

Cesar de bell. Gall. l. 6. c. 13.

Nombre des Druides.

On ne peut rien affirmer avec certitude concernant le nombre précis des Druides Bretons, quoiqu'en général on ait sujet de penser qu'il étoit très-considérable. Les Gaulois & les Bretons étoient alors très-adonnés à la superstition, & il y aura toujours beaucoup de Prêtres chez une Nation superstitieuse (1). D'ail-

Strabo, l. 4.

(1) Le Lecteur s'appercevra à ce passage que l'Auteur est Protestant. *Note du Trad.*

leurs Strabon nous apprend que ces deux Nations entretenoient une idée qui étoit extrêmement favorable à l'accroissement du corps des Prêtres. Elles étoient persuadées que, plus elles auroient de Druides dans leur pays, plus elles obtiendroient d'heureuses moissons & une grande abondance de toute espéce de denrées. César lui-même nous dit en outre qu'un grand nombre d'hommes attiré par les honneurs & les priviléges dont les Druides jouissoient, embrassoit volontairement leur discipline, & qu'il y en avoit encore beaucoup plus qui étoient consacrés à cet Ordre par leurs parents. D'après toutes ces observations, il est vraisemblable que nous ne nous tromperons pas beaucoup, en supposant que les Druides Bretons étoient dans une aussi grande proportion, par rapport au reste de la Nation, que le Clergé l'est aujourd'hui, par rapport aux laïcs, dans les pays soumis à la Religion Catholique Romaine.

Cesar. de bell. Gall. l. 6. c. 13.

Druidesses.

Outre les Druides, les Bretons avoient aussi des Druidesses, qui jouoient un rôle dans les cérémonies de la Religion, & qui partageoient les honneurs & les émoluments du Sacerdoce. Lorsque Suetonius descendit dans l'isle d'Anglesey, ses Soldats furent frappés de terreur, en voyant l'étrange spectacle d'un grand nombre de ces femmes consacrées qui couroient de rang en rang dans l'armée Bretonne, comme des furies enragées, avec leurs cheveux hérissés & avec des torches enflammées, en sollicitant, par leurs imprécations, la fureur du ciel contre les usurpateurs de leur pays. On prétend que les Druidesses de la Gaule & de la Bretagne, étoient partagées en trois classes. La première avoit fait veu de conserver toujours sa virginité, & vivoit réunie en des communautés dans une grande retraite. Celles qui la composoient avoient de très-hautes prétentions à la divination, à la prophétie & aux miracles; elles étoient très-admirées du peuple qui les consultoit dans toutes les occasions importantes, comme des Oracles infaillibles, & qui leur donnoit le titre honorable de *Senæ*, c'est-à-dire, de femmes vénérables. Mela nous donne une description curieuse d'un de ces couvents de Druidesses. Il étoit situé dans une isle de la mer

Tacit. Annal. l. 14.

Britannique, & contenoit neuf de ces vénérables Veſtales, qui prétendoient qu'elles pouvoient exciter des tempêtes par leurs enchantements ; guérir les maladies les plus incurables ; ſe transformer elles-mêmes en toutes ſortes d'eſpéce d'animaux, & prédire les événements futurs. Il paroît qu'elles n'étoient pas très-empreſſées du publier les événements qu'elles avoient prévus, mais qu'elles préféroient de tirer quelqu'avantage d'un talent ſi précieux. Car Méla ajoute qu'elles ne communiquoient ce qu'elles avoient découvert qu'à ceux qui s'étoient rendus exprès dans leur Iſle pour conſulter leur Oracle, & il eſt à préſumer qu'aucun de ces voyageurs n'y étoit venu les mains vuides. La ſeconde claſſe étoit compoſée de certaines femmes dévotes, qui étoient à la vérité mariées, mais qui, paſſant la plus grande partie de leur temps dans la compagnie des Druides, étoient preſque toujours occupées des fonctions religieuſes, & ne voyoient que rarement leurs maris, qui ſe regardoient peut-être comme heureux d'avoir des femmes ſi pieuſes. La troiſiéme claſſe des Druideſſes étoit la moins relevée, & n'étoit compoſée que de celles qui rempliſſoient les fonctions les plus ſerviles, ſoit dans les temples, ſoit dans les ſacrifices, ſoit auprès des perſonnes des Druides.

Mela, l. 3. c. 2.

Gruttef. p. 61. Relig. de Gaul. l. 1. c. 27.

Telles étoient les perſonnes qui rempliſſoient les fonctions de Miniſtres de la Religion, & qui l'enſeignoient parmi les anciens Bretons. Nous allons maintenant faire connoître les principes & les ſentiments religieux qu'elles enſeignoient.

Les Druides avoient deux doctrines.

Les Druides, de même que les Gymnoſophiſtes de l'Inde, les mages de la Perſe, les Chaldéens de l'Aſſyrie, & tous les autres Prêtres de l'antiquité, avoient deux corps de doctrine & d'opinions religieuſes qui étoient très-différents l'un de l'autre. Ils communiquoient l'un de ces deux ſyſtêmes aux initiés qui étoient admis dans leur propre Ordre, & à qui l'on faiſoit jurer ſolemnellement, lors de leur admiſſion, de ne communiquer ce ſyſtême à aucune autre perſonne, & de garder un profond ſecret à cet égard. Ils prenoient en outre pluſieurs autres précautions, pour empêcher cette doctrine ſecrette

Mela, l. 3. c. 2. Diog. Laert. in procem.

ſecrette de tranſpirer. Ils inſtruiſoient leurs Diſciples, ſuivant que Méla nous l'apprend, dans les lieux les plus cachés, tels que les cavernes de la terre ou les plus profondes retraites des plus épaiſſes forêts, afin de ne pouvoir être ſurpris par aucun de ceux qui n'étoient pas initiés. Ils ne confioient jamais à l'écriture aucune de ces doctrines, de peur qu'elles ne fuſſent enſuite rendues publiques. Quelques corps de ces anciens Druides étoient même ſi jaloux de l'obſervation de cet article, qu'ils s'étoient fait une régle inviolable de ne jamais confier aucune de ces doctrines ſecrettes aux femmes, de peur qu'elles ne les divulgaſſent. L'autre ſyſtême de doctrines & d'opinions religieuſes, étoit rendu public, au moyen de ce qu'il étoit adapté à la capacité & au penchant du peuple à la ſuperſtition, & de ce qu'il étoit calculé pour augmenter la conſidération & l'opulence des Prêtres.

Méla, l. 3. c. 2. Lucain, l. 1. Cæſar bell. Gall. l. 6. c. 13. Strabo. l. 15.

Doctrines ſecrettes des Druides.

On ne doit pas eſpérer que nous ſerons en état de donner une deſcription détaillée des doctrines ſecrettes des Druides. Les Ecrivains Grecs & Romains, de qui ſeuls nous aurions pu recevoir de l'inſtruction à cet égard, ne les connoiſſoient pas bien, & ne nous ont par conſéquent laiſſé ſur ce ſujet que quelques idées générales & quelques conjectures probables, dont nous devons nous contenter. Les doctrines ſecrettes de nos Druides furent les mêmes que celles des Gimnoſophiſtes & des Bracmanes de l'Inde, des Mages de Perſe, des Chaldéens d'Aſſyrie, des Prêtres de l'Egypte, & de tous les autres Prêtres de l'antiquité. Les anciens Auteurs les réuniſſoient ſouvent tous enſemble, comme ayant les mêmes opinions ſur la Religion & ſur la Philoſophie, ce qui peut être aiſément confirmé par des inductions particulières. La vérité eſt qu'il n'y a gueres rien de plus étonnant dans l'Hiſtoire du genre humain, que la reſſemblance, ou plutôt l'identité des opinions, des inſtitutions & des mœurs de tous ces Ordres d'anciens Prêtres, quoiqu'ils ayent vécu dans des climats ſi différents & à une ſi grande diſtance les uns des autres, ſans avoir eu aucune communication entr'eux. Cette ſimilitude équivaut à une démonſtration que toutes ces opinions & inſtitutions décou-

Méla, Strabo, Diod. Sicul., Diog. Laert. &c.

loient originairement d'une même ſource, ſçavoir des inſtructions que les fils de Noé donnèrent à leurs deſcendants immédiats, que ceux-ci tranſmirent à leur poſtérité, & dont un grand nombre fut ſi ſoigneuſement conſervé pendant une longue ſuite de ſiécles, par un ordre d'hommes formant à cet effet une claſſe particulière dans chaque Nation. Auſſi, quoique ces connoiſſances religieuſes ayent circulé par différents canaux dans des pays très-éloignés, cependant elles ont long-temps retenu une forte teinture de leur ſource originaire. Les doctrines ſecrettes des Druides & de tous ces différents ordres de Prêtres, étoient plus conformes à la tradition primitive & à la droite raiſon que leur doctrine publique, parce que rien ne les engageoit dans leurs écoles particulières à cacher ou à déguiſer la vérité. Il eſt aſſez probable qu'ils conſervoient encore en ſecret la grande doctrine d'un Dieu Créateur & Gouverneur de l'Univers. Cette croyance, qui fut originairement celle de tous les corps de Prêtres dont nous avons parlé, fut conſervée par quelques-uns d'entr'eux long-temps après l'époque dont nous-nous occupons actuellement, & put par conſéquent être alors connue des Druides. C'eſt une des doctrines qu'on fait jurer aux Brachmanes de l'Inde de tenir ſecrettes, qu'*il y a un Dieu Créateur du ciel & de la terre.*

S. Auguſtin. de civitate Dei, l. 8. c. 9.

Franciſ. Saver. Epiſt. de Brachman.

Ceſar de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Céſar nous apprend qu'ils enſeignoient à leurs Diſciples beaucoup de choſes concernant la nature & les perfections de Dieu. Quelques Ecrivains penſent & ſe ſont donné beaucoup de peines pour prouver que les Druides, ainſi que les autres Ordres d'anciens Prêtres, enſeignoient à leurs Diſciples un grand nombre de choſes ſur la création du monde, la formation de l'homme, ſon innocence & ſa félicité primitives, ſa chûte dans le crime & dans le malheur, la création des anges, leur rébellion & leur expulſion du Ciel, le déluge univerſel, & la deſtruction de ce Monde par le feu; & que leurs doctrines ſur tous ces ſujets, ne ſont pas fort différentes de celles qui ſont contenues dans les Ecrits de Moyſe & dans les autres parties de l'Ecriture. Il eſt très-évident que les Druides

Cluver. German. antiq. l. 1. c. 31.

enſeignoient la doctrine de l'Immortalité de l'ame humaine; & Méla rapporte que c'étoit une de leurs doctrines ſecrettes, qu'il leur étoit permis de publier pour des raiſons plutôt politiques que religieuſes. « Il y a, dit Méla, un dogme qu'ils » enſeignent à leurs Diſciples, & qu'ils font connoître au » Peuple, afin de le rendre plus brave & plus intrépide, *c'eſt que* » *les ames ſont immortelles, & qu'il y a une autre vie après la pré-* » *ſente* ». Céſar & Diodore diſent que les Druides enſeignoient la doctrine Pythagoricienne de la tranſmigration des ames dans d'autres corps. Elle put être leur doctrine publique à ce ſujet, comme étant plus proportionnée aux idées groſſières du vulgaire. Mais d'autres Ecrivains les repréſentent comme enſeignant que l'ame, après la mort, montoit dans quelque ſphère plus élevée, & y jouiſſoit d'une félicité plus ſublime. C'étoit probablement leur doctrine particulière & leur véritable manière de penſer.

Méla l. 3. c. 11.

Ceſar de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Diod. Sicul. l. 5.

Ammian. Marcellin. l. 15.

Lucan. l. 1. v. 455.

Doctrine publique des Druides.

Mais, quelque conformité que la doctrine ſecrette des Druides ait eu avec la vérité & la raiſon, elle ne fut aucunement utile à la maſſe du genre humain à qui on la cachoit ſoigneuſement. Car ces Prêtres artificieux avoient adopté, dans des vues mercénaires d'intérêt perſonnel, une maxime qui leur a malheureuſement ſurvécu, c'eſt que l'ignorance eſt la mère de la dévotion, & que le Peuple eſt incapable de comprendre des principes raiſonnables, ou d'être guidé par de ſemblables motifs, & qu'on doit en conſéquence le nourrir groſſièrement de fables ſuperſtitieuſes. Telle eſt la cauſe que Strabon aſſigne à la Théologie fabuleuſe des Anciens dans le paſſage ſuivant: « Il n'eſt pas poſſible de conduire les femmes & le vulgaire » des hommes, à la Religion, à la piété & à la vertu par » les principes purs & ſimples de la raiſon. Il eſt néceſſaire, » pour parvenir à ce but, d'appeller à ſon ſecours la ſuperſti- » tion qui doit être nourrie de fables & de prodiges de diffé- » rentes eſpéces. C'eſt donc dans cette vue qu'on a inventé » toutes les fables de l'ancienne Théologie, pour réveiller des » craintes ſuperſtitieuſes dans les eſprits de la multitude igno- » rante ». Comme les Druides ſe propoſoient le même but

Strabo. l. 1.

que les autres Prêtres de l'antiquité, il est très-probable que leur Théologie publique étoit du même genre que les leurs, & qu'elle consistoit en mille fables théologiques concernant les généalogies, les attributs, les fonctions & les actions de leurs Dieux, ainsi que les différents moyens superstitieux d'appaiser la colère de ces Divinités, d'obtenir leur faveur & de découvrir leur volonté. Ce fatras de fables étoit rédigé en vers pleins de figures & de métaphores, & étoit transmis par les Druides, à la multitude qui les entouroit, du haut de petites éminences, dont il subsiste encore aujourd'hui un grand nombre. Ces Déclamateurs poétiques entremêloient à cette Théologie fabuleuse des préceptes pour le réglement des mœurs de ceux qui les écoutoient, & il les exhortoient particulièrement, avec beaucoup de force, à combattre vaillamment pour la défense de leur patrie, & à s'abstenir de se faire aucun tort les uns aux autres. On dit que ces déclamations poétiques faisoient une grande impression sur les esprits du peuple, en lui inspirant un suprême respect pour les Dieux, un ardent amour pour son pays, un courage indomptable & un mépris extrême de la mort. La Théologie secrette & publique des Druides, ainsi que leur systême de Morale & de Philosophie, s'étoient tellement accrus au commencement de cette époque, que leurs Disciples n'employoient pas moins de 20 ans à apprendre toutes leurs différentes parties, & à retenir par cœur cette multitude infinie de vers dans lesquels elles étoient renfermées.

Rowland's mona antiq.

Id. ibid. p. 253.

Diog. Laert. in proœm.

Lucan. l. 1. v. 460.

Cesar de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Id. ibid. Mela, l. 3. c. 2.

Dieux des anciens Bretons.

Il nous est impossible de découvrir avec quelque certitude, pendant combien de temps les descendants de Gomer, fils de Japhet, & particulièrement les anciens Gaulois & Bretons, continuèrent à adorer le seul véritable Dieu existant, & à quelle époque & par quels moyens l'adoration de la pluralité des Dieux s'introduisit parmi eux; quoique nous ayons assez de preuves évidentes que ce changement s'étoit opéré avant le commencement de l'époque dont nous-nous occupons actuellement. Il est très-probable que cette funeste innovation se fit lentement, & fut due au trois causes suivantes qui en fa-

Cesar de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

cilitèrent beaucoup les progrès. Les divers noms & attributs du vrai Dieu occaſionnèrent des mépriſes, & furent adorés comme autant de différentes Divinités. Le Soleil, la Lune & les Etoiles, ces objets les plus brillants & les plus remarquables de ceux qui exiſtent dans la Nature, furent d'abord regardés avec beaucoup de reſpect, comme les ouvrages les plus nobles, & comme de vivants emblêmes de la Divinité, & ils parvinrent par dégré à être adorés ainſi que des Dieux. De grands & puiſſants Princes qui avoient été les objets de l'admiration univerſelle pendant leur vie, devinrent des objets d'adoration après leur mort. Les Bretons avoient des Dieux de toutes ces différentes eſpéces, comme on va le voir par les détails ſuccincts que nous allons donner à cet égard.

L'Être Suprême fut adoré par les Gaulois & les Bretons ſous le nom d'*Héſus*, terme qui exprime ſon attribut de toute puiſſance, ainſi que celui d'*Hizzuz* le fait en Hébreu. Mais lorſque le culte de la pluralité des Dieux eut été introduit, Héſus ne fut adoré que comme un Dieu particulier qui préſidoit à la guerre & aux armées, à cauſe de ſa grande puiſſance, & qui étoit le même que Mars. Comme les Germains, les Gaulois & les Bretons étoient très-adonnés à la guerre, ils devinrent d'ardents adorateurs d'Héſus, lorſqu'il fut devenu un Dieu particulier de qui ils attendoient la victoire, & ils cherchèrent à obtenir ſa faveur par un culte cruel & enſanglanté, qui ne pouvoit plaire qu'à un être qui ſe complaiſoit dans la deſtruction du genre humain.

Héſus. Pſalm. 24. v. 8. Bothon. orig. Gal. c. 1. p. 11. Ceſar de Bell. Gall. l. 6. c. 17. Lucan. l. 1. v. 445.

Teutates étoit un autre nom ou attribut de l'Être Suprême, qui, dans ces temps d'ignorance & d'idolâtrie, étoit adoré par les Gaulois & les Bretons comme une Divinité particulière. Il eſt évidemment compoſé des deux mots Bretons *Deu-tatt*, qui ſignifient Dieu le Père ou Créateur, nom qui n'eſt proprement dû qu'au ſeul vrai Dieu *, qu'on déſignoit originairement par ce terme. Mais lorſque ces Nations furent tom-

Teutates.

* Et quibus immitis placatur ſanguine diro
Teutates, horrenſque feris altaribus Heſus.
Lucan. liv. 1. v. 445

Baxter Gloff. Brit. p. 277. Cefar de Bell. Gall. l. 6. c. 18. Dyonyf. Halicarn. l. 1. p. 16.

bées dans l'idolâtrie, elles dégradèrent Teutates en en faifant le fouverain du monde infernal, le même que le Dis & le Pluton des Grecs & des Romains, ou, fuivant plufieurs autres, que Mercure, & ils lui rendirent un culte qui ne pouvoit plaire qu'à une puiffance de l'Enfer.

Taranis.

Job. ch. 40. v. 9. Pfalm. 29. v. 3. 4. 5.

Le bruit du tonnerre eft fi impofant & fi effrayant, que toutes les Nations paroiffent s'être accordées à le regarder comme la voix de l'Être Suprême, & telle fut l'idée qu'en eurent les Gaulois & les Bretons, ainfi que les autres Peuples, tant qu'ils continuèrent à n'adorer qu'un feul Dieu *. Mais, lorfqu'ils commencèrent à multiplier leurs Divinités, Taranis ainfi nommé de *Taran*, qui veut dire *Foudre*, devint une de leurs Divinités particulières, & fut auffi adoré par des rites très-inhumains.

Le Soleil eft adoré fous différents noms.

Baxter Gloff. Brit. p. 35. Horf. Brit. Rom. p. 206. M'Pherfon's Differt. p. 313.

Le Soleil paroît avoir été le plus ancien & le plus univerfel objet du culte idolâtre; auffi n'a-t-il peut-être jamais exifté un feul Peuple idolâtre qui n'ait rendu quelque hommage à ce glorieux flambeau. Il fut adoré par les anciens Bretons avec une grande dévotion dans beaucoup d'endroits, fous les divers noms de *Bel*, *Belinus*, *Belatucardus*, *Apollo*, *Grannius*, &c. tous noms qui, dans leur langue, exprimoient la nature & les propriétés de cette fource vifible de la lumière & de la chaleur. C'eft à ce noble objet du culte idolâtre, que paroiffent avoir été principalement confacrés ces fameux cercles de pierre, dont il refte encore aujourd'hui un grand nombre, où les Druides confervoient le feu facré, fymbole de cette Divinité, & d'où ils voyoient parfaitement les Corps céleftes, au moyen de ce qu'ils étoient placés fur des éminences.

De la Lune.

Comme la Lune étoit l'aftre le plus éclatant & le plus utile après le Soleil, il paroît inconteftable que cette brillante Reine du Ciel eut promptement une part confidérable dans le refpect idolâtre de l'Egypte. Ce que Diodore dit des anciens habitants de cette dernière contrée pourroit fe dire, avec autant de vérité,

* Et Taranis Scyticæ non mitior ara Dianæ.

Lucan, liv. 1. v. 446.

de tous les Peuples idolâtres. « Lorſqu'ils jettèrent les yeux ſur » l'Univers & contemplèrent la nature de tous les êtres, ils » s'imaginèrent que le Soleil & la Lune étoient les deux pre- » miers & les deux plus grands Dieux ». La Lune, ſuivant que nous l'apprenons de Céſar, étoit la principale Divinité des anciens Germains, & il eſt probable que cette préférence de leur part leur étoit dictée par la reconnoiſſance qu'ils reſſentoient pour les faveurs qu'ils en recevoient dans leurs expéditions nocturnes où ils ſe livroient au pillage; auſſi croyoient-ils ne devoir pas combattre ni s'engager dans aucune importante entrepriſe, tant que leur protectrice étoit dans un état d'obſcurité. Les Gaulois & les Bretons paroiſſent avoir rendu la même eſpéce de culte à la Lune & au Soleil; & il a été remarqué que les temples circulaires conſacrés à ces deux Aſtres étoient conſtruits de la même manière, & communément contigus.

Diodor. Sicul. l. 1.

Ceſar, l. 6. c. 21.

Id. ibid. l. 1.

Mais un grand nombre des Dieux de la Gaule & de la Bretagne, ainſi que de la Grece & de Rome, étoit compoſé d'hommes, de Princes victorieux, de ſages Légiſlateurs, d'Inventeurs des Arts utiles, &c. tous déifiés par l'admiration & la reconnoiſſance de ces Nations qui avoient perdu la notion de l'Être infiniment parfait, ayant ſeul droit aux plus grands dégrés d'admiration & de reconnoiſſance. Il eſt même certain que ces mortels déifiés, qui étoient adorés par les Gaulois & les Bretons, étoient en général les mêmes qu'adoroient les Grecs & les Romains. Ces êtres déifiés étoient Saturne, Jupiter, Mercure & les autres Princes & Princeſſes de la famille royale des Titans qui avoient régné avec tant d'éclat, tant en Aſie qu'en Europe, pendant les âges patriarchaux. La ſeule queſtion à réſoudre à cet égard, conſiſte à ſçavoir ſi les Gaulois, les Bretons & les autres peuples Celtiques empruntèrent cette eſpéce de Dieux des Grecs & des Romains, ou ſi ces deux dernières Nations durent leurs Divinités aux premières. Pour nous convaincre que les Dieux Celtiques étoient les originaux, & que ceux des Grecs & des Romains étoient les copies, il ſuffit de remarquer que tous ces Princes déifiés appartenoient

Dieux de la Bretagne qui avoient été hommes.

Cicero, de naturâ Deorum, l. 1.

Diod. Sicul. l. 3.

Ceſar de Bell. Gall. l. 6. c. 17.

Pezron, Antiq. Celt. l. 1. c. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15.

aux Celtes par leur naiſſance, & étoient Souverains des Tribus Celtiques qui peuploient la Gaule & la Bretagne; que tous leurs noms avoient un ſens dans la langue Celtique, & y exprimoient leurs différents caractères, & que les Gaulois, les Bretons, ainſi que les autres Peuples qui étoient appellés *Barbares*, conſervoient bien plus conſtamment les opinions & les coutumes de leurs ancêtres, que les Grecs & les Romains qui montroient une grande propenſion à adopter les Dieux & les cérémonies religieuſes des autres Nations. Les plus célébres de ces Princes déifiés qui furent adorés par toutes les nations Celtiques, & par beaucoup d'autres, ſont ceux qu'on va nommer.

Dionyſ. Halicar. l. 7. p. 474.

Saturne.

Saturne fut un des plus grands Princes Titans, & le premier de cette famille qui porta une couronne & prit le titre de *Roi*, ſes ancêtres s'étant contentés eux-mêmes de celui de *Chef*. Son nom en langue Celtique, ſignifie *Martial* ou *Guerrier*, titre auquel il avoit bien droit, ayant déthrôné ſon père Uranus, vaincu ſon frère Titan, & ſoumis à ſon autorité la plus grande partie de l'Europe. Quoique Céſar ne nomme pas Saturne parmi les Dieux de la Gaule & de la Bretagne, il eſt cependant aſſez évident qu'il y étoit connu & adoré. Cicéron dit qu'il étoit adoré principalement dans l'Occident, & Denys d'Halicarnaſſe affirme directement qu'il étoit adoré par tous les peuples Celtiques qui habitoient l'Occident de l'Europe. Saturne étoit repréſenté comme un Prince auſſi cruel & ſanguinaire que guerrier, & ſes adorateurs inſenſés paroiſſent avoir cru qu'il conſervoit encore ce caractère odieux dans ſon état de déification; car ils s'efforçoient d'obtenir ſa faveur en lui immolant des victimes humaines.

Tertulien de Coronâ. p. 17.

Pezron, Antiq. Celt. l. 1. c. 10.

Cicero, de naturâ Deorum. l. 3.

Dionyſ. Halicarn. l. 1. c. 4.

Id. ibid.

Jupiter.

Jupiter, le plus jeune des fils de Saturne, fut un Prince encore plus grand & plus fameux que ſon père qu'il déthrôna. Il éclipſa tellement ſes deux frères aînés, Neptune & Pluton, que ceux-ci n'agirent que comme ſes Vice-gérents dans le Gouvernement de certaines Provinces de ſon prodigieux Empire. Le vrai nom de cet illuſtre Prince étoit *Jow* qui, dans la langue Celtique, ſignifie *Jeune*: il lui avoit été donné, tant

parce

parce qu'il étoit le plus jeune des enfants de Saturne, que parce qu'il s'étoit rendu célébre par de très-grands exploits, étant encore à la fleur de l'âge. Les Latins ajoutèrent par la suite à ce nom le mot *Pater* qui veut dire *Père*; mais ils conservèrent toujours le véritable nom dans tout autre cas que le nominatif. Jupiter ou Jow paroît avoir été un Prince possédant de grands talents personnels, quoiqu'il n'ait pas été d'une morale très-stricte à quelques égards; comme il régna avec un éclat prodigieux sur un Empire immense, nous ne devons pas être surpris qu'il ait été flatté d'une manière extravagante pendant sa vie, & déifié, suivant l'usage, après sa mort. Il éprouva le même excès d'adulation après avoir été déifié; il parvint à la longue à être regardé par les Grecs, les Romains, les Gaulois, les Bretons & beaucoup d'autres Peuples, comme le plus grand de tous les Dieux; &, en conséquence, ils lui attribuèrent avec impiété toutes les perfections divines, ainsi qu'il paroît par les vers cités ci-dessous *.

Pezron. Antiq. Celt. l. 11, c. 11, 12.

Mercure.

Mercure fut le fils favori de Jupiter par sa cousine Maia, & le Prince le plus accompli de toute la race des Titans. Il fut tellement aimé de son père Jupiter, que celui-ci lui donna de son vivant le Gouvernement de l'Occident de l'Europe. Son nom, en langue Celtique, étoit composé des deux mots *Mercs*, qui signifie *Marchandise*, & *W* qui veut dire un *Homme*; il lui fut donné avec justice, pour avoir favorisé dans ses Domaines le Commerce, les Lettres, l'Eloquence & tous les Arts. Ce fut aussi à ce titre qu'après sa déification, il fut regardé comme le Dieu des Marchands, des Orateurs

* Primus cunctorum est & Jupiter ultimus idem :
Jupiter & caput & medium est : sunt ex Jove cuncta.
Jupiter est terræ basis, & stellantis Olympi.
Jupiter & mas est, estque idem nympha perennis.
Spiritus est cunctis, validusque est Jupiter ignis.
Jupiter est pelagi radix : est lunaque solque.
Cunctorum rex est, princepsque & originis auctor.
Namque sinu occultans, dulces in luminis auras
Cuncta tulit, sacro versans sub pectore curas.
Apuleius de Mundo. l. 1.

& des Artiſtes; & comme les Voleurs ſe mettent quelquefois en bonne compagnie, ils reclamèrent auſſi ſa protection. Les Gaulois (& probablement les Bretons) ayant joui du ſage & bon gouvernement de ce Prince, furent diſpoſés par leur eſtime & leur reconnoiſſance, à le regarder comme leur principale Divinité.

Pezron Antiq. Celt. l. 1. c. 14.

Ceſar de Bell. Gall. l. 6. c. 17.

Les Bretons avoient encore beaucoup d'autres Divinités.

D'ailleurs il eſt aſſez évident que, dans ces temps d'ignorance, nos malheureux Ancêtres avoient beaucoup d'autres Dieux imaginaires, qui avoient été des hommes, & à qui ils rendoient un hommage religieux; mais il ne paroît pas néceſſaire d'en faire ici une énumération complette. Ils adorèrent en outre pluſieurs Divinités féminines ou Déeſſes, telles qu'Andraſte qu'on ſoupçonne avoir été la même que Vénus ou Diane, Onvana, Minerve, Cérès, Proſerpine, &c. Enfin ils étoient tellement plongés dans la ſuperſtition & l'idolâtrie que, ſuivant Gildas, ils avoient un plus grand nombre de Dieux que les Egyptiens; & qu'il y avoit à peine une rivière, un lac, une montagne ou un bois qui ne fuſſent pas ſuppoſés contenir quelque Divinité ou Génie y réſidant. Tels furent les indignes objets auxquels les ignorants Bretons rendirent un culte religieux & des adorations de différentes eſpéces dont nous allons faire connoître quelques-unes.

Voyez Sammis, Brit. Antiq. cap. 9.

Id. ibid.

Ceſar de Bell. Gall. l. 6. c. 15.

Hiſtoria Gildæ, c. 2.

Pelloutier, hiſt. des Celtes. v. 2. depuis la 36e p. juſqu'à la 41e.

Cultes de quatre eſpéces.

Les principales fins que les anciens Bretons ſe propoſoient dans le culte qu'ils rendoient à leurs Dieux, paroiſſent avoir été les quatre ſuivantes, ſçavoir 1°, d'exprimer l'admiration & la reconnoiſſance que leur inſpiroient leurs perfections & leurs faveurs, 2° d'obtenir d'eux les objets dont il avoient beſoin & qu'ils déſiroient; 3° d'appaiſer leur colère, & de ſe concilier leur bienveillance; 4° enfin de découvrir leurs deſſeins & de recevoir leurs conſeils par rapport aux événements futurs. En conſéquence leurs actes de culte religieux étoient auſſi de quatre eſpéces, & conſiſtoient 1° en chants de louanges & d'actions de graces; 2° en prières & ſupplications; 3° en offrandes & ſacrifices; 4° & dans les différents rites des Augures & de la Divination.

Quelques Ecrivains ont pensé que la piété avoit été la mère de la Poésie, & que les premiers poëmes furent des Hymnes de louanges & d'actions de grace envers l'Être Suprême. Quoiqu'il en soit, il est très-certain que ces Hymnes sont de la plus haute antiquité, & que les plus anciennes compositions poétiques qui existent sont de ce genre. Ces Hymnes sacrés ne furent pas d'un usage moins universel qu'ancien, & ils ont toujours fait partie du culte religieux de toutes les Nations. Ces raisons doivent nous faire conclure en général, que les anciens Bretons qui étoient un peuple aimant beaucoup la Poésie, se servoient, dans leurs solemnités religieuses, de pareils chants de louange & d'actions de graces, qui exprimoient leur admiration, leur amour & leur reconnoissance envers leurs Dieux. Si nous pouvions être certains que la fameuse isle Hyperboréenne, décrite par Diodore de Sicile, étoit la Bretagne ou quelqu'une des isles Britanniques, nous aurions une preuve directe, que le culte des anciens Bretons consistoit principalement à chanter des Hymnes à Apollon ou au Soleil, en étant accompagnés de la musique de divers instruments. « Hécatée & plusieurs autres anciens Ecrivains rapportent qu'il y » a une isle grande environ comme la Sicile, située dans l'Océan, opposée à la côte septentrionale de la (Gaule) Celtique, habitée par un peuple nommé *Hyperboréen*, parce-» qu'il est placé au-dessus du vent du nord. Le climat y est » excellent, & le sol y est si fertile qu'il produit deux récoltes. » Ses habitants sont de grands adorateurs d'Apollon (du Soleil) » en l'honneur duquel ils chantent beaucoup d'Hymnes. Ils ont » consacré à ce Dieu un territoire considérable, dans le milieu duquel ils ont un magnifique temple, circulaire, rempli » des plus riches offrandes. Leur propre Cité lui est consacrée » & est pleine de Musiciens & de Joueurs de différents instruments qui célèbrent tous les jours ses bienfaits & ses perfections ». Les Bretons & d'autres peuples avoient encore un autre motif pour faire usage de chants & d'un grand nombre d'instruments de Musique dans leur culte religieux. C'étoit celui d'étouffer les cris des victimes humaines qu'ils offroient en

Hymnes de louanges & d'actions de graces.

Deuteronom. chap. 32.

Juges, ch. 5.

Diod. Sicul. l. 2. c. 28.

Traduction de Diodore, par Terrasson, prem. vol. p. 307.

Plutarch. de superstitione.

ſacrifice à leurs Dieux. Il y avoit, comme nous l'avons déja vu, une claſſe particulière de Prêtres, dont la fonction étoit de compoſer ces Hymnes ſacrés, & d'exécuter la partie muſicale du culte, quoiqu'il ſoit même aſſez vraiſemblable que dans quelques occaſions, tous les Druides, & peut-être tous ceux qui étoient préſents, réuniſſoient leurs voix dans ces chants. Les Hymnes compoſés par les Eccates ou Faids, & chantés dans leurs ſolemnités ſacrées, faiſoient inconteſtablement partie de ce ſyſtême poétique de Théologie, que les Druides apprenoient à leurs Diſciples; mais, comme ils ne furent jamais écrits, ils ſont maintenant perdus.

Prières & Supplications.

Un des buts du culte religieux ayant toujours été d'obtenir certaines faveurs des objets auquel il a été adreſſé, les prières & les demandes de ces faveurs, ont toujours fait partie du culte religieux de toutes les Nations, & en particulier de celui des anciens Bretons. Lorſqu'ils étoient en danger, ils imploroient la protection de leurs Dieux; ils entremêloient les prières avec leurs louanges, elles accompagnoient leurs ſacrifices, & ſuivoient chaque acte de leur Religion. Il paroît en effet que ce fut une pratique conſtante & invariable chez tous les Peuples, ſans en excepter les Juifs, de prier leurs Dieux, lorſqu'ils leur offroient quelques offrandes ou ſacrifices, d'être favorables aux perſonnes pour qui & par qui les offrandes ou ſacrifices étoient préſentés, & de leur accorder les faveurs particulières que celles-ci déſiroient. Ces prières étoient ordinairement adreſſées par un Prêtre déſigné pour remplir cette fonction, & il les prononçoit ayant la main ſur la tête de la victime, immédiatement avant qu'elle fut tuée. Pline nous fait connoître la ſubſtance d'une de ces prières qui étoit ordinairement faite par un Druide dans l'un de leurs ſacrifices les plus ſolemnels. Voici ſes expreſſions: « Après cela ils commencent à offrir leurs ſacrifices & à prier Dieu de leur rendre » utile le préſent qu'il leur a fait ». Lorſque nous examinons le génie poétique des anciens Bretons, ainſi que la pratique des autres Nations de l'antiquité, nous avons quelque raiſon de croire que leurs prières, de même que leurs louanges,

Dio Caſſ. l. 62.

Ovid. Met. l. 7. v. 245. Virgile, Æn. l. 6. v. 248. Levit. ch. 1. v. 4. ch. 16. v. 21.

Plin. hiſt. nat. l. 16. c. 44. Trad. de Pline, par M. de Sivry, cinquiéme vol. p. 632.

étoient en vers, & faifoient partie de leur fyftême poétique de Théologie *.

Les hommes ayant reconnu par expérience la grande efficacité des dons & des préfents pour appaifer la colère & obtenir la faveur de leurs femblables, commencèrent à croire que ces dons & ces préfents pourroient vraifemblablement produire le même effet fur les objets de leur culte religieux, & ils les employèrent à cet ufage **. Les offrandes de différents genres conftituoient une partie importante de la Religion des anciens Bretons & de beaucoup d'autres Peuples. Ces offrandes étoient de diverfes efpéces & de divers dégrés de valeur, fuivant les différentes circonftances où fe trouvoient ceux qui les préfentoient, & elles confiftoient, en général, dans les meilleurs & les plus utiles objets qu'ils pouvoient fe procurer, & qu'on leur avoit dit devoir être les plus agréables aux Dieux. Les Druides encouragèrent beaucoup cette efpéce de culte, & leurs lieux facrés étoient remplis de ces pieux dons qui exprimoient ou la reconnoiffance des donateurs pour les faveurs qu'ils avoient déja reçues, ou leur défir d'en obtenir d'autres. Un grand nombre de ces offrandes étoit la fuite de voeux qui avoient été faits dans des temps de trouble. Lorfque les armées étoient de retour d'une campagne heureufe, elles offroient ordinairement les plus précieufes dépouilles de leurs ennemis, à quelque Dieu, à qui elles fe croyoient redevables de leurs fuccès. Ces dépouilles étoient mifes les unes fur les autres dans leurs bois confacrés, ou même à côté de quelque lac facré, & elles étoient regardées comme fi refpectables, qu'elles étoient rarement violées, fi même elles l'étoient jamais.

Offrandes.

Plin. hift. nat. l. 16. c. 44.

Cefar de Bell. Gall. l. 6. c. 16.

Dans tous les fiécles & dans tous les pays, les hommes ont montré des remords de leurs crimes, & la crainte d'en être punis par des êtres fupérieurs. En conféquence ils ont eu recours à différents moyens d'expier ceux dont ils fe fentoient

Sacrifices.

* Exorant magnos carmina fæpe Deos....
Ovid. Trift. I. 11.

** Munera, crede mihi, placant hominefque Deofque.

coupables, & d'échaper aux punitions qu'ils redoutoient. Celui qu'ils employèrent le plus universellement fut de sacrifier des créatures vivantes à leurs Dieux offensés ; sacrifices qui constituèrent une partie très-essentielle de la Religion des anciens Bretons & de presque tous les autres peuples de l'antiquité. Les animaux qui furent sacrifiés, tant par eux que par les autres Nations, furent ceux qui servoient à leur propre nourriture ; comme ils les aimoient beaucoup, ils crurent qu'ils ne seroient pas moins agréables à leurs Dieux. Les Druides examinoient ces victimes avec le plus grand soin, pour voir si elles étoient les plus belles & les plus parfaites de leurs espéces ; ensuite elles étoient tuées avec différentes cérémonies par des Prêtres dont c'étoit la fonction. Dans quelques occasions le feu consumoit entièrement les victimes sur l'autel ; mais, plus communément, elles étoient partagées en trois parts, dont une étoit consumée sur l'autel, une autre formoit le lot des Prêtres qui officioient, & la troisiéme étoit remise à celui qui avoit offert le sacrifice, & qui la partageoit avec ses amis.

Cluver Germ. Antiq. l. 1. c. 35.

Victimes humaines.

Les Bretons, nos ancêtres, auroient été heureux, s'ils s'étoient bornés à sacrifier des bœufs, des brebis, des boucs & d'autres animaux ; mais nous avons des preuves évidentes & incontestables qu'ils se portèrent aux plus horribles excès de cruauté dans leurs superstitions, & qu'ils offrirent à leurs Dieux des victimes humaines. Malheureusement c'étoit un des articles de la croyance des Druides, qu'*il n'y avoit que la vie d'un homme qui pût être offerte pour la vie d'un homme.* En conséquence de cette maxime, leurs autels étoient inondés de sang humain, & un grand nombre d'infortunés étoit sacrifié à leur barbare superstition. Dans plusieurs grandes occasions, ils formoient, avec de l'osier, une énorme & colloſſale figure humaine, & après l'avoir remplie d'hommes, & l'avoir entourée de paille & d'autres matières combustibles, ils y mettoient le feu, & réduisoient le tout en cendres avec les malheureuses créatures qui y étoient renfermées. On dit qu'ils préféroient, pour cet abominable sacrifice, des hommes qui s'étoient rendus coupables de vols & d'autres crimes, parce qu'ils regardoient

Cesar de Bell. Gall. l. 6. c. 16. Strabo, l. 4.

la mort de ces infortunés comme plus agréables à Dieu ; mais, quand ils n'avoient pas de criminels, ils ne se faisoient pas de scrupule de les remplacer par des hommes innocents. Les Druides offroient ces affreux sacrifices pour la Nation, au commencement d'une guerre dangereuse, ou dans le temps de quelque calamité nationale, & pour les particuliers d'un rang élevé, lorsque ceux-ci étoient affligés de quelque grave maladie. Les anciens Bretons s'efforçoient, par ces actes de cruauté, de détourner la colère, & d'obtenir la faveur de leurs Dieux. Mais, pour que cette barbarie ne nous fasse pas concevoir une idée plus défavorable que nous ne devons l'avoir de leurs mœurs & de leurs dispositions, & pour qu'elle ne nous porte pas à les regarder comme plus cruels qu'ils ne l'étoient réellement, la justice nous force d'observer que la plupart des Nations les plus sçavantes & les plus policées du monde payen (tels que les Egyptiens, les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs & les Romains) se sont rendues coupables des mêmes actes de barbarie superstitieuse. Je fais cette remarque, non pour diminuer l'horreur qu'inspirent des superstitions si cruelles & si sanguinaires (car elle ne peut être trop grande) mais pour empêcher qu'on ne s'imagine que nos ancêtres Bretons étoient naturellement plus cruels ou plus stupides que les autres Peuples, & pour montrer à quels déplorables excès la Nation la plus humaine & la plus éclairée peut se laisser porter quand elle est abandonnée à elle-même & privée du flambeau de la Révélation.

Eusеb. de Laud. Constant. l. 1. c. 7.
Lactant. l. 1. c. 21.
Cluver. German. Antiq l. 1. c. 35.

Divination.

Il paroît que c'étoit un des articles de croyance des anciens Bretons, & de tous les autres Peuples de l'antiquité, que les Dieux qu'ils adoroient tenoient dans leurs mains le gouvernement du monde & la direction des événements futurs, & que, lorsqu'on les sollicitoit d'une manière convenable, ils ne répugnoient pas à découvrir ces événements à leurs pieux adorateurs. « Les Dieux, dit Ammien, soit par la bonté de leur » propre nature, soit par leur amour pour le genre humain, » soit enfin parce que les hommes ont mérité d'obtenir d'eux » cette faveur, prennent plaisir à faire connoître, par différents

Ælian. Variar. Hist. l. 2. c. 31.
Ammian. Marcell. l. 21.

» indices, les événements qui doivent arriver ». Cette croyance a donné naiſſance à l'Aſtrologie, aux Augures, à la Magie, aux Sorts & à une multitude infinie de cérémonies & de Rites religieux, par leſquels les Mortels trompés eſpéroient recevoir les conſeils du Ciel, relativement à eux & à leurs entrepriſes. Nous apprenons de Pline que les anciens Bretons étoient très-adonnés à la divination, & qu'ils étoient ſi ſupérieurs dans l'exercice de tous ſes procédés, qu'ils auroient pu en donner des leçons aux Perſes eux-mêmes. On ne croira certainement pas néceſſaire de donner ici un détail minutieux & pénible de tous ces procédés de la Divination. Il ſuffit d'obſerver qu'outre tous ceux qui leur étoient communs avec les autres Nations, ils en avoient un du genre le plus affreux, qui eſt ainſi décrit par Diodore de Sicile : « Ils ont une grande » vénération pour ceux qui découvrent les événements futurs, » ſoit par le vol des oiſeaux, ſoit par l'inſpection des entrailles » des victimes ; & tout le Peuple croit aveuglement leurs oracles. » Dans les grandes occaſions, ils ſe ſervent d'une eſpéce de » divination très-étrange & incroyable. Ils prennent un homme » qui doit être ſacrifié, & le tuent d'un coup d'épée qu'ils lui » donnent au-deſſus du diaphragme ; & en obſervant la poſture » dans laquelle il tombe, ſes différentes convulſions & la di- » rection dans laquelle le ſang coule de ſon corps, ils forment » leurs prédictions, d'après certaines régles qui leur ont été » tranſmiſes par leurs ancêtres ».

Plin. Hiſt. Nat. l. 30. c. 1.

Diod. Sicul. l. 5. c. 35.

C'étoit par de pareils actes de culte religieux que, dans ces jours de ténébres, les anciens Bretons exprimoient leurs ſentiments de piété, & s'efforçoient d'obtenir la faveur de leurs Dieux, & de découvrir leur volonté. Ils rempliſſoient ces actes de Religion, dans certains temps marqués, & dans certains lieux qui étoient regardés comme ſacrés, & propres aux cérémonies religieuſes. Tous ces objets, ainſi que pluſieurs autres particularités, méritent qu'on y faſſe un peu d'attention.

Temps de leur culte.

Il eſt impoſſible de ſoutenir une Religion publique ou nationale, ſans avoir certains temps fixés pour la célébration de ſes ſolemnités, auſſi trouvons-nous de pareilles époques réglées

par

par les loix & les usages de toutes les Nations dans tous les siécles, & entr'autres par ceux de nos ancêtres Bretons. Lorsque nous considérons combien les Gaulois & les Bretons étoient adonnés à la superstition, nous sommes portés à croire qu'ils avoient tous les jours des sacrifices & d'autres actes de Religion, au moins dans les lieux les plus connus, où ils célébroient leur culte. Ces sacrifices de tous les jours se faisoient à midi & à minuit, heures auxquelles ils croyoient, suivant Lucain, que les Dieux visitoient leurs bois sacrés. Vraisemblablement ils rendoient leurs hommages à midi au Soleil & aux autres Dieux célestes, & à minuit à la Lune & aux puissances infernales. Les Bretons n'ignoroient certainement pas l'ancienne & universelle division du temps en semaines, composées chacune de 7 jours; car plusieurs Ecrivains, dont la véracité est incontestable, nous assurent qu'elle étoit connue non-seulement des Egyptiens, des Grecs & des Romains, mais même de tous les peuples Barbares. On ne sçait pas aussi bien si l'un de ces 7 jours de chaque semaine étoit consacré à la Religion. Les Bretons partageoient leur temps en mois lunaires, en comptant, non pas depuis la nouvelle lune ou depuis son plein, mais depuis le sixiéme jour d'une lune jusqu'au sixiéme jour de l'autre; le premier jour de chaque mois lunaire, suivant cette manière de compter, ou le sixiéme, suivant la nôtre, étoit une fête religieuse. « Cette solemnité, » dit Pline, en parlant d'une de leurs plus sacrées, se célébre » toujours le sixiéme jour de la Lune, jour si estimé parmi » eux, qu'ils ont arrangé leurs mois, leurs années & même » leurs siécles (qui ne sont composés que de trente années) » de manière qu'ils commencent toujours à cette époque. La » raison pour laquelle ils ont choisi ce jour, est que la lumière » de la Lune est alors assez forte, quoique cet Astre ne soit » point encore parvenu à la moitié de son plein ». Les Gaulois & les Bretons avoient plusieurs fêtes annuelles qui étoient observées avec beaucoup de dévotion & d'apparat. Telle étoit l'auguste solemnité dans laquelle l'Archidruide coupoit le Gui du Chêne, & qui est décrite par Pline de la manière suivante

Lucan. l. 3. v. 423.

Joseph contra Appian. l. 2. c. 89. Philo, l. 1. p. 657. Dio Cassius l. 37. c. 18.

Plin. Hist. Nat. l. 16. c. 44.

« Les Druides ne connoissent rien de si sacré que le Gui du » Chêne. Comme il est très-rare, & par conséquent difficile à » trouver, quand ils en ont découvert un, ils vont à un jour fixé, » le cueillir en grande pompe & avec cérémonie. Lorsqu'ils ont » préparé tout sous le Chêne, tant pour le sacrifice que pour » le banquet qu'ils donnent à cette grande fête, ils lient en- » semble deux taureaux blancs par les cornes. Ensuite l'un des » Druides habillé de blanc, monte sur l'arbre, & coupe avec » un couteau d'or le Gui qui est reçu dans un *Sagum* (1) blanc. » Cette cérémonie finie, ils procédent à leurs sacrifices & à » leurs festins ». On rapporte que cette fête étoit célébrée aussi près du 10 de Mars, que l'âge de la Lune le permettoit, attendû que ce jour étoit le premier de leur nouvel an. Le premier de Mai étoit aussi une grande fête annuelle, célébrée en l'honneur de Bélinus, ou du Soleil. On allumoit ce jour-là des feux prodigieux dans tous les lieux sacrés, & sur les sommets de tous les Cairns, & on offroit beaucoup de sacrifices à cet Astre superbe, qui commençoit alors à répandre plus d'éclat & de chaleur. Il reste encore aujourd'hui quelques vestiges de cette fête, tant en Irlande que dans les montagnes d'Écosse, où le premier de Mai est appellé *Bellein*, c'est-à-dire, *Feu de Bel* ou de *Belinus*. Le jour du milieu de l'été & le premier Novembre, dont il a été parlé, étoient aussi des fêtes annuelles, dont l'une avoit pour but d'implorer les influences bienfaisantes du ciel sur les champs, & l'autre de le remercier des saisons favorables & des fruits de la terre, ainsi que de forcer les Bretons de payer leurs contributions annuelles aux Ministres de leur Religion. Il est même probable que tous leurs Dieux & Déesses, leurs bois sacrés, leurs collines, leurs fontaines & leurs lacs consacrés, avoient leurs différentes fêtes anniversaires. Ainsi le calendrier des Druides contenoit autant

Id. ibid.

Toland'sHist. des Druides, p. 74. Mém. de l'Acad. Royale, t. 19. p. 489.

Hist. des Druides par Toland, p. 69.

Id. ibid.

(1) Suivant le Dictionnaire des Antiquités de M. Furgault le *Sagum* étoit une casaque ou habit militaire, sans manches & ouvert par le devant, qui se fermoit avec une agraffe, & se mettoit par-dessus les autres habits.

Note du Traducteur.

de fêtes que le calendrier actuel des pays Catholiques Romains. Dans ces fêtes, après que les sacrifices prescrits & les autres actes de dévotion étoient finis, on passoit le reste du temps dans des festins, à chanter, à danser, & à se livrer à toutes sortes de divertissements.

Pelloutier, Hist. Celt. l. 3. c. 9.

Tacit. de Mor. Germ. c. 40.

Lieux où le culte se célébroit.

Il n'est pas moins nécessaire, pour maintenir une Religion publique & nationale, d'avoir certains lieux fixés pour y remplir ses différentes cérémonies. Il paroît qu'il en existoit beaucoup de ce genre dans la Bretagne, à l'époque dont nous-nous occupons; mais ils étoient très-différents de ces édifices qui furent élevés pour le service de la Religion dans des temps postérieurs. C'étoit un article de la croyance des Druides, qu'*il n'étoit pas permis de construire des temples pour Dieu, ni de l'adorer dans des murs & sous des toits.* Tous les lieux destinés à leur culte étoient donc placés en plein air, & en général sur des éminences d'où ils voyoient complettement les corps célestes auxquels ils adressoient une grande partie de leurs hommages. Mais, afin de ne pouvoir pas être trop incommodés par les vents & par les pluies, ou distraits par la vue des objets extérieurs, ou même troublés par la visite d'un profane, lorsqu'ils se préparoient à instruire leurs Disciples, & à célébrer leurs Rites religieux, ils choisissoient les retraites les plus cachées des forêts. Celle-ci étoient plantées à cet effet dans les positions les plus convenables, & elles étoient composées des arbres qu'ils aimoient le plus. Le principal de ces arbres étoit le chêne, arbre robuste, qui étend au loin ses branches, & pour lequel les Druides avoient la vénération la plus grande & la plus superstitieuse. « Les Druides, dit » Pline, faisoient tant de cas du Chêne, qu'ils ne remplissoient pas la moindre cérémonie religieuse, sans être ornés » de guirlandes de ses feuilles. Ces Philosophes pensent que » tout ce qui croît sur cet arbre vient du Ciel, & que Dieu » l'a choisi par-dessus tous les autres ». Quel qu'ait été la cause de ce respect pour le Chêne, il ne fut point particulier aux seuls Druides. Les Prêtres de beaucoup d'autres Nations, & particulièrement les Patriarches Hébreux, paroissent avoir eu

Tacit. de Mor. Germ. c. 9.

Plin. Hist. Nat. l. 16. c. 44.

Gen. ch. 31. v. 4. 8.

Josh. 24. v. 26. Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 34.

une vénération preſqu'égale pour cet arbre. Ces bois ſacrés étoient arroſés par quelque fontaine ou rivière conſacrée, & entourés par un foſſé ou boulevard deſtiné à empêcher d'y entrer ceux qui n'en avoient pas le droit. Au centre du bois étoit un eſpace circulaire, fermé par un ou deux rangs de grandes pierres miſes perpendiculairement ſur la terre, qui formoient le temple dans l'enceinte duquel étoit l'autel ſur lequel on offroit les ſacrifices. Dans quelques-uns de leurs temples les plus magnifiques, comme particulièrement dans celui de Stone-Henge (1) ils avoient placé des pierres d'un poids prodigieux ſur le ſommet de piliers mis perpendiculairement, qui formoient une eſpéce de cercle élevé en l'air, & ajoutoient beaucoup à la grandeur de cette enceinte. Près du *temple* (que j'appelle ainſi parce que je ne peux pas trouver de terme plus convenable) ils élevoient leurs Carneddes ou Monts ſacrés, leurs Cromlechs ou Tables de pierre (2) ſur leſquelles ils préparoient leurs ſacrifices, & tout ce qui étoit

Rowland's Mona Antiq. ſect. 7. 9. Keysler antiq. ſeptentrion, p. 77. Martin's Deſcription of the Weſtern iſles, p. 9.

(1) Suivant M. Groſley, Stone-Henge, qui exiſte encore, & qui eſt ſitué dans la plaine de Salisbury, eſt un amas de pierres brutes, dreſſées en rond, & dont quelques-unes ont juſqu'à 28 pieds de hauteur, ſur leſquelles d'autres pierres du même volume ſont couchées en architraves. Inigo Jones a prétendu que c'étoient les ruines d'un temple bâti par les Romains. Il a compoſé ſur cet objet un volume *in-folio*. *Voyez* Groſley, tome premier de la ſeconde édition du *Londres*, p. 351 ... *Voyez* auſſi le premier volume d'un ouvrage fort curieux de Strut, dont il paroîtra inceſſamment une traduction, & qui eſt intitulé *Tableau des Mœurs, Armes, Arts, Habillements des Habitants de l'Angleterre, depuis les Bretons.* On voit en France, près de Ponts-ſur-Seine, les reſtes d'un pareil édifice.

Note du Traducteur.

(2) Il exiſte un Cromlech conſidérable dans l'iſle d'Angleſey. On en voit la gravure dans le *Voyage de Pennant en Ecoſſe*, & dans la traduction Françoiſe qui en a été faite ſous le titre de *Nouveau Recueil de Voyages au nord de l'Europe & de l'Aſie.* Imprimé à Genève, chez Barde en 1785. *Voyez* au premier volume pag. 134.

Pierrelevée, près de Poitiers, offre un ſemblable Cromlech. Il en exiſte un à Minorque, dont le deſſein ſe trouve dans la *Deſcription* de cette Iſle, par M. Aſtromg, Ouvrage dont nous avons une Traduction.

Note du Traducteur.

néceſſaire à leur culte. Quoiqu'il y ait long-temps que les bois ſacrés des Druides ſont détruits juſques dans leurs racines, cependant il reſte encore dans les Iſles Britanniques, & dans les autres parties de l'Europe, un grand nombre de veſtiges des Temples, des Carneddes & des Cromlechs qui étoient renfermés dans leur enceinte. Beaucoup de Lecteurs aimeront probablement mieux lire la deſcription poétique faite par Lucain, d'un de ces bois des Druides, que celle que j'en ai donnée ci-deſſus en proſe. Ainſi je rapporterai ci-deſſous celle de Lucain *. Il paroît qu'il n'y a pas de connexion néceſſaire entre le Polythéiſme & l'Idolâtrie, ou entre le culte de pluſieurs Dieux & le culte des Idoles, quoique l'un ait ſouvent introduit l'autre. Les Egyptiens, les Perſes, les Romains, & d'autres Peuples anciens, furent long-temps ſans avoir d'idoles, d'images, ni de ſtatues, depuis qu'ils eurent commencé à adorer pluſieurs Dieux. Ce fut auſſi l'état des habitants de la Bretagne, au moment où les Romains y firent leur première deſcente. Les Bretons adoroient beaucoup de Dieux, cependant ils n'en avoient dans leurs bois ſacrés aucune image, au moins ſous la forme humaine ou ſous celle d'autres animaux. Mais on peut mettre en queſtion ſi ce manque d'images provenoit d'un principe religieux ou de leur ignorance de l'art de la ſculpture. Car, quoiqu'ils n'euſſent pas de ſtatues dues à l'art, ils avoient cependant certains ſymboles ou emblêmes viſibles de leurs Dieux. « Toutes les nations Celtiques, dit Maxime de » Tyr, adoroient Jupiter, dont l'emblême, ou la repréſentation » parmi elles, étoit un Chêne d'une grande hauteur ». Les Chênes dont on ſe ſervoit à cet effet étoient de ſimples troncs, afin qu'ils fuſſent de meilleurs emblêmes d'une fer-

Cluver. German. l. 1. c. 34. p. 241.

Tacit. de Mor. Germ. c. 9.

Maxim. Tyr. Differt. 38.

* Lucus erat longo nunquàm violatus ab ævo,
Obſcurum cingens connexis aera ramis
Et Gelidas altè ſubmotis ſolibus umbras,
Hunc non ruricolæ panes, nemorumque potentes
Silvani Nymphæque tenent; ſed barbara ritu
Sacra deum, ſtructæ diris altaribus aræ,
Omnis & humanis luſtrata cruoribus arbor, &c.

Pharſale de Lucain, liv. 3. v. 399.

meté & d'une ſtabilité inébranlables. Tels étoient ceux du bois Druidique décrit par Lucain *. Ces images que Gildas annonce comme ſubſiſtantes encore de ſon temps, tant au dedans qu'au dehors des murs des temples payens tombés en ruine, furent, ainſi que ces temples eux-mêmes, l'ouvrage des Romains ou des Bretons, depuis qu'ils furent conquis.

Gildæ Hiſt. c. 2.

Décadence des Druides & de leur Religion.

Les Druides Bretons étoient au plus haut degré de leur puiſſance & de leur gloire, au commencement de cette époque, car ils jouiſſoient d'une autorité preſqu'abſolue ſur les eſprits & les perſonnes de leurs propres compatriotes, & étoient fort admirés des étrangers qui ſe rendoient en grand nombre parmi eux. Mais, à meſure que l'autorité des Romains s'affermit dans ce pays, le pouvoir des Druides déclina par dégré, & finit par être entièrement détruit. En effet ce Peuple Conquérant, s'écartant de ſa politique ordinaire, montra par-tout une grande animoſité contre les perſonnes & la Religion des Druides. Cette haine paroît avoir réſulté des deux cauſes ſuivantes. Quoique les Romains euſſent toujours ſacrifié des millions d'hommes à leur ambition, & en euſſent anciennement ſacrifié un grand nombre à leurs Dieux, cependant ils commençoient alors à reſſentir une juſte horreur pour un culte auſſi cruel, & ils perſécutèrent les Druides & les autres Prêtres qui s'en rendoient coupables. L'autre motif principal de la haine des Romains contre les Druides, étoit l'ouvrage de la Politique. Non-ſeulement ces Prêtres étoient les Miniſtres de la Religion; mais, ainſi que nous le verrons dans le Chapitre ſuivant, ils étoient Juges, Légiſlateurs civils, & même Souverains dans leurs diverſes contrées. Ils prévirent donc que, ſi les Romains l'emportoient, il leur ſeroit impoſſible à eux-mêmes de conſerver leur puiſſance; en conſéqnence ils ſe ſervirent de tout leur crédit pour exciter leurs compatriotes à faire une vigoureuſe réſiſtance contre ces uſurpateurs, & pour les porter à ſe révolter ſouvent après qu'ils ſe furent ſoumis. D'un autre côté, les Romains ſen-

Ceſar de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

* . . . . . Simulacra que mœſta Deorum
Arte carent, cæſiſque extant informia truncis.
Lucan. liv. 3. verſ. 412.

toient également qu'ils ne pourroient pas établir leur propre autorité, ni s'assurer de l'obéissance des Gaules & de la Bretagne, sans avoir détruit dans ces contrées l'autorité & le crédit des Druides. Dans cette vue, ils obligèrent ceux de leurs sujets qui habitoient ces Provinces, de bâtir des temples, d'élever des statues & d'offrir des sacrifices à la manière des Romains, & ils firent des loix sévères contre l'usage d'immoler des victimes humaines. Ils privèrent les Druides de toute autorité en matière civile, & ils n'usèrent jamais de clémence envers eux, lorsqu'ils les trouvèrent transgressant les loix, ou impliqués dans quelque révolte. Par cette conduite, l'autorité des Druides dans les Gaules, fut tellement affoiblie sous le règne de Claude, vers l'an 45; que l'Historien de cet Empereur dit qu'il les détruisit dans cette contrée. Vers le même temps, ils commencèrent à être persécutés dans la province Romaine, nouvellement érigée par Claude dans le sud-est de la Bretagne, ce qui fit que beaucoup d'entr'eux se retirèrent dans l'isle d'Anglesey, qui étoit une espéce de petit monde qui leur appartenoit. Mais ils ne restèrent pas long-temps tranquilles dans cette retraite. Car Suétonius Paulinus, qui fut Gouverneur de la Bretagne sous Néron, en l'année 61, ayant observé que l'isle d'Anglesey étoit le principal lieu de résidence des ennemis du Gouvernement Romain, & qu'il procuroit un asyle à tous ceux qui formoient des complots contre lui, se décida à en entreprendre la conquête. Ayant conduit son armée dans l'isle, & ayant défait les Bretons qui s'efforçoient de la défendre, quoiqu'ils fussent encouragés par la présence, les prières & les exhortations d'un grand nombre de Druides & de Druidesses, il fit un très-cruel usage de sa victoire. En effet il ne se contenta pas d'abbattre leurs bois sacrés, de démolir leurs temples, & de renverser leurs autels, mais il fit même brûler beaucoup de Druides dans ces flammes qu'ils avoient allumées pour y jetter les prisonniers Romains, si les Bretons eussent remporté la victoire. Il périt un si grand nombre de Druides dans cette occasion & dans une malheureuse révolte des Bretons, qui arriva immédiatement après, sous Boadicia, qu'après cette époque,

Sueton. in vitâ Claudii. c. 25.

Tacit. Annal. l. 14 c. 3.

ils ne jouèrent plus jamais de rôle important dans la Bretagne méridionale. Ceux d'entr'eux qui ne crurent pas devoir se soumettre au gouvernement des Romains, ni à leurs Rites, se retirèrent dans la Calédonie, l'Irlande & les petites isles Britanniques, ou leur autorité & leur superstition subsistèrent encore quelque temps.

Longue durée de leur superstition.

Mais, quoique la puissance des Druides fût alors détruite dans la partie méridionale de la Bretagne, un grand nombre de leurs principes pernicieux & de leurs pratiques superstitieuses se conserva pendant beaucoup plus long-temps. Ces principes étoient si profondément enracinés dans les esprits du Peuple, tant de la Gaule que de la Bretagne, qu'ils résistèrent non-seulement à la puissance des Romains, mais même au pouvoir supérieur & à la divine lumière de l'Evangile, pendant un long espace de temps, après que les Bretons eurent embrassé la Religion Chrétienne (1). C'est pour cette raison que nous trouvons dans les sixiéme, septiéme & huitiéme siécles, un si grand nombre d'Edits des Empereurs & de Canons des Conciles contre le culte du Soleil, de la Lune, des Montagnes, des Rivières, des Lacs & des Arbres. Cette malheureuse superstition dura même plus long-temps en Bretagne que dans plusieurs autres contrées, y ayant été adoptée d'abord par les Saxons & ensuite par les Danois. Nous en avons une triste & suffisante preuve dans la loi suivante, qu'on fut obligé de faire contre ces superstitions payennes, même dans le onziéme siécle, sous le régne de Canut : « Nous dispensons » nos sujets, & nous leur défendons d'adorer les Dieux des » Gentils, c'est-à dire, le Soleil, la Lune, les Astres, les Ri» vières, les Fontaines, les Collines ou les Arbres & les Bois » de toute espéce ».

Pelloutier, Hist. Celt. l. 4. c. 4.

L.L. Politic. Canuti Regis apud Lendenbrog. in Gloss. p. 1473.

Ayant présenté cette légère esquisse du Druidisme, & ayant suivi ce dernier depuis le commencement de cette époque

(1) *Voyez* la page 354 du III volume, & la page 151 du IV volume de la seconde édition du *Londres* de Grosley.

Note du Traducteur.

jusqu'à

jusqu'à son déclin & son extinction totale, nous allons maintenant entreprendre avec plaisir de traiter le sujet plus agréable de la seconde Section de ce Chapitre.

SECTION II.

Histoire de la Religion Chrétienne, depuis l'époque où elle fut apportée pour la première fois dans la Bretagne méridionale jusqu'à l'arrivée des Saxons en 449.

PARMI le grand nombre de preuves évidentes de la vérité & de la divine origine de la Religion Chrétienne, celle qui naît de la rapidité de ses progrès & des étonnants succès de ses Prédicateurs, n'est pas la moins forte. L'Historien n'est pas obligé de mettre cette preuve dans tout son jour; mais il est de son devoir de poser le fondement sur lequel elle est établie, en donnant un récit impartial des époques auxquelles les différentes Nations ont eu connoissance de l'Evangile, & de la manière dont il leur a été annoncé. C'est ce que nous allons nous efforcer de faire par rapport à la Bretagne. Progrès rapides de l'Evangile.

Les antiquités Religieuses des Nations sont ordinairement enveloppées dans une grande obscurité, de même que leurs antiquités Civiles. C'est évidemment la situation dans laquelle nous nous trouvons par rapport au temps précis où la Religion Chrétienne fut introduite dans cette Isle. Soit que les premiers Bretons Chrétiens n'aient pas conservé le souvenir de cet heureux événement, ou soit que leurs Mémoires aient péri depuis long-temps, Gildas le plus ancien de nos Historiens, qui fleurissoit dans le XIe siécle, déclare qu'il n'a point pu trouver de Mémoires Bretons sur les affaires Civiles & Ecclésiastiques de la Bretagne, pendant qu'elle fut soumise aux Romains; & il affirme que s'il en a jamais existé, il faut ou qu'ils aient été détruits par les ennemis des Bretons, ou qu'ils aient été transportés dans des contrées étrangères par quelques Bretons expatriés. Il faut donc que nous-nous contentions, ainsi Il n'existe point de Mémoires Bretons sur l'époque où le Christianisme fut introduit dans la Bretagne. Gildæ Hist. c. 1.

que cet ancien Hiſtorien, de cette lumière & de cette inſtruction que nous pouvons tirer des Ecrivains des autres Nations qui parlent incidemment du temps & des autres circonſtances de l'établiſſement du Chriſtianiſme dans cette Iſle.

Témoignage des Ecrivains ſur l'époque de l'introduction du Chriſtianiſme dans la Bretagne.

Il eſt très-probable, s'il n'eſt pas même abſolument certain, d'après le concours des témoignages de pluſieurs Ecrivains & d'après d'autres circonſtances, que la Bretagne fut éclairée des premiers rayons de l'Evangile avant la fin &, peut-être, avant le milieu du premier ſiécle. Tertullien affirme poſitivement, dans ſon Livre contre les Juifs qui fut écrit en 209, « que ces » parties de la Bretagne dans leſquelles les armes Romaines n'a» voient jamais pénétré, s'étoient ſoumiſes au Chriſt ». D'où nous pouvons conclure que le Chriſtianiſme avoit été connu quelque temps auparavant dans les provinces Romaines du midi de la Bretagne. Euſébe, Evêque de Céſarée, qui fleurit dans le commencement du quatriéme ſiécle, fut également célébre pour ſon ſçavoir & ſon intégrité; comme il étoit dans une haute faveur auprès de Conſtantin le Grand, il eut les occaſions les plus favorables pour être bien inſtruit de l'état & de l'hiſtoire de la Religion Chrétienne dans toutes les provinces de l'Empire Romain. Or il écrivit, pour démontrer la vérité de l'Evangile, un Livre dans lequel il s'eſt propoſé de prouver que les Apôtres doivent avoir été aidés par quelque puiſſance plus qu'humaine, puiſqu'ils ont prêché avec tant de ſuccès dans des Villes & des Contrées ſi éloignées « aux Romains, aux » Perſes, aux Arméniens, aux Parthes, aux Indiens, aux Scithes, » & à tous ceux qui ſont appellés *les Habitants des Iſles Bri» tanniques* ». La force de ce raiſonnement dépendant entièrement de la vérité de ces faits, nous avons lieu de croire qu'Euſebe ſçavoit qu'ils étoient inconteſtables; &, s'ils le ſont, il en réſulte que l'Evangile fut prêché dans cette Iſle au ſiécle des Apôtres. Cette vérité eſt encore confirmée par le paſſage ſuivant de Théodoret: « Ces hommes, qui étoient nos pê» cheurs, nos publicains, nos faiſeurs de tentes, déterminè» rent non-ſeulement les Romains & ceux qui leur étoient » ſoumis, mais même les Scithes, les Sauromates, les Indiens,

Dupin's church hiſt. cent. 2. in Tertull.

Tertull. contra Judæos, c. 7.

Euſeb. demonſtr. Ev. l. 3. c. 7. p. 113.

» les Perses, les Seres, les Hircaniens, les Bretons, les Cimmériens & les Germains, à embrasser la Religion de celui » qui avoit été crucifié ». Théodoret fleurit dans le commencement du Ve siécle, & fut incontestablement un des plus savans Pères de l'Eglise. Nous pouvons joindre à ces témoignages celui de Gildas, qui paroît fixer le temps de la première introduction de la Religion Chrétienne dans le midi de la Bretagne, vers l'époque de la grande révolte & défaite des Bretons sous Boadicia, l'an 61. Car, après avoir parlé succinctement de ces événements, il ajoute : « Dans le même temps le Christ, le » vrai Soleil, fit luire ses rayons, c'est-à-dire, la connoissance » de ses préceptes sur cette Isle qui souffroit horriblement d'un » froid extrême, au moyen de ce qu'elle s'étoit trouvée à » une grande distance du Soleil, par lequel je vous exprime, » non pas le Soleil qui est dans le firmament, mais le Soleil » éternel qui est dans le ciel ». C'étoit incontestablement la tradition la plus accréditée dans la Bretagne, au commencement du sixiéme siécle, temps où Gildas écrivit; & probablement elle ne s'éloigne pas de la vérité.

Theodor. t. 4. Ser. 9. p. 610.

Gildæ Hist. c. 6.

Preuves de l'ancienneté de l'introduction du Christianisme, tirées de l'état de la Bretagne.

Nous serons plus disposés à ajouter foi à ces témoignages, par rapport à l'ancienneté de l'introduction de la Religion Chrétienne dans la Bretagne, si nous considérons l'état dans lequel cette Contrée & l'Eglise se trouvoient alors. L'Empereur Claude fit, en l'an 43, une province Romaine des parties du sud-ouest de la Bretagne; une Colonie de Romains fut établie, bientôt après, à Camelodunum. Londres & Vérulam étoient de grands, riches & florissants Municipia (Cités libres) remplis de Citoyens Romains, avant la révolte qui eut lieu sous Boadicia. Tout cela doit avoir certainement produit une communication constante & régulière entre Rome & la Bretagne; de sorte que tout ce qui faisoit quelque bruit ou se faisoit remarquer dans cette grande Capitale du monde, ne pouvoit être long-temps inconnu dans cette Isle. Or il est incontestable & certain que, non-seulement la Religion Chrétienne avoit fait des progrès considérables à Rome sous le régne de Claude, mais qu'elle y avoit même attiré l'attention du

Suetonius in vitâ Claudii, c. 25.

Gouvernement. On devoit donc en avoir au moins entendu parler en Bretagne avant l'an 54, époque de la mort de Claude. Antérieurement à cette même année, beaucoup de Bretons, d'un rang distingué, avoient été conduits prisonniers à Rome; d'autres s'y étoient rendus pour solliciter la Cour impériale, & enfin un bien plus grand nombre de Romains étoit venu de Rome en Bretagne pour occuper des postes civils & militaires dans cette Isle. Peut-on donc supposer qu'aucun de ces Bretons, à leur retour dans leur propre patrie, ou aucun de ces Romains, à leur arrivée dans cette Isle, n'y ait apporté avec lui la connoissance de la Religion Chrétienne. Il est beaucoup plus probable que, parmi ce grand nombre d'hommes de tous rangs qui vinrent de Rome dans la Bretagne, depuis l'an 43 jusqu'en l'an 44, il y en eut plusieurs, & peut-être beaucoup, qui furent Chrétiens. Telle fut, nous avons lieu de le croire, cette fameuse Pomponia Græcina, femme d'Aulus Plautius, premier Gouverneur de la province Romaine en Bretagne, dont il est question dans le passage suivant de Tacite. « Pomponia Græcina, femme d'un rang distingué, mariée à » Plautius, qui avoit été honoré d'une ovation ou d'un petit » triomphe, pour les victoires qu'il avoit remportées en Bre- » tagne, fut accusée d'avoir embrassé une superstition bizarre » & étrangère, & le soin de la juger dans cette affaire, fut » confié à son mari. Celui-ci, suivant l'ancienne loi & l'antique » usage, convoqua tous les parents de sa femme; &, après » avoir examiné en leur présence la vie & la réputation de » l'accusée, il prononça qu'elle étoit innocente. Pomponia vécut » un grand nombre d'années après ce jugement; mais elle passa » le reste de ses jours dans la tristesse & la mélancholie ». Il est très-vraisemblable que l'étrange superstition dont Pomponia étoit accusée, étoit le Christianisme; car les Ecrivains Romains de cette époque connoissoient très-peu cette Religion, & ils en parlent toujours avec autant de légèreté & avec de pareils termes de mépris. La grande innocence de ses mœurs, & l'espèce de vie qu'elle mena après son jugement, rendent cette

Tacit. Annal. l. 13. c. 32.

Sueton. Nero. c. 16. Tacit. Annal. l. 15. c. 44.

conjecture encore plus probable. Or, si cette femme illustre fut réellement Chrétienne & accompagna son mari pendant son séjour en Bretagne, depuis l'an 43 jusqu'en l'année 47, elle peut avoir été une des premières personnes qui apportèrent dans cette Isle la connoissance de Jésus-Christ, & elle peut avoir engagé quelques-uns des premiers Prédicateurs de l'Evangile à s'y rendre à cette époque si ancienne. Mais, si la Religion Chrétienne fit de grands progrès & beaucoup de bruit à Rome, sous le régne de Claude, elle en fit bien davantage sous celui de Néron, son successeur. Car ce fut vers la troisiéme année de ce dernier régne, en 57, que Saint-Paul, le plus zélé, le plus éloquent & le plus heureux des Apôtres, arriva à Rome, où il continua pendant deux années entières à annoncer le Royaume de Dieu, & à enseigner, avec une pleine assurance, tout ce qui concerne Jésus-Christ, sans que personne lui défendît de répandre sa Doctrine. Ce grand Apôtre fit alors un nombre prodigieux de prosélytes de tous rangs & de beaucoup de Nations différentes. En effet dans une lettre qu'il écrivit de cette Cité aux Philippiens, il leur apprend qu'*il fut mis en prison à Rome, & qu'il y souffrit pour l'Evangile, de sorte que ses liens furent vus dans tout le palais & dans tous les autres lieux*. Il y avoit encore alors à Rome beaucoup d'autres Prédicateurs, qui parloient tous avec une grande hardiesse, & qui avoient aussi leur part de succès. Or n'est-il pas probable que, parmi ces nombreux convertis, il se trouvoit quelques Bretons ou Romains qui avoient occasion de retourner en Bretagne, ou qui avoient au moins des amis à qui ils désiroient naturellement de donner une idée de la nouvelle Religion qu'ils avoient embrassée. Il paroît fort évident qu'il y avoit au moins une Bretonne d'un rang élevé & d'un grand mérite parmi les convertis de Saint-Paul. Cette Bretonne étoit Claudia, dont il est parlé, en même-temps que de Pudens, 2. *Tim.* 4. 21. & qu'on croit avoir été la même que Claudia femme de Pudens, Dame Bretonne, dont Martial a tant célébré la beauté & la vertu dans les deux épigrammes, dont on verra ci-dessous une

Act. ch. 28. v. 31.

Philippiens, ch. 1. v. 12. 13.

Ibid. v. 14.

partie *. Quoi qu'il en ſoit, il paroît moralement certain, d'après ces témoignages & ces circonſtances, que les premiers rayons de la lumière de l'Evangile, pénétrèrent vers le ſud-eſt de cette Iſle, dans l'intervale qui s'écoula entre l'an 43 & l'an 61.

Il y avoit peu de Chrétiens dans la Bretagne, avant la perſécution faite ſous Néron.

Mais, quoique le nom de Jéſus-Chriſt n'ait pas été entièrement inconnu dans la Bretagne, à cette époque ſi ancienne, cependant le nombre des Chrétiens dans cette Iſle ne fut certainement pas alors très-conſidérable ; peut-être conſiſta-t-il même en quelques perſonnes ou familles particulières, qui ſe contentoient elles-mêmes de l'exercice privé de leur Religion, & de le recommander à leurs amis & à leurs voiſins, ſans faire beaucoup de bruit & ſans ſe faire remarquer. Mais ce petit troupeau augmenta ſucceſſivement par les converſions qui ſe firent en Angleterre & par les nouveaux Chrétiens qui arrivèrent du dehors. Lorſque la grande révolte qui avoit eu lieu ſous Boadicia eut été étouffée, la partie de la Bretagne qui formoit une province Romaine, jouit long-temps d'une grande tranquillité, ſous une ſuite de doux & bons Gouverneurs, & elle préſenta un invitant aſyle aux Chrétiens qui étoient cruellement perſécutés dans d'autres pays, & particulièrement à Rome. En effet, la plus grande partie de cette Ville Impériale ayant été réduite en cendres par un horrible incendie, en l'an 64, Néron, cet infernal tyran, voulant détourner de deſſus lui le ſoupçon qu'il eût été l'auteur de ce fléau, en rejetta le blâme ſur les Chrétiens ; &, ſous ce faux prétexte, il fit périr, par les genres de mort les plus cruels, un nombre prodigieux de ces victimes innocentes qui avoient déplu au Peuple. « Quelques-uns d'entr'eux, dit Tacite, furent enveloppés dans des peaux de bêtes » ſauvages, & déchirés en piéces par des chiens. Pluſieurs furent

Tacit. Annal. l. 15. c. 44.

* Claudia, Rufe, meo nupſit peregrina Pudenti :
Macte eſto tædis o Hymenæe tuis, &c, *Liv.* 4 *Epigram.* 13.
Claudia cæruleis cùm ſit Rufina Britannis
Edita, cur Latiæ pectora gentis habet ?
Quale decus formæ ! Romanam credere matres
Italides poſſunt, Attides eſſe ſuam, &c. *L.* 11. *Epigram.* 54.

» crucifiés, & d'autres, ayant été brûlés, servirent de torches » pour éclairer les rues de la Ville pendant la nuit ». Un très-grand nombre de Chrétiens effrayé de ces horribles tortures, s'enfuit dans les autres Villes & les autres Contrées, après en avoir obtenu la permission de ce Tyran; & il est même très-probable que beaucoup de ces transfuges cherchèrent un asyle dans cette Isle, comme dans le lieu où ils seroient le plus en sûreté; ce qui, par conséquent, augmenta considérablement le nombre des Chrétiens dans la Bretagne. Ce fut donc environ vers ce temps, que nous pouvons croire que les Chrétiens commencèrent en Bretagne à se former en sociétés religieuses, sous des guides spirituels, pour s'instruire & régler leurs mœurs; en un mot ils prirent alors pour la première fois la forme d'une Eglise Chrétienne.

Qui est-ce qui introduisit le Christianisme dans la Bretagne.

Il n'est pas aisé de fixer, d'une manière certaine, le temps précis où l'on éleva dans la Bretagne la première Eglise Chrétienne; il est encore plus difficile de découvrir par qui furent posés les fondements de cette Eglise. Les anciens Ecrivains nous ont laissé à cet égard des récits très-contradictoires & peu satisfaisants, les uns attribuant la conversion des Bretons à l'un des Apôtres, les autres l'attribuant à un autre ou à quelqu'autre des Prédicateurs primitifs de l'Evangile. Il n'est peut-être pas inutile de rappeller ici en peu de mots les plus importants de ces récits, quoique plusieurs d'entr'eux soient très-absurdes & fort invraisemblables.

Est-ce l'Apôtre Saint-Jacques?

Si la question se jugeoit à la pluralité des voix, Saint-Jacques, fils de Zébédée & frère de Saint-Jean, seroit certainement déclaré l'Apôtre des Bretons ainsi que des Espagnols. En effet un grand nombre d'anciens Historiens Martyrologistes, & autres Ecrivains, dont les témoignages sont rassemblés tous par le très-sçavant Archevêque Usher, affirme que cet Apôtre prêcha l'Evangile en Espagne, dans les Isles Britanniques & dans les autres Contrées de l'Occident. Mais il est presqu'impossible que cela soit vrai, car Saint-Luc nous assure que, dès l'an 44, le Roi Hérode employa sa puissance pour tourmenter certains Membres de l'Eglise, & qu'il fit périr par l'épée Jacques, frère de Jean.

Usser. de Primord. Ecclesiæ Brit. c. 1. p. 6.

Act. ch. 12, v. 1. 2.

Est-ce Simon Zélotes?

Plusieurs autres Ecrivains rapportent que ce fut l'Apôtre Simon, surnommé *Zélotes*, qui prêcha le premier l'Evangile dans l'Ocident & particulièrement dans les Isles Britanniques, & qu'il y souffrit le martyre, & fut enseveli dans la Breragne; mais un beaucoup plus grand nombre d'Auteurs fixe avec bien plus de probabilité le théâtre des travaux & des souffrances de cet Apôtre dans l'Orient.

Usserius, ibidem, p. 7.

Baronius & quelques autres Ecrivains de l'Eglise de Rome, qui saisissent toutes les occasions d'exalter l'Apôtre Saint Pierre, quoique ce soit quelquefois aux dépens des autres Apôtres, soutiennent avec beaucoup de chaleur, que Saint Pierre fut le premier qui prêcha l'Evangile & établit une Eglise Chrétienne dans la Bretagne. Mais ils ne peuvent produire de preuve ou d'autorité supportable, à l'appui de cette opinion; & il est certain que rien n'est plus invraisemblable. A la vérité Métaphraste dit (& il est le seul Ecrivain un peu ancien qui dise quelque chose à cet égard) « que Saint Pierre passa vingt-deux ans à » Rome, en Bretagne, & dans d'autres Contrées de l'Occident, » & particulièrement qu'il resta long-temps en Bretagne, y » convertit beaucoup de Nations, y fonda beaucoup d'Eglises, » & qu'après y avoir donné les Ordres à des Evêques, à des » Prêtres & à des Diacres, il retourna à Rome dans la douziéme » année du régne de Néron ». Mais Métaphraste n'est que moderne relativement au temps des Apôtres, & son témoignage, comme Baronius le reconnoît, n'a que peu de poids ou même n'en a pas. Il paroît par l'Ecriture-Sainte que la fonction de prêcher l'Evangile aux Circoncis, fut particulièrement confiée à Saint Pierre. Cette observation & plusieurs autres preuves évidentes doivent nous faire regarder comme certain que cet Apôtre passa sa vie à prêcher dans la Judée, à Alexandrie, à Antioche, à Babylone & dans les Contrées qui étoient remplies de Juifs, & non pas dans la Bretagne, où il n'y avoit alors que peu d'hommes de cette dernière Nation, si même il y en avoit. Il n'est pas nécessaire de parler de l'Apostolat Calédonien de Saint André, en faveur duquel on peut alléguer des autorités très-respectables, quoiqu'il ne soit certainement pas mieux fondé

Baron. Annal. tom. 1. p. 537. Parson's conversion of Brit. p. 19.

Usser. de Eccles. Brit. primord. p. 7.

Baron. Annal. tom. 1. A. D. 61.

Galat. ch. 2. v. 7.

fondé que celui de Saint Pierre dans la partie de la Bretagne, qui étoit ſoumiſe aux Romains. Dr Macpherſon's Differt. p. 353.

Il n'y a plus qu'un autre Apôtre à qui l'introduction du Chriſtianiſme dans la Bretagne ait été attribuée ; c'eſt Saint Paul. Est-ce Saint Paul ? Il faut avouer que la tradition qui le concerne eſt non-ſeulement appuyée ſur des autorités très-anciennes & très-reſpectables ; mais qu'elle ne paroît même aucunement incompatible avec ce que nous ſçavons d'une manière certaine du caractère & de l'hiſtoire de cet Apôtre. Théodoret, dont le témoignage a déja été cité, pour prouver que la Religion Chrétienne n'étoit pas entièrement inconnue dans la Bretagne du temps des Apôtres, inſinue dans pluſieurs autres endroits de ſes Ouvrages, que Saint Paul prêcha l'Evangile dans cette Iſle, ainſi que dans l'Eſpagne & dans les autres Contrées de l'Occident. Clément le Romain & Saint Jérôme diſent la même choſe dans des termes encore plus clairs. Uſſer. de Eccleſ. Brit. primord. p. 8. Ces témoignages d'anciens Ecrivains, auxquels on pourroit en ajouter quelques autres, s'il étoit néceſſaire, ſont confirmés par pluſieurs particularités des Ecrits, du caractère & de l'hiſtoire de cet Apôtre. Stillingfleet's orig. Brit. p. 37. 38. Il eſt très-certain qu'il fut animé du plus grand zèle pour la propagation de la Religion Chrétienne, & qu'il courut comme un éclair, d'un pays dans un autre pour y exécuter ce projet. On voit par ſes propres Ouvrages & par l'hiſtoire Canonique des Actes des Apôtres écrits par Saint Luc, que, depuis le temps où Saint Paul commença pour la première fois à prêcher l'Evangile juſqu'à celui où il fut envoyé priſonnier à Rome, il fit un nombre preſqu'incroyable de voyages dans beaucoup de contrées de l'Orient, où il prêcha l'Evangile & établit des Egliſes Chrétiennes. Il paroît auſſi, Act. ch. 13. 21. d'après la même autorité, que, quelque temps avant ſon empriſonnement, il eut un préſage de cet événement, & qu'il ſçut, d'une manière certaine, qu'il ne retourneroit jamais dans l'Orient, & qu'aucun de ceux parmi leſquels il avoit prêché juſques-là ne le reverroit plus. Il ſortit de priſon à Rome & Act. ch. 20. v. 25. fut remis en pleine liberté en l'an 58, depuis laquelle époque, juſqu'à celle où il ſouffrit le martyre dans la même Ville, en

l'an 67, le dernier du régne de Néron, il ne s'écoula pas moins de neuf années. Dans quelle Contrée cet Apôtre, si actif & si zélé, passa-t-il ces neuf dernières années de sa laborieuse carrière? Il faut avouer qu'on ne peut répondre à cette question d'aucune manière vraiment satisfaisante. Les Ecrits des premiers Prédicateurs de l'Evangile furent exposés, ainsi qu'eux, aux plus cruelles persécutions, & tous les deux ont souvent péri dans les mêmes flammes, raison pour laquelle plusieurs parties de leur Histoire nous sont si peu connues. Cependant il paroît très-probable, d'après différentes circonstances, que Saint Paul passa les dernières années de sa vie dans les Provinces occidentales de l'Empire Romain, dont la Bretagne faisoit partie. Il avoit dit un dernier adieu aux Eglises de l'Orient, dans lesquelles une révélation divine lui avoit appris qu'il ne retourneroit jamais. Il écrivit de Rome à Timothée, immédiatement après sa délivrance, que le dessein de la Providence, en le sauvant de la gueule du lion, c'est-à-dire du tyran Néron, étoit que sa prédication pût être entièrement connue, & que tous les Gentils pussent l'entendre; ce qui signifie probablement ceux de l'Occident, ainsi que ceux de l'Orient. D'ailleurs cet Apôtre fut toujours jaloux de prêcher dans des pays où le nom de Jésus-Christ n'étoit que très-peu connu, ou même ne l'étoit point du tout, pour ne pas bâtir sur des fondements posés par un autre. Or les provinces occidentales de l'Empire Romain lui présentoient alors un vaste champ encore intact, où le nom de Jésus-Christ étoit très-peu connu. Il paroît aussi qu'il avoit particulièrement à cœur d'aller de Rome en Espagne, pour prêcher l'Evangile dans ce pays. N'est-il pas raisonnable de supposer qu'il exécuta ce projet, dès qu'il eût recouvré sa liberté à Rome? S'il le fit, s'il traversa la Gaule pour se rendre en Espagne, & s'il passa quelques années dans ces Contrées, il est assez vraisemblable qu'il visita aussi la Bretagne qui étoit devenue alors une grande & florissante province de l'Empire Romain. En un mot, quoique ce fût une témérité & un acte de légèreté dans un Ecrivain moderne d'affirmer positivement que l'Apôtre Saint Paul prêcha l'Evangile dans la Bretagne, on

2. Tim. ch. 4. v. 17.

Epitre aux Romains. ch. 15. v. 20.

Ibid. v. 24. 28.

peut avancer, avec affez de fondement, que, fi aucun des Apôtres prêcha dans cette Ifle, ce fut l'Apôtre Saint Paul. Stillingfleet's orig. Brit. p. 39. 48.

La converfion des premiers Bretons Chrétiens eft attribuée, par quelques Auteurs, à Ariftobule dont Saint Paul parle dans fon Epître aux Romains. Ce perfonnage extraordinaire dont Saint Paul dit fi peu de chofe, fut, fuivant cet Auteur, très-heureux par le grand nombre de parents qu'il eut parmi les Apôtres. Car on prétend qu'il fut le même que Zébédée, qui eut de fa femme Salomé les deux Apôtres Saint Jacques & Saint Jean; il fut auffi frère de Barnabé, & beau-frère de Saint Pierre & de Saint André. Un homme qui avoit de tels parents ne pouvoit guères manquer d'être avancé dans l'Eglife. Auffi dit-on qu'il fut ordonné Evêque par fon gendre, Saint Pierre, qui l'envoya prêcher l'Evangile dans la Bretagne, où il fouffrit le martyre. Tout ce récit eft d'une abfurdité fi palpable, qu'il ne mérite pas d'être réfuté férieufement.

Eft-ce Ariftobule? Ch. 16. v. 10. Uffer de Ecclef. Brit. primord. p. 9. 10.

L'honneur de fonder la première Eglife Chrétienne, dans le midi de la Bretagne, a été accordé par d'autres à Jofeph d'Arimathie, qui enfevelit Notre Seigneur dans fon propre tombeau. Quoique la tradition du voyage de Jofeph en Bretagne foit abfolument dénuée de vraifemblance, & ne foit appuyée d'aucune autorité fupportable, cependant comme elle a été défendue férieufement par plufieurs Ecrivains Catholiques Romains, & (ce qui eft prefque auffi abfurde) férieufement réfutée par plufieurs Proteftants, il convient de fatisfaire la curiofité du Lecteur, en lui mettant fous les yeux la première & la plus fimple des éditions de cette Hiftoire, & quelques embelliffements qui y furent ajoutés dans la fuite par des Moines qui ont écrit. Guillaume de Malfembury, dans le commencement de fon *Hiftoire des Antiquités de l'Eglife de Glaftenbury*, après avoir parlé de la difperfion des Apôtres, occafionnée par la perfécution dans laquelle Saint Etienne fouffrit le Martyre, ajoute enfuite « Saint Philippe vint dans le pays des Francs, » où il en convertit beaucoup à la Foi; &, défirant de répandre » la connoiffance de l'Evangile encore plus loin, il choifit » douze de fes Difciples; &, ayant impofé fa main droite fur

Eft-ce Jofeph d'Arimathie? Saint-Mathieu. ch. 27. v. 60.

» chacun d'eux, il les envoya prêcher la parole de vie en Bre-
» tagne, ſous la conduite de ſon ami Joſeph d'Arimathie qui
» enſevelit le Seigneur. Ces Diſciples étant arrivés en Bretagne,
» la ſixiéme année de l'Ere Chrétienne, & la quinziéme de-
» puis l'Aſſomption de la bienheureuſe Marie, prêchèrent l'E-
» vangile avec un grand zèle. Cependant le Roi barbare de
» ce pays, & ſes ſujets rejettèrent cette Doctrine, & ne vou-
» lurent pas renoncer à leur ancienne ſuperſtition; mais, comme
« Joſeph & ſes Compagnons étoient venus d'un pays très-
» éloigné & ſe conduiſoient avec modeſtie, le Roi leur ac-
» corda pour leur réſidence une certaine iſle appellée *Iniſwitrin*,
» ſituée ſur les confins de ce Royaume, & deux autres Princes
» payens leur accordèrent ſucceſſivement douze hides (1) de terre
» pour leur ſubſiſtance. Ces ſaints hommes qui vivoient dans
» ce déſert, ayant reçu de l'ange Gabriel l'avis de conſtruire
» une égliſe en l'honneur de la bienheureuſe Vierge Mère de
» Dieu, ils obéirent à l'ordre divin, & élevèrent dans la place
» qui leur avoit été indiquée, une petite chapelle avec des
» claies, bâtiment très-humble à la vérité, mais fort reſpectable,
» & orné de beaucoup de vertus. En effet, comme c'étoit la pre-
» mière Egliſe chrétienne conſtruite dans ce pays, le fils de
» Dieu ſe plut à lui faire l'honneur ſingulier de la conſacrer
» lui-même à ſa mère ». Quoique cette hiſtoire origi-
naire eût une portion ſuffiſante de merveilleux, elle ne ſa-
tisfit pas les imaginations déréglées des Moines de Glaſtenbury
qui y firent des changements preſqu'auſſi conſidérables que les
changements opérés par leurs embelliſſements ſucceſſifs dans leur
ancienne égliſe qui avoit d'abord été conſtruite avec des claies.
Pour convaincre le Lecteur de la vérité de ce que j'avance, il ſuf-
fira de lui préſenter le court extrait ſuivant, qu'on dit avoir été
copié ſur les archives de l'égliſe de Glaſtenbury. « Il y eut ſix-
» cents tant hommes que femmes qui formèrent la réſolution
» de ſe rendre en Bretagne avec Joſeph d'Arimathie; ils s'étoient
» engagés par un vœu de faire abſtinence juſqu'à ce qu'ils fuſſent
» arrivés à terre; mais ils le rompirent tous, à l'exception de

Gulielm. Malmsb. de Antiq. Glaſt. Eccleſ. apud Gal. tom. 1. p. 291.

(1) L'hide forme environ 40 arpents de France, *N. du T.*

» cinquante qui traversèrent la mer ſur la chemiſe de Joſephus, » fils de Joſeph. Cependant les autres s'étant repentis d'avoir » enfreint leur vœu, on leur envoya un vaiſſeau qui avoit été » conſtruit par le Roi Salomon. Ils arrivèrent ſur ce vaiſſeau » avec le Duc des Médes, appellé *Nacianus*, anciennement baptiſé » par Joſeph dans la cité de Saram, & avec le Roi de cette » Ville appellé *Mordraius;* celui-ci tua vaillamment le Roi du » nord du pays de Galles, qui avoit retenu Joſeph priſonnier ». Il ne ſera pas néceſſaire d'employer le moindre temps à prouver que ces fictions furent de pures inventions des Moines de Glaſtenbury, imaginées pour augmenter la réputation & les richeſſes de leur Monaſtère. Car rien ne pouvoit égaler la hardieſſe & l'effronterie que montroient les Moines du moyen âge, en inventant & en répandant des légendes auſſi extravagantes, ſi ce n'eſt la grande ſimplicité que le Peuple montroit en les croyant.

Stillingfleet's orig. Brit. p. 13.

Vide Uſſer. de Eccleſ. Brit. primord. c. 2.

Sont-ce des Miſſionnaires venus de l'Orient?

Un Ecrivain moderne qui a beaucoup de ſçavoir & de ſagacité, a avancé, comme une opinion probable, que le Chriſtianiſme commença à être apporté dans cette Iſle par des Miſſionnaires venants directement de l'Orient, & envoyés (comme il le conjecture avec beaucoup de vraiſemblance) par le fameux Saint Polycarpe, Evêque de Smyrne, qui ſouffrit le martyre, l'an 170. La ſeule raiſon qu'il donne de cette nouvelle & ſingulière opinion, eſt la conformité des Bretons Chrétiens avec les Egliſes de l'Orient, par rapport au temps de célébrer la Pâque. Mais il eſt très-certain que la Religion Chrétienne fut introduite dans la Bretagne long-temps avant qu'on parlât aucunement du jour où l'on devoit célébrer la Pâque, & ſur-tout long-temps avant qu'il ſe fut élevé la moindre diſpute à cet égard. Cette controverſe ne paroît avoir fait aucun bruit dans l'Egliſe juſques vers le milieu du deuxiéme ſiécle, & elle ne pénétra vraiſemblablement en Bretagne que quelque temps après. Comme l'Egliſe de Bretagne n'étoit alors nullement aſſujétie à l'Egliſe de Rome, & comme à la vérité aucune Egliſe nationale n'étoit ſoumiſe à une autre, quand cette controverſe ſur le temps de célébrer la Pâque, commença à être agitée parmi les Bretons Chrétiens, il n'eſt point-du-tout ſurprenant

Dr Macpherſon's Diſſert. 20.

que ceux-ci ayent choisi de se conformer à l'Eglise d'Orient, qui étoit la mère de toutes les autres, & qu'il étoit plus naturel d'imiter. Ils ont pu être poussés à prendre ce parti par quelques personnes qui avoient du crédit parmi eux, qui avoient étudié la Controverse, & qui Connoissoient assez bien les arguments des deux côtés.

On ne connoît pas d'une manière certaine ceux qui ont apporté la Religion chrétienne dans la Bretagne méridionale.

Après tout, il faut avouer que, malgré tout ce qui a été écrit sur ce sujet, il est maintenant impossible de découvrir, avec certitude, quels furent les premiers Prédicateurs de l'Evangile & les premières personnes qui élevèrent une église chrétienne dans cette Isle. A la vérité cette question ne doit pas nous intéresser beaucoup, puisque nous sçavons que nous devons cet inestimable bienfait à cet Être clément qui est l'Auteur de tout bien, ainsi que de tout don parfait; & que c'est à lui, & non pas à tous les instruments visibles de sa Providence, que notre principale reconnoissance & nos suprêmes actions de graces sont dues.

Deuxiéme siécle, progrès de l'Evangile.

Non-seulement la Religion Chrétienne fut introduite de très-bonne heure dans la Bretagne; mais encore, aussitôt après qu'elle y eût été apportée, elle continua à répandre sa lumière successivement d'une Tribu à une autre, jusqu'à-ce qu'elles aient été toutes, plus ou moins, éclairées par ses rayons. Le progrès des armes Romaines (sans que ce fût aucunement l'intention des Romains) ne contribua pas peu aux progrès de l'Evangile, en réduisant toutes les différentes Nations du midi de la Bretagne sous un seul gouvernement, & en ouvrant par-là, dans tout le pays, une libre communication que rien n'interrompoit. Comme les Romains terminèrent la conquête du midi de la Bretagne, avant la fin du premier siécle, nous avons lieu de croire que le Nom & la Religion de Jésus-Christ furent un peu connus dans presque toutes les parties de cette Contrée, vers le commencement du deuxiéme. Nous avons d'autant plus lieu d'être de cette opinion, que la destruction des Druides qui arriva avant ce temps, fit cesser un des grands obstacles qui arrêtoient les progrès de l'Evangile, & laissa les esprits des Bretons ouverts aux impressions d'une Religion plus pure & plus raisonnable.

Mais, quoique les premiers rayons de l'Evangile ayent paru de si bonne heure dans cette Isle, & ayent pénétré jusqu'à ses extrémités, nous ne pouvons pas présumer que le nombre des Chrétiens y ait été très-considérable dans le deuxiéme siécle, ou qu'ils ayent été en général d'un rang très-distingué. L'exemption de persécution, & la parfaite tranquillité dont les Chrétiens jouirent dans la Bretagne, pendant tout le cours du deuxiéme siécle, & pendant la plus grande partie du troisiéme, prouvent non-seulement qu'ils se conduisirent d'une manière prudente & paisible, mais encore que le gouvernement Romain ne les regardoit pas comme redoutables par leur puissance ou par leur nombre. Dans les autres provinces de l'Empire Romain, où ils étoient très-nombreux, ils furent cruellement persécutés dans le commencement de ce siécle, même par les Gouverneurs les plus humains, sous les plus doux des Empereurs, comme, par Pline, sous Trajan, dans le Pont & la Bithinie. A la vérité, si l'on pouvoit ajouter foi à la fameuse histoire de la conversion de Lucius, Roi de Bretagne, & de ses sujets à la Religion Chrétienne, conversion qui est racontée si gravement & avec tant de détails par beaucoup d'Auteurs, on seroit porté à concevoir une bien plus haute idée de l'état de l'Eglise Bretonne à cette époque. Mais certainement il n'y eut jamais d'histoire plus évidemment fausse, absurde & contradictoire dans presque toutes ses circonstances, que celle du Roi Lucius, telle qu'elle est rapportée par différents Auteurs. Quelques-uns d'entr'eux font ce Lucius Roi de toutes les Isles Britanniques; d'autres, de la Bretagne; dautres, de la partie méridionale de cette Isle; & d'autres enfin, seulement d'une partie de la Bretagne méridionale, sans sçavoir quelle étoit cette partie. Enfin, pour faire connoître seulement une autre des contradictions de ceux qui rapportent cet événement, il me suffira de dire que divers Ecrivains n'assignent pas moins de 23 différentes époques de cette conversion du Roi Lucius. S'il y a quelque vérité dans toute cette histoire, il faut une pénétration & une sagacité plus qu'humaines pour la découvrir dans le monceau de fables & de contradictions sous lequel elle est ensevelie.

Conversion du Roi Lucius.

Plin. Epist. 97. l. 10.

Usser. Eccles. Brit. primord. c. 3.

Mais, pour contenter la curiosité du Lecteur, nous lui présenterons le récit très-court de cet événement, tel qu'il nous a été donné par Nennius, le plus ancien de nos Historiens, qui en parlent, ainsi que la narration plus pompeuse & plus circonstanciée de Geoffroy de Montmouth. En comparant ensemble ces deux récits, il observera combien ce fameux conte a été perfectionné, dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre le septiéme siécle, dans lequel Nennius a vécu, & le douziéme où Geoffroy de Monmouth a fleuri.

Récit de cette conversion par Nennius.

« L'an 164, depuis l'Incarnation de Notre Seigneur, dit » Nennius, Lucius, Roi de Bretagne, & tous les autres petits » Rois de cette Contrée, reçurent le baptême qui leur fut » donné par des députés envoyés par les Empereurs Romains » & par le Pape Romain Evariste ». Cette histoire est bien courte, cependant elle contient au moins deux des plus grands mensonges & des plus grandes absurdités qu'on ait pu imaginer. Peut-il y avoir rien de plus déraisonnable & de plus faux que d'affirmer qu'il y avoit un grand Monarque Breton, nommé *Lucius*, ayant beaucoup de petits Rois Bretons sous lui, dans un temps où toute la Bretagne méridionale, & une grande partie de la septentrionale, étoient soumises aux Romains. Cependant il est peut-être encore plus absurde d'avancer que les deux Empereurs payens, Marc-Aurele Antonin & Lucius Vérus, ayent envoyé des Députés pour convertir & baptiser les Rois & le Peuple de la Bretagne. C'est cependant sur ce fondement, posé par Nennius, que les Ecrivains, qui l'ont suivi, ont élevé un très-magnifique édifice, qui a été à la fin porté à sa perfection par le génie inventeur & romanesque de Geoffroy de Monmouth, comme il paroît par le récit suivant.

Nennii hist. Brit. c. 18.

Récit de cette conversion par Geoffroy de Monmouth.

« Coïlus n'eut qu'un fils nommé *Lucius*, qui, ayant obtenu » la couronne après la mort de son père, imita tous ses actes » de bonté, & parut à son Peuple n'être que Coïlus lui-même » qui vivoit. Après avoir commencé aussi bien, il souhaita de » finir encore mieux; dans ce dessein, il écrivit au Pape Eleu- » thère, pour lui témoigner son désir d'être instruit par lui dans » la Religion Chrétienne. Les miracles opérés par les Disciples

de

» de Jésus-Christ chez différents Peuples, avoient porté la conviction dans l'esprit de ce Prince. Etant donc enflammé d'un » ardent amour de la véritable foi, il vit sa pieuse demande » exaucée. En effet le saint Pape ayant reçu sa lettre lui envoya » deux des Docteurs les plus religieux, sçavoir Faganus & Duvanus qui, après avoir prêché sur l'Incarnation du Verbe de » Dieu, lui administrèrent le baptême, & le convertirent entièrement à la Religion Chrétienne. Immédiatement après » cette conversion, les habitans de toutes les parties de la Bretagne, s'étant réunis ensemble, suivirent l'exemple du Roi; » &, ayant été lavés dans la même eau sacrée, ils furent faits » participants du Royaume des cieux. Les saints Docteurs, après » avoir presque détruit le Paganisme dans toute l'Isle, consacrèrent au seul Dieu & à ses Saints, les temples qui avoient » été fondés en l'honneur de beaucoup de Divinités, & ils les » remplirent de Congrégations de Chrétiens. Il y avoit aussi » alors en Bretagne 28 Flamens & trois Archiflamens, à la juridiction desquels les autres Juges, & prétendus inspirés, étoient » soumis. D'après les instructions des Apôtres, ils les délivrèrent » aussi de l'Idolâtrie, & ils firent des Evêques des Flamens, & » des Archevêques des Archiflamens. Les Siéges des Archiflamens furent placés dans trois des plus nobles Cités, sçavoir » à Yorck, à Londres & à Caerléon sur Urke, dans le Glamorganshire. On soumit à ces trois Siéges, qui furent alors » purgés de superstition, 28 Evêques avec leurs Diocèses ». Il faut convenir que cette révolution est bien étonnante, d'autant plus qu'elle fut faite par l'influence d'un Roi Breton, dans un temps où, s'il y avoit des Rois Bretons du côté méridional des golfes de Forth & de Clyde, ils devoient être dans la dépendance absolue des Romains; mais Géoffroy ne s'arrête pas-là. Quoiqu'il eût pourvu l'Eglise naissante de Bretagne d'un nombre convenable d'Archevêques & d'Evêques qui avoient été Archiflamens & Flamens, il sentit qu'ils ne pourroient pas bien soutenir leur nouvelle dignité, s'ils ne possédoient pas des maisons & des biens considérables; en conséquence, il eut soin de leur faire à cet égard un sort bien préférable à celui dont ils jouis-

Gaulfrid Montmout. 4. c. 19.

ſoient auparavant, afin qu'ils n'euſſent pas lieu de ſe repentir d'avoir changé de Religion. En effet, il ajoute un peu plus loin. « Que le glorieux Roi Lucius étant très-content des grands » progrès que la véritable Religion & le vrai culte avoient faits » dans ſon Royaume, voulut que les poſſeſſions & les terreins » qui avoient anciennement dépendu des temples des Dieux, » ſerviſſent alors à un meilleur uſage, & appartinſſent aux » égliſes chrétiennes; &, comme celles-ci méritoient de plus » grands honneurs que les autres, il leur fit de grandes conceſ- » ſions de terres, de maiſons & de priviléges de toute eſpéce ». Il fut très-heureux pour ces Prêtres convertis que ce bon Roi Lucius ait été d'un caractère ſi différent de celui de ſon fameux ſucceſſeur Henri VIII. Geoffroi termine enfin l'hiſtoire de cet étonnant Monarque, en nous diſant « qu'il finit ſes jours dans » la ville de Glouceſtre, & fut honorablement enſeveli dans » l'égliſe cathédrale, l'an 156 après l'Incarnation de Notre Sei- » gneur ». Tel eſt le récit fait par Geoffroi Monmouth, de la converſion du Roi Lucius & de ſes ſuites importantes. Un Auteur moderne qui a écrit l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſe donne beaucoup de peine pour prouver que les Hiérarchies Chrétienne & Payenne n'étoient pas ſi reſſemblantes & ſi faciles à être changées l'une dans l'autre que Geoffroi l'a repréſenté. Cet Auteur prétend qu'il eſt inconteſtable qu'il a exiſté des Evêques Bretons du temps de Lucius; mais il paroît croire que ce bon Roi n'auroit pas été en état de les pourvoir ſi bien. La vérité eſt qu'il eſt preſqu'auſſi ridicule de tirer aucune conſéquence ſérieuſe de cette hiſtoire extravagante, que de ſe donner la peine de la réfuter, puiſque tous ceux qui ont quelque connoiſſance de l'état dans lequel la Bretagne étoit alors, ſçavent néceſſairement que ce récit de Monmouth contient preſqu'autant de menſonges, & de faits impoſſibles, que de phraſes.

Id. ibid. l. 5. c. 1.

Collier's Eccleſiaſt. Hiſt. v. 1. p. 13. 14.

Du peu de vérité qui ſe trouve dans l'hiſtoire du Roi Lucius.

S'il y a en tout une ſeule vérité dans cette hiſtoire de Lucius, elle ſe réduit peut-être à ce qui ſuit; ſçavoir que, dans le cours du deuxiéme ſiécle, il y eut un petit Prince, ou Chef des Bretons, protégé par les Romains, & revêtu par eux de quelque eſpéce d'autorité dans ſon pays, qui embraſſa la Religion Chrétienne, & contribua de tout ſon pouvoir à la converſion de

ſes amis & de ſes partiſans. Cet événement a pu arriver; mais on ne peut nier qu'il ne ſoit très-douteux, puiſque Gildas, le plus ancien de nos Hiſtoriens, qui étoit Breton & zélé chrétien, n'en dit pas un mot.

L'heureuſe ſituation des Chrétiens dans la Bretagne les préſerva de la contagion de ces héréſies funeſtes qui naquirent dans le deuxiéme ſiécle, troublèrent beaucoup la paix de l'Egliſe Chrétienne, & nuiſirent conſidérablement aux progrès que l'Evangile auroit faits dans d'autres pays. En effet, les Héréſiarques de cette ancienne époque, tels que Baſilides, Carpocrates, Valentin, Montanus, &c. étant ou d'Egypte, ou d'Aſie, Contrées avec leſquelles la Bretagne avoit fort peu de relation, ſi même elle en avoit aucune, les Chrétiens de cette Iſle reſtèrent dans une heureuſe ignorance de ces opinions particulières, & continuèrent à jouir de la lumière de l'Evangile dans la même pureté avec laquelle elle leur avoit été tranſmiſe par leur premiers Apôtres; cette circonſtance ne contribua pas peu à la paix intérieure & à la ſûreté extérieure de l'Egliſe naiſſante de la Bretagne; & elle la préſerva d'un grand nombre de malheurs, qui fondirent ſur les autres égliſes infectées de ces héréſies.

Troiſiéme ſiécle.

Nouveaux progrès du Chriſtianiſme

Quoiqu'il ſoit très-evident que la Religion Chrétienne fut fort éloignée d'être établie en Bretagne à cette époque reculée, auſſi généralement & avec autant d'éclat que les Ecrivains Moines le prétendent, cependant il paroît que non-ſeulement elle y ſubſiſta, mais que même elle s'y étendit par dégrés. Car, vers le commencement de ce ſiécle, ſuivant le témoignage de Tertullien que j'ai déja cité, elle avoit pénétré au-delà des limites de la province Romaine dans ces parties de la Bretagne qui n'étoient pas encore ſoumiſes aux armes de ce Peuple victorieux. Cette converſion fut probablement opérée par quelques-uns des Bretons provinciaux qui, ayant embraſſé le Chriſtianiſme, & étant animés d'un zèle ardent pour la propagation de leur nouvelle Religion, l'enſeignèrent aux Bretons libres & indépendants qui avoient la même origine, & parloient la même langue qu'eux. Mais il eſt impoſſible de découvrir juſqu'où la

Tertullien contra Judæos., c. 7.

lumière de l'Evangile pénétra alors dans les déserts de la Calédonie.

Les Eglises Chrétiennes de l'Asie, de l'Afrique & du-continent de l'Europe furent successivement persécutées & protégées pendant tout le cours de ce siécle, suivant la différence des dispositions des Empereurs régnants, des Gouverneurs, des Prêtres & des Peuples chez qui elles furent établies. Ce fut un bonheur particulier pour les Chrétiens de la Bretagne, que de jouir d'une tranquillité & d'une paix profondes pendant la plus grande partie de ce siécle. Cette félicité fut due d'abord à la providence & ensuite à leur éloignement, à l'humanité de leurs Gouverneurs, au manque de pouvoir des Prêtres payens, à la conduite prudente & paisible des Chrétiens, & peut-être à d'autres causes qui nous sont inconnues.

Moshemii Hist. Ecclef. secul. 3. c 2. Gildæ Hist. Brit c. 7 Bedæ Hist. Eccl. l. 1. c. 4.

Persécution en Bretagne.

A la fin le feu de la persécution qui avoit si souvent déployé sa rage avec tant de violence dans les autres Contrées, atteignit ce coin paisible & écarté de l'Empire Romain. Cette calamité se fit sentir pendant quelque temps dans la Bretagne, sous le régne de l'Empereur Dioclétien, qui prit la pourpre l'an 284 de Jésus-Christ, & la quitta l'an 305; mais on ne peut pas découvrir en quelle année de ce régne elle commença, & quelle fut sa durée. Gildas, le plus ancien de nos Historiens, dit qu'elle dura neuf ans dans quelques autres pays, mais qu'elle n'en dura que deux en Bretagne; & il s'exprime de manière à nous porter à croire que ces deux années furent les deux dernières du régne de Dioclétien. Ce récit s'accorde assez bien avec ceux des plus anciens Historiens Ecclésiastiques, qui représentent cette persécution comme s'exerçant avec la plus grande violence dans le commencement du quatriéme siécle. Mais le vénérable Béde & le plus grand nombre de nos anciens Historiens, placent cette persécution & le martyre de S. Alban dans l'an 286. La vérité est que, si Dioclétien ou son Collégue Maximien ont eu quelque part à cette persécution, ce doit avoir été près du commencement ou de la fin de leur régne commun; car, dans le temps intermédiaire, la Bretagne fut gouvernée pendant plus de dix ans, d'abord par Carausius, & ensuite par Alectus,

Gildæ Hist. Brit. c. 7. 8.

Eufeb. Hist. Ecclef. l. 1. c. 6.

Lactant. de morte persec. c. 14. p. 601.

Bedæ Hist. Ecclef. l. 8. c. 6.

Biographia Brit c. 1. p. 83. note E.

ſans que les Empereurs y euſſent preſqu'aucune autorité. Non-ſeulement nous n'avons pas plus de certitude ſur l'époque préciſe de cette perſécution; mais les récits même que nous avons de ſes autres circonſtances, ſont très-peu ſatisfaiſants, nous ayant été tranſmis par des Moines, eſpéce d'hommes qui ne pouvoient s'abſtenir de mettre du merveilleux dans leurs Hiſtoires, lorſque la Religion y étoit intéreſſée. Ce qu'il y a de vrai, quand on le ſépare des embelliſſements légendaires & miraculeux que ces Ecrivains y ont ajoutés, paroît être que, pendant un certain temps, vers la fin du troiſiéme ou le commencement du quatriéme ſiécle, les Chrétiens de la province Romaine de Bretagne, furent perſécutés pour leur Religion; que, pendant cette perſécution, S. Alban, natif de Vérulam, ſouffrit le martyre en cette Ville, & fut le premier martyr Breton; qu'outre S. Alban, Aaron & Julius, deux Citoyens de Caerleon, & beaucoup d'autres, tant hommes que femmes, ſouffrirent en même-temps le martyre en différents lieux pour cette glorieuſe cauſe; mais que la providence de Dieu mit promptement fin à cette cruelle perſécution, & que la tranquillité fut rendue à l'Egliſe.

Gildæ Hiſt. Brit. c. 8. Bedæ Hiſt. Eccleſ. l. 1. c. 7.

Adminiſtration, Doctrine & Culte des Egliſes Bretonnes dans les trois premiers ſiécles.

Nous n'avons pas de matériaux qui nous mettent en état de donner un récit authentique & ſatisfaiſant de l'adminiſtration, de la doctrine, & du culte des anciennes Egliſes Bretonnes, pendant les trois premiers ſiécles, avant qu'elles euſſent reçu aucune protection & aucun ſoutien du Gouvernement civil. Nous avons déja vu le plan pompeux de Geoffroi de Montmouth, qu'il dit avoir été copié de la Hiérarchie payenne, par le Roi Lucius. Son compatriote Giraud de Cambray nous préſente une forme de gouvernement eccléſiaſtique encore plus brillante & plus étendue, qui étoit imitée du gouvernement civil des Romains, & qui fut, dit-il, établie dans la Bretagne du temps de ce Roi étonnant, plus de deux-cents ans avant l'arrivée des Saxons. « D'après le nombre des Provinces qui » exiſtoient en Bretagne dans le temps du paganiſme, on établit cinq Métropolitains, un dans chaque Province, avec douze » Suffragants ſous chaque Métropolitain, dans douze différentes

» Villes. Le Métropolitain de la première Province fut placé » à Caerléon, avec douze Suffragants sous lui ; le Métropolitain » de la deuxiéme Province à Cantorbéry, avec douze Suffragants sous lui, le Métropolitain de la troisiéme Province à » Londres, avec douze Suffragants sous lui ; le Métropolitain » de la quatriéme Province à Yorck, avec douze Suffragants » sous lui, & le Métropolitain de la cinquiéme Province à » S. André, avec douze Suffragants aussi sous lui ». Ce Plan fort beau & fort régulier, consistant en cinq Archevêques & & 60 Evêques, est très-bien arrangé. Mais, comme sir Henri Spelman l'observe modestement, Giraud de Cambrai paroît s'être autant écarté de la vérité dans son récit que Geoffroi de Montmouth. La doctrine des Eglises Bretonnes, dans les trois premiers siécles, fut probablement presque la même, pour le fond, que celle du symbole des Apôtres, ainsi que nous l'apprenons de Gildas & de Bédé, qui nous assurent qu'elles ne furent infectées d'aucune hérésie jusqu'à celle d'Arius. Il n'est pas à présumer qu'elles différassent beaucoup des autres Eglises de ce temps, ou qu'elles eussent rien de très-particulier dans leurs cérémonies & dans les Rites de leur culte, si ce n'est qu'elles se conformoient plutôt aux Eglises d'Asie qu'à celles de Rome, pour l'époque de la célébration de Pâques (1).

Giraldus apud Spelman. concilia, t. 1. p. 15. 16.

Gildæ Hist. Brit. c. 9. Bedæ Hist. Ecclef. l. 1. c. 8.

Comment subvenoit-on aux dépenses de la Religion dans les trois premiers siécles?

Il est naturel de rechercher par quels moyens on entretenoit le Clergé, on bâtissoit les églises, & l'on subvenoit aux autres dépenses de la Religion dans les anciennes églises Bretonnes, ainsi que dans les autres églises primitives, pendant les trois premiers siécles, durant lesquels elles ne reçurent ni faveur, ni protection, ni soutien de la part de l'Etat. Les Apôtres, les Disciples & peut-être quelques-uns de leurs Successeurs immédiats, furent soutenus en partie par le travail de leurs propres mains, & en partie par les reconnoissantes contributions des fidéles. Dans ces temps primitifs, quand il s'étoit converti quelque part un nombre de personnes suffisant pour

1. Theff. c. 2. v. 9. 2. Theff. c. 3. v. 8. Galates, c. 6 v. 6.

(1) Voyez les *Recherches de King sur la Constitution de la Primitive Eglise. — Seconde Partie.*

composer une Congrégation convenable, elles formoient une Eglise ou société religieuse, & chaque membre de cette Société contribuoit, suivant ses talents, à entretenir ceux qui exerçoient le ministère sacré, à soutenir les pauvres, & à supporter toutes les autres charges nécessaires. Les collectes destinées à cet objet se faisoient communément dans leurs assemblées religieuses, le premier jour de la semaine, suivant le conseil de l'Apôtre. Beaucoup de Chrétiens primitifs, remplis du zèle le plus ardent pour leur Religion, ne se contentoient pas de donner leur portion des contributions qu'on faisoit pour ces pieux usages, mais ils cédoient leurs maisons, leurs jardins, & même leurs terres à l'Eglise, ou les lui laissoient par leurs testaments. Il paroît cependant que, dans cette époque si reculée, les Bretons Chrétiens ne furent pas très-généreux envers le Clergé, ou, ce qui est plus probable, qu'ils n'étoient pas très-riches. Car les Evêques Bretons, ainsi que nous le verrons dans différentes circonstances, furent singulièrement indigents, même dans le siécle suivant où l'Eglise jouit de la faveur du Gouvernement civil. Mais, quelqu'ait été l'état des revenus du Clergé dans ces temps de pauvreté & de persécution, nous ne pouvons certainement en tirer aucune induction pour décider ce qu'il devoit être dans des siécles plus opulents & plus heureux.

1. Corinth. c. 16. v. 1. 2.

Stillingfleet's orig. Brit. c. 4. p. 177.

Quatriéme siécle.

Les Chrétiens sont délivrés de la persécution.

Après que l'Eglise de Jésus-Christ, dans presque toutes les provinces de l'Empire Romain, eut été exposée pendant si long-temps aux plus cruelles persécutions qui éclatèrent contr'elles dans différentes occasions, il plut à la Providence divine de mettre fin à ses épreuves & aux souffrances de ce genre dans la première partie du quatriéme siécle. Les Chrétiens Bretons furent les premiers qui jouirent de l'avantage de cette grande délivrance. Car Constance-Chlore étant en Bretagne lorsqu'il fut déclaré Empereur, d'après l'abdication de Dioclétien & de Maximien, l'an 305, mit fin sur le champ à la persécution des Chrétiens, qu'il avoit été auparavant contraint de permettre pour obéir aux Edits de ces Empereurs. Cet excellent Prince étant mort à York l'année suivante, fut remplacé par son illustre

Eusèb. Hist. l. 8. c. 13.

fils Conftantin le Grand, qui fut l'inftrument glorieux dont Dieu fe fervit pour délivrer l'Eglife Chrétienne de tous les maux affreux dont elle avoit gémi fi long-temps. Quoiqu'on n'ait pas lieu de croire que Conftantin ait été Chrétien au moment de fon avénement au thrône, il paroît cependant que, même avant que de quitter la Bretagne, il étoit décidé à empêcher qu'on ne perfécutât les Chrétiens, & à leur accorder plus de protection que fon père ne l'avoit fait. Encouragés par ces favorables difpofitions du nouvel Empereur qui avoit pris la pourpre dans leur pays, les Chrétiens Bretons fortirent des endroits cachés où ils s'étoient retirés pour éviter la dernière perfécution, rebâtirent leurs églifes tombées en ruines, & célébrèrent leurs folemnités facrées avec ferveur & avec joie.

Gildæ Hift. Brit. c. 8. Bedæ Hift. Ecclef. l. 1. c. 8.

Il fe trouve des Evêques Bretons au Concile d'Arles en 314.

Il étoit d'ufage, dès le temps même des Apôtres, que quand il s'élevoit quelque difpute parmi les fidéles fur la doctrine, la difcipline ou le culte, il s'affemblât un nombre convenable d'Eccléfiaftiques pour examiner la matière agitée, & donner à ce fujet leur opinion, qui étoit en général regardée comme décifive, & étoit reçue avec une grande foumiffion. Ces Affemblées d'Eccléfiaftiques furent appellées *Synodes* ou *Conciles*. Dans les trois premiers fiécles, lorfque l'Eglife Chrétienne ne jouiffoit pas de la protection de l'Etat, ces Conciles étoient tenus très-fecrettement, & leurs actes étoient peu connus. Mais, dès que Conftantin le Grand eut commencé à fe déclarer plus ouvertement en faveur de la Religion Chrétienne, & à s'intéreffer vivement lui-même aux affaires de l'Eglife, ces Affemblées d'Eccléfiaftiques devinrent plus fréquentes, plus brillantes & plus importantes. Elles furent convoquées par l'Empereur, qui les honora quelquefois de fa préfence, & leurs décrets eurent force de loi & furent mis à exécution par fes ordres. Une circonftance qui prouve que l'Eglife Bretonne étoit dans un état fixe & refpectable près du commencement de ce fiécle, c'eft que nous trouvons plufieurs des Membres de fon Clergé dans l'un des premiers de ces Conciles convoqués par l'Empereur. Ce fut le Concile d'Arles, qui fe tint dans cette Ville, l'an 314. Parmi les Eccléfiaftiques qui y affiftèrent, &

Hift. Ecclef. de Dupin, v. 1. p. 192.

& qui signèrent ses décrets, nous trouvons les suivants : Eborus, Evêque d'York, Restitus, Evêque de Londres, Adelfius, Evêque de Colonia Londinensium (c'étoit probablement Colonia Lindum ou Lincoln) Sacerdos, Prêtre, & Arminius, Diacre, de la même Ville. Ce Concile ne fut pas très-nombreux ; car il ne consista qu'en trente-trois Evêques & un nombre encore moins considérable de Prêtres & de Diacres convoqués comme les représentants du Clergé de toutes les provinces de l'Empire d'Occident. De ces Evêques, il y en eut quatre de la province de Vienne dans la Gaule, dont Arles étoit la capitale, à cause de leur voisinage, & seulement un de chaque autre Province ; & comme il n'existoit alors que trois Provinces Romaines dans la Bretagne, trois Evêques formoient la proportion complette de cette Contrée. Cette circonstance paroît annoncer que les Eglises de Bretagne étoient alors traitées de même que celles des autres Provinces de l'Empire.

Spelman. Concil. t. 1. p. 42.

Bienveillance de Constantin pour le Clergé Chrétien.

A mesure que Constantin le Grand se déclara plus ouvertement comme professant la Religion Chrétienne, il devint aussi plus libéral envers le Clergé Chrétien, qui commença alors à ressentir les influences bienfaisantes de l'amitié Royale. Mais il se conduisit à cet égard avec beaucoup de prudence, d'équité & de circonspection, en n'accordant aux Ecclésiastiques que des faveurs qui ne pouvoient faire de tort ni de préjudice à aucune autre classe d'hommes. Il exempta, par un Edit, les Ecclésiastiques Chrétiens de tout service militaire & autres services onéreux, afin qu'ils pussent jouir de la liberté & du loisir nécessaires pour remplir les devoirs de leur Ministère sacré. Par un autre Edit, il leur accorda tous les biens & toutes les possessions des derniers Martyrs qui étoient morts sans héritiers dans l'Eglise. Mais le fameux Edit qu'il publia à Rome, le 3 Juillet 322, fut beaucoup plus utile au Clergé que tout le reste. Par cet Edit Constantin accorda liberté entière aux personnes de tous rangs de donner à l'Eglise par leurs testaments, telle partie de leurs biens qu'ils voudroient. A Rome, & dans les autres Cités opulentes, ce dernier Edit enrichit, considérablement & en peu de temps, le Clergé, par les donations

Code Théodos. l. 16. c. 2.
Eusèb. l. 10. c. 7.
Zosimen. l. 1. c. 9.
Euseb. vit. Constant. l. 2. c. 36.

Hist. du Bas-Empire de le Beau, t. 1. p. 319.

confidérables d'un grand nombre de Chrétiens qui jouiffoient des faveurs de la fortune. Mais, comme les Chrétiens n'étoient pas en général auffi opulents dans cette Ifle que dans les autres Contrées, les richeffes ne coulèrent pas fi rapidement dans les Eglifes Bretonnes que dans les autres. L'offre que l'Empereur Conftance fit aux Evêques de l'Empire d'Occident affemblés au Concile de Rimini, en l'an 359, de les entretenir aux dépens du Public, fut refufée par tous, excepté par trois de ceux qui étoient venus de la Bretagne, qui n'étant pas en état de s'entretenir eux-mêmes, aimèrent mieux accepter la propofition de l'Empereur que d'être à charge à leurs confrères; ce qui prouve que tous les Evêques de l'Empire d'Occident, fi l'on en excepte un très-petit nombre, s'étoient déja élevés à un état qui les empêchoit de dépendre de fecours étrangers, avant qu'il fe fut écoulé 40 années, depuis le dernier Edit dont il vient d'être parlé. Tant le zèle & la libéralité des Chrétiens de ce temps furent confidérables!

Quatriéme fiécle.

Sulpic. Sev. hiftor. l. 2.

Doctrine des Eglifes Bretonnes dans le quatriéme fiécle.

L'Eglife Chrétienne ne fut pas plutôt délivrée de la violence extérieure, par la converfion de Conftantin, qu'elle fut déchirée par la difcorde intérieure, & que les flammes de la perfécution furent promptement remplacées par le feu non moins violent & non moins deftructeur des controverfes religieufes. La plus funefte de ces controverfes fut celle qui éclata, l'an 317, entre Arius, Prêtre de l'Eglife d'Alexandrie, & Alexandre, Evêque de cette Ville, par rapport à la divinité de Jéfus-Chrift. Cette difpute fut foutenue avec la plus grande chaleur, fit beaucoup de bruit, & détruifit en peu de temps la paix dans prefque toutes les parties de l'Eglife Chrétienne. Il eft difficile de découvrir avec quelle promptitude les opinions d'Arius commencèrent à être connues dans la Bretagne, ou jufqu'à quel point elles y prévalurent dans ce fiécle. Si nous-nous en rapportons au témoignage de Gildas, nous ferons portés à croire que l'Arianifme fit de grands progrès dans cette Ifle prefqu'auffitôt après fa naiffance. En effet cet Auteur, après avoir décrit le bonheur & la paix dont jouit l'Eglife Bretonne pendant quelque temps, depuis la fin de la perfécution de Dioclétien,

s'exprime enſuite de la manière ſuivante : « Cette heureuſe » concorde entre le Chriſt, qui eſt la tête, & ſes membres, » continua juſqu'à l'apparition de la perfidie d'Arius, qui ayant » verſé ſur nous ſon poiſon étranger, comme un ſerpent en-» ragé ſuſcita la haine la plus violente entre les frères & les conci-» toyens ; & au moyen de ce paſſage ouvert ſur l'Océan, chaque » autre bête féroce qui porta dans ſon horrible bouche le venin » de quelque héréſie, le répandit aiſément ſur le peuple de ce » pays qui eſt toujours inconſtant dans ſes opinions, & avide » d'apprendre quelque nouveauté ». Mais la vérité eſt que ce lamentable déclamateur, étant non-ſeulement décidé à imputer à ſa malheureuſe patrie tout ce qui lui paroiſſoit répréhenſible & odieux, mais ayant même beaucoup d'horreur pour toute héré-ſie en général & pour l'Arianiſme en particulier, repréſenta les Bretons comme profondément infectés, tant de cette hé-réſie que de toute autre, peut-être ſans beaucoup de fonde-ment. En effet les opinions d'Arius avoient été condamnées avec tant de ſolemnité, en 325, par le fameux Concile de Nicée, auquel il eſt très-probable que les Evêques de Bre-tagne aſſiſtèrent, & Conſtantin le Grand, ainſi que ſon fils Conſtans, s'opposèrent avec tant de zèle à leur propagation, qu'elles firent peu de progrès pendant très-long-temps dans les Provinces occidentales de l'Empire Romain. A la vérité, il eſt certain qu'au Concile de Rimini, convoqué en 359, par l'Em-pereur Conſtance qui favoriſoit le parti Arien, preſque tous les Evêques d'Occident qui y étoient aſſemblés au nombre de quatre cents, & entr'autres ceux de Bretagne, ſouſcrivirent un *Credo* qui différoit un peu de celui du Concile de Nicée. Mais il paroît que cette ſouſcription ne fut que l'effet de la force. Car, à l'ouverture du Concile, ils déclarèrent unanimement qu'ils approuvoient le *Credo* de Nicée, & ils prononcèrent des anathêmes contre les erreurs d'Arius ; &, lorſqu'ils furent de retour dans leurs Diocèſes reſpectifs, ils renouvellèrent leurs anciennes déclarations en faveur de la foi de Nicée, & déſ-avouèrent ce qu'ils avoient involontairement ſouſcrit à Rimini, dès qu'ils purent le faire en ſûreté. C'eſt une preuve certaine

Gildæ Hiſt. Brit. c. 9.

Du Pin Hiſt. Eccleſ. quatriéme ſiécle, deuxiéme vol. p. 263.

Hilar. Fragment. p. 431.

que les opinions d'Arius avoient fait alors très-peu de progrès ; ou même n'en avoient pas fait dans le Clergé de l'Empire d'Occident, quoique ce fait prouve évidemment en même-temps que le courage de supporter la persécution étoit beaucoup diminué. S. Athanase & les Evêques assemblés dans le Concile d'Antioche, en 363, assurèrent à l'Empereur Jovien, dans une lettre qu'ils lui adressèrent, que les Evêques d'Espagne, de Gaule & de Bretagne, continuoient à adhérer à la foi du Concile de Nicée, ce dont ils avoient été informés par des lettres de ces Evêques. S. Jérôme & S. Chrisostôme parlent souvent, dans leurs Ecrits, de l'orthodoxie de l'Eglise Bretonne. Tout cela paroît prouver fortement que les opinions d'Arius ne dominèrent pas beaucoup dans les Eglises de Bretagne, au moins dans ce siécle.

Athanas. græco - latin. t. 1. p. 399.

Hieron. ad Evagrium, ad Marcil. Chrisostom. t. 3. p. 696. Tom. 6. p. 635. Tom. 8. p. 111.

Gouvernement de l'Eglise Bretonne dans le quatriéme siécle.

Après la conversion de Constantin, ce Prince & ses Successeurs se mêlèrent beaucoup de l'administration des affaires Ecclésiastiques, & se conduisirent comme Chefs suprêmes sur le territoire de l'Eglise, de même que sur celui de l'Etat. Leur autorité établit une conformité presque parfaite entre la Hiérarchie & le Gouvernement Civil de l'Empire Romain. Afin d'y parvenir, on institua dans l'Eglise plusieurs nouvelles dignités Ecclésiastiques, telles que les Patriarches, les Métropolitains, & les Archevêques pour répondre aux *Præfecti*, *Prætorii*, *Vicarii* & *Præsides Provinciarum*, qui étoient dans l'Etat. D'après ce modèle, il n'y auroit eu qu'un Métropolitain, & d'abord trois, ensuite quatre, & à la fin cinq Archevêques en Bretagne, comme il y eut un seul Vicariat sous le Préfet du Prétoire de la Gaule, qui consista d'abord en trois, ensuite en quatre, & enfin en cinq Provinces. Mais il paroît vraisemblable que ce plan de Gouvernement Ecclésiastique ne fut jamais complettement établi en Bretagne, à cause de l'incertitude de la situation de ce pays, & de la pauvreté des Eglises Bretonnes, qui ne pouvoient pas entretenir un nombre si considérable de Prélats d'un rang aussi élevé, conformément à leur dignité. Mais, quelqu'ait été le Gouvernement Ecclésiastique dans les Eglises Bretonnes à cette époque, il n'est

Mosheim Hist. Ecclesf. sæculum 4. p. 156.

pas prouvé qu'elles ayent été soumises à la Juridiction de l'Evêque de Rome ou d'aucun Evêque étranger.

Stilling fleet's orig. Brit. ch. 3.

Rites du culte dans le quatriéme siécle.

Tant que les Eglises de Jésus-Christ dépendirent des Puissances Civiles, & furent continuellement exposées au danger d'être persécutées, elles célébrèrent les Rites de leur culte religieux avec beaucoup de secret & peu de pompe. Cette manière d'adorer Dieu étoit très-conforme à la nature pure & spirituelle du culte Chrétien; & elle étoit en même-temps utile à la piété réelle. Mais lorsque les Eglises commencèrent à jouir de la sûreté, de la richesse & de la faveur Royale, elles ajoutèrent à leur culte un grand nombre de cérémonies nouvellement inventées, & elles adoptèrent même quelques rites & quelques pratiques des payens, en y faisant peu de changement. Beaucoup d'Eglises magnifiques furent construites & ornées de peintures de Saints & de Martyrs, à l'imitation des temples payens. Le Clergé Chrétien officia avec une variété d'habillements assez semblable à celle des Prêtres du paganisme; les jeûnes, les fêtes & les jours sacrés furent multipliés; en un mot un culte d'apparat & d'ostentation, qui pouvoit à peine être distingué à l'extérieur de celui des Payens voisins, fut introduit à la place d'une dévotion pure & raisonnable (1). Les Prêtres Chrétiens se laissèrent entrainer dans cette imitation de leurs prédécesseurs Payens, en partie par leur vanité & leur amour de la pompe, & en partie par leur espoir de pouvoir contribuer par-là plus efficacement à la conversion des payens. Il y eut en effet alors une variété presqu'infinie de formes de culte religieux dans l'Eglise Chrétienne, & presque chaque église avoit quelque chose de particulier dans son genre de culte. Les Eglises Bretonnes différoient considérablement de celles des Gaules, & encore plus de celles d'Italie dans leur culte public; néanmoins elles ne s'étoient pas encore écartées autant que les autres qu'on vient de nommer, de la vraie simplicité de l'Evangile. Cependant les Bretons

Mosheim, Hist. Eccles. sæculum 4. c. 4. p. 175. Dr Midleton's letter from Rome in hist. Works vol. 3.

X qu'on lise aussi la Réponse à cette lettre par le Dr Challoner

Stillingfleet's orig. Brit. p. 216, &c.

(1) C'est un Protestant qui parle.
Note du Traducteur.

Chretiens de ce ſiécle avoient auſſi leur part de ſuperſtition ; dont il ſuffira de donner un exemple. On commença vers ce temps à imaginer que quelques lieux particuliers étoient très-ſaints, & qu'il y avoit beaucoup de mérite à les viſiter. Les endroits qu'on regardoit comme les plus ſacrés & qu'on viſitoit le plus, étoient les environs de Jéruſalem qui avoient été le théâtre des actions & des ſouffrances de notre Sauveur. Ces ſaints lieux étoient remplis d'un nombre prodigieux de pélerins qui s'y rendoient de toutes les parties du monde Chrétien, & particulièrement de la Bretagne. « Quoique les » Bretons, dit S. Jérôme, ſoient ſéparés de notre monde par » l'Océan, cependant ceux d'entr'eux qui ont fait quelques pro- » grès dans la Religion, abandonnant les Contrées éloignées de » l'Occident, viſitent, à Jéruſalem, ces lieux ſacrés qu'ils ne » connoiſſent que de nom & par les récits de l'Ecriture-Sainte ». Ceux mêmes de ces ſuperſtitieux vagabonds qui avoient plus de force ou de zèle que les autres, ſe rendirent juſqu'en Syrie pour y contempler le fameux Siméon Stylite, qui vécut 56 ans ſur le ſommet d'un pilier fort élevé. Théodoret, ſon Hiſtorien, dit « qu'il vint beaucoup de monde pour le voir des extré- » mités les plus reculées de l'Occident ; particulièrement de » l'Eſpagne, de la Gaule & de la Bretagne ».

Hierom. t. 1. epiſt. 17.

Theodoret. Philotheus, c. 26.

Origine de la vie monaſtique dans la Bretagne.

On vit paroître en Europe, dans ce ſiécle, une nouvelle claſſe d'Eccléſiaſtiques, ſçavoir le Clergé Régulier ou les Moines qui jouèrent par la ſuite un très-grand rôle dans l'Egliſe Chrétienne, & qui en profeſſant la pauvreté, & en prétendant renoncer au monde, acquirent un dégré prodigieux de richeſſe & de puiſſance. Cette claſſe d'hommes extraordinaire tira ſon origine de l'Egypte, le pays natal & le ſol favori de la ſuperſtition. Pendant la durée de la perſécution, pluſieurs Chrétiens ſe retirèrent en Egypte dans les déſerts, pour éviter ſa fureur, & ils y menèrent une vie très-ſolitaire & très-ſobre, ſubſiſtant pour la plupart ſeulement d'eau & des productions ſpontanées de la terre. S. Antoine, le père de la vie monaſtique, étoit un de ces ſolitaires, & acquit une ſi grande réputation de ſainteté, que beaucoup de perſonnes vinrent ſe

rendre auprès de lui dans sa retraite, & se mirent elles-mêmes sous sa direction; il en forma des confraternités vers le commencement de ce siécle, les plaça dans des Monastères, & leur donna des régles de conduite. S. Pacôme & S. Hilaire, deux de ses admirateurs, fondèrent bientôt après des Monastères dans l'Egypte, dans la Palestine & dans la Syrie; &, en peu d'années, l'Orient se trouva rempli de ces malheureux fanatiques qui paroissoient croire que la perfection de la Religion consistoit à être inutile & misérable (1). Cet esprit pénétra dans l'Europe vers le milieu de ce siécle; & malheureusement il régna autant dans l'Occident qu'il l'avoit fait dans l'Orient. Il est difficile de découvrir dans quel temps la vie monastique fut introduite dans la Bretagne, & jusqu'à quel dégré elle prévalut dans les anciennes Eglises Bretonnes. En effet on ne doit ajouter aucune foi aux histoires absurdes & impossibles de nos Moines du moyen âge (2), sur les fameux Monastères qui furent construits ici du temps du Roi Lucius. Nous ne pouvons pas croire davantage toutes les choses extraordinaires que les mêmes Auteurs nous rapportent du fameux Monastère Breton de Banchor qui n'étoit pas éloigné de Chester, & qui ne contenoit pas moins de deux mille cent Moines, divisés en sept Ordres, dont chacun en contenoit trois cents. Mais, quoique probablement ce récit soit très-exagéré, nous avons lieu de croire en général qu'il y eut, avant la fin de ce siécle, des Moines & des Monastères en Bretagne, ainsi que dans les autres Provinces de l'Empire d'Occident, & particulièrement à Banchor. Il y eut une différence très-essen-

Acta Sanctorum, t. 2. p. 107.

Mosheim, Hist. Eccles. sæculum 4. c. 3.

Usserii Brit. Eccles. primord. p. 194.

Bedæ Hist. Eccles. l. 2. c. 2.

(1) N'oublions pas que c'est un Protestant qui parle conformément aux préjugés de sa Secte.

Note du Traducteur.

(2) Vers l'an 475 Odoacre, Roi des Hérules, força Augustule d'abdiquer l'Empire d'Occident. L'Empire d'Orient fut détruit par la prise de Constantinople par Mahomet le Grand en 1453. C'est cet espace d'environ 1000 ans qui sépara ces deux époques, qu'on appelle *le Moyen Age*. Voyez *l'Histoire Littéraire du Moyen Age*, traduite de l'Anglois d'*Harris*, par M. B. pag. 4.

N. d. T.

tielle entre ces anciens Moines Bretons & ceux qui leur succédèrent. Les Moines Bretons de Banchor, & certainement ceux des autres Monaſtères s'entretenoient eux-mêmes d'une manière très-frugale par le travail de leurs mains; &, pendant qu'un certain nombre d'entr'eux célébroit les offices de
Id. ibid. la Religion, les autres étoient occupés à travailler, & ils se relevoient ainſi régulièrement. Mais les Moines qui leur succédèrent pendant le moyen âge, furent entretenus dans la pareſſe & le luxe, par la charité mal-entendue & les donations prodigues des Nobles & des autres perſonnes qui étoient riches.

Cinquiéme ſiécle. Depuis le commencement du cinquiéme ſiécle jusqu'à l'arrivée des Saxons, les habitants de la Bretagne méridionale furent plongés dans diverſes calamités nationales qui se succédèrent les unes aux autres, & qui parurent les menacer d'une deſtruction totale. Indépendamment des affreux fléaux de la guerre, de la peſte & de la famine, dont j'ai parlé dans le premier Chapitre de ce Livre, ils furent déchirés, dans cette malheureuſe époque, par des diſputes religieuſes. Ces diſputes furent occaſionnées par l'introduction des opinions particulières de Pélage, qui furent ſoutenues par les uns, & attaquées par les autres avec le zèle le plus violent & la plus grande aigreur. Ce fameux Héréſiarque naquit en Bretagne, ce qui peut avoir été une des raiſons pour leſquelles ſes héréſies furent ſi favorablement accueillies & trouvèrent tant de partiſants dans cette
Bedæ Hiſt. Eccleſ. l. 1. c. 10. Iſle. Il n'eſt pas néceſſaire de faire l'énumération de toutes les opinions de Pélage. Les plus importantes ſont les ſuivantes : « qu'Adam étoit naturellement mortel, & qu'il ſeroit mort » quand même il n'auroit pas péché; que le péché d'Adam » l'affecta lui ſeul & non ſa poſtérité; & que les enfants, à » leur naiſſance, étoient auſſi purs & auſſi innocents qu'Adam » lui-même l'étoit lors de ſa création; que la grace de Dieu » n'eſt pas néceſſaire pour mettre les hommes en état de remplir leurs devoirs, de ſurmonter la tentation, & même d'atteindre à la perfection; mais qu'ils peuvent exécuter tout » cela par la liberté de leur propre volonté, & en déployant » leurs

» leurs facultés naturelles ». Ces opinions ſi flatteuſes pour l'orgueil des hommes furent répandues dans la Bretagne avec beaucoup de ſuccès par quelques-uns des Diſciples de Pélage, particulièrement par l'un deux nommé *Agricola*, Evêque & fils de Severianus, pendant que Pélage lui-même & ſes autres Sectateurs, Celeſtus Ecoſſois, & Julien de la Campanie, étoient occupés à enſeigner la même doctrine à Rome & dans d'autres lieux.

Uſſer. Eccleſ. Brit. primord. p. 218. Concil. Lab. t. 2. p. 1529.

Bedæ Hiſt. Eccleſ. l. 1. c. 10-17.

Le Clergé Orthodoxe de Bretagne fit tout ce qui dépendoit de lui pour arrêter le progrès de ces erreurs; mais, trouvant que tous ſes efforts étoient inutiles, & qu'il n'étoit pas auſſi verſé dans l'art de la Controverſe que ſes ſubtils Adverſaires, il envoya dans la Gaule pour demander du ſecours dans cette guerre ſpirituelle. Les Evêques de Gaule s'étant aſſemblés dans un grand Concile, nommèrent deux d'entr'eux, ſçavoir Germain, Evêque d'Auxerre, & Loup, Evêque de Troie, pour aller au ſecours de leurs Confrères de Bretagne qui étoient preſſés ſi vivement. Les deux bons Evêques acceptèrent cette commiſſion avec joie, & s'embarquèrent pour ſe rendre à leur deſtination; mais, lorſqu'ils furent arrivés environ à moitié chemin avec un vent favorable, le Diable qui paroît avoir été un grand ami des Pelagiens (1) ſuſcita, dans le deſſein de les faire périr, une très-violente tempête, à la fureur de laquelle ils échappèrent cependant par miracle. A leur arrivée ſur le rivage Breton, ils trouvèrent un grand nombre de Chrétiens orthodoxes qui les attendoient pour les recevoir, ayant été inſtruits de leur approche, d'une manière très-extraordinaire (2). Les Evêques ſe livrèrent ſans délai à l'œuvre importante qui étoit le ſujet de leur miſſion; &, en prêchant

Diſputes publiques entre les Orthodoxes & les Pélagiens.

(1) Toute cette dériſion ſe ſent du même eſprit de proteſtantiſme.
Note du Traducteur.

(2) Suivant Béde, pluſieurs mauvais eſprits ayant été chaſſés par les Exorciſtes furent contraints de raconter l'hiſtoire de la tempête, & l'arrivée prochaine des Evêques.

tantôt dans les églifes, tantôt fur les grands chemins & en plain champ, ils remplirent toute l'Ifle de la réputation de leurs vertus, de leur fcience & de leur éloquence, confirmèrent les Orthodoxes dans leur foi, & retirèrent beaucoup de Pélagiens de leurs erreurs. Les Champions du Pélagianifme perdirent d'abord courage & refusèrent de combattre; mais, fe voyant eux-mêmes expofés au danger de perdre toute leur réputation & tous leurs partifans, ils fe ranimèrent & défièrent leurs redoutables Adverfaires, en leur propofant une difpute publique. Germain & Loup acceptèrent ce défi avec joie, & les deux partis fe rendirent au champ de bataille qui fut probablement à Vérulam, accompagnés d'une fuite nombreufe d'amis & de fectateurs, tandis qu'une foule prodigieufe d'autres perfonnes y vint auffi pour entendre & pour juger par foi-même de quel côté étoit la Vérité. On rapporte que l'extérieur & le caractère réel des deux partis qui luttèrent l'un contre l'autre dans ce fameux combat étoit très-différents. Les Défenfeurs du Pélagianifme & leurs principaux Sectateurs étoient richement habillés & remplis d'orgueil, ainfi que d'une préfomptueufe confiance dans leur propre habileté. Les deux Evêques & ceux qui les accompagnoient, étoient très-fimples dans leurs vêtements, ils fe défioient d'eux-mêmes, & comptoient avec piété fur le fecours divin. Les Orateurs Pélagiens commencèrent le débat & employèrent beaucoup de temps à déployer, avec oftentation, leur éloquence, & à débiter de longs difcours de rhétorique qui contenoient peu d'arguments folides, & qui ne produifirent point de conviction. Lorfqu'ils eurent fini leurs harangues, les vénérables Prélats s'inclinèrent & répandirent un torrent fi irréfiftible d'arguments tirés de l'Ecriture, de la Raifon, & des autorités des Ecrivains, qu'ils réduifirent au filence leurs Adverfaires, en les confondant entièrement, & convainquirent pleinement leurs auditeurs. La multitude qui les entouroit témoigna fon approbation & fon acquiefcement par les plus fortes acclamations, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on l'empêcha d'exterminer les défenfeurs du Pélagianifme.

Bedæ hift. Ecclef. l. 1. c. 17.

Germain & Loup reſtèrent encore quelque temps en Bretagne, après avoir remporté cette victoire complette ſur les Pélagiens, & ils y confirmèrent les Bretons Chrétiens dans la vraie doctrine par leurs raiſonnements, leurs prédications, &, ſuivant le récit des Hiſtoriens moines, par leurs miracles. Il paroît que Germain apporta avec lui une collection très-précieuſe & très-conſidérable de reliques de tous les Apôtres & d'un grand nombre de Martyrs, qu'il dépoſa ſur le tombeau de S. Alban, premier martyr de l'Angleterre. Ce thréſor fut ouvert quelques ſiécles après, en préſence du Roi Offa, & toutes les reliques ayant été trouvées très-fraîches & fort bien conſervées, devinrent un objet très-précieux pour les Moines de S. Alban. A la vérité ils ne jouirent pas de ce thréſor ſans avoir des rivaux, car les Moines de S. Pantaléon à Cologne affirmèrent que S. Germain étoit ſi loin d'avoir laiſſé aucune relique en Bretagne, qu'il en avoit emporté avec lui le corps de S. Alban qu'il dépoſa à Rome, & qui fut de-là transféré enſuite dans leur Monaſtère, en 986, par l'Impératrice Théophania. Pour démontrer la vérité de cette aſſertion, ils produiſirent le corps du S. Martyr beaucoup mieux conſervé & en bien meilleur état que ne l'étoit celui de S. Alban en Angleterre. Telles étoient les fourberies groſſières & monſtrueuſes pratiquées par les Moines du moyen âge pour tromper les hommes & s'enrichir eux-mêmes ! Germain & Loup ayant à la fin terminé l'objet de leur voyage en Bretagne, ſe préparoient à retourner dans la Gaule, lorſqu'ils furent retenus plus long-temps dans cette Iſle par un accident très-étrange. Le Diable étant très-courroucé contre Germain de ce que celui-ci avoit vaincu ſes amis les Pélagiens, lui tendit un piége, & le Saint y étant tombé ſe donna une entorſe au pied ; ce fut une méchanceté bien mal combinée, par la quelle le Diable ne rendit pas un grand ſervice à ſes protégés ; en effet il procura à Germain l'occaſion de faire un beaucoup plus grand nombre de miracles (1). Les Ecoſſois & les Pictes, qui n'a-

Germain & Loup, ayant rempli leur miſſion en Bretagne, retournent dans la Gaule.

Matth. Florileg. hiſt. ad annum 794.

Surius, vit. Sanctor. Jan. 28. t. 3.

(1) Toujours même ton & même eſprit.
Note du Traducteur.

voient point contribué au malheur du Saint, en souffrirent beaucoup. Car ces deux Peuples, ayant fait dans cet intervalle une irruption dans la Bretagne méridionale, furent totalement & honteusement défaits par Germain qui se mit à la tête de l'armée Bretonne & qui les mit en déroute, en criant seulement *Alleluia* trois ou quatre fois conjointement avec toutes ses troupes. A la fin, les deux bons Evêques, ayant triomphé des ennemis spirituels & temporels des Bretons firent voile vers la Gaule, & ils obtinrent un passage heureux & agréable, tant par leur propre mérite que par l'intercession de S. Alban, qui avoit été très flatté des reliques qu'il avoit reçues d'eux. Le Lecteur remarquera certainement que ce récit de la première expédition de Germain en Bretagne, qui est tiré du vénérable Béde, l'un de nos meilleurs & de nos plus sçavants Historiens Moines, paroît ridicule avec cette teinture de merveilleux qui y est répandue. Mais il le paroîtroit dix fois encore plus, si l'on y avoit inséré toutes les circonstances tenant du prodige, rapportées par cet Auteur & par les autres Moines. Cet étonnant penchant à mêler des légendes merveilleuses à tous les récits relatifs à la Religion & aux Saints, fut le goût dominant de ces siécles ténébreux, & les Ecrivains qui avoient le plus de lumières & le plus de justesse d'esprit, ne pouvoient pas eux-mêmes s'en garantir. Ce défaut ne doit pas cependant affoiblir la confiance qu'ils méritent, ni empêcher qu'on ne fasse usage de leurs récits, parce que le plus souvent il n'est pas très difficile d'y distinguer ce qui ressent la légende d'avec ce qui est vrai ou au moins probable.

Bedæ hist. Eccles. l. 1. c. 19. 20.

Second voyage de Germain dans la Bretagne.

Quoique les défenseurs des opinions de Pélage eussent été réduits au silence par les arguments, ou intimidés par l'autorité de Germain & de Loup, cependant il paroît évident qu'ils ne furent pas convaincus. En effet, aussi-tôt après le départ de ces deux Prélats, ils recommencèrent à répandre leurs principes d'hérésie avec autant de zèle, &, ce qui est encore plus surprenant, avec autant de succès qu'auparavant. Le Clergé orthodoxe n'avoit pas même assez profité des instructions de

ces respectables Evêques, pour être en état de défendre lui-même sa propre cause; mais il fut obligé de s'adresser à eux une seconde fois pour en obtenir du secours. Les malheureux Bretons paroissent être tombés à cette époque dans un tel degré de foiblesse de corps & d'esprit, qu'ils ne pouvoient faire que peu de résistance à leurs ennemis, tant spirituels que temporels. Germain, ayant appris la malheureuse situation de ses amis, & le danger de la Foi orthodoxe, se hâta de revenir en Bretagne accompagné de Sévère, Evêque de Tréves, Disciple de Loup son ancien compagnon. Les deux Evêques virent avec plaisir, à leur arrivée, que le nombre des déserteurs de la vraie Foi n'étoit pas aussi considérable qu'ils l'avoient appréhendé, & ils travaillèrent à l'instant avec beaucoup de zèle à remplir l'objet de leur mission. Dans ce dessein, ils employèrent la prédication & le raisonnement avec beaucoup d'éloquence & de force, pour ne rien dire des miracles qu'ils opérèrent. Par cette conduite, ils firent rentrer dans la bonne voie ceux qui s'en étoient écartés, & ils y fixèrent ceux qui balançoient encore. Cependant les bons Evêques ne crurent pas devoir, dans cette occasion, se fier entièrement à l'efficacité de leurs armes spirituelles, mais ils invoquèrent le secours du bras séculier, & firent bannir de cette Isle les principaux Pélagiens. Par ce moyen la Foi orthodoxe se trouva rétablie & se conserva dans sa pureté pendant un long espace de temps. Il est un peu étrange qu'il ne soit pas question des deux expéditions de Germain en Bretagne dans Gildas, le plus ancien de nos Historiens, qui fleurissoit seulement environ un siécle après. On doit attribuer ce silence ou à la briéveté dont il s'étoit fait une loi, ou à l'imperfection des connoissances qu'il avoit à cet égard. Car, comme ces expéditions ont été racontées fort au long par Constance, Moine d'Auxerre, qui écrivit la vie de Germain peu de temps après sa mort, il seroit fort difficile de douter de leur réalité. Il y a aussi une grande diversité d'opinions par rapport aux années particulières dans lesquelles ces expéditions ont été faites. Mais il suffira de dire qu'elles ont dû avoir été exécutées dans l'intervalle qui s'écoula entre le départ des Romains, & l'arrivée des

Bedæ hist. Eccles. l. 1. c. 21.

Id. l. 1. c. 17. Not. 1. by Dr Smith.

Saxons. En effet Germain devint Evêque d'Auxerre, en l'an 418, très-peu de temps avant le départ abſolu des Romains, & mourut en 448, ſeulement une année avant l'arrivée des Saxons. Ce dernier événement produiſit une triſte révolution dans l'état de la Religion en Bretagne. Ce changement, ainſi que la converſion des Saxons à la Religion Chrétienne & leur Hiſtoire Eccléſiaſtique, feront le ſujet du ſecond Chapitre du ſecond Livre de cet Ouvrage.

Stilling-fleet's orig. Brit. p. 209. Uſſer. Primord. Eccleſ. Brit. p. 382.





HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE III.

Histoire de la Constitution, du Gouvernement & des Loix de la Grande-Bretagne, depuis la première descente qu'y firent les Romains sous Jules-César, l'an 55 avant Jésus-Christ, jusqu'à l'arrivée des Saxons, en l'an 449 de l'Ere Chrétienne.

PREMIÈRE SECTION.

Exposition succincte des noms, de la situation, des limites & de plusieurs autres détails relatifs aux diverses Nations qui habitoient la Grande-Bretagne, avant qu'elle fut envahie & conquise par les Romains, ainsi que des changements que cette Conquête opéra dans l'état de ces Nations & de leur Pays.

Influence considérable que les Loix ont sur les mœurs.

APRÈS les Loix & les Sanctions de la Religion, celles du Gouvernement Civil ont la plus grande influence sur les mœurs & les caractères des Peuples, ainsi que sur leur sort & leur situation. D'un côté, des Loix sages & équitables,

un Gouvernement doux, prudent & ferme, servent beaucoup à rendre les hommes aussi sages & vertueux, que grands & heureux. D'un autre, des Constitutions injustes & oppressives, un exercice cruel & despotique de l'Autorité, contribuent autant à affoiblir leurs esprits, qu'à diminuer leur bonheur, & en font des êtres aussi méprisables que malheureux. Il est donc impossible de se former de justes idées du caractère & des mœurs d'un Peuple dans aucune des époques de son Histoire, ou d'en rendre compte, sans avoir étudié avec attention la constitution de son Gouvernement, la nature & l'esprit de ses Loix, les formes qu'on y suit en rendant la justice, & les autres particularités de sa police. Car ce sont-là les grands pivots dont le caractère & le sort des Nations ont toujours dépendu. Toutes les fois qu'il s'est fait une révolution remarquable soit en bien, soit en mal dans la constitution & le gouvernement d'un Peuple, il s'est fait toujours en même-temps ou bientôt après, un changement proportionné dans son esprit, son caractère & ses mœurs; vérité qu'on pourroit, s'il étoit nécessaire, prouver par des exemples tirés de l'Histoire de chaque Nation. Ce motif & plusieurs autres nous ont fait consacrer le troisiéme Chapitre de chaque Livre de cet Ouvrage à un examen succinct, mais fait avec soin, de la Constitution, du Gouvernement & des Loix de la Grande-Bretagne, pendant les différentes époques successives de son Histoire.

La première forme de gouvernement fut celle du gouvernement patriarchal.

Les Pères & les Chefs de famille furent les premiers Souverains, & l'Administration Patriarchale fut la première forme de Gouvernement adoptée par le genre humain. Cette vérité résulte si évidemment de toute la suite de l'Histoire Ancienne; elle est si conforme à la raison & au cours naturel des choses, & si universellement reconnue, qu'il est presqu'inutile d'employer du temps à la prouver. Ainsi les premiers Etats ou les premières Sociétés civiles ne furent dans chaque pays que de grandes familles, ou Tribus composées de frères, de sœurs, de cousins & autres proches parents, vivants dans le même district, sous la protection & le gouvernement de leur père commun ou de son représentant, le Chef de la Tribu ou de la

Origine des Loix, v. 1. p. 10. 11. Gen. c. 38. Homer. Odyss. l. 5. v. 107. Plat. de legibus, l. 5. p. 806.

la famille. Ces petits Etats Patriarchaux avoient peu beſoin de Loix poſitives pour limiter l'autorité du Souverain, ou pour aſſurer l'obéiſſance des ſujets. Les liens ſi forts de la Nature & les tendres ſentiments de l'affection mutuelle, tenoient lieu de Loix des deux côtés. Le Souverain Patriarchal, regardant ſes ſujets comme ſes enfants, ſes plus chers amis & ſes proches, exerçoit ſon autorité avec douceur; & les ſujets, voyant dans leur Souverain leur père & le chef de leur famille, obéiſſoient avec joie à un homme dont la gloire & l'intérêt étoient néceſſairement les mêmes que le leur.

Le Gouvernement Patriarchal eſt remplacé par le Monarchique.

Mais ce Gouvernement Patriarchal ne ſubſiſta probablement pas long-temps dans ſa forme la plus pure & la plus ſimple en aucun pays. En effet, à meſure que ces Tribus diſtinctes & indépendantes devinrent chacune composées d'un plus grand nombre de membres, elles ſe trouvèrent ſucceſſivement plus près les unes des autres, & il s'éleva des différends entr'elles par rapport à leurs limites, à leurs propriétés, à l'honneur, à la dignité de leurs chefs & à beaucoup d'autres cauſes. Ces différends produiſirent des guerres, & chacune de ces Tribus qui étoient en querelle, voulant ſe défendre elle-même & nuire à ſes ennemis, contracta les plus intimes alliances avec une Tribu voiſine ou avec pluſieurs qui formèrent par conſéquent, en peu de temps, une grande Société ou un grand Etat. Ce fut de cette manière que beaucoup de petits Etats ou Royaumes furent créés dans preſque tous les pays dont nous connoiſſons l'Hiſtoire. Ces anciens Royaumes conſiſtoient en deux, trois ou quatre Tribus, ou même dans un plus grand nombre; ils étoient ſoumis à un Roi qui étoit ordinairement le Chef de la principale des Tribus dont l'Etat étoit composé, pendant que chacun des Chefs des autres Tribus conſervoit encore un grand dégré d'autorité dans la ſienne.

Il y avoit beaucoup de petits Royaumes en Bretagne lorſque les Romains y pénétrèrent.

Tel paroît avoir été l'état de la Société & du Gouvernement, tant dans la Gaule que dans la Bretagne, lorſque les Romains y firent leur première deſcente. Ces deux Contrées étoient alors poſſédées par beaucoup de petits Etats qui étoient gouvernés par des Rois ou principaux Magiſtrats, ſous pluſieurs autres

noms, & qui étoient tous indépendants, & la plupart en guerre les uns contre les autres. Il y avoit dans chacun de ces petits Etats ou Royaumes, plusieurs Chefs qui gouvernoient chacun sa propre Tribu avec une espéce d'autorité subordonnée. Tacite nous dit que la Gaule étoit habitée par soixante-quatre différents Etats; mais Appien nous assure qu'elle ne contenoit pas moins de quatre-cents différentes Nations. Ces deux récits ne sont réellement pas contradictoires; le premier étant relatif aux Royaumes, & le dernier aux Tribus dont ces Royaumes étoient composés. D'après cette proportion de soixante-quatre Royaumes & de quatre-cents Tribus, chacun de ces Royaumes Gaulois, peut être regardé comme ayant contenu environ six Tribus. Il en étoit de même en Bretagne, lorsque les Romains y firent leur première descente; elle renfermoit beaucoup d'Etats indépendants, dont chacun étoit composé de plusieurs Tribus. Il suffira d'en donner ici une preuve décisive. Lorsque César descendit en Bretagne, les Cantiens ou le Peuple de Kent formoient un de ces Royaumes Bretons, & cependant cet illustre Ecrivain ne cite pas moins de quatre Rois existants en même-temps dans le Kent, qui ne pouvoient être que des Chefs d'autant de Tribus ou Familles dont ce petit Royaume étoit composé.

Tacit. annal. l. 3. c. 44.

Appian. de Bell. civil. pop. Rom. l. 2. p. 71.

Cesar de Bell. Gall. l. 5. c. 18.

Description de ces Royaumes.

Avant de parler de la Constitution & des Loix de ces anciens Royaumes Bretons, il me paroît convenable d'en donner une courte description, & d'indiquer la situation, les limites & les principaux endroits de chacun d'eux, ainsi que le temps où ils cessèrent d'être des Etats indépendants, & où ils tombèrent sous la puissance des Romains. Cette exposition nous mettra en état de nous former une idée claire de l'état politique de notre pays, lorsque les Romains s'en rendirent maîtres, & des changements que cette conquête y produisit. Dans cette description nous commencerons à la pointe sud-ouest de la Bretagne, & nous irons jusqu'à son extrémité nord-est.

Danmoniens.

I. Les Danmoniens habitoient les parties du sud-ouest de la Bretagne. Le nom de cet ancien Peuple Breton est différemment

écrit par différents Auteurs. Ils sont appellés *Dumnaniens* par Solin, *Domniens* par Ravennas & *Danmoniens* par Ptolémée; toutes les conjectures qui ont été faites sur l'étymologie de ces noms sont vagues & incertaines. Les Danmoniens paroissent avoir habité cette étendue de pays qu'on nomme actuellement *Cornouailles & Dévonshire*, & qui est borné au midi par l'Océan Britannique, à l'ouest par le canal de S. George, au nord par la mer de Sévern, & à l'est par le pays des Durotriges. Ces limites renfermoient aussi plusieurs autres Tribus Bretonnes, telles que les Cossiniens & les Ostidamniens qui étoient probablement des Tribus particulières des Danmoniens, & qui, suivant M. Baxter, gardoient leurs troupeaux. Comme les diverses Tribus des Danmoniens se soumirent assez aisément aux Romains, & ne participèrent jamais à aucune des révoltes qu'on forma contr'eux, ce Peuple vainqueur ne fut pas obligé de construire beaucoup de forts ou de conserver de nombreuses garnisons dans leur pays. C'est-là la raison pour laquelle on a trouvé si peu d'antiquités Romaines dans cette Contrée, & c'est aussi la cause pour laquelle les Ecrivains Romains parlent si peu d'elle & de ses anciens habitants. Ptolémée ne nomme qu'un très-petit nombre d'endroits situés, tant sur les bords de la mer que dans l'intérieur de ce pays, qui ayent été connus des Romains & qu'ils ayent fréquentés. Les plus considérables de ces endroits furent les deux fameux promontoires de Bolérium & d'Ocrium, nommés actuellement *Landsend* (Finisterre) & *Lizard*, & les villes d'*Isca Danmoniorum* & de *Tamare*, actuellement *Exeter* & *Saltash*. Les Danmoniens s'étant soumis aussi facilement aux Romains, il leur fut peut-être permis de vivre au moins pendant quelque temps sous leur propre Prince & leurs propres Loix, privilége que nous sçavons avoir été accordé par les Romains à quelques autres Provinces des Bretons. Dans l'état le plus parfait du Gouvernement Romain en Bretagne, la Contrée des Danmoniens fit partie de la Province appellée *Flavia Cæsariensis*, & fut gouvernée par celui qui présidoit à cette Province. Aussi-tôt après le départ des Romains, on vit renaître l'autorité Royale parmi les Danmoniens dans la

Baxter Gloss. Brit. p. 108.

Camden. Brit. p. 2.

Baxter Gloss. Brit. p. 190.

perſonne de Vortigern, qui étoit peut-être deſcendu de la Race de leurs anciens Princes, ſon nom ſignifiant en langue Bretonne *Capitaine* ou *Chef de famille*.

Durotriges. II. Les Durotriges étoient abſolument contigus aux Danmoniens à l'eſt, & ils poſſédoient le pays qui eſt maintenant nommé *Dorſetshire*. Le nom de cette ancienne Nation Bretonne dérive évidemment des deux mots Bretons *dur*, qui veut dire *eau*, & *trigo* qui ſignifie *demeurer*; & il n'eſt pas moins évident que cette Contrée tira ſon nom de ſa ſituation qui eſt le long du bord de la mer. On ne ſçait pas bien ſi les Durotriges formèrent un Etat indépendant ſous un Prince de leur Nation, ou s'ils furent unis avec leurs voiſins, les Danmoniens; cette incertitude vient de ce que Veſpaſien les ſoumit aux Romains à la même époque, & de ce qu'ils ne ſe révoltèrent jamais. Le caractère paiſible des Durotriges fut probablement la raiſon pour laquelle les Romains eurent ſi peu de villes, de forts & de garniſons dans cet agréable pays. Dorcheſter, ſa Capitale actuelle, paroît avoir été une ville Romaine aſſez importante; quoique nos Antiquaires ne ſoient pas d'accord ſur ſon nom Romain, il eſt très-probable que c'eſt Durnovaria qu'on lit dans le douziéme *Iter* d'Antonin. On a trouvé beaucoup de médailles Romaines à Dorcheſter. La voie militaire appellée *Jeening ſtreet* y paſſoit, & on y voit encore quelques reſtes de l'ancien mur de pierre qui l'entouroit, & de l'amphithéâtre dont elle étoit ornée. La Contrée des Durotriges fit partie de la Province Romaine appellée *Flavia Cæſarienſis*, & fut gouvernée par celui qui préſidoit à cette Province, tant que les Romains conſervèrent quelque autorité dans ces parties de la Bretagne.

Camden Brit. p. 51.

Eutrop. l. 5. c. 8.

Stukeley itin. curioſ. p. 153. 154. &c.

Belges. III. On trouvoit à l'orient des Durotriges, ſur la même côte, les Belges qui habitoient les Provinces appellées maintenant *Hampshire*, *Wiltshire* & *Somerſetshire*. Lorſque Céſar deſcendit en Bretagne, une partie de ces Provinces étoit poſſédée par les Ségontiaciens, dont la ville principale étoit Wincheſter, appellée par les Bretons *Caer Seguent*, du nom de ſes anciens habitants. Mais ce Peuple paroît avoir été ſubjugué peu de temps

Camden Brit. p. 167.

Muſgrave Belg. Brit. p. 42.

après cette descente & avoir été incorporé aux Belges ; car on n'en parle plus jamais dans la suite. Le nom des Belges indique leur origine & montre qu'ils étoient une Colonie de cette grande & puissante Nation du même nom, qui habitoit une grande partie de la Gaule, & qui a été décrite par César au commencement de ses Commentaires. Il y a beaucoup de raisons qui servent à prouver que tous les anciens habitants de la Bretagne vinrent originairement de la Gaule en différents temps & sous un grand nombre de différents Conducteurs ; & que, de même qu'une vague en pousse une autre vers le rivage, de même ces Colonies qui se succédèrent firent avancer les premières vers le nord, jusqu'à ce que toute l'Isle ait été peuplée. Mais l'époque & les autres circonstances de l'arrivée de ces Colonies sont ensevelies dans les ombres impénétrables de l'Antiquité, si l'on en excepte un petit nombre des plus récentes qui s'établirent ici peu de temps avant l'arrivée des Romains. Par rapport à ces dernières Colonies qui habitoient les parties méridionales de la Bretagne, nous avons le témoignagne de César qui dit expressément qu'elles venoient de la Gaule. « Le bord de la mer, dit César, est habité par des Belges qui y ont été attirés par l'amour de la » guerre & du pillage. Ces Peuples en traversant différents pays, » & en s'établissant dans cette Contrée, ont conservé encore » le nom des divers Etats d'où ils sont venus ». La dernière de ces Colonies Belgiques ne vint en Bretagne que peu d'années avant l'arrivée de Jules-César. Cette Colonie fut conduite par Divitiacus, Roi des Suessiones, l'une des plus puissantes Nations Belgiques de la Gaule, & lorsqu'elle eut obtenu un établissement sur le rivage de la Bretagne, ce Prince régna sur nos Belges dans cette Isle, ainsi que sur ses anciens sujets dans le Continent. Il fut remplacé dans ses possessions du Continent par Galba, & dans ses domaines Bretons par un autre de ses fils ; peut-être ce dernier fut-il Ségonax, qui essaya de détruire la flotte de César. Quoique les Ségonciatiens se soient soumis à ce Conquérant, nous n'avons rien qui annonce que nos Belges ayent reconnu son autorité. La gloire de sub-

Cesar Bell. Gall. l. 5. c. 10.

Cesar Bell. Gall. l. 2. c. 9.

Baxter Gloss. Brit. p. 214.

juguer cette Nation Bretonne, étoit réservée à Vespasien, qui, étant descendu dans ces Provinces à la tête d'une armée, l'an 49, livra trente-deux combats, prit plus de vingt Villes, soumit l'Isle de Wight & deux Peuples très-puissants, dont l'un étoit les Belges. Depuis cette époque, la Contrée des Belges fut très-fréquentée par les Romains qui y construisirent beaucoup de beaux chemins militaires, & y bâtirent plusieurs Villes, dont Ptolémée & Antonin (1) font mention. Les plus remarquables de ces Villes furent *Venta Belgarum* ou Winchester, Ville fameuse pour la manufacture Impériale d'étoffes qui y fut établie, *Aquæ Solis* ou Bath, qui étoit célébre même alors pour ses sources chaudes & salutaires. La Contrée des Belges étoit aussi renfermée dans la Province Romaine appellée *Flavia Cæsariensis*, & gouvernée par le Président de cette Province & les Officiers qui lui étoient subordonnés.

Sueton. in vita Vespasian.

Musgrave's Belg. Brit. c. 4. 5. 6.

Bibrociens.

IV. Au nord-est des Belges étoient les Bibrociens qui habitoient la Contrée, ou au moins une partie de la Contrée maintenant appellée *Bergshire*. Le nom de ce Peuple nous conduit à la découverte de leur origine, aussi-bien que du lieu de leur résidence dans cette Isle. En effet ils venoient certainement de cette partie de la Gaule où étoit située la ville de Bibrax qui appartenoit aux Rhémiens, & qui fut attaquée avec tant de fureur par les autres Nations Belgiques, parce qu'elle s'étoit déclarée pour César. On ne sçait pas d'une manière certaine, à quelle époque cette Colonie des Bibrociens quitta son pays natal & s'établit en Bretagne, quoiqu'il soit probable que ce fut peu de temps avant l'invasion de César, à qui ils se soumirent peut-être, d'après l'influence & l'exemple de leurs amis & de leurs compatriotes de la Gaule. Comme les Bibrociens ne formoient qu'une Nation peu considérable, ils paroissent avoir été subjugués par quelques-uns de leurs voisins, avant la descente faite sous le régne de Claude ; ce qui est la raison pour laquelle l'Histoire n'en parle pas depuis cette époque. Le nom des *Hundred de Bray* dans le Berkshire vient

Baxter Gloss. p. 41.

Camden Brit. p. 170.

Cesar Bell. Gall. l. 2. c. 7.

(1) Voyez l'Appendix

évidemment du nom de ses anciens habitants, de même que l'ancien Bibracte en France, porte aussi maintenant le nom de *Bray*.

V. Les Atrébatiens étoient situés auprès des Bibrociens, dans une partie du Berkshire & dans une partie de l'Oxfordshire. Ce fut une de ces Colonies Belgiques qui étoient venues de la Gaule en Bretagne, & qui conservèrent dans ce dernier pays leur ancien nom. En effet les Atrébatiens étoient une Tribu de Belges qui habitoient la Province appellée maintenant l'*Artois*. César parle d'eux comme étant entrés dans la confédération Belgique formée contre lui, & il rapporte que le contingent de troupes qu'ils s'étoient obligés de fournir dans cette occasion montoit à 15,000 hommes. Comius d'Arras étoit Roi ou Chef parmi les Atrébatiens de la Gaule, du temps de César; & il paroît avoir eu quelque autorité, ou au moins quelque crédit sur nos Atrébatiens de Bretagne; car César le députa pour essayer d'engager ces derniers à se soumettre. Cette circonstance a fait regarder comme probable que cette Colonie des Atrébatiens ne s'étoit pas établie en Bretagne beaucoup de temps avant cette époque. Les Atrébatiens furent du nombre de ces Tribus Bretonnes qui se soumirent à César, & rien n'annonce qu'ils ayent fait de résistance remarquable aux Romains, lors de la descente que ceux-ci firent ensuite dans notre Isle sous Claude. A la vérité, il est probable qu'avant l'époque de cette seconde invasion, ils avoient été subjugués par quelques-uns des Etats voisins, peut-être par la puissante Nation des Cattivellauniens; ce qui est cause qu'il est si peu parlé d'eux dans l'Histoire. Calliva Attrebatum, dont il est question dans les septiéme, douziéme, treiziéme & quatorziéme *Itinera* d'Antonin, & qui est appellée par Ptolomée *Calcua*, paroît avoir été la Capitale des Attrébatiens, quoique les Sçavants versés dans la connoissance de nos antiquités diffèrent d'opinion par rapport à la situation de cette ancienne Cité, quelques-uns la plaçant à Wallingford, & d'autres à Ilchester. On ne sçait pas bien si la Contrée des Bibrociens & des Attrébatiens étoit comprise dans la Province Romaine appellée

Atrébatiens.

Baxter. Gloss. p. 27.

Cesar Bell. Gall.

Id. ibid. l. 4. c. 19.

Camden Brit. p. 164.

Horsley Brit. rom. p. 366.

Britannia prima, ou dans celle appellée *Flavia Cæſarienſis*; quoiqu'il paroiſſe plus probable que c'étoit dans la dernière de ces Provinces.

Ancalites.

VI. Avant de quitter cette partie de la Bretagne & de retourner vers le bord de la mer, il convient d'obſerver que les Ancalites étoient ſitués près des Atrébatiens, & formoient probablement une des Tribus de cette Nation. M. Baxter penſe qu'ils étoient les Céangiens ou les Bergers & Gardiens des troupeaux des Atrébatiens, & qu'ils poſſédoient les parties de l'Oxfordshire & du Buckingamshire qui étoient les plus propres au pâturage. Lorſqu'ils eurent été ſubjugués par les Romains, le Gouvernement de cette Tribu & celui de pluſieurs autres Etats voiſins fut accordé à Cogidunus, Roi Breton des Dobuniens, comme une récompenſe de ſa prompte ſoumiſſion & de ſa grande fidélité aux Romains.

Baxter Gloſſ. p. 14.

Regniens.

VII. A l'eſt des Belges & au midi des Atrébatiens, étoient ſitués les Régniens, dans la Province appellée maintenant *Surrey* & *Suſſex*. Comme ce dernier Peuple poſſédoit une auſſi grande étendue de côte maritime dans la partie méridionale de la Bretagne, il eſt probable qu'il étoit venu du Continent, & s'étoit établi dans notre Iſle peu de temps avant l'invaſion des Romains, peut-être à la même époque que les Belges ſes voiſins. En effet les Belges & les Régniens avoient déja été voiſins ſur le Continent, les uns étant venus de la contrée des Sueſſiones, maintenant le Soiſſonnois, & les autres de la contrée des Rhémiens, maintenant le Rhémois. Les Regniens, de même que toutes les autres Nations Belgiques, ſe ſoumirent de bonne heure au pouvoir des Romains, & reſtèrent conſtants dans leur obéiſſance, ſans s'engager dans aucune révolte. Nous ignorons quel étoit le Souverain des Regniens lorſqu'ils ſe ſoumirent aux Romains; mais, auſſi-tôt après cette époque, ils furent mis ſous le gouvernement de Cogidunus, Roi des Dobuniens. Car ce Prince qui étoit très-jeune, avoit tellement gagné les bonnes graces de l'Empereur Claude & de ſes Miniſtres, que non-ſeulement on lui permit de conſerver ſes propres domaines, mais qu'on lui donna même l'autorité

Camden Brit. p. 173.

ſur

ſur pluſieurs autres Etats. Il paroît probable, d'après une fameuſe inſcription découverte à Chicheſter, que Cogidunus gouvernoit les Regniens, en qualité de Lieutenant de l'Empereur ou de *Legatus Auguſti*; en effet on lui donne ce titre dans cette inſcription. Il reſta ami & allié utile & fidéle des Romains pendant plus de 60 ans; ce qui le rendit ſi cher à ce Peuple que, ſuivant l'uſage auquel il ſe conforma dans pluſieurs autres pays, il permit à ſa poſtérité de lui ſuccéder, peut-être pendant pluſieurs générations. Ainſi, quoique les Regniens ayent été ſoumis de très-bonne heure à l'Empire Romain, cependant comme ils furent immédiatement gouvernés par des Princes Bretons pendant un long eſpace de temps depuis cette époque, il paroît que peu de Romains s'établirent parmi eux. C'eſt certainement par cette raiſon que nous trouvons auſſi peu de veſtiges de ce Peuple ſi grand & ſi actif dans ces Contrées anciennement habitées par les Régniens. Chicheſter fut certainement un lieu conſidérable du temps des Romains, & elle fut probablement la Capitale des Régniens; ce qui l'a fait nommer *Regnum* par les Romains. Le Neomagus de Ptolémée & le Noviomagus de l'Itinéraire fut une Cité des Régniens, ſituée, ſuivant l'opinion la plus probable, dans l'endroit où eſt Croydon ou auprès de cette Ville. Lors du plus parfait état du Gouvernement Romain dans la Bretagne, la Contrée des Régniens faiſoit partie de la Province appellée *Flavia Cæſarienſis*, & étoit gouvernée par celui qui préſidoit à cette Province.

Tacit. vita Agricolæ, c. 14.

Horſl. Brit. Rom. p. 332.

Stilling. orig. Brit. p. 62. 63.

Horſl. Brit. Rom. p. 441.

Id. p. 423.

VIII. A côté des Régniens, à l'eſt, étoient ſitués les Cantiens, habitants de la Contrée qui a été appellée d'après eux, anciennement *Cantium*, aujourd'hui *Kent*. Le nom de cette Contrée & de ſes habitants dérive très-probablement du mot *Cant* qui ſignifie un *angle* ou un *coin*. Il eſt très-vraiſemblable que ce fut le premier diſtrict de Bretagne, qui reçut une Colonie du Continent, & qu'il a changé fréquemment de Maîtres par les nouvelles Colonies qui s'y rendirent ſucceſſivement & qui repouſsèrent ſes habitants plus au nord. Au milieu de toutes ces révolutions, cette Contrée a conſervé con-

Cantiens.

Camden Brit. p. 215.

Baxter Gloſſ. p. 66.

ſtamment ſon ancien nom, ſi convenable à ſa forme & à ſa ſituation, & elle a donné le même nom à toutes les Tribus ſucceſſives qui l'ont habité. Ceux qui la poſſédoient lors de la première invaſion Romaine, étoient évidemment d'origine Belgique, & leur arrivée étoit ſi récente qu'ils ne différoient en rien de leurs compatriotes du Continent. « Les habitants » de Kent, dit Céſar, ſont les plus civiliſés de tous les Bre- » tons, & leurs mœurs diffèrent très-peu de celles des Gaulois ».

Ceſar Bell. Gall. l. 5. c. 10.

Cette grande reſſemblance entre le Peuple de Kent & ſes voiſins du Continent, peut être due en partie à la poſition de la Contrée de Kent qui, étant plus proche du Continent, étoit par cette raiſon plus fréquentée par les Etrangers. Ce fut auſſi cette ſituation qui expoſa les Cantiens à être en butte aux premières attaques des Romains; car Céſar, lors de ſes deux expéditions dans cette Iſle, deſcendit dans la Contrée de Kent, d'où nous pouvons conclure que les Cantiens eurent beaucoup de part à la vigoureuſe réſiſtance qu'il éprouva lors de ſa deſcente, & dans les différentes batailles & eſcarmouches qu'il eſſuya depuis cette époque; ils firent particulièrement une tentative très-hardie, mais qui fut très-malheureuſe contre ſon camp naval. Les Cantiens ne réſiſtèrent pas avec autant de vigueur aux Romains, lors de leur invaſion ſuivante ſous le régne de Claude. Car Aulus Plautius, le Général Romain qui commanda cette expédition, traverſa leur pays ſans voir un ennemi; &, de même qu'ils s'étoient ſoumis alors à la puiſſance de Rome ſans réſiſtance, ils continuèrent auſſi juſqu'à la fin à y obéir tranquillement. La

Dio. l. 60.

ſituation du Cantium le fit fréquenter beaucoup par les Romains qui le traverſoient en général, en allant dans le Continent & en en venant. Il y a peu de places dont il ſoit plus ſouvent queſtion dans les Ecrivains Romains que de Rutupium & de Portus Rutupenſis, qui ſont très-probablement Richboroucgh & Stonar. Rutupium étoit alors ce que Douvres eſt aujourd'hui, c'eſt-à-dire le lieu ordinaire où l'on s'embarquoit pour le Continent, & celui où l'on deſcendoit en venant de ce dernier. Avant que les Romains euſſent

Horſl. Brit. Rom. p. 13. Lucan. l. 5. v. 67. Juven. Sat. 4. v. 140.

quitté définitivement la Bretagne, Portus Dubris, maintenant Douvres, étoit devenue une place très-considérable & un port très-fréquenté, où le troisiéme Iter d'Antonin finit, & d'où l'on s'embarquoit souvent pour la Gaule. Portus Lemanus, qu'on suppose être *Lime*, près West-Hythe, étoit aussi alors un port de mer remarquable, il est le terme du quatriéme Iter d'Antonin. Durobrivæ & Durovernum, maintenant Rochester & Cantorbéry, étoient deux villes & deux postes des Romains, & il en est souvent parlé dans l'Itinéraire & dans les autres Livres. Il y avoit encore dans le Cantium, plusieurs autres Postes, Villes & Ports Romains, dont il n'est pas nécessaire de faire ici une énumération particulière. Dans l'état le plus parfait du Gouvernement Romain, le Cantium faisoit partie de la Province appellée *Flavia Cæsariensis*.

Horsl. Brit. Rom. p. 426.

Id. ibid.

Id. ibid. p. 424. 425.

Horsley, p. 487. 485.

IX. Les Trinobantes ou Trinovantes étoient situés auprès des Cantiens vers le nord, & ils habitoient cette Contrée qui compose maintenant les Comtés d'Essex & de Middlesex & une partie du Surrey. Le nom de ce Peuple Breton paroît être dérivé de ces trois mots Bretons *Tri Now Hant*, qui signifient *Habitants de la nouvelle Cité*. Ce nom leur fut peut-être donné par leurs voisins parce qu'ils étoient nouvellement arrivés du Continent dans la Bretagne, & qu'ils y avoient fondé une Cité appellée *Tri-now* ou la *Nouvelle Cité*, le plus ancien nom de la fameuse Métropole de notre Isle. Les Trinobantes vinrent si tard du Belgium, qu'ils paroissent avoir été à peine établis fermement dans la Bretagne lors de la première invasion Romaine. En effet leur nouvelle Cité, qui devint bientôt après si célébre, étoit alors si peu considérable que César n'en parle pas, quoiqu'il ait dû être à portée de voir l'endroit où elle étoit située. Ils étoient alors en guerre avec leurs voisins les Cattivellauniens dont le Roi nommé *Cassibelan*, commandoit les Bretons confédérés contre les Romains, & cette circonstance fut cause que les Trinobantes furent du nombre des premiers Etats Bretons qui abandonnèrent cette confédération & se soumirent à César. Ils se soumirent une seconde fois aux Romains, lors de leur nou-

Trinobantes.

Camden Brit. p. 363.

Baxter Gloss. Brit. p. 230.

Id. ibid.

Cesar, Bell. Gall. l. 5. c. 16.

velle invaſion ſous le régne de Claude, avec la même facilité & preſque par le même motif. Car dans l'intervalle qui s'écoula entre l'invaſion de Jules-Céſar & celle de Claude, les Cattivellauniens les avoient réduits ſous leur obéiſſance ; & pour s'affranchir du joug de leurs voiſins, ils ſe mirent eux-mêmes ſous la protection des Romains. Mais les Trinobantes furent bientôt las d'obéir à leurs nouveaux Maîtres. En effet la Colonie Romaine de Camalodunum qui étoit dans l'étendue de leur territoire, en ayant privé quelques-uns de leurs biens & les ayant opprimé de différentes manières, ils ſe joignirent aux autres Bretons dans la grande révolte qui eut lieu ſous Boadicia, & eurent une grande part dans les malheurs qui ſuivirent cette révolte. Depuis cette époque les Trinobantes furent paiſiblement ſoumis aux Romains, tant que ceux-ci reſtèrent en Bretagne. La Contrée des Trinobantes étoit fort eſtimée & très-fréquentée par les Romains, à cauſe de l'excellence de ſon ſol & de ſon climat & des nombreux avantages de ſa ſituation. Ce Peuple éclairé fixa bientôt ſes regards ſur la nouvelle Ville des Trinobantes. Beaucoup de Romains ayant remarqué ſa ſituation admirable pour la ſanté, pour les agréments & pour le commerce, vinrent s'y établir, & cette Ville, à qui ils donnèrent le nom de *Londinium*, à cauſe de ſa ſituation, & celui d'*Auguſte*, à cauſe de ſa grandeur, devint en peu de temps la plus conſidérable & la plus opulente Cité de cette Iſle. Tacite nous apprend que ſous le régne de Néron elle étoit devenue une Ville très-fameuſe pour la grande affluence des Marchands, ſon commerce étendu & l'abondance de toutes ſortes de denrées. Des quatorze Iters ou Itinéraires d'Antonin, il n'y en a pas moins de ſept qui commencent ou finiſſent à Londres, ce qui prouve évidemment, ainſi que beaucoup d'autres circonſtances, que cette Cité étoit la Capitale de la Bretagne du temps des Romains, de même qu'elle eſt à préſent la grande & floriſſante Métropole de l'Empire Britannique (1). *Camulodunum*, maintenant Malden dans

Tacit. Annal. l. 14. c. 31.

Baxter Gloſſ. Brit. p. 155.

Tacit. Annal. l. 14. c. 33.

(1) Voyez l'Appendix.

l'Essex, fut le siége de la première Colonie Romaine en Bretagne, elle étoit d'une grande beauté & d'une grande magnificence pour ce temps, quoiqu'il ne reste maintenant que fort peu de vestiges de son ancienne grandeur, si même il en subsiste encore. Le nom pompeux de *Cæsaromagus* fait présumer qu'il fut un endroit de quelque distinction du temps des Romains; mais il est si complettement ruiné qu'il est difficile de découvrir le terrein où il fut autrefois situé, plusieurs de nos Antiquaires le plaçant à Chlemsford, & d'autres à Dunmow. La Colonie d'Antonin fut probablement Colchester, & Durolitum fut Leiton, suivant quelques-uns & Waltham suivant d'autres. Mais, quoique le Comté d'Essex ait été certainement très-fréquenté par les Romains qui y élevèrent beaucoup de nobles ouvrages, cependant le temps, les progrès de l'Agriculture, & diverses causes ont opéré de si grands changements sur la face de cette Contrée, qu'elle posséde maintenant très-peu de vestiges de ces ouvrages. Le territoire des Trinobantes fut renfermé dans la Province Romaine appellée *Britannia prima*.

Tacit. Annal. l. 12. c. 26.

Camden Brit. p. 415.

Horsl. Brit. Rom. p. 427.

Camden Brit. p. 410.

Horsl. Brit. Rom. p. 447.

Baxter Gloss. Brit. p. 116.

Horf. Brit. Rom. p. 331.

X. Au nord des Trinobantes étoient situés les Cattivellauniens, dans la Contrée qui forme maintenant les Comtés d'Hertford, de Bedford & de Bucks. Les Auteurs Grecs & Romains écrivent de différentes manières le nom de cet ancien Peuple Breton, qui est appellé souvent *Catti*, *Cassii*, *Catticulani*, *Cattidudani*, *Catticludane* &c. On ne peut pas douter qu'ils n'ayent été d'origine Belgique, & il est probable qu'ils tirèrent leur nom de *Catti*, du mot Belgique *Katten*, qui veut dire *Illustre* ou *Noble*, & que l'épithéte ajoutée de *Vellauni*, qui signifie *sur les bords de la Rivière*, peut leur avoir été donnée après leur arrivée en Bretagne, comme peignant la situation de leur Contrée. Quoi qu'il en soit, les Cattivellauniens formoient une des plus braves & des plus guerrières des anciennes Nations Bretonnes, lorsque César descendit en Bretagne, & elles méritèrent ce titre long-temps après. Cassibelan, leur Prince, obtint le commandement en chef des Bretons confédérés, non-seulement à cause de ses propres qualités

Cattivellauniens.

Camden Brit. p. 326. 335. 343.

Baxter Gloss. Brit.

personnelles, mais encore parce qu'il étoit à la tête d'une de leurs plus braves & de leurs plus puissantes Tribus. Dans l'intervalle qui s'écoula entre le départ de César & l'invasion suivante, faite sous le régne de Claude, les Cattivellauniens réduisirent plusieurs des Etats voisins sous leur obéissance, & ils furent encore à la tête de la révolte formée contre les Romains lors de leur seconde invasion sous Caractacus, leur brave mais malheureux Prince. Les Romains fréquentèrent beaucoup la Contrée des Cattivellauniens, & ils y firent un grand nombre d'améliorations, après qu'elle eut été réduite sous leur obéissance. Vérulam leur Capitale, située auprès de l'endroit où est maintenant S. Albans, devint un lieu d'une grande importance, fut honoré du nom & des priviléges d'un *Municipium* ou d'une *Cité libre*, & eut des Magistrats sur le modéle de ceux de Rome. Cette Place fut prise & presque détruite par ceux qui se révoltèrent sous Boadicia; mais elle fut ensuite rebâtie, rétablie dans son ancienne splendeur, & entourée d'une forte muraille, dont il reste encore quelques vestiges. Durocobrivæ & Magiovintum, dans le second Iter d'Antonin, furent probablement Dunstable & Fenny Stratford, endroits où il paroît qu'il y eut des postes Romains. Salenæ de Ptolémée, ville qui étoit dans la Contrée des Cattivellauniens étoit peut-être située à Salndy, dans le Bedfordshire, où l'on a trouvé plusieurs antiquités Romaines. Il y eut en outre, dans cette Contrée, plusieurs autres Forts, Villes & Postes dont il seroit ennuyeux de faire l'énumération. Le territoire des Cattivellauniens faisoit partie de la Province Romaine appellée *Britannia prima*.

César Bell. Gall. l. 5. c. 9.

Dio. l. 60. p. 678. Tacit. Annal. l. 12. c. 33.

Id. ibid. l. 14. c. 33.

Camden Brit. p. 351.

Stukeley iter Cur. p. 110.

Horsley Brit. Rom. p. 422.

Id. ib. p. 375.

Camden Brit. p. 339.

Dobuniens.

XI. Auprès des Cattivellauniens, à l'ouest, étoient situés les Dobuniens ou, suivant Dion, les Boduniens, dans les Comtés d'Oxford & de Gloceſtre. Ces deux noms de cette Nation Bretonne paroissent être dérivés de ce que la plus grande partie de la Contrée qu'elle habitoit, étoit fort basse, car Duvn & Bodun signifient *profond* ou *bas*, dans l'ancien langage de la Gaule & de la Bretagne. Il n'est point question des Dobuniens parmi les peuples Bretons, qui résistèrent aux Romains sous Jules-César; ce qui doit probablement être attribué à leur éloigne-

Id. ib. p. 157. 291.

Baxter Gloss. Brit. p. 42. 106.

ment du théâtre de l'action; avant l'invasion faite ensuite sous Claude, ils avoient été tellement opprimés par leurs voisins les Cattivellauniens, qu'ils se soumirent avec plaisir aux Romains, afin d'être délivrés de cette oppression. Cogidunus, qui étoit alors (ainsi que son nom l'exprime) Prince des Dobuniens, réussit tellement à se concilier la faveur de l'Empereur Claude, par sa prompte soumission & par d'autres moyens que, non-seulement on lui conserva le Gouvernement de son propre territoire, mais qu'il eut même d'autres Etats qu'on soumit à son autorité. Ce Prince vécut si long-temps, & resta si fidélement attaché aux Romains, que ses sujets, habitués pendant sa vie à leur obéir, ne se révoltèrent jamais, & qu'on n'eut pas besoin de beaucoup de forts ou de troupes pour les retenir dans la soumission. C'est certainement par cette raison que nous trouvons si peu de Villes & de Postes des Romains dans la Contrée, anciennement habitée par les Dobuniens. Les Antiquaires croyent que le Durocornovium d'Antonin & le Corinium de Ptolémée étoient la même Ville, formant la Capitale des Dobuniens, & située à Cirencester. Dans le Glocestershire, où il y a beaucoup de marques d'un poste Romain. Clevum ou Glevum, dans le treiziéme Iter d'Antonin, étoit situé où est maintenant la ville de Glocestre, & Abone dans le quatorziéme Iter étoit probablement à Avinton sur la Sévern. La Contrée des Dobuniens étoit comprise dans la Province Romaine nommée *Britannia prima*.

Tacit. vitâ Agricolæ, c. 14.

Horsl. Brit. Rom. p. 368. 468.

Stukeley iter Cur p. 62.

Horsl. Brit. Rom. p. 468.

Camden Brit. p. 270.

Icéniens.

XII. Afin de pouvoir examiner en même-temps tous les anciens habitants du pays de Galles, nous allons cesser de nous avancer vers l'ouest, & nous retournerons à la côte orientale de la Bretagne. Nous trouvons ici les Icéniens, ancien Peuple Breton, situé au nord des Trinobantes, & habitant ce pays, qui forme maintenant les Comtés de Suffolk, de Norfolk, de Cambridge & de Huntington. Les Ecrivains Grecs & Romains donnent des noms différents à cette Nation; car elle est appellée *Simeni* par Ptolémée, *Cenimagni* par César &c. Elle ne paroît avoir fait aucune résistance aux

Camden Brit. p. 434. 455. 479. 502.

Romains, lors de leur première invasion sous César; mais elle se soumit en même-temps que plusieurs des Etats voisins. Lors de l'invasion suivante, sous le régne de Claude, les Icéniens formèrent volontairement une alliance avec les Romains; mais, s'étant joints bientôt après à plusieurs autres Tribus dans une révolte, ils furent défaits dans un grand combat, en l'an 50, par Ostorius Scapula, le second Gouverneur Romain de la Bretagne, qui les réduisit dans un état de soumission. Pendant quelque temps après cette défaite, ils furent traités avec beaucoup de faveur & d'indulgence par les Romains, & on leur permit même de vivre sous le Gouvernement immédiat de Prasutagus, leur propre Souverain naturel. Mais, après la mort de ce Prince, les Icéniens furent si furieux de quelques graves insultes faites à sa veuve & à ses filles, par la débauche & l'avarice de certains Romains puissants, qu'ils se révoltèrent de nouveau avec beaucoup plus de violence que la première fois. Ils eurent pour Chef, dans cette révolte, la célébre Boadicia, la courageuse veuve de leur dernier Roi, qui avoit été traitée indignement par les Romains. Plusieurs autres Etats Bretons s'étant joints à elle, ils firent de grands maux aux Romains & à leurs Alliés. Mais, ayant été à la fin entièrement défaits dans un combat, l'an 61, par Suétonius Paulinus, qui en fit un massacre prodigieux, ils furent complettement réduits sous le joug des Romains, & ce dernier Peuple ne négligea rien pour les contenir dans la soumission, en établissant dans leur Contrée un grand nombre de Forts, de Villes & de Postes bien défendus. La Capitale des Icéniens, qui est appellée par les Ecrivains Romains *Venta Icenorum*, étoit située à Caister, sur les bords de la rivière Wintsar, à environ trois mille de Norwich, où l'on peut distinguer encore quelques vestiges de ses murs. Il est question dans le cinquiéme Iter d'Antonin, de plusieurs Postes Romains, tels que Villa Faustini, Iciani, Camboricum, Durolipons & Durobrivæ; Saint-Edmundsbury, Ickboroug, Chesterford, Waltham & Caister sur le Nen. Il est parlé dans le neuviéme Iter de plusieurs autres endroits de la même Contrée, tels que Venta Icenorum, Sitomagus

Cesar Bell. Gall. l. 5. c. 24.

Tacit. Annal. l. 12. c. 31. 32.

Tacit. Annal. l. 14. c. 40. 41. 42.

Camden Brit. p. 460.

Horf. Brit. Rom. p. 443. 444.

Baxter Gloff. Brit. p. 250. 138. 63. 115. 211.

magus & Combretonium ; Caifter, Wulpit & Stretford. Il eft queftion dans la *Notitia Imperii* de deux Places fur le bord de la mer, appartenantes aux Icéniens, fçavoir Branodunum & Garononum ou Brancaftre & Yarmouth, dans lefquelles les Romains confervoient de fortes garnifons pour protéger le pays contre les dépradations des pirates Saxons. Le territoire des Icéniens faifoit partie de la Province Romaine, appellée *Britannia prima*.

Horfl. Brit. Rom. p. 444.

Id. ibid. & 485.

XIII. Les Coritans, ou les Coricéniens, étoient fitués à l'oueft & au nord des Icéniens, dans le pays qui forme maintenant les Comtés de Northampton, Leicefter, Rutland, Lincoln, Nottingham & Derby. Le nom de Cor-Icéni indique évidemment qu'il y avoit une affinité ou une liaifon d'un genre ou d'un autre entr'eux & leurs voifins, les Icéniens. Quelques Auteurs penfent qu'ils formoient deux Tribus de la même Nation, & que Cor-Icéni fignifie les *plus petits Icéniens*, & vient de *Car*, qui veut dire *Nains*, & d'Icéni ; d'autres fe font imaginé que ces deux peuples Bretons tiroient leurs noms des différentes efpéces d'animaux qui compofoient leurs principales richeffes, & dont le foin formoit leur plus grande occupation, fçavoir les Icéniens de *Ychen* qui veut dire *bœuf*, & les Cor-Icéniens de *Cor* qui veut dire *brebis*. Quoi qu'il en foit, il eft très-évident que, fi ces deux Tribus ne formoient pas une feule Nation, elles étoient au moins étroitement liées & partagèrent le même fort, Oftorius Scapula les ayant déja foumifes en quelque forte aux Romains, & Suetonius Paulinus les ayant totalement fubjuguées. Les Romains firent de grands changements dans la Contrée des Coricéniens, en y introduifant l'Agriculture, & en y conftruifant beaucoup de Forts & de Poftes pour contenir ce Peuple dans la foumiffion. Lindum, aujourd'hui Lincoln, ancienne Capitale des Coricéniens, devint le fiége d'une Colonie Romaine, & l'une des plus confidérables Villes que cette Nation ait poffédées en Bretagne ; elle eft en effet citée par Ptolémée & par Antonin dans plufieurs de fes Iters ou routes (1).

Coritans.

Camden Brit. p. 511. 530. 543. 550. 575. 586.

Boxhorn lex. Brit. lat. p. 17.

Carte, vol. 1. p. 108.

Tacit. Annal. l. 12. c. 29. 30.

(1) Voyez l'Appendix.

En suivant seulement le cours du sixiéme Iter d'Antonin, depuis Londres jusqu'à Lincoln, nous trouvons dans la Contrée des Coricéniens un nombre considérable de Villes & de Postes des Romains, tels que Venonæ, aujourd'hui Cleicester; Ratæ, aujourd'hui Leicester; Virometum, aujourd'hui Willougby; Margidunum, aujourd'hui East-Bridgeford; Ad-Pontem, aujourd'hui Southwell, & Crocolana, aujourd'hui Brugh, près Collingham. Le vaste pays des Cor-Icéniens étoit aussi renfermé dans la Province Romaine, appellée *Britannia prima*.

Horsl. Brit. p. 436. 437.

Cornaviens.

XIV. A l'ouest des Cor-Icéniens étoient situés les Cornaviens, dans le pays qui forme maintenant le Warwickshire, le Worcestershire, le Staffordshire, le Shropshire & le Cheshire. Il y avoit plusieurs autres Tribus Bretonnes de ce nom dans les autres parties de cette Isle, & elles paroissent toutes avoir été nommées *Cornavii*, des deux mots Bretons *Corn*, Corne & *Av*, Rivière, termes qui expriment la forme & la situation de leurs Contrées respectives. Indépendamment des Cornaviens, il y avoit une autre Tribu ou Nation Bretonne qui étoit située dans les Contrées dont il a été parlé ci-dessus, & qui paroît avoir possédé la meilleure partie des deux Comtés de Warwick & de Worcester. Cette Nation est appellée par Tacite *Jugantes*, vraisemblablement par une méprise de ses Traducteurs, au lieu de *Wigantes* ou *Huicii*, son vrai nom. Les Wigantes (mot qui, dans l'ancienne langue Bretonne, signifie *hommes braves*) paroissent avoir formé une Nation indépendante sous leur propre Prince Venutius, qui avoit épousé la fameuse Cartismandua, Reine des Brigantes. Les Wigantes & les Cornaviens étoient si étroitement liés avec les Icéniens & les Cor-Icéniens, qu'ils furent soumis en même temps & par les mêmes Généraux, à l'autorité des Romains. Ce Peuple brave & industrieux construisit beaucoup de Forts, de Postes & de Villes dans les Contrées des Cornaviens & des Wigantes, pour retenir leurs habitants dans la soumission. Comme le second Iter d'Antonin depuis le dehors du mur de Sévère jusqu'à Richborough dans le Kent, traverse cette Contrée du nord au sud, il nous conduira à plusieurs des Villes &

Camden Brit. p. 598. 618. 634. 646. 662.

Baxter Gloss. Brit. p. 88. 89. 90 & 91.

Tacit. Annal. l. 12. c. 38.

Id. ibid.

Baxter Gloss. Brit. 135.

Tacit. Annal. l. 12. c. 29. 30.

des Postes des Romains (1). La plus septentrionale de ces Villes étoit Condate, qu'on croit être Northwich dans le Cheschire. Nous arrivons ensuite à Diva, maintenant Chester, qui étoit, du temps des Romains, une Ville importante, une Colonie & le quartier assigné à la douziéme légion. En continuant la même route vers le midi, nous trouvons successivement les Villes suivantes, sçavoir Bovium près Stretton, Mediolanum près Draiton, Rutunium près Wen, Uriconium aujourd'hui Wroxester, l'ancienne Capitale des Cornaviens, Uxacona près Shériff-Hales, Pennocrucium près la rivière Penk, Etocetum rempart près Litchfield & Manduessedum aujourd'hui Manchester dans le Warwicshire (2). Les bornes précises de plusieurs des Provinces Romaines dans la Bretagne, sont si peu connues, que nous ne pouvons pas sçavoir d'une manière certaine, si toute la Contrée des Cornaviens & des Wigantes étoit renfermée dans les limites de ce qui étoit appellé *Britannia prima*, ou s'il y en avoit quelque partie appartenant à la *Britannia secunda* (3). Avant de nous porter plus au nord, il convient maintenant de considérer rapidement cette partie du midi de la Bretagne, qui est maintenant appellée *pays de Galles* & les différentes Nations qui l'ont anciennement habitée. Ces Nations étoient les Silures, les Démetes & les Ordovices, dont nous allons parler successivement.

Horsl. Brit. Rom. p. 415.

Id. ibid. p. 416.

Id. ibid. p. 408.

XV. Indépendamment des deux Comtés Anglois de Héréford & de Montmouth, les Silures possédoient Radnorshire, Brecknockshire & Glamorganshire dans le midi du pays de Galles. Quelques-uns de nos Antiquaires font dériver le nom de cette ancienne Nation Bretonne de *Coil*, bois, & de *ures*, hommes, parce qu'elle habitoit un pays de bois; & d'autres le font dériver de ces mots Bretons *es hueil üir*, qui signifient *hommes braves* ou *féroces*. Il paroît qu'il y a peu de

Silures.

Camden Brit. p. 683.

Carte, Hist. v. 1. p. 108. Baxter Gloss. Brit. p. 217.

(1) Voyez l'Appendix.

(2) Ibidem.

(3) Ibidem.

vraiſemblance, pour ne pas dire peu de fondement, dans cette conjecture de Tacite, que les Silures étoient originairement venus d'Eſpagne, puiſque cette opinion eſt fondée ſur une reſſemblance ſuppoſée & peut-être imaginaire des Silures & des anciens Eſpagnols, par rapport à leurs traits & à leur teint. Il eſt beaucoup probable que les Silures, ainſi que les autres anciens habitans de la Bretagne, étoient originaires de quelque partie du Continent voiſin de la Gaule. Mais, de quelque Contrée qu'ils ayent tiré leur origine, ils ne lui ont pas fait de déshonneur; car ils n'ont pas dégénéré de leurs ancêtres. En effet les Silures furent inconteſtablement l'un des plus braves des anciens Peuples Bretons, & ils défendirent leur liberté contre les Romains avec le courage le plus héroïque. Car, quoiqu'Oſtorius Scapula eût remporté une grande victoire ſur eux, & qu'ils euſſent perdu leur célébre Général Caractacus, ils conſervèrent leur déſir de ſe venger, ainſi que leur indépendance; & leurs attaques fréquentes & hardies firent à la longue périr de chagrin le brave Oſtorius. Mais, à la fin, tous leurs efforts devinrent inutiles. Ils furent repouſſés par Aulus Didius, plus affoiblis encore par Petilius Cerealis, & enfin totalement ſubjugués par Julius Frontinus, ſous le régne de Veſpaſien. Comme les Romains avoient eu beaucoup de peine à ſoumettre les Silures, ils n'épargnèrent rien pour les retenir dans la ſoumiſſion, en conſtruiſant des Forts redoutables, & en établiſſant de nombreuſes garniſons dans leur Contrée. L'un des plus conſidérables de ces Forts & la Capitale de tout le pays, étoit Iſca Silurum, aujourd'hui Caerléon, ſur la rivière de Wisk, dans le Montmoutshire. Ce fut-là que la ſeconde légion des Romains, qui avoit beaucoup contribué à ſubjuguer les Silures, fut miſe en garniſon, ſuivant pluſieurs Antiquaires, par Julius Frontinus, pour contenir ce Peuple dans la ſoumiſſion. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que cette légion fut poſtée dans cette Place à une époque fort ancienne & pendant très-long-temps (1). Iſca

Tacit. vitâ Agric. c. 11.

Tacit. Annal. l. 12. c. 30 à 37.

Id. ibid. c. 31.

Idem, vitâ Agric. c. 18.

Camden Brit. p. 717.

Philoſoph. Tranſact. n. 359.

Horſl. Brit. Rom. p. 78.

(1) Voyez l'Appendix.

Silurum étoit, du temps des Romains, une Ville peu forte mais fort belle & d'une grande magnificence. On le voit évidemment par la description qui nous a été donnée de ses Ruines, par Giraud de Cambray, dans sa *Topographie du pays de Galles*, plusieurs siécles après qu'elle eût été détruite & abandonnée. « Cette Ville (Caerléion ou Cité de la lé-
» gion) étoit une Ville très-ancienne, jouissant de beaucoup
» de priviléges honorables, & qui avoit été élégamment bâtie
» par les Romains avec des murs de briques. Il reste encore
» beaucoup de traces de son ancienne splendeur, tels que
» des palais superbes, dont les tuiles dorées annonçoient au-
» trefois la grandeur des Romains. Car elle fut originaire-
» ment bâtie par la noblesse Romaine qui l'orna de somptueux
» édifices; une tour très-élevée, des bains chauds remarqua-
» bles, des ruines d'anciens temples, des théâtres entourés
» de murs fort hauts y subsistent même encore aujourd'hui.
» On y rencontre souvent des édifices souterreins, tels que des
» aqueducs, des voutes, des hypocaustes (1), des étuves, non-
» seulement dans l'enceinte de ses murs qui ont environ trois
» mille de circonférence; mais encore dans ses fauxbourgs «.
Cette description de Caerléion fut composée dans le douziéme siécle; nous ne devons donc pas être surpris que ses ruines mêmes soient si complettement détruites, qu'on peut à peine les distinguer. Outre Isca-Silurum, il y avoit sur les bords de la rivière de Wisk, deux autres Villes Romaines, sçavoir Burrium, aujourd'hui Usk & Gobannium, aujourd'hui Abergavenny. Venta Silurum, aujourd'hui Caer-Guent près Chepstow, dans le Montmoutshire, fut aussi une Ville Romaine considérable, dont on voit encore maintenant quelques foibles vestiges. On croit que Blestum, cité dans le treiziéme Iter d'Antonin, étoit situé à Montmouth, & que Magna, dont il est question dans le douziéme, l'étoit à Kenchester ou à Lidbury

Girald. Cambren. Itiner. Camb. p. 830.

Horsl. Brit. Rom p. 465. Camden Brit. 715. 717.

Horsl. ibid. p. 469.

(1) Les Hypocaustes étoient des fourneaux placés sous terre, qui servoient à échauffer les anciens Termes ou Bains.

Note du Traducteur.

Id. ibid. p. 465. 467. Baxter Gloss. Brit. p. 165.

dans le Héréfordshire. Lorsque le territoire soumis aux Romains en Bretagne eut été partagé en cinq Provinces, la plus grande partie de la Contrée des Silures fut comprise dans la Province appellée *Britannia secunda* (1).

Démetes.

XVI. Les Démetes, suivant Ptolémée, étoient situés auprès des Silures, & possédoient le reste de la partie méridionale du pays de Galles, qui forme maintenant le Caermartenshire, le Pembrokeshire & le Cardiganshire. Cette Contrée est appellée, par quelques-uns des plus anciens de nos Ecrivains moines, *Démétia*, du nom de ses habitants, & il est vraisemblable que les Démetes & leur pays, tirèrent leur nom de *Deveit* qui signifie *brebis*, espéce de bétail qui étoit très-nombreuse dans ce pays. Comme Pline, Tacite ni aucun autre Ecrivain ancien, excepté Ptolémée, ne parle d'aucune Nation située dans la partie méridionale du pays de Galles, autres que les Silures, il paroît probable que les Démetes étoient généralement regardés comme une partie de cette Nation, & qu'ils étoient peut-être leurs *Cangi*, ou les Gardiens de leurs troupeaux. Si cette conjecture est juste, les Démetes étoient peut-être cette portion des Cangiens qui fut subjuguée par Ostorius Scapula, après qu'il eut vaincu les Icéniens. En effet le pays de ces Cangiens s'étendoit jusqu'à la mer d'Irlande, ce qui s'accorde très-bien avec la situation de la Démétie. Comme les Démetes ne résistèrent pas avec beaucoup d'opiniâtreté aux Romains, & comme leur Contrée située dans un coin écarté, étoit alors & fut encore long-temps après sauvage & inculte, elle paroît avoir été peu fréquentée par ces Conquérants qui n'avoient que peu de Villes ou de Postes dans son enceinte. Antonin n'ayant jamais traversé, dans ses voyages, une seule partie du pays des Démetes, son Itinéraire ne fait mention d'aucun endroit de cette Contrée. Ptolémée indique le Promontoire Octapitarum, aujourd'hui la tête de Saint-David, l'embouchure de la rivière Tobius, aujourd'hui la rivière Towy dans le Caermartenshire, & les villes Leventium & Maridu-

Horsl. Brit. Rom. p. 368. Camd. Brit. p. 743. 754. 770.

Baxter Gloss. Brit. p. 102.

Tacit. Annal. l. 12. c. 33.

(1) Voyez l'Appendix.

num, aujourd'hui Lhan-Dewe-Brevi & Caermardin (1). La Contrée des Démetes étoit située dans la Province Romaine, appellée *Britannia secunda*.

XVII. Auprès des Démetes étoient les Ordovices, dans cette Contrée qui est maintenant appellée la *partie Septentrionale du pays de Galles*, & qui contient les Comtés de Montgomery, Mérioneth, Caernarvon, Denbigh & Flint. On croit que ces Ordovices ou Ordevices, ainsi qu'ils sont appellés par Tacite, ont été originairement de la même Tribu ou Nation que les Huiciens du Warwicshire, qui étoient dans une espéce de soumission par rapport aux Cornaviens; mais les Huiciens de la partie septentrionale du pays de Galles, étant un Peuple libre & indépendant, étoient appellés *Ordh-Huici* ou les *libres Huiciens*. Lorsqu'ils furent attaqués par les Romains, ils montrèrent un courage digne de leur nom, & combattirent avec beaucoup de valeur, pour défendre leur liberté & leur indépendance. Quoique le Général Romain Ostorius eût remporté une grande victoire sur eux & sur les Silures, avec lesquels ils étoient réunis, ils continuèrent encore de faire la guerre pendant un temps considérable, jusqu'au moment où ils furent absolument subjugués par le célébre Agricola. C'est probablement à cause de la nature du pays & du voisinage de Diva, maintenant Chester, où une légion entière étoit en garnison, que les Romains avoient si peu de Villes ou de Postes sur le territoire des Ordovices. Mediolanium, citée par Ptolémée, étoit la Capitale de la Nation, & étoit probablement située à Mayvood, dans le Montgoméryshire. C'étoit une Place assez importante du temps des Romains, mais elle fut ensuite démolie par Edwin, Roi de Northumberland. Indépendamment de cette Ville, les Romains en avoient dans ce pays quelques autres en petit nombre, telles que Segontium, maintenant Caernarvon, Conovium, aujourd'hui Conway, & Varæ, maintenant Bodvary, Cités qui sont toutes nommées

Ordovices.

Camden Brit. pag. 778. 783. 794. 814. 822.

Baxter Gloss. Brit. p. 189.

Tacit. Annal. l. 12. c. 31. Vita Agric. c. 13.

Horsl. Brit. Rom. p. 372.

Baxter Gloss. Brit. p. 173.

(1) Voyez l'Appendix.

dans le onziéme Iter d'Antonin (1). La Contrée des Ordovices étoit comprise dans la Province Romaine, appellée *Britannia secunda*.

Avant de quitter cette partie de la Bretagne pour retourner à la côte orientale de cette Isle, il convient de dire ici quelques mots de deux anciens Peuples Bretons, les Cangiens & les Attacottiens, que plusieurs de nos Antiquaires croyent avoir été situés dans ces parties, quoique nous ne puissions peut-être pas découvrir, avec certitude, le véritable lieu de leur résidence.

Cangiens.

XVIII. Nos Antiquaires se sont donné beaucoup de peine pour découvrir où étoient situés les Cangiens, les Céangiens & les Canganiens qui étoient tous le même Peuple. Camden trouve plusieurs traces de cette Nation dans beaucoup d'endroits différents & fort éloignés les uns des autres, comme dans le Sommersetshire, le pays de Galles, le Derbyshire & le Cheschire; il auroit pu en trouver des vestiges aussi évidens dans le Dévonshire, le Dorsethire, l'Essex, le Wiltshire, &c. M. Horsley & d'autres Ecrivains ne sont pas moins flottants dans leurs opinions à cet égard. Mais M. Baxter paroît avoir découvert la véritable cause de toute cette obscurité, en observant que les Cangiens ou les Céangiens n'étoient pas un Peuple distinct, établi dans un endroit particulier, & qu'on nommoit ainsi ceux des jeunes gens de beaucoup de Nations différentes, qui étoient employés à avoir soin des troupeaux de leurs Tribus respectives. Presque tous les Peuples de la Bretagne avoient leurs Céangiens, leur *Pubes Pastoritia*, les gardiens de leurs troupeaux qui parcouroient les champs en grandes troupes, suivant qu'ils y étoient invités par la saison & l'abondance des pâturages nécessaires à leurs bestiaux. C'est par cette raison qu'on trouve un nombre si considérable de traces de leur nom dans tant de diverses parties de la Bretagne, sur-tout dans celles qui sont les plus propres au pâturage. Ces Céangiens, des différentes Nations Bretonnes, étant naturellement braves & de-

Camden Brit. p. 83. 216. 436. Spelman Villare Anglican. v. can. Horsl. Brit. Rom. p. 31. 44. 55.

Baxter Gloss. Brit. p. 73. 74. 75. 76.

(1) Voyez l'Appendix.

venus

venus encore plus hardis par leur genre de vie, étoient constamment armés pour préserver leurs troupeaux des attaques des bêtes féroces, & ils employoient ces armes dans l'occasion à défendre leur patrie & leur liberté.

XIX. Les Attacotiens sont nommés dans Ammien Marcellin & S. Jérôme, ainsi que dans la *Notitia Imperii*. Quelques Antiquaires ont prétendu que ce Peuple habitoit le pays de Galles; &, pour prouver la justesse de cette opinion, ils ont fait dériver son nom des mots Bretons *at a Coït*, qui signifient *parmi les bois*. Cette étymologie du nom de ce Peuple n'est certainement qu'une foible preuve qu'il habitoit le pays de Galles, parce qu'alors il y avoit dans la Bretagne plusieurs autres Provinces qui contenoient autant de bois. Il paroît vraisemblable que les Attacotiens étoient situés un peu plus vers le nord qu'aucune autre partie du pays de Galles; en effet Ammien Marcellin les représente comme étant alliés & confédérés des Ecossois & des Pictes; ce qui doit faire présumer qu'ils étoient leurs voisins. « Les Saxons & les Francs, dit » l'Historien, ravagèrent ces parties de la Bretagne qui étoient » plus voisines de la Gaule. Les Pictes, les Attacotiens & les » Ecossois parcoururent différentes autres Provinces qu'ils pil» lerent & dévastèrent ». Mais ces Attacotiens, comme nous aurons occasion de l'observer, dans un autre endroit, étoient des sauvages si cruels qu'il est inutile d'employer plus de temps pour rechercher la Province qu'ils habitoient (1).

Attacotiens.

Ammien Marcellin, l. 27. c. 28, Hyeronim. l. 2. contra Jovianum.

Baxter Gloss. Brit. p. 26. 27.

XX. Il convient maintenant de revenir aux côtes orientales de la Bretagne, où nous rencontrons les Parisiens qui étoient situés au nord des Coritaniens, & possédoient le district qu'on appelle *Holderness*, ou suivant l'opinion de M. Camden, toute la partie orientale de l'Yorkshire. On prétend que les Parisiens ont tiré leur nom des deux mots Bretons *paur isa*, qui signifient *prés bas*, & qui expriment la situation & l'usage de leur Contrée. On ne sçait pas d'une manière certaine si les Parisiens de la Bretagne étoient une Colonie des Parisiens de

Parisiens.

Baxter Gloss. Brit. p. 191.

(1) Voyez Chap. VII. Dr Macpherson's Dissertations in the preface.

la Gaule, ou s'ils avoient seulement obtenu le même nom d'après la ressemblance de leur situation. Quoi qu'il en soit, il est évident que nos Parisiens n'eurent jamais un grand dégré de puissance & d'importance, mais qu'ils furent toujours soumis aux Brigantes, leurs plus puissants voisins, & qu'ils partagèrent leur sort. Cette raison nous dispense de décrire, d'une manière plus particulière, les Parisiens ou leur Contrée.

Brigantes.

XXI. Au nord des Parisiens & des Cornaviens étoient situés les Brigantes, la plus nombreuse, la plus puissante & la plus ancienne des Nations Bretonnes. Leur territoire s'étendoit d'une mer à l'autre dans toute la largeur de l'Isle, & embrassoit cette vaste étendue de pays qui forme aujourd'hui l'Yorkshire & le Comté de Durham sur le bord de la mer, & le Lancashire, ainsi que le Westmoreland & le Cumberland à l'occident. On croit que les Brigantes descendoient des anciens Phrygiens, qui furent véritablement les premiers habitants de l'Europe, & qu'ils vinrent dans cette Isle de la côte de la Gaule, avant que les Belges fussent arrivés dans cette Contrée. Pour appuyer cette conjecture, on a prétendu que ces Tribus de Phrygiens, qui peuplèrent les bords de la mer d'un grand nombre de pays, furent connues sous différents noms qui ont tous quelqu'affinité, & entr'autres sous ce nom de Brigantes, dont il reste encore quelques traces dans presque toutes les Contrées de l'Europe. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils étoient établis dans cette Isle à une époque très-reculée, & qu'ils se regardoient eux-mêmes comme *Aborigines* ou premiers habitants de la Bretagne. Les Brigantes ne souffrirent en aucune manière de la descente que firent les Romains sous Jules-César. Sénéque, dans les vers cités ci-dessous *, insinue qu'ils furent réduits sous le joug par l'Empereur Claude. Mais il y a probablement moins de vérité que de flatterie poétique dans ces vers. Il paroît cependant que cet Etat contracta, bientôt

Camden. Brit. p. 842. 931. 962. 983. 1002.

Baxter Gloss. Brit. voce Brigantes. Carte hist. eng. vol. p. 10. 18.

* . . . . Ille Britannos
Ultrò noti littora ponti & cæruleos
Scuta Brigantes, dare Romuleis colla catenis
Jussit. *Seneca in Ludo.*

après, quelqu'alliance avec les Romains, ou même qu'il fut dans une espéce de soumission à leur égard. En effet lorsqu'Ostorius, Gouverneur Romain, conduisoit son armée dans l'Occident contre les Cangiens, après avoir vaincu les Icéniens ; il fut rappellé par la nouvelle d'une révolte qui survint parmi les Brigantes, & qu'il appaisa promptement. Mais il paroît aussi que ce Peuple fut gouverné, pendant quelque temps après cette époque, par ses propres Princes, particulièrement par la célébre Cartismandua, utile & fidéle alliée des Romains. Les Brigantes ayant rompu les engagements qu'ils avoient contractés avec les Romains, de quelque espéce que ceux-ci ayent été & ayant commencé à faire des actes d'hostilité contr'eux l'an 70, au commencement du régne de Vespasien, furent subjugués en partie par Pétilius Céréalis, alors Gouverneur de la Bretagne ; &, bientôt après, le célébre Agricola les soumit entièrement. La Contrée des Brigantes composoit presque la totalité de la quatriéme province Romaine située dans la Bretagne, & appellée *Maxima Cæsariensis* ; & elle étoit gouvernée par le Président Consulaire de cette Province. Comme cette Contrée fut une Province frontière pendant la plus grande partie de la durée de l'Empire des Romains en Bretagne, elle fut très-fréquentée & gardée avec soin par ces illustres Conquérants, de sorte qu'il faudroit donner trop d'étendue à ce Paragraphe, si l'on vouloit seulement y parler le plus succinctement qu'il seroit possible du nombre prodigieux de Châteaux, de Villes, de Cités & d'autres ouvrages qu'ils y exécutèrent pour son utilité, son ornement & sa défense. Il est donc nécessaire de renvoyer à l'Appendix, le Lecteur qui désirera des éclaircissements à cet égard.

Tacit. Annal. L. 12. c. 32.

Tacit. Annal. l. 12. c. 36.

Tacit. vit. Agricolæ, c. 17. 20.

XXI. Au nord-est des Brigantes étoient situés les Otodins, dans les Provinces appellées maintenant le *Northumberland*, le *Mers* & la *Lothiane*. Comme Ptolémée est de tous les Historiens Romains le seul qui parle des Otodins, on est incertain si ces derniers formoient un Etat distinct & indépendant, ou s'ils étoient unis aux Brigantes. Ils composoient cependant une Nation considérable, & possédoient une grande éten-

Otodins.

Camden Brit. p. 1065.

due de côte maritime, depuis la rivière de Tine jusqu'au golfe
Horsl. Brit. Rom. p. 373. de Forth. Baxter fait dériver leur nom des anciens mots Bretons *ot o dinen*, qui signifient *rivage élevé & plein de rochers*; ce qui peint assez bien leur Contrée. Il furent probablement soumis par Agricola en même-temps que les Brigantes, leurs plus puissants voisins; mais, comme ils étoient placés en-dehors du mur de Sévère, ils se révoltèrent souvent, de même que les autres Mæates. Dans l'état le plus parfait du Gouvernement Romain en Bretagne, la Contrée des Otodins fit partie de la province Romaine appellée *Valentia*, qui embrassoit tout ce vaste pays renfermé entre les deux murs. Les Romains n'ayant jamais eu long-temps de suite une possession paisible de cette Province, n'y eurent qu'un petit nombre de postes outre ceux placés sur la ligne du mur de Sévère qui sont décrits dans l'Appendix. Indépendamment de ces postes, Ptolémée & l'Itinéraire d'Antonin font mention de deux ou trois Villes Romaines étant en-dehors du mur, & situées le long ou auprès de la voie militaire qui conduisoit dans la Calédonie à travers leur pays. Ces Villes sont Bréménium, aujourd'hui Richester, & Curia ou Corstupitum, aujourd'hui Corbridge. Entre ces deux Villes & à peu de distance de la voie militaire, à un endroit appellé aujourd'hui *Risingham*, on voit encore de très-remarquables vestiges d'un poste Romain qui paroît avoir été nommé *Habitancum*, d'après l'inscription d'un autel qu'on y a trouvé.

Baxter Gloss. Antiq. Brit. voce Otodini.

Horsl. Brit. Rom. p. 396, 397.

Id. ibid.

Gadéniens.

XXII. Les Gadéniens étoient situés au nord-ouest des Otodins, & possédoient la partie montagneuse du Northumberland & du Tiviotdale. Quelques personnes croyent qu'il subsiste encore aujourd'hui des restes de leur nom dans ceux de la rivière de Jed & de la ville de Sedburgh, qui sont situées toutes deux dans le pays anciennement habité par les Gadéniens. M. Baxter prétend que le nom de cette petite Nation vient du mot Breton *gadau*, qui signifie *fuir* ou *errer*; mais un autre Antiquaire qui n'est pas moins versé dans la langue Bretonne, le fait dériver de *gadichin*, qui signifie *voleurs* ou *brigands*. Comme la Contrée que les Gadéniens habitoient

Baxter Gloss. Brit. p. 126.

Id. ibid.

Dr Macpherson's. Differt. p. 113.

étoit très-sauvage & remplie de montagnes, il est probable qu'ils menoient une espéce de vie errante, & faisoient, dans le dessein de piller, de fréquentes incursions sur le territoire de leurs plus riches voisins, qui, pour se venger d'eux, leur donnèrent les noms ignominieux de *voleurs* & de *vagabonds*; épithétes qui n'auroient pas mal convenu au Peuple de cette contrée, même à des époques moins anciennes. Il paroît par une inscription trouvée à Risingham, dans le Northumberland, que la Divinité nationale des Gadéniens étoit appellée *Mogon*, qui étoit peut-être le Dieu des voleurs parmi les Bretons, ainsi que Mercure l'étoit chez les Grecs & chez les Romains. Les Gadéniens firent vraisemblablement quelqu'espéce d'acte de soumission envers les Romains sous Agricola, en même-temps que les Peuples qui les entouroient de tous les côtés; mais, comme leur pays ne fut jamais beaucoup fréquenté par ce Peuple victorieux qui paroît n'y avoir jamais eu de Villes ni de Postes, ils n'obéirent jamais aux Romains qu'accidentellement. La Contrée des Gadéniens fut renfermée dans la Province appellée *Valentia*, après qu'on eut établi cette Province.

Horsl. Brit. Rom. p. 234.

XXIII. Les Selgoves étoient situés à l'ouest des Gadéniens, dans les Contrées appellées maintenant *Eskdale*, *Annandale* & *Nithsdale*, qui sont situées le long des bords du golfe de Solway, qu'on croit avoir tiré son nom de cet ancien peuple Breton. M. Baxter croit que le nom de ce Peuple étoit composé des deux mots Bretons *sel giü*, qui signifient *eaux salées*, par allusion au golfe de Solway qui baigne les côtes de cette Contrée; mais l'Antiquaire moderne cité ci-devant, croit qu'il est plus probable que ce nom de Selgoves vient du mot Breton *scalg*, qui signifie littéralement *chasse* & métaphoriquement *vol*. Les Selgoves commencèrent à connoître les Romains lorsqu'Agricola traversa leur pays avec son armée pour se rendre en Calédonie, dans la seconde ou la troisiéme année de son gouvernement en Bretagne, époque à laquelle ils se soumirent à ce Général victorieux. A compter de ce temps, ils furent alternativement libres ou soumis à l'autorité des Romains, suivant que ce Peuple étendit ou resserra les limites de

Selgoves.

Baxter Gloss. Brit. p. 215.

Id. ibid.

Dr Macpherson's Differt. p. 113.

Gordon's Itin. Septent. p. 15.

ſon Empire dans cette Iſle. Les Romains eurent dans la Contrée des Selgoves pluſieurs Poſtes & Camps dont il ſubſiſte encore aujourd'hui quelques veſtiges (1).

Id. ibid.

Novantes.

XXIV. Au nord-oueſt des Selgoves, étoient ſitués les Novantes, dans les Contrées qu'on appelle maintenant *Galloway*, *Carrick*, *Kyle* & *Cunningham*. M. Baxter penſe que le nom de cet ancien Peuple eſt compoſé de deux mots Bretons *now hent*, qui ſignifient, dit-il, *nouveaux Habitants*. Ce fut un de ces Peuples nouveaux & inconnus, ſitués ſur la côte de la Bretagne vis-à-vis de l'Irlande & à la portée de la vue de cette Iſle, qui furent découverts & défaits par Agricola dans différents combats, pendant la cinquiéme année de ſon Gouvernement, & dans la Contrée deſquels il bâtit pluſieurs Forts, & laiſſa quelques troupes dans le deſſein de favoriſer une expédition qu'il méditoit contre l'Irlande. Mais, comme cette expédition n'eut jamais lieu, ces troupes furent retirées & ces forts abandonnés bientôt après ; & l'éloignement de cette Contrée empêcha qu'elle fût beaucoup fréquentée par les Romains.

Camden Brit. p. 1199.

Baxter Gloſſ. Brit. 184.

Tacit. vita Agricolæ, c. 24.

Damniens.

XXV. Au nord des Gadéniens & des Otodins, étoient ſitués les Damniens, dans les Contrées appellées maintenant *Clydeſdale*, *Renfrew*, *Lenox* & *Stirlingshire*. Le nom de cette Nation, qui eſt quelquefois écrit *Dumnii*, vient peut-être du mot Breton *Dun*, qui ſignifie *colline* ou *montagne*, une grande partie de leur pays étant montagneuſe & pleine de collines. Les Damniens furent une de ces Nations Bretonnes, anciennement inconnues aux Romains, qui furent découvertes par Agricola, dans la troiſiéme année de ſon Gouvernement, lorſqu'il pénétra juſqu'à la rivière de Tay. Ce fut dans la Contrée des Damniens qu'Agricola conſtruiſit ces forts où il plaça ſon armée dans l'hiver pour conſerver ſes conquêtes, de même que ce fut probablement dans le même pays & ſur le même eſpace qu'on conſtruiſit le fameux mur entre les golfes de Forth & de Clyde, ſous le régne d'Antonin le Pieux, pour protéger le territoire Romain contre les incurſions des Calédoniens (2). Ce mur & le grand nombre de forts & de châ-

Baxter Gloſſ. Brit. p. 97.

Tacit. vita Agricolæ. c. 22.

Id. ibid.

(1) Voyez l'Appendix. (2) Voyez l'Appendix.

teaux qui l'accompagnoient, furent cause que cette Province fut plus fréquentée par les Romains qu'aucune autre de celles situées au nord du mur de Sévère, & l'on a trouvé plus de traces de cet illustre Peuple dans cette Province que dans aucune autre partie de l'Ecosse.

Ces cinq derniers Peuples Bretons dont il vient d'être parlé, & qui possédoient la Contrée située entre les murs de Sévère & d'Antonin le Pieux, sont quelquefois désignés dans les Ecrivains Grecs & Romains, sous la dénomination générale de *Maœatæ*. Quelques Auteurs croyent que ce nom qui, probablement ne fut pas inconnu aux Bretons eux-mêmes, a été tiré de deux mots Bretons sçavoir, *moi*, qui signifie *plaine*, & *aitich*, qui veut dire *habitants*; d'autres le font venir de ces deux mots *mœan*, signifiant *milieu*, & *aitich*, signifiant *habitants*, parce que ce Peuple se trouvoit placé entre les Bretons libres & ceux soumis aux Romains.

Mæatæ.

Xiphilin Dione in Severum.

Offian's Works v. 2. p. 219.

Dr Macpherson's Dissertations, p. 23.

Il est assez évident que, sous Agricola & l'Empereur Sévère, les armées Romaines pénétrèrent assez loin dans cette partie de la Bretagne, qui est au nord du mur d'Antonin le Pieux, entre les golfes de Forth & de Clyde. Tacite nous a laissé un récit très-clair de la première de ces fameuses expéditions dans la Calédonie, & Dion Nicæus en donne un de la seconde. On a trouvé beaucoup de médailles Romaines dans plusieurs parties de cette Contrée; & l'on y voit encore des traces très-distinctes de plusieurs camps Romains; mais il n'est pas moins évident que les Romains ne formèrent jamais aucun établissement solide ou durable au-delà du mur d'Antonin, qui fut toujours regardé comme la dernière limite de leur Empire en Bretagne. Nous n'avons donc pas lieu d'être surpris de ce qu'ils ont très-peu connu les parties les plus septentrionales de cette Isle & leurs habitants. En effet les connoissances qu'ils avoient à cet égard étoient si imparfaites, qu'ils regardoient cette Contrée qui est située au-delà du mur d'Antonin, comme trois fois plus étendue de l'ouest à l'est que du sud au nord; ce qui est absolument contraire à la vérité. Le Lecteur doit donc se contenter de la courte & imparfaite description suivante, des

Les Romains ne connurent qu'imparfaitement le pays situé au-delà du mur d'Antonin.

Tacit. vitâ Agric. c. 21 à 39.

Xiphilin. è Dione in Sever.

Gordon's Itin. Septentr. p. 36.

Horsl. Brit. Rom. p. 66.

Id. ibid. p 65.

Id. ibid. p 64.

Nations Bretonnes qui demeuroient au-delà du mur Romain, entre Forth & Clyde.

Epidiens. XXVI. Les Epidiens ou Pépidiens furent les anciens habitants de la Péninſule de Cantyr, & peut-être de quelques-unes des Iſles adjacentes & d'une partie d'Argyleshire & de Lorn. M. Baxter croit que les Pépidiens tiroient leur nom du mot Breton *pepidiaus*, qui ſignifie, un *objet qui a la forme d'une flute* ou *d'un tuyau*, tel que la Péninſule de Cantyr, Contrée des Pépidiens.

Id. ibid. p. 369.
Camden Brit. p. 1462.
Baxter Gloſſ. Brit. p. 193.

Cerones. XXVII. Les Cérones qui furent probablement le même Peuple que les Créones, dont il eſt auſſi queſtion dans Ptolémée, furent les plus anciens habitants de Lochabar & d'une partie de Roſſe.

Horſl. Brit. Rom. p. 368.

Carnonacæ. XXVIII. Les Carnonaces poſſédoient cette partie de Roſſe qui eſt maintenant nommée *Aſſenshire*.

Id. ibid. p. 366.

Carins. XXIX. Les Carins paroiſſent avoir demeuré vers Lochbey, ſur la côte nord-oueſt de Roſſeshire. Camden les place dans le Cathneſſ.

Id. ibid. p. 366.

Cornaviens. XXX. Les Cornaviens furent les anciens habitants du point le plus ſeptentrional de la Bretagne, appellé *Strathnavern*, qui paroît retenir quelque trace du nom de ſes premiers Poſſeſſeurs.

Camden. Brit. p. 1279.

Mertes. XXXI. Les Mertes, ſi Ptolémée les a bien placés, doivent avoir été un Peuple ſitué dans l'intérieur des terres, & habitant le nord-oueſt du Sutherland.

Horſl. Brit. Rom. p. 372.

Logiens. XXXII. Les Logiens paroiſſent avoir poſſédé la côte maritime du Sutherland.

Id. ibid. p. 371.

Cantes. XXXIII. Les Cantes ont du être ſitués, ſuivant Ptolémée, ſur la côte ſeptentrionale du golfe de Tayne. M. Baxter les place dans le Buchan, qu'il fait dériver des mots Bretons *Pow Chant*, qu'il dit ſignifier la *Contrée des Cantes*.

Baxter Gloſſ. Brit. p. 65.

Calédoniens. XXXIV. Les Calédoniens paroiſſent avoir poſſédé une très-vaſte étendue de pays, qui s'étendoit de Lochfenn à l'occident, juſqu'au golfe de Tayne, ſitué ſur la côte orientale, & renfermant Badenoch, Braidalbin & l'intérieur des terres des Comtés de Murray, Ramf, Aberdéen & Perth. Lorſque les

les Historiens & les Poëtes, Grecs & Romains, qui fleurirent dans le premier, le second & le troisiéme siécles, ont occasion de parler des affaires de Bretagne, ils donnent le nom général de *Calédonien* à tous les Peuples Bretons, situés hors des limites de la Province Romaine, & celui de *Calédonie* à leur Contrée. La raison de cette conduite est peut-être que les Calédoniens étoient la plus puissante & la plus guerrière de toutes ces Nations, & qu'ils conservèrent quelque espéce de supériorité sur toutes les autres, qui se contentèrent de combattre sous leurs ordres contre leurs ennemis communs qui étoient les Romains & les Bretons soumis à ces derniers. Le nom de Calédoniens qui, après avoir été le nom propre d'une Nation, est devenu le nom commun d'un grand nombre, est évidemment composé des deux mots Bretons *Cael* & *Dun*, qui signifient *Gaulois* ou *Bretons des montagnes;* ce nom convient très-bien aux vrais Calédoniens de Badenoch, de Braidalbin & des terres adjacentes qui sont les parties de l'Ecosse où il y a le plus de montagnes, & il peut même être aussi appliqué aux autres Nations auxquelles il a été donné par les Auteurs Romains.

Tacit. vita Agric. c. 10. 25. 27.

Xiphilin. à Dione in Severum.

Preface. to Ossian's poems. v. 2. p. 4.

Il peut n'être pas inutile de remarquer que, suivant Ptolémée, qui fleurit vers le milieu du second siécle, il n'y avoit pas une seule ville Bretonne chez toutes les neuf Nations ci-dessus nommées qui formoient les anciens habitants des montagnes & des parties les plus septentrionales de l'Ecosse. Cela paroît prouver que ces Nations, ou plutôt ces Tribus, menoient à cette époque un genre de vie errante, sans demeure fixe, sans se livrer à l'Agriculture, & en ne subsistant que des productions spontanées de la terre & des troupeaux dont elles s'emparoient en chassant ou en pillant; ce qui s'accorde parfaitement avec la Description que Dio Nicæus nous en donne dans le commencement du troisiéme siécle. Comme les trois Peuples dont il va être parlé possédoient une Contrée plus fertile, il paroît qu'ils étoient plus fixes dans leurs demeures & plus avancés par rapport à la civilisation.

Il n'existoit point de villes chez les neuf Nations précédentes.

Xiphilin. à Dione in Sever.

XXXV. Les Texaliens furent les anciens habitants des côtes

Texaliens.

maritimes de l'Aberdéenshire ; ils avoient une ville appellée *Devana*, située à l'embouchure de la rivière de Déva (aujourd'hui la Dée) où l'ancien Aberdéen est maintenant placé.

Horsl. Brit. Rom. p. 369.

Vacomagiens.

XXXVI. Les Vacomagiens, suivant Ptolémée, paroissent avoir possédé une partie du Murray, d'Athol, de Méarns & d'Angus. Ils avoient dans cette belle & vaste Contrée, quatre Villes, sçavoir, Bonatia, Tamea, Alata Castra & Tuesis, sur la situation desquelles les Antiquaires sont tellement divisés d'opinions, qu'on ne peut rien décider de certain.

Horestiens.

XXXVII. Il est probable que les Horestiens dont Tacite parle, & qui furent du temps d'Agricola, les habitants d'Angus, furent incorporés avec les Vacomagiens ou subjugués par eux avant l'époque où Ptolémée écrivit sa Géographie.

Tacit. vita Agricolæ, c. 28.

Vénicontes.

XXXVIII. Les Vénicontes furent les anciens habitants de Fife ; ils avoient une Ville nommée *Orréa*, que plusieurs Auteurs croyent avoir été située dans l'endroit où est maintenant celle de Saint-André ; d'autres Ecrivains ont pensé qu'Orréa étoit auprès de la mer d'Ore, peut-être à Orrock.

Baxter Gloss. Brit. p. 159. Horsl. Brit. Rom. p. 373.

Ecossois & Pictes.

On a déja remarqué que tous les Bretons libres qui demeuroient hors des limites de l'Empire Romain furent généralement désignés par les Romains & les Bretons provinciaux, sous le nom de *Calédoniens*, pendant le premier, le second & le troisiéme siécles. Il est maintenant nécessaire d'observer que, vers le commencement du quatriéme siécle, ces Bretons furent partagés en deux Nations considérables, qui commencèrent à être connues dans le monde sous les nouveaux noms d'*Ecossois* & de *Pictes*, noms sur l'origine & sur la signification desquels on a écrit un grand nombre de volumes. Pour ne pas fatiguer le Lecteur, nous ne ferons pas même connoître les diverses opinions qui ont été avancées à ce sujet. Mais nous-nous contenterons de faire un petit nombre de courtes remarques. Rien ne donne lieu de croire que les Nations Bretonnes qui habitoient les parties libres & septentrionales de cette Isle, & qui commencèrent à être appellées *Pictes* & *Ecossois*, vers le commencement du quatriéme siécle, étoient un Peuple différent des Calédoniens. Car, si quelques

Nations étrangères étoient arrivées alors en Bretagne, & avoient détruit ou conquis les Calédoniens & pris possession de leur Contrée, une si grande révolution n'auroit pas été ignorée des Romains qui étoient très-attentifs à tout ce qui arrivoit sur les frontières de leurs possessions. Il est presqu'également certain que ces nouveaux noms ne furent pas pris par les Calédoniens eux-mêmes; car ils n'ont pas été encore adoptés jusqu'à ce jour par leur véritable postérité dans les parties montagneuses de l'Ecosse. J'avouerai même qu'il me paroit très-probable que ces noms d'*Ecossois* & de *Pictes*, furent donnés aux Calédoniens par les Bretons provinciaux, leurs ennemis & leurs voisins, pour se venger du tort considérable que les Calédoniens leur faisoient par leurs fréquentes déprédations. Ce qui rend cette conjecture presque une certitude, c'est que ces noms, dans la langue vulgaire qu'on parloit alors en Bretagne, étoient réellement des termes de reproche qui exprimoient le caractère féroce & rapace des Calédoniens. En effet le mot *scuite* de la langue Bretonne (qui étant latinisé fait *scoti*) signifie *Nation errante*; ce qui étoit le véritable caractère qu'avoient alors les habitants des côtes occidentales du nord de la Bretagne (1); & *pictiz* qui fait en latin *picti*, signifie dans la même langue Bretonne, *voleur* ou *brigand*; ce qui étoit également le caractère des Calédoniens des côtes orientales. Quoique ceux-ci différassent, à divers égards, de leurs compatriotes qui demeuroient dans la partie occidentale, ils étoient étroitement unis entr'eux pour piller les Bretons provinciaux. Ce qui peut être encore regardé comme une nouvelle preuve que telle est l'origine réelle des noms d'*Ecossois* & de *Pictes*, c'est que les plus anciens Au-

Dr Macpherson's Dissert. p. 107.

Dissertation qui est devant les Poëmes d'Ossian, v. 2. p. 5.
Dr Macpherson's Dissertations, p. 110. 111.
Amm. Marcellin. l. 20. c. 1. p. 181. l. 27. c. 8. p. 383.

(1) On trouve dans le second Livre de la *Vie de Julien*, par la Blétrie, p. 158. la note suivante : « Les Peuples nommés *Scoti*, sont proprement les habitants de » l'Irlande, qu'on appelloit autrefois *Scotia*. Il y en avoit dès-lors (en 160) une » peuplade dans la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, à laquelle ils ont » donné leur nom ».

Note du Traducteur.

teurs Romains, qui désignent ces Nations par ces noms, y joignent souvent les épithétes de *vagantes*, *raptotes*, *feræ*, & autres semblables, qui sont une traduction littérale des mots Bretons *scuite* & *pictich*. Telles paroissent avoir été les divisions politiques des territoires de cette fameuse Isle, & les distributions de ses habitants à l'époque dont nous-nous occupons actuellement. Les Lecteurs qui désireront voir un tableau beaucoup plus ancien de l'Etat politique de la Grande-Bretagne, dans le même temps, peuvent consulter l'ouvrage intitulé : *Ricardi Monachi Westmonasteriensis, de Situ Britanniæ, Libri duo, Hauniæ* 1757.

Population de la Bretagne.

Il est impossible de découvrir le nombre précis des habitants de la Grande-Bretagne, lors de la première descente qu'y firent les Romains. Comme l'Agriculture & le Commerce étoient alors dans leur enfance dans cette Isle, & comme des portions très-étendues en étoient couvertes de bois & de marais, nous pouvons être très-certains qu'elle étoit éloignée d'être peuplée. Si nous donnons à chacune des 38 Nations dont il a été ci-dessus parlé, l'une portant l'autre, vingt-mille personnes, en y comprenant les individus des deux sexes & de tous les âges, les habitants en monteront en tout à 760,000. Le sçavant Auteur cité par M. Anderson dans l'introduction de son *Histoire du Commerce*, ne fait monter qu'à 360,000, le nombre des habitants de l'Angleterre, au moment où César y descendit. Ce compte paroîtra très-inférieur à la réalité, si l'on pense à ce que dit César de la population de la Bretagne, & à ce que rapportent Tacite & Dion, des nombreuses armées des anciens Etats Bretons. Tout considéré, il est assez vraisemblable qu'il y a aujourd'hui presqu'autant d'habitants dans la Métropole de la Grande-Bretagne & dans ses environs, que la totalité de l'Isle en contenoit lors de la première descente des Romains.

Cesar Bell. Gall. l. 5. c. 12.
Tacit. Annal. l. 14. c. 34.
Xiphilin. è Dione in Neronem.

Maintenant il est temps de s'occuper plus attentivement de la constitution du Gouvernement & des Lois de ces anciennes Nations Bretonnes.

SECTION II.

De la Conſtitution, du Gouvernement & des Loix des anciennes Nations Bretonnes, avant que les Romains deſcendiſſent en Bretagne & les ſubjugaſſent.

NOUS avons aſſez lieu de croire, d'après le cours naturel des choſes & d'après le témoignage des meilleurs Auteurs Grecs & Romains, qu'avant la deſcente de Céſar, le Gouvernement des anciennes Nations Bretonnes, étoit Monarchique. Cette forme de Gouvernement eſt celle qui s'eſt préſentée le plus aiſément. Il n'y en a point qui reſſemble plus à l'adminiſtration Patriarchale, & elle l'a conſéquemment remplacée dans preſque toutes les parties du monde (1). Il eſt très-évident qu'il en fut ainſi en Bretagne; car Céſar repréſente partout les Etats Bretons, comme étant ſoumis au Gouvernement de Rois, & il nous a conſervé les noms & une partie de l'hiſtoire de pluſieurs de ces petits Monarques. Lorſque l'Empereur Claude fut de retour de ſon expédition Britannique, il amuſa le Peuple de Rome en lui donnant dans le champ de Mars, une magnifique repréſentation de la cérémonie obſervée par les Rois de Bretagne, en ſe ſoumettant à ſon autorité, & il ſe montra dans cette occaſion revêtu de ſes vêtements impériaux. Diodore de Sicile & Pomponius Méla diſent expreſſément que la Bretagne contenoit beaucoup de Nations qui étoient toutes gouvernées par des Rois. On pourroit, s'il étoit néceſſaire, ajouter à ces témoignages ceux de Strabon & de Solin. Dion Caſſius ſemble penſer que le ſuccès étonnant des Romains dans cette Iſle, ſous le commandement d'Aulus Plautius, leur premier Gouverneur en Bretagne, fut dû en quelque ſorte « à ce que les Bretons n'étoient pas libres, mais » étoient ſoumis à un grand nombre de Rois. » Il faut exa-

Le Gouvernement des anciens états Bretons étoit Monarchique.

Céſar, de Bell. Gall. l. 4. c. 30. l. 5. c. 19 20. 22

Sueton. vita Claud. c. 21. Diod. Sicul. l. 5. c. 21. Pomp. Mela, l. 3. c. 6.

Strabo, l. 4. p. 200. Solin, c. 31.

Tacit. vita Agricolæ, c. 12.

(1) Voyez l'*Origine des Loix*, v. 1. p. 10, & les Auteurs qui y ſont cités.

miner avec plus d'attention ce que Tacite & Dion de Nicée disent à ce sujet, parce que les passages de ces deux Ecrivains paroissent, au premier coup-d'œil, contredire le témoignage des autres Auteurs. « Les Peuples de la Breta- » gne, dit Tacite, furent anciennement soumis à des Rois; » mais ils sont aujourd'hui malheureusement divisés par les » cabales factieuses de leurs Chefs ». Il est évident que Tacite parle ici de l'état où les Peuples Bretons de la partie méridionale se trouvoient de son temps, après que leur ancien Gouvernement, qu'il reconnoît avoir été Monarchique, eût été détruit, & que leurs Rois eurent été tués, faits prisonniers, ou subjugués par les Romains. Dion de Nicée fait une description très-curieuse des Nations Bretonnes qui habitoient le nord de l'Isle, & à qui l'Empereur Sévère fit la guerre. Cet Auteur dit, entr'autres choses, « que le Peuple de ces Nations » avoit beaucoup de part à l'autorité suprême «. Ces mots ne se rapportent qu'aux Maæates qui habitoient la partie située entre le mur de Sévère & celui d'Antonin le Pieux, & aux Calédoniens qui vivoient au-delà du dernier de ces murs; & ils peuvent se réduire à signifier que ces Tribus féroces & errantes qui habitoient les bois & les montagnes de la Calédonie, jouissoient de la plus grande liberté & souffroient impatiemment le frein du Gouvernement.

Xiphilin. è Dione Nicæo in Sever.

Régles de la succession au thrône dans les anciens Etats Bretons.

II. Les régles de la succession au thrône, dans ces anciennes Monarchies Bretonnes, n'étoient probablement ni très-claires ni solidement établies. Il n'y a pas cependant d'apparence que ces Monarchies fussent purement électives; mais il est à présumer que c'étoit un membre de la famille Royale qui succédoit au thrône, quoique cette succession ne se fit pas toujours dans la ligne directe. Lorsqu'un Prince laissoit en mourant un fils ayant l'âge & la capacité nécessaire pour gouverner, celui-ci lui succédoit de droit. Cette régle de succession, la plus naturelle de toutes, paroît avoir été bien connue & fort respectée parmi les Bretons. Immanuentius, Roi des Trinobantes, avoit été tué par son puissant & ambitieux voisin Cassibelan; & son fils Mandubratius avoit été obligé de s'enfuir de l'Isle,

pour éviter le même ſort. Le jeune Prince ſe mit ſous la protection de Céſar, & ſe rendit avec lui en Bretagne, lors de ſa ſeconde expédition. Quoique les Thrinobantes fuſſent entrés en confédération avec les autres Etats ſous les ordres de Caſſibelan, cependant lorſqu'ils eurent appris que leur Prince étoit dans le camp Romain, ils envoyèrent des Ambaſſadeurs à Céſar pour lui offrir de ſe ſoumettre, ſous la condition « qu'il leur » enverroit Mandubratius pour ſuccéder à ſon pere dans le » gouvernement de leur Etat, & qu'il leur promettroit de pro- » téger ce Prince contre la violence de Caſſibelan. » Ce trait eſt une forte preuve de leur attachement à la famille de leur Souverain, & à la plus naturelle de toutes les régles de ſucceſſion, celle qui fait remplacer le père par le fils. Lorſqu'un de ces anciens Monarques Bretons laiſſoit plus d'un fils d'un âge mûr & d'une capacité convenable, on avoit peu d'égard, ou même on n'en avoit point pour le droit d'aîneſſe; mais les poſſeſſions du père étoient partagées également entre ſes fils. Ce fut de cette manière que les domaines de Cunobelin furent partagés entre ſes deux fils Caractacus & Togodumnus. Il paroît que, dans ce dernier cas, & peut-être dans quelques autres, on eut beaucoup d'égards pour le teſtament du père par rapport au partage de ſes domaines. En effet Cunobelin priva Adminius, l'un de ſes fils qui l'avoit offenſé, de toute part dans ſa ſucceſſion. Lorſqu'un Roi Breton ne laiſſoit pas d'enfants mâles, ſa fille ou ſa veuve lui ſuccédoit. Ce fut d'après cette régle que Cartiſmandua devint Reine des Brigantes, & Boadicia Reine des Icéniens, & Tacite nous apprend » que dans » la ſucceſſion au thrône, les Bretons ne faiſoient point de di- » ſtinction des ſexes ». Nous n'entendons point parler de Monarques enfants & de Régents gouvernants en leurs noms, parmi les anciens Bretons qui n'avoient probablement pas d'idée de ce genre d'autorité. Mais il ſeroit inutile de nous étendre davantage ſur ce ſujet, car la vérité eſt que nous n'avons pas aſſez d'exemples pour nous mettre en état de découvrir quelles étoient dans beaucoup de cas les régles de ſucceſſion dans ces anciens Royaumes Bretons, & nous ne pouvons pas être

Céſar, de Bell. Gall. l. 5. c. 20.

Dio Caſſius, l. 60.

Sueton. vita Calig. c. 44.

Tacit. vita Agricolæ, c. 16.

certains que celles dont nous avons déja parlé ayent été uniformement obſervées.

Loi de Taniſtry.

Lorſqu'une Contrée a formé pendant quelque temps un Etat & un Royaume, & que les hommes y ont joui des avantages des Loix & des Gouvernements, ils ſentent les inconvénients d'un interrégne & des disputes de ſucceſſion, & ils s'efforcent d'y remédier par différents moyens. La Loi ou la Coutume de Taniſtry (ainſi qu'elle eſt nommée) étoit ſuivie, à une époque très-ancienne, dans l'Irlande & dans les parties ſeptentrionales de cette Iſle. D'après cette Loi, un membre de la famille Royale, plus communément le fils aîné du Prince régnant, ou l'un de ſes plus proches & de ſes plus dignes parents, étoit nommé ſon ſucceſſeur, & étoit appellé *Taniſte*, ce qui ſignifie *le ſecond en dignité*. Une ſemblable Coutume étoit également reçue dans le pays de Galles au dixiéme ſiécle, & vraiſemblablement long-temps auparavant. Le *Edling* qu'on traduit par *Princeps deſignatus* ou le *Chef déſigné*, étoit la première perſonne de la Cour des Rois de Galles après le Roi & la Reine. Il étoit ordinairement le fils, le frère ou le neveu du Roi régnant, étoit déſigné pour être ſon ſucceſſeur, & jouiſſoit de différents honneurs & de divers priviléges en cette qualité. Mais il n'eſt pas aiſé de décider ſi les Gallois tirèrent cet uſage des Bretons leurs ancêtres, ou des Saxons leurs voiſins, quoique la première conjecture paroiſſe la plus vraiſemblable.

Dr M'pherſon's Diſſertations, p. 182. Sir James Ware's antiq. and Hiſt. of Ireland. c. 8.

Leges Wallicæ Hoeli Dda. A Gul. Wottono editæ, l. 1. c. 9. p. 12.

Prérogatives des Monarques Bretons.

III. Il n'eſt pas moins difficile de découvrir d'une manière certaine & exacte, les prérogatives de ces anciens Princes Bretons & les différentes eſpéces, ainſi que les divers degrés d'autorité dont ils étoient revêtus. Il eſt probable que cette autorité n'étoit pas fixée d'une manière préciſe, & qu'elle n'étoit pas exercée d'une manière uniforme ; & il faut avouer que la lumière qu'on tire de l'Hiſtoire à cet égard eſt très-foible. En général nous pouvons conclure, avec certitude, que la puiſſance de ces anciens Monarques Bretons, loin d'être illimitée, étoit circonſcrite dans des bornes très-étroites. Tacite nous aſſure que telle étoit, à cette époque, la ſituation des petits Rois de

Tacit. de mor. Germ. c. 7.

de la Germanie; &, comme les mœurs, les usages & les Loix des Germains & des Bretons de ce temps se ressembloient beaucoup, à un grand nombre d'égards, on ne peut douter qu'ils ne fussent aussi semblables par rapport à ce point. Un Peuple fier, des Chefs puissants & guerriers, & des Ministres de la Religion qui avoient autant de pouvoir que les Druides, ne devoient pas être disposés à se soumettre à la volonté du Souverain comme à une Loi suprême. En effet, ils en étoient si éloignés, que des prérogatives qui ont été regardées depuis comme essentielles à la Royauté, même dans les Monarchies limitées, ils en usurpèrent entièrement plusieurs, & diminuèrent beaucoup les autres.

Dr M'pherson's Differtations, p. 151.

Une des principales prérogatives des Souverains Bretons étoit celle de commander les forces de leurs Etats respectifs en temps de guerre. Ce privilége étoit regardé comme un droit incontestable & comme le plus important devoir des Souverains dans ces temps reculés; aussi, quelque fût leur sexe, ils remplissoient cette fonction en personne sans se faire substituer. Non-seulement cette conduite est conforme à la remarque d'Aristote, « que dans les temps les plus anciens, le même homme qui » étoit le Roi de la Nation pendant la paix, étoit son Général » pendant la guerre ». Mais elle est une suite naturelle du motif qui a porté plusieurs familles à s'unir pour former un Etat & à se soumettre à un Souverain, motif qui fut certainement l'espoir que ce Souverain les défendroit contre leurs ennemis, en conduisant avec prudence & avec bravoure, leurs forces réunies. Cette vérité est encore confirmée par toutes les parties de l'Histoire Bretonne de ce temps, dans lesquelles il n'est jamais question d'une armée en campagne, sans qu'elle soit sous la conduite d'un Roi ou d'une Reine. Cependant l'autorité de ces anciens Princes Bretons n'étoit pas illimitée, même pendant la guerre, & lorsqu'ils étoient à la tête de leurs armées. Ils étoient forcés d'avoir beaucoup de déférence pour les opinions des Chieftains, ou de ceux qui commandoient les différentes Tribus dont leurs troupes étoient composées, ainsi que pour l'avis des Druides qui suivoient constam-

Les Souverains Bretons commandoient les forces de leurs Etats en temps de guerre.

Aristot. politic. l. 5. c. 5.

ment ces armées. Les Rois particulièrement n'avoient pas le pouvoir d'emprisonner ni de punir aucun de leurs soldats. Ce droit étoit entièrement dans la main des Druides. « Il n'y avoit » que leurs Prêtres qui pussent condamner aux fers, ou infliger » des châtiments corporels ou des corrections de quelque genre » que ce fût; & ils ne le faisoient pas d'après l'ordre du Gé- » néral, mais pour obéir à leurs Dieux qu'ils prétendoient être » particulièrement présents dans leurs armées pendant la guerre ». Ces Princes ne pouvoient combattre jusqu'à ce que les Prêtres eussent consulté leurs Augures & déclaré que ceux-ci étoient favorables. Il ne devoit pas être très-difficile de déterminer un peuple aussi brave & aussi martial que les anciens Bretons, à commencer des hostilités contre leurs ennemis, d'après une légère provocation; cependant nous n'avons pas lieu de croire que les Rois Bretons prissent sur eux de faire une déclaration de guerre formelle, sans consulter au moins leurs Nobles & leurs Druides (1). Chez les anciens Germains & Gaulois, la déclaration de guerre étoit une de ces grandes affaires nationales, qui étoient renvoyées à la décision de tous les guerriers de l'Etat dans leurs assemblées générales; & souvent ils y prenoient des résolutions absolument contraires à la volonté de leurs Princes. Ambiorin, Roi des Eburones, peuple de la Gaule, s'excusa auprès de César d'avoir attaqué son camp, en disant

Tacit. de mor. Germ. c. 7.

Cesar, de Bell. Gall. l. 1. c. 50.

Tacit. de mor. Germ. Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 56.

(1) Ces derniers paroissent particulièrement avoir influé beaucoup sur la décision de la guerre ou de la paix. « Les Rois, dit un Auteur, ne peuvent rien faire » sans les Druides; il ne leur est pas même permis de délibérer s'ils exécute- » ront un projet sans leur participation. Ainsi ce sont les Druides qui régnent » réellement; &, quoique les premiers soient assis sur le thrône, vivent dans l'éclat » & dans des palais, il ne sont que les instruments & les Ministres qui exécutent » les desseins des seconds. Ils écoutent avec un grand respect, dit un autre, les » Druides, non-seulement dans tout ce qui se passe en temps de paix, mais même » dans la guerre. Quelquefois ces Prêtres s'avancent entre deux armées en- » nemies qui sont sur le point de combattre, & ils les déterminent comme par un » enchantement magique à se désister de leur projet. C'est ainsi que, même chez » les barbares les plus féroces, la rage céde l'empire à la sagesse, & Mars se sou- » met à Vénus ».

Dio. Chrysostom. Orat. 43.

Diod. Sic. Amstelodam. 1746. l. 5. p. 354.

» que cette attaque avoit été faite contre son avis & son in-
» clination, par l'ordre de ses sujets; parce que, par la consti-
» tution de son état, la Nation avoit autant d'autorité sur lui
» qu'il en avoit sur elle ». A la vérité la Monarchie paroît avoir été plus universellement établie dans la Bretagne que dans la Gaule & la Germanie; mais nous ne pouvons pas présumer que la puissance des Monarques Bretons de ce temps ait été beaucoup plus considérable que celle des Princes du Continent, leurs contemporains, qui vivoient dans les Etats où cette forme de gouvernement étoit établie (1). Les Rois Bretons étoient incontestablement obligés d'avoir égard aux avis & au penchant de leurs Nobles & de leurs Druides, tant en concluant la paix qu'en déclarant la guerre. Plusieurs des Etats qui s'unirent ensemble sous Cassibelan, pour s'opposer aux premières descentes des Romains, firent leur paix séparément, quoique cette conduite fut très-contraire au désir de ce Prince.

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 27.

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 20.21.

L'autorité des Monarques Bretons diminuoit en temps de paix.

IV. Si l'autorité de ces anciens Rois de la Bretagne étoit tellement limitée en temps de guerre, elle étoit presque réduite à rien pendant la paix. Comme c'étoit la crainte d'être subjuguées par leurs ennemis voisins, qui avoit engagé plusieurs Tribus indépendantes à s'unir en un seul Etat, & à se soumettre à un seul Souverain, cette crainte n'étoit pas plus-tôt dissipée, que l'union de ces Tribus & leur soumission à leur Souverain commun devenoient très-foibles, & qu'elles rentroient presque dans leur ancien état d'indépendance patriarchale. Il fallut l'expérience de plusieurs siécles pour convaincre ces Tribus sauvages & indisciplinées de la nécessité de l'union, de l'ordre & de la soumission aux Loix & au Gouvernement, tant pendant la paix que pendant la guerre. Dans quelques-unes

(1) Nous pouvons faire remarquer, comme une preuve de cette assertion, que les Princes Bretons s'excusèrent auprès de César de ce qu'ils avoient arrêté & emprisonné Comius, son Ambassadeur, de la même manière qu'Amborix s'étoit excusé, en disant que cela avoit été fait par la multitude, sans qu'ils lui eussent donné aucun ordre à cet égard.

des Nations de la Germanie, l'autorité Royale cessoit entièrement presqu'aussi-tôt que la paix étoit conclue, & cette autorité revivoit dès que la guerre éclatoit.

Cesar de Bell. Gall. l. 6. c. 23.

Le pouvoir d'exécuter les Loix étoit dans les mains des Druides.

Les Souverains Bretons de ce temps n'avoient pas beaucoup d'autorité pour faire ou exécuter les Loix qui sont les principaux actes de gouvernement pendant la paix. Au milieu du grand relâchement qui se faisoit alors dans l'union politique & dans le gouvernemenr civil, la Religion paroît avoir été le principal lien d'union entre les Tribus & les Nations Bretonnes; & les Druides, qui étoient les seuls Ministres de cette Religion, paroissent avoir possédé seuls l'Autorité de faire, d'expliquer & d'exécuter les Loix; autorité à laquelle le Clergé de l'Eglise de Rome aspira si long-temps & avec tant d'ardeur, mais qu'il n'obtint jamais complettement. Une des grandes causes pour lesquelles les Druides réussirent mieux dans leurs plans ambitieux, fut que, chez les anciens Bretons & chez plusieurs autres anciens Peuples, les Loix n'étoient pas regardées comme les décisions de leurs Princes, mais comme les ordres de leurs Divinités, & on s'imaginoit que les Druides étoient les seules personnes à qui les Dieux fissent connoître leurs ordres, & par conséquent les seuls qui pussent annoncer & expliquer ces derniers au peuple. Les infractions des Loix n'étoient pas regardées comme des crimes contre le Prince ou l'Etat, mais comme des attentats contre le Ciel; & les Druides, en qualité de Ministres des Dieux, avoient seuls droit de tirer vengeance de ces délits (1). Les Druides exerçoient dans toute leur étendue les importantes prérogatives d'annoncer, d'expliquer & d'exécuter les Loix. « Toutes les questions tant publiques que privées, dit César, sont décidées par les Druides. » S'il a été commis quelque crime ou quelque meurtre, ou » s'il s'est élevé des disputes par rapport au partage des héritages ou aux limites des biens, ils ont seuls le droit de rendre

Diod. Sicul. l. 5. §. 31. p. 354. Strabo, l. 4. p. 197.

---

(1) D'après ce principe, lorsque les criminels étoient mis à mort, ils étoient sacrifiés à leurs Dieux & non pas à la justice de leur pays.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 16.

» un jugement, & ils ſont les ſeuls diſpenſateurs des récom-
» penſes & des punitions. Toute la Nation, dit Strabon, a la plus haute idée de la juſtice des Druides. Ce ſont eux à qui on a confié le droit de juger dans toutes les affaires publiques & privées, civiles & criminelles ». S'il étoit néceſſaire, on pourroit ajouter à ces deux témoignages, celui de pluſieurs autres Auteurs anciens. Les Druides exerçoient ſi complettement le pouvoir de juger dans tous les cas, qu'ils n'avoient pas beſoin d'appeller le ſecours du bras ſéculier pour exécuter leurs ſentences, mais qu'ils rempliſſoient cette fonction ſans l'aide d'aucune autre autorité, en donnant de leurs propre mains des coups & même la mort à ceux qu'ils avoient condamnés. Ces Juges ſpirituels avoient une arme qui contribuoit beaucoup à forcer de ſe ſoumettre à leur déciſion, c'étoit la ſentence d'excommunication ou d'interdit qu'ils prononçoient contre les particuliers ou même contre toutes les Tribus qui refuſoient de ſe ſoumettre à leurs décrets. Les interdits des Druides n'étoient pas moins redoutables que ceux des Papes, lorſque ces derniers furent parvenus à leur plus haut dégré de puiſſance. Non-ſeulement les infortunés contre leſquels ils étoient fulminés, étoient exclus de tous les ſacrifices & de tous les Rites religieux; mais ils étoient encore univerſellement déteſtés comme impies & abominables; on évitoit leur compagnie comme dangereuſe & contagieuſe; ils étoient déclarés indignes de tout honneur & de toute confiance; les Loix ne les protégoienr plus, & ils étoient expoſés à ſouffrir des injures de toute eſpéce; cet état rendoit néceſſairement la vie inſupportable, & forçoit ainſi les eſprits les plus rebelles à ſe ſoumettre.

Id. l. 6. c. 13.

Strabo ab Iſaaco. Caſaubono edit. Lutetiæ 1620. p. 197.

Tacit. de mor. Germ. c. 7.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 16.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

V. Il eſt impoſſible de découvrir beaucoup de particularités par rapport aux temps, aux lieux, aux formes & aux circonſtances des procédures judiciaires de ces reſpectables Juges. On ne peut pas douter qu'ils ne fixaſſent certains temps & certaines ſaiſons pour la diſcuſſion des cauſes importantes qui demandoient de la réflexion, & qui pouvoient être différées; en établiſſant des époques pour des procedures judiciaires, ils ne

Détails ſur la manière dont les Druides jugeoient.

pouvoient gueres négliger de veiller aux deux articles ſuivants; ſçavoir, à ce que ces époques ne tombaſſent pas dans les temps conſacrés à la Religion dont ils étoient les Miniſtres, ni dans les ſaiſons des travaux les plus néceſſaires du Peuple à qui ils avoient à rendre la juſtice. C'eſt par ce dernier motif que les temps des ſemailles & de la moiſſon étoient des temps de vacances. C'eſt par la même cauſe que nous trouvons qu'il n'y avoit que deux époques pendant leſquelles on rendit la juſtice parmi les Gallois dans les temps très-anciens, ſçavoir dans l'été, depuis le neuf de Mai juſqu'au neuf d'Août, & dans l'hiver, depuis le neuf de Novembre juſqu'au neuf de Février, uſage qu'ils ont vraiſemblablement tiré de leurs ancêtres Bretons. Quoique le droit d'adminiſtrer la juſtice appartînt à l'ordre des Druides en général, cependant il eſt très-probable qu'il y avoit dans chaque Contrée certains Membres particuliers déſignés pour exercer ce droit, & pour remplir les fonctions de Juges. On ne peut découvrir avec certitude quel étoit le nombre de ces Juges Druidiques, s'ils avoient tous le même rang, ou s'il y en avoit quelques-uns de ſubordonnés aux autres, quels étoient les émoluments de leurs Offices, dans quels endroits & avec quelles formalités & cérémonies ils tenoient leurs Tribunaux, ainſi que beaucoup d'autres particularités que nous déſirerions connoître. Il eſt probable que leurs Tribunaux étoient tenus 1° en plein air, pour la commodité de tous ceux qui avoient occaſion de les ſuivre, 2° ſur une éminence, afin que tous puſſent voir & entendre leurs Juges, 3° & près de leurs temples, pour donner plus de poids à leurs jugements (1). Il y avoit au moins un de ces endroits deſtinés à rendre la juſtice, dans le territoire de chaque Etat, & peut-être dans celui de chaque Tribu. Toutes les fois qu'il exiſtoit un Archidruide, il étoit le Juge ſuprême dans toutes les cauſes; on ne pouvoit pas appeller de ſon Tribunal, &

Leges Walliæ, in præfat. & in legib. p. 122.

Spelmanni Gloſſarium, voce Mallobergium.

(1) L'ancienne Loi des Gallois preſcrit au Juge de s'aſſeoir de manière qu'il tourne le dos au ſoleil ou au vent, afin qu'il n'en puiſſe pas être incommodé.

Leges Wallicæ, l. 2. c. 10. §. 12. p. 123.

tous ceux des Juges inférieurs y ressortissoient. Pour entendre & juger toutes les causes en dernier ressort, l'Archidruide tenoit une grande assise une fois dans l'année, dans un temps & dans un lieu fixé qui étoit ordinairement sa résidence principale ou ordinaire. La principale résidence de l'Archidruide de la Gaule étoit Dreux, ville du pays Chartrain; & c'est dans cette place que se tenoit la grande assise des Gaules, qui est décrite par César de la manière suivante: « Une fois » dans l'année, à un certain temps fixé, ils s'assemblent & » tiennent un grand Tribunal à un certain endroit consacré, » situé dans le pays des Carnutes, & qu'ils croyent être le vé- » ritable centre de la Gaule. C'est-là que tous ceux qui ont » quelques procès se rendent de toutes parts pour y entendre » prononcer leurs jugements définitifs auxquels ils se sou- » mettent aveuglément » On croit généralement que la rési- dence de l'Archidruide de la Bretagne étoit dans l'isle d'Anglesey, où l'on s'imagine que la grande assise étoit aussi tenue & que le Tribunal suprême étoit fixé. M. Rowland croit avoir découvert dans cette Isle quelques traces encore subsistantes de ce Tribunal, dont il fait la description suivante: « A l'autre extrémité de ce territoire de Fre'r Dryw, où sont » toutes ces ruines dont je viens de parler, on voit d'abord » un large cirque ou théâtre construit en terre & en pierres, » fort élevé, ressemblant à un fer à cheval, ouvert directe- » ment à l'occident sur un beau terrein uni. Ce cirque ou » théâtre est formé avec de la terre & des pierres qui y ont » été portées & amassées pour former un banc. La largeur de » cette circonvallation a environ vingt pas; &, dans les en- » droits où les bancs sont entiers & bien conservés, ils ont » plus de cinq verges de hauteur perpendiculaire. Il est ap- » pellé *Bryn-Gwyn* ou *Brein-Gwyn*, c'est-à-dire le *Tribunal* » *suprême* ou *Royal*. Tel doit avoir été le lieu dans lequel un » Juge suprême donnoit des Loix à toute une Nation, quelque » part que ce lieu ait existé ».

César, de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Rowland's mona Antiq. p. 89. 90.

Revenus des Rois Bretons.

VI. Comme l'autorité des anciens Rois Bretons étoit très-bornée, sur-tout pendant la paix, leurs revenus ne pouvoient

pas être fort grands. Outre leurs biens de familles qui étoient ordinairement les plus considérables dans chacune de leurs Nations respectives, ils avoient probablement certaines terres annexées à leur couronne pour les mettre en état de soutenir leur dignité, & d'entretenir leur suite nombreuse. Il est aussi vraisemblable que l'usage de faire des présents aux Princes étoit généralement reçu dans la Bretagne, ainsi que dans la Germanie, & qu'il formoit une branche considérable de leurs revenus. Voici ce qu'en dit Tacite : « Les Communautés ont » coutume de donner volontairement à leurs Princes une » certaine quantité de bétail ou de grain, contribution qui passe » pour une marque de respect & d'honneur, mais qui sert aussi » à fournir à leurs besoins ». Ces objets qui furent d'abord donnés volontairement purent ensuite être exigés comme des droits, & furent l'origine de ces fournitures nombreuses de différentes espéces qui furent faites dans la suite, par les Propriétaires de terre, à leurs Souverains dans tous les Royaumes de l'Europe. Des Princes guerriers qui étoient à la tête de Nations puissantes & belliqueuses, recevoient fréquemment des présents précieux qui leur étoient donnés par d'autres Princes & d'autres Etats qui recherchoient leur amitié & leur protection. « Ce qui les flatte le plus, dit Tacite, ce sont les » dons qui leur sont envoyés non-seulement par des particuliers » des Contrées voisines, mais par des Etats entiers, tels que » de beaux chevaux, une armure brillante, de riches harnois » & des chaînes d'or & d'argent ». Les richesses d'un Roi Breton, telles qu'elles sont décrites par Caractacus dans son fameux discours à l'Empereur Claude, consistoient dans de semblables objets, & la plupart de ceux qu'il possédoit avoient incontestablement été obtenus de cette manière. Il y avoit une autre source d'où quelques-uns de ces anciens Rois Bretons tiroient des revenus plus considérables qu'aucun de ceux dont il a déja été parlé. C'étoit la portion qu'ils avoient dans le butin que leurs sujets rapportoient dans leur patrie, après les incursions qu'ils avoient faites dans les Etats voisins pour les piller. Chez les anciens Germains il n'y avoit aucune espéce d'infamie

Tacit. de mor. Germ. c. 15.
Historical Disseriation on the Antiquity of the English Constitution, p. 105, &c.

Id. ibid.

Tacit. An. l. 12. c. 36.

d'infamie ou de honte attachée au vol, lorsqu'il étoit commis hors du territoire de l'état auquel les voleurs appartenoient, mais on le regardoit plutôt comme une entreprise louable, nécessaire pour tenir la jeunesse en haleine, & pour l'empêcher de tomber dans la molesse. Leurs plus grands Princes se mettoient souvent eux-mêmes à la tête des ces bandes qui alloient piller, & ils soutenoient leurs familles & récompensoient ceux qui les suivoient, avec le butin qu'ils en rapportoient. A la vérité ces courses étoient honorées du nom de *guerres*; mais, comme les Germains les entreprenoient sans aucune provocation précédente, & sans autre dessein que celui de s'enrichir des dépouilles de leurs voisins, elles ne méritoient pas d'autre noms que celui de *brigandages*. Nous n'avons pas lieu de croire que les Rois Bretons fussent plus réservés ou plus scrupuleux à cet égard que leurs frères de la Germanie. Lorsque Caractacus fut conduit prisonnier à Rome, le bel harnois, les chaînes d'or & les autres objets précieux qu'il avoit pris à la guerre à ses voisins, furent portés devant lui avec beaucoup d'ostentation, comme un spectacle qui n'étoit pas indigne de l'attention du Peuple de Rome, accoutumé à voir la dépouille des plus riches Monarques. Longtemps après cette époque, une portion très-considérable des revenus des Rois du pays de Galles étoit composée du pillage, & sur-tout des bestiaux que leurs sujets rapportoient dans leur patrie des incursions qu'ils avoient faites dans les Etats voisins. Suivant les Loix de ce pays, le tiers de tout ce butin appartenoit au Roi, & c'étoit une partie de l'office de Grand-Maître de sa Maison d'administrer cette branche du revenu royal. Lorsque les Rois Bretons commencèrent à frapper monnoie (ce qui fut probablement entre la première descente des Romains faite sous Jules-César, & la seconde faite sous Claude) ils en tirèrent peut-être quelque profit qui fut une de leurs prérogatives (1). Ces sources, & probablement d'autres qui

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 23.

Tacit. de mor. Germ. c. 14.

Tacit. Annal. l. 12. c. 36.

Leges Wallicæ, l. 1. c. 14. p. 22.

Camden Brit. vol. 1, Introductio, p. 110.

(1) Il est même probable que les anciens Bretons étoient accoutumés à payer certaines taxes à leurs Princes, puisque les Druides étoient exemptés du paiement

nous furent inconnues, procurèrent aux Princes Bretons de cette époque si ancienne, des revenus assez considérables pour que plusieurs d'entr'eux ayant été regardés comme riches par rapport au temps où ils ont vécu. Caractacus se vante beaucoup de ses possessions, dans son discours à Claude, & Tacite dit que Prasutagus, Roi des Icéniens, étoit un Prince très-célébre pour sa grande richesse.

Tacit. Annal. l. 14. c. 31.

La Constitution de tous les Etats Bretons n'étoit pas la même.

VII. Il est très-probable que la Constitution de tous les Etats Bretons, à cette époque, n'étoit pas exactement la même; mais que plusieurs de leurs Princes avoient une puissance plus étendue & des prérogatives plus considérables que les autres. Nous apprenons par les Ecrits de César & de Tacite que telle étoit alors la situation de la Gaule & de la Germanie; Mais nous n'avons pas l'avantage de trouver des guides aussi fidéles & aussi intelligents qui nous mettent en état d'indiquer ce qu'il y avoit de particulier dans les Constitutions des divers Peuples de la Bretagne. A la vérité l'Histoire nous a conservé la connoissance d'un ancien Royaume Breton, dont la Constitution étoit très-singulière, & dont les Princes jouissoient de prérogatives d'une nature extraordinaire. C'étoit le Royaume des Æbudes ou des isles occidentales de la Calédonie, dont Solin fait la description suivante : » Auprès d'eux sont » les Æbudes qui, n'étant séparés les uns des autres que par » de petits golfes ou bras de mer, forment un seul Royaume. » Le Souverain de cet Etat n'a rien qu'il puisse proprement ap- » peller sien ; mais il a la libre & pleine jouissance des possessions » de tous ses sujets. Le motif de cette loi a été que, de cette » manière, le Roi ne peut pas être tenté de commettre des » actes d'oppression & d'injustice, par le désir ou l'espoir d'au- » gmenter ses possessions, puisqu'il sçait qu'il ne peut rien » posséder. Il n'est pas permis à ce Prince d'avoir une femme

---

Cesar, de Bell. Gal. l. 6. c. 14.

Tacit. vita Agric. c. 13.

de ces taxes par une Loi spéciale. Tacite observe aussi que les Bretons payoient avec beaucoup de joie leurs taxes, pourvû qu'elles fussent justes & raisonnables; ce qui paroît devoir faire présumer qu'ils pouvoient payer des impôts à leurs propres Princes, quoique nous ne sçachions pas ce qu'étoient ces impôts.

» particulière; mais il peut disposer des femmes de tous ceux » qui lui sont soumis, afin que n'ayant point d'enfants qu'il » sçache être les siens, il ne puisse pas être porté à envahir » les priviléges de ses sujets, dans le dessein d'augmenter la » puissance de sa famille ». Si l'on peut ajouter foi au récit d'une espéce de gouvernement aussi singulière, elle fut probablement inventée par des Druides rusés, qui étoient en grand nombre dans cette Isle, & qui se crurent eux-mêmes assez heureux de jouir de tous les objets, sans ressentir l'inquiétude & l'embarras qui accompagnent leur possession.

Julii Solini PolihistoraBasiliæ, sine Anno, c. 35. p. 168.

VIII. Il n'existoit pas alors en Bretagne de Monarque suprême qui eut une autorité prépondérante sur tous les autres Monarques. Peut-être arriva-t-il plusieurs fois que l'un de ces Princes obtint par mariage ou par une bravoure & un bonheur supérieurs à la guerre, une autorité sur deux de ces petits Royaumes ou même sur un plus grand nombre. Mais ces Royaumes furent bientôt après partagés entre les enfants de ce Monarque, & rentrèrent dans leur ancien état d'indépendance. Il n'existoit même pas d'alliance ou de liens d'union fort étendus entre ces Princes & ces Etats. Ils étoient non-seulement indépendants, mais encore jaloux l'un de l'autre; & même, dans les temps de danger commun, ils n'avoient pas assez de sagesse & de politique pour oublier leur animosité & former une confédération générale pour leur sûreté commune. C'est à ce défaut d'union que Tacite attribue la ruine de ces Etats, & leur soumission aux Romains. « Il y avoit, dit-il, une circonstance qui nous donnoit un grand » avantage sur ces Nations puissantes, c'est qu'elles ne se réunissoient jamais en un seul corps pour la sûreté générale. Il étoit » même rare que deux ou trois de ces Etats unissent leurs forces » contre l'ennemi commun. Par ce moyen, chacun d'eux com» battant séparément, ils étoient tous successivement sub» jugués ».

Il n'y avoit point de Monarque suprême ou universel dans la Bretagne.

Tacit. vita Agricolæ, c. 12.

IX. Les Nations & les Royaumes ont leur naissance & leur enfance comme les particuliers. Les Royaumes, dans leur état d'enfance, sont petits & foibles; ils ont peu de Loix, & ce

Progrès des Loix.

petit nombre de Loix eſt moins l'ouvrage de la réflexion que de la néceſſité; & a été établi plutôt par un conſentement tacite que par aucun décret formel. A cette époque de la ſociété, ni les Princes, ni le Peuple n'ont les qualités néceſſaires pour être Légiſlateurs ; ils ſont trop occupés par le ſoin preſſant de ſe défendre eux-mêmes & de pourvoir à leur ſubſiſtance, pour avoir le loiſir de former des ſpéculations politiques ; mais, lorſque leur établiſſement s'eſt conſolidé, & qu'ils ont pourvu à leur ſubſiſtance & à leur sûreté, ils commencent à s'occuper de perfectionner leur Gouvernement & leurs Loix. Les crimes commis contre le Public & contre les individus ſont défendus & punis ; les droits & les devoirs de tous les divers rangs des membres de l'Etat ſont fixés d'une manière certaine, la propriété eſt aſſurée, les regles de ſucceſſion ſont établies, on forme par dégré un code de Loix, & on inſtitue des Tribunaux & des Juges pour faire exécuter ce Code. Enfin, à meſure que la Nation approche davantage d'un état de maturité politique, ſes Loix deviennent plus ou moins complettes, ſuivant le dégré de civiliſation auquel elle eſt parvenue.

Antiquité des Loix Bretonnes.

Nous avons lieu de croire que les Royaumes Bretons poſſédoient un ſyſtême de Loix d'une étendue conſidérable, avant d'être ſubjugués par les Romains. Quelques-uns de ces Royaumes avoient déja ſubſiſté pendant pluſieurs ſiécles avant cette révolution. Quoiqu'il ſe ſoit écoulé près de cent ans entre la première invaſion faite ſous Jules-Céſar & la ſeconde faite ſous Claude, on ne trouve aucune différence importante dans l'état politique de la Bretagne à ces deux époques. Dans toutes les deux, elle étoit diviſée en pluſieurs petites Monarchies dont chacune étoit gouvernée par ſon propre Roi, & il eſt inconteſtable que tel étoit ſon état avant la première de ces invaſions. Pendant un ſi long intervalle les Bretons, ſur-tout les Druides qui conſacroient tout leur temps à l'étude des Sciences, de la Religion & des Loix dont ils étoient les grands Oracles & les grands Interprêtes, doivent avoir acquis quelques habileté dans le gouvernement & la légiſlation. Ce genre de connoiſſances étoit certainement une branche importante de ce grand ſyſtême de

Sciences, qui exigeoit une application conſtante de 20 années; &, comme pluſieurs Druides furent nommés Juges dans divers Royaumes Bretons, ils ſe ſont peut-être appliqués plus particulièrement à l'étude des Loix. Mais, quoiqu'il ſoit très-probable que les anciens Bretons avoient un ſyſtême de Loix fort étendu, on ne doit attendre d'aucun Ecrivain de ce ſiécle un grand nombre de détails ſur ce que ce ſyſtême contenoit. Tout ce qu'on peut faire ſur ce ſujet, eſt de recueillir un petit nombre d'obſervations générales ſur la nature & l'eſprit de ces anciennes Loix Bretonnes, & de raſſembler le peu de particularités que l'Hiſtoire nous a conſervées, pour en appuyer ces obſervations.

Les Loix étoient rédigées en vers.

Les Loix, ainſi que les autres Sciences, étoient écrites en vers chez les anciens Bretons. Quoique cette circonſtance puiſſe nous paroître un peu extraordinaire, elle étoit loin d'être particulière à ce peuple. « Les premières Loix de toutes les Nations, dit à cet égard un ſçavant Ecrivain, furent compoſées » en vers & chantées. Nous avons une preuve certaine que les » premières Loix de la Gréce furent une eſpèce de chants. Les » Loix des anciens habitants de l'Eſpagne étoient des vers qu'ils » chantoient. Twiſton fut regardé par les Germains comme leur » premier Légiſlateur. Ils diſent qu'il mit ſes Loix en vers & » en chants. Différentes Nations conſervèrent long-temps cet » ancien uſage ». Cette coutume de compoſer les Loix en vers & de les mettre en chants, fut due à la paſſion ſurprenante que les Nations de l'Antiquité avoient pour la Poéſie & la Muſique (1). Elle rendoit auſſi ces Loix plus agréables pour un Peuple qui avoit du goût pour la Poéſie, & elle facilitoit le moyen de les apprendre & de les retenir.

Voyez l'*Origine des Loix* par Goguet, v. 1. l. 1. p. 28. 29. & les Auteurs qui y ſont cités. V. page 59. de l'édition de Paris de 1778.

On n'écrivoit jamais les Loix.

Une des plus inviolables Loix des anciens Bretons étoit de n'en jamais confier aucune à l'écriture. Céſar n'attribue pas cet uſage à leur ignorance des lettres, mais à d'autres raiſons; car il dit expreſſément dans le même endroit, qu'ils faiſoient

Céſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14.

(1) Voyez ci-après le quatriéme Chapitre.

Id. ibid. usage des lettres, tant dans leurs affaires publiques que dans leurs affaires privées. Outre les deux motifs qu'en assigne cet Ecrivain plein de sagacité, on peut en donner un autre, c'est que tant que les Loix ne furent pas écrites, elles furent plus complettement à la disposition des Druides qui avoient seuls le loisir & l'occasion de les connoître parfaitement. Mais quelques qu'aient été les motifs de cette coutume, elle est certainement la cause de ce que nous connoissons si peu les Loix des anciens Bretons. Car, comme elles n'étoient conservées que dans la mémoire des Druides, lorsque ceux-ci furent détruits, leurs Loix périrent avec eux, excepté un petit nombre d'entr'elles qui nous a été conservé par les Ecrivains Grecs & Romains, & quelques autres tellement enracinées dans l'esprit & dans les mœurs des Bretons, qu'on a pu les reconnoître dans les Loix & dans les usages de leur postérité, beaucoup de siécles après.

Les Loix étoient regardées comme les ordres de leurs Dieux.

Il a déja été observé que les Loix des anciens Bretons étoient regardées comme les Loix de leurs Dieux plutôt que comme celles de leurs Rois. Cet usage ne fut point particulier aux anciens Bretons; il existoit également chez tous les autres Peuples de l'antiquité. Les premiers Législateurs furent convaincus que leur propre autorité ne suffisoit pas pour mettre un frein aux passions impétueuses de ces hommes hardis & féroces auxquels ils donnoient des Loix. Ils appellèrent le ciel à leur secours & déclarèrent qu'ils avoient reçu leurs institutions de quelque divinité qui se vengeroit de ceux qui oseroient les enfreindre. C'est ainsi que Numa Pompilius, le grand Législateur de l'ancienne Rome, publia qu'il avoit reçu toutes ses Loix de la Déesse Égérie, afin que les Barbares, ainsi que l'observe Florus, pussent les recevoir & y obéir. Nous avons déja parlé d'une conséquence qui résultoit de cette manière de considérer leurs loix, & qui consistoit en ce que les Prêtres de leurs Dieux étoient les Oracles de leur Code. Une autre de ses conséquences fut que les Loix relatives à leur Religion, au culte qu'ils rendoient aux Dieux & aux priviléges de leurs Ministres, obtinrent le premier rang dans leur systême de

Florus, l. 1. c. 2.

Juriſprudence, & furent déclarées être de l'obligation la plus ſacrée & la plus inviolable. La première Loi du ſyſtême Druidique fut probablement qu'il falloit rendre un culte aux Dieux. Cette Loi a dû naturellement produire non-ſeulement tous les autres Réglements concernant les Rites & les temps, les lieux & les autres acceſſoires relatifs, mais même les ſanctions convenables pour en aſſurer l'exécution. Les Loix qui fixoient les honneurs, les droits & les priviléges des Druides, & celles qui déclaroient leurs perſonnes inviolables, & leur aſſuroient l'exemption des taxes, ainſi que du ſervice militaire, ne furent pas oubliées.

Diogen. Laert. in proem.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14.

Loi relative au mariage.

Dans l'état de nature, l'union confuſe des deux ſexes produiſoit les déſordres les plus choquants, & les plus grands maux *. Ce fut donc un des premiers ſoins de tous les Légiſlateurs que de régler cette union, & d'aſſurer les droits du mariage qui a une ſi grande influence ſur l'ordre, la paix & le bonheur de la ſociété. Auſſi tous les Peuples ont-ils attribué l'inſtitution du mariage à leurs plus anciens Légiſlateurs.

Origine des Loix, v. 1. p. 22.

Cette grande Loi du mariage d'un homme & d'une femme qui eſt ſi clairement indiquée par la Nature, fut ſolidement & pleinement établie parmi les anciens Bretons. On le voit évidemment par toute leur hiſtoire, dans laquelle nous ne trouvons pas le moindre indice qu'il ait jamais été permis à un homme d'épouſer plus d'une femme, & à une femme d'épouſer plus d'un homme. Si cette permiſſion eût été accordée à quelqu'un, ç'eût été le privilége des perſonnes revêtues de l'autorité royale, ainſi qu'il étoit pratiqué chez les Germains à cette époque. Mais les Rois & les Reines de la Bretagne étoient ſoumis à cette grande Loi ainſi que les derniers de leurs ſujets; &, lorſqu'ils oſoient la violer, ils étoient haïs & abandonnés par tout le monde. On le voit par l'exemple de Cartiſmandua qui étoit Reine des Brigantes par ſa naiſſance, & dont Tacite rapporte ce qui ſuit: « Cartiſmandua, Reine

Tacit. de mor. Germ. c. 18.

* Quos venerem incertam rapientes more ferarum,
Viribus editior, cædebat ut in grege taurus.
Horat. liv. 1. ſat. 3. v. 109.

» des Brigantes, étoit descendue d'une longue suite de Rois
» & elle étoit célébre par sa richesse & sa puissance qui re-
» çurent un grand accroissement parce qu'elle livra Caractacus
» à l'Empereur Claude pour orner son triomphe. Corrompue
» par sa grande prospérité, elle se plongea elle-même dans la
» débauche; &, méprisant Vénutius, son mari, elle plaça sur
» son thrône & dans son lit son Écuyer Vellocatius. Cette
» action criminelle causa sa ruine & celle de sa famille. Car
» les Brigantes, ses sujets, ayant épousé la cause de son mari,
» elle fut réduite à la plus grande détresse, & implora la pro-
» tection des Romains. Ceux-ci envoyèrent à son secours des
» troupes qui la délivrèrent, & qui livrèrent plusieurs combats
» en sa faveur; mais elle fut obligée à la fin de laisser son
» Royaume en la possession de Vénutius». Cette grande Loi étant aussi solidement établie, nous pouvons être presque certains que tout ce qui est relatif au mariage étoit réglé, & que les droits des pères, des maris, des femmes & des enfants étoient fixés d'une manière certaine. Dans la Gaule, & peut-être dans la Bretagne, les maris & les pères avoient une si grande autorité sur leurs femmes & sur leurs enfants qu'ils pouvoient même les faire mourir; mais il est incontestable que cette autorité étoit réglée par certaines Loix. Les anciennes Loix du pays de Galles qui furent probablement tirées de celles des anciens Bretons, tant à cet égard qu'à plusieurs autres, contiennent l'énumération de tous les cas dans lesquels il est permis à un mari de battre sa femme. Le lien du mariage étoit bien éloigné d'être indissoluble chez les anciens Bretons. Ils étoient trop peu accoutumés à régler leurs mœurs & à gouverner leurs passions, pour se soumettre à une contrainte qui ne devoit finir qu'avec la vie. Les Loix de Hoel Dda, Roi de Galles, qui étoit un Prince Chrétien & qui fleurissoit dans le dixiéme siécle, permettent le divorce pour une cause aussi légère qu'une haleine désagréable. Cette Loi est si contraire aux préceptes du Christianisme qui étoit depuis long-temps dans le pays de Galles, que nous pouvons être presque certains

Tacit. Histor. l. 3. c. 45.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 19.

Leges Wallicæ, l. 4 sive Triades Forenses, Triad. 5. p. 300. Triad. 155. p. 352.

Ibid. Triad. 1. p. 298.

tains qu'elle venoit de leurs ancêtres payens (1). Plusieurs Auteurs accusent les anciens Bretons de quelques pratiques absolument incompatibles avec la fidélité conjugale. Mais, comme ces pratiques sont telles qu'on ne peut gueres supposer qu'elles ayent été établies par la Loi, nous croyons plus convenable de les examiner dans un autre endroit de cet Ouvrage (2).

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 14.

Loix pénales, relatives à la sûreté personnelle.

Le désir d'assurer leurs jours, leurs personnes & leurs propriétés fut un des principaux motifs qui portèrent les familles à s'unir, à former des Etats & des Royaumes, & à se soumettre aux prohibitions des Loix & des Gouvernements. Dans leur état d'indépendance, elles avoient une liberté illimitée, mais peu de sûreté; elles crurent donc qu'il étoit prudent de renoncer à une partie de leur liberté pour obtenir un plus grand dégré de sûreté contre tous les actes de violence & les injures de toute espéce. La société & les gouvernements réguliers procurèrent cette sûreté par des Loix particulières qu'ils établirent contre tous les actes de violence, d'oppression & d'injustice; Loix auxquelles des peines convenables forcèrent d'obéir, & qui furent en conséquence appellées *Loix pénales*. Ces Loix armèrent toute la puissance de l'Etat, du glaive de la vengeance pour punir tous ceux de ses membres particuliers qui oseroient faire tort à aucun autre individu, ou troubler la paix publique & le bon ordre. Les Loix pénales de tous les Gouvernements furent singulièrement sévères au moment ou près de l'établissement de ces derniers, parce qu'il n'étoit point aisé de détourner les hommes de ces actes de violence auxquels ils avoient été accoutumés dans leur Etat d'indépen-

(1) Quoique chez les Bretons ainsi que chez toutes les Nations de l'Antiquité, le mariage se soit contracté trop aisément & ait été aussi rompu trop fréquemment, cependant les Loix pourvurent avec beaucoup de soin à l'entretien des enfants, & à ce qu'on partageât avec équité les biens des familles suivant la diversité des circonstances. Les anciennes Loix du pays de Galles entrent à cet égard dans des détails très-longs & très-circonstanciés, & elles ont prévu tous les cas possibles avec l'exactitude la plus minutieuse

Leges Wallicæ, l. 2. de mulieribus, c. 1. p. 73.

(2) Voyez le Chapitre 7. qui traite *des Mœurs*.

Origine des Loix, v. 1. p. 20. dance. Telles furent les plus anciennes Loix pénales de la Germanie, de la Gaule & de la Bretagne; elles contenoient un très-grand nombre de punitions capitales du genre le plus affreux. Suivant celles des Gaulois & des Bretons, une femme qui étoit soupçonnée d'avoir occasionné la mort de son mari subissoit des tortures aussi affreuses que l'esclave le plus vil; &, si elle étoit convaincue de ce crime, elle étoit brûlée de la manière la plus cruelle. Ces Loix punissoient, par le même genre de mort, non-seulement les meurtriers, mais encore les voleurs, les brigands & plusieurs autres criminels, peut-être les adultères. Dans la Germanie, ceux qui trahissoient ou abandonnoient la cause de leur pays étoient pendus à des arbres, & on étouffoit les lâches, les paresseux, les débauchés & les prostitués, en les plongeant dans la boue & dans des endroits marécageux. Comme il y avoit alors une ressemblance si frappante entre les Germains & les Bretons, il est probable que ces membres inutiles & ces fléaux de la société humaine étoient punis dans cette Isle de la même manière (1). Mais, outre ces grands crimes qui étoient commis contre l'Etat en général, ou contre ses membres particuliers, & qui étoient punis par des peines capitales, il y avoit beaucoup d'autres offenses moins graves, telles que les mutilations, les blessures, les coups, &c. qu'il falloit défendre, mais qui ne méritoient pas des châtiments aussi sévères. La manière de punir ces derniers délits, qui se présentoit le plus naturellement & le plus aisément, étoit le talion. Aussi trouvons-nous que cette Loi qui ôtoit un œil pour un œil, une dent pour une dent, &c.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 19.

Id. ib. c. 16.

Tacit. de mor. Germ. c. 12.

Dr Macpherson's Dissert. XII.

---

(1) Le ducking-stool n'est-il pas un reste de cette dernière espèce de châtiment ?

Note de l'Auteur.

Ce ducking-stool est une chaîne soutenue par des cordes dont on se sert en Angleterre pour plonger dans l'eau les femmes criardes & querelleuses. Cette barbarie a pu être imitée d'un ancien réglement de la Commune de Rouen. Voyez le *Londres de Grosley*, tom. 2. de l'édition de Lausanne de 1774.

Note du Traducteur.

fut établie non-seulement parmi les Iſraélites, mais encore chez les Grecs, les Romains & très-probablement chez les Germains, les Gaulois & les Bretons dans les temps les plus reculés de leur Hiſtoire; mais on remarqua, dans chaque Contrée, que cette Loi ſi juſte dans la théorie, avoit beaucoup d'inconvénients dans la pratique, & que, lorſqu'on la mettoit rigoureuſement à exécution, elle faiſoit ſouvent périr le criminel ſans réparer le mal fait à la perſonne offenſée. C'eſt par cette raiſon qu'elle reçut beaucoup de modifications & d'exceptions dans tous les pays, & qu'elle tomba entièrement en déſuétude chez la plupart des Peuples. On ſentit que, dans beaucoup de cas, il étoit utile au Public & à la partie léſée de recevoir une certaine compenſation du criminel, au lieu de lui infliger une punition corporelle. « Dans » les légers délits, chez les anciens Germains, le châtiment » étoit proportionné au crime; &, lorſque le criminel étoit » convaincu, il étoit condamné à fournir un certain nombre » de chevaux & de beſtiaux qui étoient partagés entre le Roi » ou l'Etat & la perſonne qui avoit reçu l'offenſe, ou ſa famille ». Quoique nous ne puiſſions pas produire un témoignage auſſi déciſif pour prouver que cet uſage de recevoir des compenſations pour les injures corporelles, étoit ſuivi en Bretagne avant l'invaſion des Romains, cependant il paroît probable qu'il l'étoit, & que les Druides qui avoient entièrement dans leurs mains l'adminiſtration de la Juſtice, l'introduiſirent pour leur propre intérêt. Cette Loi des compenſations pour les injures corporelles, ayant été une fois introduite, prévalut ſucceſſivement de plus en plus, au point qu'elle finit par faire ſupprimer preſque toutes les punitions corporelles & capitales. La vengeance, qui eſt la paſſion dominante dans la vie ſauvage, céda à l'avarice qui ne domine que trop dans l'Etat ſocial où les poſſeſſions ſont aſſurées; & la famille de celui qui avoit été tué commença à ſouhaiter plus ardemment la fortune que le ſang du meurtrier, parcequ'elle regarda la première comme une meilleure indemnité que le dernier. Mais, comme ce grand changement dans l'eſprit des Loix pénales

Exod. c. 21. v. 23 24. 25. Pauſanias, l. 1. c. 28. Aulu-Gell. l. 20. c. 1.

Exod. c. 21. v. 22. 30.

Tacit. de mor. Germ. c. 12.

ne se fit pas en Bretagne dans ces temps reculés dont nous écrivons maintenant l'Histoire, ce n'est pas ici le lieu de s'en occuper.

Loix relatives aux propriétés.

Comme, lors même que les droits de propriété des hommes sont établis dans l'Etat social, ceux-ci sont encore exposés à être troublés dans leurs possessions, ainsi que dans leurs personnes, il devient nécessaire d'assurer les premières, de même que les dernières, par des Loix pénales. Les troupeaux furent la possession la plus précieuse de presque toutes les Nations dans la plus ancienne époque de leur Histoire. Lorsque les Romains commencèrent à pénétrer chez plusieurs des Peuples Bretons, ceux-ci n'avoient d'autres possessions, ni d'autres moyens de subsister que leurs bestiaux ; nous pouvons donc être certains qu'ils y infligeoient des peines très-graves, & probablement des peines capitales à ceux qui avoient volé ou tué quelqu'un de ces précieux animaux. Lors même que la sévérité de la Loi pénale étoit adoucie par l'admission des compensations, la compensation qui étoit exigée de ceux qui avoient volé, tué, ou mutilé des chevaux, des bœufs, des vaches, des brebis, des cochons étoit si considérable, qu'il étoit très-imprudent & très-dangereux de se rendre coupable de ces crimes. Les anciennes Loix du pays de Galles montrent la plus grande inquiétude par rapport à la sûreté & à la conservation des animaux de toute espéce. Elles mettent un prix très-haut, non-seulement à la vie, mais même à chaque membre de tout animal utile. Le Lecteur qui n'a pas une occasion de lire ces Loix, peut se former une idée des détails dans lesquels elles entrent d'après la suivante. Une Loi spéciale porte qu'il y a trois objets appartenants aux champs ou aux animaux domestiques, pour lesquels on ne pourra pas demander de compensation, sçavoir le lait d'une jument, celui d'une chienne & celui d'une chatte. Dans ceux des Etats Bretons, où l'on se livroit aux travaux de l'Agriculture, on avoit besoin de Loix pénales plus nombreuses & plus variées pour protéger les bestiaux & les instruments qui servoient aux travaux de la campagne, pour empêcher qu'on n'enlevât les bornes des terres, & qu'on ne détruisît les fruits précieux de la campagne, ou qu'on

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 14. l. 6. c. 16.

Leges Wallicæ, l. 3. c. 3, p. 207-260.

Id. ibid. l. 4. Triad. Forens. Triad. 209. p. 374.

ne leur fit du tort. Le bœuf laborieux formant l'objet des ſoins particuliers des plus ſages Légiſlateurs, quiconque tuoit un de ces animaux utiles, même pour ſe nourrir, étoit regardé comme ayant commis une action impie, & étoit ſujet à une peine capitale, ſuivant les Loix d'un grand nombre d'anciens Peuples, & vraiſemblablement ſuivant celles de la Bretagne *. Il étoit défendu ſous certaines peines, par les anciennes Loix de Galles, de jetter une pierre à un bœuf attaché à la charrue, de lui ſerrer trop le joug autour du col, ou de lui faire faire de trop grands efforts en tirant. Ces Loix marquent une grande attention pour la conſervation de ce précieux animal. Des Loix pénales & particulières veilloient à ce que les charrues & les autres inſtruments de l'Agriculture, laiſſés dans les champs, ne fuſſent pas volés ni détruits. L'enlévement des bornes des terres a été déclaré très-criminel, & a été ſévèrement puni par les Loix de toutes les Nations. C'étoit un de ces crimes dont les Druides de la Gaule & de la Bretagne prenoient une connoiſſance particulière. Les anciens Légiſlateurs s'occupèrent auſſi beaucoup des moyens de préſerver de toutes les injures les fruits de la terre, & de procurer des dédommagements pour tout le tort qu'on leur faiſoit, afin qu'on ne pût pas priver l'induſtrieux Laboureur de la récompenſe de ſes travaux. Les plus anciennes Loix de la Bretagne paroiſſent avoir été ſingulièrement ſévères à cet égard, & avoir accordé des dommages très-conſidérables au Laboureur; car elles l'autoriſoient à prendre & à garder le tiers des pourceaux, brebis, boucs, oies & poules qu'il trouvoit dans ſes bleds, & il lui étoit même permis de prendre celui de ces animaux qui étoit le ſecond pour le prix dans les trois, entre leſquels il choiſiſſoit. Mais cette Loi ne pouvoit ſubſiſter que dans l'enfance de l'Agriculture, lorſque le bled étoit très-rare & très-précieux, & que ces animaux étoient très-abon-

Ælian. Hiſt. Animal. l. 12. c. 34. Varro, de re Ruſticâ, l. 2. c. 5. Plin. l. 8. c. 45. Leges Wallicæ, l. 3. c. 9. p. 281.

Deuteron. c. 19. v. 14. Job, c. 24. v. 2.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Exod. c. 22. v. 5. 6.

Leges Wallicæ, l. 3. c. 10. §. 6. 8. p. 285.

* Ante etiam ſceptrum Dictæi Regis & ante
Impia quam cæſis gens eſt epulata juvencis
Aureus hanc vitam in terris Saturnus agebat.
Virg. Georg. l. 2. v. 536.

dants & de peu de valeur. Auſſi fut-elle beaucoup adoucie par la ſuite, & il ne fut permis au Laboureur de prendre qu'un pourceau ſur quinze, & qu'une brebis, qu'un bouc, qu'une oie ou qu'une poule ſur trente, & s'il ne s'en trouvoit pas un auſſi grand nombre, on lui accordoit une compenſation en argent dans cette proportion. La grande différence qui ſe trouve entre les pourceaux & les autres animaux nommés dans cette dernière Loi eſt très-remarquable, & vient peut-être de ce que les pourceaux étoient en plus grand nombre, ou de ce qu'ils étoient regardés comme faiſant plus de tort au grain. Dans ceux des Etats Bretons qui étoient fréquentés par les Marchands étrangers, & où l'on faiſoit du commerce, il devoit y avoir une autre genre de Loix pénales deſtinées à empêcher qu'on ne volât & qu'on ne prît les biens du Marchand & du Marin hardi, ſur-tout lors des naufrages dans leſquels ils ſont le plus expoſés à de ſemblables malheurs. On ne peut avoir de détails ſur ces Loix relatives à la Marine & au Commerce; mais nous avons quelques motifs qui nous portent à croire qu'elles étoient plus juſtes & plus généreuſes que ces Loix du moyen âge qui donnoient entièrement au Roi les dépouilles de l'infortuné Marin, ou qui les partageoient entre le Roi & le Seigneur du terrein ſur lequel le Marin avoit été jetté par la tempête. En effet on verra que les Marchands étrangers jouiſſoient d'une grande ſûreté pour eux-mêmes & pour leurs effets dans cette Iſle, pendant l'époque dont nous nous occupons (1). Il n'exiſtoit pas probablement chez les anciens Bretons de Loix pénales deſtinées à prévenir ou à punir les injures verbales pour leſquelles on a montré tant de ſenſibilité, & dont on s'eſt vengé d'une manière ſi cruelle dans les temps modernes. Chez preſque toutes les Nations de l'antiquité, on employoit & on entendoit les termes les plus groſſiers ſans y attacher d'importance, & on ne les regardoit pas comme dignes de l'attention des Légiſlateurs.

Id. ibid.

Leges Walicæ, l. 2. c. 17. p. 151. 152. Spelman, Gloſſar. voce Wrecum maris.

---

(1) Voyez le ſixiéme Chapitre.

La sûreté des personnes & des propriétés contre les actes de violence, ne fut pas le seul avantage que le genre humain retira des Loix & du Gouvernement. Au moyen de ces établissements la fourberie & le mensonge furent bannis de la société, ainsi que la violence, ou au moins on essaya de les bannir; la confiance mutuelle naquit parmi les hommes, la justice & la fidélité régnèrent dans leurs marchés, dans leurs conventions & dans leurs engagements; ou lorsqu'elles furent violées, on sçut aisément réparer ce mal. Chez les Peuples civilisés qui ont fait de grands progrès dans l'art du Gouvernement & de la Législation, on remplit ce but désirable par un grand nombre de statuts positifs, ou par des formes & des régles établies, auxquelles un usage immémorial a donné la force de statuts Mais chez les Nations qui ne sont point parvenues à une si grande maturité, il n'y a qu'un certain nombre de maximes générales de justice & d'équité qui soient établies, & l'application de ces maximes aux cas particuliers est laissée à la sagesse & à l'intégrité des Juges. Tel fut certainement l'état de ce qui peut être appellé la *Loi commune parmi les anciens Bretons*. Ces principes de véracité, de fidélité, de justice & d'équité que les Druides enseignoient au Peuple, dans leurs discours, leur servoient de régles de décision lorsqu'ils agissoient comme Juges. A la vérité un sçavant Légiste a affirmé qu'avant que les anciens Bretons fussent vaincus par les Romains, ils étoient en possession de cet admirable systême de Jurisprudence qui forme la Loi commune actuelle de l'Angleterre, & que les Romains, les Saxons, les Danois & les Normands n'y ont fait aucun changement important. Voici ses termes : « Le Royaume d'Angleterre fut d'abord » habité par les Bretons; ensuite il fut gouverné par les Ro- » mains qui le cédèrent aux Bretons; après ces derniers, les » Saxons le possédèrent & changèrent son nom de *Bretagne* » en celui d'*Angleterre*. Aux Saxons succédèrent les Danois qui » en furent maîtres pendant quelque temps; après les Danois, » il retourna encore aux Saxons; enfin ses derniers possesseurs » furent les Normands, dont la postérité le gouverne encore

De la commune Loi des Bretons, ou de leur droit commun.

» à présent. Cependant, sous l'empire de tous ces Rois & de » tous ces Peuples différents, ce Royaume a toujours été gouverné par les mêmes Coutumes par lesquels il est encore » gouverné aujourd'hui. Si ces anciennes Coutumes Bretonnes » n'avoient pas été extrêmement sages, la raison, la justice & » l'amour de leur pays auroient porté quelques-uns de ces Rois » à les changer ou à les abolir, sur-tout les Romains qui avoient » soumis tout le reste du monde aux Loix Romaines ». Mais ce passage de ce grand Légiste doit plutôt être regardé comme une déclamation de Panégyriste destinée à inspirer au jeune Prince à qui elle est adressée, du respect pour les Loix d'Angleterre, que comme une narration historique dictée par la stricte vérité. Il peut cependant se trouver une grande ressemblance entre les décisions judiciaires des Druides Bretons & les réglements de la Loi commune d'Angleterre. Car la droite raison, l'équité & la justice étant universellement les mêmes, si les décisions des Druides ont été dictées par ces principes, elles doivent, dans des cas semblables, se rapporter pour le fond, quoique différant peut être dans la forme, avec celles de la commune Loi qui a été dictée par la raison, l'équité & la justice. Par exemple le but de l'interdit Druidique, décrit par César, fut de forcer de se soumettre aux Loix en privant de tous les avantages qu'elles procuroient, ceux qui refusoient de le faire. C'est aussi le but de notre Outlawry (1) dans la Loi commune d'Angleterre. Il doit donc exister par conséquent une ressemblance, pour le fond, entre ces deux opérations légales. Mais il est absolument impossible de croire que toutes les formes de la Loi commune ayent été connues & observées par les anciens Bretons avant que ceux-ci fussent subjugués par les Romains, & qu'elles n'ayent pas été changées ni par cette conquête, ni par aucune des révolutions qui la suivirent. Ce que Geoffroi de Montmouth dit des Loix

Jean Fortescue *de laudibus legum Angliæ*. Ouvrage dont les Anglois font le plus grand cas & dont il y a une édition avec des notes de Selden, c. 17. p. 38. 39.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Bracton, l. 5. c. 13.

Gaulfrid. Monmout. l. II. c. 17. l III. c. 13.

(1) Ce terme signifie une *proscription*, par laquelle on est déchu de la protection des Loix, & l'on devient *exlex*.

du

du Roi Molmutius & de la Reine Martia, ne mérite pas qu'on y faſſe attention.

Loix d'évidence, ou moyens de connoître la vérité.

Il nous eſt impoſſible de découvrir beaucoup de particularités ſur les Loix d'évidence ou les moyens de connoître la vérité, adoptés par les anciens Bretons. Nous ne devons pas douter qu'ils ne fiſſent uſage de ſerments ou d'appels ſolemnels à leurs Dieux, pour obliger les témoins de déclarer la vérité, ſi nous conſidérons que c'étoit un Peuple très-religieux, ou plutôt très-ſuperſtitieux, & que leurs Juges étoient Prêtres. Nous apprenons de Tacite que les formes des vœux & des ſerments étoient différentes chez les diverſes Nations Bretonnes, & que les Membres de chaque Etat obſervoient la forme de ſerment qui étoit établie dans leur propre pays. Car, de même qu'il n'y a peut-être pas un objet ſur lequel tous les Peuples du monde ſe ſoient plus univerſellement accordés que ſur l'uſage des ſerments, comme étant l'un des moyens les plus efficaces d'obliger les témoins de déclarer la vérité dans un Jugement, il y a auſſi peu d'objets dans leſquels ils ayent plus différé que dans la forme de ces ſerments. Les anciens Gallois employoient, pour trouver la vérité, pluſieurs moyens très-bizarres qui ſont trop peu délicats pour être cités, même dans une langue morte, & que probablement ils avoient tirés au moins en partie de leurs ancêtres Bretons.

Tacit. Annal. l. 12. c. 34.

Loix de compurgation ou moyens par leſquels on ſe juſtifie d'une accuſation.

Il eſt impoſſible de découvrir ſi les Loix de compurgation étoient connues des anciens Bretons. Par ces Loix établies chez les Gallois dans des temps très-reculés, lorſqu'une perſonne accuſée nioit l'accuſation ſur ſon ſerment, elle étoit obligée de préſenter un certain nombre de compurgateurs, pour affirmer par ſerment que ce qu'elle avoit elle-même juré étoit vrai & devoit être cru. Le nombre des compurgateurs requis par ces Loix étoit proportionné à la nature du crime; & ſi le nombre & la qualité des compurgateurs étant tels que les Loix les exigeoient dans ce cas, ils juroient avec une ſuffiſante unanimité que la perſonne accuſée étoit innocente, celle-ci étoit déchargée; s'il en étoit autrement, elle étoit condamnée. Il eſt très-probable que c'eſt de ces Loix de compurgation

Leges Wallicæ, l. II. c. 9. l. III. c. 3. p. 108. 109.

que les jugements par les jurés ont tiré leur origine, comme on le montrera plus clairement par la suite (1).

Torture.

Lorſque les dépoſitions des témoins ne fourniſſoient pas des preuves aſſez évidentes contre une perſonne accuſée, les Gaulois & les Bretons employoient dans quelques cas le cruel expédient de la torture, pour forcer les malheureux accuſés à avouer leur crime. « Lorſqu'une femme, dit Céſar, eſt ac- » cuſée d'avoir eu quelque part à la mort de ſon mari, on » lui fait ſouffrir le même genre de torture qu'au plus vil » eſclave ».

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 19.

Epreuves ou Ordalies.

Le grand objet que beaucoup de Nations de l'antiquité paroiſſent s'être propoſé dans leurs jugements criminels, n'étoit pas tant d'empêcher l'innocent d'être condamné que d'empêcher le coupable de ſe ſauver. En conſéquence, lorſqu'elles ne pouvoient ni prouver, par des témoins, le crime des accuſés, ni en arracher l'aveu par des tortures, elles s'adreſſoient au ciel pour obtenir des preuves évidentes contr'eux, & elles interrogeoient l'Omniſcience par beaucoup de différents Rites. Il ſeroit aiſé de démontrer que l'uſage de conſulter le Ciel pour découvrir les auteurs des crimes par différentes épreuves (uſage qui forma une ſi grande partie de la Juriſprudence de toutes les Nations de l'Europe pendant le moyen âge) fut connu aux Grecs, aux Romains & à pluſieurs autres Nations dans des temps très-reculés. Il paroît par un paſſage très-remarquable de Velleius Paterculus, que le combat judiciaire étoit le moyen le plus communément employé pour décider toute eſpéce de controverſe parmi les Germains du temps d'Auguſte. En effet, cet Hiſtorien nous apprend que les Germains inſpirèrent perfidément à Quintilius Varus, qui commandoit dans leur pays, une tranquillité profonde en portant devant ſon Tribunal un grand nombre de leurs différends, & en prétendant qu'ils étoient beaucoup plus contents de cette manière raiſonnable de les terminer que de leur propre uſage

Spelmani Gloſſarium voc. Judicium Dei, p. 324. Steirnhook de jure Saxonum, c. 8. p. 83. C. Vell. Paterc. Hiſtor. l. II. c. 118.

(1) Voyez le troiſiéme Chapitre du deuxiéme Livre ou deuxiéme Volume.

barbare, ſuivant lequel ils les décidoient par le glaive. En faiſant toutes ces réflexions, on ne peut guères douter que les Juges Druidiques de la Gaule & de la Bretagne n'ayent eu la prétention d'interroger leurs Dieux par diverſes épreuves par rapport aux crimes de ceux qui étoient amenés devant leurs Tribunaux, quand on ne pouvoit trouver que peu d'évidence à cet égard parmi les hommes. En effet ils avoient de grandes prétentions à la Divination, & le Peuple croyoit qu'ils avoient les moyens les plus efficaces de découvrir la volonté de leurs Dieux en toutes occaſions. Les Druides ne pouvoient pas en outre manquer de s'appercevoir que ce genre d'évidence pouvoit ſervir à prouver ce qui leur plairoit, & mettre les vies & les fortunes de tous les hommes dans leurs mains. Il eſt aſſez vraiſemblable que ces queſtions ou ces tortures que ſubiſſoient les femmes ſoupçonnées d'avoir fait périr leurs maris étoient des épreuves par le feu ou par l'eau, ou quelqu'autre de ce genre. Quoi qu'il en ſoit, il eſt très-certain que, lorſque cette évidence céleſte, ainſi qu'on peut l'appeller, eut été une fois introduite dans le jugement des criminels, on en vint à faire très-peu d'attention au témoignage humain, & le ſort de tous ceux qui étoient accuſés dépendit preſqu'entièrement des prétendues dépoſitions de ces témoins inviſibles. Cette triſte vérité paroîtra dans un jour très-ſurprenant, lorſque nous traiterons des Loix d'évidence dans l'époque dont l'hiſtoire ſuivra celle-ci.

Loix de ſucceſſion.

Outre l'avantage ineſtimable d'être protégés dans leurs perſonnes & dans leurs propriétés, les hommes doivent encore d'autres bienfaits à des Loix équitables & à un Gouvernement régulier. Car, quoiqu'ils ne puiſſent pas jouir de leurs poſſeſſions après leur mort, ils ſont très-éloignés d'être indifférents ſur les perſonnes à qui celles-ci ſont dévolues par leur décès. Le travail & la peine qu'elles leur ont occaſionnés, les conſolations & les jouiſſances qu'elles leur ont procurées, leur font déſirer ardemment qu'elles paſſent dans les mains des êtres qui ſont naturellement les objets de leur affection; & l'aſſurance de cette tranſmiſſion eſt une grande ſatisfaction pour

eux. Mais ils ne peuvent la goûter que dans l'Etat social & à l'aide des Loix qui réglent l'ordre de la succeſſion. Ces Loix de succeſſion ont varié dans les différentes Contrées, & même dans un seul pays, à differentes époques de la société. Dans ces anciens Etats Bretons où toutes les richeſſes de la Nation consiſtoient en beſtiaux, les Loix de succeſſion étoient ſimples & en petit nombre, & le troupeau d'un homme étoit, après sa mort, partagé également entre ses fils, s'il n'en avoit pas entre ses filles, ou enfin s'il ne laiſſoit pas d'enfants entre ses plus proches parents. Tel étoit l'ordre des succeſſions parmi les anciens Germains ainſi que parmi les Bretons. Ces Nations ne paroiſſent pas avoir eu d'idée des droits d'aineſſe, ni avoir seulement imaginé que l'aîné eût aucun titre pour réclamer dans les effets de son père une portion plus conſidérable que celle de son plus jeune frère. Cette règle d'égalité de diſtribution étoit ſi inviolablement obſervée par les Germains, & probablement par les Bretons, que le père ne pouvoit pas faire d'autre diſtribution par teſtament. Les Loix de succeſſion paroiſſent s'être beaucoup reſſemblées dans ces Etats Bretons où les terres étoient diviſées & cultivées. A la mort d'un homme, ses terres ne paſſoient pas à son fils aîné; mais elles étoient également partagées entre tous ses fils; &, lorſqu'il s'élevoit quelque diſpute entr'eux, par rapport à ce partage, elle étoit jugée par les Druides. Cette Loi ou Coutume, qui fut ensuite connue en Angleterre sous le nom de *Gavelkind*, fut obſervée pendant très-long-temps parmi les deſcendants des anciens Bretons On le voit évidemment par les Loix de Hoel Dda, Roi de Galles, dans le dixiéme ſiécle. A la vérité le Clergé fit alors de grands efforts pour introduire l'obſervation de la Loi Canonique qui favoriſoit le droit d'aineſſe; mais les Loix Municipales du pays de Galles reſtèrent toujours favorables à l'ancien uſage de partager également. « Suivant la » Loi Eccléſiaſtique, le fils aîné, légitimement né, doit seul » succéder aux biens de son père. Il eſt ordonné par les Loix » de Hoel Dda, que le plus jeune fils ait une portion de ces » biens égale à celle de l'aîné ». De plus, dans quelques endroits

Tacit de mor. Germ. c. 20.

Id. ibid.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Leges Wallicæ, l. 11. c. 17. p. 149.

de ces Loix qui établissent la manière dont le bien étoit à partager entre les fils, il paroît que le plus jeune étoit plus favorisé dans la division que l'aîné, ou qu'aucun de ses frères. « Lorsque les frères ont partagé entr'eux le bien de leur père, » le plus jeune frère a la meilleure maison avec tous les bâti- » timents en dépendants destinés aux serviteurs, les instru- » ments de l'Agriculture, la chaudière de son père, sa hache » pour couper du bois & son couteau. Le père ne peut dis- » poser de ces trois derniers objets en les donnant & en les lé- » guant à un autre que son plus jeune fils; &, s'ils ont été en- » engagés, il faut les racheter ». Le motif de cette Loi extraordinaire a pu être le suivant : on a supposé que les frères plus âgés avoient quitté la maison de leur père avant sa mort, & avoient obtenu des maisons & ce qui étoit nécessaire pour les meubler; mais le plus jeune a paru être plus à plaindre à cause de la foiblesse de son âge, & plus digne d'être secouru pour avoir demeuré jusqu'à la fin avec l'auteur de ses jours.

Ibid. l. 11. c. 12. p. 159.

Cette description de la Constitution, du Gouvernement & des Loix des anciens Bretons, avant qu'ils fussent subjugués par les Romains, paroîtra peut-être ennuyeuse & trop minutieuse à certains Lecteurs, tandis que d'autres la trouveront trop imparfaite & trop défectueuse. Pour déplaire le moins que je pourrai aux premiers & pour satisfaire les derniers le plus qu'il me sera possible, j'ai renvoyé plusieurs particularités, concernant l'administration des Bretons à l'époque dont je m'occupe, dans le Chapitre des Mœurs & des Usages où ils se trouveront également bien placés (1).

Les Lecteurs trouveront dans le septiéme Chapitre, d'autres détails sur la Constitution & les Loix des anciens Bretons.

(1) Voyez le septiéme Chapitre.

SECTION III.

Gouvernement Civil & Militaire des Romains en Bretagne.

Les Romains excelloient dans l'art de gouverner.

LES Romains ont plus de droit à l'admiration du genre humain pour la ſageſſe qu'ils ont montrée en gouvernant que pour la valeur à laquelle ils ont dû leurs conquêtes. Leur valeur étoit ſanguinaire & deſtructive, mais leur politique, quoique perſonnelle & intéreſſée, étoit ſalutaire & bienfaiſante. Par la première, ils répandirent la déſolation & les horreurs de la guerre dans toutes les Contrées de l'Europe, & dans différentes Provinces de l'Aſie & de l'Afrique. Par la dernière, ils introduiſirent la politeſſe, l'ordre, des Loix ſages & un Gouvernement régulier dans toutes ces Contrées. En effet, il n'y eut rien dont ce Peuple extraordinaire ſe ſoit occupé avec plus d'ardeur, que d'établir ſes propres Loix & ſon Gouvernement dans tous les pays qu'il conquéroit. Il le fit en Bretagne, quoique ce fût une des Provinces les plus éloignées de ſon Empire, ainſi qu'on le verra par l'expoſé très-ſuccinct que je vais préſenter de ſes établiſſements Civils & Militaires dans les parties de cette Iſle qui lui furent ſoumiſes.

Céſar ne fait pas de changement dans le Gouvernement de la Bretagne.

Tacit. vita Agricolæ, c. 15.

Les deux expéditions de Jules-Céſar furent ſi courtes qu'elles n'opérèrent point de changement important & durable dans l'état politique de la Bretagne. Après ſon départ, les choſes rentrèrent dans leur premier état, & continuèrent ainſi avec très-peu de changement pendant plus de 90 ans.

Claude fait quelques changements.

L'invaſion ſuivante, ſous l'Empereur Claude, produiſit plus d'effet, & eut des ſuites plus importantes. Dès que pluſieurs des Nations Bretonnes du ſud-eſt de cette Iſle ſe furent ſoumiſes à cet Empereur, les Romains commencèrent à y mettre en uſage les moyens qu'ils employoient ordinairement pour aſſurer, rendre plus précieuſes & étendre leurs acquiſitions. Dans cette vue ils formèrent des alliances avec les Icéniens,

les Dobuniens, les Brigantes, & peut-être avec plusieurs autres Nations Bretonnes (1). Les Romains tirèrent beaucoup d'avantages de ces alliances. Elles empêchèrent ces Peuples puissants de former une confédération avec les autres Etats Bretons, pour défendre leur commune liberté & pour chasser les ambitieux usurpateurs de leur pays, avant que ces derniers s'y fussent solidement établis. Les Romains y trouvèrent encore un prétexte plausible pour leur faire recevoir leurs ordres en toute occasion, en ne les présentant que comme des conseils d'amis; &, dans le cas où l'on ne les suivroit pas, c'étoit un motif pour leur faire la guerre & pour les soumettre. Tel fut, tôt ou tard, le sort de tous les Alliés de ce Peuple ambitieux & artificieux, & tel fut celui de ses Alliés de Bretagne.

Tacit. Annal. l. 12. c. 31. Ibid. c. 32.

Politique des Romains.

Ce fut dans les mêmes vues d'intérêt que l'Empereur Claude & ses successeurs accumulèrent des faveurs si extraordinaires sur Cogidun, Roi des Dobuniens, qui avoit pris leur parti, si promptement & avec tant d'ardeur, contre sa propre patrie. Non-seulement on permit à ce Prince de conserver ses domaines, mais on lui soumit encore quelques autres Etats, pour persuader à l'univers que les Romains étoient aussi généreux envers leurs amis que terribles envers leurs ennemis. « Car, » suivant que Tacite l'avoue lui-même avec franchise, les Ro» mains avoient adopté depuis long-temps l'usage de faire servir » les Rois à établir l'esclavage des Peuples & à les soumettre » à leur autorité ». Les faveurs & les honneurs qu'ils accordèrent à Cogidun & aux autres Rois qui embrassèrent leur cause, furent dangereux & trompeurs; car ils étoient beaucoup plus grands en apparence qu'en réalité. En effet, ces Rois n'eurent plus dorénavant d'autorité par eux-mêmes, mais ils furent entièrement subordonnés & soumis aux Empereurs Romains dont ils étoient les Lieutenants, & qui leur ôtoient leur rang suivant leur caprice. Tel fut l'état de Cogidun, ainsi qu'il paroît

Tacit. vita Agricolæ, c. 14.

(1) Voyez la première Section du présent Chapitre, §. 11, 12, 21.

par l'inſcription citée ci-deſſous *. Cette inſcription très-remarquable qui fut trouvée à Chichefter en l'an 1723, montre, indépendamment de pluſieurs autres circonſtances ſingulières, que Cogidun, Roi des Dobuniens, avoit pris le nom de Tiberius Claudius pour flatter l'Empereur Claude, & qu'il avoit été nommé Lieutenant Impérial, qualité dans laquelle il gouvernoit cette partie de la Bretagne qui étoit ſoumiſe à ſon autorité.

On établit des Colonies dans la Bretagne.

Pour aſsûrer encore plus leurs conquêtes, les Romains établirent, le plus-tôt qu'il leur fût poſſible, une Colonie de leurs ſoldats vétérans & autres, à Camulodunum, qui avoit été la capitale de Cunobelin, ſuivant leur uſage conſtant, d'établir des Colonies par tout où ils faiſoient des conquêtes; uſage dont ils tirèrent beaucoup d'avantages importants. Par ce moyen les ſoldats ſe trouvoient plus encouragés à faire des conquêtes dont ils eſpéroient qu'une portion leur appartiendroit; leurs vétérans étoient tout-à-la-fois & récompenſés à très-peu de frais pour leurs ſervices paſſés, & excités à en rendre de nouveaux à l'Etat, afin de défendre leurs propres propriétés. Rome & les autres Villes de l'Italie étoient débarraſſées de temps-en-temps de leurs habitants ſuperflus qui étoient dangereux dans leur patrie, mais utiles dans les Colonies. La Langue, les Loix, les Moeurs & les Arts des Romains étoient ainſi introduits dans les pays qu'ils avoient ſoumis, & qui acquéroient ainſi autant d'embelliſſements & de dégrés de perfection que de ſûreté & de protection. En effet, la Capitale de chaque Colonie Romaine reſſembloit à Rome en petit, & étoit ornée de temples, de tribunaux, de théâtres, de ſtatues, &c. à l'imitation de cette grande Capitale du monde. Le ſpectacle de cette magnificence charmoit les Nations conquiſes & les réconcilioit avec l'autorité d'un Peuple à qui leurs diverſes Contrées devoient

* Neptuno & Minervæ templum pro ſalute domus divinæ, ex autoritate Tiberii Claudii, Cogiduni Regis, legati Auguſti in Britanniâ, collegium fabrorum, & qui in eo à ſacris ſunt de ſuo dedicaverunt, Donante arcam Pudente, Pudentini filio.
Horſl. Brit. Rom. n. 76. p. 192. 332.

tant

tant d'embelliſſements & d'heureuſes améliorations. Cette conduite contribuoit en outre à accoutumer ces Nations au joug Romain, en les engageant à imiter la magnificence & l'élégance, ainſi que les plaiſirs & les vices de Rome qui rivoient leurs chaînes & leur faiſoient aimer l'eſclavage avec tranſport. A meſure que les Romains étendirent leurs conquêtes, ils établirent donc des Colonies dans les endroits les plus convenables pour conſerver & augmenter leurs nouvelles poſſeſſions, ainſi qu'ils le firent à Caerléon, à Lincoln, à Yorck & à Cheſter.

Tacit. vitâ Agric. c. 21. Vide Lipſium, de magnitudine Romanâ, l. 1. c. 6.

Cités libres.

Pour aſsûrer encore plus leurs conquêtes & pour gagner l'affection de ceux des Bretons qui s'étoient ſoumis à leur autorité, les Romains, ſuivant la politique ordinaire qu'ils avoient ſuivie dans les autres pays, firent de Londres & de Vérulam des *Municipia* ou Cités libres, en accordant à leurs habitants tous les priviléges précieux des Citoyens Romains. Par ce moyen, ces deux Villes furent remplies, en peu d'années, d'un grand nombre d'habitants qui étoient tous zélés partiſants du Gouvernement Romain. Ces faits ſont démontrés par ce qui arriva à ces deux Cités, ſous la grande révolte qui eut lieu ſous Boadicia. Les Bretons révoltés fondirent comme un torrent ſur Londres & ſur Vérulam, à cauſe de leur attachement aux Romains, & ne détruiſirent pas moins de ſept mille de leurs habitants; ce qui prouve ſuffiſamment leur grande population.

Aul. Gell. l. 16. c. 13. Spanhem. orbis Roman. p. 37. 38. Apud Græviun, tom. 2.

Tacit. Annal. l. 14. c. 33.

Des Gouverneurs ou Préſidents de la Province Romaine.

Par ces moyens & par d'autres d'un genre militaire, dont il ſera parlé ci-après, les Romains conſervèrent & étendirent par dégrés la petite Province qu'ils avoient formée dans le ſud-eſt de la Bretagne, ſous le régne de Claude. Le Gouvernement de cette Province fut confié, ſuivant l'uſage, à un Préſident ou à un Lieutenant Impérial. Ces Préſidents de Provinces eurent une très-grande autorité ſous les premiers Empereurs Romains. Non-ſeulement ils avoient le principal commandement des forts, des garniſons & des armées qui étoient dans leurs Provinces, mais l'adminiſtration de la Juſtice & la direction de toutes les affaires civiles dépendoient encore

d'eux; car les Loix Romaines accordoient tous les pouvoirs des différents Magiſtrats de la ville de Rome à chaque Préſident d'une Province dans l'étendue de ſa Province ; &, ce qui eſt encore plus extraordinaire, il n'étoit pas obligé d'exercer ces pouvoirs ſuivant les Loix de Rome, mais ſuivant les principes généraux d'équité, & de la manière qui paroiſſoit la plus avantageuſe à ſa Province. Les Préſidents des Provinces avoient auſſi le pouvoir de nommer des Commiſſaires pour entendre & juger les cauſes qu'ils n'avoient pas le loiſir de juger en perſonne. Il eſt inconteſtable que les Préſidents des Provinces abuſoient ſouvent de ces pouvoirs extraordinaires, dont ils étoient revêtus, en opprimant les Provinces d'une manière cruelle. Il paroît que tel étoit le ſort de la Bretagne avant que Julius Agricola fut nommé au Gouvernement de cette Province. Car cet ami de l'humanité employa ſon premier hiver à réparer les maux qui avoient été faits aux Bretons provinciaux, & qui avoient été ſi conſidérables qu'ils avoient occaſionné de fréquentes révoltes, & rendu la paix plus terrible pour eux que la guerre. L'Empereur Adrien diminua ce pouvoir exorbitant des Préſidents des Provinces par un Edit publié en l'an 131, qui fut appellé l'*Edit perpétuel*, & qui contenoit une ſuite de régles auxquelles les Préſidents provinciaux furent tenus de conformer leur conduite dans leurs jugements, afin de rendre l'adminiſtration de la Juſtice uniforme dans toutes les Provinces de l'Empire.

Digeſt. l. 1. tit. 18. §. 10. 11. 12.

Ibid. §. 8. 9.

Tacit. vitâ Agricolæ, c. 19. 20.

Hiſtoire des Empereurs, par Tillemont. t. 2. p. 244.

Du Procureur ou Intendant impérial.

Le ſeul Officier, étant en quelque ſorte indépendant du Préſident de la Province, étoit le Procureur ou Intendant Impérial qui étoit principalement chargé de raſſembler & d'adminiſtrer les revenus de l'Empire. Cet Officier étoit ſouvent l'eſpion du Gouverneur, & il inſtruiſoit l'Empereur de tout ce qu'il trouvoit de répréhenſible dans la conduite du premier (1). Quelquefois ces Officiers s'accordoient trop bien pour tromper l'Empereur & pour piller & opprimer les Provinces.

Tacit. Annal. l. 12. c. 60.

(1) Voyez le Chapitre premier.

« Anciennement (disoient les Bretons mécontents avant leur » grande révolte) nous n'étions soumis qu'à un Roi ; mais » aujourd'hui nous sommes sous l'empire de deux tyrans, le » Président qui insulte nos personnes, & l'Intendant qui s'em- » pare de nos biens ; & l'union de ces deux tyrans ne nous est » pas moins funeste que leur discorde ». Quoique ce fût-là le langage d'hommes extrêmement mécontents, & que consé- quemment il fût probablement exagéré, cependant nous avons lieu de croire que, lorsqu'il subsistoit une très-bonne intelli- gence entre ces deux Officiers, ils s'accordoient quelquefois à s'enrichir eux-mêmes aux depens des sujets, sur-tout dans ces Provinces qui étoient fort éloignées du siége de l'Empire. Tacit. vitâ Agric. c. 15.

Depuis la promulgation de l'Edit perpétuel de l'Empereur Adrien, en l'an 131, jusqu'au moment où les Romains quit- tèrent absolument notre Contrée, il s'écoula environ 300 ans ; &, pendant ce long espace, les Loix de Rome prirent une consistance solide dans toutes les possessions que les Romains avoient en Bretagne. Il seroit peu satisfaisant pour le Lecteur de mettre seulement sous ses yeux la table des titres ou des sujets de ses Loix ; d'ailleurs ce travail grossiroit cette Section d'une manière démesurée ; nous croyons donc devoir nous en abstenir. Toutes ces Loix furent réunies dans un seul Corps, rédigées dans un ordre Régulier & publiées par l'Empereur Justinien sous le titre de *Digestes* ou de *Pandectes*. Ce systême admirable de Loix existe encore aujourd'hui, & forme la partie la plus considérable & la plus précieuse du *Corpus Juris Civilis*, ou du *Corps de Droit Civil* (1). C'est un des plus nobles mo- numents de la sagesse de cet illustre Peuple & de ses grands talents pour le Gouvernement & la Législation. L'introduction & l'établissement de ces Loix pleines de sagesse, de justice & d'équité furent un des principaux avantages que le genre hu- main retira de l'Empire des Romains. La destruction de l'au- torité, & la perte de la connoissance de ces Loix furent aussi Des Loix Romaines.

(1) Voyez *Corpus Juris Civilis.*

un des plus funeſtes effets de la chûte de cet Empire; & on peut ajouter que la découverte qu'on fit, en 1137, à Amalphi d'une copie des Pandectes qui nous a fait recouvrer ces Loix, a été un des événements qui ont le plus contribué à retirer les Nations Européennes de la barbarie déplorable dans laquelle elles étoient plongées depuis long-temps (1).

Diviſion de la Bretagne en Provinces.

Le territoire poſſédé par les Romains en Bretagne, ne forma pendant plus de 150 ans qu'une ſeule Province. Mais, vers le commencement du troiſtéme ſiécle, il fut partagé en deux Provinces par l'Empereur Sévère. Enfin, lorſque l'autorité des Romains ſe fut étendue ſur toute cette partie de l'Iſle qui étoit au midi du mur ſitué entre les golfes de Forth & de Clyde, toute cette Contrée fut diviſée en cinq Provinces dont les noms, la ſituation, les limites & les habitants méritent qu'on en donne ici une deſcription ſuccincte, ainſi qu'il ſuit (2).

Herodian. l. 3. c. 24.

L'une des Provinces eſt nommée *Flavia Cæſarienſis.*

I. En commençant à l'extrémité méridionale de cette Iſle, la première Province que nous rencontrons dans cet état de la plus grande perfection du Gouvernement Romain en Bretagne étoit appellée *Flavia Cæſarienſis.* Cette Province comprenoit toute la largeur de l'Iſle, dans l'endroit où cette largeur eſt la plus grande, depuis Finiſterre, dans le Comté de Cornouailles, juſqu'à South-Foreland dans le Comté de Kent, & elle étoit bornée au midi par le Canal Anglois, au nord par le Canal de Briſtol, la Sévern & la Tamiſe. Elle embraſſoit les Contrées des Danmoniens, des Durotriges, des Belges, des Atrébatiens, des Régniens & des Cantiens, qui forment aujourd'hui les pays de Cornouailles, du Dévonshire, du Dorſetshire, du Somerſetshire, du Hampshire, du Wiltshire, du Berkshire, du Surrey, du Suſſex & du Kent (3). Quoique je commence ici par cette Province, à cauſe de ſa ſituation, elle

(1) Voyez Robertſon's *Hiſtory of Charles V.* vol. 1. p. 65, &c. p. 316, &c.

(2) Voyez les Cartes dans l'Appendix de ce volume.

(3) Voyez ci-après la Carte de la Bretagne, dreſſée d'après la *Notitia Imperii*, Ouvrage dont je rendrai compte dans l'Appendix de ce volume.

ne fut pas la première établie, mais les Comtés qu'elle comprend firent partie d'une seule Province Romaine, depuis le temps où ils furent soumis, jusqu'au régne de Sévère. Lorsque cet Empereur divisa le territoire des Romains dans la Bretagne en deux parties, ces Contrées firent partie de la seule Province méridionale, & elles restèrent dans cet état jusqu'au moment où Constantin le Grand en forma une Province distincte qui fut appellée *Flavia Cæsariensis*, de *Flavius* l'un des noms de cet Empereur. Horsl. Brit. Rom. p. 480.

II. La *Britannia prima* fut probablement ainsi nommée parce qu'elle renfermoit quelques-unes des Contrées qui furent les premieres soumises aux Romains dans cette Isle. Cette Province étoit bornée au midi par la Tamise, à l'orient par l'Océan Britannique, au nord par l'Humber, & à l'occident par la Sévern. Elle comprenoit les Contrées des Dobuniens, des Cattivellauniens, des Trinobantes, des Icéniens & des Coritans, qui forment aujourd'hui le Gloucestershire, l'Oxfordshire, le Buckinghamshire, le Bedfordshire, l'Hertfordshire, le Midlesex, l'Essex, les Comtés de Suffolk & de Norfolk, le Cambridgeshire, l'Huntingdonshire, le Northamptonshire, le Léicestershire, le Rutlandshire, le Lincolnshire, le Nottinghamshire & le Derbyshire (1).

Province nommée *Britannia prima*.

III. La *Britannia secunda*, reçut peut-être ce nom lorsque Sévère partagea les domaines des Romains dans la Bretagne, en deux Provinces, dont celle-ci fut la seconde. Elle étoit bornée au midi par le Canal de Bristol & la Severn, à l'occident par le Canal de S. George, au nord par la mer Irlandoise & à l'orient par la *Britannia prima*. (2). Cette Province contenoit les Contrées des Cornaviens, des Silures, des Démétes & des Orduices qui forment maintenant le Warvickshire, le Worcestershire, le Staffordshire, le Shropshire, le Chesshire, l'Héréfordshire, le Radnorshire, le Brecknockshire, le Monmout-

Province nommée *Britannia secunda*.

---

(1) Voyez la Carte de la Bretagne, dressée d'après la *Notitia Imperii*.

(2) Voyez la Carte.

shire, le Glamorganshire, le Caermarthenshire, le Pembrokeshire, le Cardiganshire, le Montgomeryshire, le Mérionethshire, le Caernarvonshire, le Denbighshire & le Flintshire.

Province nommée *maxima Cæsariensis.*

IV. La quatriéme Province fut appellée *Maxima Cæsariensis;* mais on ne connoît d'une manière certaine ni la raison de ce nom, ni le temps où cetre Province fut érigée. Elle étoit bornée au midi par l'Humber, à l'orient par l'Océan Germanique, à l'occident par la mer Irlandoise, & au nord par le mur de Sévère. Elle contenoit les Contrées des Parisiens & des Brigantes, qui forment maintenant les Comtés d'York, de Durham, de Lancastre, de Cumberland & de Northumberland (1).

Ammien Marcellin, l. 28, c. 3.

Province nommée *Valentia.*

V. *Valentia* étoit la cinquiéme Province des Romains en Bretagne, & la plus septentrionale. Elle fut érigée en l'année 369, par le victorieux Général Théodose, & appellée *Valentia* en l'honneur de l'Empereur Valens. Cette Province contenoit toute la vaste Contrée située entre les murs de Sévère & d'Antonin le Pieux, & elle étoit habitée par plusieurs Nations Bretonnes qui, outre leurs noms particuliers, furent désignées sous le nom général de *Maæates.*

Du Vicaire de la Bretagne.

Les Empereurs Romains créoient de temps-en-temps de nouveaux Officiers pour les aider dans l'administration de leur prodigieux Empire, & ils faisoient souvent des changements dans la distribution de la puissance civile. Ce seroit un travail déplacé que d'entrer ici dans le détail de tous ces changements; mais il y en eut un fait par Constantin le Grand, qui fut si considérable en lui-même, & qui eut une si grande influence sur l'état politique de la Bretagne, qu'il mérite une place dans cette Section. Cet illustre Empereur s'étant rendu maître de la totalité de l'Empire Romain par une suite de victoires glorieuses remportées sur tous ses rivaux, le partagea en quatre parties, l'Orient, l'Illyrie, l'Italie & la Gaule; sur chacune desquelles il établit un Préfet qui avoit la prin-

---

(1) Voyez la Carte.

cipale autorité dans le Gouvernement civil de sa propre Préfecture. Chacune de ces Préfectures étoit subdivisée dans un certain nombre de Diocèses, suivant son étendue ou d'autres circonstances, & chacun de ces Diocèses étoit gouverné sous le Préfet, par un Officier qui étoit appellé le *Vicaire de ce Diocèse*. La Préfecture de la Gaule comprenoit les trois Diocèses de la Gaule, de l'Espagne & de la Bretagne; & cette dernière Contrée étoit gouvernée sous le Préfet de la Gaule, par un Officier appellé le *Vicaire de la Bretagne*, dont l'autorité s'étendoit sur toutes les Provinces de cette Isle. Le Vicaire de la Bretagne résidoit principalement à Londres, & vivoit avec beaucoup de magnificence. Son Tribunal étoit composé des Officiers suivants qui faisoient les affaires de son Gouvernement, sçavoir d'un principal Officier, des Agents, d'un principal Secrétaire, de deux principaux Auditeurs des comptes, d'un Maître des prisons, d'un Notaire, d'un Secrétaire des dépêches, d'un Assistant, de sous-Assistants, de Clercs pour les appels de Sergents & d'Officiers inférieurs. On pouvoit appeller des Gouverneurs des Provinces à son Tribunal, & on pouvoit appeller de son Tribunal au Préfet des Gaules. Le titre du Vicaire de la Bretagne étoit *Spectabilis*, & les marques de sa dignité étoient un livre d'instruction, ayant une couverture verte & cinq châteaux sur la forme triangulaire de l'Isle, représentants les cinq Provinces qui étoient sous sa juridiction (1). Chacune des cinq Provinces de la Bretagne avoit un Gouverneur particulier qui résidoit dans cette Province & qui avoit un Tribunal composé d'un nombre compétent d'Officiers pour expédier les différentes espéces d'affaires. Les Gouverneurs des deux Provinces septentrionales *Valentia* & *Maxima Cæsariensis* qui étoient les plus exposées au danger, étoient revêtus de la dignité Consulaire; mais ceux des trois autres n'avoient que le titre de Présidents. Le Vicaire de la Bretagne, & ces cinq Gouverneurs des Pro-

Zosim. l. 2. Mémoires de l'Academ. des Inscriptions, tom. 8. p. 450.

Notitia Imperii, c. 49.

(1) Voyez la Carte & l'Appendix.

Notitia Imperii, c. 49. Heineccius Antiq. Rom. tom. 4. p. 258.

vinces avec leurs Officiers reſpectifs, régloient toutes les affaires civiles, adminiſtroient la juſtice, & percevoient les taxes & les revenus publics de toute eſpéce.

Taxes impoſées par les Romains dans la Bretagne.

Quoique l'ambition ait été long-temps la paſſion dominante des Romains, ils étoient bien éloignés de négliger leur intérêt; mais ils s'efforçoient d'acquérir autant de richeſſe que de gloire par leurs conquêtes. Lorſqu'une Nation commençoit à ſe ſoumettre à leur autorité, ils l'obligeoient ſouvent à payer annuellement, par forme de tribut, une certaine ſomme d'argent ſtipulée, ou une quantité de grain fixée; & cette Nation étoit appellée *Tributaire*. C'eſt ainſi que Jules-Céſar impoſa un certain tribut annuel aux Etats Bretons qui ſe ſoumettoient à lui, quoiqu'il n'ait pas parlé ni de la nature, ni de la quantité de ce tribut. Ordinairement les Romains ne continuoient pas pendant long-temps de traiter avec cette indulgence les Peuples qui s'étoient ſoumis à eux; mais, ſous un prétexte ou ſous un autre, ils les réduiſoient bientôt en Provinces; & les ſoumettoient à diverſes taxes très-multipliées, qui étoient levées avec beaucoup de ſévérité. Les Nations Bretonnes ayant été réduites dans un pareil état par l'Empereur Claude & par ſes ſucceſſeurs, il devient indiſpenſable de donner ici une idée de quelques-unes des principales taxes que les Romains imposèrent ſur leurs Provinces, & particulièrement ſur cette Iſle.

Heineccius Antiq. Rom. l. 1 Append. 114.

Ceſar, de Bell. Gall.

Impôt territorial.

Un des principaux impôts que les Romains mettoient ſur leurs ſujets provinciaux, étoit une certaine proportion du produit de toutes les terres labourables qu'on peut appeller avec juſteſſe un *impôt territorial*. Cette proportion varia dans les différents temps & dans les différents lieux, depuis la cinquiéme partie juſqu'à la douziéme, quoique la proportion la plus ordinaire ait été le dixiéme. Cette taxe étoit impoſée ſur les habitants de la Bretagne, avec cette nouvelle charge que les publicains forçoient les Fermiers de leur apporter leur dixme de grain à une grande diſtance de leur demeure, ou de leur faire quelque préſent pour être affranchis de cette obligation. Agricola détruiſit cet affreux abus, mais la taxe fut toujours exigée

Lipſius de Magn. Roman. l. 2. c. 1. Heineccius Antiq. Roman. l. 1. Append. 115.

Tacit. vita Agric. c. 19.

exigée & même augmentée. Lorſque les Romains avoient beſoin de grains pour fournir la ville de Rome ou leurs armées, cette taxe étoit levée en eſpéces; mais, lorſqu'ils n'en avoient pas beſoin, elle étoit payée en argent, ſuivant un taux fixé. Ils exigeoient une proportion beaucoup plus conſidérable, communément le cinquiéme du produit pour les vergers, peut-être parce que leur culture exige moins de travail. Le produit de cette taxe ſur les terres devint ſi conſidérable en Bretagne par les progrès qu'y fit l'Agriculture, que non-ſeulement elle ſuffit pour fournir du grain à toutes les troupes Romaines qui étoient dans cette Iſle, mais même qu'elle procura un excédent conſidérable pour l'exportation.

Spartian in Sever. c. 8.

Appian. apud Lipſium de magnitud. Rom. l. 2. c. 1.

Ammian Marcellin. L. 18. c. 2.

Impôt appellé *ſcriptura.*

Les Romains imposèrent auſſi une taxe ſur les pâturages ou plutôt ſur les beſtiaux qui y paiſſoient. Cette taxe étoit appellée *ſcriptura (l'écriture)* parce que ceux qui la levoient viſitoient tous les pâturages, formoient, en écrivant, une liſte exacte de tous les beſtiaux de différentes eſpéces, & demandoient une certaine ſomme pour chaque piéce de bétail ſuivant un taux fixé. Cet impôt fut très-onéreux aux Bretons lorſqu'il commença à être exigé par l'Empereur Claude, & pendant quelque temps après. Car, comme ils avoient un nombre conſidérable de beſtiaux, cette taxe montoit à une ſomme très-forte; &, n'ayant pas d'argent pour la payer, ils étoient obligés ou de vendre quelques-uns de leurs beſtiaux à perte, ou d'emprunter de l'argent des riches Romains à un intérêt exorbitant. On dit que le fameux Séneque prêta lui ſeul dans cette occaſion aux malheureux Bretons la ſomme prodigieuſe de trois-cents-vingt mille livres, & que la demande qu'il en fit avec rigueur, dans un temps où ils n'étoient pas en état de la payer, fut un des motifs qui les porta à leur grande révolte ſous Boadicia. Cette taxe fut quelquefois perçue en eſpéce lorſque les Romains avoient beſoin de beſtiaux pour leur armée. Les prairies n'étoient pas exemptes de la taxe; car on exigeoit une certaine portion de leur produit, probablement le dixiéme, afin de procurer du fourage à la cavalerie.

Lipſ. de magnitud. Roman. l. 2. c. 1. Heinec. Antiq. Roman. l. 1.

Appendix, 116.

Xiphilin. è Dione Nicæo in Sever.

Petrus Burmannus, de Vectigal. Roman. Popul. p. 49.

Id. ibid. p. 48.

Impôt sur les mines.

Les Romains, ne se contentant pas de ces impositions sur les différentes espéces de biens fonds, tiroient encore des taxes des entrailles même de la terre, & obligeoient les propriétaires des mines de toute espéce de métal, à payer à l'Etat une certaine portion de leurs produits. Les Empereurs s'emparoient ordinairement des mines d'or qu'ils faisoient exploiter à leurs dépens & à leur profit; mais ils permettoient aux propriétaires des mines d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, &c. de travailler pour leur propre compte, en payant une taxe qui leur étoit imposée, & qui paroît avoir été le dixiéme de ce que produisoient les mines (1). Le revenu qu'on tiroit des mines dans certaines Provinces étoit prodigieux. On prétend que celles d'argent, près de la nouvelle Carthage en Espagne, occupoient quarante mille hommes, & procuroient aux Romains un revenu de vingt-cinq-mille drachmes, ou de six-cents livres de notre argent par jour. Ce Peuple industrieux ne fut pas long temps en Bretagne sans y découvrir & y exploiter des mines d'or, d'argent & d'autres métaux avec tant d'avantage qu'elles le récompensèrent amplement de ses travaux & de ses victoires, quoique nous ne sçachions pas la somme particulière qu'il en tiroit.

Id. ibid. p. 80.

Strabon, l. 3. p. 147. 148.

Tacit. vita Agricolæ, c. 12.

Dépenses civiles & militaires des Romains.

Les dépenses de l'Empire Romain étoient divisées en deux classes, qu'on peut nommer avec raison leurs *listes civiles & militaires*, & l'on avoit appliqué des taxes certaines à chacune d'elles. Une des principales branches de revenu qui étoient employées à soutenir l'établissement militaire étoit le douziéme

Sueton. in Augustum. c. 99.

(1) Si cette taxe étoit le dixiéme du produit de ces mines, comme elle l'étoit probablement, ces mines produisoient 6000 livres de notre monnoie actuelle, ce qui fait trois schelins par jour pour chaque personne qui y travailloit. On compte la drachme sur le pied d'un huitiéme de l'once d'argent; ce qui est le taux le plus bas.

Note de l'Auteur.

On sçait que la livre sterling des Anglois est de 22 liv. 10 s. & que le scheling est d'environ 21 s.

Note du Traducteur.

de tous les legs & de tous les biens donnés par testaments à des personnes que leur dégré de consanguinité & les droits du sang n'auroient pas mises en état de succéder, si elles n'y avoient pas été appellées par une disposition de dernière volonté. Cette taxe étoit levée en Bretagne & dans les autres Provinces de l'Empire, & elle produisoit un très-grand revenu. On la payoit en général avec plaisir, parce que ceux, qui avoient obtenu des biens & des legs auxquels ils n'avoient pas naturellement droit, étoient assez contents, pour ne pas se faire une peine d'en donner une portion modique à l'Etat. Une autre branche de revenu qui étoit affectée à la liste militaire, étoit le vingt-cinquiéme du prix de chaque esclave qui étoit vendu dans toutes les Provinces de l'Empire Romain ; &, si l'on pense au grand nombre de ces esclaves & au prix considérable, moyennant lequel plusieurs d'entr'eux étoient vendus, on sentira que cette taxe doit avoir produit une très-grande somme. On avoit encore attribué à cette liste l'argent provenant de l'impôt mis sur toutes les espéces de marchandises qui étoient vendues à l'encan ou dans les marchés publics, au-dessus d'un certain prix. Cet impôt étoit quelquefois la deux-centiéme partie du prix, quelquefois la centiéme, & quelquefois il étoit même encore plus considérable.

Petrus Burmannus de Vectigal. Pop. Roman. c. 11.

Lipsius de Magnit. Roman. l. 1. c. 4.

Burman. p. 68.
Lips. l. 1. c. 4.
Clarke on Coins, p. 188. note.

Impôt par tête.

Il est assez évident que les Empereurs Romains mettoient quelquefois au moins une capitation ou un impôt par tête sur tous leurs sujets provinciaux, quoiqu'on ne connoisse pas très-bien ni la quantité, ni la proportion de cette taxe, ni la manière dont elle étoit levée, ni plusieurs autres détails qui y ont rapport. Il paroît que cette taxe, ainsi qu'une autre sur les corps des morts, qui devoit être payée, avant qu'on permit de les enterrer, furent levées en Bretagne, & y occasionnèrent un grand mécontentement. La fameuse Boadicia se plaint amèrement de ces deux taxes dans la harangue qu'elle fit à l'armée Bretonne, avant la bataille qu'elle livra aux Romains commandés par Suétonius. « N'avons-nous pas été privés de nos plus » précieuses possessions, s'écrie-t-elle, & ne payons-nous pas beau-

Luc. ch. 2. v. 1. 2. 3.
Lipsius, de Magnitud. Roman. l. 1. c. 3.

» coup de taxes pesantes pour ce qui nous en reste? Indé-
» pendamment des différentes impositions sur nos terres &
» sur nos marchandises, nos corps mêmes ne sont-ils pas
» taxés, & ne payons-nous pas jusques pour nos têtes? mais
» pourquoi insisterois-je sur les impositions mises sur les vivants,
» lorsque les morts mêmes ne sont pas affranchis des exactions
» des Romains? ne sçavez-vous pas tous combien nous sommes
» obligés de payer pour les corps de ceux de nos amis que
» nous avons perdus? Les Peuples qui sont soumis aux autres
» Nations ne sont soumis que pendant leur vie; mais les re-
» cherches de la tyrannie & l'insatiable avarice des Romains sont
» portées à un tel excès, qu'ils extorquent des taxes même
» des morts ».

Xiphilin. ex Dione Nicæo in Neron.

Taxes diverses.

Les Romains mirent un grand nombre de taxes différentes dans toutes les Provinces de leur Empire, sur des objets particuliers, tels que les maisons, les colonnes, les foyers, plusieurs espéces d'animaux, l'urine, le fumier, &c. &, si nous en croyons quelques Auteurs, sur l'air même. Les Artistes de tous les genres payoient une certaine taxe pour la liberté d'exercer leurs Arts; ceux, qui travailloient à des objets de luxe & qui faisoient des profits plus considérables, payoient de plus fortes sommes, & les puissants Monarques de Rome ne dédaignoient pas de réclamer une portion des gains honteux des femmes prostituées. Dans cette énumération des taxes, je n'ai point parlé des *Portoria* des Romains qui répondent à nos droits sur les marchandises exportées & importées, quoiqu'ils formassent une des principales branches de leurs revenus dans leurs Provinces, & qu'ils fissent un objet considérable en Bretagne, parce qu'il sera plus naturel d'en rendre compte en faisant l'histoire du commerce (1).

Petrus Burmannus de Vectigal. Pop. Roman. c. 12.

Id. ibid.

Prudence des Romains.

On ne doit pas croire que toutes ces taxes ayent été imposées sur les Bretons aussi-tôt après qu'ils se furent soumis à Rome. C'étoit la sage politique des Romains de traiter leurs

(1) Voyez ci-après le Chapitre sixiéme.

nouveaux sujets avec beaucoup de douceur, & de les accoutumer au joug par dégré, en les chargeant successivement de différentes taxes, à mesure que leurs progrès dans les Arts & l'accroissement de leur opulence les mettoient en état de les payer. Il ne faut pas même penser que toutes ces taxes ayent été constamment & invariablement exigées, même après qu'elles eurent été imposées ; car il paroît que les Romains firent de grands changements tant dans la nature que dans la mesure de leurs taxes, suivant la situation de l'Etat & les dispositions des Empereurs. En particulier, Alexandre Sévère qui remplit le thrône impérial depuis l'an 223 jusqu'en l'an 236, excité par la bonté de son cœur, fit une très-grande & très-imprudente réduction des taxes provinciales qui fut la cause de sa ruine. Mais il est inutile d'entrer ici dans un plus grand détail de ces changements & de ces variations.

Lampridius in vita Alexandri, c. 39. p. 965.

Evaluation du revenu que les Romains tiroient de la Bretagne.

Quoiqu'il soit impossible de découvrir la valeur exacte des revenus Romains en Bretagne, nous avons lieu de croire que ces revenus étoient très-considérables. Ils étoient suffisants non-seulement pour subvenir à toutes les dépenses du Gouvernement Civil, & pour soutenir un établissement Militaire très-considérable, mais encore pour fournir des remises importantes au thrésor impérial. En effet les Romains étoient un Peuple trop sage pour conserver si long-temps, & avec autant d'inquiétude & de peine, une conquête qui leur auroit été inutile. Les revenus Bretons étoient même si considérables qu'ils encouragèrent plusieurs Généraux à s'emparer de la pourpre impériale, & qu'ils les mirent en état de prendre cette haute dignité, sans qu'ils eussent aucun autre bien (1). Si les calculs de Lipse, concernant les revenus que les Romains tiroient de la Gaule, sont justes, ceux de la Bretagne ne devoient pas monter annuellement à moins de deux millions sterlings. C'est une nouvelle preuve, entre beaucoup d'autres, que cette Isle fut plus de mille ans à se rétablir du tort que lui firent le départ des

Lipsius, de Magnit. Roman. l. 2. c. 3.

(1) Voyez le Chapitre premier.

Romains, & les dévaſtations qui ſuivirent cet événement.

Gouvernement militaire des Romains.

Tel fut le plan régulier du Gouvernement Civil des Romains en Bretagne. Il eſt maintenant temps de jetter un coup d'œil rapide ſur l'adminiſtration militaire qu'ils établirent dans cette Iſle, & qui ne fut pas moins prudente & moins bien combinée.

Ils déſarment les Bretons qui leur ſont ſoumis.

Une des premières démarches que faiſoient les Romains lorſqu'ils avoient ſoumis quelqu'une des Nations Bretonnes, étoit de la déſarmer, afin de la mettre dans l'impuiſſance de ſecouer le joug & de recouvrer ſa liberté. Mais, comme il n'y a rien dont un Peuple brave & guerrier ſe deſſaiſiſſe avec plus de répugnance que de ſes armes, les Bretons firent beaucoup d'efforts pour les conſerver, & ils s'opposèrent vigoureuſement à cette entrepriſe qui occaſionna de fréquentes révoltes. Cependant les Romains l'emportèrent à la fin, & déſarmèrent entièrement tous les Bretons provinciaux qui perdirent bientôt après tout leur eſprit martial, & devinrent un Peuple abject & abatardi, n'ayant ni le déſir, ni la capacité de réſiſter à ſes Maîtres.

Tacit. Annal. l. 12. c. 31.

Ils forcent les jeunes Bretons de ſervir loin de leur patrie.

Pour aſsûrer encore plus leurs conquêtes dans cette Iſle, & pour faire de ces conquêtes un moyen d'établir leur puiſſance dans d'autres lieux, les Romains engagèrent à leur ſervice un grand nombre des plus braves & des plus robuſtes des jeunes Bretons, leur apprirent à ſe ſervir des armes, & les envoyèrent dans différentes Provinces éloignées de leur Empire.

Tacit. vita Agricolæ, c. 13-31.

Ils conſtruiſent des forts.

A meſure que les Romains étendoient leurs conquêtes dans la Bretagne, ils conſtruiſoient une chaîne de forts dans les ſituations les plus convenables pour retenir dans la ſoumiſſion les Nations qui s'étoient ſoumiſes à leur autorité, & repouſſer les incurſions de celles qu'ils n'avoient pas encore ſubjugées.

Tacit. Annal. l. 12. c. 31. Vita Agric. c. 23.

Ils conſervent une armée ſur pied.

Mais le principal moyen dont les Romains ſe ſervirent pour faire & pour aſſurer leurs conquêtes, tant en Bretagne que dans les autres Contrées, fut leur armée reſtant ſur pied, qui étoit conſtituée & réglée de la manière la plus ſage pour

répondre à ces deux buts. Quoique ce ne soit certainement pas ici la place de présenter un tableau exact de la constitution de l'armée Romaine, il peut n'être pas inutile d'observer que les troupes qui étoient en garnison dans cette Isle, étoient rassemblées d'un grand nombre de Provinces de l'Empire distinctes & éloignées, & qu'elles différoient les unes des autres, & des Bretons par leurs mœurs, leurs usages & leurs langues. Cette différence les empêchoit de former des confédérations entr'elles, ou avec les Naturels Bretons pour secouer le joug des Romains. Lorsque les Bretons provinciaux furent si complettement subjugués & désarmés qu'on n'eut plus d'autres révoltes à craindre de leur part, on retira la plus grande partie des troupes Romaines de l'intérieur des Provinces, & on les plaça sur les frontières pour les protéger.

Notitia Imperii, §. 52. 63.

Changement dans le gouvernement militaire.

En même-temps qu'on faisoit dans le Gouvernement Civil de l'Empire les nouveaux arrangements qui viennent d'être décrits, il s'opéroit un pareil changement dans l'administration de ses forces militaires. Constantin le Grand, pensant que les Préfets du prétoire qui avoient la principale direction des affaires, tant Civiles que Militaires, étoient trop puissants, les priva de leur autorité militaire, & nomma à leur place deux nouveaux Officiers appellés *Magistri Militum* ou *Maîtres des Soldats*, dont l'un avoit le principal commandement de la cavalerie & l'autre de l'infanterie. Aucun de ces deux Généraux ne faisoit ordinairement sa résidence dans la Bretagne qui étoit trop éloignée du centre de l'Empire; mais les troupes Romaines qui étoient dans cette Isle étoient commandées, sous eux, par les trois Officiers suivants, sçavoir 1°, *Comes Littoris Saxonici per Britanniam*, le Comte du rivage Saxon en Bretagne; 2°, *Comes Britanniarum*, le Comte de Bretagne; 3°, *Dux Britanniarum*, le Chef ou le Duc de Bretagne. Il suffira de donner la courte description suivante de ces Officiers & des forces qu'ils commandoient.

Zozim. l. 2. Notit. Imper. §. 83.

Ibid. §. 52. 53. 63.

Du Comte du rivage Saxon.

Dans le troisiéme siécle, les côtes méridionale & orientale de la Bretagne commencèrent à être cruellement ravagées par les pirates Saxons, & ce fléau leur fit donner le nom

de *Littus Saxonicum* ou de *Rivage Saxon*. Pour préserver le pays du pillage de ces Brigands, non-seulement les Romains entretinrent une flotte sur ces côtes; mais ils construisirent aussi, dans les endroits les plus convenables, une chaîne de forts où ils mirent des garnisons, & l'Officier qui commandoit en chef tous ces forts & toutes ces garnisons étoit appellé *Comes Littoris Saxonici per Britanniam*, Comte du Rivage Saxon en Bretagne. Ces forts étoient au nombre de neuf; ils étoient situés dans les endroits suivants, en commençant par les plus septentrionaux & descendant de-là au sud; sçavoir 1°, *Branodunum*, Brancaster; 2°, *Garionnonum*, Burghcastle près d'Yarmouth, tous deux sur la côte de Norfork; 3°, *Othona*, Ilhanchester près de Malden dans l'Essex, qui est maintenant couvert par la mer; 4°, *Regulbium*, Reculver; 5°, *Rutupæ*, Richborough; 6°, *Dubris*, Douvre; 7°, *Lemanæ*, Lime, ces quatre derniers sur la côte de Kent; 8°, *Anderida*, Hastings ou East-Bourn dans le Sussex; & 9° *Portus Adurmus*, Portsmouth dans le Hampshire (1). Il y avoit environ 2200 hommes d'infanterie, & 200 de cavalerie en garnison dans ces neuf forts. Les marques de dignité du Comte du Rivage Saxon en Bretagne étoient un livre d'instruction & les figures de neuf châteaux représentants les neuf forts qu'il commandoit. Le tribunal de ce Comte étoit composé des Officiers suivants: un principal Officier du tribunal du Maître de l'infanterie, deux Auditeurs & un Maître des prisons du même tribunal, un Sécrétaire, un Assistant, un sous-Assistant, un Greffier, des Clercs des appels, des Sergents & d'autres Officiers subalternes (2).

Horsl. Brit. Rom. p. 472.

Notitia, §. 52.

Comtes de la Bretagne.

Il y eut dans la Cour d'Auguste & des Empereurs Romains ses Successeurs, certains Conseillers qui accompagnoient l'Empereur au-dedans & au-dehors, pour l'aider de leurs avis dans toutes les occasions. Ces Conseillers étoient nommés *Comites*

(1) Voyez l'Appendix.

(2) Ibidem.

Augustales

Auguſtales ou *Comites Auguſti*, c'eſt-à-dire *Compagnons de l'Empereur*, parce qu'ils l'accompagnoient conſtamment. Ils étoient partagés en trois ordres ou dégrés, & ceux de chaque ordre avoient certains priviléges & appointements tant qu'ils ſuivoient la Cour Impériale. Comme ces *Comites* ou Comtes approchoient fréquemment des Empereurs, ils étoient ſouvent très-avancés dans leurs bonnes graces, & ils obtenoient d'eux des gouvernements de Provinces, de Villes, de Forts, de Châteaux & d'autres Places utiles & honorables. Lorſque ces Comtes quittoient la Cour Impériale pour prendre le gouvernement d'une Province, d'une Ville ou d'un Château, ou l'exercice de quelqu'Office, ils n'étoient plus nommés alors *Comites Auguſtales*, *Compagnons* ou *Comtes de l'Empereur*; mais on les appelloit *Comtes de tel Château*, *Ville*, *Province* ou *Office*. Tels furent les Comtes du Rivage Saxon en Bretagne, & tels furent auſſi les Comtes de Bretagne. Ces derniers Comtes commandoient les forces Romaines qui étoient diſtribuées dans les Villes, les Forts & les Châteaux de l'intérieur de la Bretagne. On croit que les forces qui étoient ſous les ordres des Comtes de la Bretagne, montèrent originairement à environ trois mille hommes d'infanterie & ſix-cents de cavalerie; mais il paroît que ces troupes furent retirées de ce pays, ou placées ſur les frontières, lorſque la tranquillité intérieure de la Bretagne eut été pleinement aſſûrée. Car il n'eſt fait mention d'aucunes troupes commandées par le Comte du Rivage Saxon dans la cinquante-troiſiéme Section de la *Notitia Imperii*, qui contient une *Deſcription* du Tribunal de ce Comte.

Selden's titles of honour, p. 241, &c. Du Cange Gloſſaire. v. Comites.

Notitia Imperii, §. 40. 53. Brady Hiſt. v. 1. p. 41.

Le mot *Dux* (qui ſignifioit originairement le *Commandant* ou *le Chef d'une armée en général*) devint ſous le Bas-Empire, le titre d'un Officier militaire particulier qui commandoit les troupes Romaines dans un certain diſtrict, le plus communément ſur les frontières. Tel étoit le *Dux Britanniarum* ou *le Duc de Bretagne*, qui commandoit, près des frontières ſeptentrionales, ſur trente-ſept Places fortifiées, & ſur les troupes qui y étoient en garniſon. Vingt-trois de ces Forts

Du Duc de la Bretagne.

Zozim. l. 2. Du Cange Gloſſ. v. Dux.

compris dans le Gouvernement du Duc de Bretagne, étoient situés sur la ligne du mur de Sévère, & les quatorze autres n'en étoient pas fort éloignés. Environ 14,000 hommes d'infanterie & 900 de cavalerie, étoient placés en garnison dans ces trente-sept Forts. Le Tribunal du Duc de Bretagne étoit exactement semblable à celui du Comte du Rivage Saxon qui a été ci-devant décrit.

Notitia Imperii, §. 63.

Horsl. Brit. Rom. p. 477.

Brady Hist. vol. 1. p. 47.

Du nombre des troupes Romaines.

D'après cette courte description de l'établissement militaire des Romains en Bretagne, il paroît que les troupes réglées, qui étoient ordinairement dans cette Isle, montoient environ à 19,200 hommes d'infanterie & à 1700 de cavalerie. A la vérité, on ne doit pas croire que les différents corps qui composoient ces troupes fussent toujours complets, surtout si l'on réfléchit que beaucoup d'entr'eux recevoient leurs recrues de pays très-éloignés. Il est plus probable qu'il s'en falloit de plusieurs milliers d'hommes que l'armée, qui étoit ordinairement sur pied dans cette Isle, montât au nombre qui vient d'être exprimé, sur-tout après que les troupes, qui étoient sous les ordres du Comte de Bretagne, eurent été retirées. Indépendamment des trois importants services que rendoit cette armée en défendant les côtes contre les descentes des pirates Saxons, en asûrant la tranquillité intérieure du pays, & en protégeant les frontières septentrionales contre les incursions des Ecossois & des Pictes, elle exécutoit un grand nombre de beaux ouvrages d'utilité & d'agrément.

Cette description succincte & imparfaite du Gouvernement Civil & Militaire des Romains dans cette Isle, montre qu'ils n'étoient pas entièrement indignes de l'éloge flatteur qu'en a fait à cet égard le plus illustre de leurs Poëtes :

Excudent alii spirantia molliùs æra,
Credo equidem, vivos ducent de marmore vultus;
Orabunt causas meliùs, cœlique meatus
Describent radio, & surgentia sidera dicent;
Tu regere imperio populos, Romane, memento;
Hæ tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
Parcere subjectis, & debellare superbos.

Æneid. liv. 6. v. 847. & suiv.

Le moment où les Romains abandonnèrent entièrement la Bretagne, paroît avoir été suivi de la destruction presque totale de toute Loi, de tout Ordre & de tout Gouvernement. Les malheureux Bretons, au lieu de recouvrer leur liberté par cet événement, se trouvèrent plongés dans un état d'anarchie & de confusion beaucoup plus déplorable que leur ancienne servitude. Les familles des anciens Princes Bretons s'étoient éteintes ou mêlées avec le Peuple, de sorte qu'il n'y avoit qu'un petit nombre d'hommes (si même il en existoit) qui pussent saisir les rênes du Gouvernement. Les Romains avoient si complettement exclu les naturels Bretons, de toute part, à l'administration des affaires civiles ou militaires, que peu d'entr'eux avoient la moindre capacité pour les conduire. Il n'y a rien de plus triste que le tableau fait par Gildas, le plus ancien de nos Historiens, de l'état politique des Bretons provinciaux, après le départ de ceux qui les avoient gouvernés & défendus pendant si long-temps. Il les représente comme des infortunés, sans loi, sans discipline & sans principes, égorgés par les Ecossois & les Pictes, presque sans résistance, & se massacrant les uns les autres, dès que leurs ennemis communs s'étoient retirés.

Effet du départ des Romains.

Gildæ Hist. c. 15. 16.

Les maux produits par cet état d'anarchie devinrent en peu de temps si insupportables que les Bretons sentirent qu'il étoit nécessaire, pour se préserver eux-mêmes d'une destruction totale, de rétablir un Gouvernement monarchique, à l'imitation de celui sous lequel ils avoient anciennement vécu dans la plus grande sécurité. Mais ils paroissent avoir été très-malheureux dans le choix de leurs premiers Monarques. « Ils établirent des » Rois, dit Gildas, mais non suivant Dieu ; & ces Rois furent » bien-tôt égorgés par ceux qui les avoient élevés, & qui en » élirent à leur place d'autres beaucoup plus cruels & plus in- » dignes de ce rang ». L'Histoire ne nous a pas seulement conservé les noms de ces malheureux Monarques qui ne régnèrent qu'un instant. Nous apprenons seulement que le bruit s'étant répandu que les Ecossois & les Pictes méditoient une irruption plus redoutable qu'aucune des précédentes, avec le

Du Gouvernement des Bretons.

Id. ibid. c. 19.

dessein de conquérir tout le pays & de s'y établir, tous ceux qui possédoient quelqu'autorité parmi les Bretons se réunirent ensemble. Vortigern (à qui Gildas donne le nom de *Duc des Bretons*, probablement à l'imitation de l'Officier Romain qui portoit ce titre) fut celui qui eut le plus d'influence dans cette assemblée. Il la détermina à inviter les Saxons à venir s'établir dans la Bretagne; ce qui produisit dans la Constitution, le Gouvernement & les Loix de la plus grande partie de cette Isle, une autre révolution qui sera le sujet du troisiéme Chapitre du second Livre de cet Ouvrage.

Id. ibid. c. 22, 23.





HISTOIRE
DE LA GRANDE-BRETAGNE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE IV.

Histoire des Sciences, des Sçavants & des Maisons établies pour le progrès des Sciences (1) en Angleterre, depuis la première descente que les Romains y firent, sous Jules-César, l'an 55 de l'Ere Chrétienne, jusqu'en 449, époque de l'arrivée des Saxons.

LES Peuples ont, comme les individus, leur enfance, dans laquelle ils sont non-seulement foibles, mais encore grossiers & ignorants. Lors même qu'on remonte au premier état de Ignorance originaire des Nations.

(1) Le texte dit *des Séminaires de Science*, & on se servira quelquefois de cette expression ingénieuse qu'on ne peut rendre en François que par une périphrase. Les Anglois adoptent beaucoup de mots latins. En effet, l'utilité générale doit faire souhaiter que tous les mots qui manquent aux langues modernes soient tirés de la langue Latine qui est facile à entendre, qui est universellement & généralement répandue, & qui a plus d'analogie que les autres langues anciennes avec nos idiomes modernes.

Note du Traducteur.

ces Nations qui ſont parvenues au plus haut dégré de puiſſance & de grandeur, & qui ont été les plus célébres par leur ſageſſe, leurs connoiſſances & leur politeſſe, elles paroiſſent avoir été également foibles & ignorantes. Il ſeroit aiſé de citer un grand nombre d'exemples de la vérité de cette obſervation; mais il ſeroit très-difficile de trouver une ſeule exception à cette régle, ſoit dans l'Hiſtoire Ancienne, ſoit dans la Moderne. Nous ne devons donc pas être ſurpris d'apprendre, ni honteux d'avouer qu'il y eut en Angleterre une époque où les habitants de cette Iſle étoient diviſés en un grand nombre de petites Tribus ou Sociétés, dont chacune ne conſiſtoit qu'en quelques ſauvages groſſiers & illettrés.

Les Hiſtoriens ont négligé de tracer l'origine & le progès des connoiſſances.

Les Hiſtoriens de tous ces Peuples qui ſe ſont diſtingués, & qui ſont devenus célébres par leur puiſſance, ſe ſont donné beaucoup de peine pour connoître & décrire leurs diverſes conquêtes, l'augmentation de leur territoire & l'accroiſſement de leurs forces & de leur grandeur. Mais malheureuſement ils ne ſe ſont pas également occupés de nous retracer les efforts de ces Nations, pour cultiver les facultés de leur eſprit, & les progrès qu'elles ont ſucceſſivement faits dans les Sciences & dans les Connoiſſances utiles. Pendant que les exploits de tous les Princes & de tous les Généraux victorieux, qui ont contribué à augmenter les poſſeſſions de leur Nation, ont été écrits avec le plus grand ſoin, & ont obtenu les éloges les plus pompeux, les noms mêmes de ces paiſibles Sages qui ont étendu l'empire de la Raiſon, perfectionné les eſprits & poli les mœurs de leurs Concitoyens, ont à peine trouvé une place dans les Annales de leur pays. Pour ſuppléer au moins en quelque ſorte à ce vuide dans l'Hiſtoire de l'Angleterre, le quatriéme Chapitre de chaque Livre de cet Ouvrage eſt deſtiné à contenir des recherches ſur l'état des Sciences, & à rappeller, avec reconnoiſſance, ceux qui ſe ſont le plus diſtingués par leur génie & leur ſçavoir, pendant l'eſpace de temps qui fait le ſujet de ce Livre.

Le manque de matériaux suffisants & authentiques nous a empêchés de commencer l'Histoire Civile & Militaire de cette Isle à une époque plus ancienne que la première invasion des Romains. La même cause nous empêche d'entreprendre d'écrire l'Histoire des Sciences à une époque plus éloignée. Le premier rayon des connoissances, de même que la première pointe du jour, est si foible, qu'il n'est guères possible de découvrir l'instant précis où il a paru dans aucune Contrée. Il s'éléve quelquefois même dans l'état sauvage des esprits actifs & ingénieux qui ont du goût pour l'étude & pour la réflexion; mais leurs compatriotes errants & grossiers y font peu d'attention, & leurs opinions, ainsi que leurs noms, sont bientôt oubliés. Ce n'est qu'au moment où les Etats ont acquis un certain dégré d'ordre, de stabilité & de force, & où un nombre suffisant de leurs Membres trouve du loisir & de l'encouragement pour cultiver les Lettres, que les Sciences deviennent un objet important, & méritent une place dans l'Histoire.

On ne peut gueres commencer l'histoire des Sciences avant l'époque de l'arrivée des Romains.

Il est assez évident que plusieurs des Etats Bretons étoient parvenus à ce dégré de consistance, lorsque César y fit sa première descente. Ces Etats possédoient un Corps très-nombreux composé d'hommes, que l'amour des Sciences & de la Religion faisoit entretenir aux dépens du Public, & avoit fait combler d'honneurs & de puissance. Ces hommes étoient les Druides qui étoient les Philosophes ainsi que les Prêtres des Bretons, des Gaulois & de tous les autres Peuples Celtiques. « Ils rendent les plus grands honneurs (dit l'Historien » Diodore de Sicile en parlant des Gaulois) à leurs Théolo-» giens & à leurs Philosophes qui sont appellés *Druides*, & » ils ne remplissent jamais une seule cérémonie sacrée sans » un de ces Philosophes; Car, les regardant comme instruits » de la volonté des Dieux, ils les croyent les hommes les » plus propres à présenter à ces Divinités leurs actions de » graces & leurs prières». « Il y a, dit Strabon, trois classes » d'hommes qui sont extrêmement & universellement estimées. » Ce sont les Bardes, les *Vates* & les Druides. Les Bardes sont

Beaucoup de personnes s'appliquent à l'étude, à cette époque.

Diod. Sicul. L. 5. §. 31.

Id. ibid.

Strabo, L. 4. p. 197.

» Poëtes & Muſiciens, les *Vates* ſont Prêtres & Phyſiciens & » les Druides joignent l'étude de la Philoſophie-Morale à celle » de la Phyſique ». Ammien Marcellin attribue aux Druides la Civiliſation des anciens habitants de la Gaule, & l'introduction des Sciences dans cette Contrée. « Les habitants » des Gaules, dit-il, paroiſſent s'être ſucceſſivement un peu » polis; l'étude de quelques branches de connoiſſances utiles » fut introduite parmi eux par les Bardes, les Eubates & les » Druides. Les Eubates faiſoient des recherches ſur l'ordre des » choſes, & s'efforçoient de découvrir les ſecrets les plus ca- » chés de la Nature. Les Druides étoient des hommes d'un » eſprit encore plus ſublime & plus pénétrant, & ils acquirent » la plus grande célébrité par leurs ſpéculations qui étoient » tout-à-la-fois ſubtiles & élevées. ». On pourroit, s'il étoit néceſſaire, produire ici les témoignages de pluſieurs autres Auteurs de l'Antiquité, pour prouver que les Druides s'appliquoient avec beaucoup d'aſſiduité à l'étude des Sciences.

Amm. Marcellin. l. 15. c. 9.

Pomponius Mela, l. 3. c. 2.
Diog. Laert. l. 1. §. 3.

Les Druides avoient fait des progrès conſidérables dans les Sciences avant leur deſtruction.

Quand nous réfléchiſſons ſur la grande antiquité & le nombre prodigieux des Druides, les prodigieux priviléges dont ils jouiſſoient, le loiſir & la tranquillité dans leſquels ils vivoient, les occaſions qu'ils avoient de ſe livrer à l'étude, & les encouragements qui les y excitoient, nous ſommes invinciblement portés à croire qu'ils avoient fait des progrès conſidérables dans pluſieurs branches de Sciences, avant que les Romains les anéantiſſent. Nous ſerons confirmés dans notre opinion, ſi nous obſervons les termes reſpectueux dont les Ecrivains Grecs & Romains ſe ſervent en parlant de leurs connoiſſances. Diogène Laërce les place au même rang par rapport à la Science & à la Philoſophie, que les Chaldéens d'Aſſyrie, les Mages de Perſe, les Gymnoſophiſtes & les Brachmanes de l'Inde. Céſar & Méla obſervent qu'ils avoient formé des ſyſtêmes très-étendus d'Aſtronomie & de Philoſophie naturelle, & que ces ſyſtêmes, ainſi que leurs obſervations ſur d'autres parties des Sciences, étoient ſi volumineux, que leurs Diſciples ne paſſoient pas moins de vingt ans à les apprendre. Tous les Ecrivains de l'Antiquité qui parlent des Druides reconnoiſſent

Diog. in proem.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 13. 14.
Mela, de ſitu orbis, l. 3. c. 2.

connoiſſent qu'ils étoient extrêmement admirés & reſpectés par leurs Concitoyens, & que ceux-ci ne ſe contentoient pas d'écouter avec déférence & avec ſoumiſſion, leurs inſtructions religieuſes, mais leur confioient même entièrement deux des fonctions les plus importantes; ſçavoir, l'adminiſtration de la Juſtice & l'éducation des plus nobles de leurs enfants. Cette conduite prouve qu'on avoit une très-haute opinion, tant de leur ſageſſe & de leur ſçavoir, que de leur probité. Les Druides Bretons, en particulier, étoient ſi célébres non-ſeulement dans leur patrie, mais même dans les pays étrangers, qu'on les regardoit généralement comme les inventeurs de leurs ſyſtêmes de Religion & de Philoſophie, & qu'ils étoient univerſellement reconnus pour être les hommes qui les enſeignoient le mieux; de ſorte que ceux des jeunes & nobles Gaulois qui déſiroient poſſéder parfaitement ces ſyſtêmes trouvoient néceſſaire de faire à cet effet un voyage dans cette Iſle. Ceſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

D'où les Druides avoient-ils tiré leurs connoiſſances.

On a agité la queſtion de ſçavoir ſi les Druides avoient été eux-mêmes les inventeurs de leurs opinions & de leurs ſyſtêmes de Religion & de Philoſophie, ou s'ils les avoient reçus de Philoſophes d'une autre Nation. Quelques perſonnes ont cru que la Colonie de Phocéens qui abandonna la Grece & bâtit Marſeille, dans la Gaule, vers la cinquante-ſeptiéme Olympiade, apporta les premiers principes de Science & de Philoſophie, & les communiqua au pays où elle s'établit, & aux autres Peuples de l'occident de l'Europe. Il paroît, à la vérité, que cette fameuſe Colonie ne contribua pas peu aux progrès de cette partie de la Gaule où elle fonda Marſeille, & à la civiliſation de ſes habitants. « La Colonie Grecque de » Marſeille, dit Juſtin, polit les Gaulois, & leur apprit à vivre » ſous des Loix, à bâtir des Cités, à les entourer de murs, » à ſemer du grain, à cultiver la vigne & l'olivier; enfin elle » opéra un ſi grand changement que la Gaule parut plutôt » tranſplantée dans la Gréce, qu'un petit nombre de Grecs ne » parurent tranſplantés dans la Gaule ». Mais, quoiqu'on puiſſe accorder que les Druides de la Gaule & de la Bretagne ont

Vide notas Gronovii in Ammian. Marcell. l. 15. c. 9.
Strabo, l. 4. p. 181.
Ammian. Marcell. l. 15. c. 9.
Juſtin. l. 43. c. 4.

emprunté quelques idées & quelques traits heureux de leur Philosophie à cette Colonie Grecque, & peut-être à plusieurs autres Contrées, on a lieu de croire que le fond leur en étoit propre. D'autres ont insinué que les Druides avoient tiré leur Philosophie de Pythagore qui publia sa doctrine à Crotone en Italie, où il vécut pendant plus de 20 ans avec la plus grande réputation de vertu, de sagesse & de science. Cette conjecture est fortement confirmée par un passage remarquable d'Ammien Marcellin, où il dit que « les Druides s'étoient » formés en Communautés, suivant les régles prescrites par » Pythagore ». Il a été aussi observé que la Philosophie des Druides avoit beaucoup plus de ressemblance avec celle de Pythagore, qu'avec celle d'aucun des autres Sages de l'Antiquité. Mais il paroît probable qu'Ammien n'eut d'autre dessein en se servant des termes qu'on vient de rapporter, que de faire mieux connoître la nature des Communautés des Druides, en les comparant à celles des Pythagoriciens qui étoient bien connues des Romains; & on expliquera peut-être mieux la cause de la ressemblance de la Philosophie Pythagoricienne & de la Druidique, en supposant que Pythagore apprit & adopta quelques-unes des opinions des Druides, de même qu'il leur communiqua plusieurs de ses découvertes. En effet, on sçait que ce Philosophe, animé par le plus ardent désir de s'instruire, voyagea dans un grand nombre de pays pour acquérir des connoissances & se fit lui-même admirer dans toutes les sociétés célébres par leur sçavoir. Il est donc très-probable par soi-même, de même qu'il est directement affirmé par plusieurs Auteurs, que Pythagore entendit les Druides de la Gaule, & fut initié dans leur Philosophie.

Seldeni Metamorphosis Anglorum, c. 4.

Ammian. Marcell. l. 15. c. 9.

Borlase. Antiquities of Cornwal, p. 74.

Clement. Alexandr. Strom. 1. p. 304.

Burnet. Archeologiæ Philosophicæ, p. 11.

Il est très-difficile de donner des détails sur les connoissances des Druides.

Mais, quoiqu'il ne soit pas difficile de prouver par des raisonnements vraisemblables & par de bonnes autorités, que les Druides étoient des Philosophes, cependant il est certainement très-difficile, ou plutôt impossible de connoître beaucoup de leurs principes de Philosophie. La réputation de leur science leur a survécu, à la vérité, mais leurs connoissances ont pour la plûpart péri avec eux. Cette perte doit être principalement

attribuée aux deux causes suivantes ; sçavoir 1°, à ce secret impénétrable avec lequel ils cachoient leurs principes & leurs opinions à toute autre personne qu'aux Membres de leur propre Société. Cette conduite empêcha les Grecs & les Romains d'acquérir une connoissance parfaite & certaine des systêmes des Druides sur la Religion & sur la Philosophie; ce qui est la raison pour laquelle nous trouvons si peu de détails sur ces systêmes dans les écrits de ces deux Peuples, tandis que plusieurs de ces détails, qui sont en si petit nombre, ont plutôt l'air de conjectures & de rapports vagues que de certitudes. 2° A leur stricte observation de la Loi qui leur défendoit de confier aucune de leurs doctrines à l'écriture. Par ce moyen, lorsque les répertoires vivants de ces doctrines eurent été détruits, elles furent irréparablement perdues, n'étant conservées dans aucun monument écrit. Le Lecteur équitable ne doit donc pas s'attendre à trouver ici une description complette & détaillée de la Science & de la Philosophie des Druides Bretons. Quoique ce fût peut-être un édifice magnifique & régulier, cependant il est détruit si complettement & depuis si long-temps, qu'on ne peut en recueillir avec beaucoup de peine, qu'un petit nombre de fragments épars. Les foibles restes de leur Théologie, de leur Philosophie morale & de leur Jurisprudence ont déja été réunis dans les places qui leur convenoient (1); nous-nous bornerons donc ici à nous efforcer de rassembler ce qui concerne plusieurs autres Sciences.

Bruckeri Hist. critica Philosophiæ, t. 1. p. 314. 315.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6, c. 13.

Physique générale ou Philosophie naturelle des Druides.

Il semble naturel que, quand les hommes ont commencé à appliquer leurs esprits à l'étude & à la méditation, ils ayent recherché l'origine, la Nature, les Loix & les Propriétés des principaux objets dont ils étoient entourés. Conformément à cette observation, on voit, d'après le concours des témoignages de plusieurs Auteurs, que la Physique ou la Philosophie naturelle étoit l'étude favorite des Druides de la Gaule

(1) Voyez les deuxiéme & troisiéme Chapitres.

Diodor. Sicul. l. 5. c. 31. Strabo, l. 4. p. 197. Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 13. Mela, l. 3. c. 12. Ammian. Marcell. l. 15. c. 9.

& de la Bretagne (1). Suivant ces Auteurs, ils se livroient dans leurs Ecoles à beaucoup de recherches & de disputes, sur la forme & la grandeur de l'Univers en général, & de la Terre en particulier, & même sur les secrets les plus sublimes & les plus cachés de la Nature. Ils formoient sur ces sujets, & sur d'autres du même genre, un grand nombre d'hypothèses & de systêmes qu'ils transmettoient en vers à leurs Disciples, afin qu'ils pussent plus facilement les retenir dans leur mémoire, au moyen de ce qu'il ne leur étoit pas permis de les confier à l'écriture. Strabon nous a conservé l'une des opinions physiques des Druides concernant l'Univers, sçavoir, qu'il ne devoit jamais être entièrement détruit & annéanti, mais qu'il devoit subir une suite de grands changements qui seroient produits quelquefois par la force supérieure de l'eau, & quelquefois par celle du feu. Il fait entendre que cette opinion ne leur étoit point particulière, mais qu'elle étoit aussi celle de Philosophes d'autres Nations, & Cicéron en parle comme d'une vérité universellement reconnue & incontestable. « Il nous est impossible, dit-il, d'obtenir une » gloire qui soit éternelle ou même d'une très-longue durée, » à cause de ces déluges & de ces incendies qui doivent arri- » ver sur la terre à certaines époques ». Cette opinion qui fut celle des plus anciens Philosophes d'un grand nombre de Peuples différents, & éloignés les uns des autres, ne fut probablement pas le résultat des recherches de toutes ces Nations, & elle ne fût pas non-plus communiquée par l'une d'elles aux autres; mais elle leur fut transmise à toutes par les enfants de Noé, leurs ancêtres communs; seulement le long cours des années fut cause qu'elle ne leur parvint que corrompue & altérée. L'accord des Druides, avec les Philosophes d'un aussi grand nombre d'autres Nations, sur l'opinion que le

Strabo, l. 4. p. 197.

Cicero in Somn. Scipion.

Histoire universelle, Partie Ancienne, Edition Angloise, 1. vol. in-8. p. 51. 64. 67.

Cicero de Divinatione, l. 1.

(1) Cicéron dit qu'il connoissoit personnellement un des Druides Gaulois, sçavoir, *Divitiacus l'Æduen*, homme d'une naissance distinguée parmi ses compatriotes, qui prétendoit connoître parfaitement les Loix de la Nature ou cette Science que les Grecs nommoient *Phisiologie*.

monde se dissout & se renouvelle alternativement, nous donne lieu de croire qu'ils pensoient également comme eux qu'il tiroit son origine de deux principes distincts, l'un intelligent & tout puissant qui étoit Dieu, & l'autre inanimé & inactif qui étoit la matière. Nous apprenons de César qu'ils avoient fait beaucoup de recherches sur le pouvoir de Dieu, & qu'ils en avoient aussi certainement fait sur plusieurs de ses attributs, notamment sur son pouvoir Créateur. Mais nous ignorons entièrement s'ils ont cru avec quelques-uns que la matière étoit éternelle, ou avec d'autres, qu'elle étoit crée, & nous ne connoissons pas mieux de qu'elle manière ils expliquoient l'arrangement de la matière dans la forme actuelle de l'Univers, quoiqu'ils eussent certainement des systêmes sur ce sujet. Nous sçavons seulement qu'ils n'exprimoient pas leurs sentiments sur ces Chapitres & sur les autres du même genre, d'une manière simple & naturelle, mais qu'ils ne les rendoient que dans des termes obscurs, figurés & énigmatiques. Cette conduite peut nous porter à soupçonner que Pythagore avoit emprunté d'eux sa doctrine sur les nombres à l'énergie mystérieuse desquels il attribue la formation de tous les Etres; car il n'y a rien de plus obscur & de plus énigmatique que cette doctrine. Les Druides disputoient pareillement sur la grandeur & la forme du Monde en général, & de la Terre en particulier; objets dont ils prétendoient avoir une parfaite connoissance. Nous ne sçavons pas ce qu'ils pensoient des dimensions de l'Univers ou de la Terre, mais nous avons plusieurs raisons qui nous font croire qu'ils les regardoient tous deux comme étants d'une forme sphérique. Cette forme est visiblement celle du Soleil, de la Lune & des Etoiles, qui sont les corps les plus remarquables de l'Univers; d'où il étoit naturel & facile de conclure que c'étoit aussi celle du Monde & de la Terre. Aussi cette opinion paroît-elle avoir été celle des Philosophes de toutes les Nations, de même que le cercle fut la figure favorite des Druides, ainsi qu'on le voit par la forme tant de leurs maisons que des endroits où ils célébroient leur culte. Indépendamment

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14.

Diog. Laert. l. 1. §. 6.

Burnet Archeologiæ Philosoph. c. 11. p. 210, &c.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14. Mela, l. 3. c. 2.

Diog. Laert. in Proem. de Ægyptiis. Strabo, l. 15. Plin. Hist. Nat. l. 2. c. 2.

de ces théories générales ſur l'origine, la deſtruction, la grandeur & la forme du Monde & de la Terre, les Druides s'engageoient dans des recherches particulières ſur la nature & les propriétés des diverſes eſpéces de ſubſtances. Mais quelques qu'aient été leurs découvertes dans cette branche ſi utile & ſi étendue de la Philoſophie naturelle, elles ſont entièrement perdues.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14. Ammian. Marcell. l. 15. c. 9.

Aſtronomie des Druides.

Les corps céleſtes ont un aſpect ſi frappant & ſi éclatant, & ils produiſent des effets ſi agréables & ſi utiles au genre humain, qu'ils furent certainement du nombre des principaux objets ſur leſquels toutes les Nations firent des recherches philoſophiques, & fixèrent leur attention. La vérité de cette obſervation eſt confirmée par l'ancienne Hiſtoire de l'Egypte, de l'Aſſyrie, de la Gréce & de tous les autres pays où les Sciences ont été cultivées. Dans toutes ces Contrées, les Philoſophes les plus anciens & les plus diſtingués furent Aſtronomes, & s'appliquèrent ſans relâche à découvrir les aſpects, les grandeurs, les diſtances, les mouvements & les révolutions des corps céleſtes. C'étoit auſſi une des principales études des Druides de la Gaule & de la Bretagne. « Les » Druides, dit Céſar, font beaucoup de recherches ſur les » corps céleſtes & leurs mouvements, & ils font part de ces » notions à leurs Diſciples ». Méla, parlant des mêmes Philoſophes, obſerve « qu'ils font profeſſion de bien connoître » les mouvements des Cieux & des Etoiles ». Ce dernier Auteur paroît même faire entendre que les Druides avoient pareillement la prétention d'être verſés dans l'Aſtrologie ou dans l'Art de découvrir les événements futurs & les ſécrets de la Providence, d'après les mouvements & les aſpects des Corps céleſtes; car il ajoute, immédiatement après, « qu'ils préten» doient découvrir les conſeils & les deſſeins des Dieux ». La vérité eſt que le vain eſpoir de lire dans les Cieux le deſtin des hommes & le ſuccès de leurs deſſeins, a été, dans tous les pays, un des premiers & des plus puiſſants motifs qui ayent porté à obſerver attentivement les mouvements des Corps céleſtes; & que l'Aſtrologie, quoique ridicule & trom-

Origine des Loix, des Arts & des Sciences, v. 1. p. 225 à 251. v. 2. p. 249 à 257. v. 3. p. 95 à 126.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14.

Mela, l. 3. c. 2.

Id. ibid.

peuse par elle-même, a été la plus grande bienfaitrice de l'Astronomie, cette Science si belle & si utile. Mais, indépendamment de ce motif, les Druides en avoient plusieurs autres fort puissants pour se livrer à l'étude de l'Astronomie, & leur situation étoit favorable à ce genre de travail ; ce qui peut nous porter à ajouter foi aux témoignages qui ont été ci-dessus rapportés. Il falloit avoir quelque connoissance de cette science, non-seulement pour mesurer le temps en général, marquer la durée des différentes saisons, régler les opérations de l'Agriculteur, diriger le Marin dans ses voyages, & pour remplir beaucoup d'autres buts dans la vie civile ; mais sur-tout pour fixer les époques & les retours réguliers de leurs solemnités religieuses, dont les Druides seuls avoient la direction. Quelques-unes de ces solemnités se célébroient tous les mois, & d'autres tous les ans (1). Il étoit donc indispensable qu'on connût avec un dégré passable d'exactitude le nombre des jours dans lesquels le Soleil & la Lune faisoient leurs révolutions, afin que ces solemnités pussent être observées dans les saisons qui leur convenoient. Cette connoissance étoit d'autant plus néceffaire, que plusieurs de ces solemnités réunissoient des personnes de pays très-différents & très-éloignés, qui devoient toutes se rencontrer dans un certain lieu à un jour fixé, ce qui a du obliger à trouver quelque régle pour indiquer le retour annuel de ce jour. Parmi les circonstances de la situation des Druides qui étoient favorables à l'étude de l'Astronomie, on peut avec justice compter les deux suivantes; sçavoir 1°, que le Soleil & la Lune, & peut-être les Planétes, étoient les grands objets de leur adoration, & que par conséquent, ils doivent avoir fixé, souvent & avec zéle, leurs yeux sur ces Astres. 2°, Que les endroits où ils célébroient leur culte, & où ils passoient beaucoup de temps le jour & la nuit, étoient tous découverts, & situés sur des éminences, d'où ils voyoient parfaitement

Kepler. Præfat. ad tabul. Rodolphin. p. 4.

Cesar, de Bell. Gall. L. 6. c. 14.

(1) Voyez le deuxiéme Chapitre, §. 1.

bien les corps céleſtes ; ce qui les engageoit à les obſerver. On peut ajouter à ces raiſonnements & ces temoignages probables des anciens Ecrivains, les obſervations qui ont été faites par quelques Modernes pour prouver que les Druides Bretons s'appliquoient à l'étude de l'Aſtronomie. On trouve, dans la Deſcription que M. Rowland donne des traces des Druides qui reſtent encore dans l'iſle d'Angleſey, nommée *Mona* par les Romains, le paſſage ſuivant : « Comme les Anciens étudioient l'Aſtronomie au nom d'Edris, nom attribué à Enoch, qu'ils regardoient comme le Fondateur de » cette Science, on y trouve auſſi le ſommet d'une colline » appellée *Caer Edris* ou *Idris*, & non loin delà, un autre » endroit nommé *Cerrig-Brudyn*, c'eſt-à-dire les *Pierres* ou » le *Cercle des Aſtronomes* ». Peut-être que le premier de ces endroits a été le lieu de la réſidence, & le ſecond l'obſervatoire de ces Druides qui s'appliquoient particulièrement à l'étude de l'Aſtronomie dans l'iſle d'Angleſey.

Theophil. Galium, de Generali Philoſoph. p. 12.

Rowland's Mona Antiqua, p. 84.

Mais, quoiqu'il ſoit bien évident que les Druides de la Bretagne étoient Aſtronomes, cependant il faut avouer, par les motifs dont on a déja parlé, que nous avons fort peu de notions ſur leurs découvertes, leurs opinions & leurs progrès dans cette Science. Le petit nombre de particularités que je vais rapporter, eſt tout ce que j'ai pu recueillir avec quelque certitude ſur ce ſujet ; quoique d'autres Ecrivains puiſſent avoir été plus heureux dans leurs recherches.

Les Druides comptoient le temps par nuits, mois, ans & âges.

Le Soleil & la Lune, ſuivant le plus ancien & le plus reſpectable de tous les Hiſtoriens, furent deſtinés, par le Créateur « pour être des ſignes & pour les ſaiſons, les jours & les » années », c'eſt-à-dire pour meſurer les différentes portions & diviſions du temps, & pour marquer le retour & la durée des diverſes ſaiſons. La découverte des meſures, des proportions & des révolutions du temps & des ſaiſons fut certainement un des premiers & des plus importants motifs pour leſquels les Druides & les Philoſophes de tous les pays fixèrent leur attention ſur ces deux grands flambeaux. La diviſion la plus

Genèſe, c. 1. v. 14.

plus sensible que présentent ces deux Astres, est celle du jour & de la nuit, dont le premier est produit par la présence du Soleil sur l'horizon, & la seconde par son absence, à laquelle la Lune & les Etoiles suppléent en quelque sorte, conformément à la destination originaire du Créateur. Les Druides comptoient leur temps par nuits & non par jours, usage qu'ils avoient reçu de leurs ancêtres les plus reculés par tradition & dans lequel ils furent confirmés par leur manière de mesurer le temps principalement avec le secours de la Lune qui étoit la Reine de la nuit. Comme les changements qui surviennent dans l'aspect de ce dernier Astre sont les plus remarquables, ils fixèrent l'attention des plus anciens Astronomes de tous les pays, & particulièrement des Druides qui régloient toutes leurs grandes solemnités, tant sacrées que civiles, d'après l'âge & l'aspect de la Lune. « Lorsque des » accidents inattendus ne les en empêchoient pas, ils s'assem» bloient à des jours fixés, soit lorsque la Lune étoit nou» velle, soit lorsqu'elle étoit dans son plein; car ils croyoient » que ces moments étoient les plus favorables pour régler » toutes les affaires importantes ». La plus auguste de toutes leurs cérémonies, celle où l'Archidruide coupoit le Gui de chêne, se faisoit toujours le sixiéme jour de la Lune. Ils régloient même encore leurs opérations militaires d'après cet Astre, & évitoient, autant qu'il étoit possible, de s'engager dans un combat pendant que la Lune étoit dans son déclin. L'attention des Druides étant tellement fixée sur cette Planéte, il ne put pas s'écouler beaucoup de temps avant qu'ils s'apperçussent qu'elle présentoit tous ses différents aspects dans l'espace d'environ 30 jours, & ils trouvèrent par dégré, en faisant des observations plus exactes, que le temps véritablement nécessaire pour qu'elle fît une révolution entière approchoit beaucoup de vingt-neuf jours & demi. Cette remarque leur fournit leur division du temps en mois, ou révolutions de la Lune, division que nous sçavons avec certitude qu'ils connoissoient. Mais, quoique cette période fut très utile, elle étoit évidemment trop courte à beaucoup d'égards, &

Tacit. de mor. Germ. c. 10.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6.

Voyez l'*Origine des Loix, Arts & Sciences*, v. 1. p. 231, & les auteurs qui y sont cités.

Tacit. de mor. Germ. c. 10.

Plin. l. 16. c. 44.

Cesar, de Bell. Gall. l. 1. c. 50.

particulièrement pour mefurer les faifons dont ils ne pouvoient manquer de s'appercevoir que les époques dépendoient de l'influence du Soleil. Ils découvrirent, par des obfervations fuivies, qu'environ douze révolutions de la Lune renfermoient toute la variété des faifons, qui recommencent & reviennent tous les douze mois. Cette découverte leur donna l'idée de cette plus vafte divifion du temps, appellée l'*Année*, & confiftant en douze lunaifons ou 354 jours, ce qui fut la plus ancienne mefure de l'année chez prefque toutes les Nations. Ce fut au moins pendant quelque temps la forme de l'année Druidique, ainfi que cela eft vraifemblable, tant par foi-même que d'après le paffage fuivant de Pline où il dit « qu'ils commencent leurs mois & leurs années, non pas à compter du » changement, mais à compter du fixiéme jour de la Lune ». C'eft même une preuve que leurs années étoient compofées d'un certain nombre de révolutions lunaires, parce qu'elles commençoient conftamment au même jour de la Lune. Mais, comme cette année de douze mois lunaires eft plus courte de onze jours, & près d'un quart de jour que l'année formée par la révolution réelle du Soleil, on dut s'appercevoir promptement de cette erreur & la réformer, quoique nous ne connoiffions pas la manière particulière dont elle fut rectifiée. On peut raffembler différents raifonnements d'après lefquels il eft vraifemblable que les Bretons avoient une année affez exacte pour les différents ufages de la vie, lors de la première defcente de Jules-Céfar ; mais il fuffira d'en citer un qui eft tiré du temps & des circonftances de cette invafion. Le fçavant Docteur Halley a démontré que Céfar arriva en Bretagne, dans fa première expédition, le vingt-fixiéme jour d'Août, & Céfar lui-même nous apprend qu'à fon arrivée, la moiffon étoit faite par-tout, excepté dans un champ qui étoit plus tardif que le refte du pays. C'eft une preuve que les cultivateurs Bretons connoiffoient & employoient les faifons les plus convenables pour labourer, femer & moiffonner. Les Druides, fuivant Pline, avoient auffi un cycle ou une période de 30 ans, qu'ils appelloient un *Age*, & qui

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 232.
Tableau des Arts & des Sciences, depuis les temps les plus reculés, traduit de M. Bannifter, par M. Boulard.
Plin. Hift. Nat. l. 16 c. 44.

Philofoph. Tranfact. n. 193.
Cefar, de Bell. Gall. l. 4.

commençoit pareillement au ſixiéme jour de la Lune ; mais cer Ecrivain ne nous apprend pas ſur quels principes ce cycle étoit formé, ni quel uſage on en faiſoit. Nous ne pouvons guères ſuppoſer que ce fût le Cycle du Soleil qui conſiſte en 28 ans, & qui régle les lettres dominicales. Il eſt plus probable que pendant que les Druides firent uſage de l'année de douze mois lunaires, & n'eurent pas inventé la manière de la faire accorder avec la véritable révolution du Soleil, ils obſervèrent que le commencement de cette année s'étoit trouvé dans toutes les ſaiſons, & étoit revenu au point d'où il étoit parti dans le cours d'environ trente-trois ans, eſpace qu'ils purent par conſéquent appeller un *Age*. D'autres perſonnes croiront peut-être que ce cycle de 30 ans des Druides eſt le même que la grande année des Pythagoriciens, ou la révolution de Saturne. Pluſieurs ſe ſont imaginés que les Druides connoiſſoient auſſi le cycle de 19 ans, qui eſt communément appellé le *Cycle de la Lune*. Mais la preuve de cette aſſertion dépend entièrement de la vérité de cette ſuppoſition que l'iſle Hyperboréenne, décrite par Diodore de Sicile, étoit la Bretagne ou quelqu'une des Iſles Britanniques. Parmi beaucoup d'autres choſes ſurprenantes, cet Auteur dit, par rapport à cette Iſle Hyperboréenne, que « ſes habitants » croyoient qu'Apollon deſcendoit dans leur Iſle à la fin de » chaque période de dix-neuf ans, époque à laquelle le Soleil & la Lune, ayant fait leurs différentes révolutions retournoient au même point, & recommençoient à parcourir » les mêmes cercles. Ce cycle eſt appellé par les Grecs la » *Grande Année* ou le *Cycle de Méton* ».

Plin. Hiſt. Nat. l. 16. c. 44.

Stanley's Hiſt. Philoſoph. p. 537.

Carte's Hiſt. Eng. v. 1. p. 52. 53.

Diod. Sicul. l. 2. c. 47. p. 159. l. 12. c. 36. p. 501.

Autres particularités ſur l'Aſtronomie des Druides.

Lorſque les Druides & les autres Philoſophes anciens eurent fixé long-temps, & avec ardeur, leur attention ſur le Soleil & ſur la Lune, ils ne purent manquer de faire pluſieurs autres obſervations ſur ces deux grands flambeaux, outre celles qui ont un rapport immédiat à la meſure du temps. Quant à la Lune en particulier, ils ne purent pas s'empêcher d'obſerver que les rayons de lumière qu'elle lançoit étoient très-différents, à beaucoup d'égards, de ceux du Soleil. Cette re-

marque devoit leur faire découvrir promptement que la Lune n'étoit pas la source originaire de sa propre lumière, mais que sa clarté étoit empruntée du Soleil. Aussi trouvons-nous que ce fut-là l'opinion des plus anciens Philosophes de tous les pays. Les endroits obscurs qui se trouvent dans le globe de la Lune, même lorsqu'elle paroît dans son plus grand éclat, sont si remarquables, qu'ils fixèrent l'attention des premiers Astronomes, & leur firent conjecturer que sa surface étoit, de même que celle de notre terre, inégale & composée de mers, de vallées & de montagnes. Cette remarque les porta en général à penser qu'elle étoit aussi habitée. Comme ce fut-là particulièrement la doctrine de Pythagore, nous n'avons pas le moindre sujet de douter qu'il la dut aux Druides de la Gaule & de la Bretagne. En effet, en même temps que les éclipses de la Lune & du Soleil excitèrent le plus grand étonnement dans l'esprit du vulgaire, elles attirèrent l'attention la plus forte des anciens Philosophes de tous les pays. Il n'étoit pas très-difficile de découvrir les causes immédiates de ce spectacle surprenant. Ainsi il est probable que les Astronomes de toutes les Contrées trouvèrent, après quelque temps, que ces extraordinaires obscurcissements du Soleil étoient occasionnés par l'interposition de la Lune entre la Terre & cette grande source de lumière, & que ceux de la Lune étoient produits par l'interposition de la Terre entre la Lune & le Soleil. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils observoient ces éclipses avec beaucoup de soin, & qu'ils les enregistroient très-exactement, comme les événements les plus remarquables de l'histoire des Cieux. On crut généralement, pendant un grand nombre de siécles, que ces obscurcissements mutuels des corps célestes étoient l'ouvrage d'une interposition extraordinaire de la Divinité, & qu'ils annonçoient quelque grande calamité ou révolution. Il s'écoula même un long espace de temps avant que les Philosophes fussent pleinement convaincus que les éclipses étoient un résultat de loix établies, & du cours régulier de la Nature, & il se passa encore plus d'années avant qu'on imaginât qu'il fût possible de les prédire beaucoup de

Plutarchus, de placitis Philosoph. l. 2. c. 28.
Burnet Archeolog. Philosoph. p. 207.
Recherches de M. Dutens, c. 12. p. 219.

Burnet, p. 180. 198. 226.
Dutens, p. 225.

Porphy. apud Simplic. vol. 2.

Plin. Hist. Nat. l. 2. c. 12.
Valer. Maxim. l. 8. c. 11.

temps avant qu'elles arrivaſſent. Thalès eſt univerſellement reconnu pour avoir été le premier des Philoſophes Grecs qui eſſaya de prédire une éclipſe de Soleil, & d'après le récit même qu'Hérodote fait de cet événement, il paroît que ce Philoſophe devina plus-tôt l'année dans laquelle l'éclipſe arriva, qu'il n'en découvrit l'inſtant précis par le calcul. Quelques Ecrivains ont imaginé que Thalès forma cette conjecture par le ſecours du Cycle Chaldéen appellé *Saros*. Ce Cycle conſiſtoit en 6585 jours un tiers, ou 223 lunaiſons ou 18 années 15 jours 8 heures; après leſquels ils s'imaginoient, d'après une longue ſuite d'obſervations, que les éclipſes du Soleil & de la Lune revenoient dans le même ordre & le même nombre qu'auparavant. Il eſt poſſible que les Druides de la Gaule & de la Bretagne ayent connu ce Cycle ou quelqu'autre ſemblable qu'ils avoient recueilli de leurs propres obſervations, ou qui leur avoit été communiqué, ſoit par Pythagore, ſoit par quelqu'un de ſes Diſciples; & ils ont pu, par ce moyen, prédire les éclipſes d'une manière vague & incertaine, de même que les Aſtronomes modernes prédiſent le retour des Cométes.

Herodote, l. 1. p. 29.

Flamſted. Hiſt. Cœleſt. Brit. l. 3. c. 7. Letters to Martin Folkes, on the Aſtronomy of the Ancients, p. 93.

Id. Letter. 2. p. 15.

Connoiſſances qu'ils avoient des Etoiles.

Quoique le Soleil & la Lune, ces Aſtres brillants qui réglent le jour & la nuit, fuſſent certainement les principaux objets tant du culte religieux que des recherches philoſophiques des Druides Bretons, cependant nous n'avons pas lieu de croire qu'ils négligeaſſent & mépriſaſſent entièrement ces moindres Aſtres qui ſont un ſi grand ornement de la voûte des Cieux. Nous apprenons de Céſar & de Méla qu'ils étudioient les Etoiles, de même que le Soleil & la Lune, & qu'ils faiſoient profeſſion de ſçavoir & d'enſeigner à leurs Diſciples beaucoup de choſes concernant les mouvements de ces corps céleſtes. Nous pouvons conclure de ces témoignages que les Druides connoiſſoient les Planétes, les diſtinguoient des Etoiles fixes, & obſervoient ſoigneuſement leurs mouvements & leurs révolutions. Si cette découverte fut le réſultat de leurs propres obſervations, elle dut ſe faire par dégré, & il ſe paſſa néceſſairement un long eſpace de

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14. Mela, l. 3. c. 2.

Origine des Loix, v. I. p. 249.

temps avant qu'ils connuſſent toutes les Planétes. Peut-être ont-ils reçu quelque ſecours ou quelque inſtruction à cet égard de Pythagore ou d'un autre côté. Au ſurplus, ſoit que cette découverte des Planétes ait été faite par eux-mêmes, ou ſoit qu'ils la duſſent à d'autres, il eſt très-probable qu'ils connoiſſoient le nombre précis de ces Etoiles errantes. Dio Caſſius dit que l'uſage de donner le nom d'une des Planétes à chacun des ſept jours de la ſemaine fut une invention des Egyptiens, qui la communiquèrent ſucceſſivement à toutes les Nations du Monde; & que, de ſon temps, cet uſage étoit ſi fermement établi, non-ſeulement parmi les Romains, mais même parmi tout le reſte du genre humain, qu'il paroiſſoit être dans chaque pays une inſtitution qui y fut née. La connoiſſance des Planétes, & peut-être l'uſage de donner leurs noms aux jours de la ſemaine, furent apportés d'Egypte en Italie par Pythagore plus de 500 ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne; &, bientôt après, ils pénétrèrent de-là dans la Gaule & dans la Bretagne. Mais, quoique nous n'ayons pas de raiſons, ou du moins que nous en ayons fort peu qui nous autoriſent à douter que les Druides ayent connu le nombre & ayent obſervé le mouvement des Planétes, cependant il eſt incertain qu'ils ayent découvert le temps pendant lequel ces Aſtres faiſoient leurs différentes révolutions. Quelques-uns d'entr'eux, tels que Jupiter & Saturne, ſont ſi longtemps à la faire, qu'il faut un dégré très-extraordinaire de patience & d'attention pour découvrir les périodes préciſes de leurs révolutions. Si nous étions aſſurés que l'Iſle, dans laquelle les anciens s'imaginoient que Saturne dormoit, étoit l'une des Iſles Britanniques, ainſi que Plutarque l'inſinue, nous pourrions être portés à croire que les Druides Bretons n'ignoroient pas la longueur de la période dans laquelle cette Planéte fait ſa révolution. Car le même Auteur dit dans un autre Traité que « les habitants de cette Iſle célébroient, tous « les trente ans, une fête ſolemnelle en l'honneur de Saturne, » lorſque ſon Etoile entroit dans le ſigne du Taureau ». Chaque Lecteur eſt en pleine liberté de juger par lui-même quel dégré

Dio Caſſ. l. 37.

Plutarch. de Defectu Oraculorum.

Id. de facie in orbe Lunæ.

de confiance eſt dû à de ſemblables témoignages qui ſont évidemment fabuleux dans quelques-unes de leurs circonſtances, quoiqu'ils puiſſent être vrais à d'autres.

Conſtella-tions & Zodiaque.

Si nous pouvions compter ſur le paſſage de Plutarque qui vient d'être cité, nous aurions une preuve poſitive que les Druides des Iſles Britanniques connoiſſoient les Conſtellations, & même les ſignes du Zodiaque, & qu'ils meſuroient les obſervations du Soleil & des Planétes, en remarquant la longueur du temps qui s'écouloit entre le moment où ces Aſtres quittoient l'un de ces Signes, & celui où ils y retournoient Mais, quoique l'Hiſtoire ne nous fourniſſe pas de preuve directe & évidente de cette connoiſſance des Druides Bretons, différentes cauſes la rendent cependant très-probable. Au premier coup-d'œil, les Etoiles fixes paroiſſent répandues ſur la voûte du Ciel dans la plus grande confuſion & dans le plus grand déſordre. Mais, en les obſervant avec plus d'attention, nous ſommes frappés des figures remarquables de pluſieurs groupes d'Aſtres, & nous-nous trouvons portés à leur trouver de la reſſemblance avec certains animaux, & avec d'autres objets qui nous ſont familiers. Comme ces Etoiles offrent toujours à nos regards les mêmes figures, elles font par dégré une impreſſion profonde ſur notre imagination, & le ſouvenir de ces figures ſe préſente toujours à notre eſprit lorſque nous les voyons. Auſſi peut-on remarquer que l'uſage de diviſer les Etoiles fixes en groupes ou Conſtellations, & de donner à chacune de ces Conſtellations un nom particulier, fut très-ancien dans tous les pays où l'on s'appliqua à l'étude & à la contemplation des Corps céleſtes. Un Ecrivain, doué d'une grande érudition, s'eſt efforcé de prouver que pluſieurs des Conſtellations, & même des ſignes du Zodiaque, furent connus, tant dans l'Egypte que dans la Chaldée, plus de 1600 ans avant Jéſus-Chriſt. On voit, par les Ecrits d'Héſiode & d'Homère, que les Grecs connurent, à une époque très-ancienne, au moins pluſieurs des Conſtellations. Pythagore, qui fleuriſſoit en Italie plus de 500 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, connoiſſoit bien les Conſtellations & le Zodiaque. Il paroît donc preſque cer-

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 244. 245.
Lettres à Martin Folkes ſur l'Aſtronomie, p. 20.
Ibid. p. 119

tain que les Druides de la Gaule & de la Bretagne avoient quelque notion de ces découvertes, soit qu'ils les dussent à leurs propres observations, soit qu'elles leur eussent été communiqués par d'autres Peuples. Mais il faut avouer que l'Histoire ne nous a conservé aucun détail sur la nature & l'étendue de leurs connoissances dans cette partie de l'Astronomie.

Systême du Monde des Druides.

Les Druides de la Gaule & de la Bretagne, ainsi que les anciens Philosophes des autres pays, avoient un systême général sur l'Univers, ainsi que sur la disposition & l'arrangement de ses différentes parties, & ils l'apprenoient à leurs Disciples. Ce fait, déja vraisemblable par lui-même, est en outre clairement avancé par plusieurs Auteurs de la plus grande autorité. Mais nous ne pouvons pas sçavoir d'une manière certaine, si ce systême du Monde avoit été inventé par les Druides, où s'ils l'avoient emprunté d'autres Nations. S'ils l'emprunterent, ce fut certainement aux Pythagoriciens, dont ils étoient les plus proches voisins, & avec lesquels ils avoient la plus grande relation. Voici le tableau que le sçavant Stanley trace du systême du Monde des Pythagoriciens, d'après les Ecrits de ces Philosophes. « Le Soleil est placé au milieu du Monde » où il est immobile. La sphère des Etoiles fixes, également » immobile, est à l'extrémité du Monde. Entre le Soleil & » cette sphère, sont rangées les Planètes parmi lesquelles se » trouve la Terre, comme l'une d'elles. La Terre se meut, » tant autour du Soleil qu'autour de son propre axe. Son mou» vement journalier forme, par une de ses révolutions, le jour » & la nuit; son mouvement annuel autour du Soleil forme » l'année par une de ses révolutions; de sorte que, par le mou» vement diurne de la Terre à l'orient, le Soleil & les autres » Etoiles paroissent se mouvoir à l'occident, & que, par son » mouvement annuel le long du Zodiaque, la Terre elle-même » est dans un Signe, & le Soleil paroît être dans le Signe qui » lui est opposé. Ils placent Mercure & Vénus entre le Soleil » & la Terre; ils placent Mars, Jupiter & Saturne entre la » Terre & les Etoiles fixes. La Lune étant proche de la Terre » se

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14.
Mela de situ Orbis, l. 3. c. 2.
Ammian Marcellin. l. 15. c. 9.
Cluverius, l. 1. c. 38.

» se meut sans cesse avec ce grand orbe entre Vénus & Mars, » & tourne autour de la Terre comme autour de son centre; » sa révolution autour de la Terre se fait completement en » un mois, & celle qu'elle forme autour du Soleil, conjoin- » tement avec la Terre, dure une année ». Un autre Sçavant, qui a écrit dans ces derniers temps, pense que la description qu'on vient de rapporter du systême des Pythagoriciens, ne peut pas être recueillie des Ecrits de ces Philosophes. Il seroit déplacé d'entrer ici dans quelque discussion sur cette question, d'autant plus que nous ne pouvons pas être certains que le systême Druidique du Monde fût le même que le Pythagoricien.

Stanley Hist. of Philoso-phy, p. 557.

Clarke on Coins, p. 114.

Des instruments Astronomiques.

On s'est imaginé que les Druides avoient, pour faire des observations sur les Corps célestes, des instruments d'un genre ou d'un autre, qui servoient aux mêmes usages que nos télescopes. Le seul fondement de cette conjecture, très-invraisemblable, est un passage de Diodore de Sicile dans sa Description de la fameuse Isle Hyperboréenne. Il y dit que la Lune est vue de cette Isle comme étant à peu de distance de la Terre, & qu'on y remarque, à sa surface, des collines & des montagnes semblables aux nôtres. Mais on ne peut raisonnablement tirer aucune conséquence de ce passage, qui ne mérite réellement pas plus de croyance que ce que Strabon rapporte qu'on dit de quelques-uns des habitants de l'Espagne, « qu'ils entendoient le bruit ou sifflement que le Soleil faisoit » tous les soirs lorsqu'il tomboit dans l'Océan occidental ».

Carte's Hist. Eng. v. 1. p. 53.

Diod. Sicul. l. 2. §. 47.

Strabo, l. 2. p. 138.

L'application des Druides à la Philosophie & à l'Astronomie, équivaut presque à une démonstration qu'ils se livroient aussi à l'étude de l'Arithmétique & de la Géométrie. Car une teinture de ces deux Sciences est indispensablement nécessaire au Physicien & à l'Astronome, de même qu'elle est d'une utilité journalière & fort considérable dans les affaires ordinaires de la vie.

Arithmétique des Druides.

Dès que les habitants d'un pays ont formé une société civile & possédent des propriétés, ils commencent à avoir besoin d'acquérir quelque habileté dans l'usage des nombres pour

conduire leurs propres affaires. Lors même qu'ils ne ſont encore qu'un Peuple de Bergers, & qu'ils n'ont d'autres richeſſes que leurs troupeaux, ils apprennent à compter le nombre de leurs beſtiaux de différentes eſpéces, à découvrir dans quelle proportion ceux-ci augmentent ou diminuent, à juger combien il faut d'animaux d'une eſpéce pour former l'équivalent d'animaux d'une autre eſpéce, & enfin à acquérir d'autres notions ſemblables. Lorſque pluſieurs membres de cette Nation commencent à cultiver la terre, & que d'autres ſe livrent au commerce, leurs affaires deviennent plus compliquées, ils ont beſoin d'avoir une connoiſſance plus étendue des opérations de l'Arithmétique, & ils l'acquièrent par dégré. Mais, lorſque beaucoup de membres de cette Nation, tels que les Druides de la Bretagne, ſe ſont long-temps appliqués à des recherches Phyſiques & Aſtronomiques, à découvrir la nature & les propriétés des corps, la forme & la grandeur du Monde, l'ordre, les mouvements & les révolutions des Corps céleſtes, nous pouvons conclure qu'ils ont fait des progrès conſidérables dans la ſcience des Nombres, & dans l'art du Calcul. La vérité de ces obſervations eſt confirmée par l'Hiſtoire de toutes les Nations, tant anciennes que modernes, dans laquelle nous voyons que l'habileté de chaque Peuple, dans l'Arithmétique, a été proportionnée à ſon genre de vie & à ſes progrès dans les autres Sciences, & ſur-tout dans l'Aſtronomie. Nous pouvons raiſonnablement conclure de ces principes, que les Druides Bretons connoiſſoient aſſez bien l'Arithmétique. Si nous étions certains qu'Abaris, ce fameux Philoſophe Hyperboréen, l'ami & le Diſciple de Pythagore, fut réellement un Druide Breton, comme quelques perſonnes l'ont imaginé, nous ſerions en état de prouver évidemment & directement, par l'Hiſtoire, ce que nous préſumons ici. En effet Iamblique dit dans la Vie de Pythagore « qu'il enſeigna à Abaris à trouver toutes les vérités » par la ſcience de l'Arithmétique ». Peut-être trouvera-t-on invraiſemblable, & même impoſſible, que les Druides ayent fait aucun progrès conſidérable dans l'Arithmétique avec la mémoire ſeule, ſans le ſecours des figures & des régles écrites.

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 211. 212. 213.

Carte's Hiſt. Engl. p. 52. 68.

Iamblic. vita Pythag. c. 19.

Mais il est très-difficile de fixer, d'une manière certaine, ce qu'on peut faire avec la mémoire seule, lorsqu'elle s'est long-temps exercée dans ce genre. Nous avons, dans notre propre siécle, un exemple d'une personne qui étoit en état de faire les opérations les plus ennuyeuses & les plus difficiles de l'Arithmétique, par la seule force de sa mémoire (1). Le manque de régles écrites pouvoit n'être pas fort désavantageux pour les Druides, au moyen de ce que les préceptes de l'Arithmétique, & ceux des autres Sciences, étoient rassemblés chez eux dans des vers qu'on apprenoit aisément par cœur, & dont on se souvenoit long-temps. Quoique les Druides ne connussent pas les caractères Arabes dont nous-nous servons actuellement, nous n'avons pas lieu de présumer qu'ils n'eussent point de marques ou de caractères de quelqu'autre espéce, qui remplissent en quelque sorte le même effet, soit pour faire leurs calculs, soit pour les écrire. Cela est clairement indiqué par César, dans le passage suivant, qui concerne les Druides de la Gaule « Dans presque toutes les autres affaires » publiques & dans les comptes particuliers, ils se servent des » lettres grecques ». Cela est, en outre, confirmé par ce que le même Auteur dit des Helvétiens, Peuple ayant la même origine, la même langue & les mêmes mœurs que les Gaulois & les Bretons. « On trouva dans le camp des Helvétiens des » tablettes écrites en lettres grecques, contenant le compte de » tous les hommes en état de porter les armes, qui avoient » quitté leur pays natal, ainsi que des listes séparées du nombre » des enfants, des vieillards & des femmes ».

César, de Bell. Gall. l. 6. c. 14.

Ibid. l. 1.

Géométrie des Druides.

Lorsque les habitants d'un pays sont parvenus à se livrer à l'Agriculture, à l'Architecture, au Commerce & à l'étude des Sciences, ils ont journellement occasion de mesurer tous les objets & de les compter. Cette situation les oblige à étudier la science du mesurage, dans laquelle ils acquièrent par dégré la connoissance dont ils ont besoin, en partie par les

(1) Jedediah Buxton.

inftructions qu'ils reçoivent des autres, & en partie par leurs propres découvertes. D'où nous pouvons conclure, avec raifon, que plufieurs Bretons, & particulièrement les Druides, avoient fait des progrès confidérables dans la Géométrie ou dans la fcience du Mefurage, ainfi que dans l'Arithmétique, avant d'être fubjugués par les Romains. Les témoignages hiftoriques les plus évidents confirment que les Druides connoiffoient tous cette partie de la fcience qui eft proprement appellé *Géométrie* ou *Art de mefurer la Terre.* « Lorfqu'il s'éléve, dit Céfar, » quelque difpute par rapport aux fucceffions & aux limites » de leurs champs, le jugement en eft renvoyé aux Druides ». Or, nous ferons convaincus qu'il étoit impoffible aux Druides de juger ces difputes, relatives aux fucceffions, fans connoître la Géométrie, fi nous réfléchiffons que c'étoit une loi & un ufage, parmi les anciens Bretons, de partager également le bien de chaque père entre tous fes fils. Pour parvenir à le faire, il étoit donc néceffaire que ces Juges fuffent en état de divifer un bien entre quatre, cinq ou fix parts égales, ou même en plus, fuivant le nombre des fils. Enfin Céfar & Méla vont plus loin; car ils difent clairement que les Druides fe livroient aux plus fublimes fpéculations de la Géométrie « en mefurant » la grandeur de la Terre & même du Monde ».

Cefar, de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Id. ibid.

Mela, l. 3. c. 2.

Géographie des Druides.

Nous avons lieu de croire que les Bretons, fur-tout les Druides Bretons, connoiffoient très-bien la Géographie au moins de leur propre Ifle. Les hommes, même dans l'état de la fociété le plus groffier & le plus imparfait, acquièrent par dégré, en pourfuivant leur proie & en gardant leurs troupeaux, une connoiffance du pays dans lequel ils demeurent, ainfi que de la diftance & des pofitions relatives de fes montagnes, de fes bois & des autres endroits remarquables. Mais, lorfqu'ils ont formé des Etats & des Royaumes réguliers, ils font forcés de connoître encore plus exactement & plus particulièrement leur pays, par les difpofitions qui font néceffaires pour établir les limites de ces différents Etats. Les Souverains fe donnent beaucoup de peines pour connoître exactement la fituation & l'étendue de leurs propres Domaines & de ceux de leurs voifins.

Lorſqu'il s'éléve des guerres, & que les Alliés des deux partis qui ſont en querelle, font marcher des armées de toutes les différentes Contrées d'un pays, même des plus éloignées, la Géographie de la totalité de ce pays, & de chacune de ſes parties, devient néceſſairement de plus en plus connue. Enfin, quand des Marchands apportent le ſuperflu d'une Contrée pour fournir aux beſoins d'une autre, ils acquièrent une connoiſſance encore plus exacte des ſituations & de la diſtance des lieux. Mais, indépendamment de toutes ces reſſources, les Druides Bretons avoient des occaſions particulières d'acquérir une parfaite connoiſſance de la Géographie de leurs pays. Ils formoient un corps d'hommes, fort nombreux, qui avoient dans toutes les parties de la Bretagne, & dans les Iſles adjacentes, des ſociétés entretenant une correſpondance conſtante les unes avec les autres & avec l'Archidruide, leur Chef commun. On pouvoit donc compoſer aiſément un ſyſtême complet de la Géographie Bretonne, en raſſemblant & en comparant les deſcriptions de ces différentes ſociétés. Car il n'eſt certainement pas à préſumer qu'une claſſe d'hommes, qui étoit occupée à faire de profondes recherches ſur la forme & la grandeur de l'Univers, négligeât de connoître la forme & les dimenſions de ſa propre Iſle. Auſſi nous n'avons pas lieu de croire que les connoiſſances géographiques des Druides Bretons ſe bornaſſent à leur patrie. Il eſt plus probable qu'elles s'étendoient beaucoup plus loin, quoique nous ne ſoyons pas en état de ſçavoir juſqu'où elles alloient.

Méchanique des Druides.

Les habitants de tous les pays, lorſqu'ils ont formé une fois des ſociétés régulières, commencent bientôt à employer leur raiſon à imaginer des moyens d'aider leur foibleſſe naturelle, & de ſe mettre en état d'exécuter des entrepriſes dans leſquelles ils n'auroient pas pu réuſſir avec les ſeules forces de leurs corps. C'eſt évidemment une des cauſes importantes pour leſquelles la raiſon a été donnée aux hommes, & ils y ont plus ou moins réuſſi, ſuivant les efforts que demandoit la différence de leurs genres de vie, & ſuivant le dégré de leur eſprit naturel ou de leurs connoiſſances acquiſes. En effet, tant

qu'un Peuple ſubſiſte entièrement par la chaſſe, & en nourriſſant des troupeaux, ſa force & ſa légèreté naturelle peuvent à peu-près le mettre en état d'exécuter tout ce qu'il ſe propoſe de faire; mais, dès qu'il cultive l'Agriculture, l'Architecture, la Navigation & les autres Arts, il trouve bientôt qu'en déployant toutes les forces de ſon corps, il ne peut pas ſouvent exécuter ce qu'il ſe propoſe. Cette ſituation l'oblige donc d'exercer ſa raiſon à trouver les moyens de ſurmonter ces difficultés, & de venir à bout de ſes deſſeins. Les hommes ont ſingulièrement réuſſi à cet égard; & la découverte, ainſi que l'application des *Puiſſances méchaniques*, ainſi qu'on les appelle, les a mis en état d'exécuter beaucoup d'ouvrages très-conſidérables & très-utiles, qui auroient naturellement été au-deſſus des forces de créatures auſſi foibles, ſans le ſecours de ces puiſſances. Comme pluſieurs des Peuples Bretons connoiſſoient l'Agriculture, l'Architecture, la Navigation & quelques autres Arts, lors de la deſcente de Jules-Céſar en Bretagne, nous pouvons en conclure que ces Peuples n'étoient pas entièrement étrangers à la nature & à l'application, au moins, de quelques-unes des puiſſances ou forces méchaniques. Il reſte même encore aujourd'hui dans la Bretagne & dans les Iſles adjacentes, beaucoup de monuments qu'on ne peut attribuer à perſonne, avec plus de raiſon, qu'aux anciens Bretons, & qui nous donnent lieu de croire que ceux-ci avoient fait de grands progrès dans cette Science ſi utile, & qu'ils ſçavoient ſe ſervir des forces de la Méchanique pour produire des effets très-étonnants. Comme ces monuments paroiſſent avoir été deſtinés à des uſages religieux, nous pouvons être certains qu'ils furent élevés ſous la direction des Druides. Combien voit-on encore dans la Bretagne & dans ſes Iſles, d'obéliſques ou de piliers, compoſés chacun d'une ſeule pierre brute? Quelques-uns de ces piliers ſont tout-à-la-fois larges & hauts; ils ſont élevés ſur le ſommet d'un barrow (1) & d'une montagne; & quelques-uns d'entr'eux, tels

(1) Suivant l'Encyclopédie Angloiſe, réimprimée, en 1778, à Londres, en 4 volumes *in-folio*, avec les augmentations de Réed, les barrows ſont des amas de terre

que Stonehenge, ont au-dessus d'eux des blocs très-pesants de pierre qui sont posés sur les sommets de ces piliers placés perpendiculairement. Nous ne pouvons guères supposer qu'il fût possible de couper, sans coins, ces masses prodigieuses de pierre, dont quelques-unes pèsent 40 tonnes (2), ni de les tirer de la carrière sans levier. Mais il falloit certainement une beaucoup plus grande connoissance des puissances de la Méchanique, & des moyens d'en faire l'application, pour transporter ces énormes fardeaux de la carrière au lieu de leur destination, pour élever ces piliers perpendiculaires, & pour mettre ces impostes sur leurs sommets. Si ce fut réellement avec le secours de l'Art que cette pierre prodigieuse, qui est dans la paroisse de Constantin, au Comté de Cornouailles, fut enlevée de sa place originaire & mise dans l'endroit où elle est maintenant, comme le pense l'un de nos plus sçavants & de nos plus laborieux Antiquaires, c'est une preuve évidente que les Druides étoient si sçavants en Méchanique, qu'ils faisoient les choses les plus étonnantes par le moyen de cet Art. Cette pierre est décrite, par cet Auteur, de la manière suivante: « C'est une grosse pierre ayant la forme d'un œuf,

---

qui ont été formés pour servir de tombeaux, & où l'on trouve souvent des urnes. Le Docteur Blot dans son *Histoire Naturelle d'Oxford*, chapitre 10. §. 48. parle de deux espéces de Barrows qu'on voit dans le Comté d'Oxford, & dont les uns sont sur les chemins militaires, & les autres dans les champs. Le Dr. Williams a rendu compte des Barrows du Comté de Cornouailles dans les *Transactions Philosophiques*, n. 458. Il y observe que la terre de ces Barrows est différente de celle des endroits où ils sont situés. Le second volume de l'*Archéologie*, Recueil précieux de *Dissertations de la Société des Antiquaires de Londres*, contient aussi une Description de différents Barrows trouvés dans la partie méridionale de la Sibérie. Il est fait mention d'espéces de Barrows dans l'Iliade & dans la Cyropédie. On peut consulter également sur cette matière l'Ouvrage de Strutt, & une autre Encyclopedie Angloise, imprimée en 10 volumes *in*-4°, à Edimbourg, en 1778. Il seroit à souhaiter que ceux qui travaillent à la nouvelle Encyclopédie Françoise fissent usage, tant de ces deux Encyclopédies Angloises, que de celles qui ont été faites chez les autres Nations.

(2) La tonne est un poids de 2000 livres.

Notes du Traducteur.

» placée ſur les pointes de deux rochers naturels, de ſorte » que l'on peut ſe gliſſer ſous le plus grand & entre ſes ſup- » ports, à travers un paſſage qui a environ trois pieds de large » & autant de haut. Le plus long diamètre de cette pierre eſt » de 33 pieds dans la direction juſte du nord au midi, il a » 14 pieds ſix pouces de profondeur, & ſa largeur, dans le » milieu de ſa ſurface, où elle eſt le plus conſidérable, eſt de » 18 pieds ſix pouces de l'orient à l'occident. Je meſurai une » moitié de la circonférence, & je lui trouvai, ſuivant mon » calcul, 48 pieds & demi, de ſorte que cette pierre a 97 pieds » de circonférence, & environ 60 pieds vers le milieu, & » qu'elle peut contenir, ſuivant les meilleures inſtructions que » j'ai pu prendre, au moins 750 tonnes de pierre. Cette pierre » n'eſt pas moins ſurprenante par ſa poſition que par ſa gran- » deur ; car, quoique ſa partie inférieure ſoit preſque ſemi- » circulaire, cependant elle eſt poſée ſur deux larges rochers, » & elle eſt ſuſpendue ſi légèrement, & d'une manière ſi dé- » tachée, qu'elle laiſſe voir tout le ciel & touche les deux » pierres de deſſous, comme ſi c'étoit ſur leurs pointes. Les » deux Tolmans (c'eſt ainſi qu'on appelle ces pierres) qui » ſont à Scilly, ſont évidemment des monuments du même » genre que celui-ci, & portant le même nom. Quoiqu'ils » ſoient d'un poids auſſi prodigieux, on peut aſſurer, avec beau- » coup de probabilité, que ce ſont des ouvrages de l'Art, les » pierres inférieures paroiſſant, dans quelques cas particuliers, » avoir été placées exprès pour recevoir & ſoutenir la pierre » ſupérieure. Il eſt auſſi évident, d'après leurs ouvrages à Sta- » nehenge, & d'après quelques-uns de leurs autres monuments, » que les Druides étoient aſſez habiles en Méchanique pour » élever des poids conſidérables, &c. ». Nous avons d'aſſez bonnes raiſons de croire que les Druides connoiſſoient les principes & l'uſage de la balance, tant d'après la grande ancienneté de cette découverte dans les autres Contrées, que d'après quelques monuments Druidiques qui reſtent encore dans cette Iſle. Ces monuments ſont appellés *lagan ſtones* ou

Dr. Borlaſe Antiq. Cornwal. liv. 3. c. 2.

ou *pierres branlantes* (1), & chacun d'eux consiste en un bloc prodigieux de pierre, posé sur une pierre ou roche perpendiculaire, dans un si parfait équilibre, que la plus petite force, même celle d'un enfant, peut le remuer & le renverser, quoiqu'il faille une force énorme pour l'enlever de sa place. Quelques-unes de ces pierres peuvent avoir eu cette position par l'effet du hazard; mais il paroît évident que d'autres y ont été mises avec le secours de l'Art. Le grand nombre des chars de guerre & des autres voitures à roues des anciens Bretons prouve suffisamment qu'ils connoissoient la manière de faire des roues & leur usage; & nous avons de bonnes raisons qui nous autorisent à croire qu'ils sçavoient les moyens de combiner les rouages avec les autres forces Méchaniques, de manière à former des machines capables d'élever & de transporter des poids très-lourds. En un mot, si les Druides Bretons ignoroient entièrement les principes & l'usage de quelqu'une des forces Méchaniques, c'étoit plus probablement de la vis, quoique nous n'ayons même aucune certitude à cet égard. Id. ibid. p. 180, &c.

Médecine des Druides.

Comme l'amour de la vie est une passion très-puissante & très-universelle, les hommes se sont efforcés, dans tous les pays & dans tous les siécles, de découvrir les moyens les plus efficaces de conserver leurs jours, & de guérir ces maladies qui menaçoient leur destruction. Il est donc inutile de rechercher quel fut le premier Peuple qui commença à étudier la Médecine. Dès qu'il y eut dans cette Isle des hommes qui désirèrent de prolonger leur vie & de jouir de la santé, ils étudièrent cet Art. Mais il se passa ensuite un temps considérable, peut-être un grand nombre de siécles, avant que l'étude & la pratique de la Médecine devinssent l'occupation

---

(1) On trouve en Angleterre très-peu de ces Pierres branlantes ou Rocking stones, & l'on ne sçait pas à quel usage elles étoient destinées. On peut consulter à cet égard l'Ouvrage de Joseph Strutt, intitulé *Tableau des Mœurs, Arts, Usages, &c. des anciens habitants de l'Angleterre* en 3 vol. *in*-4°, p. 62. du prem. vol.
Note du Traducteur.

particulière d'une classe distincte d'hommes. Dans l'état sauvage de la vie errante, chacun étoit son propre Médecin, & étoit prêt en même-temps à faire usage de ses talents en faveur de tous ceux qui avoient besoin de son secours, sans aucune perspective de récompense, même la plus éloignée. Mais, lorsqu'un pays posséda une forme régulière de gouvernement, & que la subordination & la distinction des rangs y furent convenablement établies, alors le soin de la santé, & l'étude de l'art de guérir les blessures & les maladies devinrent le partage de ceux des Membres de la société, qui furent regardés comme possédant le plus grand génie, & se trouvant dans la position la plus favorable pour se livrer à cette étude. Dans la Germanie & chez les Nations les plus septentrionales de l'Europe, cette fonction importante fut principalement confiée aux vieilles femmes de chaque Etat. Mais, dans la Gaule & dans la Bretagne, elle fut le partage des Druides qui étoient les Médecins, ainsi que les Prêtres de ces Contrées. Pline dit expressément que « Tibère César détruisit les Druides » Gaulois qui étoient les Poëtes & les Médecins de cette Nation »; & il auroit pu dire la même chose des Bretons. Les Peuples de la Gaule & de la Bretagne se déterminèrent probablement à confier le soin de leur santé aux Druides, & à s'adresser à ces Prêtres pour la guérison de leurs maladies, non-seulement par la haute idée qu'ils avoient de leur sagesse & de leur science, mais encore par l'opinion dans laquelle ils étoient, qu'il existoit une liaison très-intime entre l'art de guérir & les cérémonies de la Religion; & que le premier réussissoit beaucoup mieux, lorsqu'il étoit accompagné des dernieres. Il paroît, à la vérité, que ce fut une opinion dominante chez toutes les Nations de l'antiquité, que toutes les maladies intérieures étoient un effet immédiat de la colère des Dieux, & qu'ainsi le seul moyen d'obtenir la guérison de ces maladies étoit de s'adresser à leurs Prêtres pour appaiser leur colère par des Rites & des Sacrifices religieux. Telles furent évidemment l'opinion & la pratique des Gaulois & des Bretons qui, dans quelques situations dangereuses, sacrifioient un

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 194.

Plin. Hist. Nat. l. 29. c. 5.

Keysler Antiq. Septent. p. 574.

Plin. Hist. Nat. l. 30. c. 1.

Celsus, l. 1. in Præfat.

homme, comme le moyen le plus efficace qu'ils puſſent employer pour en guérir un autre. « Il ſont très-adonnés, dit » Céſar, à la ſuperſtition ; &, par cette raiſon, ceux qui ſont » affligés d'une maladie dangereuſe ſacrifient un homme ou » promettent qu'ils en ſacrifieront un, afin de recouvrer leur » ſanté. Pour parvenir à ce but, ils ſe ſervent du miniſtère » des Druides, parce que ces derniers ont déclaré que la co- » lère des Dieux immortels ne pouvoit être appaiſée qu'en » prenant la vie d'un homme pour celle d'un autre ». Cette manière de penſer a donné la naiſſance à ce grand nombre de Rites & d'enchantements magiques qui accompagnoient, comme nous le verrons dans différentes occaſions, le traitement des maladies par les Druides, ainſi que par tous les Médecins de l'antiquité. « Perſonne ne doute, dit Pline, que » la magie n'ait tiré ſon origine de la Médecine, & que ſes » promeſſes flatteuſes, mais trompeuſes, ne ſoient parvenues » à la faire regarder comme la partie la plus ſublime & la plus » ſacrée de l'art de guérir ».

Céſar, de Bell. Gall. l. 6.

Hiſt. de la Médecine de le Clerc, l. 1. c. 13.

Plin. Hiſt. Nat. l. 30. c. 1.

Anatomie des Druides.

Comme il eſt ſi évidemment indiſpenſable, pour traiter avec ſuccès chacune des parties de la Médecine, d'avoir quelque connoiſſance de la ſtructure du corps humain, & de la diſpoſition de ſes différentes parties, tant extérieures qu'intérieures, nous pouvons préſumer, avec raiſon, que les Druides s'appliquèrent à l'étude de l'Anatomie, quoique nous ne ſoyons pas en état de découvrir, avec certitude, quels progrès ils ont faits dans cette Science. Leur genre de vie, particulièrement leur examen fréquent & attentif, tant des entrailles que des victimes humaines, fit qu'ils acquirent aiſément, & preſque néceſſairement, quelques connoiſſances anatomiques. Ce qu'un très-ſçavant Hiſtorien de la Médecine dit des Aſclépiades, deſcendants & ſucceſſeurs d'Eſculape, peut s'appliquer avec juſtice à nos Druides. « Je ne voudrois pas qu'on ſupposât que » j'affirme que les Aſclépiades n'avoient aucune connoiſſance » des parties des corps. Ce ſeroit une grande abſurdité que de » le ſoutenir ; car ils n'auroient pu pratiquer, ſans cette con- » noiſſance, ni la Médecine en général, ni la Chirurgie en

» particulier. Il eſt inconteſtable qu'ils connoiſſoient très-bien plu-
» ſieurs de ces parties, comme par exemple les os, leur ſituation,
» leur configuration & tout ce qui en dépend; car, autrement, ils
» n'auroient pas pu les remettre, lorſque ceux-ci étoient caſſés
» ou diſloqués. Ils ne pouvoient pas ignorer non-plus la ſitua-
» tion des vaiſſeaux les plus conſidérables. Il étoit pareille-
» ment néceſſaire qu'ils ſçuſſent où étoient les veines & les
» artères, & qu'ils connuſſent bien les endroits où ſe trouvent
» les plus profonds vaiſſeaux, afin d'éviter la perte de ſang lorſ-
» qu'ils faiſoient quelque inciſion ou qu'ils coupoient quelque
» membre. En un mot, ils étoient obligés de connoître les
» différents endroits où étoient les tendons & les ligaments,
» & quelques nerfs conſidérables. Il connoiſſoient, en outre,
» les principaux viſcères, tels que l'eſtomac, les boyaux,
Hiſt. de la Médecine de le Clerc, l. 2. c. 5. » le foie, la rate, les reins, la veſſie, la matrice, le dia-
» phragme, le cœur, le poumon & le cerveau ». Cet Ecri-
vain ſuppoſe que les anciens Praticiens ont pu acquérir ces
connoiſſances par les obſervations qu'ils avoient faites ſur
les animaux tués, tant pour la nourriture, que pour les ſa-
crifices, & par différents autres moyens, ſans diſſéquer des
corps humains, en ſe propoſant directement d'apprendre la
Id. ibid. p. 115. ſtructure & la ſituation de leurs diverſes parties. Si nous pou-
vions compter ſur la vérité de ce que nous trouvons dans
quelques Auteurs, par rapport au nombre prodigieux d'hom-
mes diſſéqués par les Druides, nous ſerions portés à croire
qu'ils ont du atteindre à quelque choſe de plus que cette
connoiſſance générale de l'Anatomie, dont nous avons ci-de-
vant parlé. On lit en effet dans un de ces Auteurs le paſſage
ſuivant. « Ils encourageoient la ſcience de l'Anatomie avec
» tant de folie, & ils s'éloignoient tant à cet égard des bornes
Dr. Borlaſe Antiq. Cornwall. p. 96. From Galtruch. Poet. Hiſt. l. 3. c. 4. » de la raiſon & de l'humanité, qu'un de leurs Docteurs,
» appellé *Herophilus*, paſſe pour avoir fait des expériences
» ſur les corps de plus de 700 hommes vivants, pour mon-
» trer par-là les ſecrets & les prodiges de la ſtructure du corps
» humain ».

Chirurgie des Druides. La Chirurgie fut certainement la partie de la Médecine la

plus anciennement cultivée dans tous les pays, & les premiers Praticiens qui exercèrent l'art de guerir furent plus proprement Chirurgiens que Médecins. Les douleurs violentes ressenties par ceux qui avoient reçu des blessures ou qui s'étoient cassé, meurtri ou disloqué quelques membres, leur faisoient jetter des cris aigus, pour demander qu'on leur donnât sur le champ du secours. Les causes de ces maux étant bien connues, & leurs siéges étant visibles aux yeux & accessibles aux mains ainsi qu'aux applications extérieures, on employa incontestablement différents moyens pour les soulager. Comme on s'apperçut que plusieurs de ces moyens étoient efficaces dans certains cas, on en conserva soigneusement le souvenir, on se les communiqua réciproquement, & ils devinrent, à la longue, les régles de la pratique dans tous les cas semblables. Les Druides Bretons jouissoient de grands avantages pour faire & conserver des découvertes de cette espéce. Ils avoient une pratique étendue, & formoient un Corps d'hommes nombreux, toujours prêts à se communiquer leurs découvertes les uns aux autres, ainsi qu'à leurs Disciples. Par ce moyen, ils doivent avoir rassemblé, dans une longue suite d'années, un grand nombre d'expériences qui avoient réussi dans l'art de guérir les blessures & les ulcères, de remettre les os, de réduire les dislocations, &c. S'étant apperçus que les cures qu'ils faisoient contribuoient beaucoup à augmenter leur réputation & leur richesse, ils avoient grand soin de cacher les moyens réels, auxquels ils les devoient, à tous autres qu'aux initiés; &, pour y parvenir, ils y mêloient, pour les déguiser, une foule de charmes qui ne signifioient rien. Telle est la raison pour laquelle il nous reste si peu de détails sur les opérations chirurgicales & sur les remédes médicaux des Druides Bretons, quoique nous en ayons de fort longs sur leurs charmes & leurs pratiques de magie. En effet comme ils tenoient secrettes leurs connoissances utiles, elles périrent avec eux, tandis que leurs enchantements, étant vus de tout le monde, ont été conservés.

Celsus in præfat.

Le Clerc, Hist. de la Médecine, l. I. c. 16. p. 48.

Les médicaments des plus anciens Médecins, de tous les

Botanique des Druides.

Plin. Hist. Nat. l. 25. c. 1.

pays, étoient en petit nombre, & ne consistoient qu'en quelques herbes qu'on croyoit avoir certaines vertus salutaires. Ce motif fit qu'on se livrât, dès les temps les plus reculés & dans tous les pays, à l'étude de la Botanique ou de la nature & des vertus des herbes & des plantes. Il est suffisamment prouvé que les Druides de la Gaule & de la Bretagne s'appliquoient à cette branche de connoissance, & faisoient un grand usage des herbes, en exerçant la Médecine. Non-seulement ils avoient une vénération superstitieuse pour le Gui de chêne, sous le point de vue de la Religion, mais ils entretenoient aussi une très-haute opinion de ses vertus médicales, & le regardoient comme une espéce de panacée ou de reméde pour toutes sortes de maladies. « Ils lui donnent, dit Pline, un nom » qui signifie, dans leur langue, *guérit tout*, parce qu'ils pen- « sent qu'il guérit toutes les maladies ». Ils croyoient aussi que c'étoit particulièrement un spécifique contre la stérilité, & un antidote souverain contre les funestes effets des poisons de toutes espéces. Ils le regardoient encore comme un excellent émollient & un dissolvant très-propre à adoucir & à dissoudre les tumeurs dures, & comme très-bon pour faire passer les écrouelles & guérir les blessures & les ulcères. Enfin ils pensoient que, pourvû qu'on ne le laissât pas toucher la terre après qu'il avoit été coupé, il étoit un reméde très-efficace dans l'épilepsie, ou lorsqu'on tomboit du haut-mal. Quelques Médecins modernes l'ont cru utile dans cette dernière maladie. On a déja décrit les cérémonies pompeuses qui étoient observées, lorsque les Druides coupoient le Gui de chêne (1). Le Sélago, espéce d'Hyssope de haie ressemblant au Savinier, étoit une autre plante fort admirée par les Druides de Gaule & de Bretagne, pour les vertus médicinales qu'ils lui supposoient, particulièrement dans toutes les maladies des yeux. Mais, suivant eux, pour qu'il fût salutaire, il falloit absolument qu'il fût cueilli de la manière suivante. La personne qui

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 205.

Plin. Hist. Nat. l. 16. c. 44.

Id. ibid.

Id. l. 24. c. 4.

Vide Keysler. Dissert. de visco Druidum. 304.

Dissertation by sir John Colbatch, London 1719.

(1) Voyez le Chapitre deuxiéme.

le cueilloit devoit être vêtue d'une robe blanche, avoir son pied nud & lavé dans une eau pure, & enfin offrir un sacrifice de pain & de vin avant que de le couper; ce qu'elle étoit obligée de faire avec sa main droite, couverte avec le pan de son vêtement, & avec une serpe de quelque métal plus précieux que le fer. Lorsqu'il étoit coupé, il falloit le recevoir & le conserver dans un drap neuf & très-propre. Quand on s'étoit exactement conformé à ce cérémonial bizarre en le cueillant, il étoit non-seulement un excellent remède, mais même un charme & un préservatif puissant contre les infortunes & les malheurs de toute espéce. Ils avoient aussi une haute opinion de l'herbe Samolus (1) pour ses qualités salutaires, & ils donnoient, pour la cueillir, une foule de préceptes qui n'étoient pas moins ridicules que ceux qu'on vient de rapporter. La personne qui vouloit la cueillir devoit le faire à jeun & avec sa main gauche; elle ne devoit pas se retourner, sous aucun prétexte, ni regarder les herbes qu'elle cueilloit. Il seroit ennuyeux de raconter les idées extravagantes qu'ils s'étoient formées d'un grand nombre de vertus de la Verveine, & de raconter les momeries ridicules qu'ils pratiquoient en la cueillant & en la préparant, tant pour la Divination que pour la Médecine. On peut lire tous ces détails dans l'Auteur cité à la marge, de qui nous avons tiré toutes ces anecdotes sur la Botanique des Druides. Il est aisé de voir que toutes ses notions, à cet égard, étoient très-imparfaites, & que, comme beaucoup d'Auteurs Grecs & Romains, il représente à dessein, sous un jour très-défavorable, les Philosophes de la Gaule & de la Bretagne. L'herbe qui étoit appellée par les anciens *Britannica*, & que les uns croyent être la grande Oseille d'eau, tandis que d'autres pensent que c'est le Cochléaria, ou l'herbe aux Cullières, étoit probablement d'un grand usage en Médecine dans cette Isle, de même qu'elle

Plin. Hist. Nat. l. 24. c. 11.

Id. ibid.

Plin. Hist. Nat. l. 25. c. 9.

(1) C'est une plante des marais que les Anglois nomment *Marshwort.* Suivant la Traduction Françoise de Pline, c'est le *Samiolo* des Italiens & notre *Pulsatille.* Note du Traducteur.

en tira ſon nom, & qu'elle en fut tranſportée à Rome & dans d'autres Contrées. Quoique nous n'ayons pu raſſembler que ce petit nombre d'idées imparfaites ſur la Botanique des Druides Bretons, cependant nous avons quelque ſujet de croire qu'ils n'étoient pas des Botaniſtes mépriſables. Leur ſituation étoit ſingulièrement favorable pour leur faciliter les moyens d'acquérir ce genre de connoiſſance. Car, comme ils paſſoient la plus grande partie de leur temps dans les endroits les plus retirés des montagnes, des bois & des forêts, les productions végétales de la terre ſe préſentoient elles-mêmes à leurs regards, & ſollicitoient, pour ainſi dire, leur attention.

Plin. Hiſt. Nat. l. 29. c. 3. l. 26. in proem.

Anguinum ou œuf de ſerpent des Druides.

Les idées qu'on dit que les Druides de la Gaule & de la Bretagne avoient par rapport à leur *Anguinum* ou Œuf de Serpent, en le regardant, tant comme un charme, que comme un remède de Médecine, ſont extrêmement merveilleuſes & extravagantes. Cet Œuf extraordinaire étoit formé, ainſi qu'ils le prétendoient, par un grand nombre de ſerpents entrelacés enſemble; &, lorſqu'il étoit formé, le ſifflement de ces ſerpents l'élevoit en l'air, & il falloit le retenir dans un drap blanc, qui fut propre, avant qu'il tombât à terre. La perſonne qui l'avoit retenu étoit obligé de monter un cheval très-léger à la courſe, & de s'enfuir à toute bride pour échapper aux ſerpents qui le pourſuivoient avec la plus grande rage, juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrêtés dans leur courſe par une rivière. La manière d'éprouver ſi c'étoit le véritable *Anguinum* n'étoit pas moins extraordinaire. On l'enchâſſoit dans de l'or, & on le jettoit dans la rivière; &, ſi c'étoit le véritable, il ſurnageoit en allant contre le courant. « J'ai vu, dit Pline, cet » Œuf; il eſt à peu-près de la groſſeur d'une pomme moyenne; » ſa coquille eſt une incruſtation cartilagineuſe pleine de pe- » tites cavités ſemblables à celles qui ſont ſur les jambes du » Polype; elle forme l'ornement ou la marque diſtinctive des » Druides ». Les vertus attribuées à cet Œuf étoient nombreuſes & prodigieuſes. Il produiſoit particulièrement l'effet de rendre ceux qui le portoient ſur eux, ſupérieurs à leurs

Plin. Hiſt. Nat. l. 29. c. 3.

adverſaires

adverſaires dans toutes les diſputes, & de leur procurer la faveur & l'amitié des Grands. Quelques perſonnes ont cru que toute cette hiſtoire de l'Œuf des ſerpents étoit une pure fable, imaginée par les Druides, pour exciter l'admiration, & tirer l'argent des hommes crédules qui achetoient, moyennant un prix conſidérable, ces Œufs miraculeux. D'autres ont imaginé que cette hiſtoire de l'Anguinum (dont il y a un ancien monument dans la Cathédrale de Paris) étoit une repréſentation emblêmatique de la doctrine des Druides, concernant la Création du Monde. Les Serpents, diſoient-ils, repréſentent la divine Sageſſe formant l'Univers, & l'Œuf eſt l'emblême du Monde formé par cette Sageſſe. On peut ajoûter que, par la vertu attribuée à l'Anguinum, de donner à ceux qui le poſſédent de la ſupériorité ſur les autres, & de les faire chérir des Grands, on entendoit peut-être repréſenter les effets naturels de la Science & de la Philoſophie. Mais chacun eſt libre, dans une matière auſſi douteuſe, de porter tel jugement qui lui plaît.

Id. ibid.

Dr Borlaſe's Antiq. Cornwal, p. 142.

Univerſal Hiſtory, v. 18. p. 590. in-8°.

Pharmacie des Druides.

Si nous connoiſſons peu la matière Médicale des anciens Bretons, nous connoiſſons encore moins leur pharmacie ou leur manière de préparer leurs médicaments. Cependant nous avons de bonnes raiſons de croire qu'ils s'occupoient de la préparation & de la compoſition des remédes; car beaucoup de choſes qui ne ſont d'aucune utilité, & qui ſont même nuiſibles dans leur état naturel deviennent ſalutaires & propres à guérir lorſqu'elles ſont convenablement préparées. Il eſt donc impoſſible de pratiquer la Médecine avec un peu de ſuccès, ſi l'on n'a pas quelque connoiſſance de la Pharmacie. Nous apprenons par pluſieurs paſſages répandus, dans l'Hiſtoire Naturelle de Pline, que les Druides extrayoient le jus des herbes & des plantes, quelquefois en les broyant & les diſſolvant dans l'eau froide, & quelquefois en les infuſant dans du vin; qu'ils en formoient des potions & des décoctions, en les faiſant bouillir dans l'eau, & peut-être dans d'autres liqueurs; qu'ils les adminiſtroient quelquefois en manière de fumigation; que, dans pluſieurs occaſions, ils faiſoient ſécher les feuilles, les tiges & les racines des plantes, & qu'enſuite ils les infuſoient

Plin. Hiſt. Nat. l. 24. c. 11. l. 25. c. 9.

L. 25. c. 9.

L. 2?. c. 9. dans l'eau ; & enfin qu'ils n'ignoroient pas l'art de faire des Id. ibid. onguents avec des végétaux. Mais ces passages étant en petit nombre, & purement accidentels, nous pouvons supposer, avec raison, que les Druides avoient beaucoup d'autres manières de préparer & de composer leurs médicaments, qui nous sont inconnues.

Rhétorique des Druides.

Comme l'influence & l'autorité des Druides, dans leur pays, dépendoit beaucoup de la réputation de leurs connoissances & de leur sagesse supérieures, ils s'appliquoient, avec raison, à l'étude de ces Sciences qui contribuoient le plus directement à soutenir & à augmenter cette réputation. Outre celles dont nous avons déja parlé, il est juste de comprendre, dans ce nombre, la Rhétorique ou l'Art de parler d'une manière claire, élégante & persuasive. Les Druides de la Gaule & de la Bretagne étudioient & enseignoient, avec soin, ce bel Art; & ce fut aux charmes de l'Eloquence qu'ils durent la grande admiration qu'on eut pour eux, & l'autorité considérable dont ils jouirent. Méla dit, en propres termes, que les Druides étoient de grands Maîtres dans l'art de l'Eloquence. L'un de leurs Dieux se nommoit *Ogmius*, qui signifie dans leur langue le *pouvoir de l'Eloquence*. Ils les respectoient infiniment & l'adoroient avec beaucoup de ferveur, comme étant le Patron des Orateurs & le Dieu de l'Eloquence. Ils le peignoient sous la figure d'un vieillard, entouré d'un grand nombre d'Auditeurs, & ayant des chaînes délicates qui alloient de sa langue à leurs oreilles. Ces Auditeurs paroissoient joyeux de leur esclavage, & ne montroient aucun penchant à rompre leurs chaînes. Lucien, de qui nous tenons ce Récit, ayant exprimé sa surprise à la vue de ce tableau *(1)*, un Druide lui en donna l'explication suivante : « Vous cesserez d'être étonné, lorsque » je vous dirai que cet Hercule (qui est appellé *Ogmius* parmi » nous) dont nous faisons le Dieu de l'Eloquence, contre l'o-

Mela, de situ orbis, l. 3. c. 2.

Keysler Antiq. Septent. p. 38.

(1) Le premier volume de l'*Archéologie Angloise* contient une Dissertation sur ce tableau.

N. D. T.

» pinion des Grecs, qui rendent cet honneur à Mercure qui » lui eſt ſi inférieur en force, nous le repréſentons comme un » vieillard, parce que l'Eloquence n'eſt jamais ſi vive ni ſi forte » que dans la bouche des perſonnes âgées. La relation qui exiſte » entre la langue & l'oreille juſtifie la peinture du vieillard qui » tient tant d'hommes enchaînés à ſa langue. Nous ne croyons » pas qu'il ſoit aucunement honteux à Hercule d'avoir ſa langue » percée, puiſque, pour vous dire tout en un mot, c'eſt-là » ce qui l'a fait réuſſir en tout, & que ce fut par ſon éloquence » qu'il ſubjugua les cœurs de tous les hommes ». Les Druides de la Bretagne avoient beaucoup d'occaſions de déployer leur éloquence, & de montrer toute ſa puiſſance & ſon efficacité, lorſqu'ils donnoient des leçons à leurs Eléves dans leurs Ecoles, lorſqu'ils diſcouroient en public, devant le Peuple, ſur des ſujets moraux & religieux, lorſqu'ils plaidoient des cauſes dans des Tribunaux de Juſtice; enfin lorſqu'ils haranguoient dans les grands Conſeils de la Nation & à la tête des armées prêtes à combattre, tantôt pour enflammer leur courage, & tantôt pour réprimer leur furie, & les engager à faire la paix. Quoiqu'il fût certainement très-difficile de réuſſir dans cette dernière entrepriſe chez des Nations féroces & guerrières, cependant les Druides avoient tant d'autorité & d'éloquence, qu'ils y parvenoient ſouvent. « On a, dit l'Hiſtorien Diodore de » Sicile, beaucoup d'égards à leurs exhortations, non-ſeule» ment dans ce qui concerne la paix, mais même dans » ce qui concerne la guerre, & ils ſont reſpectés, tant par » leurs amis, que par leurs ennemis. Souvent lorſque deux » armées ſont en préſence, diſpoſées à combattre, ayant les » épées tirées & les lances en arrêt, ils empêchent par leur » éloquence, ainſi que par un charme irréſiſtible, qu'on ne » répande du ſang, & ils les déterminent à remettre leurs » épées dans le foureau. Tant les charmes de l'éloquence & » l'aſcendant de la ſageſſe ont de pouvoir même ſur les bar» bares les plus féroces ! ». Les Rois & les Chefs Bretons, qui furent élevés par les Druides, furent fameux par leur éloquence. On en a une preuve évidente dans un grand nombre

Lucian. in Hercule Gallico.

Diodor. Sicul. l. 5. c. 8. §. 1. p. 354.

de beaux difcours qui leur font attribués par les Ecrivains Grecs & Romains. Car, quoique ces difcours n'ayent pas été véritablement prononcés par ces Princes, cependant ils prouvent que c'étoit un fait bien connu que ces Chefs étoient accoutumés à faire des harangues dans ces occafions ou dans d'autres femblables. Tacite nous dit expreffément que « les » Chefs Bretons alloient de rang en rang, avant le combat, » & qu'ils adreffoient à leurs concitoyens des difcours propres » à enflammer leur courage & à bannir leurs craintes ». Ces difcours, ou harangues, étoient appellés dans l'ancien langage Breton *Brofnichiy Kah*, ce qui eft littéralement traduit par Tacite, *Incitamenta Belli*, ou *Encouragement à la Guerre*. Les vrais defcendants des anciens Bretons, ont confervé long-temps leur goût pour l'Eloquence & leur haute eftime pour ceux qui excelloient dans cet Art. « Les Orateurs, dit M. Martin, furent » très-eftimés dans ces Ifles (les Æbudes) & dans le Conti- » nent, jufqu'aux 40 dernières années. Ils fiégeoient toujours » parmi les Nobles ou les Chefs de famille dans le Stréath » ou le Cercle. Leurs maifons, & leurs petits villages, étoient » des fanctuaires comme les églifes, & ils avoient la prefféance » fur les Médecins. Lorfque les Druides furent détruits, les » Orateurs furent chargés de conferver la généalogie des fa- » milles, & de rendre le même fervice lors de la fucceffion » de chaque Chef; & ils faifoient, à l'occafion des mariages » & des naiffances, des épithalames & des panégyriques que » le Poëte ou Barde prononçoit. Les Orateurs avoient, par » la force de leur éloquence, un puiffant afcendant fur les » premiers de leurs Contemporains. En effet, fi un Orateur » demandoit l'habillement, les armes, le cheval, ou tout autre » objet appartenant à l'homme le plus important de l'Ifle, » celui-ci lui accordoit promptement cet objet, quelquefois » par refpect & quelquefois par la crainte d'être maltraité » dans une fatyre qu'on regardoit alors comme un grand » déshonneur ».

Vid. Tacit. Annal. l. 12. c. 34 37. L. 14. c. 33. Vita Agricolæ, c. 30. 31. 32. Xiphilin. ex Dione in vitâ Neronis.

Tacit. Annal. l. 12. c. 34.

Id. ibid.

Martin's Description of the Weftern Ifles, p. 104.

Mr Martin's Defcription of the Weftern Iflands of Scotland, p. 115.

Avant de ceffer de parler des fciences des anciens Bretons, & particulièrement des Druides, il n'eft pas inutile de re-

chercher s'ils connoiſſoient les Lettres, s'ils en faiſoient uſage, & s'ils étudioient & entendoient toute autre langue que leur langue natale, avant que les Romains deſcendiſſent dans leur Iſle.

Après ce qu'on vient de dire du ſçavoir des Druides Bretons, il paroîtra certainement ſurprenant à beaucoup de Lecteurs de voir mettre en queſtion, ſi les Druides connoiſſoient les Lettres ou, en d'autres termes, s'ils ſçavoient lire & écrire (1). Cet Art, le plus étonnant de tous, l'Art de peindre les idées & de rendre les ſons viſibles, eſt devenu maintenant ſi commun, qu'il eſt à peine regardé comme faiſant partie du ſçavoir, & que les derniers & les plus ignorants du Peuple le poſſédent. Mais il n'en étoit pas de même dans ces âges reculés qui précédèrent l'invaſion des Romains. Si les Lettres étoient alors connues dans cette Iſle, elles ne l'étoient que du petit nombre de perſonnes qui conſacroient leur vie à l'étude, & qu'on regardoit comme des prodiges de Science. Si nous en croyons quelques anciens Ecrivains, « il fut une » époque où l'uſage des Lettres étoit regardé comme déshonorant, chez toutes les Nations barbares de l'Europe». Tacite nous aſſure que, de ſon temps, qui étoit poſtérieur de plus de 100 ans à la première deſcente des Romains dans la Bretagne, les hommes & les femmes de la Germanie ignoroient abſolument le ſecret & l'uſage des Lettres. On ne doit pas cependant entendre cette aſſertion dans ſon ſens le plus étendu, comme ſi les Lettres avoient été abſolument inconnues dans la Germanie. D'après la manière dont elle ſe trouve amenée, il paroît probable que Tacite a voulu ſeulement affirmer que les Lettres n'étoient pas alors généralement connues dans la Germanie, & qu'on ne s'en ſervoit point dans les affaires

Les Druides Bretons connoiſſoient-ils les Lettres, ou ſçavoient-ils lire ?

Æliani Variar. Hiſt. l. 8. c. 6.

Tacit. de mor. Germ. c. 19.

(1) La queſtion que fait ici M. Henry ceſſera d'étonner, ſi l'on penſe qu'on a douté que Charlemagne, qui n'eſt mort qu'en l'an 814, ſçut écrire. Voyez l'*Hiſtoire de Charlemagne* de M. Gaillard, où cette dernière queſtion eſt très-bien traitée.

N. D. T.

ordinaires de la vie, quoiqu'un petit nombre de personnes sçavantes & curieuses ait pu les connoître & en faire usage dans quelques grandes occasions. Il paroît en avoir été ainsi des Lettres en Bretagne, à l'époque dont nous-nous occupons maintenant. Il est certain qu'elles n'étoient ni généralement connues, ni d'un usage commun, quoique nous ayons de bonnes raisons pour croire qu'elles furent connues aux Druides, & peut-être à quelques-uns des Grands qu'ils élevèrent. La Loi même des Druides, dont César parle, & qui défendoit de confier leur Doctrine à l'écriture, prouve assez évidemment qu'ils connoissoient l'usage des Lettres. Car, s'ils l'avoient ignoré, ils n'auroient jamais eu besoin d'une semblable Loi, & ils n'en auroient pas même eu l'idée. Les raisons que César assigne à cette Loi démontrent aussi que cet illustre Ecrivain sçavoit bien que les Druides étoient en état de confier leur Doctrine à l'écriture, si une Loi fondée sur des considérations politiques ne les en avoit pas empêchés. Il y aura peu de personnes portées à supposer que César eût été capable de tomber dans l'absurdité de chercher les raisons pour lesquelles les Druides ne confioient pas leur Doctrine à l'écriture, si cet Ecrivain eût cru que ces Prêtres ne sçavoient pas écrire. Il paroît qu'il connut le contraire; car il dit clairement qu'ils faisoient usage des lettres dans toutes autres affaires que celles qui concernoient la Religion & les Sciences, & que les lettres dont ils se servoient étoient celles de l'alphabet Grec. Nous tenons de Strabon que les Druides de la Gaule apprirent, de la Colonie Grecque de Marseille, à connoître les lettres Grecques. « Tous les Peuples » voisins, qui ont de la disposition pour les Lettres & pour » les Arts libéraux, dit Strabon, se rendent à Marseille, & s'y » appliquent à l'étude des Sciences & de la Philosophie. Cette » Cité est, depuis quelque temps, une espéce d'Université » pour les Barbares, & le goût des connoissances des Grecs » est devenu tellement dominant parmi les Gaulois, qu'ils » écrivent en lettres Grecques tous leurs contrats & tous leurs » actes légaux ». Les Bretons, & particulièrement leurs Druides,

César, de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Id. ibid.

Strabo, l. 4. p. 181. Editio Paris. A. 1620.

ont pu recevoir la connoiſſance des lettres Grecques, ſoit directement des Marchands Grecs de Marſeille qui fréquentoient cette Iſle pour leur commerce, ſoit des Druides de la Gaule, avec leſquels ils entretenoient conſtamment un commerce d'amitié. Nous avons en général de bonnes raiſons pour ſuppoſer que les Druides de la Bretagne n'ignoroient aucune des Sciences connues de leurs Confrères de la Gaule, puiſque nous voyons que les Gaulois, qui étoient les plus inſtruits, & qui faiſoient le plus de recherches, venoient ſouvent dans cette Iſle pour y completter leur éducation. Nous pouvons donc en conclure, qu'avant que les Romains ſubjugaſſent les Bretons, les Sçavants de cette dernière Nation connoiſſoient les Lettres de l'alphabet Grec, & s'en ſervoient dans quelques occaſions, en écrivant des contrats, des traités & d'autres actes importants. Cette conquête introduiſit dans l'Iſle la langue Romaine qui, depuis cette époque, fut employée, tant par les Bretons qui apprirent à parler & à écrire en latin, que par ceux même qui conſervèrent encore l'uſage de leur langue natale.

Alphabet Irlandois.

Il ſeroit très-déplacé, & il eſt d'ailleurs inutile, pour le ſujet que je traite, de faire des recherches laborieuſes concernant l'ancien alphabet Irlandois qui eſt appellé *Beth-luis-nion*, à cauſe de ſes trois premières lettres *B. l. n.* Cet alphabet, ſuivant que le prétendent gravement quelques Antiquaires Irlandois, fut inventé par Féniuſa Farſa, arrière-petit-fils de Japhet, qui paroît avoir eu un talent bien extraordinaire pour inventer des alphabets. En effet ſuivant les mêmes Auteurs, indépendamment du *Beth-luis-nion* des Irlandois, & de l'alphabet des Hébreux, il fut ſi prévoyant & ſi obligeant, qu'il inventa auſſi les alphabets Grec & Romain, beaucoup de ſiécles avant qu'il exiſtât dans le monde des Grecs & des Romains, afin que ces alphabets fuſſent prêts à ſervir à l'uſage de ces Nations, dès qu'elles exiſteroient. Un Auteur qui a écrit depuis peu, affirme que les Irlandois ont fait uſage des lettres depuis ce fameux Feniuſa, arrière-petit-fils de Japhet, fils de Noé, juſqu'à préſent, honneur & bonheur ſinguliers auxquels

Flaherty's Ogygia domeſtica, p. 221.

Dr Parſon's Romains of Japhet, p. 151.

nul autre Peuple du monde n'a la hardiesse de prétendre. A la vérité, il y a d'autres Ecrivains qui s'efforcent de priver la nation Irlandoise de cet honneur distingué, en affirmant qu'elle doit à son grand Apôtre, S. Patrice, la connoissance des lettres, ainsi que celle du Christianisme, & que leur *Beth-luis-nion* n'est autre chose que l'alphabet Romain un peu changé pour le nombre, l'ordre & la forme des lettres. *Non nostrum est tantas componere lites.* Chaque Lecteur peut juger par lui-même laquelle de ces deux opinions est la plus probable, & nous croirons qu'il s'en trouvera peu qui portent un mauvais jugement.

Acta Sanctorum Bolland. l. 2. Nat. ad vitam S. Patricii. Inne's critical Essay, p. 442.

Langues.

Depuis plusieurs siécles, l'étude de certaines langues mortes, telles que le Latin, le Grec (1) & l'Hébreu, qu'on ne peut trouver que dans les livres, a été une partie très-importante & très-essentielle de l'éducation sçavante; & la jeunesse studieuse de l'Europe consacre actuellement à ce travail quelques-unes des plus belles années de sa vie. Mais aucune occupation de cette nature n'étoit l'objet des pensées & n'employoit la moindre partie du temps des Sçavants, parmi les anciens Bretons, qui tiroient certainement leurs connoissances plus des hommes que des livres, plus de la conversation que de la lecture. Si quelques-uns d'entr'eux étudioient ou parloient alors quelqu'autre langue que leur langue natale, c'étoit certainement le Grec & le Latin qui étoient alors des langues vivantes, dont l'une étoit parlée par ceux qui avoient instruit le monde, & l'autre par ceux qui l'avoient conquis. Plusieurs Ecrivains ont pensé que les Druides de la Gaule & de la Bretagne entendoient & parloient le Grec, aussi bien que leur

Sheringham, p. 390. Hottman. Franco Gallia, c. 2.

(1) Il est honteux que l'étude de cette dernière Langue soit si négligée. Il seroit à souhaiter que, dans tous les Colléges, l'office se dît alternativement en Grec & en Latin. Les habiles Instituteurs de deux de nos jeunes Princes, dont l'éducation est digne de servir de modéle, leur font dire leurs prières en Grec. Il seroit également à désirer que chaque Collége eût une bibliothéque à l'usage des Ecoliers; ce qui seroit très-facile.

N. d. T.

propre

propre langue. Mais cette opinion ne paroît pas avoir été bien fondée. Il est vrai que les habitants de Marseille, qui étoient Grecs d'origine, étoient alors fameux pour la connoissance qu'ils avoient tant des Langues, que des autres parties des Sciences. Ils étoient appellés *Tri-Langues*, parce qu'ils entendoient trois Langues, sçavoir, le Grec, le Latin & le Gaulois. Ainsi ceux des Gaulois qui recevoient leur éducation dans cette Ville, qu'on regardoit comme une autre Athènes, acquéroient inconteftablement la connoissance de la langue Grecque. Lucien paroît avoir rencontré un de ces hommes, qui étoit un Prêtre ou un Druide Gaulois qui entendoit le Grec, & qui lui expliqua le tableau d'Ogmius, Dieu de l'Eloquence, dont il a déja été parlé. Mais le nombre des Gaulois, élevés à Marseille, étoit très-peu considérable par rapport à la totalité de cette Nation, & il paroît très-évident que, du temps de Jules-César, la connoissance de la langue Grecque étoit un talent rare & peu commun parmi les Sçavants de la Gaule. Divitiacus, l'Æduen, étoit tout-à-la-fois Prince Druide, & (suivant le témoignage de Cicéron qui le connoissoit particulièrement) l'un des plus sçavants hommes de son pays; cependant il est évident qu'il n'entendoit ni le Latin, ni le Grec. Car César qui possédoit parfaitement ces deux Langues, ne pouvoit converser avec lui sans un Interprête. De plus, lorsque Cicéron fut assiégé dans son camp, dans la Contrée des Nerviens, Peuple de la Gaule, César lui écrivit une lettre en Grec, afin qu'elle ne put pas être comprise, si elle étoit interceptée par l'ennemi; ce qui prouve que César croyoit qu'il y avoit peu, ou même qu'il n'y avoit point de Nerviens qui entendissent le Grec, quoique plusieurs d'entr'eux entendissent peut-être le Latin. A la vérité, les Nerviens étoient situés à l'extrémité septentrionale de la Gaule, à une distance prodigieuse de Marseille, & par conséquent la connoissance de la langue Grecque pouvoit être beaucoup plus rare parmi eux que parmi les Gaulois méridionaux, qui étoient beaucoup plus proches de ce fameux séjour du sçavoir. Mais ne pouvons-nous pas conclure, par la même raison, que la connois-

Opera Sanct. Hieronymi, l. 9. p. 135.

Lucian. in Hercule Gallico.

Cicero de Divinatione, l. 1.

Cesar, de Bell. Gall. l. 1. c. 19.

Id. ib. l. 5. c. 12.

Cluverius l. 2. p. 430.

ſance de la langue Grecque étoit éloignée d'être un talent commun parmi les Sçavants de cette Iſle.

Magie & Divination des Druides.

Si les Druides Bretons avoient fait des progrès aſſez conſidérables dans pluſieurs parties des connoiſſances réelles & utiles, par rapport au temps dans lequel ils vivoient, on ne peut nier qu'ils n'euſſent auſſi de grandes prétentions à la gloire de poſſéder des connoiſſances ſupérieures dans certaines ſciences vaines & trompeuſes, qui leur ſervoient à exciter l'admiration, & à les mettre en état de profiter de l'ignorance & de la crédulité des autres hommes. Ces ſciences (ſi l'on peut leur donner ce nom) étoient celles de la Magie & de la Divination avec leſquelles ils avoient la prétention d'opérer des eſpéces de miracles, de montrer des ſpectacles étonnants dans la Nature, de pénétrer dans les conſeils du Ciel, de prédire les événements futurs, & de découvrir quel ſeroit le ſuccès des entrepriſes publiques ou particulières. Non-ſeulement leurs propres Concitoyens croyoient que les Druides de la Gaule & de la Bretagne poſſédoient ces talents; mais ceux-ci étoient même admirés, à cet égard, par les Philoſophes de la Gréce & de Rome. « Les arts magiques, dit » Pline, ſont cultivés aujourd'hui dans la Bretagne avec un » ſuccès ſi étonnant & avec tant de cérémonies, que les Bre» tons paroiſſent capables d'inſtruire les Perſes eux-mêmes dans » ces arts. Ils prétendent découvrir les deſſeins & les projets » des Dieux. Particulièrement les Eubates ou (Vates) Devins, » recherchent ou découvrent les ſecrets les plus ſublimes de » la Nature, & ils prédiſent les événements futurs par des » auſpices & des ſacrifices ». Ils étoient ſi célébres pour la juſteſſe qu'on leur ſuppoſoit dans leurs prédictions, qu'ils étoient conſultés dans toutes les occaſions importantes, non-ſeulement par leurs propres Princes & par les Grands de leur Nation, mais même quelquefois par les Empereurs Romains; il n'eſt pas fort difficile d'expliquer tous ces faits. Les Druides trouvant que la réputation de leurs talents dans la magie & dans la prophétie ne contribuoit pas peu à augmenter leur richeſſe & leur crédit, s'efforcèrent inconteſtablement de la

Plin. Hiſt. Nat. l. 30. c. 1.
Mela, l. 3. c. 2.
Ammian. Marcell. l. 15. c. 9.
Diod. Sicul. l. 5. c. 9. v. 1. p. 354.
Lamprid. in Alexandr. Vapiſc. in Aurelian. & Numerian.

fortifier & de l'établir en y employant par tout leur art & toutes les ressources de leur esprit. Leurs connoissances dans la Philosophie naturelle & dans la Méchanique les mettoient en état d'exécuter des ouvrages, de montrer des spectacles, ou de faire croire au monde qu'ils en montroient qui étoient suffisants pour leur obtenir le renom de grands Magiciens. La vérité est que rien n'est plus aisé que d'acquérir cette réputation dans un siécle ignorant & chez une Nation qui n'est pas éclairée. Lorsque les esprits des hommes sont fascinés par les rêveries, les charmes & les enchantements, ils sont disposés à croire que les circonstances les plus communes dans la Nature sont les effets des arts magiques. L'étrange histoire suivante que nous trouvons dans le Traité de Plutarque, de la cessation des Oracles, fut probablement occasionnée par quelque chose de ce genre. « Il y a beaucoup d'isles qui sont éparses autour de l'isle de » la Bretagne, de même que nos Sporades. En général elles » ne sont pas peuplées, & quelques-unes d'entr'elles sont ap- » pellées les *Isles des Héros*. Un certain Démétrius fut envoyé » par l'Empereur (peut être par Claude) pour les reconnoître, » il aborda à l'une d'elles (que plusieurs Auteurs supposent » être Anglesey, mais qui est probablement l'une des Æbu- » des (1),) située très-près de l'isle de la Bretagne, & habitée » par un petit nombre de Bretons que leurs Concitoyens re- » gardoient comme sacrés. Aussi-tôt que Démétrius fut arrivé, » l'air s'obscurcit & se troubla; on remarqua d'étranges appa- » ritions, & il s'éleva une violente tempête où l'on entendit » le tonnerre, & où l'on vit des tourbillons de vents impé- » tueux ». Ce n'étoit probablement qu'une bourasque de vent, accompagnée de pluie & d'éclairs, accident qui n'est ni prodigieux, ni rare; mais Démétrius & ses Compagnons, ayant entendu dire que les Druides Bretons, par qui cette Isle étoit principalement habitée, étoient de grands Magiciens, crurent que ceux-ci avoient excité cette tempête, & s'imaginèrent

Plutarch. de Cessat. Oracul. cinquiéme vol. de la Trad. de M. Ricard, p. 323.
Rowland's Mona Antiqua, p. 74.

(1) Les Æbudes sont les isles Westernes ou les Hébrides.
Note du Traducteur.

qu'ils avoient vu beaucoup de ſpectacles étranges & tenant du prodige. Les Druides ne crurent pas qu'il convînt de les détromper ; car, lorſqu'ils furent interrogés ſur la cauſe de cette tempête, ils dirent qu'elle étoit occaſionnée par la mort d'un de ces êtres ou génies inviſibles, qui fréquentoient leur Iſle.
Plutarch. ib. Ce conte artificieux & miraculeux, étoit très-bien imaginé pour augmenter les terreurs ſuperſtitieuſes de Démétrius & de ſon équipage, & pour les déterminer à abandonner cette Iſle enchantée, avec la réſolution de n'y jamais revenir. On crut encore, pendant pluſieurs ſiécles écoulés depuis l'entière deſtruction de l'ordre des Druides, qu'ils avoient exécuté Stonéhenge, & pluſieurs autres de leurs ouvrages par le moyen de la magie & des enchantements ; & il eſt aſſez vraiſemblable qu'ils entretinrent le Peuple de leur temps dans cette opinion par rapport à ces monuments, en lui cachant les arts réels, par le ſecours deſquels ils les avoient exécutés. La ſagacité naturelle & acquiſe des Druides, leur longue expérience, & la grande part qu'ils avoient priſe à la conduite des affaires, les mettoient en état de former des conjectures très-probables ſur le ſuccès des entrepriſes. Lorſqu'ils étoient conſultés, ils prononçoient ces conjectures comme des oracles, & ils prétendoient les tirer de l'inſpection des entrailles des victimes, des remarques qu'ils avoient faites ſur le vol & la nourriture de certains oiſeaux, & de beaucoup d'autres momeries. Ce furent ces talents, & d'autres ſemblables, qui leur obtinrent & leur conſervèrent, chez uue Nation ignorante & crédule, la réputation de prévoir & de prédire l'avenir. Mais cette prétention à la magie & à la divination, qui contribua tant de leur vivant à l'accroiſſement de leur réputation & de leur fortune, a attiré de très-graves reproches à leur mémoire, & a fait déclarer à pluſieurs Sçavants modernes qu'ils devoient être rayés de la liſte des Philoſophes, & n'être guères plus eſtimés que des faiſeurs de tours d'adreſſe & des jongleurs. Cependant il eſt évident que cette cenſure eſt trop ſévère, & l'on auroit pu faire le même reproche avec une égale juſtice à tous les anciens Philoſophes de l'Egypte, de l'Aſ-

Keyſler Antiq. Septentr. c. 7. §. 1, p. 228. Galfrid Monumut. l. 8. c. 11. 12.

Dr. Borlaſe's Antiq. Cornwal. p. 138 à 142.

Bruckeri Hiſt. Crit. Philoſoph. l. 1. p. 342.

Vide Plin. Hiſt. Nat. l. 30. c. 1.

ſyrie, de la Perſe, de la Gréce & de Rome, qui avoient de grandes prétentions à être des Magiciens & des Devins, ainſi que nos Druides. « Je ne connois pas dans le monde, dit » Cicéron, de Peuple ſoit éclairé & poli, ſoit ſauvage & » barbare, qui ne croye pas que les événements futurs nous » ſont annoncés d'avance par des ſignes, & peuvent être dé- » couverts & prédits par quelques hommes ». Ainſi la ſeule conſéquence qu'on puiſſe tirer avec juſtice du ſuccès des prétentions des Druides Bretons dans les arts de la Magie & de la Divination, eſt qu'ils avoient plus de connoiſſances que leurs Compatriotes & leurs Contemporains, mais qu'ils n'avoient pas aſſez de vertu pour réſiſter à la tentation de profiter de l'ignorance de ces derniers pour leur propre avantage.

Cicero de Divinatione, l. 1. init.

Hiſtoire perſonnelle des Sçavants.

Si nous n'avons qu'une connoiſſance imparfaite de l'état des Sciences parmi les anciens Bretons, avant la première deſcente des Romains en Bretagne, nous connoiſſons encore moins bien l'hiſtoire perſonnelle des Sçavants qui fleurirent dans cette Iſle, tant à cette époque qu'antérieurement. Car, quoiqu'il ait pu en exiſter pluſieurs qui ſe rendirent célébres, parmi leurs Contemporains, par leur génie & leur érudition, cependant comme aucun d'entr'eux ne confia ſes ouvrages à l'écriture, qui eſt le ſeul monument capable de réſiſter aux ravages du temps, non-ſeulement les travaux qu'ils ont faits dans les Sciences, mais leurs noms mêmes ſont tombés depuis long-temps dans un irréparable oubli. Il ne ſeroit pas difficile, d'après les écrits de Léland, de Bale & de Pits, de remplir un grand nombre de pages des vies de beaucoup de Sçavants Bretons, qu'ils diſent avoir fleuri long-temps avant l'invaſion des Romains & vers cette époque (1). Mais ce ſeroit ſurcharger l'Hiſtoire des contes les plus puérils & les plus invraiſemblables, au lieu d'y inſérer des faits réels & importants. Pour convaincre le Lecteur que cette critique n'eſt pas

---

(1) Voyez Léland *de Script. Britan.* 2. tom. *Oxon.* 1709. *Bale*, *Catalog. Script. illuſt. Britan.* folio Baſilicæ apud Johannem Operinum. Pits.

trop févère, il fuffira de donner le curieux récit fuivant de Perdix ou Perdrix le Prophéte, l'un de ces anciens Sages Bretons, qui, fuivant ces Ecrivains, prophétifa dans la Bretagne l'an 760 avant Jéfus-Chrift, à la même époque où Ifaïe prophétifoit dans la Judée. « Perdix ou Partridge, Prophête Breton, » doué d'un génie fupérieur, & très-fçavant particulièrement » dans les Mathématiques, excita, par fon exemple, les ef- » prits indolents de fes Compatriotes à fe livrer aux mêmes » études. Il devint un Prophête & un Devin célèbre, en ob- » fervant les étoiles avec application & avec affiduité. De fon » temps, vers l'an du Monde 3198, il plut du fang dans la Bre- » tagne pendant trois jours entiers ; ce qui produifit un fi » prodigieux effaim de mouches, qu'elles occafionnèrent une » grande mortalité. Pendant que le Roi Rivallo offroit des » facrifices dans le temple de Diane, fuivant l'ufage de ce » temps, Partridge y entra, & non-feulement il expliqua » les caufes du fléau dont on étoit alors affligé, mais il prédit » auffi beaucoup d'événements futurs. Le Roi ordonna que » cette prophétie fût gravée fur un grand bloc de marbre & » qu'on la plaçât dans le même temple pour qu'elle y fut con- » fervée. Gildas, le plus célébre des Poëtes & des Hiftorio- » graphes Bretons, trouva cette infcription écrite dans une » langue très-ancienne, & la traduifit en vers latins élégants. » O, s'écrie Léland, puiffé-je avoir le bonheur d'écrire & » d'entendre cette infcription fi refpectable. Puiffé-je fçavoir » quelles étoient ces lettres & quelle étoit la langue des plus » anciens Bretons. Mais fi c'eft un trop grand bonheur, puiffé-je » au moins voir les vers de Gildas ». Telle eft l'étonnante crédulité de quelques-uns de nos plus célébres Antiquaires. Mais ce n'eft même pas-là ce qu'il y a de plus ridicule dans cette Hiftoire. Car ces illuftres Oracles de l'Antiquite ne peuvent pas s'accorder entr'eux fur la queftion de fçavoir fi ce fameux Prophête étoit un homme ou un oifeau. Ponticus Verumnius affirme que ce fut réellement une perdrix fort groffe & d'un très-beau plumage, qui fe réfugia dans ce temple, & prononça cette prophétie. Mais Léland & Bale

Balei Catalog. Script. illuftr. Brit. p. 11.

Leland. de Script. Brit. l. 1. p. 16.

disent qu'il est tombé dans une erreur grossière à cet égard. Quel chétif Antiquaire moderne prendra sur lui de décider cette importante dispute ? Id. ibid.

L'un de nos meilleurs Historiens s'est donné beaucoup de peine pour prouver qu'Abaris, le fameux Philosophe Hyperboréen, étoit né dans la Bretagne ou dans l'une des Isles Britanniques. Un court extrait de la vie de ce personnage extraordinaire, ne déplaira pas à ceux de nos Lecteurs que les raisonnements de cet Ecrivain auroient convaincus de la vérité de son assertion. Abaris fleurit environ 600 ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne. Il naquit dans l'Isle Hyperboréenne, dont Diodore de Sicile a donné la description; & il fut très-admiré par ses Compatriotes qui l'envoyèrent dans la Gréce en qualité d'Ambassadeur, pour renouveller leur ancienne amitié & leur antique commerce avec le Peuple de Délos, qui avoient été interrompus. Abaris exécuta ce long voyage avec beaucoup de facilité & de promptitude, ayant été transporté par-dessus les rivières, les mers & les montagnes à travers les airs sur une fléche enchantée, présent qu'il avoit reçu d'Apollon. Nous devons peut-être comprendre par cette fléche enchantée son habileté en Astronomie, qui lui servit à diriger sa course. Lorsqu'il arriva dans la Gréce, il obtint l'estime & l'admiration des Sçavants de ce pays, par sa politesse, son éloquence & sa sagesse. Il excella particulièrement dans les arts de la Magie & de la Divination, & il donna les preuves les plus éclatantes de ses talents à cet égard dans tous les pays où il voyagea. Ce fut cet Abaris qui fit le fameux Palladium avec les os de Pélops, & qui le vendit au Peuple de Troie. Après avoir visité beaucoup de Contrées & recueilli une grande quantité d'or, il partit pour revoir sa patrie, & visita, dans ce voyage, Pythagore à Crotone en Italie. Ce fameux Philosophe fut tellement content d'Abaris, qu'il devint son ami intime, qu'il lui montra sa cuisse d'or, lui révéla tous les secrets de sa Philosophie, & lui persuada de rester avec lui & de l'aider dans son Ecole.

Abaris.

Carte's Gen. Hist. Eng. v. 1. p. 52, &c.

Diod. Sicul. l. 2. c. 1. p. 159.

Iamblic. vita Pythagoræ, p. 128.

Strabo, l. 7. p. 301.

Iamblic. c. 19. p. 131.

Dict. Hist. de Bayle, v. Abaris. Note F.

Stanley's Hist. Philosoph. p. 513. 514.

Ces deux exemples suffiront probablement pour convaincre

nos Lecteurs que la véritable Histoire des Sçavants qui fleurirent dans cette Isle avant que les Auteurs écrivissent leurs Ouvrages est irrévocablement perdue, & que ceux qui prétendent rapporter quelques traits de cette Histoire nous donnent des Fables au lieu de faits.

Séminaires de Sciences.

Il est impossible que les sciences puissent aucunement fleurir dans quelques pays que ce soit, si l'on n'y a pas établi pour l'éducation de la Jeunesse, des Ecoles & des Académies pourvues de Maîtres convenables, & de sages Réglements. Nous pouvons donc conclure en général que les anciens Bretons avoient parmi eux de pareilles Ecoles & de semblables Séminaires de Sciences, avant d'être réduits sous le joug des Romains. Nous trouvons dans les Ecrivains Grecs & Romains une preuve positive & suffisante de cette assertion, & ils nous apprennent même plusieurs particularités relatives à la constitution & à l'état de ces anciennes Académies, tant dans la Gaule que dans la Bretagne. Il paroît, par ces anciens Auteurs, que ces Ecoles de sçavoir étoient entièrement sous la direction des Druides, qui en étoient les seuls Gouverneurs, qui y donnoient seuls des leçons, & aux soins de qui l'éducation de la jeunesse étoit entièrement confiée. Ces Académies Druidiques, particulièrement celles de la Bretagne, étoient remplies d'un très-grand nombre d'Etudiants, d'autant que beaucoup de jeunes Gaulois venoient finir leur éducation dans cette Isle. Les Etudiants, ainsi que les Maîtres, étoient exempts du service militaire & des taxes, & ils jouissoient de beaucoup d'autres priviléges qui ne contribuèrent pas peu à augmenter leur nombre. Les Académies des Druides, ainsi que leurs temples, étoient situées dans les parties les plus cachées des bois & des forêts. Ils choisirent de semblables lieux, non-seulement parce qu'ils étoient plus propres à l'étude & à la contemplation, mais encore parce qu'ils convenoient à ce profond secret avec lequel ils instruisoient leurs Eléves & déroboient leur doctrine à la connoissance des autres hommes. Il paroît à la vérité probable que, par-tout où les Druides avoient un temple un peu

Cesar, de Bell. Gall. l. 6.

Id. ibid.

Mela, l. 3. c. 2.

Id. ibid.

peu considérable avec un grand nombre de Prêtres; ils y avoient aussi une Académie, dans laquelle ceux de cês Prêtres, qui passoient pour les plus sçavants, étoient chargés de donner des leçons. On croit que la plus importante de ces anciennes Académies Bretonnes étoit dans l'isle d'Anglesey, auprès de la maison de l'Archidruide qui avoit la principale autorité tant par rapport aux Lettres que relativement à la Religion. On y trouve un endroit qui est appellé encore aujourd'hui *Mytyrion*, c'est-à-dire le *lieu des études*, un autre appellé *Caer-Edris*, ou la *Cité des Astronomes*, & enfin un qui est aussi appellé *Cerrig-brudyn* ou le *Cercle des Astronomes*. L'Histoire du Roi Bladud, qu'on dit avoir fleuri environ 900 ans avant la naissance de Jésus-Christ, avoir étudié long-temps à Athênes, & avoir établi, après son retour, une fameuse Université à Stamford, est évidemment fabuleuse, & ne mérite pas qu'on y fasse attention. Cette ridicule histoire est racontée de la manière suivante, par l'ancien Historien Poëte Harding. « Il fit construire Stanford nommée aujourd'hui *Stamford*, dans laquelle » il établit une Université; ses Philosophes, comme dit Merlin, » avoient beaucoup de Disciples qui étoient très-habiles & » qui étudioient toujours ensemble les sept Sciences libérales » pour acquérir de la sagesse & des connoissances ». Ce beau Conte fut probablement inventé & répandu par ces Maîtres & ces Ecoliers qui abandonnèrent Oxford, & s'efforcèrent d'établir une Université à Stamford, sous le régne d'Edouard III. On ne doit pas ajouter plus de foi au Conte Monachal des deux Universités fondées par Brutus le Troyen, près de l'endroit où est maintenant l'Université d'Oxford qui est si véritablement célébre. Voici ce dernier Conte, tel qu'il est rapporté par Jean Rouse, l'Antiquaire de Warwick. « Nos chroniques disent que plusieurs hommes très-sçavants vinrent » de la Gréce dans la Bretagne avec le Roi Brutus, & choisirent un endroit qui est encore aujourd'hui appellé, à » cause d'eux, *Grecklade*, où ils fixèrent leur demeure, & » établirent une Université. Parmi ces Sçavants Grecs, il y en » avoit quelques-uns qui excelloient dans la connoissance de

Rowland's Mona Antiqua, p. 84.

Id. ibid.

Baleus Script. Brit. p. 11.

Harding's Chron. London, 1543. c. 27. fol. 23.

A. Wood's Hist. Univers. Oxon. p. 165.

« la Médecine, qui tranſportèrent leur réſidence, & fixèrent » leur Ecole de Médecine à un endroit très-ſain, qui n'eſt pas » fort éloigné de-là, & qui eſt encore appellé aujourd'hui » *Leechlade* ». Le même Antiquaire nous dit gravement que ces Ecoles furent quelque temps après tranſportées dans l'endroit où eſt maintenant Oxford, comme étant une ſituation plus commode & plus agréable.

J. Roſſii Hiſt. Ang. A. Tho. Hearn, edit. Oxon. p. 20.

Id. ibid. p. 21.

Manière dont on enſeignoit dans ces Séminaires.

Mais, quoique nous ne puiſſions pas découvrir aujourd'hui les lieux particuliers où étoient ſitués ces anciens Séminaires de Sciences, nous ſommes plus inſtruits par rapport à leur conſtitution & à la manière dont les Sciences y étoient enſeignées. Les Profeſſeurs prononçoient en vers toutes les leçons qu'ils donnoient à leurs éléves. Cette manière de profeſſer peut nous paroître ſingulière & difficile; mais elle étoit aiſée & familière dans ces ſiécles poétiques où l'on ne ſe ſervoit guères de la proſe que dans la converſation ordinaire, lorſqu'on parloit des ſujets les plus communs (1). On prétend qu'un cours d'éducation Druidique, embraſſant tout le cercle des Sciences qu'on enſeignoit alors, conſiſtoit dans environ vingt-mille vers. L'eſpéce de vers, dont on croit que les Druides ſe ſervoient pour donner leurs leçons à leurs Diſciples, étoit celle qui eſt appellée, par les Grammairiens Gallois, *Englyn Milur*, dont les lignes ſuivantes donneront une idée:

Dr Borlaſe's Antiq. Cornwal. p. 85. La Religion des Gaul. l. 3. p. 59.

An lavar koth yu lavar guîr
Bedh durn rê ver, dhan tavaz rêhîr
Mez dên heb davaz a gallaz i dîr.

Ce qui eſt dit depuis long-temps reſtera toujours;
La langue eſt trop longue, la main eſt trop courte;
Mais celui qui n'a pas de langue perd ſon bien;

Lhuyd's Archeologia Britannica, p. 251.

Il n'étoit pas permis aux Ecoliers d'écrire aucun de ces vers, mais ils étoient obligés de les apprendre tous par cœur. Cette

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6.

(1) Suivant Milord Kaims tous ceux qui ſont verſés dans l'Antiquité conviennent qu'on commença par écrire en vers, & qu'on n'écrivit en proſe que long-temps après. Voyez le premier volume des *Eſquiſſes de l'Hiſtoire de l'Homme de Kaims*, ſeconde Edition, deuxiéme Section de la quatriéme Eſquiſſe.

Note du Traducteur.

eſpéce d'éducation étoit loin d'être particulière aux Druides de la Gaule & de la Bretagne; mais elle paroît avoir été ſuivie par tous les Peuples de l'Antiquité, même après l'invention des lettres. Car cette invention, ſi étonnante & ſi utile, ne parvint pas à être d'un uſage commun, ſans beaucoup d'obſtacles, & ſans qu'on fît un grand nombre de raiſonnements ſpécieux contr'elle. Tel eſt l'attachement des hommes à leurs anciens uſages, & la réſerve avec laquelle ils adoptent les inventions les plus précieuſes qui ſont nouvelles. Cette méthode de confier tout à la mémoire rendoit une éducation ſçavante très-ennuyeuſe, & ceux qui faiſoient un cours complet paſſoient ordinairement vingt années à l'Académie. Lorſque les jeunes gens étoient admis pour la première fois dans ces anciens aſyles de Sciences, ils étoient obligés de jurer ſolemnellement qu'ils ne révéleroient jamais les myſtères qu'ils y apprendroient. On les retiroit auſſi entièrement des mains de leurs parents & de leurs amis; ils étoient obligés à une exacte réſidence, & on ne leur permettoit de s'entretenir qu'avec leurs Maîtres & leurs Compagnons d'études, juſqu'au moment où ils étoient régulièrement congédiés. Une leçon que les Druides inculquoient avec beaucoup de ſoin à leurs Eléves étoit d'avoir le plus grand reſpect pour les perſonnes & les opinions de leurs Maîtres; & cette leçon étant très-profondément imprimée dans leur eſprit pendant leur jeuneſſe ne s'en effaçoit jamais. Cette circonſtance ne contribua pas peu à ſoutenir la puiſſance & le crédit des Druides, parce que tous les principaux perſonnages de chaque état étoient élevés dans leurs Académies, où ils prenoient une très-haute opinion de la dignité & de la ſageſſe de ceux qui les inſtruiſoient. Nous ne pouvons pas découvrir maintenant quelles récompenſes ou quels émoluments particuliers les Druides recevoient pour le ſoin qu'ils avoient de l'éducation de la jeuneſſe, & ſi ces récompenſes leur étoient données par le Public ou par leurs Ecoliers. Mais nous pouvons conclure en général que comme ils étoient ſeuls chargés de cette fonction, les avantages qu'ils en retiroient étoient très-conſidérables.

Dr Borlaſe's Antiq Cornwal. p. 84. Atque Autor. ibid.

Bulæi Hiſt. Univerſ. Paris. l. 1. p. 8.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6.

Mela, l. 3. c. 2.

Bulæus, l. 1. p. 8.

Golut. Axiom. de Druic. ax. 28.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6.

Les connoiſſances des anciens Bretons n'étoient pas mépriſables.

Quoique le récit que je viens de faire de l'état des Sciences parmi les anciens Bretons, avant qu'ils fuſſent ſoumis aux Romains, ne ſoit pas auſſi ſatisfaiſant & auſſi inſtructif que j'aurois voulu le faire, ſi l'Hiſtoire m'avoit procuré plus de lumières, cependant il ſuffit évidemment, pour montrer que nos ancêtres Bretons ne négligeoient pas entièrement de perfectionner leur eſprit & de cultiver les Sciences, & que par conſéquent ils ne méritoient pas ce mépris avec lequel ils ont été traités par quelques-uns de nos propres Hiſtoriens, ni les noms odieux de *Sauvages* & de *Barbares*, que les gens de Lettres, Grecs & Romains, leur ont donnés avec tant d'orgueil, ainſi qu'aux autres Nations. Il eſt évident qu'il y avoit beaucoup de jeunes Bretons animés de l'amour des Sciences & pleins de goût pour l'étude avant que leur pays fût conquis par les Romains. Ce Peuple victorieux ne fit donc que les mettre ſous la direction de nouveaux Maîtres, & donner une nouvelle forme à leurs études, & nous allons décrire ce changement en auſſi peu de mots qu'il ſera poſſible.

Etat des connoiſſances dans la Bretagne après la conquête des Romains.

Le fameux Jules-Agricola qui fut nommé Gouverneur de la Bretagne, l'an 78, fut le premier des Gouverneurs Romains de cette Iſle, qui s'occupa avec zèle des intérêts des Sciences. Cet illuſtre perſonnage étant non-ſeulement l'un des plus grands Généraux, mais encore l'un des meilleurs & des plus ſçavants hommes de ſon temps, ſe donna beaucoup de peines pour réconcilier les Bretons provinciaux avec le Gouvernement Romain, en introduiſant parmi eux les Arts & les Sciences de Rome. Dans ce deſſein, il engagea les jeunes Nobles de la Bretagne à apprendre la langue Latine & à s'appliquer à l'étude de l'éloquence Romaine. Ces ſollicitations réuſſirent parce qu'elles furent faites dans un moment convenable, & la jeuneſſe Bretonne ſe trouvant privée de ſes anciens Maîtres par la deſtruction & l'expulſion des Druides, qui eurent lieu vers ce temps, ſe mit volontairement elle-même ſous la conduite des Inſtituteurs que les Romains lui fournirent. Cette jeuneſſe s'appliqua avec tant d'ardeur à ce nouveau plan d'études, qu'elle força très-promptement Agricola d'avouer qu'elle

Tacit. vita Agricolæ, c. 21.

ſurpaſſoit en génie celle de la Gaule (1). Cette déclaration d'un ſi grand homme flatta certainement beaucoup ces nobles & ingénieux jeunes gens, & elle ne contribua pas peu à augmenter leur amour pour les connoiſſances des Romains. Id. ibid.

Quoiqu'il ne ſoit pas néceſſaire de préſenter ici une deſcription détaillée de l'état des Sciences parmi les Romains à cette époque, parce que cette deſcription conviendroit plus à l'Hiſtoire Romaine qu'à l'Hiſtoire Bretonne, il faut cependant donner une idée des Sciences particulières dont ce Peuple victorieux & éclairé encouragea principalement l'étude dans la Bretagne. Ces Sciences furent la Grammaire, la Rhétorique, la Philoſophie, la Médecine & la Juriſprudence. Vide Cod. Theodoſ. t. 5. l. 3. tit. 3. de Medicis & Profeſſoribus. Id. l. 14. tit. 11. de Studiis Liberalibus urbis Romæ & Conſtant. Lugduni, A. D. 1605.

Des Langues Latine & Grecque.

Les Romains ſe donnèrent beaucoup de peine pour introduire l'étude & l'uſage de leur propre langue dans toutes les Provinces de leur Empire. L'étude de cette langue fut vivement recommandée aux jeunes Bretons par les Gouverneurs Romains de cette Iſle, qui eurent ſoin de leur fournir, aux frais du Public, des Maîtres pour leur apprendre à la lire, à l'écrire & à la parler. D'abord ces jeunes gens montrèrent beaucoup de répugnance pour la langue, ainſi que pour la perſonne de leurs Vainqueurs; mais ils parvinrent par dégré à s'appliquer à cette étude avec une diligence & un ſuccès extraordinaires. A la longue la connoiſſance de la Grammaire latine devint une des premières & des plus indiſpenſables branches de l'éducation libérale, & l'on parla & entendit cette langue ſi généralement dans cette Iſle, que (pour me ſervir d'une expreſſion de Gildas le plus ancien de nos Hiſtoriens) » la Bretagne pouvoit être alors appellée avec raiſon » plutôt une *Iſle Romaine* qu'une *Iſle Bretonne* ». La langue Grecque étoit alors plus univerſellement ſçue que la Latine, parce qu'elle étoit preſque la langue ordinaire de l'Empire Tacit. vita Agricolæ, c. 21. Gildæ, Hiſt. Brit. init.

(1) M. l'Abbé de la Bléterie a obſervé qu'Agricola paroît devoir être ſoupçonné d'avoir voulu encourager les jeunes Bretons en flattant leur amour-propre par cette déciſion. M. Henry va confirmer lui-même la juſteſſe de cette obſervation.

Note du Traducteur.

d'orient, & que tous les hommes lettrés de l'occident l'entendoient. On admiroit & l'on étudioit beaucoup à cette époque cette langue si belle & si riche, dans toutes les Provinces de l'Empire d'occident; & toutes les principales Villes de cette Province étoient pourvues d'un nombre suffisant de Grammairiens Grecs, pour donner cette connoissance à la jeunesse. Il est évident que c'est à ce goût universel qu'on avoit alors dans les Provinces les plus éloignées de l'Empire Romain pour l'étude des langues & des connoissances de la Gréce & de Rome, que Juvenal fait allusion dans ce vers suivant:

Cod. Theodos. t. 5. l. 13. tit. 3. leg. 11. p. 40.

Nunc totus Graias nostrasque habet orbis Athenas.

Juvenal, Sat. 15. v. 109.

Eloquence.

L'Eloquence fut long-temps l'étude favorite des Grecs & des Romains. Tant que ces illustres Nations jouirent de leur liberté, leurs plus grands Orateurs furent regardés comme les premiers Membres de l'Etat, eurent la principale autorité dans tous les Conseils publics, & furent élevés aux dignités les plus considérables. Les Romains eurent même un goût si violent pour l'Eloquence qu'il survécut à leur liberté, & qu'il subsista avec beaucoup de force pendant plusieurs siécles sous les Empereurs. Leurs Gouverneurs encouragèrent l'étude de la Rhétorique dans toutes les Provinces de leur Empire, & nous trouvons particulièrement qu'Agricola recommanda avec chaleur aux jeunes Nobles Bretons de s'y livrer. Cette jeunesse remarquant que ses Vainqueurs avoient la plus haute estime pour les Orateurs, & que l'Eloquence étoit un des plus sûrs moyens d'obtenir des graces & de l'avancement, s'appliqua, avec la plus grande ardeur, à cette étude, qui devint alors si universellement à la mode, qu'elle procura à un des Ecrivains satyriques de ce temps un prétexte pour dire:

Cod. Theodos. t. 5. l. 14. tit. 1. leg. 1. p. 139.

Tacit. vita Agricolæ, c. 21.

Id. ibid.

De conducendo loquitur jam Rhetore Thule.

Juvenal Sat. 15. v. 111.

L'introduction de la Religion Chrétienne, qui se fit à cette époque dans cette Isle, ne contribua pas peu à favoriser l'étude des Langues & de la Rhétorique, ainsi que des autres branches de connoissances. Car, quoique beaucoup des pre-

miers Prédicateurs de l'Evangile, tant en Bretagne que dans les autres pays, ayent eu plus de zèle & de piété, & peut-être de dons extraordinaires que de connoiſſances humaines, cependant lorſque ces dons extraordinaires leur eurent été retirés, ils furent forcés de s'appliquer à l'étude des Langues & de pluſieurs autres Sciences. Comme le Nouveau Teſtament étoit écrit en Grec, tous les Chrétiens qui déſiroient connoître les véritables principes de leur Religion, ſe trouvèrent obligés d'acquérir quelque connoiſſance de cette Langue. D'ailleurs il ne ſe paſſa pas beaucoup de temps avant que le Chriſtianiſme commençât à être attaqué, dans toutes les parties du monde, par l'éloquence des Rhétoriciens & les raiſonnements des Philoſophes; ce qui obligea les Miniſtres de cette Religion d'apprendre eux-mêmes à manier ces armes, afin de les employer à ſa défenſe. D'ailleurs, quoique ces malheureuſes diſputes & controverſes, qui s'élevèrent de très-bonne heure parmi les Chrétiens ſur les dogmes de leur Religion, ayent produit beaucoup de mauvais effets, il en réſulta un bon, celui de forcer ceux qui s'y trouvoient vivement engagés à cultiver les Arts de parler, d'écrire & de raiſonner, afin de défendre leurs opinions.

Comme je n'écris pas ici l'Hiſtoire des Sciences en général, mais celle des Sciences cultivées en Angleterre, il ſeroit très-déplacé de faire une énumération détaillée de toutes les différentes Sectes ou Ecoles de Philoſophes, parmi les Grecs & les Romains, & des différentes opinions de ces diverſes Ecoles, d'autant plus qu'il eſt certain que pluſieurs de ces opinions étoient très-peu connues ou ne l'étoient point du tout dans cette Iſle à cette époque. Il me ſuffit de dire que les deux principales Ecoles de Philoſophie étoient l'Académique & la Péripatéticiennne, dont la première avoit été formée par Platon, & la ſeconde par Ariſtote. La plupart des Philoſophes, qui leur ſuccédèrent, ſe rangèrent eux-mêmes ſous les bannières de l'un ou de l'autre de ces illuſtres Chefs, & ſe firent perpétuellement la guerre les uns aux autres. A la fin, la fureur de cette guerre philoſophique fut un peu appaiſée par

Philoſophie.

Stanley Hiſt. Philoſoph. p. 155 &c. 351 &c.

Bruckeri Hiſt. Philoſoph. t. 1. p. 627 &c. 776 &c.

l'inſtitution d'une nouvelle Secte de Philoſophes, & un nouveau ſyſtême de Philoſophie qui fut appellé l'*Eclectique.* Ce genre de Philoſophie naquit dans les fameuſes Ecoles d'Alexandrie, vers la fin du ſecond ſiécle, & ſe répandit en peu de temps dans toutes les Provinces de l'Empire Romain. Le caractère diſtinctif de ces nouveaux Philoſophes conſiſta en ce qu'ils n'embraſsèrent ni les ſyſtêmes de Platon, ni ceux d'Ariſtote, ou d'aucun des autres grands Philoſophes qui avoient fondé des Sectes, & en ce qu'ils choiſirent dans tous ces ſyſtêmes ce qui leur parut le plus conforme à la vérité. Cette apparence ſpécieuſe de candeur & d'amour de la vérité leur procura beaucoup d'admirateurs, & ce fut par cette raiſon qu'ils furent nommés *Eclectiques* ou *Philoſophes Choiſiſſants.* Mais, comme ils faiſoient profeſſion d'une vénération particulière pour Platon, & adoptoient les ſentiments de ce grand Philoſophe ſur la Divinité, l'ame humaine & les objets inviſibles, ils furent auſſi appellés les *nouveaux Platoniſtes;* & leur Philoſophie fut nommée *le Platoniſme réformé.* Cette Philoſophie ayant été la plus répandue à l'époque dont nous nous occupons, & ayant été particulièrement embraſſée par les Scavants qui ſe trouvoient parmi les Chrétiens, nous avons lieu de croire que c'étoit celle qu'on admiroit & qu'on étudioit le plus dans la Bretagne à cette époque.

Vide Moſheim. Hiſt. Eccleſ. cent. 1. 2. 3. 4.

Mathématiques.

Quelques parties des Sciences Mathématiques tombèrent dans une grande diſgrace, & ſouffrirent une eſpéce de proſcription dans les temps dont nous-nous occupons. Ce malheur fut principalement occaſionné par les impoſtures groſſières de certains hommes, prétendant poſſéder l'Aſtrologie judiciaire, qui ſe donnoient à eux-mêmes le nom de *Mathématiciens*, & par l'accroiſſement de la crédulité & de l'ignorance de ces ſiécles où l'on ne ſçavoit pas bien diſtinguer ces impoſteurs & les véritables Sçavants. Il eſt au moins certain que les Empereurs Romains des quatriéme & cinquiéme ſiécles firent beaucoup de Loix contre les Mathématiciens qui furent repréſentés comme coupables des mêmes crimes, &

& furent menacés des mêmes punitions que les Magiciens & ceux qui employoient des enchantements.

Vide Cod. Theodoſ. t. 3. l. 9. tit. 16.

L'étude de la Médecine fut long-temps mépriſée & négligée par les Romains, & la Médecine fut pratiquée principalement, & peut-être même excluſivement par les eſclaves & les perſonnes du dernier rang. Mais peu-à-peu cette Science ſi néceſſaire & ſi utile, parvint à être plus conſidérée, & ceux qui la profeſſoient furent plus reſpectés & encouragés. Sous les Empereurs, les Médecins furent en général d'une condition libre, & on les eſtima autant que les autres Sçavants. La Loi leur accorda beaucoup de priviléges & d'exemptions, & on prit grand ſoin de pourvoir de Profeſſeurs de Médecine toutes les Provinces & toutes les grandes Villes de l'Empire. Comme ces réglements faits en faveur des Médecins & pour l'encouragement de l'étude de la Médecine s'étendirent à la Bretagne ainſi qu'aux autres Provinces, il eſt inconteſtable que beaucoup de jeunes Bretons s'appliquèrent en conſéquence à acquérir ce genre de connoiſſance.

Médecine.

Vide Con. Midleton de Medicorum apud veter. Rom. conditione Differtat. in t. 4. p. 179.

Cod. Theodoſ. t. 5. l. 13. tit. 3.

Les Romains ayant établi leur propre Gouvernement, leurs Tribunaux de juſtice & leurs Loix dans toutes les Provinces de leur Empire, il devint indiſpenſable que quelques uns des habitants de ces Provinces s'appliquaſſent à l'étude du droit Romain, afin de pouvoir expliquer ces Loix à leurs Compatriotes, & leur ſervir d'Avocats dans les Tribunaux. Ceux qui habitoient les Provinces Romaines furent beaucoup encouragés dans cette étude par les Romains qui eurent grand ſoin de leur procurer des Ecoles convenables & des Maîtres capables de les inſtruire. Il paroît que c'étoit l'uſage, à cette époque, que la plupart des jeunes Bretons qui s'appliquoient à l'étude des Loix Romaines, dans le deſſein de devenir Avocats, fiſſent un voyage dans la Gaule pour finir leur éducation dans quelques-unes des Ecoles publiques de cette Contrée *.

Loi.

Cod. Theodoſ. l. 14. tit. 9.

Quoiqu'on nous ait conſervé les noms & quelques parties

Hiſtoire perſonnelle des Sçavants.

* Gallia cauſidicos docuit façunda Britannos,

Juv. Sat. 15. v. 110.

de l'Hiſtoire de beaucoup de Sçavants qui fleurirent dans la Gaule (1) pendant les troiſiéme, quatriéme & cinquiéme ſiécles, il faut avouer que nous ſçavons très-peu de choſes ſur les Sçavants que poſſédoit alors la Bretagne. La principale cauſe de cette ignorance eſt l'affreuſe deſtruction faite dans cette Iſle, d'abord par les Ecoſſois & les Pictes, & enſuite par les Saxons, des monuments des Arts & des Sciences des Romains. Les ouvrages, & avec eux les noms & le ſouvenir de beaucoup de Sçavants, périrent inconteſtablement dans ces dévaſtations, & parmi ceux mêmes dont les noms ſont parvenus juſqu'à nous, il y en a très-peu qui ſoient aſſez bien connus ou aſſez illuſtres pour mériter une place dans l'Hiſtoire de leur pays.

Sylvius Bonus ou Coil le Bon.

Sylvius Bonus, ou Coil le Bon, fut un Sçavant Breton qui fleurit dans le quatriéme ſiécle, vécut du temps du Poëte Auſone, dont il encourut l'indignation, en critiquant ſes Ouvrages. Auſone n'a pas écrit contre Sylvius moins de ſix épigrammes, dans leſquelles il lui reproche principalement ſon pays; car le ſel de toutes ces épigrammes eſt que, ſi Sylvius eſt bon, il n'eſt pas Breton, parce qu'un Breton ne peut pas être bon *. Ce violent reſſentiment d'Auſone contre les Bretons vint probablement de ce qu'ils avoient embraſſé le parti de l'uſurpateur Maxime, qui conquit la Gaule à la tête d'une armée Bretonne, & tua l'Empereur Gratien, qui avoit été l'éléve & l'ami d'Auſone. On ne doit avoir aucun égard au portait odieux qu'Auſone a fait des anciens Bretons, dans un moment où ſon eſprit étoit ulcéré par ces violentes animoſités politiques & nationales. Quoiqu'il ſoit évident, par le témoignage d'Auſone, que Sylvius étoit un Auteur, cependant ſes Ouvrages ſont entièrement perdus & inconnus, &

Léland, de Script. Brit. l. 1. p. 32.

(3) Vide Auſonii Parentalia & Profeſſores Burdigalenſes.

* Sylvius hic Bonus eſt. Quis Sylvius? iſte Britannus.
Aut Brito hic non eſt Sylvius, aut malus eſt.
Auſon. Epigram.

la liste que Bale nous en a donnée est certainement fabuleuse, comme beaucoup d'autres listes de cet Ecrivain.

Baleus, de illustr. Script. Brit. p. 39.

S. Ninien, S. Patrice, Pélage.

La Religion Chrétienne ayant généralement dominé dans la Bretagne à l'époque où fleurissoit le Gouvernement Romain, nous pouvons être certains que beaucoup de Ministres de cette Religion s'appliquerent à l'étude des connoissances des Romains, pour être plus en état d'expliquer & de défendre les principes de leur Religion. Mais, comme il existe maintenant très-peu des écrits de ces anciens Pères de l'Eglise Bretonne, si même il en existe, & comme il en est dit très-peu de chose dans les Ecrits de leurs Contemporains, nous ne connoissons presque pas leur Histoire personnelle & l'étendue de leur érudition. S. Ninien, qui fut un des principaux instrumenrs de la propagation de la Religion Chrétienne dans les parties septentrionales de cette Isle, parmi les Ecossois & les Pictes, étoit un Breton d'une origine noble, & d'un génie supérieur. Après avoir reçu dans son pays une éducation aussi bonne que celui-ci pouvoit la lui procurer, il voyagea pour faire encore de plus grands progrès, & résida pendant plusieurs années à Rome, qui étoit alors le principal siége des Sciences, ainsi que de l'Empire. Il revint de-là en Bretagne, & passa sa vie à prêcher l'Evangile avec autant de zèle que de succès dans les parties les moins cultivées de cette Isle. S. Patrice, le fameux Apôtre des Irlandois, fut aussi un Breton issu d'une bonne famille & né avec des talents. Ayant reçu la première partie de son éducation dans sa patrie, il voyagea dans la Gaule, & étudia pendant un temps considérable sous le célébre S. Germain, Evêque d'Arles. Il se rendit de-là à Rome, où l'étendue de son sçavoir & la sainteté de ses mœurs lui firent obtenir l'estime & l'amitié de Célestin, alors Evêque de cette Ville, qui lui donna le conseil d'employer ses grands talents à essayer de civiliser les habitants de l'Irlande & de leur enseigner la Religion Chrétienne. Il connoissoit déja cette Contrée, où il avoit passé quelques années dans sa jeunesse, y ayant été conduit par des pirates qui l'avoient pris. Comme il avoit été alors touché de compassion en voyant l'ignorance gé-

Baleus, de illustr. Script. Brit. p. 42.

Baleus, de illustr. Script. Brit. p. 43. Lelandus, de Script. Brit. p. 36.

nérale de ce Peuple, il entreprit avec joie la tâche difficile de l'instruire & de le convertir. Il employa le reste des années de sa vie à se livrer à ce travail; & ses pieux & sçavants travaux furent couronnés par le succès le plus étonnant. Mais, outre les hommes que je viens de nommer, & d'autres qui ont été placés dans la liste des Saints, cette Isle a produit, à cette époque, plusieurs Sçavants qui ont été regardés comme les hérétiques les plus coupables & les plus opiniâtres. De ce nombre fut le fameux hérésiarque Pélage qu'on croit avoir eu pour véritable nom celui de *Morgan* dont *Pélage* est une Traduction. Il naquit dans cette partie de la Bretagne qu'on appelle maintenant *la Galle Septentrionale*, le 13 Novembre de l'an 354, qui fut aussi le jour de la naissance de son grand antagoniste S. Augustin. Il reçut une sçavante éducation dans sa propre patrie, très-vraisemblablement au Monastère de Banchor près de Chester, au Gouvernement duquel il fut élevé l'an 404. Il fut long-temps estimé & aimé par S. Jérôme & par S. Augustin, qui entretinrent avec lui une correspondance amicale par lettres, avant qu'ils eussent découvert la dépravation & l'hérésie de ses opinions. Car Pélage qui étoit un homme rusé & artificieux, proposa pendant quelque temps ses opinions particulières, comme si elles lui eussent été étrangères, & sans annoncer qu'elles fussent les siennes. Cependant il jetta le masque à la fin, & publia ouvertement & défendit sa doctrine à Rome vers le commencement du cinquiéme siécle. Cette conduite le plongea dans de grands embarras, & attira sur lui l'indignation de ses anciens amis, S. Jérôme & S. Augustin, qui écrivirent contre lui avec beaucoup d'aigreur. Ses Adversaires mêmes l'ont reconnu pour un homme doué de beaucoup de jugement, très-instruit & très-fort dans la dispute, quoiqu'ils lui ayent fait les reproches les plus amers sur l'abus de ses talents. Ils ont peint ses défauts personnels avec les couleurs les plus fortes, & ils l'ont représenté dans la chaleur de leur zèle, comme un homme difforme, « ayant de larges épaules & un gros col, chargé de graisse, » bancal & borgne ». Les parties même les plus septentrionales

Usserius, de Brit. Eccles. primord. p. 207, &c.

Id. ibid. p. 208.

Id. ibid. p. 205.

Bedæ Hist. Eccles. l. 1. c. 10.

Usserius de Brit. Eccles. primord. p. 407.

de cette Isle produisirent quelques Sçavants dans cette époque. Céleste, Ecossois, Disciple & ami de Pélage, fit un bruit prodigieux dans le monde par ses Ecrits & ses disputes, vers le commencement du cinquiéme siécle. Il défendit & propagea les opinions particulières de son maître Pélage avec tant de sçavoir, de zéle & de succès, que ceux qui embrassèrent ces opinions furent souvent appellés *Célestiens*. Avant que de devenir familier avec ces Doctrines, il écrivit plusieurs livres qui furent universellement admirés pour leur orthodoxie, la science qui y brilloit & leur but moral. Après avoir passé sa jeunesse en Ecosse dans une retraite studieuse, il se rendit, pour faire de plus grands progrès, à Rome, où il fit connoissance avec Rufin & Pélage, & suça le poison de leurs hérésies. A compter de ce moment, il en devint le plus infatigable & le plus intrépide défenseur, & il s'attira en conséquence l'indignation des Pères orthodoxes qui vivoient alors, & qui lui donnèrent des noms deshonorants dans leurs Ecrits. S. Jérôme, dont il avoit pris la liberté de critiquer les Commentaires sur les Ephésiens, l'appelle « un homme ignorant, » stupide, fou, ayant le ventre gonflé par le potage d'Ecosse, » un grand dogue corpulent & aboyant, qui étoit plus propre » à se cabrer sur ses pieds qu'à mordre avec ses dents, un » cerbère qui méritoit, ainsi que son maître Pluton (Pélage) » d'être assommé, afin d'être réduit à un éternel silence ». Tels étoient les termes dont ces Pères se servoient contre les ennemis de la Foi orthodoxe. Mais la bonne-foi nous oblige d'observer que c'étoit plutôt le vice du siécle dans lequel ils vivoient que celui de ces hommes célébres. Pélage & Céleste firent de grands voyages, ayant été obligés de visiter beaucoup de différentes Contrées de l'Asie & de l'Afrique, ainsi que de l'Europe, dans le dessein d'éluder les persécutions de leurs ennemis, & de propager leurs opinions. Ce qui prouve bien la supériorité de leurs connoissances & de leurs talents, c'est que leurs Doctrines s'établirent dans toutes les Provinces, tant de l'Empire d'orient que d'occident, malgré les Ecrits d'un grand nombre de sçavants Pères de l'Eglise, & les décrets

Ibid. p. 208

S. Augustin, de hæres., c. 88.

Gennad. Catalog. vir. Illustr. c. 44.

Usser. ibid. p. 205.

Ibid. p. 207.

Ibid. p. 217.

que beaucoup de Conciles prononcèrent contr'eux. « Non-
» seulement l'héréfie de Pélage & de Céleste, dit Photius, fut
Phot. Biblio-thec. n° 45. » très-florissante dans l'Occident; mais elle se propagea même
» dans l'Orient ».

Des Séminaires de Science.

Les Romains se donnèrent beaucoup de peine pour répandre l'usage de leur langue, ainsi que leurs connoissances dans toutes les Provinces de leur Empire. Afin de parvenir à ce but, ils établirent, dans les lieux le plus convenables de ces Provinces, des Ecoles dans lesquelles on enseigna à la jeunesse le Latin, & quelquefois le Grec, ainsi que les autres parties des Sciences. Le Code Théodosien contient un grand nombre d'Edits qui sont relatifs à ces Ecoles, & qui règlent le nombre des Professeurs, les qualités qu'ils devoient avoir, la manière dont ils seroient choisis, les Sciences qu'ils enseigneroient, les salaires qu'ils recevroient, ainsi que les différentes immunités dont ils jouiroient eux & leurs familles. L'un des plus remarquables de ces Edits est celui de l'Empereur Gratien, qui fut publié l'an 376, & étendu à la Bretagne comme étant adressé au Préfet des Gaules, au Gouvernement duquel elle étoit soumise. Cette Loi confirme tous les Edits faits par les anciens Empereurs en faveur de ces Ecoles provinciales, & ordonne au Préfet d'établir de semblables Ecoles dans toutes les Villes considérables, particulièrement dans toutes les Capitales des diverses Provinces soumises à son autorité. Ainsi, quoique nous ne soyons pas en état de faire connoître en détail les lieux où ces Ecoles Romaines furent établies dans la Bretagne, l'époque & les autres particularités de leur érection, nous avons lieu de conclure qu'il y en eut dans cette Isle un nombre considérable; que plusieurs, peut-être les premières, furent fondées par le célèbre Agricola, & que les autres le furent en différents temps par les Gouverneurs qui lui succédèrent. Nous pouvons particulièrement être presqu'assurés qu'il y eut alors des Séminaires de Sciences établis à Lincoln, Yorck, Chester & Caerléon qui étoient des Colonies Romaines, & à Londres qui étoit une ville riche & peuplée, la Capitale de la Bretagne provinciale, & probablement dans

Vide Cod. Theodos t. 5. l. 13. tit. 3.

Ibid. Leg. 11.

plusieurs autres lieux. Tant d'illustres Ecoles dans lesquelles on enseignoit les Langues & les Sciences aux frais du Public, doivent avoir répandu le goût des connoissances parmi les habitants de la Bretagne, & leur avoir procuré une occasion favorable de satisfaire ce goût.

Décadence du sçavoir en Bretagne.

Les Provinces Romaines de cette Isle jouirent de peu de tranquillité, environ depuis le milieu du quatriéme siécle, jusqu'au moment où les Romains les abandonnèrent entièrement; en effet, elles furent souvent tourmentées pendant ce temps par des troubles intérieurs, & elles furent fatiguées aussi fréquemment, d'un côté, par les incursions des Ecossois & des Pictes, & de l'autre, par les déprédations des Saxons (1). Nous pouvons donc être assurés que le sçavoir commença à languir & à décliner, à cette époque. Mais, lorsque les Romains eurent absolument quitté cette Isle, la paix, l'ordre, la politesse & les connoissances s'éloignèrent avec eux; & cet infortuné pays fut plongé aussi-tôt après dans les ténébres, l'ignorance & la confusion les plus déplorables. On ne doit pas en être étonné; la plupart des Sçavants de ce temps, étant ou Romains d'origine, ou protégés & encouragés par ce Peuple, accompagnèrent leurs Compatriotes & leurs Protecteurs sur le Continent; & le petit nombre d'entr'eux qui resta en Bretagne fut bientôt exterminé ou détourné de ses études par les Barbares conquérants de son pays. Ainsi tous les établissements faits en faveur des Sciences tombèrent en peu de temps, & les Ecoles destinées à l'éducation furent démolies ou abandonnées. Le plus ancien de nos propres Historiens, Gildas, a tracé le portrait le plus affreux de l'ignorance ainsi que des vices du Clergé Chrétien de la Bretagne à cette époque. « La » Bretagne, dit-il, a des Prêtres; mais ils sont ignorants & » fous ». Le grand succès avec lequel Céleste, Agricola & les autres Disciples de Pélage répandirent leurs opinions dans cette Isle, fut principalement du à l'ignorance générale du Clergé

Gildæ Epist. §. 2.

---

(1) Voyez le Chapitre premier.

Breton, qui, sçachant qu'il étoit lui-même hors d'état de défendre la Foi contre les attaques de ces Adversaires, envoya demander du secours dans la Gaule où les Sciences étoient dans un état plus florissant. Germain, que les Evêques des Gaulois envoyèrent à cette occasion dans cette Isle, ne se contenta pas de triompher de ceux qui soutenoient le Pélagianisme, & de bannir cette hérésie de la Bretagne; mais s'imaginant que la culture des Lettres seroit le moyen le plus efficace de l'empêcher de reparoître, il établit plusieurs Ecoles qu'il mit sous la direction de quelques-uns des plus sçavants de ses Disciples. Mais, l'Histoire de ces nouveaux établissements appartient davantage à l'époque suivante, & sera partie du quatriéme Chapitre du second Livre de cet Ouvrage.

Bedæ Hist. Eccles. l. 1. c. 17, 18, 19, 20, 21.

Léland's Collectanea, v. 2. p. 42.



HISTOIRE



HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE V.

Hiſtoire des Arts dans la Grande-Bretagne, depuis la première Deſcente qu'y firent les Romains, ſous Jules-Céſar, l'an 55 avant J.-C., juſqu'à l'arrivée des Saxons, en l'an 449.

Importance des Arts.

LES Artiſtes des différents genres formant un grand corps de Citoyens dans toutes les Nations civiliſées, & contribuant beaucoup par leur talent & leur induſtrie à la richeſſe & à la proſpérité de l'Etat, il n'eſt pas incompatible avec la dignité & le but de l'Hiſtoire de conſtater dans ſes Annales l'invention & les progrès des Arts les plus utiles, & de conſerver le ſouvenir des plus habiles Artiſtes. D'ailleurs des recherches faites avec ſoin ſur l'état des Arts d'une Nation, à une époque de ſon Hiſtoire ſont un des meilleurs moyens de découvrir ſon génie, ſes mœurs & ſa ſituation à cette époque. Ces raiſons & d'autres, qu'il n'eſt pas néceſſaire de détailler, m'ont

porté à destiner le cinquième Chapitre de chaque Livre de cet Ouvrage, à contenir une exposition succinte de l'état des Arts dans cette Isle, pendant l'époque qui est le sujet de ce Livre.

Division des Arts en Arts nécessaires & en agréables.

Le but de tous les Arts étant ou de satisfaire les besoins, ou de contribuer au plaisir des hommes, ils peuvent être divisés avec assez de justesse en deux classes, dont l'une peut être appellée celle des *Arts nécessaires*, & l'autre celle des *Arts agréables.* Les Arts nécessaires sont ceux qui servent à procurer la nourriture, le logement, l'habillement & la défense, & qui sont nécessaires au soutien & à la conservation de la vie humaine. Les Arts agréables sont ceux qu'on ne peut pas regarder comme nécessaires au soutien de la vie, mais qui contribuent beaucoup à son bonheur, en charmant les sens, flattant l'imagination, & remplissant l'esprit d'agréables sentiments de différents genres.

Arts nécessaires.

Rien n'est plus nécessaire à la conservation de la vie qu'une quantité suffisante de nourriture; aussi le soin de se la procurer a-t-il été le premier objet de l'Art & de l'industrie du genre humain dans tous les pays. Sans doute il y a très-peu de Contrées dans lesquelles un petit nombre de créatures humaines ne puisse soutenir une vie malheureuse sans talent ou sans industrie, en mangeant sans préparation ce que la terre produit sans culture, & il est assez vraisemblable que les premiers habitants sauvages de cette Isle, ainsi que ceux de beaucoup d'autres pays, subsistèrent pendant quelque temps de cette misérable manière.

Origine des Loix, Arts &c. v. 1. p. 76. 77.

Chasse.

Mais, comme les productions spontanées du sol de ce climat qui sont propres à la nourriture de l'homme, ne sont pas très nombreuses, & sont détruites en grande partie dans la saison de l'hiver, les premiers habitants de la Bretagne ont du être promptement forcés de chercher quelques moyens de subsistance plus abondants & plus durables, & ils n'ont pas pu manquer de jetter leurs yeux sur le nombre prodigieux d'animaux de différentes espéces dont ils étoient entourés de tous côtés. Plusieurs de ces animaux courant plus

vîte que l'homme, d'autres le ſurpaſſant en force & en férocité, quelques-uns d'entr'eux ſe cachant dans l'eau, & d'autres s'élevant dans les airs beaucoup au-deſſus de notre portée, il devint néceſſaire d'inventer une multitude d'Arts pour que les hommes puſſent s'emparer de ces animaux afin de s'en nourrir. Cette néceſſité fit naître les Arts de la Chaſſe, de la Fauconnerie & de la Pêche, qui ſont encore, ainſi qu'ils l'ont toujours été, l'occupation la plus ſérieuſe des Nations ſauvages, & leur principal moyen de ſubſiſtance. Lorſque les anciens Germains ne faiſoient pas la guerre, ils paſſoient la plus grande partie de leur temps à chaſſer ; & il eſt certain que les plus anciens Bretons tenoient une pareille conduite. Ceſar, de Bell. Gall. l. 4. c. 1. Même au commencement du troiſiéme ſiécle, tous ceux de nos compatriotes qui n'avoient pas été réduits ſous le joug des Romains, & qui demeuroient au delà du mur d'Adrien, vivoient Xiphilin. ex Dione Nicæo in Sever. principalement de la proie qu'ils rapportoient de la Chaſſe. Les Poëmes d'Oſſian, fils de Fingal, qui fleuriſſoit dans ce pays à cette époque, ſont remplies de deſcriptions de la Chaſſe, dont il fait la ſeule occupation de ſes Héros en temps de paix (1). On voit auſſi dans ces poéſies, que les Bretons connoiſſoient l'art de prendre des oiſeaux avec des faucons dreſſés à cet effet (2); mais ils paroiſſent avoir abſolument ignoré les moyens de prendre du poiſſon; car on ne trouve pas une ſeule alluſion faite à cet Art dans tous les Ouvrages de ce reſpectable Barde. Leur ignorance de ce dernier Art eſt confirmée & expliquée par Dio Nicæus, qui nous aſsûre que « les anciens Bretons ne mangeoient jamais de poiſſon, quoi- Xiphilin. ex Dione Nicæo in Nerone. » qu'ils en euſſent une quantité innombrable dans leurs mers, » leurs lacs & leurs rivières ». Nous pouvons obſerver en paſſant, que cette conformité qui ſe trouve entre les Poëmes d'Oſſian & l'Hiſtorien Grec, dans une circonſtance ſi ſingulière, prouve tout-à-la-fois que ces Poëmes ſont véritablement anciens, & que les Ecrivains Grecs & Romains étoient

(1) Voyez les Poëmes d'Oſſian.

(2) Voyez Oſſian, Combat de Lora.

mieux instruits de l'état & des mœurs des anciens Bretons que plusieurs Ecrivains ne l'ont cru.

Art d'élever des troupeaux.

Quoique quelques-uns des habitants de cette Isle, même après qu'elle eut été conquise par les Romains, ayent vécu principalement de la Chasse, cependant, long-temps avant cette époque, il y en avoit parmi eux plusieurs qui avoient ou inventé par eux-mêmes, ou appris par d'autres, un moyen plus efficace de se procurer une fourniture abondante de nourriture animale. Ce moyen étoit l'art du pâturage ou l'art d'élever des troupeaux d'animaux apprivoisés. Cet art ou ce genre de vie convient particulièrement à un Peuple qui sort de l'état sauvage, parce qu'il n'exige pas un grand dégré de travail & d'industrie dont ils sont ennemis, & qu'il satisfait leur goût d'errer & de n'avoir point de demeure fixe. Le pâturage étoit en conséquence la grande occupation & le principal moyen de subsistance de la plus nombreuse partie de cette Isle, lorsque les Romains commencèrent à s'en rendre maîtres. Plusieurs des Sçavants qui ont étudié l'Antiquité, ont cru que beaucoup d'anciens Peuples Bretons avoient tiré leurs noms de la vie pastorale & de l'espéce particulière de bestiaux dont ils avoient principalement soin. « L'Isle de la Bretagne, dit César, » abonde en bestiaux, & la plus grande partie de ses habitants ne » séme jamais ses terres, mais se nourrit d'animaux & de lait ». Même aux extrémités les plus septentrionales de la Bretagne où le Peuple comptoit davantage sur sa Chasse, il n'étoit pas entièrement dénué de bestiaux. Cependant ces anciens Bergers Bretons paroissent avoir ignoré quelques-unes des plus utiles parties de cet Art jusqu'au temps où les Romains les leur apprirent. Rien ne nous porte à croire qu'ils ayent connu l'art de châtrer les animaux, afin de rendre leur chair plus délicate, & nous sçavons, d'après une bonne autorité, que beaucoup d'entre eux ignoroient la manière de faire des fromages. L'un de nos Sçavants les plus versés dans la connoissance des Antiquités, pense que Scribonius, Médecin de l'Empereur Claude, fut le premier qui apprit aux Bretons ces Arts utiles.

Carte's Hist. Eng. v. 1. p. 108. Note.

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 10.

Ossian's Poems, v. 1. p. 31.

Xiphilin. ex Dion. Nicæo in Sever.

Strabo. l. 4. p. 200.

Musgrave Belgian Britannicum, p. 47, 48

Agriculture.

Le talent d'élever des troupeaux a conduit immédiatement

à l'Agriculture dans tous les pays. Ce dernier Art qui eſt le plus utile de tous, & qui a donné naiſſance à un ſi grand nombre d'autres, ne fut pas entièrement inconnu dans cette Iſle avant l'invaſion des Romains, quoiqu'il ſoit difficile de découvrir à quelle époque il y fut introduit, & quels progrès il y fit. Les Grecs & les Phéniciens viſitèrent la Bretagne long-temps avant que les Romains s'en emparaſſent; mais, comme ils ne le firent qu'en paſſant & pour l'intérêt de leur commerce, il eſt incertain qu'ils ayent pris la peine d'apprendre l'Agriculture aux Naturels du pays. Il eſt plus vraiſemblable que la connoiſſance & la pratique de cet Art y furent apportées par quelqu'une des Colonies qui vinrent s'établir des côtes de la Gaule. Ces Emigrants accoutumés aux travaux de l'Agriculture dans leur patrie s'y livrèrent également dans leurs nouveaux établiſſements. C'étoit l'opinion de Céſar comme on le voit par le paſſage ſuivant de cet Ecrivain. « Les bords » de la mer ſont habités par des Colonies de la Gaule Bel» gique, qui, s'étant établies en Bretagne, commencèrent à y » cultiver la terre ». L'Agriculture fut peut être peu connue dans cette Iſle juſques vers l'an 150 avant le commencement de l'Ere Chrétienne, époque à laquelle beaucoup de Gaulois Celtiques ayant été chaſſés de leur pays natal ſitué entre le Rhin & la Seine, par les Belges de la Germanie, ſe réfugièrent dans la partie méridionale de la Bretagne où ils furent favorablement accueillis, & formèrent divers petits Etats. Ces Etats reçurent de temps-en-temps des renforts de ces mêmes Côtes dont les habitants étoient alors appellés *Belges*, & ſe livroient à l'Agriculture, genre de vie que la fertilité du ſol de la Bretagne qui produit tous ſortes de grains parfaits en grande abondance, les encouragea à y continuer. Si nous pouvions compter ſur le témoignage de Geofroy de Monmouth, nous ſerions portés à croire que l'Agriculture a été fort eſtimée dans la Bretagne pluſieurs ſiécles avant l'époque dont il a été ci-deſſus parlé. En effet cet Ecrivain prétend qu'une des Loix de Dunwallo Molmutius qu'on dit avoir régné ſur toute la Bretagne, environ cinq ſiécles avant la

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. l. 2. p. 85.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.

Muſgrave Belgium Britannicum, p. 94.

Tacit. vita Agricolæ, c. 12.

naissance de Jésus-Christ, porte que les charrues des Laboureurs, ainsi que les temples des Dieux, seront des sanctuaires pour ceux des criminels qui y auront recours afin d'y chercher de la protection. Mais il est incontestable que c'est-là une des nombreuses fables remplies d'invraisemblance rapportées par cet Auteur, & la Loi à laquelle il fait allusion est évidemment d'une date beaucoup moins ancienne. Tout ce qui paroît vrai est que, quoique l'Agriculture ait pu être un peu cultivée par un petit nombre des plus anciens Bretons, cependant elle fut principalement introduite dans ce pays par les Gaulois Belgiques, environ un siécle avant la première invasion Romaine, & qu'ils furent presque les seuls qui y eussent recours, même après cet événement.

Gaulfrid. Monumut. l. 2. c. 17.

Engrais.

L'Histoire a conservé très-peu des pratiques particulières des plus anciens Laboureurs Bretons. Il paroît qu'ils connoissoient l'usage des engrais pour renouveller & augmenter la fertilité de leurs terres, & qu'outre ceux qui étoient communs aux autres pays, ils en avoient un qui leur étoit particulier ainsi qu'aux Gaulois. C'étoit la Marne. « Les habitants de » la Gaule & de la Bretagne, dit Pline, ont trouvé pour » leur sol une autre espéce d'engrais qui est une argille ou » terre grasse, appellée *Marne*, dont ils ont une très-haute » idée ». Après avoir fait l'énumération & la description de plusieurs diverses espéces de Marne, le même Ecrivain continue ainsi : « Parmi les plus grasses de ces Marnes, les blanches » sont les plus précieuses. Il y a plusieurs espéces de ces der- » nières. D'abord il y a celle qu'on a déja décrite qui a le » goût le plus piquant. Une autre espéce est la Marne blanche » pleine de craie, dont les Orfévres font un grand usage. Ils » sont obligés quelquefois pour cela de creuser à cent pieds » de profondeur, où ils trouvent des veines plus considérables, » comme dans les autres mines de métaux. C'est cette der- » nière espéce de Marne dont on fait plus d'usage en Bre- » tagne. Elle produit de l'effet pendant 80 ans, & l'on n'a » jamais connu un homme qui se soit servi deux fois dans » sa vie de cet engrais pour le même champ ». Il est très-

Plin. Hist. Nat. l. 17. c. 6.

Id. ibid. c. 8.

probable que les anciens Bretons employoient aussi la chaux comme engrais, parce que nous sçavons avec certitude qu'on s'en servoit de cette manière dans la Gaule, d'où la connoissance a pu en être aisément apportée dans la Bretagne. Id. ibid.

Outils & procédés.

Les instruments & les moyens dont on se servoit pour labourer, semer & moissonner dans la Bretagne, étoient incontestablement les mêmes que dans la Gaule d'où on les avoit fait connoître dans notre patrie, & vraisemblablement ils ne différoient pas beaucoup de ceux dont on faisoit usage alors en Italie, & qui ont été décrits fort au long par les Romains qui nous ont laissé des Ouvrages sur l'Agriculture (1). Diodore de Sicile nous a conservé beaucoup de détails remarquables sur la manière dont les anciens Laboureurs Bretons conservoient leurs grains après leurs Récoltes, & les préparoient pour leur usage. « Les Bretons, après avoir fait la récolte de leurs grains, séparent les épis d'avec la paille & les enferment, pour les conserver, dans des caves ou greniers souterrains. C'est de-là, dit-on, que dans les temps les plus reculés, ils tiroient chaque jour une certaine quantité de ces épis, & qu'après en avoir fait sécher & broyé les grains, ils en formoient une espéce de nourriture qu'ils consommoient sur le champ ». Quoique ces procédés fussent très-longs & très-imparfaits, ils n'étoient point particuliers aux anciens Bretons, mais ils étoient mis en usage par beaucoup d'autres Nations; & il n'y a pas long-temps qu'il en restoit encore quelques traces dans les Isles occidentales de l'Ecosse. « L'ancienne manière de préparer le grain, dont on se sert dans plusieurs Isles, dit M. Martin, est appellée *graddan*, du mot Irlandois *grad*, qui signifie *habile*. Une femme assise prend une gerbe de blé qu'elle tient par la tige dans sa main gauche, & elle met ensuite le feu aux épis qui s'enflamment. Elle a dans sa main droite un bâton dont elle se sert très-adroitement pour en battre le grain au même

Diod. Sicul. l. 5. p. 347. Edit. Amstelodam. 1746. Varro, de re rusticâ, c. 57.

(1) Vide *Scriptores Rei rusticæ à Gesnero*, editi Lipsiæ 1735.

» inſtant que l'enveloppe en eſt entièrement brûlée ; car ſi » elle manque ce moment, il faut qu'elle perde ſon blé, » mais la pratique a appris à ces femmes la perfection de cet » art. Par ce procédé, le blé peut être préparé, vanné, broyé » & cuit dans l'eſpace d'une heure ».

Martin's Deſcription of the Weſtern Iſlands of Scotland, p. 204.

L'Agriculture perfectionnée par les Romains.

Dès que les Romains furent fermement établis dans la Bretagne, l'Agriculture commença à y faire de grands progrès. Ce fut un Art que ce Peuple illuſtre ſe plut beaucoup à cultiver, & qu'il encouragea dans toutes les Provinces de ſon Empire. « Lorſque les Romains, ſuivant Caton, vouloient » faire le plus grand éloge d'un homme, ils avoient coutume » de dire qu'il entendoit bien l'Agriculture, & qu'il étoit un » excellent Cultivateur; car ce titre étoit regardé comme le » plus grand & le plus honorable, &c. » Auſſi dès que les Romains ſoumettoient un Etat Breton, ils s'efforçoient par différents moyens de porter leurs nouveaux ſujets à cultiver le pays ſubjugué, afin de rendre leur conquête plus précieuſe. Le tribut d'une certaine quantité de blé qu'ils impoſoient à ces Etats, dès que ceux-ci étoient réduits ſous leur obéiſſance, en obligeoit les habitants à s'appliquer à l'Agriculture. Les Colonies qu'ils établirent dans les endroits les plus convenables, & qui étoient compoſées de vétérants ſçachant auſſi bien guider la charrue que ſe ſervir de l'épée, apprirent les ſecrets de cet Art aux naturels Bretons, & leur en firent ſentir les avantages. En un mot, les Romains par leur puiſſance, leurs Loix & leur exemple, déterminèrent ſi efficacement les Bretons à cultiver leurs terres, que cette Iſle devint en peu de temps l'une des plus fertiles Provinces de l'Empire, & que non-ſeulement elle produiſit une quantité ſuffiſante de grains pour nourrir ſes propres habitants & les troupes Romaines, mais qu'elle fournit même chaque année un grand excédent qu'on put exporter. Cet excédent devint un objet ſi important, qu'il y eut une flotte particulièrement deſtinée à tranſporter du blé de la Bretagne, & qu'on conſtruiſit des greniers ſur le Continent oppoſé pour y recevoir le blé qui étoit tranſporté de-là dans la Germanie & dans d'autres

Cato, de re ruſtica Proem.

Heineccii Opera, t. 4. p. 262, 263.

Contrées

Contrées pour l'usage des armées Romaines. « Il construisit » aussi de nouveaux greniers, dit Ammien Marcellin de l'Em- » pereur Julien, à la place de ceux qui avoient été brûlés par » l'ennemi, pour y mettre les grains qu'on avoit coutume » d'apporter de la Bretagne ». Le grand nombre de vaisseaux que le même Empereur employa, dans l'an 359, pour apporter du blé de cette Isle, doit nous donner une très-haute idée de sa fertilité & de l'état où y étoit l'Agriculture à cette époque. « Ayant tiré une prodigieuse quantité de bois de char- » pente des forêts qui étoient situées sur les bords du Rhin, » il en construisit une flotte de 800 vaisseaux plus grands que » les barques ordinaires, & il l'envoya en Bretagne pour en » apporter du grain. Lorsque celui-ci fut arrivé, il l'embarqua » sur le Rhin dans des bateaux, & il en fournit aux habitants » de ces Villes & de ces Contrées qui avoient été pillées par » l'ennemi, une quantité suffisante pour se nourrir pendant » l'hiver, semer leurs terres dans le printemps, & se nonrrir » jusqu'à la moisson suivante ». Tant l'industrie bien dirigée produit de grands & d'heureux effets. Il faudroit donner une étendue démesurée à cet article pour faire l'énumération des nombreuses améliorations que les Romains introduisirent dans l'Agriculture, & qui produisirent cette abondance surprenante. On peut en trouver le détail rapporté au long dans les Ecrivains ci-dessous cités (1).

Ammian. Marcellin. l. 18. c. 2. cum Notis Valesii.

Zozim. Hist. l. 3.

La plus grande partie des anciens Bretons connoissoit aussi peu le Jardinage que l'Agriculture, avant qu'ils eussent été subjugués & instruits par les Romains. « Les habitants de la » Bretagne, dit Strabon, ignorent en général l'Art de cultiver » les jardins, ainsi que les autres parties de l'Agriculture ». De même que les anciens Germains, ils faisoient usage d'herbes & de fruits, mais c'étoit de ceux qui croissent dans les champs & dans les bois sans culture. Mais, dès que les Romains se

Jardinage.

Strabo, l. 4. p. 200.

(1) *Scriptores Rei rusticæ veteres latini à Gesnero* edit. Lipsiæ. A. D. 1735. 2. tom. in-4°.

furent établis dans la Bretagne, ils commencèrent à planter des vergers, à cultiver des jardins, & ils trouvèrent par l'expérience que « le sol & le climat étoient très-propres à toutes » les espéces d'arbres fruitiers, autres que la vigne & l'olivier, » & à tous les genres de plantes & de végétaux, si l'on en » excepte quelques-uns qui sont en petit nombre, & qui ne » viennent que dans des Contrées plus chaudes ». Lorsqu'ils connurent mieux leur pays, ils trouvèrent même en peu de temps que quelques-unes de ses parties étoient propres à être des vignobles, & ils obtinrent, vers l'an 278, de l'Empereur Probus la permission de planter des vignes & de faire du vin dans la Bretagne (1). En un mot, les Romains y cultivèrent eux-mêmes, & apprirent à leurs sujets Bretons toutes les parties de l'Agriculture, & tous les Arts qu'on connoissoit alors, & qui pouvoient forcer la terre à céder ses dons les plus précieux avec plus d'abondance pour le soutien & la consolation de l'espéce humaine. Nous avons même lieu de croire que la Bretagne provinciale fut mieux cultivée, & fut à tous égards un pays plus agréable & plus fertile, tant qu'elle fut soumise aux Romains, qu'à aucune autre époque, pendant les dix siécles qui s'écoulèrent après leur départ. Tant il peut, à plusieurs égards, être quelquefois utile à un Peuple qui ne fait que sortir de l'état sauvage, d'être soumis à l'autorité d'une Nation plus éclairée, lorsque cette Nation a la sagesse & l'humanité de protéger, de polir & d'instruire le Peuple qu'elle a subjugué, au lieu de le détruire !

Tacit. Vita Agricolæ, c. 21.

Script. Hist. August. p. 942.

Progrès graduels de l'Agriculture.

Il est assez évident que la connoissance de l'Agriculture, ainsi que celle des autres Arts, s'introduisirent d'abord dans la partie du sud-est de la Bretagne, & ne pénétrèrent que lentement & par dégré dans la partie du nord-ouest ; mais il est très-difficile de tracer les progrès de ces Arts, ou de découvrir leur état à cette époque. Par rapport à l'Agricul-

(1) Voyez le premier vol. de l'*Archéologie Angloise*.
N. d. T.

ture, un Auteur contemporain & bien instruit, nous assûre qu'elle ne s'étendoit pas plus loin que le mur d'Adrien, dans le commencement du troisiéme siécle. En effet nous apprenons qu'en l'an 207, temps où l'Empereur Sévère envahit la Calédonie « les Maæates & les Calédoniens (qui possédoient toute la partie de l'Isle située au-delà du mur d'Adrien) habitoient des montagnes stériles & en friche, ou des plaines désertes & marécageuses; qu'ils n'avoient ni murailles, ni Villes, ni terres cultivées; mais qu'ils vivoient de la chair & du lait de leurs troupeaux, de ce qu'ils pilloient ou de ce qu'ils obtenoient à la chasse, & des fruits des arbres » Sévère ayant forcé les Maæates & les Calédoniens de céder une partie de leur pays aux Romains, dans le cours du troisiéme siécle, ce Peuple industrieux bâtit plusieurs Villes, établit divers postes, construisit des grands chemins, abattit des bois, desfécha des marais, & introduisit l'Agriculture dans la Contrée qui s'étend entre les murs, & dont beaucoup de parties sont composées d'un terrein uni, fertile, & propre à être labouré. Quoique les Romains n'ayent jamais formé un établissement durable ou considérable au nord du mur qui étoit entre Forth & Clyde, cependant beaucoup d'entr'eux, ainsi que des Bretons provinciaux, se retirèrent dans la Calédonie en différents temps & par divers motifs, particulièrement vers la fin du troisiéme siécle, pour échapper à la persécution de Dioclétien. Il est donc très-probable que ces réfugiés apprirent à la Nation chez laquelle ils cherchèrent un asyle, non-seulement leur Religion, mais même leurs Arts, & particulièrement l'Agriculture. Les côtes orientales de la Calédonie étoient singulièrement propres à être cultivées, & les Pictes qui les habitoient connurent de très-bonne heure l'Agriculture qu'ils apprirent incontestablement des Romains ou des Bretons provinciaux. Le nom donné par les Calédoniens de l'Orient à ceux de l'Occident étoit celui de *Cruitnich*, signifiant *Mangeurs de blé;* ce qui prouve qu'ils étoient Laboureurs. Nous avons même quelques raisons de croire que, quoique les Calédoniens de l'Occident qui com-

Xiphilin. ex Dione Nicæo in Sever.

Id. ibid.

Works of Ossian, v. 1. Differt. p. 5.

mencèrent dans le quatrième ſiécle à être appellés *Ecoſſois*, fuſſent d'un caractère moins tranquille & plus vagabond que ceux de l'Orient, & quoique leur pays fût plus rempli de montagnes, & moins propre à être cultivé, ils n'ignoroient pas entièrement l'Agriculture à cette époque. En effet S. Jérôme reproche à Céleſte, qui étoit Ecoſſois, « que ſon ventre étoit » gonflé de potage Ecoſſois ou de bouillie Ecoſſoiſe ». C'eſt au moins une preuve qu'au commencement du cinquiéme ſiécle, les Ecoſſois ou Calédoniens de l'Occident vivoient en partie de farine, genre de nourriture qui leur étoit abſolument inconnu, environ deux cents ans avant, lorſque l'Empereur Sévère s'empara de leur pays.

S. Hieronym. Comment. in Jeremiam.

Les Bretons étoient auſſi ignorants en Architecture qu'en Agriculture.

Dans ces temps très-reculés, où les premiers habitants de cette Iſle ignoroient l'Agriculture, ils ne connoiſſoient pas mieux l'Architecture; & de même que leur meilleure nourriture conſiſtoit dans les productions ſpontanées de la terre, ou les animaux qu'ils prenoient à la chaſſe, leurs logements les plus commodes étoient les buiſſons épais, les antres & les cavernes. Il paroît qu'il en fut de même chez beaucoup d'autres anciens Peuples, ainſi que chez les anciens Bretons *. Quelques-unes de ces cavernes qui formoient leurs habitations d'hiver & leurs lieux de retraite en temps de guerre étoient formées, échauffées & rendues plus sûres par le ſecours de l'Art, comme celles des anciens Germains dont Tacite fait la deſcription ſuivante : « Ils ſont accoutumés à creuſer des cavernes profondes » qu'ils recouvrent de terre, où ils renferment leurs provi» ſions, & où il demeurent dans l'hiver, pour ſe garantir » du froid. Ils s'y réfugient lorſqu'ils veulent échapper à leurs » ennemis qui pillent le pays découvert, mais qui ne peuvent » pas trouver ces retraites ſouterraines ». On voit encore dans

Tacit. de mor. Germ. c. 16.

* Tunc primùm ſubière domos. Domus antra fuerunt,
Et denſæ frutices, & junctæ cortice virgæ.
Ovid. Metam. l. 1.

Credo pudicitiam Saturno rege moratam
In terris, viſamque diu, cùm frigida parvas
Præbuerit ſpelunca domos.
Juv. Sat. 6.

les Isles occidentales de l'Ecosse, & dans la Province de Cornouailles, quelques-uns de ces souterreins. Les habitations d'été des plus anciens Bretons étoient très-légères ; &, comme celles des Fenniens, elles ne consistoient que dans un petit nombre de pieux enfoncés en terre, entrelacées de clais & recouverts de branches d'arbres.

Martin's Description of the Western Islands p. 154. Dr Borlase's Antiq. Cornwal. p. 292. 293.

Tacit. de mor. Germ. c. 46.

Maisons des Bretons.

Lorsque Jules-César descendit dans la Bretagne, les habitants du Cantium, & de quelques autres parties méridionales, avoient appris à construire des maisons un peu plus solides & plus commodes. « Le pays, dit César, contient un » grand nombre de maisons qui ressemblent beaucoup à celles » de la Gaule ». Le premier progrès qu'on ait fait à cet égard a été d'enduire d'argille les murs de claies de ces maisons pour en boucher les fentes & les rendre plus chaudes. « Les Ger» mains se servoient pour cela d'une terre brillante, de diffé» rentes couleurs, qui ressembloit de loin à de la peinture » ; mais les Gaulois & les Bretons aimoient mieux blanchir l'argille après qu'on l'avoit desséchée avec de la chaux. Au lieu de branches d'arbres, ils couvroient leurs maisons de chaume, regardant cette matière comme beaucoup plus propre à les défendre contre les injures de l'air. Ils parvinrent ensuite à former des murs avec de larges poutres de bois, au lieu de se servir de pieux & de claies. Il paroît que telle étoit la manière de bâtir en Bretagne, lorsque les Romains y descendirent pour la première fois. « Les Bretons, ainsi que le rap» porte Diodore de Sicile, contemporain de César, de» meuroient dans de malheureuses chaumières qui étoient » construites en bois & couvertes de paille » Ces maisons de bois des anciens Gaulois & des anciens Bretons n'étoient pas quarrées ; elles étoient circulaires, & avoient des toits élevés & en pyramide, au sommet ou au centre desquels étoit une ouverture pour laisser entrer le jour & donner une issue à la fumée. Strabon décrit ainsi les maisons des Gaulois : « Ils bâtissent leurs maisons en bois, en forme de cercle avec » des toits élevés qui finissent en pointe ». Les fondements de quelques-unes des plus magnifiques de ces maisons circu-

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.

Tacit. de mor. Germ. c. 16.

Baxter Gloss. Brit. voce Candida casa. p. 65.

Diodor. Sicul. l. 5. c. 8.

Strabo, l. 5. p. 197.

Rowland's Mona Antiqua, p. 88. 89.

laires étoient de pierre, & il en reste encore aujourd'hui quelques vestiges dans l'Isle d'Anglesey & dans d'autres lieux. Ce fut vraisemblablement d'après le modéle de ces maisons de bois que les plus anciens édifices de pierre, dont il reste encore quelques-uns dans les Isles occidentales, furent bâtis circulairement avec une large ouverture au sommet.

Macpherson's Dissertations, Dissert. 17.

Villes des Bretons.

Lorsque les Romains descendirent pour la première fois dans la Bretagne, les Bretons n'avoient rien qui répondit à l'idée que nous-nous formons d'une Cité ou d'une Ville, consistant en un grand nombre de maisons contiguës, & composée de rues régulières. Leurs demeures, de même que celles des anciens Germains, étoient éparses dans la campagne, & situées en général près de quelque ruisseau, pour qu'ils fussent à portée d'avoir de l'eau, & dans le voisinage d'un bois ou d'une forêt, pour qu'ils pussent chasser commodément & trouver de la pâture pour leurs bestiaux. Comme il y avoit des endroits dont la position présentoit ces avantages d'une manière plus frappante, les Princes & les Chefs firent choix de ces lieux heureusement situés pour y établir leur résidence, & beaucoup de ceux qui leur étoient attachés bâtirent, par divers motifs, des maisons aussi près d'eux qu'il leur fut possible. Voilà ce qui forma naturellement l'ancienne Ville Bretonne que César & Strabon décrivent de la manière suivante : « Il » apprit des Cassiens qu'il n'étoit pas fort éloigné de la ville » de Cassivelaun, place défendue par des bois & des marais, » & dans laquelle un grand nombre d'hommes & de bestiaux » étoit rassemblé. Car ce que les Bretons appellent une » *Ville* est une certaine étendue de pays couverte de bois, » entourée d'un retranchement & d'un fossé pour leur propre sécurité, & pour préserver leurs bestiaux des incursions » de leurs ennemis ». « Les forêts des Bretons sont leurs Cités. » En effet lorsqu'ils ont enfermé un très-vaste circuit dans une » enceinte formée avec des arbres coupés, ils y bâtissent des » maisons pour eux & des étables pour leurs bestiaux. Ces » bâtiments sont très-légers, & ne sont pas destinés à durer » long-temps ». Les palais des Princes Bretons étoient vraisem-

Tacit. de mor. Germ. c. 16. Vita Agricolæ, c. 21.

Cæsar, de Bell. Gall. l. 5. c. 21.

Strabo, l. 4. p. 200.

blablement conſtruits avec les mêmes matériaux, & ſur le même plan que les maiſons de leurs ſujets, & ils n'en différoient que par la ſolidité & la grandeur.

Oſſian's Poems, v. 2. p. 36.

Les Bretons font peu de progrès en Architecture, entre la première & la ſeconde invaſion.

Quoique la communication entre cette Iſle & le Continent fut devenue plus libre & plus ouverte après la première invaſion Romaine, qu'elle ne l'avoit été auparavant, & quoique pluſieurs des Capitaines & des Princes Bretons euſſent même viſité Rome qui étoit alors au comble de ſa gloire, il ne paroît pas que les Bretons ayent fait aucune amélioration importante dans leur manière de bâtir, au moins pendant les 100 années qui ſuivirent cette invaſion. En effet lorſque le fameux Caractacus, conduit priſonnier à Rome, l'an 52 de l'Ere Chrétienne, vit la magnificence & la beauté des édifices de cette orgueilleuſe Capitale du Monde, on dit qu'il témoigna beaucoup de ſurpriſe de ce que « les Ro» mains qui poſſédoient chez eux de ſi ſuperbes palais, pou» voient envier les malheureuſes cabanes des Bretons ».

Zonaras, p. 186.

Stonehenge.

Il doit paroître très-étonnant qu'à une époque où les Bretons étoient ſi peu verſés dans l'Achitecture, ils ayent été en état d'élever une conſtruction auſſi prodigieuſe que celle de Stonehenge dans la plaine de Salisbury, conſtruction qui a fait l'admiration de tous les âges ſuivants, & qui a ſurvécu à tous les ſolides & nobles édifices que les Romains ont élevés dans cette Iſle. Si elle fut réellement l'ouvrage des anciens Bretons, elle fut probablement exécutée d'après les idées & ſous la direction des Druides, aux frais du Public & par les efforts réunis de tous les Etats de la Bretagne, pour être le principal temple de leurs Dieux, & peut-être le ſépulchre de leurs Rois, ainſi que le lieu de leurs aſſemblées générales. Car on ſçait bien que lorſque des hommes ſincèrement unis ſont guidés par des Chefs habiles, & qu'ils ſont animés par un motif auſſi puiſſant qu'un zèle ardent pour leur Religion & pour la gloire de leur patrie, ils font des exploits & des ouvrages qu'on n'auroit pas cru pouvoir attendre d'eux. Quoiqu'il en ſoit, il eſt aſſez évident qu'avant que les Bretons

fussent subjugués & instruits par les Romains, ils connoissoient peu l'Architecture & étoient très-mal logés.

Des morceaux d'Architecture Romaine dans la Bretagne.

Mais, aussi-tôt que les Romains eurent commencé à former des établissements, & à posséder des Colonies dans la Bretagne, il s'y opéra un changement soudain & surprenant dans l'état de l'Architecture. En effet ce Peuple étonnant avoit autant d'industrie que de bravoure, & il s'empressoit d'embellir tous les pays qu'il avoit conquis. La première Colonie Romaine fut établie à Camalodunum, l'an 50 depuis J.-C., & il paroît que, lorsqu'elle fut détruite par les Bretons lors de leur grande révolte sous Boadicia, elle formoit une grande Ville, bien bâtie, ornée de statues, de temples, de théâtres & d'autres édifices publics. Nous apprenons accidentellement ces détails de Tacite lorsqu'il nous décrit les prodiges qu'on prétend être arrivés dans cette Cité, & avoir annoncé sa destruction prochaine. Entr'autres événements singuliers, il nous dit que « la statue de la Victoire tomba, sans qu'on vît personne y toucher, dans la salle où l'on traitoit les affaires publiques, qu'on entendit les murmures confus des étrangers, & que le théâtre retentit de hurlements horribles ». Le temple élevé à Claude dans Camalodunum étoit un bâtiment si vaste qu'il contint toute la garnison qui s'y réfugia après la destruction du reste de la Ville, & si fort qu'il soutint un siége de deux jours contre toute l'armée Bretonne.

Tacit. Annal. l. 14. c. 32.

Id. ibid.

Cependant Londres nous fournit un exemple encore plus frappant du progrès rapide de l'Architecture Romaine dans cette Isle. A l'époque de la première invasion Romaine il n'y avoit, à l'endroit où Londres est actuellement situé, ni Ville même de l'espéce des Villes Bretonnes, ni bois enclos; & rien ne porte à supposer que cet Etat ait beaucoup changé dans l'intervalle qui s'écoula entre cette invasion & la seconde qui eut lieu sous Claude. Mais, environ 16 ans après que les Romains furent devenus maîtres de ce territoire, on y vit s'élever une Cité peuplée, riche & superbe.

Tacit. Annal. l. 14. c. 33.

Les Romains apprennent l'Architecture aux Bretons.

Non-seulement les Romains construisirent pour leur propre usage un nombre prodigieux de bâtiments solides, commodes &

& magnifiques, mais ils apprirent aux Bretons à en élever à leur exemple, & ils les y excitèrent en les encourageant. Ce fut un des moyens dont Agricola, le plus distingué de leurs Gouverneurs, se servit pour les civiliser & les réconcilier avec le Gouvernement Romain. « Agricola, dit Tacite, employa » l'hiver suivant d'une manière très-utile. Pour que les Bre- » tons qui menoient une vie errante sans établissement fixe, » & qui se décidoient aisément à faire la guerre, pussent » contracter le goût de la paix & de la tranquillité en s'accou- » tumant à un genre de vie plus agréable, il les exhorta à » bâtir des maisons, des temples, des tribunaux, ainsi que des » marchés, & il les aida même dans ces travaux. En donnant » des éloges à ceux qui étoient laborieux, & en faisant des » reproches à ceux qui étoient paresseux, il excita une si » grande émulation parmi les Bretons, que lorsqu'ils eurent » élevé dans leurs Villes tous ces édifices d'une absolue né- » cessité, ils commencèrent à en construire d'autres de pur » agrément & de luxe, tels que des portiques, des galeries, » des bains, des salles de repas, &c. ». A compter de cette époque, c'est-à-dire de l'an 80 jusques vers le milieu du quatriéme siécle, l'Architecture & tous les Arts qui sont intimement liés avec elle furent très-florissants dans cette Isle; & le même goût d'élever des bâtiments solides, convenables & magnifiques qui a long-temps dominé en Italie, régna aussi en Bretagne. Chaque Colonie Romaine, chaque Cité libre (& il y en avoit un grand nombre dans ce pays) étoit une petite Rome entourée de murs épais & ornée de temples, de palais, de tribunaux, de maisons, de basiliques, de bains, de marchés, d'aqueducs, & de beaucoup d'autres beaux bâtiments destinés tant à l'utilité qu'à l'ornement. Tout le pays étoit rempli de Villages bien bâtis, de Villes, de Forts ainsi que de Postes; & il étoit défendu par les tours & les châteaux de ce mur élevé qui s'étendoit depuis l'embouchure de la rivière de Tine à l'orient jusqu'au golfe de Solway à l'occident. Cette envie de bâtir, qui fut introduite & encouragée dans la Bretagne par les Romains, perfectionna tellement le goût, &

Tacit. vita Agric. c. 21.

augmenta si considérablement le nombre des Constructeurs Bretons, que cette Isle fut célébre dans le troisiéme siécle pour le grand nombre & l'habileté supérieure de ses Architectes & de ses Ouvriers. Lorsque l'Empereur Constance, père de Constantin le Grand, fit reconstruire la ville d'Autun dans la Gaule, en l'an 296, il se servit principalement d'Ouvriers venant de la Bretagne, « Isle qui abonde, dit Euméne, « en excellents Ouvriers ».

Eumenii Panegyric. 8.

L'Architecture commença à dégénérer vers la fin du troisiéme siécle.

Peu de temps après cette époque, l'Architecture & tous les Arts qui ont de l'affinité avec elle, commencèrent à dégénérer d'une manière très-sensible dans la Bretagne & dans toutes les Provinces de l'Empire d'Occident. Cette décadence doit être attribuée en partie à la construction de Constantinople, qui attira dans l'Orient les plus habiles Architectes ainsi que les meilleurs Ouvriers, & en partie aux irruptions & aux déprédations des Nations Barbares. Si l'on ajoute foi au vénérable Béde, les Bretons devinrent si ignorants dans l'Art de bâtir avant le départ absolu des Romains, qu'ils furent obligés de réparer le mur situé entre Forth & Clyde avec des gazons, au lieu de se servir de pierres, parce qu'ils manquoient d'Ouvriers qui sçussent l'Art de la Maçonnerie. Cependant on ne peut pas trop compter sur ce témoignage, parce qu'il ne se rapporte pas aux Bretons provinciaux, mais à ceux qui en étoient séparés par le mur de Sévère au delà duquel les Arts des Romains ne fleurirent jamais beaucoup, & parce que le véritable motif qui fit réparer ce mur avec du gazon, & non pas avec de la pierre fut certainement qu'il avoit été originairement construit de cette manière. Le même Ecrivain nous apprend en outre dans le même endroit que les Bretons Provinciaux construisirent quelque temps après avec l'aide d'une légion Romaine, & en pierre solide un mur épais de huit pieds, & haut de douze, qui s'étendoit d'une mer à une autre.

Bedæ Hist. Ecclef. l. 1. c. 12.

Id. ibid.

Le départ des Romains fut suivi de l'extinction de l'Architecture dans cette Isle.

Le départ absolu des Romains fut suivi de la destruction presque totale de l'Architecture dans cette Isle. Car les habitants malheureux, & peu guerriers qui restèrent en Bretagne, n'ayant ni

le talent ni le courage nécessaire pour défendre le grand nombre de Cités, de Villes & de Forts qu'ils possédoient, furent la proie de leurs féroces aggresseurs, qui commencèrent par les piller, & qui les massacrèrent ensuite. Ce fut ainsi que les nombreux & superbes édifices, dont la Bretagne Provinciale avoit été ornée par l'industrie des Romains, furent dégradés & ruinés en peu de temps, & que les infortunés Bretons se trouvèrent presqu'incapables de les réparer, ou d'en construire d'autres en leur place. Cette longue suite de calamités dans lesquelles les Ecossois, les Pictes, & les Saxons les plongèrent leur fit perdre la connoissance de beaucoup d'Arts utiles quils avoient appris de leurs anciens Maîtres, & les fit rentrer de nouveau dans les forêts, les antres, & les cavernes, comme leurs sauvages Ancêtres.

Bedæ Hist. Ecclef. l. 1. c. 14.

Gildæ Hist. c. 25.

Après la nourriture & le logement, rien n'est plus nécessaire aux hommes, sur-tout à ceux qui habitent des climats dont la température est froide & variable, que l'habillement. Cette raison doit faire mettre au nombre des Arts nécessaires, tous ceux dont le but est de procurer un habillement décent, chaud & commode, quoique plusieurs Auteurs ayent soutenu que la vanité a contribué autant que la nécessité à leur invention.

Arts relatifs aux vêtements.

Origine des Loix, des Arts, &c. l. 1. c. 2. p. 121.

Il paroît évident, d'après l'Histoire Ancienne, que les premiers habitants de toutes les Contrées de l'Europe furent ou nuds, ou presque nuds; ce qu'on doit attribuer à ce qu'ils ignoroient l'art de se former des vêtements. Tel fut particulièrement le triste état des plus anciens habitants de cette Isle. De même que, lorsqu'ils vivoient des productions spontanées de la terre, & des animaux qu'ils prenoient à la chasse, ils se réfugioient, comme eux, pendant la nuit dans les buissons épais, les antres & les cavernes, ainsi lorsqu'ils sortoient pendant le jour pour aller chercher leur nourriture, ou poursuivre leur proie, ils étoient nuds, ou seulement ils se couvroient un peu dans les plus froides saisons avec des branches ou des écorces d'arbres, & d'autres pareilles matières qui n'exigeoient ni art, ni préparation pour qu'ils pussent

Les anciens Bretons étoient presque nuds & se peignoient le corps.

Pelloutier, Hist. des Celtes, t. 1. l. 2. c. 6.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 16.

Plin. Hist. Nat. l. 13. c. 11.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 16. p. 111.

s'en servir. Ce fut probablement dans le même but de suppléer au manque de vêtements, & de se défendre un peu contre les froids les plus rigoureux, qu'ils se teignoient le corps avec les matières qui leur paroissoient les plus propres à remplir ce dessein. Il est même certain que les habitants de la Bretagne restèrent beaucoup plus long-temps dans cet état que la plupart des Peuples du Continent qui eurent une plus prompte communication avec les étrangers, & des occasions plus favorables de s'instruire des Arts les plus utiles. Ce qui prouve suffisamment cette vérité, c'est que les Bretons continuèrent encore de peindre & de teindre leurs corps long-temps après que les habitants de l'Espagne, de la Gaule, & même de la Germanie, eurent renoncé à cet usage & furent vêtus d'une manière supportable.

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 14. Pomponius Mela, l. 3. c. 6. Solinus, c. 35. Plin. Hist. Nat. l. 22. c. 1.

On ne sçait pas qui est-ce qui a introduit en Bretagne les Arts relatifs aux vêtements.

Il est impossible de découvrir avec certitude quand & par qui l'art de faire, ou l'usage de porter des vêtements a été introduit dans cette Isle, ou si cet Art fut en quelque sorte inventé par les Naturels, sans qu'ils eussent reçu d'instruction étrangère. Car, comme tous les hommes éprouvent les mêmes besoins, & possèdent les mêmes facultés, quelques-uns des Arts les plus nécessaires ont été inventés dans beaucoup de différents pays. Les Phéniciens, qui possédoient supérieurement tous les Arts relatifs aux vêtements, visitèrent pour leur commerce les Isles Scilly, & probablement quelques parties du Continent de la Bretagne, à une époque fort ancienne; mais il n'est pas prouvé qu'ils ayent appris aucun de ces Arts aux Naturels. Il est même plus vraisemblable qu'ils ne le firent pas; car il n'est fait mention d'aucune espéce de vêtement parmi les objets qu'ils donnèrent aux Bretons en échange de leur étain, de leur plomb & de leurs pelleteries. Les Grecs qui succédèrent aux Phéniciens pour le commerce, ne se proposant que leur profit particulier, ne furent pas plus communicatifs. Cependant le seul spectacle d'hommes si commodément habillés ne pouvoit guères manquer de fixer l'attention des Bretons, & de leur faire naître le désir de posséder de pareils avantages. Aussi nous trouvons que les ha-

Ailet. Sammes Brit. Antiq. c. 5.

Strabo. l. 3. p. 175.

bitants des Caſſitérides ou des Iſles Scilly, avec leſquels les Phéniciens & les Grecs commercèrent, eurent des vêtements dans des temps fort reculés. Id. ibid.

Les anciens Bretons avoient des peaux pour vêtements.

Pelloutier, Hiſt. Celt. p. 298.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 5. c. 14.

Les premiers vêtements des anciens Bretons & de beaucoup d'anciens Peuples furent faits avec des peaux d'animaux. Comme ils tiroient leur principale nourriture du lait & de la chair de leurs troupeaux, il étoit très-naturel qu'il leur vînt dans l'eſprit de ſe vêtir de la dépouille de ces animaux. « Les Bretons qui habitent l'intérieur du pays, dit Céſar, ſont vêtus avec des peaux d'animaux ». Ces vêtements, au moins dans des temps très-anciens, n'étoient pas compoſés de diverſes peaux artificiellement couſues enſemble de manière à former un habillement couvrant d'une manière commode celui qui le portoit; mais ils ne conſiſtoient qu'en une ſeule peau de l'un des plus gros animaux, qu'ils mettoient deſſus leurs épaules comme un manteau, & qui laiſſoit une grande partie de leurs corps découverte. Cependant il falloit encore quelqu'art pour rendre ces peaux un peu plus douces & plus flexibles, & pour les mettre en état d'envelopper le corps. Ils employoient pour y parvenir, différents procédés, tels que celui de les tremper dans l'eau, & enſuite de les battre avec des pierres & des bâtons, & de les frotter de temps-en-temps avec de la graiſſe pour les entretenir dans un état de ſoupleſſe.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 4. c. 1.

Origine des Loix, Arts & Sciences, vol. l. 2. c. 2. p. 123.

Les Arts relatifs aux vêtements ſont introduits dans la Bretagne avant la première invaſion.

Mais, après toute cette préparation, ces peaux couvroient ſi imparfaitement le corps, qu'on peut ſuppoſer avec fondement que nos Ancêtres Bretons ne s'en ſont contentés que juſqu'à ce qu'ils ayent connu une autre eſpéce de vêtement plus commode. L'art de préparer la laine & le chanvre, & ceux de les filer & de les tiſſer pour en faire des étoffes, ſont ſi compliqués, qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'ils ayent été inventés ſouvent & dans beaucoup de pays différents, comme quelques Arts plus ſimples; mais il eſt plus probable qu'ils furent communiqués par une Contrée à une autre. Si les Phéniciens ou les Grecs donnèrent quelque connoiſſance de ces Arts aux Bretons, elle fut certainement très-imparfaite, & elle ne fut même tranſmiſe qu'au petit nombre

des habitants des Isles Scilly avec lesquels ils commerçoient principalement. Il est fort à présumer que la Bretagne dut à la Gaule la première connoissance de ces Arts les plus précieux, & qu'ils furent apportés dans cette Isle par quelqu'une des Colonies Belgiques, environ un siècle avant la première invasion Romaine, ou peut-être à une époque plus ancienne. Nous pouvons donc présumer que les habitants des parties méridionales de la Bretagne connoissoient bien les arts de préparer, de filer & tisser tant la laine que le chanvre, avant que les Romains descendissent dans notre Isle; & que leurs procédés à cet égard ressembloient beaucoup à ceux des habitants de la Gaule, sur lesquels on peut rassembler assez de détails pour en avoir une assez bonne description.

Les Gaulois & les Bretons fabriquoient plusieurs espéces de vêtements.

Les habitants de la Gaule & de la Bretagne faisoient alors plusieurs espéces d'étoffes de laine, mais il en y a sur-tout deux ou trois dont ils paroissent avoir été les inventeurs, & dans la composition desquels ils étoient très-supérieurs. Une de ces espéces d'étoffe, faite par les Belges tant sur le Continent que dans cette Isle, étoit composée avec une certaine laine grossière & rude. Son tissu étoit très-serré; ce qui la rendoit singulièrement chaude. Les Romains eux-mêmes se servoient, par cette raison, de cette étoffe lorsqu'ils se trouvoient dans des pays froids & septentrionaux. Un autre genre de drap, que les Bretons & les Gaulois fabriquoient, se faisoit avec une espéce de laine teinte de différentes couleurs. Ils la filoient d'abord, & ils la tissoient ensuite en échiquier; ce qui formoit de petits quarrés qui étoient les uns d'une couleur & les autres d'une autre. Cette étoffe paroît avoir été la même espéce de drap que plusieurs des gens du peuple qui habitent dans les montagnes de l'Ecosse fabriquent & employent, & qui est connue sous le nom de *Tartan*. C'étoit de ce drap que les anciens Gaulois & Bretons se servoient pour faire leurs manteaux & autres habillements d'été. Les Gaulois, & peut-être les Bretons fabriquoient aussi une espéce de drap ou plutôt de feutre de laine sans filer & sans tisser; & ils faisoient des matelats avec la laine qui restoit après la prépa-

Strabo l. 4 p. 196.
Plin. Hist. Nat. l. 8. c. 48. §. 74. ad usum Delphini, t. 2. p. 231.
Diod. Sicul. l. 5. p. 353.

ration de cette étoffe. On prétend que, quand on avoit employé du vinaigre dans la fabrication du drap ou du feutre, celui-ci devenoit si fort qu'il ne pouvoit être percé par un coup d'épée, & qu'il résistoit même pendant quelque temps au feu. Plusieurs Ecrivains pensent que, par l'écorce des arbres avec laquelle les anciens Bretons, & beaucoup d'autres anciens Peuples, passent pour s'être formé des vêtements, on ne doit point entendre l'écorce extérieure qui n'est pas fléxible & ne peut remplir ce but, mais qu'il s'agit de l'écorce intérieure, n'étant pas dans son état naturel, & étant fendue en longs fils & tissûe en drap. Ils observent, comme une preuve de la justesse de cette conjecture, que dans beaucoup de parties de l'Allemagne, du Dannemarck & de la Suéde, on fait encore avec l'écorce intérieure de quelques arbres une espéce d'étoffe que les habitants y appellent *Matten*, & qu'ils mettent sous leurs grains (1); & que, dans des temps plus reculés & plus grossiers, ces Peuples, & d'autres, s'en servoient pour leurs vêtements. On a même prétendu que les hommes conçurent la première idée de cette belle & utile invention de tisser des toiles à chaîne & à trame en observant le tissu de l'écorce intérieure des arbres.

Plin. Hist. Nat. l 8. c. 48.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 16. p. 113.

Origine des Loix, Arts &c. v. 1. p. 126. ou l. 2. p. 267 du prem. vol. de l'éd. in-12. de Paris de 1778.

Art de teindre les vêtements.

Il paroît par ce qui a été ci-dessus dit, que les anciens Gaulois & Bretons n'ignoroient pas l'art de teindre de différentes couleurs la laine & l'étoffe. Nous avons même une preuve directe qu'ils excelloient dans quelques branches de cet Art, & qu'ils possédoient dans ce genre des secrets précieux qui étoient inconnus aux autres Nations « L'Art de » teindre les vêtements, dit Pline, est maintenant parvenu » à une très-grande perfection, & il a été dernièrement en- » richi de découvertes surprenantes. Pour ne rien dire actuel-

(1) Quelques personnes prétendent qu'on mettoit cette étoffe sous les grains qui étoient en meule dans les champs, pour les garantir de l'humidité de la terre, comme on y met encore aujourd'hui, dans ce dessein en Angleterre, de vieilles nattes ou de vieilles couvertures.

Note du Traducteur.

» lement de la pourpre Impériale de Galatie, d'Afrique & » de Lusitanie, les habitants de la Gaule Cisalpine ont in» venté un moyen de teindre la pourpre, l'écarlate & toutes » les autres couleurs, en ne se servant que de certaines » plantes (1) ». Mais la plante qu'ils employoient le plus à cet usage étoit le Glastum ou Pastel; & ils paroissent avoir été conduits à la découverte de ses précieuses propriétés pour la teinture des vêtements par l'ancien emploi qu'ils en faisoient pour se teindre le corps. Le bleu foncé resta même pendant long-temps la couleur favorite des anciens Bretons, & surtout des Calédoniens dans leurs vêtements, de même qu'il avoit été autrefois la couleur avec laquelle ils se peignoient le corps, ces deux opérations s'exécutant avec les mêmes matières.

Plin. Hist. Nat. l. 22. c. 2.

Id. ibid. l. 16. c. 18. l. 21. c. 26. Claud. in prim. Cons. Stil.

Art de faire du linge.

Quoique le poil & la laine des animaux ayent vraisemblablement été les premiers matériaux, il est probable qu'ils ne furent pas long-temps les seuls dont on se servit pour faire des étoffes destinées aux vêtements. L'attention & l'industrie des hommes leur firent bientôt découvrir plusieurs autres matières qui étoient très-propres à remplir ce but, particulièrement les longs, délicats & flexibles filaments du lin & du chanvre. Ces plantes furent cultivées dans ce dessein, & leurs belles fibres ayant été séparées de la matière ligneuse furent filées & tissues en étoffe dans l'Egypte, la Palestine & d'autres Contrées de l'orient, à des époques très-reculées. Ces pays communiquèrent lentement, & dans différents temps à plusieurs Nations Européennes, ces Arts de cultiver, de préparer & de filer le lin, ainsi que celui de le tisser pour en former du linge. Ce fut même long-temps après l'époque où ces Arts fleurirent dans l'Orient, qu'ils pénétrèrent en Italie, & qu'ils y furent généralement adoptés. En effet quelques-unes des plus grandes familles des

Exod. c. 9. v. 31. Deuteron. c. 22. v. 7. Martin. Capel. l. 9. p. 39.

(1) Pline parle accidentellement dans différents endroits de plusieurs de ces herbes dont les Gaulois & les Bretons se servoient pour la teinture.

Id. ibid. l. 16. c. 18. l. 21. c. 26.

anciens

anciens Romains se vantoient de ne s'être jamais servi de linge dans leurs maisons ni pour leurs personnes; & l'usage de ce genre de vêtement fut long-temps regardé, par ce Peuple guerrier, comme une marque de mollesse & un luxe criminel. Cependant l'art de travailler & l'usage d'employer cette espéce de vêtement si propre, si belle & si agréable, parvinrent, quoique lentement, à être adoptés non-seulement dans toute l'Italie, mais encore dans l'Espagne, la Gaule, la Germanie & la Bretagne. Ils furent probablement apportés dans cette Isle par les Colonies Belgiques en même-temps que l'Agriculture, & ils accompagnèrent ce dernier Art, le plus utile de tous, dans ses progrès vers le nord. Car, comme il est directement prouvé que les Belges fabriquoient du linge & cultivoient leurs terres sur le Continent, nous avons lieu d'en conclure qu'ils continuèrent de se livrer à ces deux genres de travaux, après s'être établis dans cette Isle, & que ceux des plus anciens Bretons qui suivirent leur exemple à un égard les imitèrent aussi par rapport à l'autre.

Plin. Hist. Nat. l. 19. c. 1.

Id. ibid.

Les anciens Gaulois & Bretons connoissoient l'art de blanchir le linge, pour le rendre plus doux, plus blanc & plus beau, quoique le procédé qu'ils employoient pour y parvenir paroisse avoir été très-simple & fort imparfait, à en juger par la description suivante que Pline nous en a laissée. « Ensuite, lorsque le lin est filé, il faut le blanchir en le pilant » plusieurs fois dans un mortier de pierre avec de l'eau; & » enfin, lorsqu'il est tissu, il doit être battu sur une pierre » lisse avec des morceaux de bois, dont l'une des extré- » mités est fort large; & plus il a été battu souvent & avec » force, plus il est blanc & doux ». Ils mettoient souvent dans l'eau certaines herbes, particulièrement les racines de pavôts sauvages, pour la rendre plus propre à blanchir le linge. Comme ce brillant vêtement est très-susceptible de recevoir des taches & de se salir lorsqu'on le porte, rien n'est plus nécessaire que l'art de le laver & de le nettoyer de temps-en-temps. Aussi les Gaulois & les Bretons le possédoient-ils. Car non-seulement les Gaulois faisoient un grand usage du savon fait

Art de blanchir & de laver le linge.

Plin. Hist. Nat. l. 19. c. 1. §. 3.
Id. ib. l. 20. c. 19. §. 2.

avec le suif ou la graisse de certains animaux, & les cendres de certains végétaux; mais même c'étoient eux qui l'avoient inventé.

Id. ibid. l. 28. c. 12. §. 3.

Les Arts relatifs aux vêtements furent perfectionnés par les Romains dans la Bretagne.

Cependant, quoique ce court exposé montre que les plus civilisés des anciens Bretons n'ignoroient pas entièrement les parties les plus essentielles des Arts relatifs aux vêtements avant la conquête de l'Angleterre par les Romains, il est très-certain que cet événement perfectionna & répandit beaucoup dans la Bretagne ces Arts si ingénieux & si utiles. En effet un des grands avantages que les Peuples qui étoient soumis aux Romains tirèrent de la prodigieuse étendue de l'empire de ce Peuple conquérant, fut qu'elle leur procura le moyen de connoître tous les Arts d'utilité & d'agrément qu'on cultivoit dans chaque Contrée différente dépendante de Rome. Les Romains apprenoient promptement ces Arts, & ils les enseignoient avec la même célérité aux Peuples qui étoient sous leur obéissance dans toutes les Provinces de leur Empire dans lesquelles ces Arts étoient inconnus ou peu perfectionnés. Pour remplir ce noble dessein, les Empereurs se donnoient beaucoup de soins, afin de découvrir & de se procurer les meilleurs Artistes en tout genre, particulièrement ceux qui faisoient le mieux du drap & du linge; & ils les rassembloient dans des colléges ou des corporations avec différents priviléges, sous certains Officiers, en leur donnant divers réglements, & ils les établissoient dans les lieux les plus convenables des différentes Provinces de leur Empire. C'etoit dans ces manufactures ou colléges Impériaux qu'on fabriquoit toutes les espéces de drap & de toile qui servoient à la famille & à la Cour de l'Empereur, ainsi qu'aux Officiers & aux Soldats de l'armée Romaine. Tous ces colléges étoient sous la direction du grand Officier de l'Empire, qui étoit appellé le *Comte des Largesses sacrées*, & chaque collége ou Gynæcée particulier étoit gouverné par un Procureur. Il paroît par la *Notitia Imperii*, qu'une pareille manufacture de drap & de toile avoit été établie à *Venta Bel-*

Vide Cod. Theodos. t. 3. l. 10 tit. 20. p. 501, &c.

Du Cange Gloss. in voce Gynæceum.

garum, maintenant Winchefter, pour l'ufage de l'armée Romaine. Camden Brit. V. I. p. 159.

Arts fecondaires.

Outre ces Arts qui font directement & immédiatement néceffaires pour fournir aux hommes la nourriture, le logement & le vêtement, il y en a d'autres qui font néceffaires pour cultiver avec fuccès ces premiers Arts indifpenfables; ces nouveaux Arts peuvent donc être appellés néceffaires dans un dégré inférieur ou fecondaire. Tels font les divers Arts de travailler le bois & les métaux, Arts dont l'état & les progrès dans cette Ifle, à la plus ancienne époque de l'Hiftoire Britannique, méritent qu'on y jette un coup d'oeil.

Art du Charpentier.

Nous avons peu de renfeignements directs fur le degré de connoiffance que les anciens Bretons avoient des Arts du Charpentier & du Menuifier, avant d'être fubjugués & inftruits par les Romains. Il eft inconteftable que ce dégré de connoiffance étoit extrêmement différent dans les diverfes parties de cette Ifle. Dans tous les endroits où l'on bâtiffoit des maifons de bois paffablement folides & commodes, on a du fçavoir couper des poutres jufqu'à une certaine longueur, les équarrir & applanir, & enfin les arranger & les joindre enfemble de manière qu'elles puffent former des murs & foutenir des toits. Cette dernière opération étoit la plus difficile, & exigeoit le plus de talent, parce que ces toîts étoient faits en forme de cône, avec une ouverture à leur fommet. Ceux des Bretons qui fe livroient à l'Agriculture doivent avoir fçu faire des charrues, des herfes, & les autres inftruments néceffaires à cet Art, tandis que ceux qui fabriquoient du drap & de la toile, doivent avoir fçu faire des quenouilles, des fufeaux, des métiers de Tifferand, des paniers à charbons & leurs autres outils. Il y a un objet qui eft très-étonnant & qui nous porteroit à croire que les anciens Bretons, même dans les parties les plus feptentrionales de cette Ifle, avoient fait de beaucoup plus grands progrès dans l'Art du Charpentier & du Menuiffier, qu'on n'auroit du l'attendre d'un Peuple qui étoit dans leur pofition. Cet objet eft leur chariot de guerre. Beaucoup d'Auteurs Grecs & Romains parlent

Tacit. vita Agricolæ, c. 35, 36.

Cefar, de Bell. Gall. l. 4. c. 33. l. 5. c. 19. Diod. Sicul. l. 5. p 346. Pomp. Mela. l. 3.

avec admiration du nombre prodigieux & de la grande élégance des charriots Bretons, ainsi que de la prodigieuse adresse de ce Peuple à les conduire. Ce qu'on peut dire de mieux pour expliquer ce fait, c'est que des Nations qui aiment la guerre, ainsi que les anciens Bretons, parviennent plus tôt à acquérir une grande dextérité dans les Arts qui y sont relatifs que dans les autres.

L'Art du Charpentier est perfectionné par les Romains.

De même que les Romains avoient acquis un grand degré de perfection dans tous les Arts lorsqu'ils formèrent leurs premiers établissements dans la Bretagne, ils excelloient aussi particulièrement dans les ouvrages de charpente & de menuiserie dont il donnèrent incontestablement des leçons à leurs sujets Bretons. Nous pouvons mettre au nombre des divers secrets que les Bretons apprirent de leurs bienfaisants & ingénieux Conquérants relativement à ces Arts, la construction des instruments & outils qui est toujours très-défectueuse chez un Peuple grossier, la manière de faire & d'employer la colle forte pour unir différentes piéces de bois, les arts de tourner, faire des panneaux & corbeilles, lambrisser & parqueter avec le bois, la corne, l'yvoire & l'écaille de tortue; car nous sçavons que les Romains connoissoient très-bien tous ces secrets & étoient très-portés à les communiquer à tous leurs sujets.

Plin. Hist. Nat. l. 16. c. 42, 43.

Art de travailler les métaux.

Origine des Loix, Arts &c. v. 1. l. 2. c. 4. p. 140.

Les Arts de d'affiner & de travailler les métaux ne sont pas moins néceſſaires que ceux de façonner le bois; mais ils sont bien plus difficiles. C'est par cette raison que beaucoup de Peuples ont été long-temps sans connoître ou sans employer les métaux, & se sont efforcés d'y suppléer en quelque sorte avec des cailloux, des os & d'autres substances. Tel paroît avoir été à cet égard l'état des habitants de la Bretagne dans des temps très-reculés, d'après le grand nombre d'instruments aigus comme des têtes de haches, des lances, des fléches & autres instruments faits avec des cailloux, & qui ont été trouvés dans beaucoup d'endroits de cette Contrée. Cependant il est assez évident qu'avant la descente des Romains dans cette Isle, nos ancêtres Bretons avoient ou découvert, ou

Dr. Borlase's Antiq. Cornwal, p. 287. Plot's Hist. Stafford, p. 404.

appris l'art de travailler & d'employer différents métaux, tels que l'étain, le plomb, l'airain & le fer.

L'Etain fut probablement le premier métal que connurent les anciens Bretons. Il est au moins certain que les habitants de la Province de Cornouailles, & des Isles Scilly, sçavoient affiner & travailler ce précieux métal, plusieurs siécles avant la première invasion Romaine. Le procédé dont ils se servoient pour retirer l'étain des mines, & pour le purifier, est décrit succinctement de la manière suivante par Diodore de Sicile : « Les Bretons qui demeurent près du promontoire de » Belerium (Finisterre) sont très-hospitaliers, & le commerce » fréquent qu'ils ont avec les Marchands étrangers les rend » beaucoup plus civilisés dans leur manière de vivre que les » autres Bretons. Ils tirent le minerai d'Etain des mines, & le » préparent avec beaucoup d'adresse. Quoiqu'il soit naturelle- » ment dur comme de la pierre, cependant il est mêlé avec » une grande quantité de terre, d'avec laquelle ils le séparent » avec grand soin. Ils le fondent ensuite & en font des blocs » ou lingots d'une forme quarrée comme des dés ».

Etain.

Bochart, v. 1. p. 648.

Borlase's Antiq. Cornwal. p. 27.

Diod. Sicul. l. 5. p. 347.

Le Plomb est un autre métal qu'il est évident que les anciens Bretons connurent de très-bonne heure, puisque c'étoit un des objets que les Phéniciens exportoient de Cornouailles & des Isles Scilly. Il étoit impossible que les habitants de la Bretagne fussent long-temps sans connoître ce métal, si ce que dit Pline dans le passage suivant est vrai : « Dans l'Es- » pagne & dans la Gaule, les mines de Plomb sont très-pro- » fondes, & on ne les exploite qu'avec beaucoup de peine ; » mais, dans la Bretagne, ce métal se trouve à la surface de » la terre, & en si grande abondance, qu'une loi de cette » Contrée porte qu'on n'en exploitera chaque année qu'une » quantité déterminée ».

Plomb.

Strabo, l. 5. sub fine, p. 175.

Plin. Hist. Nat. l. 34. c. 17.

Quelques-uns des habitants de la Bretagne employèrent & connurent l'Airain, ou plutôt le Cuivre, dans des temps très-reculés, & il est probable qu'ils durent cette connoissance aux Phéniciens qui leur donnoient de l'Airain en échange de leur Plomb & de leur Etain. Cela est confirmé par César qui dit

Cuivre.

Strabo, l. 5. sub fine, p. 175.

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.

« que tout l'Airain dont les Bretons se servoient avoit été » apporté dans la Bretagne ». Mais, de quelqu'endroit que vint leur Airain, il est constant qu'ils en faisoient un grand usage, & qu'ils connoissoient l'art de lui donner différentes formes. Cela est évident par le nombre prodigieux d'instruments de diverses grandeurs & espéces, tels que des haches, des épées, des pointes de lances & de fléches, le tout fait de cuivre, & connu des Antiquaires sous le nom général d'*Instruments Celtiques*, qu'on a trouvés en Bretagne. « En Mai 1735 on » en trouva plus de cent (de ces cuivres Celtiques) à Casterly-» Moor, à 12 milles au nord-ouest d'York, avec plusieurs » blocs de métal, & une grande quantité de charbon de terre » éteint & à demi consumé, de sorte qu'il est incontestable » qu'il y a eu une forge dans cet endroit pour fabriquer ce » Cuivre ». Les Mæates & les Calédoniens même n'ignoroient pas l'art de travailler l'Airain. Car Dion Nicée nous apprend « qu'ils avoient à l'extrémité de leur lance une boule d'Airain, » de la grosseur d'une pomme, avec laquelle ils faisoient beau-» coup de bruit, & s'efforçoient d'effrayer les chevaux de leurs » ennemis ».

Mém. de Trévoux, Février 1713, p. 288, 292, 295.
Leland's Itinerary, v. 1. p. 17.
Rowland's Mona Antiq. p. 86. in note.
Dr Borlase's Antiq. Cornwal p. 283. 284.
Xiphilin. ex Dione Nicæo in vitâ Severi.

Fer.

Quoique le Fer soit le plus nécessaire & le plus utile de tous les métaux, & que son minerai soit le plus abondant & le plus universellement répandu, cependant la difficulté de le reconnoître & de le travailler a été cause que beaucoup de Nations ont bien connu plusieurs autres métaux long-temps avant d'avoir aucune connoissance du Fer. Les Bretons se trouvèrent certainement dans ce cas, lorsqu'ils firent leurs instruments & leurs armes de cuivre; ce qu'ils n'auroient certainement pas fait, s'ils avoient possédé du Fer, métal qui est bien plus propre à cet usage. Il paroît qu'à l'époque de la première invasion Romaine, l'introduction du Fer dans cette Isle étoit fort récente, & qu'il y étoit même si rare que les Bretons se servoient de ce métal pour en former leur monnoie & les bijoux destinés à orner leurs personnes. Mais l'utilité du Fer dans l'Agriculture, & dans tous les autres Arts, est si grande que, lorsqu'on l'a une fois connu, il devient

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 157.
Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.
Herodian. l. 3. c. 46.
Musgrave Belgium Britannicum, p. 64.

commun & abondant dans chaque pays, ainsi qu'il le fut en Bretagne, sur-tout quand les Romains eurent établi leurs fonderies Impériales, pour travailler le Fer, & leurs belles forges pour fabriquer des armes, des instruments & des ustensiles de toute espéce.

Horsley Brit. Rom. p. 323, &c.

Lorsque les Romains firent leur première descente dans cette Isle, on ne sçut pas si elle pouvoit fournir de l'Argent ou de l'Or. Cela est prouvé par le silence de César & par le témoignage positif de Trebatius & de Quintus Cicero qui l'accompagnèrent dans ses expéditions Britanniques. Mais ces métaux paroissent avoir été découvert très-peu de temps après cette époque. Car il est certain que les Bretons avoient de l'Or & de l'Argent, & sçavoient les travailler, avant que Claude les soumit au joug des Romains. Cette assertion est prouvée par le témoignage de Tacite qui nous dit que « la » Bretagne produisoit de l'Argent, de l'Or & d'autres métaux » pour récompenser ceux qui en feroient la conquête », & par le grand nombre de chaînes d'Or qui furent enlevées à Caractacus, & portées à Rome comme en triomphe. L'art de découvrir, d'affiner & de travailler ces précieux métaux, fut probablement transmis à cette Isle par la Gaule où il fleurissoit depuis long-temps.

Or & Argent.

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.
Cic. Epist. l. 3. Epist. 1.

Tacit. vita Agricolæ, c. 12.
Id. Annal. l. 12. c. 36.

Diod. Sicul. l. 5. c. 9. §. 27. p. 330.

Des vaisseaux quelconques propres à contenir & conserver les liquides sont si nécessaires qu'on en a inventé de très-bonne heure dans tous les pays; & comme l'argile se trouve par-tout, se moule facilement en prenant la forme qu'on veut lui donner, & se durcit naturellement au soleil ou au feu, on s'en est presque universellement servi pour faire de pareils vaisseaux dès les premiers temps de la société. Les habitants de la Bretagne reçurent des vaisseaux de terre des Phéniciens à une époque très-reculée, & il est incontestable qu'ils apprirent promptement à en faire d'autres à leur imitation pour leur propre usage. On a trouvé dans des Barrows, en différentes parties de l'Angleterre, un grand nombre d'urnes faites avec de la terre, & qu'on présume avoir été fabriquées par les anciens Bretons. Les Romains faisoient beaucoup d'usage des

Art du Potier.

Strabo, l. 3. sub fine.
Dr Borlase's Antiq. Cornwal. p. 236.

vaſes de terre ; ils étoient très-habiles dans l'art de les fabriquer, & on peut remarquer encore aujourd'hui dans cette Iſle des reſtes de quelques-unes de leurs grandes poteries.

Tranſactions Philoſoph. nº 263.

Art de la guerre.

Outre ces Arts qui ſont pour ainſi dire d'une néceſſité naturelle pour les hommes, il en eſt un que leur avarice, leur ambition & leurs autres paſſions leur ont rendu auſſi néceſſaire. C'eſt l'Art de la Guerre qui, dans notre état actuel, eſt auſſi indiſpenſable qu'aucun de ceux dont il a déja été parlé. La ſituation déplorable où ſe trouvèrent les timides Bretons, lorſqu'ils furent abandonnés par les Romains, fournit la preuve la plus convaincante, que c'eſt un malheur réel pour un Peuple que de poſſéder la plus grande abondance des objets qui ſont néceſſaires à la vie & qui en font l'agrément, s'il n'a pas en même-temps l'adreſſe & le courage de ſe défendre lui & ſes poſſeſſions.

Antiquité de cet Art.

De même que l'Art de la Guerre eſt auſſi néceſſaire que les autres Arts, il eſt également auſſi ancien qu'eux. Par-tout où il y a eu des hommes en état de combattre, & des objets propres à être diſputés, il y a eu des Guerres. A la vérité les premiers conflits des Sauvages méritent à peine le nom d'Art. Ils ſe défendent & ils attaquent leurs ennemis avec les armes que le hazard leur préſente, & avec les moyens que leur fineſſe naturelle leur ſuggère ou que leur rage actuelle leur inſpire. Mais la Guerre ne reſta pas long-temps nulle part dans cet état de ſimplicité. La vie & la victoire ſont ſi chères aux hommes qu'ils employent toutes les reſſources de leur eſprit à imaginer les moyens les plus efficaces de conſerver l'une & de ſe procurer l'autre. Il paroît par l'Hiſtoire de toutes les Nations qu'à leurs époques les plus anciennes, elles firent de plus grands progrès dans l'Art de la Guerre que dans aucun autre. Ce fut évidemment le cas des anciens Bretons avant qu'ils fuſſent ſoumis à Rome. Quelques-uns d'entr'eux étoient nus, mais aucun n'étoit ſans armes. Pluſieurs de leurs Tribus ne ſçavoient ni manier la charrue, ni ſemer, ni planter, ni bâtir, ni filer, ni tiſſer ; tandis qu'elles ſçavoient toutes combattre, non-ſeulement avec courage, mais encore avec beaucoup

beaucoup d'art. Elles avoient acquis ce talent fatal mais né-cessaire, dans ces Guerres presque continuelles dans lesquelles les petits Etats de la Bretagne avoient été long-temps engagés les uns contre les autres; & ce talent les mit en état de faire de longs & glorieux efforts pour leur liberté même, en se défendant contre les Romains, qui surpassèrent si considérablement les autres hommes dans l'Art funeste de subjuguer ou de détruire leurs semblables. Il convient donc de jetter ici un coup d'œil rapide sur l'Art militaire des anciens Bretons. On parlera, dans un autre endroit, de ceux de leurs usages à la Guerre qui méritent d'être remarqués (1).

Parmi les anciens Bretons, & toutes les autres Nations Celtiques, tous les jeunes gens (à l'exception des Druides) étoient dress.s à manier les armes dès leur plus tendre jeunesse, continuoient cet exercice jusqu'à leur vieillesse, & étoient toujours prêts à paroître dès que leurs Chefs leur ordonnoient de servir. Leurs amusements mêmes, & leurs délassements, étoient d'un genre martial, & contribuoient beaucoup à augmenter leur agilité, leur force & leur courage (2), pratique qui est peut-être trop négligée dans la discipline militaire des temps modernes. Particulièrement leurs Rois & leurs Grands étoient toujours entourés d'une bande choisie de braves & nobles jeunes-gens qui passoient leur temps à la chasse & à des exercices guerriers, & qui étoient tous prêts à s'engager avec empressement & avec joie dans toutes les expéditions militaires, dès qu'on les leur proposoit. Ils avoient même des Académies où leur jeunesse se formoit & s'accoutumoit à l'usage & à l'exercice des armes. Ce fut par ces moyens & par d'autres semblables, que les anciens Etats Bretons, sans être considérables ni peuplés, parvinrent à pouvoir mettre en campagne un nombre prodigieux de guerriers tous expérimentés & conduits par des Chefs braves & habiles.

Tous les Bretons étoient formés à l'Art de la guerre.

Tacit. vita Agricolæ, c. 29.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 47. p. 312.

Tacit. de mor. Germ. c. 13.

Ossian's Poems, v. 1, p. 30.

Xiphilin. ex Dione in vitâ Neronis.

(1) Voyez, ci-après, le septiéme Chapitre.

(2) Voyez le septième Chapitre.

Constitution des armées Bretonnes.

Les armées des anciens Bretons n'étoient pas divisées en corps distincts composés chacun d'un nombre fixe d'hommes commandés par des Officiers de différents rangs, tels qu'étoient les légions Romaines ou que sont nos régiments modernes; mais tous les guerriers de chaque Tribu ou Famille particulière formoient une bande distincte, commandée par le Chieftain ou Chef de cette Famille. Cet arrangement avoit beaucoup d'avantages, & ces corps de Famille, unis par les liens les plus forts du sang, & par les serments les plus solemnels, combattoient avec la plus vive ardeur pour la sûreté de leurs pères, de leurs frères & de leurs plus proches parents, pour la gloire de leur Chef, & l'honneur de leur nom & de leur famille. Toutes les diverses Tribus, qui composoient un Etat ou un Royaume, étoient commandées en Chef par le Souverain de cet Etat; &, lorsque deux Etats ou un plus grand nombre faisoient conjointement la guerre, le Roi de l'un d'eux étoit nommé d'un consentement unanime Généralissime de l'armée combinée. Ce fut ainsi que Cassibelan, Caractacus, Galgacus & même Boadicea, Reine des Icéniens, commandèrent en Chef à plusieurs Rois & Etats alliés. En effet, quoique les anciens Bretons fussent un Peuple brave & fier, ils ne dédaignoient pas de combattre sous les ordres d'une femme lorsqu'elle étoit animée d'un courage héroïque & revêtue de l'autorité souveraine.

Tacit. Annal. l. 12. c. c. 34. Ossian's Poems, v. 1. p. 136.

Tacit. Annal. l. 12. c. 34.

Tacit. Annal. l. 12. c. 33.

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 11.

Tacit. vitâ Agric. c. 29.

Xiphilin. ex Dione Nicæo in vitâ Neronis.

De leurs diverses espéces de troupes.

Les troupes qui composoient les armées des anciens Bretons étoient de trois espéces, l'infanterie, la cavalerie & celles qui combattoient sur des charriots.

Infanterie & ses armes

Tacit. vitâ Agric. c. 12. Herodian. l. 3. c. 46. Xiphilin ex Dione in Ner.

L'infanterie des Bretons étoit beaucoup plus nombreuse que leurs autres corps, & elle formoit, suivant Tacite, la principale force de leurs armées. Ces troupes étoient légères à la course, excelloient à passer les rivières à la nage, & à traverser les marais; ce qui les mettoit en état de faire des attaques subites & de promptes retraites. Elles n'étoient pas embarrassées de leurs vêtements; car la plupart étoient presque nues, n'ayant ni cuirasse, ni casque, ni autre arme défensive que de petits & légers boucliers. Leurs armes offensives étoient

Id. ibid.

1° de longues & larges épées, n'ayant pas de pointes, & destinées seulement à couper, qui tenoient à un ceinturon ou à une chaîne attachée sur l'épaule gauche, & qui pendoient au côté droit, 2° des poignards courts & pointus fixés dans leurs ceintures, 3° une lance avec laquelle ils combattoient quelquefois près l'un de l'autre, dont ils se servoient aussi, dans certaines occasions, comme d'un trait, en y attachant une courroie pour la reprendre, & enfin qui avoit à l'une de ses extrêmités une boule ronde d'airain remplie de piéces de métal pour faire du bruit lorsqu'ils combattoient contre de la cavalerie. Quelques-uns avoient des arcs & des fleches au lieu de lances. On voit même d'après ce court exposé, que ces troupes étoient loin d'être des ennemis méprisables.

Herodian. ibid

Tacit. vita Agric. c. 36.

Horsley Brit. Rom p. 195.

Xiphilin. ex Dione Nicæo in Sever.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 44.

Boxhornii orig. Gal. p. 22-26.

Ossian's Poems, v. 1. p. 43.

La cavalerie des anciens Bretons étoit montée sur des chevaux petits mais hardis, vifs & pleins de feu, qu'elle conduisoit avec beaucoup d'adresse. Elle étoit armée de boucliers oblongs, de larges épées & de longues lances. Les Bretons, ainsi que les Gaulois & les Germains, étoient dans l'usage de descendre de cheval & de combattre à pied, leurs chevaux étant si bien dressés qu'ils restoient constamment dans l'endroit où ils les avoient laissés jusqu'à-ce qu'ils revinssent. Toutes ces Nations avoient aussi coutume de mêler à leur cavalerie un nombre égal de leurs fantassins les plus légers à la course, de sorte que chacun de ces fantassins se tînt à côté d'un cavalier, & le suivît d'un pas égal dans tous ses mouvements. Cette manière de combattre se perpétua si long-temps parmi les véritables descendants des Calédoniens, qu'elle fut pratiquée par les montagnards de l'armée Ecossoise dans les guerres civiles du dernier siécle.

Cavalerie.

Xiphilin ex Dione Nicæo in Sever.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 48.

César, de Bell. Gall. l. 4. c. 2.

Id. ibid. l. 1. c. 48.

Tacit. de mor. Germ. c. 6.

Memoirs of a Cavalier, p. 142. 143.

Ceux qui combattoient sur des charriots formoient le corps le plus remarquable dans les armées des anciens Bretons. Ce redoutable corps paroît avoir été principalement composé de personnes distinguées, & de la fleur de leur jeunesse. Dans les respectables Poëmes qui nous restent du fils de Fingal (1),

Charriots de guerre.

Poems of Ossian, passim.

(1) Ossian, Barde célébre & fils de Fingal, vivoit en Ecosse vers la fin du

Car-Born eſt l'épithéte donnée le plus ſouvent à un Prince ou à un Chef, & elle n'eſt jamais accordée à une perſonne d'un rang inférieur. Comme cette manière ſingulière de faire la guerre étoit preſque particulière aux anciens Bretons, qui l'aimoient beaucoup & qui y étoient ſupérieurs, il n'eſt peut-être pas inutile de donner une courte deſcription de leurs charriots de guerre, & de la manière dont ils combattoient de deſſus ces charriots.

Des diverſes eſpéces de charriots.

Lorſque nous conſidérons l'état d'imperfection où quelques-uns des Arts les plus néceſſaires & les plus utiles étoient dans la Bretagne à l'époque où les Romains y deſcendirent, nous ne pouvons guères nous attendre à y trouver des voi-

---

troiſiéme ou le commencement du quatriéme ſiécle. Ses Poëmes admirés dans une partie de la Grande-Bretagne depuis 1400 ans, ſont reſtés inconnus dans l'autre juſqu'à ces derniers temps, où M. Macpherſon les a fait connoître en Angleterre. Cet homme de Lettres, à la ſollicitation d'un Ecoſſois, fit, il y a peu d'années, un voyage dans les montagnes d'Ecoſſe & aux Hébrides, pour y raſſembler ce que la tradition avoit conſervé des Poëmes d'Oſſian qu'on n'avoit jamais écrits. Six mois après, il traduiſit littéralement en proſe Angloiſe les Poéſies qu'il avoit recueillies, & il exécuta cette entrepriſe ſous les yeux de pluſieurs perſonnes de mérite qui entendoient la langue Gallique. M. le Tourneur, à qui les Amateurs de la Littérature Angloiſe ont tant d'obligations, nous a donné une élégante Traduction de ces Poéſies d'Oſſian, faite ſur celle de M. Macpherſon. Le Traducteur de cette Hiſtoire ſera quelquefois uſage de la Traduction de M. le Tourneur; il obſerve même que ce dernier, dans ſa Préface, n'a pas diſſimulé qu'il s'étoit trouvé en Anglererre des incrédules qui ont accuſé M. Macpherſon d'être l'Auteur des Poëmes qu'il attribuoit à Oſſian. M. Blair, connu par ſes excellents Sermons, a défendu l'authenticité de ces Poëmes par ce raiſonnement qui paroît ſans réplique : *Un Auteur a-t-il pu être aſſez dépourvu de bon ſens pour avoir voulu en impoſer auſſi groſſièrement. Sa ſupercherie auroit été néceſſairement découverte. Tous les habitants des montagnes de l'Ecoſſe ſe ſeroient élevés contre lui. Ils auroient dit :* « Ce ne ſont pas-là les Poëmes de nos Bardes que nous entendons répéter tous les jours ». M. le Tourneur, rejettant ces deux opinions extrêmes, penſe que les originaux de ces Poëmes exiſtent en effet & ſe chantent encore dans les montagnes d'Ecoſſe; mais que M. Macpherſon, qui n'en avoit recueilli que des lambeaux épars, les a arrangés, liés enſemble, & étendus peut être en conſervant l'eſprit, le ton & les couleurs du Poëte Calédonien.

N. D. T.

tures à roue d'aucune espéce, & encore moins des charriots destinés à la pompe, au plaisir & à la guerre, faits de différentes formes & travaillés avec élégance & avec soin. Il paroît cependant par le concours des témoignages de beaucoup d'Ecrivains d'une autorité incontestable, qu'il y avoit, dès ces temps reculés, un nombre prodigieux de charriots dans les parties les plus éloignées & les plus incultes de cette Isle. Les Auteurs Grecs & Romains ont fait mention des voitures à roues & des chars de guerre des anciens Bretons sous plusieurs noms différents, particulièrement sous les six suivants, *Benna*, *Petoritum*, *Currus* ou *Carrus*, *Covinus*, *Essedum*, *Rheda*. Suivant plusieurs Ecrivains, chacun de ces mots désigne une espéce particulière de voiture qu'ils décrivent de la manière suivante.

Tacit. vitâ Agric. c. 12, 36.
Cesar, de Bell. Gall. l. 4. c. 24. 32. L. 5. c. 16. 19.
Xiphilin. ex Dione in Sever.
Dio. Cassius, l. 60.
Mela, l. 3, c. 5.
Strabo, l. 4. p. 200.
Diod. Sicul. l. 5. c. 346.

Benna.

La *Benna* paroît avoir été une espéce de voiture dont on se servoit plus pour voyager que pour faire la guerre. Elle contenoit deux personnes ou plus, qui étoient appellées *Combennones*, parce qu'elles étoient assises ensemble dans la même machine. Ce nom dérive probablement du mot Breton *Ben*, qui signifie *Tête* ou *Chef*; & ces voitures le durent peut-être au rang élevé des personnes qui s'en servoient.

Boxhornii origines Gallicæ, p. 26.
Sammes Brit. Antiq. p. 121.

Petoritum.

Le *Petoritum* semble avoir été une espéce de voiture plus large que la *Benna*, & on croit qu'il tira son nom de ce qu'il avoit quatre roues, parce que *Pedwar*, dans la langue Bretonne, & *Peteres* dans le dialecte æolique de la langue Grecque, parlé par les habitants de Marseille dans la Gaule, signifie *quatre*.

Boxhornii origin. Gal. p. 26.
Cluver. German. Antiq. p. 56.

Currus.

Le *Carrus* ou *Currus* étoit le char ou charriot commun. Les anciens Bretons se servoient de cette espéce de voiture en temps de paix pour travailler à l'Agriculture, & pour transporter les marchandises, & en temps de guerre pour voiturer leurs bagages, ainsi que leurs femmes & leurs enfants, qui suivoient ordinairement les armées de toutes les Nations Celtiques.

Tacit. de mor. Germ. c. 7.

Covinus.

Le *Covinus* étoit un charriot de guerre, & un instrument terrible de destruction, étant armé de faux & de crocs aigus

propres à briser & à déchirer tout ce qui étoit assez malheureux pour se trouver à sa portée. Cette espéce de charriot étoit très-légère, & elle contenoit peu d'autres personnes que son conducteur, si même elle en contenoit d'autres, étant destinée à aller avec beaucoup de force & de rapidité, & à produire son effet, principalement avec ses crocs & ses faulx.

Mela, l. 3. c. 6. Tacit. vitâ Agric. c. 36.

Essedum & Rheda.

L'*Essedum* & la *Rhéda* étoient aussi des charriots de guerre, probablement plus larges & plus solides que le *Covinus*, & destinés à contenir un homme pour les conduire, & un ou deux guerriers pour combattre. Les charriots de guerre des anciens Bretons étoient, pour la plupart, de cette dernière espéce.

Cesar, de Bell. Gall. l. 4. c. 24. 32. L. 5. c. 16. 19.

Je crois qu'après ces détails en prose, on verra ici avec plaisir la description poétique qui fait du charriot de guerre d'un ancien Prince Breton. « Le char, le rapide char de » bataille de Cuchullin, noble fils de Semo, vient comme la » flamme de la mort; il roule comme un flot qui approche » d'un rocher, ou comme un nuage d'or qui s'étend sur la » terre. Ses côtés sont incrustés de pierres, & répandent un » éclat semblable à celui que la mer jette la nuit autour de » nos vaisseaux. Le timon est d'if poli, & le siége est formé » d'os de la plus grande blancheur. Ses flancs sont remplis de » lances, & le fond en est foulé par les pieds des Héros. Du » côté droit du char, on voit un cheval écumant, ses flancs » sont brillants, & son nom est Sulin-Siffada. Du côté gauche » est attelé un coursier non moins fougueux; fils bondissant de » la colline; sa crinière s'éléve sur sa tête superbe, ses pieds » sont robustes & légers, les fougueux enfants de l'épée l'appellent *Dusronnal*.... Mille liens tiennent le char suspendu. » Les mors durs & polis brillent dans des flots d'écume. Des » rênes légères ornées de pierres brillantes flottent sur le col » majestueux des coursiers. Tandis qu'ils franchissent les vallons, ils ont la légèreté du chevreuil & la force de l'aigle » fondant sur sa proie. L'air siffle à leur passage comme les » vents de l'hiver sur les neiges du sommet du Gormal ».

Ossian's Poems, v. 1. p. 11. 12.

Outre le grand nombre d'espéces différentes de ces chariots, il y a à cet égard deux autres circonstances qui sont vraiment surprenantes, & qui paroîtroient incroyables, si elles n'étoient pas aussi bien attestées. Ces circonstances sont le nombre prodigieux de ces charriots & l'adresse admirable avec laquelle les Bretons les conduisoient. César nous apprend qu'après que Cassibelan eut congédié ses autres troupes, il ne conserva pas moins de quatre mille de ces charriots de guerre autour de sa personne. Ce nombre est si considérable que nous ne pouvons guères nous empêcher de soupçonner qu'il a été un peu exagéré par la frayeur des Romains que ces charriots fatiguoient horriblement. Ce même célébre Ecrivain & guerrier, qui étoit un excellent observateur dans ce genre, nous donne la déscription suivante de l'adresse avec laquelle les Bretons tiroient parti de leurs charriots de guerre.

Du grand nombre des chariots des Bretons & de la grande adresse de ceux qui les conduisoient.

Cesar, de Bell Gall. l. 5. c. 19.

« Voici quelle est leur manière de combattre avec leurs chariots, d'abord ils courent de tous côtés & lancent leurs dards, » de sorte qu'ils rompent souvent les rangs de l'ennemi par la » terreur qu'inspirent leurs chevaux & le bruit de leurs roues. » Ensuite lorsqu'ils ont pénétré au milieu de la cavalerie, ils » quittent leurs charriots & combattent à pied. Pendant ce » temps, les conducteurs se retirent un peu du lieu du combat » & se placent de manière à favoriser la retraite de leurs conci- » toyens, si ceux-ci sont vaincus par l'ennemi. Ainsi, dans l'action, » ils ont & l'agilité de la cavalerie, & la fermeté de l'infan- » terie ; une grande habitude ainsi qu'un exercice continuel leur » ont fait acquérir tant d'expérience que, dans les endroits les » plus escarpés & les plus difficiles, ils arrêtent sur le champ » les chevaux dans le fort de leur course, les font tourner » où il leur plaît, courent le long du timon, se mettent sur » les harnois, & rentrent dans leurs charriots avec une incroyable » dextérité ».

Id. ibid. l. 4. c. 33.

Ce que César dit ici des conducteurs qui se retirent du combat avec leurs charriots, paroît au premier coup d'œil s'accorder avec ce que rapporte Tacite que « la personne la » plus distinguée conduit ordinairement le charriot, & que

Manière de concilier ce que disent Tacite & César.

Tacit. vit Agric. c. 12

» ceux qui lui font attachés combattent pour elle ». Mais ce pouvoit être-là leur difpofition pendant que les charriots avançoient, & avant qu'ils euffent produit de l'effet fur l'ennemi, moment où le guerrier cédoit les rênes à un homme moins diftingué pour conduire le charriot hors du champ de bataille.

Les Chariots de guerre furent long-temps en ufage dans la Bretagne.

Diod. Sicul. l. 5. p. 352.

Livii Hift. l. 10. c. 28.

Les Gaulois avoient fait ufage des charriots de guerre dans des temps fort anciens, mais ils paroiffent y avoir renoncé avant les guerres qu'ils eurent avec les Romains fous Jules-César. Car ce Général n'en fait mention dans aucun de fes combats contre les Gaulois. Il eft donc probable que, du temps de Céfar, les combats de charriots étoient connus dans cette Ifle; qu'elle étoit la feule Contrée où l'on combattit de cette manière; que cela continua ainfi jufqu'au moment où elle fut réduite fous le joug des Romains, & qu'enfin cet ufage fe conferva plus long-temps dans les parties qui ne furent pas conquifes. Lorfque nous réfléchiffons fur l'afpect fingulier & formidable que le nombre fi prodigieux de ces charriots de guerre, conduits avec autant de rapidité que d'adreffe, doit avoir préfenté en avançant à la charge, nous ne devons pas être furpris que les foldats Romains, quoique les plus braves & les plus intrépides des hommes, ayent été auffi déconcertés que nous apprenons qu'ils le furent par cette manière de combattre.

Cefar, de Bell. Gall. l. 5. c. 15. 16.

Le défaut d'union fut le grand malheur des Bretons.

Telles furent les différentes efpéces de troupes des anciens Bretons, leurs armes & leur adreffe à les manier; ils étoient fi redoutables à tous ces égards, que l'un des plus grands Hiftoriens de Rome avoue qu'il ne manquoit aux Etats Bretons que l'union, pour qu'ils fuffent en état de défendre leur pays & leur liberté contre les Romains. « Les Bretons, dit » Tacite, font gouvernés par beaucoup de Chefs, & ils fe » divifent en entrant dans différentes factions fuivant le ca» ractère & les paffions de leurs Chefs. Ce qui nous fert le » plus contre des Nations fi puiffantes, c'eft qu'elles ne fe » réuniffent pas en corps pour leur sûreté commune. Il eft » rare que deux ou trois Nations s'affemblent & s'uniffent pour » repouffer un danger public qui les menace toutes. Par ce

» moyen

» moyen, chaque Nation ayant combattu ſéparément, elles » furent toutes ſubjuguées l'une après l'autre ». Tacit. vita Agric. c. 12.

Les drapeaux, les étendards & les enſeignes militaires de différentes eſpéces, deſtinés à faire remarquer les différents corps d'une armée, & à leur inſpirer du courage pour défendre ce qui les diſtingue, paroiſſent avoir été d'un grande antiquité dans tous les pays, & ne furent pas inconnus aux anciens Bretons. L'étendard de Fingal qui eſt appellé le *Rayon du Soleil*, eſt décrit avec beaucoup de pompe dans les Poëmes d'Oſſian. « Leve fort haut mes étendards, crie le Héros, fais- » les agiter par le vent de Lénas comme les flammes de » cent collines; qu'ils retentiſſent ſur les vents d'Erin, & qu'ils » nous faſſent reſſouvenir du combat ». Les inſtruments de muſique martiale, propres à exciter le courage des combattants, à les appeller aux armes, à ſonner la charge & la retraite furent d'une grande antiquité dans cette Iſle ainſi que dans les autres Contrées.

Leurs étendards.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 49. p. 316.

Oſſian's Poems, v. 1. p. 57.

Id. ibid. v. 1. p. 4. v. 2. p. 72.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 49. p. 318.

Oſſian's Poems, v. 2. p. 13.

Les Princes & les Généraux des anciens Bretons ne paroiſſent pas avoir été privés du talent de conduire & de commander les armées, ni avoir manqué de connoiſſance ou d'expérience dans aucune partie de leurs fonctions. En rangeant leurs troupes en ordre de bataille, ils plaçoient ordinairement leur infanterie dans le centre ſur pluſieurs lignes & dans des corps diſtincts, à une certaine diſtance les uns des autres; &, comme ils choiſiſſoient pour champ de bataille le penchant d'une montagne, toutes ces lignes étoient vues par l'ennemi, & préſentoient un aſpect formidable en s'élevant les unes ſur les autres. Chacun de ces corps particuliers étoit compoſé de guerriers d'une ſeule Tribu, commandés par leur propre Chef ou Chieftain. Tous corps d'infanterie avoient ordinairement la forme d'un coin préſentant ſa pointe la plus aigüe à l'ennemi, & ils étoient formés de cette manière afin de pouvoir ſe ſoutenir & ſe ſecourir promptement l'un l'autre. La cavalerie & les charriots étoient placés ſur les aîles, ou en petits détachements courants, le long du front de l'armée pour fatiguer l'ennemi par des eſcarmouches

Connoiſſances militaires des Généraux Bretons.

Tacit. Vita Agricolæ, c. 36. 37.

Annal. l. 12. c. 33. 34. Ibid. c. 34.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 50. p. 321.

Tacit. vita Agric, c.

& commencer l'action. Ils plaçoient à l'arrière-garde & sur leurs flancs les charriots où ils mettoient leurs mères, leurs femmes & leurs enfants, tant pour leur servir de rempart qui les empêchât d'être attaqués de ce côté, que pour enflammer leur courage par la présence de personnes qui leur étoient si chères, & dont la sûreté dépendoit de leur bravoure. Lorsque l'armée étoit rangée en ordre de bataille, & prête à combattre, celui qui commandoit en chef parcouroit les rangs, monté sur un charriot de guerre, en animant les troupes par les discours qui lui paroissoient les plus propres à exciter leur courage, & à les irriter contre l'ennemi, pendant que le Chef de chaque Tribu particulière haranguoit dans le même dessein ceux qui étoient sous ses ordres. Les troupes répondoient aux discours de ces Chefs par des cris terribles & effrayants, tant pour exprimer leur propre joie que pour répandre la terreur parmi leurs ennemis; &, lorsque le signal du combat étoit donné, elles avançoient à la charge avec beaucoup d'impétuosité, en jettant des cris, & en faisant entendre leurs chants de guerre.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 50. p. 322.

Tacit. Annal. l. 12. c. 34. Vita Agricolæ, c. 30. 31. 32. Xiphilin. ex Dione Nicæo in Nerone.

Tacit. vita Agric. c. 33.

Ossian's Poems, v. 1. p. 56.

Stratagêmes militaires.

Quelques-uns des Princes Bretons montrèrent de grands talents pour le commandement des armées & la conduite de la guerre. Suivant le récit des Historiens Romains, Cassibélan, Caractacus, Galgacus & plusieurs autres, formèrent différents plans d'opération & imaginèrent des stratagêmes & des attaques imprévues qui auroient fait honneur aux plus célébres Capitaines de la Grece & de Rome. Ces Auteurs remarquent particulièrement que ces Princes Bretons montrèrent beaucoup de jugement dans le choix qu'ils firent de leurs champs de bataille, & qu'ils sçurent tirer le plus grand parti de ce qu'ils connoissoient mieux le pays. On ne peut nier cependant que les Bretons qui existoient alors ne fussent plus propres à des escarmouches, à des surprises & à un genre de guerre irrégulier, qu'à des batailles rangées. Ils obtinrent souvent des succès contre les Romains dans cette première manière de combattre; mais ils ne furent jamais en état de résister dans la seconde à la valeur constante de

Cesar, de Bell. Gall. l. 4. c. 32. l. 5. c. 22. Tacit. Annal. l. 12. c. 33. Vita Agric. c. 25. 26.

ce Peuple victorieux, ainsi qu'à la supériorité de ses armes & de sa discipline.

Fortification & attaque des places.

Il faut aussi avouer qu'il y a une partie de l'Art militaire dont les anciens Bretons avoient fort peu de connoissances. C'étoit l'Art de fortifier, de défendre & d'attaquer les Châteaux, les Villes & les Cités. Leurs plus fortes Places n'étoient entourées que d'un petit fossé & d'un rempart de terre; & quelques-unes n'étoient défendues que par des arbres coupés. Ils faisoient rarement des retranchements autour de leurs camps, dont la plûpart n'avoient d'autre défense que leurs chars & charriots qui étoient placés en cercle autour d'eux. De même que les Bretons de ce temps aimoient à vivre en plaine campagne, ils aimoient aussi à y combattre. L'impatience que leur courage leur inspiroit, & l'aversion qu'ils avoient pour le travail, les rendoient incapables de supporter la longueur & les fatigues qu'auroient entraînées le siége ou la défense des Places fortes; & ils reprochoient souvent aux Romains leur lâcheté, parce que ceux-ci élevoient des ouvrages aussi solides autour de leurs camps & de leurs postes (1).

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 9. 21.

Vegetius, l. 3. c. 10.

Les connoissances militaires des Bretons déclinèrent après la conquête des Romains.

L'Art de la guerre eut un sort différent de celui de tous les autres chez les anciens Bretons, lorsqu'ils eurent été réduits sous le joug de l'Empire Romain. Cet événement fit faire à ces Peuples de grands progrès tant dans la théorie que dans la pratique des autres Arts; mais il leur fit perdre tous leurs talents militaires, & toute leur adresse à se servir des armes. En effet c'étoit la politique constante des Romains que de priver toutes les Nations qu'ils soumettoient, de l'usage des armes, & de les accoutumer à un genre de vie tranquille & efféminé, afin qu'elles n'eussent ni la force, ni même le désir de secouer le joug. Cette politique leur réussit si bien dans cette Isle, qu'en peu de temps les Bretons provin-

(1) Voyez le fameux Discours de Boadicéa à son armée, dans *Xiphilinus ex Dione in Nerone.*

ciaux devinrent une race lâche & énervée, d'une race de braves & intrépides guerriers. Tant qu'ils vécurent dans une profonde sécurité sous la protection de leurs Vainqueurs, ils se regardèrent comme parfaitement heureux, & furent insensibles à la grande perte qu'ils avoient faite. Mais, lorsqu'ils furent abandonnés par leurs Protecteurs, & réduits à eux-mêmes, les malheurs affreux qu'ils éprouvèrent les convainquirent bientôt « qu'il n'y a point de progrès dans les Arts, » ni d'augmentation de richesse qui puissent dédommager de » la perte tant du courage national que de la force de se » défendre soi-même ».

Gildæ Hist. c. 11. 12 &c.

Tel paroît avoir été l'état des Arts nécessaires dans cette Isle, avant qu'elle fût conquise par les Romains, & tels furent les changements que cette révolution y opéra. Il convient maintenant de jetter un coup d'œil rapide sur l'état où se trouvoient, à la même époque, les beaux & agréables Arts de la Sculpture, de la Peinture, de la Poésie & de la Musique.

Les Arts agréables sont aussi anciens que les Arts nécessaires.

Lorsque nous considérons l'état d'imperfection où quelques-uns des Arts nécessaires & utiles étoient dans la Bretagne avant que les Romains s'en rendissent maîtres, nous sommes portés à croire que les Beaux-Arts, qui ne servent qu'à l'amusement, étoient entièrement inconnus dans cette Isle à cette époque reculée. En effet il paroît raisonnable de supposer que les hommes ne se sont pas occupés de leurs plaisirs avant que de s'être procuré les nécessités de la vie, & qu'ils n'ont pas cultivé les Arts d'agrément avant que de porter à un grand dégré de perfection ceux qui étoient nécessaires. En un mot nous sommes portés à penser que, jusqu'à ce que les hommes se soient assuré un logement commode, un vêtement convenable, & une nourriture abondante, ils n'ont ni le loisir, ni l'envie de s'amuser de la Sculpture, de la Peinture, de la Poésie & de la Musique. Mais tous ces beaux raisonnements sont contredits par l'expérience & par l'Histoire ancienne de tous les Peuples. Il résulte de-là que les Arts purement agréables furent cultivés d'aussi bonne-heure

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 161.

& avec autant d'ardeur dans chaque pays que les Arts les plus néceſſaires; & que par-tout les hommes s'occupèrent auſſi promptement des moyens de s'amuſer que de ceux de ſubſiſter. Les anciens habitants de cette Iſle n'ont pas différé à cet égard du reſte du genre humain; &, lorſque nous regarderons avec attention le peu de monuments qui reſtent de leur Hiſtoire, nous ſerons convaincus qu'ils s'appliquèrent à quelques-uns des Arts agréables avec la plus grande ardeur & avec aſſez de ſuccès.

Mœurs des Sauvages, l. 2. p. 44.

On a remarqué ſouvent, & avec raiſon, que les hommes ont naturellement du goût pour l'imitation, & que c'eſt de ce goût que ſont dérivés quelques-uns de leurs plus innocents plaiſirs, & les Arts qui les leur procurent. De ce genre ſont les deux Arts imitatifs de la Peinture & de la Sculpture, dont l'un nous préſente une imitation ſolide des objets matériels, & l'autre nous offre une imitation de leur ſuperficie. Comme ces deux Arts procédent d'une diſpoſition naturelle qui ſe développe d'elle-même d'une manière ſurprenante dans quelques perſonnes, ſans qu'elles ayent reçu aucune inſtruction, ils ſont & ont toujours été très-univerſels, & on peut en découvrir quelques traces chez les Peuples les plus ſauvages, & dont l'eſprit eſt le moins cultivé. Nous ſommes donc fondés à croire en général que les anciens Bretons exerçoient ces Arts avant d'être ſubjugués & inſtruits par les Romains; mais, comme il ne nous reſte pas de monuments pour prouver qu'ils euſſent des diſpoſitions remarquables dans ce genre, ni qu'ils y euſſent fait des progrès diſtingués, il ſuffira d'en dire ici très-peu de mots, pour que nous ayons le temps d'examiner avec plus de loiſir les deux Arts agréables de la Poéſie & de la Muſique, dans leſquels nous ſçavons qu'ils prenoient beaucoup de plaiſir & qu'ils excelloient.

Les Arts d'imitation furent connus par-tout.

Voyage de J. Léry, p. 277. Leſcarbot, Hiſt. de la Nouvelle France, p. 692.

L'idée de former des images d'hommes & d'autres animaux avec de l'argile, de la cire & d'autres ſubſtances molles qui ſe moulent aiſément en prenant toutes les formes qu'on leur donne, eſt ſi naturelle & ſe préſente ſi aiſément,

Sculpture.

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 165.

qu'on a cultivé cet Art universellement dès les temps les plus reculés. Nous avons déjà vu que les anciens Bretons connoissoient la partie utile de l'Art du Potier; il est donc naturel de supposer que quelques-uns d'entr'eux, qui avoient un goût décidé pour imiter les objets, firent avec de l'argile des petites images ou figures d'hommes & d'autres créatures, & qu'ils les laissèrent se durcir comme ils le faisoient pour leurs vases de terre. Ils y furent portés par leur goût naturel, & leur désir de montrer leur talent, & de s'amuser eux & les autres. Lorsqu'ils eurent acquis quelqu'adresse dans l'art de travailler le bois, ils commencèrent à orner leurs ouvrages de différentes figures, particulièrement leurs charriots de guerre qui furent sculptés avec soin, & sur lesquels ils déployèrent tout leur talent. Les anciens Bretons excellant dans les ouvrages d'osier, & leurs corbeilles étant envoyées à Rome où elles excitoient l'admiration, ils employèrent cette adresse à former des ouvrages d'imitation. En effet nous n'avons pas le moindre sujet de douter que les Bretons ainsi que les Gaulois ayent fait ces affreuses représentations collossales d'osier décrites par César, & destinées à servir à l'horrible cérémonie des sacrifices humains. Nous ignorons entièrement si les anciens Bretons connoissoient ou pratiquoient l'art de fondre des figures de métal ou d'en tailler en pierres, puisqu'il n'existe maintenant rien de ce genre qu'on puisse leur attribuer avec certitude. Car, quoique cette figure humaine, qui est taillée sur la face d'un rocher à Risingham dans le Northumberland, soit regardée par quelques personnes comme faite par les Bretons, à cause de la grossièreté de l'ouvrage, cependant il est incontestable qu'elle est due à un Romain. Il est très-probable qu'ils n'avoient point la pratique de ces arts, & que les principes de leur Religion qui leur défendoit de faire usage de statues & d'images dans leurs temples, les empêchoient de les cultiver. Il n'est aucunement question de statues ni d'images des Dieux des Druides, dans la description que Tacite nous a laissée de la destruction de ces Prêtres dans l'Isle d'Anglesey, ainsi que de leurs bois,

Plin. Hist. Nat. l. 35. c. 12.

Ossian's Poems, v. 1. p. 11.

MusgraveBelgium Britannicum, p. 166, 167.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 16.

Horsley's Brit. Rom. p. 239.

Dr Borlase's Antiq. Cornwal, p. 120.

Tacit. Annal. l. 14. c. 30.

de leurs autels & de leurs feux ſacrés. Céſar obſerve à la vérité que les Gaulois avoient dans leurs temples beaucoup de ſtatues, particulièrement de Mercure. Mais ce fut probablement une innovation inconnue aux Bretons avant l'invaſion Romaine.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 17.

Statues.

Lorſque l'autorité des Druides fut anéantie, & que celle des Romains fut affermie, l'uſage des ſtatues fut effectivement introduit en cette Iſle dans les temples & dans les édifices publics & privés. Car les Romains avoient alors une paſſion ſi extravagante pour les ſtatues, que Rome en étoit en quelque ſorte peuplée, & qu'il y en avoit un grand nombre dans toutes les Villes conſidérables de leur Empire. Lorſque les Romains eurent établi des Colonies, des Villes & des Poſtes dans la Bretagne, nous pouvons être certains que ces monuments furent ornés ou plutôt remplis (ſuivant l'uſage de ce Peuple) de ſtatues de Dieux, de Héros & de grands-hommes. On établit dans beaucoup d'endroits de l'Empire, & particulièrement dans la Bretagne, des Colléges ou des Corporations de Sculpteurs pour fournir des ſtatues deſtinées au culte public ou à ſervir d'ornement.

Plin. Hiſt. Nat. l. 35. c. 12.

Horſley's Brit. Rom. p. 342.

Il nous reſte peu de ces ſtatues.

De ce nombre prodigieux de ſtatues dont les temples Romains & les autres bâtiments publics & privés de cette Iſle étoient ornés, il y en a peu qui ſubſiſtent maintenant; & ce petit nombre eſt même mutilé & de peu de valeur. L'introduction du Chriſtianiſme occaſionna la deſtruction de beaucoup de ceux qui avoient été les objets du culte idolâtre qui furent ou briſés en piéces, ou négligés & laiſſés expoſés à toutes ſortes d'injures. « Les Divinités (dit Gildas, en parlant des anciens Bretons avant leur converſion au Chriſtianiſme) » ou plutôt les Diables qu'ils adoroient, ſur» paſſoient preſque les Dieux de l'Egypte par leur nombre. » Nous voyons encore quelques-unes de ces ſtatues au» dedans & au-dehors des murs de leurs temples abandon» nés ». Vraiſemblablement les Romains emportèrent à leur départ quelques-uns de ces morceaux de ſculpture qui étoient les plus admirés; & la plupart des autres, ainſi que les édi-

Gildæ Hiſt. c. 2.

fices qu'ils ornoient, furent détruits par les Ecoffois & les Pictes dans leurs incurfions, & par les Saxons dans leurs longues guerres. Le petit nombre de morceaux qui ont échappé à tous ces accidents & aux injures du temps, & qui font maintenant confervés avec foin dans les Cabinets des Curieux, confifte principalement en figures taillées fur des autels & fur d'autres pierres en haut & bas-relief. Quelques-uns font des ouvrages de bon goût; mais la plupart indiquent clairement que l'Art de la Sculpture étoit fur fon déclin, lorfqu'ils ont été faits.

Horfley's, Brit. Rom. l. 2. c. 1, 2.

Ufage de fe peindre le corps.

La Peinture eft un autre des Arts agréables & imitatifs, qui repréfente les objets vifibles fur des furfaces unies avec des lignes & des couleurs. On a trouvé quelques commencements groffiers de cet Art chez les Nations les plus fauvages, & les premiers effais qu'on fit en ce genre dans cette Ifle remontent certainement à une haute antiquité. L'ufage des anciens Bretons de fe peindre le corps eft de toutes les particularités qui leur font relatives, celle qui eft la mieux atteftée par les Ecrivains Grecs & Latins, & dont il eft plus fouvent queftion dans leurs Ecrits. Céfar & Pline parlent de cette Peinture comme étant d'une couleur uniforme, répandue fur la totalité du corps. « Tous les Bretons fe teignent le corps avec du paftel qui » donne une couleur bleue à leurs peaux. Les femmes Bre- » tonnes tant mariées que non mariées, fe barbouillent » tout le corps avec le jus d'une herbe appellée *Glaftum* » (c'eft-à-dire *Guéde* ou *Paftel*); elles paroiffent ainfi entiè- » rement nues à quelques-unes de leurs folemnités religieufes, » & elles reffemblent aux Ethiopiens pour la couleur ». Cette opération de fe frotter ou de fe barbouiller tout le corps avec le jus d'une herbe eft fi fimple qu'elle mérite à peine le nom d'Art. Mais d'autres Ecrivains repréfentent cette peinture du corps des anciens Bretons comme faite avec plus d'art, & confiftant en une variété de figures d'animaux, d'oifeaux, d'arbres, de plantes & d'autres objets tracés fur la peau ou fur la couleur ci-deffus énoncée comme fur un terrein. « Les Bretons, dit Hérodien, peignent fur leurs corps des

Voyage de J. Léry, 277. Mœurs des Sauvages, l. 2. p. 44. Cefar, de Bell. Gall. l. 5. c. 14. Tacit. vita Agric. c. 11. Pomponius Mela, l. 3. c. 6. Plin. Hift. Nat. l. 22. c. 1. Solin. c. 35. Herodian. l. 3. c. 47. Ifidor. Orig. l. 19. c. 23.

Cefar, de Bell. Gall. l. 5. c. 14. Plin. Hift. Nat. l. 22. c. 1.

Herodian. l. 3. c. 47.

» des figures d'animaux de toutes eſpéces, & ils les regardent » comme un ſi grand ornement, qu'ils ne portent pas d'ha- » billement, afin qu'elles puiſſent être vues ». D'autres Auteurs nous apprennent que cet art de peindre le corps étoit alors une profeſſion ou un état particulier; & que ceux qui l'exerçoient commençoient par tracer ſur la peau, les figures qu'ils ſe propoſoient faire, en la perçant avec des aiguilles pointues, pour qu'elle put recevoir & retenir la matière colorante. Cette opération paſſe pour avoir été très-douloureuſe, & l'on regardoit comme les plus braves des hommes ceux qui la ſupportoient avec le plus grand courage, à qui on faiſoit les piquures les plus profondes, & qui recevoient la plus forte doſe de peinture. Lorſque ces peintures avoient été tracées ſur le corps dans l'enfance ainſi qu'elles l'étoient ordinairement, elles croiſſoient & s'élargiſſoient avec lui, & duroient toute la vie. Les perſonnes d'un rang inférieur n'avoient ſur leur corps que peu de figures; encore étoient-elles petites & faites groſſièrement; mais celles qui étoient de familles plus diſtinguées avoient un plus grand nombre de ces figures qui avoient en même-temps de plus grandes dimenſions, & étoient plus élégamment exécutées, ſuivant leurs différents dégrés de nobleſſe. « Le nom des Pictes eſt très- » analogue à la couleur de leur corps. Car ils expriment le » jus de certaines herbes pour en former des figures ſur leur » corps avec les pointes de leurs aiguilles, & ils portent » ainſi les marques de leur nobleſſe ſur leurs peaux tachetées ». Comme les deux ſexes ſe peignoient, nous avons lieu de croire que les Dames Bretonnes étoient loin de ſe refuſer de tracer ſur leurs corps les belles figures qui étoient regardées tout-à-la-fois comme un ornement & comme une marque de diſtinction. Auſſi Dion Chriſoſtôme s'écrie-t-il : « N'a- » vez-vous pas vu en Thrace (où cet uſage de ſe peindre le » corps étoit fort ſuivi) beaucoup de perſonnes, d'un rang » diſtingué, avoir leurs corps preſqu'entièrement couverts de » figures. Celles qui étoient les plus nobles & des meilleures » familles avoient un plus grand nombre de ces figures qui

Solinus, l. 35. ſub fine.

Id. ibid.

Id. ibid. Claudian. de Bello Getico, v. 435.

Ammian. Marcellin. l. 31. c. 3.

Iſidor. Orig. l. 19. c. 23.

Dio. Chrysostom. Orat. 14. p. 233, 234. Pelloutier, Hist. Celt. l. 1. p. 294.

» étoient aussi plus variées ». Quelques Ecrivains ont pensé que plusieurs familles royales & nobles ont tiré leurs noms des animaux & des autres objets que leurs ancêtres s'étoient peints sur le corps.

Les Bretons peignoient leurs boucliers.

A mesure que l'usage de porter des vêtements fit des progrès chez les Bretons, celui de se peindre le corps tomba; &, aussitôt qu'ils furent complettement vêtus, ce dernier usage cessa entièrement. Mais ce changement n'influa en rien sur l'Art de la Peinture. En effet, pour conserver leurs distinctions de famille, & les anciennes marques de leur noblesse, ils peignirent alors sur leurs boucliers les mêmes figures d'animaux & les mêmes objets qu'ils avoient anciennement peints sur leurs corps. L'Art de la Peinture fit même des progrès successifs, & ces figures, qui n'avoient été tracées sur les corps qu'avec une seule couleur, le furent avec plusieurs sur leurs boucliers, à l'imitation de la Nature. Les Gaulois étoient encore plus habiles que les Bretons ou les Germains dans cet art d'orner leurs boucliers; car quelques-uns de leurs Membres les plus distingués avoient ces figures d'animaux faites en airain & appliquées sur leurs boucliers; ce qui les rendoit en même-temps propres & à donner une nouvelle sûreté à leurs personnes, & à indiquer leur noblesse.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 44. p. 292.

Tacit. de mor. Germ. c. 6.

Diod. Sicul. l. 5. §. 30. p. 353.

La Peinture se perfectionna après la conquête des Romains.

Quelques progrès que les anciens Bretons ayent faits dans l'Art de peindre, avant que les Romains eussent conquis la Bretagne, nous avons de justes sujets de croire qu'ils s'y perfectionnèrent beaucoup, d'après les instructions & l'exemple de ces ingénieux Conquérants qui avoient une grande passion pour cet Art, & qui y excelloient, à cette époque. Quiconque prendra la peine de lire le troisiéme & le quatriéme Chapitre du trente-cinquiéme Livre de l'Histoire Naturelle de Pline, aura occasion de voir à quelle ancienne époque l'Art de la Peinture fut introduit dans Rome, avec combien d'ardeur & de succès il y fut cultivé non-seulement par les Artistes de profession, mais encore par plusieurs des plus illustres Héros de cette République, & enfin quels grands encouragements

Plin. Hist. Nat. l. 35. c. 3. 4.

recevoient tous ceux qui y excelloient. Par ces moyens, l'Art de la Peinture fut porté, dans toutes ses branches, à une grande perfection: & non-seulement les temples, les théâtres & les autres bâtiments publics de Rome & des Provinces eurent leurs voûtes & leurs murs peints de la manière la plus exquise; mais les appartements particuliers des riches Romains furent encore ornés des peintures les plus belles & les plus coûteuses. Plin. Hist. Nat. l. 35. c. 7. Il n'est donc pas à présumer que les habitants de la Bretagne, qui ne manquoient pas de goût naturel pour la Peinture, ayent pu voir tant de superbes tableaux, & observer la manière dont ils étoient exécutés, sans se perfectionner dans cet Art. Il est même probable que, dans le grand nombre d'ouvriers que Constance emmena de la Bretagne, en l'an 296, pour l'aider à bâtir & à orner sa Ville favorite d'Autun, il y eut des Sculpteurs & des Peintres ainsi que des Architectes. Eumen. Panegyric. 8.

Poésie.

Il n'y a rien de plus étonnant dans l'Histoire des anciens Bretons que leur goût admirable & précoce pour la Poésie. Ce goût qui leur a été commun avec les autres Nations Celtiques, se déploya d'une manière très-remarquable, long-temps avant qu'ils eussent fait aucun progrès considérable dans les Arts les plus nécessaires. A une époque où ils étoient presque nuds, où ils n'avoient pas d'habitation supportable, & enfin où leur subsistance étoit principalement fondée sur ce dont ils s'emparoient à la chasse, ils composoient les Poëmes les plus beaux & les plus sublimes dans divers genres & sur beaucoup de sujets différents. Pelloutier, Hist. des Celtes, l. 2. c. 10. Poems of Ossian, 2 vol. London, 1762 1763.

Origine de la Poésie.

On a souvent recherché pourquoi les anciens Bretons, & d'autres anciens Peuples, commencèrent de si bonne heure, & aimèrent tant à s'exprimer plutôt dans la langue élevée & figurée de la Poésie que dans le style simple & uni de la Prose. Quelques personnes ont cru qu'ils y furent portés par l'ardeur de leur piété, & par la ferveur de leur amour & de leur reconnoissance pout l'Être Suprême; & qu'en conséquence leurs premières compositions poétiques furent des Hymnes sacrés faits en l'honneur de la Divinité. Certains Ch. Rollin, Belles-Lettres, l. 1. p. 289.

Ecrivains ont pensé que la Poésie avoit été la fille de l'Amour, & que la Beauté avoit été le sujet des plus anciens Poëmes, pendant que beaucoup d'autres ont cru que la passion de la Renommée, & un ardent désir de peindre leurs belles actions, & celles de leurs Princes & de leurs Protecteurs avec les plus vives couleurs, avoient inspiré les premiers Poëtes. On ne peut nier que ces passions & d'autres, lorsqu'elles sont fort enflammées, ne soient propres à éclater par des expressions hardies & même poétiques; mais elles ne portent pas moins à mépriser la gêne de l'harmonie, de la rime & de la mesure, & à violer toutes les régles d'une composition régulière. D'ailleurs, quand même on accorderoit que l'ardeur des différentes passions qui sont peu réprimées dans les hommes, pendant les premiers âges de la société, leur eût inspiré leurs Hymnes sacrés, leurs Sonnets amoureux, leurs Panégyriques flatteurs, leurs mordantes Satyres & leurs tristes Elégies, cela n'expliquera pas pourquoi ils ont fait beaucoup de compositions poétiques sur l'Histoire, la Théologie, la Morale, la Philosophie & les Loix, matières où les passions n'avoient point de part. Nous devons donc chercher quelqu'autre cause plus puissante & plus universelle de cet usage général de toutes les anciennes Nations, de faire tous leurs Ouvrages en vers. Cette cause fut probablement la nécessité, cette mère de la plupart des plus nobles & des plus utiles inventions. Avant que l'usage des lettres & de l'écriture soit introduit dans un pays, il est impossible à aucun de ses habitants, d'attirer l'attention publique sur les idées qu'il s'est formées par rapport à un objet, s'il ne les enchâsse dans des sons mélodieux, & s'il ne les orne des charmes de la Poésie. C'est-là le seul attrait qui puisse inspirer aux hommes l'envie & leur donner le moyen de confier des compositions d'une certaine longueur à leur mémoire, ou de les apprendre à leurs enfants. Il n'est peut-être pas naturellement impossible, mais certes il l'est moralement, qu'un Ouvrage aussi long que les Poëmes d'Ossian, par exemple, eut été conservé pendant un si grand nombre de siécles, sans avoir jamais été

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 342, 343.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14.

Pelloutier, Histoire des Celtes, l. 2. c. 10. p. 384.

confié à l'écriture, s'il eut été composé dans le style simple & dénué d'ornements, qui est le caractère de la prose. Mais les sons harmonieux de la Poésie sont si agréables à l'oreille, ses figures hardies & ses belles descriptions plaisent tant à l'imagination, & les expressions pathétiques dont elle se sert pour peindre l'amour, la joie, le chagrin, la terreur & les autres passions, affectent si vivement le cœur, qu'à une certaine époque de la société, c'est un des principaux amusements de la vieillesse que de les répéter, en même-temps que c'est un des plus grands plaisirs de la jeunesse de les entendre & de les graver dans sa mémoire.

De même que ces observations expliquent l'ancienneté de l'introduction & le fréquent usage de la Poésie parmi les anciens Bretons, elles rendent aussi compte de l'origine du grand nombre de différents genres de leurs compositions poétiques. Avant qu'on fit usage des lettres, on se servoit du langage poétique dans toutes les occasions importantes. Tout ce dont on vouloit que la connoissance fut générale, ou que le souvenir fut conservé long-temps, en un mot tout, excepté le pur babil de la conversation ordinaire, étoit exprimé dans quelque espéce de vers ou de nombre. Il s'écoula même un long espace de temps après l'introduction des lettres dans différentes Contrées de l'Europe, & probablement dans la Bretagne, avant qu'aucun autre Ouvrage que la Poésie fut regardé comme digne d'être écrit. Il n'est donc pas déplacé de donner ici quelques détails sur plusieurs des différentes espéces de compositions poétiques des anciens Bretons, avec de courts exemples d'un petit nombre d'entr'elles.

Différentes espéces de Poésie des Bretons.

Pelloutier, Hist. des Celtes, l. 1. c. 368, 384.
Isidor. Orig. l. 1. c. 27.

Nous n'avons pas le moindre sujet de douter qu'ils ayent composé, en l'honneur de leurs Dieux, des Hymnes qui ont été chantés à leurs sacrifices & à d'autres solemnités religieuses. En effet c'étoit l'usage uniforme de toutes les Nations Celtiques, & un des Ordres de leurs Prêtres étoit particulièrement chargé de composer & de chanter ces Hymnes sacrés. Nous ne devons donc pas être surpris de ce qu'il ne

Hymnes sacrés.

Diodor. Sicul. l. 2. §. 47. p. 158.
Tacit. de mor. Germ. c. 2.
Dr Macpherson's Dissertations, p. 203, 207.

nous reste aujourd'hui aucun de ces Hymnes sacrés des anciens Bretons, puisqu'ils ne furent jamais confiés à l'écriture, & qu'il s'est écoulé un si grand nombre de siécles, depuis que leur Religion a été détruite.

Poëmes théologiques, philosophiques & légaux.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14.

Les principes spéculatifs & les préceptes moraux ainsi que les pieux exercices de la Religion des anciens Bretons, étoient rédigés en vers, & formoient une partie de ce systême poétique d'érudition qui étoit si étendu, & que les Druides enseignoient à leurs Disciples. Toutes les différentes parties de leur Philosophie naturelle, de leur Astronomie & de leurs Mathématiques, avoient le même ornement, & ils composoient beaucoup de longs Poëmes non-seulement sur la nature & la volonté de leurs Dieux, mais encore sur la nature des choses, la grandeur du monde, la forme, l'étendue & le mouvement des corps céléstes, &c. Leurs Loix même & celles de tous les autres anciens Peuples de l'Europe, quoiqu'elles puissent paroître des sujets très-peu propres à la Poésie, étoient conservées & enseignées de la même manière. On prétend encore qu'une des premières choses qu'ils apprenoient à leurs jeunes-gens, étoit de répéter & de chanter les Loix de leur pays (1); afin que, si ceux-ci les violoient, ils ne pussent pas en prétendre cause d'ignorance. Les Poëmes qu'ils avoient composés sur ces sujets & sur d'autres, relatifs à la Religion & aux Sciences, étoient si nombreux, que plusieurs de leurs jeunes-gens n'employoient pas moins de vingt ans à les graver dans leur mémoire.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14. Mela, l. 3. c. 2.

Ælian. Var. Hist. l. 2. c. 39. Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14. Mela, l. 3. c. 2.

Poëmes historiques.

Tacit. de mor. Germ. c. 2.

L'Histoire & les Annales des anciens Bretons & des autres Nations Celtiques étoient composées en vers, & chantées

(1) Il est étonnant que des Peuples que nous regardons comme barbares ayent été dans l'usage d'apprendre, dès leur enfance, les Loix de leur pays, tandis que, parmi nous, les personnes qui ne sont pas destinées à la robe & qui se livrent à une foule d'études d'agrément & de luxe, négligent entièrement d'acquérir cette connoissance qui est cependant nécessaire à toutes les classes de Citoyens, puisque leur fortune en dépend souvent.

Note du Traducteur.

aux ſons de la harpe. Dès qu'un Roi ou un Chef s'étoit décidé à entreprendre une expédition militaire, il faiſoit choix d'un ou de pluſieurs Poëtes pour le ſuivre, être témoin de ſes hauts faits, en conſerver le ſouvenir & les célébrer dans les termes les plus magnifiques & les plus honorables. Poſſidonius d'Apamée dit dans le vingt-troiſiéme Livre de ſon Hiſtoire que « tous les Princes Celtiques étoient dans l'uſage, lorſqu'ils alloient à la guerre, d'emmener avec eux un certain nombre de Poëtes, qui mangeoient à leurs tables, & chantoient leurs louanges devant le Peuple qui ſe raſſembloit en foule autour d'eux ». Beaucoup de Poëmes d'Oſſian, ce fameux Barde Calédonien, ſont les hiſtoires poëtiques des exploits guerriers de ſon illuſtre père Fingal, de ſon fils Oſcar, & de pluſieurs autres Héros. Les Hiſtoriens de différentes Contrées ont compoſé les plus anciennes parties de leurs Hiſtoires d'après ces chants hiſtoriques.

Strabo, l. 1. p. 18.
M. Mallet, Introduction à l'Hiſtoire de Dannemarck, p. 242.
Athenæus, l. 6. c. 12.
Oſſian's Poems paſſim. Keating's Hiſt. of Ireland, p. 132.

Poëmes héroïques.

Les Poëmes héroïques ou les Poëmes compoſés en l'honneur des Rois, des Héros & des autres grands hommes de leur pays, étoient les Ouvrages favoris des anciens Bardes Bretons qui y conſacroient tout leur talent, & qui y déployoient tout leur génie. « Les Bardes, dit Ammien Marcellin, célèbrent les actions courageuſes des hommes illuſtres, dans des Poëmes héroïques qu'ils chantent aux doux ſons de la lyre ». Deux de ces Poëmes héroïques, qui ſont l'ouvrage d'un ancien Barde Breton, exiſtent encore aujourd'hui, & ont dernièrement paru en langue Angloiſe, éclaircis par une critique digne de ces beaux & précieux reſtes de l'Antiquité (1). La conſervation de ces deux admirables Poëmes par la ſeule mémoire & par la ſeule tradition pendant plus de treize ſiécles eſt une preuve ſuffiſante de la

Ammian. Marcell. l. 15. c. 9.

(1) Voyez *Fingal & Témora dans les Ouvrages d'Oſſian*, & la *Diſſertation du Docteur Blair ſur les Poëmes d'Oſſian*. Le Lecteur trouvera leur authenticité pleinement établie dans cette Diſſertation & dans les Préfaces du Traducteur.

Note de l'Auteur.

prodigieuſe paſſion des Bretons Calédoniens & de leur poſtérité pour ces compoſitions poétiques.

Poëmes ſatyriques.

Quoique l'éloge de leurs Héros fût le ſujet que les anciens Bardes traitoient le plus ſouvent, & avec le plus de plaiſir, cependant ils compoſoient quelquefois des pièces ſatyriques contre les ennemis de leur pays. « Les Bardes, ſuivant Diodore de Sicile, ſont des Poëtes excellents & mélodieux, & leurs Poëmes dans leſquels ils louent quelques perſonnes & en ſatyriſent d'autres, ſont chantés par eux aux ſons d'un inſtrument qui reſſemble aſſez à une lyre». Ces traits ſatyriques ſont très-rares dans les Ouvrages de l'humain & généreux Oſſian, qui ſe plaiſoit à chanter les Héros; mais étant devenus plus fréquents dans les Poëmes des Bardes qui lui ſuccédèrent, ils leur firent perdre l'eſtime & la faveur publique dont ils avoient long-temps joui, & les exposèrent au mépris & à la haine univerſels.

Diod. Sicul. l. 5. §. 31. p. 354.

Oſſian's Poems, v. 2. p. 112. note 2.

Chants de guerre de divers genres.

De même que la guerre étoit la grande occupation & le principal plaiſir des anciens Princes Bretons, elle étoit auſſi l'un des plus fréquents ſujets des chants de leurs Poëtes. Car ils penſoient que les chants guerriers inſpiroient une nouvelle ardeur, ranimoient celui qui étoit prêt à ſuccomber, & enflammoient le courage des combattants. A la vérité, quelquefois lorſque les Bardes n'approuvoient pas une guerre, ils faiſoient entendre des ſons ſi doux & ſi pacifiques, qu'ils calmoient la rage de deux armées prêtes à combattre, & y rétabliſſoient la paix, ainſi qu'on en peut juger par ce paſſage de Diodore de Sicile. « Ils ont beaucoup de déférence » pour leurs Bardes ou Poëtes, relativement à ce qui ſe fait » dans la paix; mais ils en ont encore plus pour eux par » rapport à ce qui concerne la guerre. Quelquefois lorſque » les deux armées étoient rangées en ordre de bataille, ayant » l'épée à la main & la lance en arrêt, & étant prêtes à livrer le combat le plus furieux, ces Poëtes ſe ſont mis entr'elles & ont calmé, par la douceur de leurs chants, la » furie de ces troupes, comme ils l'auroient fait avec des » bêtes

Oſſian's Poems, v. 1. p. 56.

» bêtes féroces. Ainsi, même chez ces fiers barbares, la rage se » soumet à la sagesse, & Mars céde l'empire aux Muses». Diod. Sicul. l. 5. §. 31. p. 354.

Chants destinés à enflammer de fureur les combattants.

Mais les anciens Bardes Bretons employèrent plus souvent la puissance & l'influence de leurs chants à exciter le feu de la guerre & la rage des combats qu'à les éteindre. Ils étoient les Héraults qui faisoient les proclamations de guerre, & défioient l'ennemi au combat, & ils remplissoient ce féroce ministère avec leurs chants. « J'ai envoyé le Barde avec des » chants, dit Ossian, pour appeller l'ennemi au combat ». Ossian's Poems, v. 2. p. 163. Ils composoient ces chants guerriers que les troupes chantoient en allant à la charge pour exciter leur propre courage & pour répandre la terreur dans le cœur de leurs ennemis. Ces chants étoient appellés *Barditi*, des Bardes leurs Auteurs. Tacit. de mor. Germ. c. 3. Ces troupes commençoient par les chanter d'un ton bas; & à mesure qu'elles avançoient, elles élevoient la voix de plus en plus, jusqu'à-ce qu'enfin elles jettassent les cris les plus horribles & les plus effrayants (1). Id. ibid. Ammianus Marcel. l. 17. c. 13.

Chants destinés à ranimer leur courage.

Lorsque leurs amis étoient pressés vivement, & en danger de succomber, les Bardes s'efforçoient de ranimer leur courage par leurs chants. On en verra un exemple dans le chant suivant d'un fameux Barde, adressé à un Héros Breton, lorsque celui-ci étoit en danger d'être vaincu par son ennemi. « Fils du Chef des généreux coursiers, fier Roi des » lances, toi dont le bras est terrible dans tous les dangers, » toi dont le cœur n'a jamais cédé, & qui diriges les traits » acérés de la mort, tailles l'ennemi en piéces. Que ton bras » soit comme la foudre. Que tes yeux lancent du feu, & » que ton cœur soit un dur rocher. Fais tourner ton glaive » comme le météore de la nuit, & léves ton bouclier comme » la flamme de la mort; fils du Chef des généreux coursiers, » tailles l'ennemi en piéces. Portes avec toi la destruction. » Le cœur du Héros bat avec force ». Ossian's Poems, v. 2. p. 56.

---

(1) Ce genre de Poëme, ou de Chant de guerre, étoit appellé *Brosnuha Cath*, c'est-à-dire *Chant* qui inspire la guerre.

Poëmes élégiaques.

Quand de braves & de bons Princes ou Chefs étoient péris dans les combats, les Bardes témoignoient les regrets qu'ils avoient de leur mort par des accents sombres & pathétiques comme les suivants : « Pleurez, filles de Morven, & vous, » filles du Loda! Ils ont crû comme un arbre sur les col- » lines, & ils sont tombés comme le chêne du désert, lors- » qu'il est renversé sur un fleuve, & que le vent de la mon- » tagne agite ses branches. Oscar! Chef de tous les jeunes » gens! tu as vu comme ils ont tombé. Sois, comme eux, » célébre sur la terre; sois, comme eux, le sujet des Chants » des Bardes. Leurs traits étoient terribles dans les combats; » mais Ryno étoit calme dans les jours de la paix. Restes, » ô toi, le plus jeune de mes fils! restes, ô Ryno! sur le » Léna. Et nous aussi, nous ne serons bientôt plus; car il » faut que le guerrier tombe un jour ». Mais ces anciens Bardes avoient une si noble idée de la dignité de leurs Chants & des Loix sacrées de la vérité, qu'ils refusoient d'honorer de leurs regrets la mort de leurs plus grands Princes, si ceux-ci s'étoient rendus coupables de quelqu'action indigne d'un Héros. « Cent Héros ont élevé une tombe à Cairbar; mais ce Chef » n'a été le sujet d'aucun Chant; car son ame étoit sombre » & ensanglantée. Les Bardes ont conservé le souvenir de la » chûte de Carmac! que pourroient-ils dire à la louange de » Cairbar? »

Ossian's Poems, v. 1. p. 70.

Ossian's Poems, v. 2. p. 17.

Chants de triomphe.

Les Bardes célébroient les victoires de leurs Rois & de leurs Héros, par les accords les plus sublimes & avec la plus vive allégresse. Lorsqu'un Chef Breton revenoit d'une expédition qui avoit réussi, il entroit dans le lieu de sa résidence comme en triomphe, suivi de ses troupes, & précédé par tous ses Bardes, qui faisoient entendre des Chants de victoire. Quel beau Chant dans ce genre que le suivant, qui fut chanté devant le célébre Fingal, à l'une de ses entrées triomphantes dans Selma, vers l'heure du coucher du soleil! « As tu cessé ta » course radieuse dans le Ciel, fils du Firmament aux che- » veux d'or? L'Occident a ouvert ses portes; le lit de ton » repos est ici. Les ondes viennent pour voir ta beauté. Elles

Diod. Sicul. l. 5. §. 29. p. 352.

» lévent leurs têtes tremblantes. Elles te voyent aimable dans » ton ſommeil ; mais elles ſe retirent avec crainte. Re-» poſes-toi dans ta caverne obſcure, ô fils ! & que ton re-» tour ſoit accompagné de joie. Que mille lumières brillent, » aux ſons des harpes de Selma ; que la maiſon ſoit reſplen-» diſſante, le Roi des coquilles (1) eſt revenu. Le différend » de Crona eſt paſſé comme les ſons qui ne ſont plus. Chan-» tez, Bardes ; le Roi eſt revenu avec ſa gloire ».

Oſſian. Trad. Françoiſe, p. 185. du prem. vol.

Oſſian's Poems, v. 1. p. 193. 194.

Chants de mort.

Les anciens Bretons étoient ſi paſſionnés pour la Poéſie, & ils étoient tellement accoutumés à exprimer dans toutes les grandes occaſions leurs idées en vers qu'ils en compoſoient & en chantoient quelquefois dans leurs derniers moments *. « Il tomba comme un rocher qui ſe détache de la » montagne, étendit ſon bras, & dit : Fille de Cormac-» Cairbar, tu as tué Duchomar ! Ton épée me glace ; Morna, » qu'elle eſt froide ! Remets mon corps à la jeune Moina ; » Duchomar étoit l'objet de ſes ſonges pendant la nuit. Elle » m'élévera un tombeau, le chaſſeur le verra & fera mon éloge. » Mais retires ce fer de mon ſein. Morna, je le ſens qui me » glace (2) ».

Oſſian's Poems, v. 1. p. 9. Page 15. du prem. vol. de la Trad. Françoiſe.

Chants d'amour.

Après les exploits guerriers des Héros, les charmes des belles & les ſoins, ainſi que les plaiſirs d'un amour vertueux, étoient les ſujets que les anciens Bardes traitoient le plus ſouvent dans leurs Chants & avec plus de plaiſir. Les deſcriptions qu'ils font de la beauté des femmes ſont toujours courtes & délicates ; elles peignent la modeſtie, la vertu

---

(1) Les anciens Scots, ainſi que les montagnards de nos jours, buvoient dans de grandes coquilles. Voila pourquoi l'on trouve ſouvent dans les poéſies Galliques *le Roi des Coquilles*, *la Salle des Coquilles*, &c. Il eſt difficile de dire la liqueur qu'ils buvoient, & qu'ils appelloient *la Force de la Coquille*.

Diſcours prélim. de la trad. d'Oſſian, p. 34.

* Qualis Olor noto poſiturus littore vitam,
Ingemit, & mæſtis mulcens concentibus auras
Præſago queritur venientia funera cantu.

(2) Voyez l'*Ode de mort de Régner Lodbrog*, dans les piéces de poéſies *Runiques*, publiées à Londres en 1763.

& la candeur des Dames, ainſi que les charmes de leurs perſonnes. « A moitié cachée dans ſon bois couvert d'ombre, » Roſcrana ſe mit à chanter. Ses mains blanches ſe promé-» nent ſur la harpe. Je vis ſes beaux yeux bleus...... Elle » étoit comme un eſprit céleſte à moitié enveloppé d'un » nuage. Son éclat répandit le trouble dans mon ame. Cornac » s'apperçut que j'étois ſombre...; il me donna cette belle » d'une blancheur raviſſante. Elle vint à moi les yeux baiſſés, » ayant ſes cheveux céleſtes flottants autour d'elle ». Que les paroles ſuivantes d'un ancien Chef Breton, exprimant ſon amour conjugal pour ſa Reine abſente, ſont tendres & paſ-ſionnées! « O Barde! prends ta harpe pour célébrer mes amours. » Chantes cette belle Solitaire, cet Aſtre de Dunſcar. Accom-» pagnes de ta harpe les louanges de Bragéla, de celle que » j'ai laiſſée dans l'Iſle des Brouillards. Epouſe du fils de » Sémo, léves-tu ta belle tête au haut du rocher pour dé-» couvrir les vaiſſeaux de Cuchullin? Une vaſte mer roule » ſes flots entre ton époux & toi. La blanche écume de ſes » vagues trompera tes yeux; tu les prendras pour les voiles de » ma flotte. Retires-toi; car il eſt nuit; retires-toi mon amour; » les vents de la nuit ſifflent dans ta chevelure; retires-toi dans » le palais de mes fêtes, & rêves aux temps paſſés. Je ne » retournerai point dans tes bras, que la tempête de la guerre » ne ſoit appaiſée. O Connal! parles-moi de guerre, & de » combats; bannis-la de ma penſée; car elle m'eſt trop » chère, la fille de Sorglan au ſein d'albâtre, à la noire che-» velure (1) ». L'Amour & la Poéſie étoient alors ſi étroitement unis que les déclarations d'amour ſe faiſoient ordinairement en vers, & que ce qui nous paroît une choſe abſurde ſur le théâtre, ſe paſſoit alors réellement dans le commerce de la vie. Quelques-unes de ces déclarations d'amour poétique nous ont été conſervées dans l'Hiſtoire & dans les Ouvrages des anciens Bardes.

P. 140. du ſecond vol. de la Trad. Fr. d'Oſſian. Oſſian's Poems, v. 2. p. 67. 68.

Oſſian's Poems, v. 1. p. 18. M. Mallet Introduction à l'Hiſt. du Dannemarck, p. 202. 203. Oſſian's Poems, v. 2. p. 60. note.

(1) Ce paſſage eſt tiré de l'élégante Traduction Françoiſe d'*Oſſian*, par M. *le Tourneur*, p. 26. du premier volume.

Les anciens Poëtes Bretons composoient des Chants pour augmenter la gaîté de leurs fêtes; c'étoit une ressource qui leur faisoit supporter plus aisément le travail & la longueur des journées, & ils y avoient encore recours dans beaucoup d'autres occasions. Mais il est inutile d'entrer dans de plus grands détails à cet égard; car chaque événement un peu important qui arrivoit soit pendant la paix, soit pendant la guerre, devenoit un sujet de poëme.

Chants de Fêtes.

Pelloutier, Hist. des Celtes, l. 2. c. 9. p. 355 à 363.

Il ne nous reste pas maintenant assez de ces poëmes composés par différents Poëtes, à cette époque si ancienne, & nous ne connoissons pas assez bien la langue dans laquelle ils furent écrits, pour être en état de porter un jugement sur leurs différentes qualités, & sur leur mérite & leurs défauts. Mais, si nous en jugeons par les Poëmes d'Ossian & par un petit nombre d'autres, d'après leur traduction, ils étoient vraiment admirables, & remplis de toutes sortes de beautés poétiques, naturelles & vraies. Que les peintures que fait Ossian d'objets terribles & d'objets aimables, sont vives & pittoresques! Que la description suivante du combat d'un Mortel intrépide contre un être aérien, est remplie d'images terribles? « Colmar fut le premier de ma famille; il se jouoit » au milieu des tempêtes; son noir esquif bondissoit sur l'O- » céan, & voloit sur l'aile des ouragans. Une Nuit, un es- » prit sema la discorde parmi les éléments. Les mers s'enflent; » les rochers retentissent; les vents chassent devant eux les » nuages menaçants; l'éclair vole sur les ailes de feu. Colmar » trembla & revint au village; mais, bientôt il rougit de sa » frayeur. Il s'élance de nouveau au milieu des flots en cour- » roux, & cherche l'esprit des vents. Tandis que trois » jeunes matelots gouvernent la barque agitée, il est debout » l'épée nue. Lorsque le nuage agité passa près de lui, il » saisit ses noirs floccons, & plongea son épée dans ses flancs » ténébreux. L'Esprit de la tempête abandonna les airs; la lune » & les étoiles reparurent ». Que la description suivante de l'aimable Agandecca est belle! « Le Barde de Fingal, Ullin, » cette voix mélodieuse de la colline de Cona, s'y fit en-

Beautés de l'ancienne Poésie Bretonne.

Ossian, p. 58. de la Trad. Françoise, premier vol.

Ossian's Poems, v. 1. p. 39.

» tendre. Il chanta les louanges de la fille du Roi des Neiges » & la gloire de l'illuftre Héros de Morven. La belle Agan- » decca entendit fes accens ; elle quitta la retraite où elle fou- » piroit en fecret, & parut dans toute fa beauté, comme la » lune au bord d'un nuage de l'orient. L'éclat de fes charmes » l'environne comme des rayons de lumière; le doux bruit » de fes pas légers plaît à l'oreille comme une mufique agréa- » ble. Elle voit, elle aime le jeune Héros. Il fut l'objet des » foupirs fecrets de fon cœur. Ses yeux bleus le cherchoient » & fe fixoient tendrement fur lui : elle fit des vœux dans fon » ame pour le bonheur du Chef de Morven ».

Id. ibid. v. 1. p. 37. Trad. Françoife, p. 55. prem. vol. Dr Blair's Differtation on the Poems of Offian, p. 51 à 63.

Comparaifons.

Il n'y a peut-être rien où la richeffe de l'imagination des Poëtes & la grandeur de leur génie fe montrent mieux que dans la beauté & la variété de leurs comparaifons; & l'on peut affirmer avec juftice que nul Poëte ne furpaffa jamais les anciens Bardes Bretons à cet égard, fi nous en jugeons d'après ce qui nous refte d'eux. On trouve un plus grand nombre de comparaifons dans les Poëmes d'Offian, que dans ceux d'aucun autre Poëte, foit ancien, foit moderne; & beaucoup de ces comparaifons ne le cédent pas en beauté à celles qu'on admire davantage dans les Poëtes les plus célébres. Il n'y a ni dans Homère (1), ni dans Virgile, ni dans les autres Poëtes, aucune comparaifon qui ait été plus univerfellement admirée que celle qu'on trouve dans le Poëme d'Addiffon, intitulé *la Campagne*, & où un Général, dans la chaleur du combat, eft comparé à un Ange planant dans l'air & dirigeant une tempête. Mais la comparaifon fuivante fur le même fujet paroîtra vraifemblablement beaucoup plus poétique. « Il court » en faifant retentir fes armes comme le terrible efprit de » Loda, lorfqu'il vient au milieu du rugiffement de mille » tempêtes, & que, de fes yeux, il difperfe des batailles ».

Offian's Poems, v. 1. p. 151.

Sublime dans les penfées & dans le ftyle.

Le véritable fublime dans les penfées & dans le ftyle

(1) Cette Affertion & les précédentes feront conteftées par les Amateurs d'Homère & des anciens.

Note du Traducteur.

forme le plus beau titre de gloire des plus grands Poëtes ; &, dans ce genre, il y en a peu qui ayent jamais surpassé Ossian, s'il y en a même un seul. « Nous devons chercher » dans des siécles polis l'exactitude & la correction des narrations dont les membres soient liés avec art, l'exactitude » du plan & une heureuse proportion des parties. L'agréable » & le beau paroîtront avec plus d'avantage dans des scènes » riantes & des sujets gais. Mais c'est au milieu des spectacles » brutes de la Nature, c'est au milieu des rochers, des torrents, des ouragans & des combats que se trouve le sublime. Il est la foudre & l'éclair du génie. Il est l'enfant » de la Nature & non de l'Art ». Parmi un grand nombre d'exemples du vrai sublime que je pourrois trouver dans les Ouvrages d'Ossian, je me bornerai à citer la description & le discours qui suivent, de l'esprit de Loda. « Tout-à-coup » fond de la montagne un vent impétueux : il portoit l'esprit » de Loda. Le fantôme vient se placer sur la pierre (1). La » terreur & les feux l'environnnent. Il agite sa lance énorme : » ses yeux semblent des flammes sur sa face ténébreuse, & » sa voix est comme le roulement lointain du tonnerre. — » Veux-tu me forcer à quitter l'enceinte où l'on m'adore, » dit l'Esprit. Les Peuples se prosternent devant moi ; le sort » des armées est dans mes mains ; je regarde les Nations, » & elles disparoissent ; mon souffle exhale & répand la mort ; » je me proméne sur les vents ; les tempêtes marchent devant moi. Mais mon séjour paisible est au-dessus des nuages. » Rien ne peut troubler mon repos dans l'asyle où je » réside ».

Dr Blair's Dissertation on the Poems of Ossian, p. 68.

Ossian's Poems, v. 1. p. 159 200. prem vol. de la Trad. Fr. p. 193.

Ossian's Poems, v. 1. p. 199. 200.

Versification.

On prétend que les anciens Poëtes de la Bretagne & des autres Nations de l'Europe, faisoient usage d'un nombre prodigieux de mesures différentes & de beaucoup d'espéces di-

---

(1) M. le Tourneur croit que l'esprit de Loda étoit le Dieu Odin des Peuples du Nord, que le cercle de Loda étoit l'enceinte de pierres où on l'adoroit, & que la pierre du Pouvoir, dont il est ici question, étoit l'idole.

Note du Traducteur.

verses de versifications dans leurs compositions poétiques. Olaüs Wormius nous apprend que les anciens Scaldes ou Poëtes de Scandinavie se servoient de cent-trente-six espéces différentes de mesures dans leurs vers (1), & un Sçavant Gallois a fait l'énumération, & a donné l'explication d'un grand nombre de différentes espéces de versification dont les Bardes de son pays firent usage depuis le sixiéme siécle, & probablement à des époques plus reculées (2). Beaucoup de ces mesures ne sont fondées ni sur le pied métrique (3), comme la versification des Grecs & des Romains, ni sur la rime, comme celle des Peuples modernes de l'Europe; mais elles sont formées par diverses allitérations (4) & par le nombre & la disposition musicale des syllabes, ce dont le vers blanc des Anglois peut nous donner une espéce d'idée imparfaite. On dit que tous ces différents genres de versification étoient admirablement propres à aider la mémoire, de sorte que, quand on se souvenoit d'une ligne d'une stance, il devenoit aisé de se rappeller tout le reste. « La Poésie des Bretons, ainsi que leur » langue, a une propriété que n'a aucune langue du monde, de

Carte's Hist. of england, v. 1. p. 33.

(1) Olaüs Wormius *de Litteraturâ Runicâ in Append.*

(2) Dr John David Rhy's *Cambrobritannicæ Linguæ Institutiones, London*, 1592. Voyez aussi Lhuid's *Archeologia Britannica*, p. 304 à 310.

(3) Feû M. Turgot, Contrôleur-Général, avoit essayé de traduire le quatriéme Livre de l'Ænéïde en vers François hexamètres & métriques. Cet Essai a été imprimé en 1778. Mais, comme il est peu connu, on croit que le Lecteur sera curieux d'en lire ici quelques vers. Voici le commencement de cette Traduction. Je ne crois pas qu'il donne du goût pour ce genre.

Déja Didon, la superbe Didon brûle en secret. Son cœur
Nourrit le poison lent qui la consume, & court de veine en veine.
L'indomptable valeur, l'origine illustre, la beauté,
L'air, le regard, la démarche, la voix du Héros qui l'a charmée
Sont empreints au fond de son ame en traits de feu. Ses yeux
Sont en vain pressés du sommeil. Le sommeil fuit sa paupière.

(4) Suivant le Dictionnaire Anglois de Jean Entick, l'allitération est le commencement de deux ou plusieurs mots par la même lettre.

Ces deux dernières Notes sont du Traducteur.

» sorte

» ſorte que les Poëtes Bretons qui ont exiſté dans tous les ſiécles » juſqu'à ce jour, ont appellé leur Art *Cyfrinach y Beirdd*, c'eſt-» à-dire *le ſecret des Poëtes.* Lorſqu'on connoît cet Art des » Poëtes, il eſt impoſſible qu'on prononce aucun mot de la » langue d'une manière différente de celle qui eſt en uſage; » ainſi l'on ne peut altérer aucun mot ſans changer toute » la langue (1)». Quoiqu'Olaüs Wormius diſe expreſſément que les Scaldes ou Poëtes du Nord n'ont jamais fait uſage de la Rime (2), &, quoique le ſçavant Pelloutier n'ait jamais trouvé un ſeul Ecrivain qui ait même fait entendre qu'aucun des Poëtes Celtiques ait rimé, cependant il paroît clairement, d'après ce qui nous reſte d'Oſſian, que les plus anciens Bardes Bretons employoient ſouvent la rime, malgré l'opinion de ceux qui l'ont regardée comme une invention gothique & monachale.

Pelloutier, Hiſt. des Celtes, l. 1. p. 360.

Voyez l'Original du ſeptiéme Liv. de Temora dans les Poëmes d'Oſſian, v. 2. p. 228, 235, 238, 241, 244.

Ayant préſenté une courte hiſtoire de la Poéſie Bretonne, il convient de faire auſſi une deſcription ſuccinte des Poëtes Bretons de l'époque dont je m'occupe actuellement. Ces Poëtes paroiſſent avoir été diviſés en deux claſſes. La première comprenoit leurs Poëtes ſacrés qui compoſoient & chantoient leurs Hymnes religieux, & étoient appellés en Grec, *Eubates*, en Latin *Vates* &, dans leur propre langue, *Faids.* La ſeconde renfermoit tous leurs Poëtes ſéculiers qui « chantoient les combats des Héros & les agitations de l'A-» mour », & étoient connus ſous le nom de *Bardes.* Comme j'ai aſſez parlé des Faids dans un autre endroit de cet Ouvrage (3), il ne me reſte plus qu'à donner ici quelques détails ſur les Bardes.

Poëtes Bretons.

Dr M'pherſon's Diſſertations, p. 199, &c. Oſſian's Poems, v. 1. p. 37.

Le mot *Barde* étant un nom primitif qui n'eſt ni dérivé, ni compoſé, ne peut être ramené à ſa racine, ni diviſé en différentes parties. Il ſignifioit un *homme qui étoit Poëte* par

Bardes.

(1) M. Léwis Morris, *apud Carte, ibid.*

(2) Olaüs Wormius *de Litteratura Runica, in append.*

(3) Voyez, ci-devant, le deuxiéme Chapitre.

son génie & son état, & qui employoit une partie considérable de son temps à composer & à chanter des vers sur beaucoup de sujets & dans un grand nombre d'occasions. Les Bardes formoient un des Ordres d'hommes les plus respectés dans les anciens Etats Bretons ; & beaucoup des plus grands Rois, des Héros & des Nobles regardoient comme un honneur d'être reçus parmi eux. La Loi & l'usage les faisoient jouir d'un grand nombre de distinctions honorables & de priviléges précieux. Les Rois & les Princes choisissoient des Bardes pour être leur intimes amis & leurs compagnons constants ; ils leur accordoient la plus grande familiarité, & leur donnoient les titres les plus flatteurs. Leurs personnes étoient regardées comme sacrées & inviolables ; & les Tyrans les plus cruels & les plus sanguinaires n'osoient leur donner aucun sujet de plainte. Le cruel Cairbar qui avoit tué de sa propre main Cornac, fils du Roi, n'osa pas faire plus de mal aux Bardes que de les emprisonner. « Quelqu'atroce qu'il fût, il n'eut pas la hardiesse de tremper » son épée dans le sang des Bardes » ; son héroïque frère Cathmor lui reprocha même d'avoir été aussi loin. « Le Noble » Cathmor vint. — Il entendit nos voix du fond de la caverne. » Jettant aussitôt des regards d'indignation sur Cairbar : Chef » d'Atha, s'écria-t-il, jusqu'à quand m'affligeras tu ? Ton cœur » est dur comme le roc du désert ; tu n'as que des pensées » funestes. Cairbar, rends la liberté aux Bardes ; ce sont les » Chantres de la Renommée. Leurs voix retentiront dans l'avenir long-temps après que les Rois de Témora ne seront » plus ». Les Bardes, ainsi que les Druides, étoient exempts de taxes & du service miltaire, même dans les moments où l'on couroit les plus grands dangers, &, lorsqu'ils suivoient leurs protecteurs sur le champ de bataille pour conserver le souvenir de leurs belles actions & les célébrer, on leur donnoit une garde pour les défendre. Dans toutes les fêtes & assemblées publiques, ils étoient assis auprès de la personne du Roi & du Chef, & quelquefois même au-dessus de la plus grande Noblesse & des principaux Officiers de la Cour. La

Dr M'pherson's Dissertations, p. 209. Dr Brown's Dissertation on poetry and music, p. 157, &c.

Keating's, Hist of Ireland, p. 48.

Ossian's Poems, v. 2. p. 22.

Ossian's Poems, v. 2. p. 22. Second vol. de la Trad. Franç. p. 88. Brown's Dissert. p. 161.

M. Mallet, Introduction à l'Histoire du Dannemarck, p. 242.

Id. ibid. p. 340.

profession de Barde étoit même aussi lucrative qu'elle étoit honorable. Car indépendamment des présents précieux qu'ils recevoient de leurs Patrons dans certaines occasions lorsque leurs Ouvrages avoient procuré à ces derniers un plaisir extraordinaire, ils avoient des fonds de terre qui leur étoient accordés pour leur entretien. Enfin le respect que les Princes de ce temps avoient pour leurs Poëtes étoit si grand, & ils avoient tant de plaisir à entendre leurs accords harmonieux, qu'ils leur pardonnoient quelquefois même des crimes capitaux pour un de leurs chants.

Id ibid. p. 241.

Keating's, Hist. Ireland, p. 132.

Piéces de poésie Runique, publiées à Londres en 1763. p. 49.

Les Bardes étoient très-nombreux.

Nous pouvons présumer avec raison qu'une profession qui étoit tout-à-la-fois & si honorable & si avantageuse, & qui jouissoit d'un aussi grand nombre de distinctions flatteuses & d'immunités enviées, ne devoit pas être abandonnée. Il y avoit en effet une foule de personnes qui l'embrassoient, & les détails que nous avons sur le nombre des Bardes qui étoient dans quelques pays, particulièrement dans l'Irlande, sont à peine croyables. Il est souvent parlé, dans les Poëmes d'Ossian, de cent Bardes appartenants à un seul Prince, qui chantoient & exécutoient des concerts pour le délasser. Il étoit permis à chaque Barde du premier rang, qui étoit appellé *Allah Redan* ou *Docteur en Poésie*, d'avoir constamment autour de sa personne trente Bardes d'un mérite inférieur ; & chaque Barde du second rang avoit le droit d'avoir une suite de quinze Poëtes de ses Disciples. Mais il est vraisemblable que les Bardes de la Bretagne & de l'Irlande n'étoient pas aussi nombreux à l'époque dont nous écrivons l'histoire, qu'ils le devinrent par la suite ; de même qu'ils ne s'étoient pas alors rendus coupables de ces crimes qui leur firent perdre, à la fin, l'estime publique. Les Bardes Bretons qui existoient à cette ancienne époque, paroissent avoir été en général des hommes distingués par leur génie ainsi que par leur vertu, & qui méritoient les honneurs dont ils jouissoient.

Keating's, Hist. of Ireland, p. 370, &c.

Ossian's Poems. v. 2. p. 18.

Dr M'pherson's Differtations, p. 212, 213.

Dr Brown's Differtation; p. 163, &c.

Aucun des Poëmes des Bretons provinciaux ne nous a été conservé.

Quoique les anciens Bretons, qui habitoient les parties méridionales de cette Isle, ayent eu originairement le même

goût & les mêmes diſpoſitions pour la Poéſie que ceux des parties ſeptentrionales, cependant il ne nous reſte aucun des Ouvrages de Poéſie des premiers. Nous ne devons pas en être ſurpris; car, lorſque les Bretons provinciaux ſe furent paiſiblement ſoumis à l'autorité des Romains, lorſqu'ils eurent rendu leurs armes, & eurent perdu leur eſprit libre & guerrier, ils ne purent trouver que peu de plaiſir à entendre ou à répéter les Chants que les Bardes avoient fait en l'honneur des glorieux exploits de leurs braves Ancêtres. De même, ſi les Romains ne ſuivirent pas la politique barbare qui fut miſe en pratique, long-temps après, par Edouard I. de faire périr les Bardes, ils les découragèrent au moins, & s'opposèrent, par des raiſons qu'il eſt facile de deviner, à ce qu'on répétât leurs Poëmes. Les Bardes étant ainſi perſécutés par leurs Vainqueurs, & négligés par leurs Compatriotes, abandonnèrent ou leur pays, ou leur profeſſion; & leurs Chants, n'étant plus entendus, furent bientôt oubliés. Cependant le goût pour la Poeſie étoit ſi naturel aux habitants originaires de cette Iſle, qu'il ne fut pas entièrement détruit par leur longue ſoumiſſion aux Romains; il reparut même de nouveau dans la poſtérité des Bretons provinciaux, comme on le verra dans la ſuite de cet Ouvrage, dès qu'ils eurent recouvré leur eſprit guerrier, & qu'ils furent devenus un Peuple brave, libre & indépendant.

Muſique.

Les anciens habitants de la Bretagne, ainſi que ceux de beaucoup d'autres Contrées, ont eu au moins autant de goût & de paſſion pour la Muſique que pour la Poéſie. Il eſt inutile de rechercher comment ils avoient contracté ce goût. En effet l'amour de la Muſique eſt naturel aux hommes qui ont chanté dans tous les ſiécles & dans tous les pays. La Muſique vocale fut plus ancienne ici & par-tout que l'inſtrumentale *, peut-être parce qu'on imita les Chantres ailés des bois. Il ne ſe paſſa

Origine des Loix, des Arts, &c. v. 1. p. 345. Quintilian. l. 1. c. 10.

* At liquidas avium voces imitarier ore
Antè fuit multo quàm levia carmina cantu
Concelebrare homines poſſent, aureſque juvare.
Lucret. l. 5.

pas beaucoup de temps avant que les hommes s'apperçussent de l'imperfection de leurs organes, & s'efforçassent d'y remédier, en inventant différents instruments sonores avec lesquels ils accompagnoient leurs voix en chantant. Il est impossible de dire en quel temps & par qui la Musique instrumentale fut inventée ou apportée dans cette Isle, mais il est certain qu'elle y étoit connue long-temps avant que les Romains fussent descendus dans la Bretagne.

Origine des Loix, Arts & Sciences, &c. v. 1. p. 345.

Il est probable que les anciens Bretons, ainsi que beaucoup d'autres Peuples de l'Antiquité, n'avoient pas d'idée de Poëmes destinés seulement à être récités, sans être chantés au son des instruments. Chez toutes les Nations la Musique & la Poésie, qui sont sœurs, ont été toujours unies pendant les premiers âges de la Société; chaque Poëte étoit Musicien & chantoit ses vers au son de quelque instrument de Musique (1). Deux Ecrivains, dont l'autorité est incontestable, nous apprennent qu'il en fut ainsi à cette époque dans la Gaule, & par conséquent dans la Bretagne. « Les Bardes, rapporte Diodore de Sicile, chantent leurs Poëmes au son d'un instrument qui ressemble à » une lyre ». Suivant Ammien Marcellin, « les Bardes célébroient les actions courageuses de leurs illustres Compatriotes » dans des Poëmes héroïques qu'ils chantoient aux doux sons » de la Lyre ». Ce récit de ces deux Ecrivains Grec & Latin est confirmé par le ton général, & par beaucoup de passages particuliers des Poëmes d'Ossian. « Chaque Barde, assis sous » son arbre à une certaine distance des autres, chantoit avec » sa harpe. Il commençoit son chant & touchoit la corde, » pour le Chef qu'il aimoit ». Mais cette union entre la Poésie & la Musique ne subsista peut-être pas très-long-temps dans sa plus grande force en aucun pays. Les Musiciens devinrent bientôt très-nombreux, & ceux qui n'eurent pas assez de talent pour composer des vers, chantèrent les vers des autres aux sons de leurs harpes. Beaucoup de ces Chanteurs ou parasites (ainsi

La Poésie & la Musique étoient originairement unies.

Gerard. Vossius, de Art. Poet. p. 82.

Diod. Sicul. l. 5. §. 31. p. 354.

Ammian. Marcell. l. 15. c. 9.

Ossian's Poems, v. 2. p. 112. 113.

(1) Voyez la *Dissertation* du Docteur Brown sur l'union de la Poésie & de la Musique.

qu'Athénée les appelle) que les Princes Celtiques conduiſoient avec eux lorſqu'ils alloient à la guerre, étoient de purs Muſiciens, & ce qu'ils chantoient étoit compoſé par ceux d'entr'eux qui avoient un génie poétique, & qui étoient appellés *Bardes*. Probablement cette ſéparation de la Poéſie & de la Muſique étoit déja faite du temps d'Oſſian. En effet, quoiqu'il paroiſſe aſſez évident par les Poëmes de cet illuſtre Barde que de ſon temps tous les Poëtes étoient Muſiciens, il n'eſt pas auſſi évident que tous les Muſiciens fuſſent Poëtes.

Athenæus, l. 6. c. 12.

Comme la Muſique inſtrumentale fut d'abord inventée pour accompagner & pour aider la voix en chantant, elle fut auſſi long-temps employée dans tous les pays à ce ſeul uſage. Il eſt évident que tel fut le cas des anciens Bretons à l'époque dont nous nous occupons actuellement Oſſian, cette douce voix de Cona, qui excelloit autant dans la Muſique vocale & inſtrumentale que dans la Poéſie, paroît n'avoir pas penſé à jouer d'un inſtrument ſans chanter en même-temps. Toutes les fois que ſes Bardes touchoient à leurs cordes, ils chantoient auſſi en même-temps. C'étoit probablement-là une de ces cauſes qui rendoient la Muſique des Anciens capable de produire de ſi vives impreſſions & d'inſpirer avec autant de force la fureur, l'amour, la joie, le chagrin & les autres paſſions à ceux qui l'entendoient, en remuant leurs cœurs par les accords les plus touchants de la Poéſie, & par les ſons les plus énergiques, les plus doux, les plus gais ou les plus triſtes.

Mr Rollin's Hiſt. of the Arts, c. 6.

Diod. Sicul. l. 5. §. 31. Ammian. Marcell. l. 51. c. 9.

Harpe.

Quoique les anciens Bretons connuſſent un peu les inſtruments de Muſique à vent, ils paroiſſent avoir principalement aimé la lyre ou la harpe. On prétend que cet inſtrument a été inventé par les Scythes, & que tous les Peuples Celtiques en faiſoient beaucoup d'uſage. Il n'avoit d'abord que quatre ou cinq cordes ou courroies faites de peau de bœuf, & l'on en jouoit avec un archet compoſé d'un os de la machoire d'une chévre. Mais on perfectionna par dégré la conſtruction de cet inſtrument, & on augmenta le nombre de ſes cordes, quoique nous ne ſçachions pas avec certitude de combien de cordes l'ancienne

Les Poemes d'Oſſian, paſſim.

Pelloutier, Hiſt. des Celtes, c. 9. p. 360. Note 30.

Id. ibid.

harpe Bretonne étoit composée. Les Bardes en jouoient avec leurs doigts sans se servir d'archet. Ossian's Poems, v. 2. p. 67.

La Musique des anciens Bretons étoit simple & naturelle.

Les anciens Bretons de cette époque chantoient & jouoient certainement par cœur, & leurs airs ainsi que leurs Poëmes, se transmettoient d'un âge à un autre, l'Auteur de chaque Poëme composant sa Musique qu'on apprenoit en même-temps que le Poëme. Cette musique, de même que celle des autres Peuples anciens, étoit en général simple, naturelle & proportionnée au sujet du chant & du Poëme pour lequel elle étoit composée; ce qui la rendoit plus capable de faire impression que la musique des siécles postérieurs qui tient plus de l'Art & moins de la Nature. Mr Rollin's Hist. of Arts, c. 6. §. 3.

Note du Traducteur.

Avant que de passer au Chapitre suivant, je crois devoir ajouter ici quelques Notes relatives aux Poésies d'Ossian, & tirées des *Variétés Littéraires*, imprimées à Paris chez Lacombe, 4. vol. in-12. 1768. Le premier volume de ces *Variétés*, pag. 209, contient des Réflexions faites par les Auteurs du *Journal Etranger*, sur l'histoire & le caractère des Poésies écrites dans la langue que parlent les Habitants des montagnes de l'Ecosse, & un Extrait des Observations du Docteur Blair sur ces Poésies.

Les Auteurs du *Journal Etranger* observent que ces Poésies qu'ils appellent *Poésies Erses*, ont du être composées avant l'établissement des Clans ou Tribus, dans le nord de l'Ecosse, parce qu'il n'est point fait mention dans les Poésies Erses de cet établissement, quoiqu'il soit très-ancien. Ils remarquent encore qu'on ne trouve dans ces Poésies aucune trace de Religion ni de Culte. « Un seul trait fait allusion » au Christianisme, & fait penser qu'ils ont été composés dans l'enfance de son » établissement en Ecosse. Le Traducteur a trouvé dans un fragment qui n'a pas » encore été traduit, un *Culdée* ou *Moine* qui voudroit recueillir de la bouche » même d'Ossian, fils de Fingal, les exploits guerriers de sa famille; mais Ossian » traite ce Moine & sa Religion avec mépris, & lui dit que les actions des » grands hommes étoient des sujets trop grands & trop nobles pour être traités » par un Chrétien : ce qui prouve clairement que la Religion Chrétienne n'étoit » pas encore reçue dans le pays ».

» Ces Poëmes, dit M. Macpherson, étoient mis en musique, & la plus par- » faite harmonie y étoit observée; chaque vers étoit si étroitement uni aux vers » qui le précédoient & le suivoient, qu'en s'en rappellant un seul dans une stance, » il étoit impossible d'oublier les autres. Les cadences se succédoient dans une gra- » dation si simple, & les mots étoient si bien adaptés aux procédés naturels de

» la voix, lorſqu'elle étoit montée à un certain point, qu'il étoit preſqu'impoſ-
» ſible, à cauſe de la ſimilitude du ſon, de ſubſtituer un mot à la place d'un
» autre ; & ce choix des mots ne gênoit jamais le ſens & n'affoibliſſoit point
» l'expreſſion ». Si ces propriétés inconcevables appartenoient réellement à la
» langue Celtique, elle ſeroit la plus belle & la plus poétique des langues, &
» mériteroit, pour cela ſeul, d'être étudiée par les Poëtes & les Philoſophes ».

Les Celtes ne furent pas les ſeuls Peuples dont les monuments hiſtoriques furent confiés à la mémoire des hommes. Les Spartiates ne vouloient pas permettre que leurs Loix fuſſent écrites. Tous les monuments des anciens Germains étoient renfermés dans leurs Chanſons, eſpéce de Chronique qui ne ſe tranſmettoit que par la tradition orale, & qui n'étoit pas encore abandonnée dans le huitiéme ſiécle. C'eſt ſur des traditions poétiques que Garcilaſſo a compoſé ſon *Hiſtoire des Incas.*
« Si des Nations qui ont été ſouvent expoſées à des invaſions de Peuples étran-
» gers, qui ont envoyé & reçu des Colonies, ont pu conſerver pendant pluſieurs
» ſiécles, par le moyen ſeul de la tradition orale, les monuments de leurs Loix
» & de leurs Hiſtoires dans toute leur intégrité, il eſt bien plus probable que les
» anciens Ecoſſois, Peuples qui n'avoient aucun commerce avec les Etrangers, &
» qui ont toujours été ſi religieuſement attachés à la mémoire de leurs Ancêtres,
» ont conſervé, ſans altération, les Ouvrages de leurs Bardes ».

M. Blair, dans ſes Réflexions, compare Homère & Oſſian. Les Auteurs du *Journal Etranger* obſervent que ce Sçavant Profeſſeur s'eſt peut-être trop laiſſé entraîner par ſon enthouſiaſme pour le Poëte Ecoſſois, mais que cet enthouſiaſme même prouve une ame très-ſenſible ; enfin, entr'autres témoignages de l'authenticité des Poëmes d'Oſſian, les Auteurs du *Journal Etranger* déclarent, p. 266, avoir entendu eux-mêmes réciter en original quelques morceaux des Poëmes traduits par M. Macpherſon à feû M. le Chevalier Macdolnald, dont l'eſprit, les lumières, & ſur-tout la grande honnêteté leur étoient connus.



HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE VI.

Histoire du Commerce, des Monnoies & de la Marine dans la Grande-Bretagne, depuis la première Descente qu'y firent les Romains, sous Jules-César, l'an 55 avant Jésus-Christ, jusqu'à l'arrivée des Saxons, en l'an 449 de l'Ere Chrétienne.

LES habitants de cette heureuse Isle sont si convaincus des avantages infinis que procure le Commerce, que je puis me dispenser de chercher à prouver toute son importance ou de me justifier de ce que je lui accorde une place dans l'Histoire de notre pays. C'est une distinction à laquelle il a un juste titre, & dont il a été trop long-temps privé. Importance de l'Histoire du Commerce.

Il est presqu'aussi difficile de découvrir les commencements du Commerce Anglois que les sources du Nil. En effet, comme les plus grands fleuves tirent quelquefois leur source des plus petites fontaines, de même le Commerce le plus Antiquité du Commerce.

étendu a eu ſouvent des commencements peu importants & preſqu'imperceptibles. La vérité eſt qu'il a exiſté dans toutes les parties du monde un Commerce quelconque, dès qu'il y a été établi une ſociété, & dès qu'on y a connu la propriété. Auſſi-tôt que les habitants d'un pays ont formé des ſociétés, ainſi qu'une eſpéce de Goûvernement, & ont eu quelque objet qu'ils ont pu regarder comme leur appartenant, la néceſſité, la convenance ou le caprice les ont portés à faire ſouvent entr'eux des échanges d'un objet pour un autre. Ainſi, dès le premier âge de la Société, le chaſſeur qui avoit pris plus de gibier qu'il ne lui en falloit, ou qu'il n'en vouloit, en cédoit volontairement une partie pour une portion des herbes ou des fruits qu'un autre avoit recueillis. Ce genre de Commerce fut certainement introduit dans cette Iſle, dès qu'elle fut habitée.

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 277.

Augmentation ſucceſſive du Commerce, par voie d'échange.

Lorſque les habitants d'un pays paſſent de la vie ſauvage à la vie paſtorale, leurs achats & leurs trafics deviennent plus fréquents & plus étendus, à meſure que leurs propriétés deviennent plus variées & plus précieuſes. Mais, quand ils réuniſſent un peu d'Agriculture, & quelques manufactures néceſſaires au talent de nourrir des beſtiaux, les ſujets, les occaſions & la néceſſité du Commerce prennent un grand accroiſſement, quoiqu'on le faſſe encore pendant quelque temps par la voie de l'échange d'un objet pour un autre. C'étoit de cette manière, ainſi que nous l'apprenons de Solin, que les habitants de la Bretagne, & particulièrement les Silures, faiſoient le Commerce de ſon temps. « Ils ne ſe » ſervent pas d'argent dans le Commerce, dit cet Auteur, » & ils ſe réglent plus dans ces échanges ſur les beſoins mu- » tuels des parties que ſur la valeur intrinſéque des objets ». Lorſque le Commerce eſt dans cet état, il n'y a point de Marchands de profeſſion ; mais chacun s'efforce de découvrir, autant qu'il lui eſt poſſible, une autre perſonne qui ait beſoin des biens qu'il poſſéde, & qui poſſéde les biens dont il a beſoin. On peut préſumer qu'il n'étoit pas toujours aiſé de remplir ce but ; & que, tant que le Commerce ſe fait de

Solin. c. 35.

cette manière dans un pays, il ne doit pas y être très-étendu. Tel fut l'état borné & imparfait du Commerce parmi les anciens habitants de cette Isle pendant plusieurs siécles. Ces Insulaires, ignorant les arts de compter, de peser & de mesurer, & ne connoissant pas l'usage de l'argent, ne sçavoient qu'échanger par évaluation un objet avec un autre. Mais ces échanges étoient encore un grand avantage, & formoient l'un des plus forts liens qui unissent les sociétés naissantes.

Pendant les premières périodes de la société, le Commerce fut presqu'entièrement restreint aux limites étroites de chaque petit Etat, non-seulement dans ce pays, mais peut-être dans tous les autres. Les rapports que les Membres d'un Etat avoient avec ceux d'un autre, étoit en général plutôt des actes d'hostilité & de pillage que des actes d'amitié & des opérations de Commerce. Les petits Etats de la Bretagne étoient toujours en guerre les uns contre les autres; ce qui faisoit regarder leurs déprédations mutuelles comme des entreprises justes & honorables. Imitant trop les anciens Germains à cet égard, ainsi qu'à beaucoup d'autres, « ils » n'attachoient aucune honte à ces pillages faits hors des » limites de leur propre Etat, mais ils les encourageoient & » ils y applaudissoient dans la vue d'entretenir sans cesse leur » jeunesse dans l'exercice des armes ». Il est assez vraisemblable que l'espoir d'arracher par la force, à un Peuple voisin, ce qu'on ne pouvoit obtenir de ses Concitoyens sans leur procurer un équivalent, n'a pas peu contribué à entretenir, presque constamment, le feu de la guerre. Mais, quand quelques-uns des Etats Bretons eurent commencé à s'appliquer à l'Agriculture & aux autres Arts, leur férocité naturelle & leur penchant au pillage, diminuèrent par dégré; la rage de la guerre fut souvent suspendue pendant un temps considérable, & les habitants de ces différents Etats entretinrent entr'eux une correspondance de Commerce pour leur avantage mutuel. Cette communication étendit le Commerce & en fit un lien entre les différents Etats, ainsi qu'il en étoit déjà

Le Commerce qui étoit originairement borné aux limites de chaque Etat devient successivement plus étendu.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 23.

un entre les Membres de chacun d'eux. Mais, quoique le
Plin. Hist. Nat. l. 35. c. 1. Commerce fût alors moins borné, il se fit encore de la même manière & par la voie de l'échange.

Commerce étranger avec les Phéniciens. Indépendamment de ce Commerce intérieur que les habitants de la Bretagne firent entr'eux, même dès le commencement de la société civile, & qui augmenta par dégrés à mesure qu'ils firent des progrès dans la civilisation, dans l'industrie & dans les Arts, ils trafiquoient avec plusieurs Peuples étrangers dans des temps très-reculés. Le premier de ces Peuples qui visita cette Isle par des motifs de Commerce fut incontestablement les Phéniciens, ainsi que Strabon l'affirme
Strabo, l. 3. sub fine. positivement, & que beaucoup d'autres Auteurs l'ont re-
Origine des Loix, Arts &c. v. 1. p. 296. connu. En effet cette Nation est généralement regardée comme celle qui a inventé la Navigation & le Commerce étranger, & qui a appris aux autres Peuples les Arts les plus utiles. Il est au moins certain que les Phéniciens furent non-seu-
Isaïe, c. 23. v. 8. lement les Marins les plus hardis & les plus expérimentés, mais même les plus grands & les plus heureux Commer-
Ezéchiel, c. 27. çants de l'Antiquité. Après qu'ils eurent eux-mêmes acquis une parfaite connoissance de toutes les côtes de la Méditerranée, qu'ils eurent établi des Colonies & construit des Villes sur plusieurs parties de ces côtes, & enfin qu'ils eurent fait
Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 2. p. 293. pendant plusieurs siécles un Commerce prodigieux & très-lucratif avec toutes les Contrées qui sont sur le bord de cette
Bochart in Phalig. l. 3. c. 7. in Canaan. l. 1. mer, ils osèrent passer le Détroit de Gibraltar, environ 1250 ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne, & ils firent des découvertes sur les deux côtes de ce Détroit. Ils construisirent sur sa rive droite la Cité de Cadix dans une petite Isle près de la côte d'Espagne, & ils continuèrent de-là à pro-
Id. ibid. c. 34. p. 608, &c. longer leur commerce avec beaucoup de courage & de succès. Ils connurent bientôt toutes les côtes, & beaucoup des parties intérieures de l'Espagne, qui fut pour eux pendant plusieurs
Diod. Sicul. l. 5. §. 35. p. 358. siécles une mine aussi riche que le Nouveau-Monde l'a été depuis pour les Espagnols. S'étant avancés encore plus vers le Nord pour augmenter leur commerce & leur gain, ils acquirent une connoissance parfaite des côtes Occidentales de la

Gaule, & ils découvrirent enfin les Isles Scilly, & la partie sud-ouest des bords de la Bretagne.

Bochart Canan, l. 1. c. 41. p. 659. c. 39. p. 648.

Il est impossible de fixer avec certitude & précision l'époque de cette dernière découverte des Phéniciens. Quelques Ecrivains pensent que cette Isle fut découverte par ce Peuple hardi avant la guerre de Troie, & peu de temps après le moment où elle commença à être habitée par des Colonies venues du Continent de la Gaule. Si nous pouvions être certains que l'étain, dont les Tyriens & les Phéniciens faisoient le Commerce du temps du Prophète Ezéchiel, étoit apporté de la Bretagne, nous serions obligés d'embrasser cette opinion. Mais, comme nous sçavons qu'ils trouvoient en Espagne une grande quantité d'étain & même de métaux plus précieux, nous ne pouvons fixer, d'après cette circonstance, l'époque de l'arrivée de ces Peuples dans notre Isle. Le sçavant Bochart & d'autres Ecrivains après lui, fixent l'époque où les Phéniciens découvrirent, pour la première fois, les Cassitérides ou Isles Scilly, à l'an du monde 3900, ou à l'an 904 avant Jésus-Christ, pendant que d'autres Auteurs se sont imaginé que cette découverte avoit été faite par Himilcon, fameux Marin de l'Antiquité, qui fut envoyé de Carthage avec une flotte pour visiter les mers & les côtes situées au nord du Détroit de Gibraltar, environ 600 ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne. Quoiqu'on ne puisse dire rien de certain sur un événement aussi éloigné, cette dernière opinion paroît être la plus probable. Car Hérodote, qui fleurissoit environ 440 ans avant l'Ere Chrétienne, dit que de son temps les Grecs recevoient tout leur étain des Isles appellées *Cassitérides*, mais qu'il ne sçait pas dans quel endroit du monde ces Isles sont situées. C'est une preuve directe que les Isles Scilly & la Contrée adjacente de la Bretagne avoient été reconnues avant cette époque, & que les Phéniciens qui avoient fait cette précieuse découverte cachoient leur situation aux autres Peuples.

L'époque de la découverte de la Bretagne par les Phénicens n'est pas connu d'une manière certaine.

Aylett sammes Brit. Antiq. c. 5.

Ezéchiel, c. 26. v. 12.

Bochart Canaan, l. 1. c. 34.

Anderson's history of Commerce, v. 1. p. 8.

Dr Borlase's Hist. Cornwal, p. 27. 28.

Herodot. l. 1.

On ne sçait pas si les Phéniciens établirent des Colonies ou bâtirent des Villes dans la Bretagne & dans les Isles ad-

Rien ne prouve que les Phéniciens ayent établi aucune Colonie dans la Bretagne.

jacentes, comme ils le firent dans beaucoup d'autres Contrées, pour être en état de continuer leur Commerce avec plus d'avantage. Quelques personnes pensent que le teint basané & les cheveux frisés des anciens habitants de la côte du sud-ouest de la Bretagne (circonstances qui ont fait conjecturer à Tacite que ceux-ci étoient venus d'Espagne) pouvoient provenir de ce que ces habitants descendoient d'une Colonie de Phéniciens d'Espagne, qui s'étoit établie dans cette Isle. Mais, après y avoir réfléchi, il paroît plus probable que les Phéniciens se bornèrent à faire des voyages de temps à autre, peut-être tous les ans, dans ces parties du monde, pour l'avantage de leur Commerce, & que c'est par cette raison qu'on trouve si peu de vestiges de ce Peuple, même dans les parties de cette Isle qu'il a le plus fréquentées.

Dr Borlase's Hist. Cornwal, p. 30.

Objets exportés de notre Isle par les Phéniciens.

Cet aggrandissement de leur Commerce fût le principal objet que les Phéniciens se proposèrent dans le grand nombre de voyages hardis qu'ils firent en des Contrées éloignées & particulièrement dans cette Isle. Ils s'apperçurent bientôt qu'elle abondoit en plusieurs objets précieux dont ils sçavoient très-bien où ils trouveroient un débit avantageux; les plus importants de ces objets étoient l'étain, le plomb & les pelleteries.

Strabo, l. 3. sub fine.

Etain.

Lorsque les Phéniciens arrivèrent pour la première fois en Espagne, ils y trouvèrent une grande quantité d'étain dont ils firent pendant plusieurs siécles un Commerce très-lucratif dans beaucoup de pays. Mais, à la fin, ces mines d'étain s'épuisèrent presque entièrement dans l'Espagne, & leur produit diminua considérablement. Cette circonstance fut cause que la découverte des Isles Scilly, & des côtes du sud-ouest de la Bretagne, se fit dans un temps très convenable pour les Phéniciens. En effet ils y trouvèrent dans la plus grande abondance & avec une extrême facilité, ce précieux étain dont ils tiroient des profits si considérables. Ils transportèrent donc des cargaisons de ce métal sur leurs propres vaisseaux dans toutes les contrées situés sur les bords de la méditérannée, & même dans l'Inde où elles étoient très-estimées, & vendues à un très-haut prix.

Bochart Phalig. c. 34.

Diod. Sicul. l. 5. §. 22. p. 347.

Plin. Hist. Nat. l. 34. c. 16.

On ne ſçait pas, d'une manière certaine, dans quelles parties de cette Iſle les Phéniciens trouvoient le plomb qu'ils exportoient. Si c'étoit dans ces parties de la Bretagne, où ce métal fut plus abondant pendant les ſiécles ſuivants, ils connoiſſoient mieux la Bretagne, & ils y pénétrèrent plus loin qu'on ne l'imagine communément. Car les contrés dans leſquelles on a trouvé les mines de Plomb les plus riches, ſont celles des Coritans, aujourd'hui le Derbyshire; des Deméťes, aujourd'hui le Cardiganshire; des Ordovices, aujourd'hui le Denbigshire; & des Brigantes, aujourd'hui l'Yorkshire, le Northumberland, &c. Quoi qu'il en ſoit, Pline aſſure que « dans quelques parties de la Bretagne, on trouvoit le Plomb immédiatement à la ſurface, en ſi grande abondance qu'on jugea néceſſaire de faire une Loi pour qu'on n'en prît chaque année qu'une certaine quantité. » Ce métal étant auſſi abondant & auſſi facile à trouver, les Phéniciens s'en procuroient aiſément autant qu'ils croyoient devoir en exporter.

Plomb.

Camden's Britannia col. 591. 820. 917, &c.

Plin. Hiſt. Nat. l. 34. c. 17.

Le troiſiéme objet que les Phéniciens tiroient de cette Iſle, & qui n'étoit pas le moins précieux, étoit les peaux des animaux tant ſauvages que domeſtiques. Cet article comprenoit vraiſemblablement la laine des brebis Bretonnes, qui a été ſi belle dans tous les temps, & dont les Phéniciens devoient faire un ſi grand uſage dans leurs manufactures de laine.

Pelleteries & laine.

Quoique les Phéniciens ayent vraiſemblablement été un des premiers Peuples du monde qui ait connu la fabrication de la Monnoie, & ſon utilité dans le Commerce, & quoiqu'ils ayent été extrêmement riches en or & en argent, cependant ils ne ſe ſervirent jamais de monnoie dans leur Commerce avec les habitants de la Bretagne. Ces derniers n'avoient alors aucune idée de la nature ni de l'uſage de l'argent, & les Phéniciens tiroient un très-grand parti de leur ignorance pour ſe donner la peine de les inſtruire dans ce genre. En un mot ils ſe conduiſirent vis-à-vis des anciens

Les Phéniciens apportent dans la Bretagne du ſel, des poteries & des bagatelles.

Bretons de la même manière que les Européens le firent vis-à-vis des habitants de l'Amérique, au premier moment de la découverte de cette Contrée. Ils leur donnèrent des objets de peu de valeur pour leurs marchandises les plus précieuses. Ce que les Phéniciens apportoient dans les Cassitérides, ou les Contrées d'étain de la Bretagne, & dans les Isles adjacentes, consistoit, comme nous l'apprenons de Strabon, dans trois articles; sçavoir, du sel, des vases de terre & des bagatelles d'airain. Le premier & le second de ces articles étoient utiles, à la vérité; mais, quoiqu'ils ne coutassent pas cher aux Phéniciens, ceux-ci les vendoient probablement aux ignorants Bretons, moyennant un prix exorbitant. Les marchandises d'airain consistoient principalement en objets de luxe & d'ornements, tels que des bracelets, des chaînes destinées à orner leurs cous, & d'autres bijoux semblables pour lesquels les anciens Bretons avoient une passion remarquable.

Strabo, l. 3. sub fine.

Herodian. l. 3. c. 47.

Les Phéniciens cachèrent aux autres Nations leur Commerce avec la Bretagne.

Nous devons être convaincus que les Phéniciens retiroient de grands profits de leur Commerce avec la Bretagne, d'après l'inquiétude qu'ils avoient que les autres Nations y pénétrassent, & les soins qu'ils se donnoient pour leur en dérober la connoissance. L'Histoire suivante, rapportée par Strabon, est une preuve suffisante de cette inquiétude & de ces soins. « A une époque très-ancienne, les Phéniciens de Cadix » étoient les seuls qui fissent le Commerce dans ces Isles, » & ils cachoient la connoissance de cette navigation à tous » les autres Peuples. Les Romains ayant une fois suivi un » vaisseau Phénicien, dans le dessein de découvrir ce Com» merce, le Propriétaire du vaisseau le fit malicieusement » échouer exprès sur des bas-fonds, & les Romains qui le » suivoient éprouvèrent le même sort. Le Phénicien échap» pa en jettant une partie de sa cargaison, & ses Conci» toyens furent si contents de sa conduite, qu'ils ordonnè» rent que toute la perte qu'il avoit faite lui fut payée par » le trésor public ». Cette prudence & ces précautions procurèrent aux Phéniciens l'avantage de jouir d'un Commerce lucratif

Ruse de ce Peuple rapportée par Strabon.

Strabo, l. 3.

lucratif & exclusif dans ces Isles pendant environ trois-cents ans. Mais le secret fut découvert à la fin, & les Grecs, les Gaulois & les Romains parvinrent successivement à partager ce Commerce.

Il paroît, par le témoignage incontestable d'Hérodote, que quoique de son temps, c'est-à-dire environ 440 ans avant Jésus-Christ, les Grecs sçussent très-bien que tout l'étain dont ils se servoient & qu'ils recevoient des Phéniciens, avoit été originairement tiré des Cassitérides ou de la Bretagne & des Isles Scilly, ils ignoroient cependant où ces Isles étoient situées. Car, quoique les Phéniciens ne pussent guères se dispenser, dans leurs opérations qu'ils faisoient avec les Grecs, de leur dire les noms de ces Contrées éloignées où ils alloient, ils pouvoient, comme ils le faisoient sans doute, éviter de les instruire de la route qu'ils suivoient, & les Grecs n'avoient pas fait alors assez de progrès dans la navigation pour la découvrir d'eux-mêmes. On ne sçait pas exactement combien il se passa de temps depuis le siécle d'Hérodote jusqu'à l'époque où les Grecs commencèrent à commercer directement avec la Bretagne; mais plusieurs motifs peuvent nous porter à croire qu'il ne fut pas considérable. Pline observe que la Bretagne a été long-temps célébre dans les Annales de la Grece, & Polybe, qui étoit Grec de naissance, & qui a fleuri environ 200 ans avant Jésus-Christ, avoit écrit un Livre entier, qui est malheureusement perdu, sur la Bretagne & sur la manière dont on exploitoit l'étain dans cette Isle. Ces faits prouvent que la Bretagne étoit connue des Grecs du temps de Polybe, & vraisemblablement long-temps auparavant. Pithéas de Marseille, qui florissoit environ 330 ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne, est le plus ancien Géographe Grec qui ait donné quelques détails sur les Isles Britanniques, & il fut probablement le premier Grec qui découvrit ces Isles, & qui les fit connoître à ses Compatriotes. En effet Pythéas étoit aussi hardi Marin que grand Géographe; &, ayant passé le Détroit, il longea les côtes de l'Espagne, de la Gaule, de la Germanie & de

Les Grecs découvrent la Bretagne.

Herodot. l. 1.

Plin. Hist. Nat. l. 4. c. 16.

Polyb. l. 3.

la Scandinavie, & parvint jufqu'à un endroit où le foleil ne reftoit que peu de minutes fous l'horizon; ce qui doit avoir été vers le foixante-fixiéme dégré de latitude feptentrionale. Il découvrit dans ce voyage non-feulement la Bretagne, mais même Thulé, qu'on nomme aujourd'hui l'*Iflande*, & qu'il place plus près du nord que la Bretagne, de l'efpace d'environ fix jours de voile. Il eft donc très-probable que les Grecs commencèrent à commercer dans la Bretagne, auffitôt après le fiécle de Pythéas, ou environ 300 ans avant la naiffance de Jéfus-Chrift.

Strabo, l. 4. p. 104. Id. l. 4. p. 204. Mém. de l'Académie des Infcriptions & Belles-Lettres, t. 19. p. 146, &c.

Importations & exportations des Grecs.

Les marchandifes que les Grecs de Marfeille, & peut-être des autres lieux, exportoient de la Bretagne, étoient probablement les mêmes qui en avoient été exportées par les Phéniciens leurs prédéceffeurs & leurs rivaux, par rapport au Commerce, fçavoir, l'étain, le plomb & les pelleteries. Le premier de ces objets étoit le plus précieux, & celui qui procuroit les plus grands profits. En effet ce métal fut long-temps très-eftimé dans toutes les parties du monde à caufe tant de la facilité avec laquelle on le rafine & on le travaille, que des différents ufages auxquels il eft employé. On l'envoya même dans l'Inde où il ne s'en trouve point, & où les habitants le payoient avec leurs diamants les plus précieux. Les grands profits qu'on retiroit alors du Commerce d'étain dans la Bretagne, étoient le principal motif qui déterminoit les Marchands de Carthage & de Cadix à cacher avec tant de foin le lieu d'où ils tiroient leur étain; & c'étoit auffi la même caufe qui rendoit les autres Peuples fi curieux de le découvrir. Les Grecs obtinrent une part dans ce Commerce, fi même ils ne l'envahirent pas entièrement; ce qui leur fut d'autant plus facile que les Carthaginois fe trouvèrent, bientôt après cette époque, engagés dans ces guerres longues & fanglantes qu'ils eurent à foutenir contre Rome, qui détournèrent prefqu'entièrement leur attention du Commerce, & qui finirent par la deftruction totale de leur République. Ils firent certainement ce Commerce avec les Bretons, de la même manière que les Phéniciens l'avoient

Plin. Hift. Nat. l. 34. c. 17.

fait, en donnant à nos Ancêtres, qui ne connoissoient pas encore alors la nature & l'usage de l'argent, des objets qui n'étoient pas d'un prix considérable, en échange de leurs marchandises vraiment précieuses.

Les Grecs excelloient dans la navigation & dans l'art de construire des vaisseaux.

Non-seulement les Etats maritimes de la Gréce, mais même les Colonies Grecques de l'Italie, de la Sicile & de la Gaule, excelloient dans les Arts de la navigation & de la construction des vaisseaux, & étoient très-adonnés au Commerce à cette époque. Je pourrois, s'il étoit nécessaire, en produire un grand nombre de preuves évidentes; mais ce vaisseau étonnant qui fut construit à Syracuse sous la direction d'Archiméde, & dont nous trouvons la description la plus pompeuse dans Athénée, prouve tout-à-la-fois que les Grecs avoient fait de grands progrès dans tous les Arts relatifs à la Marine, & qu'ils commerçoient avec la Bretagne, environ 200 ans avant la naissance de Jésus-Christ, époque où ce vaisseau fut construit. En effet, suivant Athénée, « ce vaisseau avoit trois mâts dont on ne put se procurer qu'avec » beaucoup de peine le second & le troisiéme; mais il se » passa sur-tout un long espace de temps avant qu'on put » trouver un arbre propre à en faire le premier ou le principal mât. Cependant on en découvrit un, à la fin, sur les » montagnes de la Bretagne, & on le conduisit sur le bord » de la mer avec des machines inventées par Philéas Tauro- » ménite, fameux Méchanicien ».

Athenæi Deinops. l. 5. c. 10.

Les Grecs cachèrent leur Commerce avec la Bretagne.

Les Grecs n'ayant pas joui long-temps du Commerce de la Bretagne, & n'ayant ni établi des Colonies, ni construit des Cités dans cette Isle, nous ne devons pas être étonnés que ceux de leurs Ecrivains dont les Ouvrages subsistent encore, ayent dit si peu de chose sur ce sujet, & qu'il reste si peu de trace des Grecs dans la Bretagne. Cependant des Observateurs attentifs ont découvert un si grand nombre de vestiges de leur langue, de leurs lettres, de leurs connoissances, de leur Religion & de leurs mœurs chez les anciens Bretons, qu'ils prouvent suffisamment les rapports que les Grecs ont eus avec cette Isle. Ils paroissent s'être efforcés,

Aylet Sammes Britannia Antiqua, c. 6. p. 74.

de même que les Phéniciens, de cacher aux autres Nations la connoiſſance qu'ils avoient des Iſles Britanniques, & le Commerce qu'ils y faiſoient. Car, lorſque le célébre Scipion, ainſi que nous l'apprenons de Strabon par Polybe, queſtionna les habitants de Marſeille ſur ces Iſles, ils prétendirent qu'ils n'en avoient aucune connoiſſance. C'étoit certainement une aſſertion fauſſe, d'après les inſtructions qu'ils avoient reçues de Pithéas & des autres, & ils la firent probablement dans l'unique vue d'empêcher les Romains de les troubler dans la jouiſſance du Commerce d'étain qu'ils faiſoient en Bretagne.

Strabo, l. 4. p. 190.

Mém. de l'Académie des Inſcript. tom. 19. p. 163.

Le Commerce de la Bretagne ſe fait par un canal différent.

On ne peut ſçavoir avec certitude, ſi les Grecs de Marſeille furent détournés du projet de commercer directement avec la Bretagne, par la longueur & le danger du voyage, ou par les guerres qui s'élevèrent entre les Romains & les Carthaginois, & qui détruiſirent la ſûreté de la navigation dans la Méditerranée. Mais nous ſçavons, par la meilleure autorité, qu'après un certain eſpace de temps, le Commerce de Marſeille avec la Bretagne, commença à ſe faire d'une manière différente, & par un autre canal. Diodore de Sicile nous en a conſervé une deſcription fort claire que je vais tranſcrire. « Les Bretons qui demeurent près du Promontoire de Bélérium (Finiſterre) ſont très-polis & très-hoſpitaliers; ce qui » eſt du au grand nombre de Marchands étrangers qu'ils » voyent. Ils apprêtent avec beaucoup d'adreſſe l'étain que leur » pays produit. En effet quoique ce métal ſoit très-précieux, » cependant lorſqu'on le tire de la mine, il eſt mêlé de terre » d'avec laquelle ils le ſéparent en le fondant & l'affinant. » Lorſqu'il eſt affiné, ils en font des lingots en forme de » cubes ou de dés, & ils le tranſportent enſuite dans une » Iſle adjacente qui eſt appellée *Ictis* (l'Iſle de Wigth); car, » lorſque l'eau eſt baſſe, l'eſpace, qui ſépare cette Iſle d'avec » le Continent de la Bretagne, eſt à ſec, & ils y voiturent » une grande quantité d'étain dans leurs chars & charriots. » C'eſt-là que les Marchands l'achétent, & ils le conduiſent » de la Bretagne ſur la côte de la Gaule, d'où ils le font porter par terre, ſur des chevaux, l'eſpace d'environ trente jours

» jusqu'à l'embouchure du Rhône ». Comme Marseille est située près de l'embouchure de ce dernier Fleuve, il est certain qu'elle étoit l'entrepôt où l'on portoit l'étain Breton, & que c'étoit de cette Ville que les Marchands qui l'habitoient l'envoyoient dans toutes les parties du monde avec lesquelles ils commerçoient.

Diod. Sicul. l. 5. §. 22. p. 347.

Par qui ce Commerce fut-il fait?

Le récit précédent de Diodore de Sicile ne fait pas connoître aussi clairement quels étoient les Marchands étrangers qui achetoient l'étain des Bretons dans l'Isle de Wight, le transportoient sur la côte de la Gaule, & de-là par terre à Marseille. Quelques personnes ont cru que c'étoient des Grecs de Marseille qui avoient des Comptoirs établis dans l'Isle de Wight & sur la côte de la Gaule, pour faire ce Commerce, tandis que d'autres ont pensé que c'étoient des Gaulois, & que les habitants de Marseille restoient tranquillement dans leur Ville pour y recevoir l'étain Breton, & les autres marchandises, des mains de ces Marchands Gaulois. Il paroît qu'il y a quelque chose de vrai dans ces deux opinions ; & il est très-probable que les Marchands de Marseille trouvant des difficultés & des dangers à commercer directement avec la Bretagne par mer, conçurent le plan de faire ce Commerce par le Continent de la Gaule, & envoyèrent des Agents de leur Ville pour commencer à le mettre à exécution. Mais ils ne purent pas s'empêcher de s'appercevoir bientôt qu'il étoit impossible de continuer un Commerce dans une aussi grande étendue de pays, sans le consentement & le concours de ses habitants, & qu'il étoit nécessaire de les employer d'abord comme leurs Voituriers, & ensuite comme leurs Agents. Quelques Gaulois, ayant connu par ce moyen la nature & les profits de ce Commerce, le firent alors pour leur propre compte. Car il est certain que les Gaulois apprirent le Commerce, ainsi que les autres Arts & Sciences, des Grecs de Marseille.

Mémoires de l'Acad. des Inscript. tom. 16. p. 162.

Ports de la Gaule où l'on débarquoit les marchandises Bretonnes.

Il est évident que l'Isle de Wight étoit le lieu d'où ces Marchands étrangers, soit Grecs, soit Gaulois, exportoient l'étain Breton ; mais rien ne nous apprend à quel port ce métal descendoit. Un Ecrivain moderne très-sçavant a discuté

très-au long ce point particulier; &, après avoir examiné plusieurs opinions différentes, il conclud que Vannes, Ville de la Bretagne Françoise, étoit le port où l'on déchargeoit les marchandises exportées de notre Isle. Cependant il est certain que les Marchands Gaulois descendoient les marchandises qu'ils tiroient de notre Contrée, dans différents Ports, en choisissant celui qui leur paroissoit préférable, d'après leur propre situation & leur convenance.

Mémoire de l'Academ. des Inscript. tom. 16. p. 168.

Narbonne devient un grand entrepôt.

Les habitants de Marseille ne jouirent pas long-temps, sans rivaux, du Commerce de la Bretagne, après que celui-ci eût commencé à se faire par le Continent de la Gaule. En effet il paroît que les habitants de Narbonne obtinrent promptement une part de ce Commerce. Cette Ville n'avoit été qu'un lieu fort peu important, jusqu'au moment où les Romains y établirent une Colonie, environ un siécle avant la naissance de Jésus-Christ, & en firent la Capitale de leur première Province dans la Gaule, appellée *Gallia Narbonensis*. Peu de temps après cet événement, Narbonne devint une Ville magnifique, riche & marchande, au moyen de ce qu'elle est avantageusement située sur le bord de la Méditerrannée, non loin de l'embouchure du Rhône. A compter de cette époque, les Marchands de la Gaule eurent un entrepôt à Narbonne pour une partie des marchandises qu'ils tiroient de la Bretagne, & qu'ils ne transportoient auparavant qu'à Marseille.

Strabo, l. 4. p. 189.

Strabo, l. 4.

Routes par lesquelles on transportoit les marchandises Bretonnes sur le continent, à Marseille & à Narbonne.

Dès que le Commerce Breton eut été ainsi partagé entre Marseille & Narbonne, les Marchands Gaulois ouvrirent plusieurs nouvelles routes pour transporter leurs marchandises de la Bretagne à ces deux grandes Cités, à travers le Continent de la Gaule. Trois de ces routes sont distinctement décrites par Strabon. Lorsqu'ils prenoient la première de ces routes, ils chargeoient leurs marchandises Bretonnes sur la rivière de Seine, qui les portoit, tant qu'elle étoit navigable; &, de-là, ils les faisoient conduire sur terre par des chevaux jusqu'au Rhône, où ils les embarquoient de nouveau; &, descendant cette rivière jusqu'à la Méditerranée, ils les déchargeoient

ou à Marſeille, ou à Narbonne. A leur retour, ils voituroient les objets qu'ils deſtinoient aux Bretons, depuis ces Cités par le Rhône, juſqu'à l'endroit où ce fleuve ceſſoit d'être navigable ; de-là ils les faiſoient porter par terre juſqu'à la Seine, deſcendre cette rivière, & traverſer la Manche juſqu'à l'Iſle de Wight, & juſqu'aux autres parties de la Bretagne. Mais, comme une auſſi longue navigation ſur un fleuve auſſi rapide que le Rhône, étoit remplie de difficultés, ils conduiſoient quelquefois leurs marchandiſes à Vienne ou à Lyon, les tranſportoient par terre juſqu'à la Loire, deſcendoient cette rivière juſqu'à Vannes ou d'autres Villes de l'Armorique, & les y embarquoient pour la Bretagne. Le Commerce qui ſe faiſoit entre la Bretagne, Marſeille & Narbonne par cette ſeconde route (Commerce qui étoit peut-être le plus conſidérable) ſe faiſoit par les Vénéti, qui étoient les plus grands Commerçants & les meilleurs Navigateurs qu'il y eut chez les anciens Gaulois. Dans la troiſiéme route, on conduiſoit les marchandiſes, de la Bretagne à l'embouchure de la Garonne, qu'on remontoit tant qu'elle étoit navigable, & enſuite on les portoit par terre juſqu'à Narbonne.

Strabo, l. 4. p. 186. 128.

Id. ibid.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 3. c. 8.

Strabo, l. 4. p. 189.

Extenſion du Commerce de la Bretagne.

Lorſque le Commerce de la Bretagne fut dans les mains des Gaulois qui avoient la même origine, profeſſoient la même Religion & parloient la même langue que les anciens Bretons, il ne fut pas long-temps borné aux Iſles Scilly & à la côte de Cornouailles, comme il l'avoit été pendant qu'il n'étoit fait que par les Phéniciens & les Grecs; mais il s'étendit par dégré à toutes les côtes de la Bretagne qui ſont vis-à-vis de celles de la Gaule. En effet, quand les Belges & d'autres Peuples Gaulois eurent pris poſſeſſion de ces côtes, il s'établit une communication fréquente & amicale entr'eux & le Continent. Des vaiſſeaux marchands paſſoient & repaſſoient ſans ceſſe la Manche, ſur-tout dans l'endroit où elle a moins de largeur, & ils alloient d'une Contrée à une autre pour leur avantage mutuel. Dans les temps plus anciens, les Bretons qui demeuroient aux Iſles Scilly & ſur la côte de Cornouailles, près Finiſterre, étoient les plus civiliſés, parce que c'étoit eux qui avoient le plus de communication avec

Diod. Sicul. l. 5. §. 22. p. 347.

les Marchands de Cadix & de Marseille. Mais, au siécle de César, & même quelque temps auparavant, les habitants de Kent étoient les plus policés, parce que, le Commerce de la Bretagne se faisant alors par les Gaules, le plus grand nombre de vaisseaux du Continent voisin arrivoit dans les Ports de cette Province, dont les habitants étoient ceux qui voyoient le plus de Marchands étrangers, & qui étoient les plus adonnés au Commerce.

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 13. 14.

Le Commerce de la Bretagne devient plus considérable & mieux connu après l'invasion Romaine.

Quoique l'esquisse que je viens d'offrir des diverses révolutions du Commerce Breton, depuis son origine, jusqu'à la première invasion Romaine, puisse ne point paroître entièrement satisfaisante, il ne seroit peut-être pas facile d'en former une qui fut beaucoup plus parfaite, d'après ce qui nous reste d'authentique de l'Histoire. A compter de l'époque mémorable de cette invasion, le Commerce de cette Isle devint par dégré plus considérable, & les particularités nous en sont un peu mieux connues.

Limite du Commerce Britannique, lors de cette invasion.

Nous apprenons de César que, dès qu'il eût commencé à concevoir le projet de descendre dans la Bretagne, il se donna beaucoup de peines pour se procurer des renseignements sur la situation de cette Isle, afin d'être en état de former un plan convenable pour la soumettre. Mais il éprouva qu'il étoit très-difficile d'acquérir les connoissances dont il avoit besoin & qu'il désiroit. « Car il n'y avoit guères que » des Marchands qui visitassent alors la Bretagne, & même » les Marchands ne connoissoient que les côtes de la mer » & les Provinces qui étoient en face de la Gaule ». Ce passage de César contient une description claire du siége & des limites du Commerce étranger qui se faisoit alors dans la Bretagne, & qui étoit restraint aux côtes de la portion de la Manche qui se trouve entre l'embouchure de la Tamise à l'orient, & Finisterre à l'occident. Tout le reste de cette Isle étoit alors inconnu aux Etrangers, & n'avoit aucune espéce de commerce ni de communication avec eux.

Cesar, de Bell. Gall. l. 4. c. 20.

La communication entre la Bretagne & le Continent devient plus considérable.

Quoique Jules-César n'ait fondé aucune Ville dans la Bretagne, qu'il n'y ait établi aucune Colonie, ou qu'il n'y ait formé

formé aucun établiſſement durable, cependant ſes deux expéditions donnèrent aux Romains une connoiſſance de cette Iſle, beaucoup plus parfaite que celle qu'ils avoient pu auparavant s'en procurer par les inſtructions qu'ils avoient demandées à d'autres peuples. D'ailleurs, quoique le tribut qu'il impoſa à pluſieurs Etats Bretons n'ait jamais été payé, il fournit aux Empereurs qui lui ſuccédèrent un prétexte pour former des demandes auprès de cette Nation, & pour ſe mêler de ce qui ſe paſſoit chez elle. Ce prétexte ne fut pas négligé par Auguſte, ſon Succeſſeur immédiat, qui tira des revenus conſidérables de la Bretagne, ſans faire aucune dépenſe, & ſans ſe donner aucune peine. Ces revenus provinrent en partie des préſents précieux que lui firent les Princes Bretons qui recherchoient ſa faveur, & en partie des taxes qu'il mit ſur toutes les marchandiſes exportées de la Bretagne ſur le Continent, & importées du Continent dans la Bretagne. Ces droits étant modérés, & procurant aux Marchands Bretons la protection des Romains & un accueil favorable dans tous leurs Ports, ces Commerçants les payèrent ſans beaucoup de répugnance; & Auguſte qui avoit plutôt l'eſprit d'un financier que celui d'un Héros, aima mieux accepter ce revenu qu'il percevoit facilement, que de s'engager lui-même dans les dangers & dans la dépenſe d'une expédition en Bretagne. Le Commerce Breton n'étant pas, avant cette époque, un objet indigne de l'attention du plus grand Monarque exiſtant alors dans l'univers, il convient d'examiner ici rapidement pluſieurs des articles qui compoſoient ſes exportations & importations, autant qu'on peut les découvrir d'après les Ecrivains Grecs & Romains.

Strabo, l. 4. p. 200.

Id. ibid.

Objets exportés de la Bretagne.

Nous avons lieu de croire que l'étain continua toujours d'être un des plus précieux articles des exportations Bretonnes. Les Romains, ainſi que les Phéniciens, les Grecs & les autres Peuples, mettoient un très-grand prix à ce métal, & l'employoient à beaucoup d'uſages différents.

Plin. Hiſt. Nat. l. 6. 34. c. 17.

Etain.

A la vérité Pline ne paroît pas adopter l'opinion ſuivante qui prévaloit de ſon temps, ſçavoir que tout l'Etain dont

Id. ibid. c. 16.

on se servoit dans l'Empire Romain, venoit de la Bretagne, & il pensoit qu'il en venoit quelque portion de l'Espagne & du Portugal. Mais, comme César, Méla, Solin & les autres Ecrivains Romains, parlent de la quantité considérable d'Etain qu'on trouvoit dans la Bretagne, il est très-vraisemblable que la plus grande partie, & peut-être même la totalité de l'Etain qu'on employoit alors dans le monde, étoit tirée de cette Isle.

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12. Mela, l. 3. c. 8. Solinus, c. 55. Tacit. vita Agric. c. 12.

Plomb.

Le Plomb fut un autre article considérable des exportations Britanniques, sous le régne d'Auguste & de ses Successeurs, tant que les Romains restèrent dans cette Contrée. En effet après avoir rappellé les différents usages du plomb, Pline observe qu'on obtient ce métal plus aisément & en plus grande abondance dans la Bretagne que dans la Gaule ou dans l'Espagne.

Plin. Hist. Nat. l. 34. c. 17.

Fer.

Quoique les Bretons eussent un peu de Fer, lorsque les Romains descendirent pour la première fois dans leur Contrée, cependant ils n'en avoient, comme César l'observe, qu'une quantité, qui suffisoit à peine pour leur consommation domestique, & dont il ne restoit pas d'excédent qu'ils pussent destiner à l'exportation. Mais, lorsque les Romains eurent été établis pendant quelque temps dans cette Isle, ce métal, le plus utile de tous, devint très-abondant & fit partie des objets qu'on exporta de notre Contrée.

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.

Musgrave Belgium Britannicum, p. 156.

Or & Argent.

Quand César descendit dans la Bretagne, on crut qu'elle ne produisoit ni Or ni Argent; mais les Romains n'y séjournèrent pas long-temps sans s'appercevoir de leur méprise & sans sçavoir qu'elle n'étoit pas entièrement privée de ces précieux Métaux. Un Ecrivain moderne pense que l'Or & l'Argent qu'on y trouvoit alors n'étoit pas en assez grande quantité pour faire partie des exportations Britanniques; mais le passage suivant de Strabon paroît annoncer le contraire. « La » Bretagne produit du Grain, des Bestiaux, de l'Or, de l'Ar- » gent & du Fer. Indépendamment de ces objets, on exporte » de cette Isle des Peaux, des Esclaves & des Chiens qui sont » naturellement d'excellents chasseurs ».

M. Tullii epist. t. 1. l. 7. ep. 7. Tacit. Vita Agricolæ, c. 12. Musgrave, Belgium Brit. p. 169. Strabo, l. 4. p. [illegible].

Quelques perſonnes croyent que le Gagate ou la pierre de Jayet formoit un autre article des exportations Britanniques à cette époque. Cette Pierre étoit très-eſtimée des Anciens, tant pour ſa beauté que pour le grand nombre de vertus médicinales qu'ils lui attribuoient. Ces deux motifs lui donnoient un très-haut prix. On ne la trouvoit que dans un endroit de la Lycie & dans la Bretagne :

Gagate ou pierre de Jayet.

Muſgrave, Belgium Britannicum, p. 164.

Plin. Hiſt. Nat. l. 36. c. 19.

Naſcitur in Lycia lapis & propè gemma Gagates,
Sed genus eximium fœcunda Britannia mittit.

Marcobæus apud Camden Britan. v. 2. p. 908.

La pierre du Gagate qui eſt preſque une pierre précieuſe, naît dans la Lycie ; mais la fertile Bretagne en envoye des morceaux d'une excellente qualité.

Dans la deſcription que Solin fait des productions de la Bretagne, il parle, dans les termes ſuivants, du Gagate comme de l'une des plus précieuſes. « Pour ne rien dire ici de beau- » coup de riches veines de Métaux de différentes eſpéces, dont » le ſol de la Bretagne contient un grand nombre, on y trouve » une quantité conſidérable de Gagates de la meilleure qualité. « Si l'on veut connoître ſa couleur, il eſt noir & reſſemble à une » pierre précieuſe : ſi l'on veut connoître ſes propriétés, il eſt » extrêmement léger : ſi l'on veut connoître ſa nature, il s'en- » flamme dans l'eau & s'éteint avec de l'huile : enfin ſi l'on » veut connoître ſes vertus, il a une grande force d'attraction » lorſqu'on le frotte de même que l'ambre ».

Solinus, c. 35.

La Chaux & la Craie faiſoient partie des objets qu'on exportoit de la Bretagne à cette époque. On ſçait bien que la Craie & la Marne abondent dans beaucoup de parties de cette Iſle, & l'on a déja prouvé que les anciens Agriculteurs Bretons s'en ſervoient comme d'engrais (1). L'inſcription ſuivante qui eſt très-remarquable, & qui fut trouvée, avec beaucoup d'autres, près de Domburgh en Zélande en 1647, fait voir qu'on exportoit de la Craie, de la Bretagne ſur le Continent, dans des temps très-reculés, & que ce Commerce étoit fait par des hommes qui étoient appellés *Marchands de Craie*

Chaux & Craie.

Muſgrave Belgium Britan. p. 162.

(1) Voyez, dans le cinquiéme Chapitre, la Section de l'Agriculture.

Bretons, & qui paroiffent avoir eu une vénération particulière pour la Déeffe Néhalennia. Cette infcription prouve, d'une manière fuffifante, que ce Commerce de Craie avoit lieu avant l'établiffement général du Chriftianifme:

Keyfler, Antiquitates feptentrionales, p. 246.

DEAE NEHALENNIAE
OB MERCES RECTE CONSER
VATAS SECUND. SILVANVS
NEGO + TOR CRETARIVS
BRITANNICIANVS
V. S. L. M. (1)

Secundus Silvanus marchand
De Craie de la Bretagne
A volontairement offert ce Vœu
Bien mérité à la Déeffe Nehalennia
Pour témoigner fa
Reconnoiffance de ce que fes
Marchandifes ont été bien confervées.

Perles.

Mela, l. 3. c. 6.

Plin. Hift. Nat. l. 9. c. 35.

Les pierres précieufes, & particulièrement les Perles, peuvent être auffi mifes au nombre des marchandifes qu'on exportoit alors de notre Ifle. Suivant Pline, les Perles étoient regardées par les Romains comme le plus précieux de tous les objets, & elles étoient vendues très-cher. Jules-Céfar étoit fi grand admirateur des Perles Bretonnes qu'il avoit vues dans la Gaule, & qu'il avoit coutume de pefer dans fa main, que, fuivant Suétone, l'efpérance d'en obtenir une grande quantité fut un des principaux motifs qui porta ce Général à defcendre en Bretagne. Il eft très-certain que, lorfqu'il fut de retour de cette Contrée, il confacra à Vénus, dans fon temple à Rome, une cuiraffe d'un grand prix & d'une rare beauté, qui étoit compofée de Perles Bretonnes, ainfi qu'il l'exprima par une Infcription. Plufieurs anciens Ecrivains ont repréfenté les Perles de la Bretagne comme géné-

Sueton. Jul. Cefar. c. 47.

Plin. Hift. Nat. l. 9. c. 35.

Id. ibid.

Tacit. vita Agricolæ, c. 12.

(1) Dans les anciennes Infcriptions ces quatre lettres fignifient *Votum Solvit Libens Meritò.*

Note du Traducteur.

ralement petites, & d'une couleur obfcure, tandis que d'autres en ont parlé dans des termes plus favorables. Ælian. Hift. anim. l. 15. c. 8.

Gignit & infignes antiqua Britannia baccas. Marbodæus, de lapid. prec. c. 61.

Il paroît probable que les Perles de cette Ifle étoient en général inférieures à celles de l'Inde & de l'Arabie, quoique quelques-unes d'entr'elles ayent pu être remarquables pour leur grandeur & leur beauté. Quoi qu'il en foit, la manière dont en parlent tant d'Auteurs Grecs & Romains prouve affez qu'elles étoient bien connues fur le Continent, & conféquemment qu'elles formoient un article confidérable de Commerce. Ammian. Marcell. l. 23. c. 6. fub fine.

Bled.

Quoique l'Agriculture ne fut pas inconnue dans la Bretagne avant l'invafion des Romains, cependant elle n'y fut ni affez parfaite, ni affez étendue pour fournir du Blé qu'on pût exporter. Mais cet Art, le plus utile de tous, fit des progrès fi rapides après cette époque, que Strabon qui floriffoit vers le commencement de l'Ere Chrétienne, met le Blé au nombre des productions de la Bretagne qui étoient exportées. Lorfque les Romains eurent foumis la plus grande partie de cette Ifle & s'y furent établis, ils fe livrèrent eux-mêmes à l'Agriculture avec tant d'intelligence & de fuccès, & ils encouragèrent tellement les naturels du pays à imiter leur exemple, que le Blé devînt la principale marchandife (1) de la Bretagne, & l'un des plus précieux articles de fes exportations (2). Strabo, l. 4. p. 199.

Bétail, Cuir, Fromages, Chevaux.

Comme, fuivant le témoignage de Céfar, la Bretagne poffédoit une grande quantité de beftiaux de toute efpéce, on peut affirmer que ces beftiaux fourniffoient aux Marchands de ce temps plufieurs articles d'exportation. Le cuir des bêtes à corne & les peaux, ainfi que la laine des brebis, étoient alors exportées de cette Ifle par les Marchands, de Céfar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.

---

(1) L'Original porte *Staple commodity*.

(2) Voyez Chapitre V. Section de l'Agriculture.

Strabo, l. 3. p. 175. l. 4. p. 199. Mufgrave, Belgium Britannicum, p. 47.

même qu'elles l'avoient été long-temps auparavant par les Phéniciens & par les Grecs. Lorfque les Romains eurent appris aux Bretons l'art de faire des fromages, on dit qu'il en fut exporté une grande quantité de la Bretagne pour l'ufage des armées Romaines. Le chevaux Bretons étoient fi beaux & fi admirablement dreffés, que les Romains les eftimoient beaucoup, & les exportoient pour fervir de chevaux de felle aux perfonnages diftingués parmi leur Nation & pour monter leur cavalerie. Il eft auffi probable qu'on exportoit leurs bœufs pour fervir à la charrue, & pour nourrir les flottes & les armées Romaines.

Anderfon's hiftory of Commerce.

Chiens.

Il paroîtra peut-être ridicule à un grand nombre de Lecteurs qu'on leur dife que les Chiens Bretons formoient un article confidérable d'exportation à cette époque. Mais dans les fiécles où l'on méne la vie de Chaffeur & de Berger, ces fidéles animaux font les compagnons favoris & les plus utiles poffeffions de l'homme; & même, lorfque la civilifation a fait plus de progrès, ils ne contribuent pas peu à leur amufement. Nous ne devons donc pas être furpris d'entendre le Poëte parler des Chiens Bretons dans les termes fuivants :

Gratius apud Camden Britan. v. 1. p. 139.

Quod freta fi Morinum dubio refluentia ponto
Veneris, atque ipfos libeat penetrare Britannos,
O quanta eft merces, & quantùm impendia fupra!

Ces Chiens paroiffent avoir été de trois efpéces, & avoir eu trois deftinations différentes. Les uns étoient très-gros, forts & hardis; & les Gaulois, ainfi que les autres Nations, en faifoient ufage à la guerre. D'autres reffembloient à nos mâtins actuels ou à nos bouldogues, & les Romains s'en fervoient pour attaquer les Taureaux dans les amphitheâtres afin d'amufer le Peuple :

Strabo, l. 4. p. 200. Mufgrave, Belgium Brit. p. 160.

Claudian.

Magnaque Taurorum fracturi colla Britanni.

Mais le plus grand nombre, & ceux qui étoient achetés le plus cher, étoient deftinés à la chaffe, & ils l'emportoient fur tous les autres, tant par leur vîteffe à la courfe que par la

finesse de leur odorat. Voici la description qu'en fait Oppien, telle qu'elle a été traduite du Grec en Latin par Bodin :

Est etiam catuli species indagine clara,
Corpus huic breve, magnifico sed corpore digna ;
Picta Britannorum gens illos effera bello
Nutrit, Agasæosque vocat vilissima forma
Corporis, ut credas parasitos esse latrantes.

Camden Brit. V. I. p. 140.

Esclaves.

La plupart des habitants de cette Isle, qui est maintenant libre & heureuse, seront encore plus étonnés lorsqu'ils apprendront qu'à l'époque dont j'écris maintenant l'Histoire, on exportoit de la Bretagne un grand nombre d'Esclaves qui étoient vendus, comme des bestiaux, daus le marché de Rome. Nous en avons cependant une preuve évidente dans les Ouvrages de Strabon, Ecrivain dont l'autorité est du plus grand poids, & qui dit expressément que les Esclaves faisoient partie des objets que, de son temps, on exportoit de la Bretagne. Il est même vraisemblable que les jeunes Bretons qu'il rapporte dans le même endroit avoir vu à Rome, étoient des Esclaves exposés en vente dans le marché. Car leur taille y est exactement mesurée, & tous leurs membres, ainsi que chaque partie de leur corps, y sont examinés avec l'œil critique & dépréciateur d'un acheteur qui les marchandoit. Quelques-uns de ces Esclaves Bretons paroissent avoir été employés à des fonctions pénibles & serviles dans le palais Impérial & sur les théâtres publics de Rome. Rien ne nous apprend quels étoient ces infortunés Bretons qu'on vendoit & achetoit aussi ignominieusement, ni de quelle manière ils avoient perdu leur liberté. Mais il est très-probable que c'étoit des prisonniers faits à la guerre, ou des criminels condamnés à l'esclavage pour leurs crimes, quoique quelques-uns d'entr'eux ayent peut-être été de malheureux joueurs, qui, après avoir perdu tous leurs biens, avoient eu la témérité de jouer leurs femmes, leurs enfants &, à la fin, leurs propres personnes.

Strabo, l. 4. p. 199.

Ibid. p. 200. Camden Brit. Introduction. p. 51.

Musgrave, Belgium Britannicum, p. 157. 158. Tacit. de mor. Germ. c. 24.

Corbeilles.

Le Lecteur doit avoir observé qu'il n'est fait mention d'aucun ouvrage manufacturé ou d'art parmi les objets qu'on

exportoit alors de la Bretagne. Cette circonſtance doit être attribuée à l'état d'imperfection des Arts chez les anciens Bretons, avant que ceux-ci fuſſent inſtruits par les Romains. Il paroît qu'il n'y avoit qu'une eſpéce d'objet qu'ils travaillaſſent en les deſtinant à l'exportation, ſçavoir les Corbeilles & autres ouvrages faits avec de l'oſier. Ces Corbeilles étoient d'un travail très-élégant, & montoient à un très-haut prix. Auſſi Juvénal en parle-t-il, lorſqu'il s'éléve avec force contre la dépenſe extravagante du mobilier deſtiné, de ſon temps, aux tables Romaines:

Juvenal Sat. 12. v. 46.

Adde & Baſcaudas & mille eſcaria.

Ajoutez les Corbeilles & mille plats.

L'épigramme ſuivante de Martial nous apprend que ces Corbeilles ſe faiſoient en Bretagne:

Martial, l. 14. Epigr. 99.

Barbara de pictis veni Baſcauda Britannis;
Sed me jam mavult dicere Roma ſuam.

Après l'introduction des Arts Romains dans cette Iſle, beaucoup de productions de différentes eſpéces acquirent un prix par le travail qu'on y fit dans la Bretagne, & en furent exportées.

Marchandiſes importées dans la Bretagne.

Quoique l'énumération qu'on vient de faire des anciennes exportations Britanniques ſoit vraiſemblablement très-imparfaite, il eſt impoſſible d'en donner une auſſi complette des importations de cette époque. Car aucun des Ecrivains contemporains ne donne de détails à cet égard, ſi l'on en excepte Strabon (1), qui nomme ſeulement un petit nombre d'objets particuliers, & qui comprend tout le reſte ſous la dénomination générale de diverſes marchandiſes ou bagatelles du même genre. Les objets particuliers dont parle Strabon ne ſont que les quatre ſuivants, ſçavoir des freins d'yvoir, des chaînes d'or, des coupes d'ambre & des verres à boire. Il eſt évident

Strabo, l. 4. p. 200.

Id. ibid.

(1) On ſe propoſe de donner au Public une Traduction de cet Auteur.
Note du Traducteur.

que

que ces articles ne sont qu'un petit nombre des objets de commodité les plus curieux & les plus couteux qui furent importés dans la Bretagne, après qu'elle eut été visitée par Jules-César, & avant que Claude l'eut forcée de se soumettre, & que ces curiosités n'étoient destinées qu'à l'usage des Rois & des Princes Bretons. Nous pouvons être sûrs qu'on importoit beaucoup d'autres objets pour l'usage des personnes d'un rang inférieur. Nous apprenons particulièrement de César que tout l'airain qu'on employoit dans la Bretagne y étoit apporté, & nous sçavons qu'à cette époque, avant que le fer fut devenu très-abondant, une grande partie des armes, des outils & des ustensiles de toute espéce dont on se servoit dans cette Isle, étoit faite avec ce métal (1). César, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.

Objets importés après la conquête des Romains.

Dès que les Romains eurent soumis une portion considérable de la Bretagne à leur autorité, & que beaucoup de membres de cette Nation se furent établis dans cette Contrée, les objets qu'on y importa devinrent nécessairement & plus précieux & plus variés. Outre le vin, les épiceries & beaucoup d'autres articles destinés à leurs tables, ils étoient forcés de faire apporter dans cette Isle la plus grande partie de leurs outils, de leurs armes & de leurs habillements, ainsi que beaucoup d'autres objets. Lorsque les Bretons commencèrent à imiter le luxe des Romains & la manière de vivre de ce Peuple, ainsi qu'ils le firent bientôt, les demandes des productions & des ouvrages du Continent devinrent encore plus nombreuses; ce qui fut cause que les importations furent alors plus considérables, que les exportations firent pencher pendant quelque temps la balance du Commerce au désavantage de cette Isle, & chargèrent les malheureux Bretons de dettes énormes. Camden Brit. v. 1. p. 435.

Balance en faveur de la Bretagne.

Lorsque les Romains eurent terminé la Conquête de la Bretagne provinciale, ils se hâtèrent de l'améliorer & de l'enrichir en introduisant l'Agriculture dans toutes les parties de

(1) Voyez le Chap. V. Section des Métaux.

cette Isle qui étoient susceptibles d'être cultivées, & en y faisant faire différents ouvrages qu'ils apprenoient à leurs sujets qui habitoient cette Contrée. A mesure que les Bretons firent des progrès dans la connoissance de l'Agriculture & des autres Arts, ils se procurèrent eux-mêmes, par leur propre industrie, beaucoup d'objets qu'ils avoient anciennement importés, & ils fabriquèrent un grand nombre d'articles d'exportation. Par ce moyen ils firent pencher en leur faveur la balance du commerce; ce qui les mit bientôt en état de payer toutes leurs dettes, & de retirer même par dégré des sommes considérables des Romains.

Entrepots du Commerce Breton sur le Continent.

Le Commerce du Continent avec la Bretagne, ainsi que nous l'apprenons de Strabon, se faisoit principalement par les embouchures de ces quatre grands fleuves, le Rhin, la Seine, la Loire & la Garonne; & les Marchands qui le faisoient, résidoient dans des Ports de mer sur des côtes adjacentes. Ils envoyoient de-là leurs marchandises de Bretagne, en partie par eau & en partie par terre, dans l'intérieur de la Germanie, de la Gaule, ainsi que de l'Italie & dans d'autres Contrées. C'étoit aussi de la même manière qu'ils recevoient des marchandises de tous ces pays pour la Bretagne.

Strabo, l. 4. p. 199.

Villes commerçantes de la Bretagne.

Nous n'avons pas de renseignements aussi détaillés sur la situation des plus considérables Ports de mer & des premières Villes de Commerce à cette époque. Tant que le Commerce Breton fut entièrement fait par les Phéniciens & les Grecs, les Isles Scilly & l'Isle de Wight furent les principaux marchés & les principaux siéges du Commercé. Lorsqu'il tomba dans les mains des Gaulois, il devint par dégré plus étendu, & ils visitèrent tous les Ports sûrs & convenables placés sur les côtes de la Bretagne qui étoient en face des leurs, depuis Finisterre juqu'à l'embouchure de la Tamise. Mais, après que les Romains furent descendus dans cette Isle, & encore plus après qu'ils l'eurent réduite sous leur obéissance, & qu'ils s'y furent établis, le champ du Commerce s'aggrandit considérablement; on construisit beaucoup de Villes dans les situations les plus convenables sur ses côtes maritimes & près de

ſes rivières navigables; & toutes ces Villes prirent probablement une part plus ou moins grande dans ce Commerce. On croit que Clauſentum ou l'ancien Southampon étoit un lieu où il ſe faiſoit un Commerce conſidérable, à cauſe de ſa ſituation avantageuſe dans une belle baie, près des Contrées d'Etain & de l'Iſle de Wight. On penſe auſſi que Rutupæ ou Richborough étoit un célébre port de mer & une Ville de grand Commerce du temps des Romains. Il eſt au moins très-certain que c'étoit le port où ceux-ci deſcendoient ordinairement lorſqu'ils venoient dans cette Iſle, & celui où ils s'embarquoient quand ils retournoient ſur le Continent. Mais Londres devint bientôt après beaucoup plus riche & plus conſidérable que toutes les autres Villes commerçantes de la Bretagne. Car, quoique cette fameuſe Cité (deſtinée par la Providence à être le principal ſiége du Commerce & de l'Empire Britannique dans tous les ſiécles ſuivants) n'ait vraiſemblablement été fondée qu'entre la première invaſion Romaine, ſous Jules-Céſar, qui eſt de l'an 55 de J. C. & la ſeconde faite ſous Claude l'an 43 de l'Ere Chrétienne; cependant voici la deſcription que Tacite en fait moins de 20 ans après ce dernier événement. « Suetonius » traverſa avec un courage étonnant le milieu du pays de » l'ennemi juſqu'à Londres, Ville fameuſe par ſa richeſſe & » le grand nombre de ſes Marchands, quoiqu'elle ne ſoit » pas diſtinguée par le titre de Colonie ». En effet il paroît probable que les fondements de la Ville de Londres furent poſés par des Marchands de la Gaule & de la Bretagne ſous le régne d'Auguſte; qu'ils choiſirent cet emplacement à cauſe de l'avantage de ſa ſituation pour le Commerce; & que cette illuſtre Ville doit ſon origine, ainſi qu'une partie conſidérable à de ſa grandeur & de ſa proſpérité au Commerce. Il n'y a guères d'autre conjecture qui puiſſe expliquer comment cette Cité eſt devenue ſi remarquable par ſa richeſſe & ſon Commerce en un ſi court eſpace de temps.

Muſgrave Belgium Britannicum, p. 40.

Vide Balteley Antiquit. Rutup.

Tacit. Annal. l. 14. c. 33.

On a été diviſé d'opinions ſur la queſtion de ſçavoir ſi les taxes qui étoient payées par les Marchands Bretons au Gou-

Où payoit-on les droits ſur les marchandiſes?

vernement Romain ſous les régnes d'Auguſte, de Tibère & de Caligula, étoient levées aux Ports du Continent où leurs marchandiſes deſcendoient, ou bien aux Ports de cette Iſle où elles étoient embarquées. Il eſt peut-être impoſſible d'obtenir quelque certitude ſur cette matière ; mais il paroît vraiſemblable, d'après quelques paſſages de Strabon, que dans l'intervalle qui s'écoula entre la première & la ſeconde invaſion, les Romains avoient des Publicains établis dans les Villes commerçantes de la Bretagne, du conſentement des Princes Bretons, pour percevoir leurs taxes ſur les marchandiſes, taxes que, par des raiſons de prudence, les Vainqueurs avoient conſenti d'accepter au lieu du tribut qui avoit été impoſé par Jules-Céſar, la raiſon que cet excellent Ecrivain donne dans un endroit, de ce que les Romains ne crurent pas devoir continuer la Conquête de la Bretagne commencée par Céſar, eſt celle-ci : que quoique les Bretons refuſaſſent de payer, ils conſentoient de payer certaines taxes ſur les marchandiſes exportées & importées ; & que les Romains, après y avoir mûrement réfléchi, crurent qu'il valoit mieux accepter ces taxes qu'ils s'imaginèrent devoir produire autant que le tribut, déduction faite de la dépenſe de l'armée qui auroit été néceſſaire pour forcer au payement de ce dernier. Ce paſſage montre clairement que les taxes furent levées dans l'endroit où le tribut auroit été levé, c'eſt-à dire dans la Bretagne. Car le conſentement des Bretons n'étoit aucunement néceſſaire pour mettre les Romains en état d'impoſer telles taxes qu'il leur plaiſoit ſur les marchandiſes Bretonnes, dans les Ports du Continent qui étoient entièrement ſoumis à l'autorité Romaine. Cela eſt confirmé par ce que le même Auteur dit dans un autre endroit, que les Princes Bretons ſe donnèrent beaucoup de peines pour obtenir l'amitié d'Auguſte par des Ambaſſades, des préſents, des bons offices, & par la joie avec laquelle ils payèrent les taxes miſes ſur les marchandiſes exportées & importées ; & que, par ce moyen, les Romains parvinrent à bien connoître une grande partie de la Bretagne ; ce qui n'auroit pas pu

Strabo, l. 2. p. 116.

ſe faire, ſi pluſieurs d'entr'eux n'y avoient réſidé pour percevoir ces taxes. Dès que les Romains eurent formé une Province en Bretagne, ils établirent certainement des Publicains ou Officiers chargés de percevoir les droits ſur les marchandiſes dans toutes les Villes commerçantes de cette Province, & ils donnèrent plus d'étendue à cet établiſſement, à meſure que leurs domaines s'agrandirent.

Strabo, l. 4. p. 200.

Les *Portoria* ou droits ſur les marchandiſes furent impoſés par les anciens Rois de Rome ſur leurs ſujets, dès que ceux-ci firent quelqu'eſpéce de Commerce; &, quoiqu'ils ayent été abolis lors de l'expulſion des Rois, ils furent rétablis peu de temps après, & continuèrent à former un branche très-importante du revenu public ſous la République & ſous les Empereurs. Ces taxes étoient impoſées dans chaque Province de l'Empire, ſans exception, ſur toutes les eſpéces de biens qui étoient exportées ou importées pour être vendues. Celles ſur les objets exportés étoient payées avant que ceux-ci fuſſent embarqués, & celles ſur les objets importés, avant que ceux-ci fuſſent débarqués, le tout ſous peine de confiſcation des objets. Afin de prévenir les fraudes, les Marchands étoient tenus de donner aux Publicains un état de toutes leurs marchandiſes exportées ou importées avec une eſtimation de leur valeur, afin qu'on pût fixer la ſomme à payer qui avoit toujours une proportion certaine avec la valeur réelle; & les Publicains avoient le droit d'examiner toutes leurs marchandiſes pour les eſtimer & pour vérifier l'exactitude de l'état. La proportion de la valeur des marchandiſes exportées ou importées qui étoit à payer pour les droits, n'étoit pas toujours la même; mais elle varioit ſuivant les beſoins de l'Empire ou les diſpoſitions de l'Empereur, quoique le quarantiéme paroiſſe avoir été le taux le plus ordinaire.

Hiſtoire & quantité de ces droits; maniére dont ils étoient perçus.

Vide Burmanni Vectigalia Populi Romani, c. 5. p. 50 &c.

Id. ibid. p. 56-60.

Vide Burmanni Vectigalia Populi Romani, c. 5. p. 64.

Il eſt inutile d'eſſayer de former une eſtimation exacte du montant annuel des taxes (1) que les Romains levoient ſur

Total annuel de ces droits.

(1) On trouvera des détails curieux ſur les impôts actuels de l'Angleterre dans

le Commerce de cette Isle. Vraisemblablement elles ne formèrent pas dans leur origine un objet important, quoique néanmoins l'Empereur Auguste ne les ait pas regardées comme indignes de son attention. Mais, à mesure que les habitants de la Bretagne firent successivement des progrès dans l'Agriculture, dans les Arts & dans les Manufactures, sous le gouvernement des Romains, leur Commerce reçut de l'accroissement, les objets qu'ils exportoient & qu'ils importoient devinrent plus variés & plus précieux; & les taxes que ceux-ci produisirent furent plus considérables. Si l'on nous permettoit de hazarder une conjecture, nous avancerions que celles-ci montèrent peut-être à la fin à 500,000 livres sterlings par an ou au quart de la totalité des revenus de la Bretagne, à l'époque la plus florissante du Gouvernement Romain (1). On ne trouvera pas ce calcul déraisonnable, si l'on fait attention que, pour un seul article, il fut exporté de cette Isle en une seule année; sçavoir, en 359, une quantité de blé qui chargea huit cents vaisseaux considérables. Cette conjecture paroîtra même encore plus vraisemblable, si l'on considère l'état florissant du Commerce intérieur de la Bretagne, lorsqu'elle fut soumise aux Romains, & que tous les objets, tant exportés qu'importés, qui étoient achetés & vendus dans les foires & marchés publics où la Loi obligeoit les Commerçants de porter leurs marchandises, payoient au Gouvernement la taxe du quarantiéme de la somme, moyennant laquelle ils étoient vendus. Les marchandises mêmes qui n'étoient pas vendues payoient une certaine taxe ou droit pour qu'on obtînt la liberté de les exposer en vente. Si l'on fait entrer tous ces objets en considération, la conjecture ci-dessus rapportée concernant le montant annuel des taxes des Romains dans la Bretagne, à l'époque la plus florissante

Zosim. Hist. l. 3.

Burmanni Vectigal. Pop. Rom. p. 69. Clarke on Coins, p. 188.

Burmanni Vectigal. Pop. Rom. p. 69.

---

la soixante-quatorziéme édition d'un livre qui se vend à Londres chez Kearsley, n° 46, *Fleet-Street*, & qui est intitulé *Kearsley's. Tax Tables.*

N. D. T.

(1) Voyez Chap. III. Sect. III.

de leur Gouvernement, ſera peut-être regardé par beaucoup de perſonnes, plutôt comme trop modérée que comme exagérée.

Origine de la Monnoie.

Tout le Commerce de la Bretagne, ainſi qu'on l'a déjà obſervé, fut fait pendant pluſieurs ſiécles, en échangeant les objets les uns avec les autres, manière de commercer qui a beaucoup d'inconvénients. En effet il doit être ſouvent arrivé qu'une des parties n'avoit pas l'eſpéce particulière de biens dont l'autre avoit beſoin, ou que les deux objets qu'on ſe propoſoit d'échanger n'étoient pas d'une égale valeur, & que l'un d'eux, ou même tous les deux, ne pouvoient pas être diviſés ſans être détruits, comme dans le cas d'animaux vivants. Ces inconvénients & beaucoup d'autres qui ſont inhérents à cette manière primitive de faire le Commerce, doivent avoir été vivement ſentis par les anciens Bretons, mais il n'étoit pas fort aiſé de trouver l'expédient néceſſaire pour y remédier. Cependant il fut heureuſement inventé dans des temps très-reculés, quoiqu'on ne ſçache pas bien où il le fut, ni par qui, & il conſiſta à choiſir certains métaux rares & précieux, comme l'or, l'argent & l'airain, pour être le grand pivot du Commerce, ainſi que la meſure commune & la repréſentation univerſelle de tous les objets qu'on déſiroit. Ces métaux ſont ſingulièrement propres à remplir ce but, parce qu'ils ſont rares, d'une grande valeur intrinſéque, durables, faciles à porter, & enfin qu'ils ſont ſuſceptibles d'être diviſés autant qu'il eſt néceſſaire, ſans rien perdre de leur poids. Telle fut la véritable origine de la monnoie qui, malgré toutes les déclamations vagues que les Poëtes, les Moraliſtes & les Théologiens ont faites contre elle, doit être regardée, d'après l'expérience, comme l'une des plus utiles inventions humaines, & comme l'un des grands moyens d'entretenir un Commerce libre & univerſel entre les hommes pour leur bien commun.

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 281.

Lorſqu'on commença à employer les métaux comme monnoie, & qu'ils firent le prix commun de toutes les mar-

chandiſes, on ne détermina leur valeur que d'après leur poids.

Origine du Monnoyage.

Gen. c. 23. v. 16.

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. I. p. 282.

Le Vendeur ayant conſenti à accepter une certaine quantité d'or, d'argent ou d'airain pour ſes marchandiſes, l'Acheteur enlevoit cette quantité du morceau ou lingot de métal qu'il avoit en ſa poſſeſſion, & l'ayant peſée, il la remettoit au Vendeur, & en recevoit l'objet vendu. Mais cette manière d'opérer étoit ſuivie de beaucoup d'embarras & ſujette à différentes fraudes, tant par rapport au poids que par rapport à la pureté des métaux, dont on faiſoit uſage dans le Commerce. Pour remédier à ces inconvénients, il fût ordonné par les Loix de pluſieurs Nations anciennes que tous les métaux qu'on employeroit comme monnoies, ſeroient diviſés en piéces, de certaines formes & grandeurs déterminées, ſur leſquelles il ſeroit imprimé certaines marques, d'après leſquelles chacun pourroit connoître, au premier coup d'œil, le poids, la pureté & la valeur de chaque piéce. Cette heureuſe invention épargna à l'une des parties la peine de couper & de peſer ſon argent dans chaque paiement, & garantit l'autre des fraudes qui pouvoient être pratiquées par rapport au poids & à la pureté de cet argent. Telle fut la véritable origine de l'art de frapper la monnoie; invention qui donna beaucoup plus de cours aux eſpéces, & qui facilita extrêmement les opérations du Commerce.

Id. ibid. p. I. p. 283. 284. Clarke on Coins, p. 392. 393.

Quand commença-t-on à ſe ſervir d'eſpéces monnoyées dans la Bretagne?

Il eſt impoſſible de découvrir l'époque préciſe où l'on commença à ſe ſervir de monnoie dans cette Iſle, ou par qui elle y fut introduite. Les Phéniciens & les Grecs connoiſſoient très-bien la nature & l'uſage de l'argent, lorſqu'ils faiſoient leur Commerce avec la Bretagne; mais rien ne prouve qu'ils en ayent donné aucune connoiſſance aux anciens Bretons. Il eſt plus probable que ces deux Nations commerçantes profitèrent de l'ignorance de ces derniers, & ne leur dirent rien de la nature & de la valeur de l'argent, afin de pouvoir acheter les productions de leur pays avec des objets peu importants & de peu de valeur. Les habitants de la Gaule ne purent manquer d'apprendre à connoître la monnoie

à une

à une époque trés-reculée, ſoit des Grecs de Marſeille, ſoit des Phéniciens d'Eſpagne; &, lorſqu'elle fut une fois généralement connue dans la Gaule, & qu'on y en fit uſage, on ne put pas être long-temps dans la Bretagne ſans la connoître. Il eſt donc très-probable que l'uſage de la monnoie fut apporté dans cette Iſle, du Continent qui eſt ſitué vis-à-vis d'elle, & qu'il y fut introduit par des Marchands qui venoient y faire le Commerce, ou par des Colonies qui s'y établirent, peu de temps après la première invaſion Romaine. En effet la monnoie ou l'uſage des métaux, comme moyen de Commerce, paroît avoir été une invention nouvelle au moment de la deſcente de Céſar, & il paroît que la monnoie proprement dite étoit encore inconnue alors, ou ne ſe fabriquoit qu'en airain. « Les Bretons, dit Céſar, » n'ont d'autre monnoie que des piéces d'airain ou des an- » neaux & des plaques de fer d'un poids déterminé ». Ceſar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.

Utuntur aut æreo, aut taleis ferreis, ad certum pondus examinatis pro nummo.

Ce paſſage remarquable eſt lu & entendu différemment par les Sçavants. Quelques-uns liſent la première partie de cette phraſe de la manière ſuivante, *utuntur aut ære*, ils ſe ſervent ou d'airain, &c. & de-là ils concluent que l'airain, dont les Bretons ſe ſervoient comme monnoie, n'avoit aucune marque, de même que le fer, & ne conſiſtoit que dans des morceaux d'un poids certain & connu. Examen d'un paſſage de Céſar. M. Pegge's Eſſai on Cunobelin's coins, p. 34, 35.

D'autres liſent ainſi: *Utuntur nummo æreo*, ou *utuntur aut æreo*, & ſuppoſent qu'on doit ſous-entendre le ſubſtantif *nummo;* ce qui ſignifie: *Ils font uſage d'une monnoie d'airain;* & ils en concluent que la monnoie d'airain, dont les Bretons ſe ſervoient étoit frappée, quoique le fer qu'ils employoient *pro nummo* comme monnoie, ne fut pas frappé, mais fut ſeulement donné en anneaux ou plaques d'un certain poids. Ces opinions ont été ſoutenues par leurs défenſeurs reſpectifs avec beaucoup de ſçavoir & de ſagacité; mais il eſt encore douteux de quel côté eſt la vérité. Non-ſeulement la dernière partie du paſſage cité ci-deſſus des Com- Dr Borlaſe's Hiſt. Cornwal, p. 266.

mentaires de Céſar, qui eſt relatif aux dés de fer, eſt très-claire, mais l'exactitude en eſt même confirmée par pluſieurs amas conſidérables de cette vieille monnoie de fer, ſur leſquels il n'y a rien d'imprimé, & qu'on a trouvés dans différents endroits.

Id. ibid. p. 275.

Monnoie d'or & d'argent.

Il eſt certain que les Romains ignorèrent, lors de leur première invaſion, ſi les Bretons poſſédoient quelqu'or ou quelqu'argent, ſoit frappé, ſoit non-frappé. Car, quoique Céſar parle de l'étain, du plomb & du fer que la Bretagne produiſoit, & de l'airain que les Romains y importoient, il ne fait aucune mention d'or ni d'argent; & quelques-uns de ceux qui l'accompagnèrent dans cette expédition écrivirent à leurs amis à Rome en termes clairs, que la Bretagne ne produiſoit aucun de ces deux métaux. Mais on a trouvé, en 1749, ſur le ſommet de la colline de Karn-bre, dans le Comté de Cornouailles, une quantité très-conſidérable de monnoie d'or qui ont été parfaitement décrites par le ſçavant Docteur Borlaſe. Cet Ecrivain a fort bien prouvé qu'elles avoient appartenu aux anciens Bretons, & il penſe même qu'elles furent frappées par ce Peuple long-temps avant la première invaſion. Cependant les raiſonnements qu'il emploie pour appuyer cette dernière opinion, ne nous paroîtront pas aſſez concluants pour contre-balancer le témoignage direct de Céſar & de Quintus Cicéron, ſur-tout ſi nous conſidérons que ces deux Romains étoient excités, tant par leur avarice, que par leur curioſité à rechercher, avec le plus grand ſoin, ces précieux métaux, & qu'ils avoient les occaſions les plus favorables de ſe procurer les connoiſſances qu'ils déſiroient. Il eſt donc très-probable que ces monnoies de Karn-bre, qui ſont de pur or, furent frappées par l'autorité & ſous les ordres de quelques-uns des Princes Bretons qui habitoient ces Contrées, dans l'eſpace de temps qui s'écoula entre la première invaſion ſous Jules-Céſar, & la ſeconde ſous Claude. Il eſt très-certain que les Bretons firent beaucoup de progrès dans tous les Arts durant cet intervalle, au moyen de ce qu'ils eurent une communication plus libre

Ceſar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12. M. Tullii Epiſt. ad. familiar. t. 1. l. 7. ep. 7.

Dr Borlaſe Hiſt. du Comté de Cornouailles, c. 11.

& plus fréquente avec le Continent, où les Arts tendoient aussi à se perfectionner. Il n'est donc pas déraisonnable de présumer que quelques Gaulois, ayant abandonné leur patrie pour se soustraire au joug de Rome, & s'étant établis dans la Bretagne, qui étoit encore libre après la retraite de César, apportèrent avec eux l'art de frapper la Monnoie de la même manière qu'on le faisoit dans la Gaule, immédiatement avant la Conquête de cette Contrée par les Romains, époque où il s'y introduisit une autre manière nouvelle & plus belle de la frapper. Cette conjecture est confirmée par la ressemblance remarquable de ces Monnoies avec celles des anciens Gaulois, ressemblance qui est si frappante, que beaucoup de personnes se sont imaginé que ces piéces étoient réellement des Monnoies Gauloises, & avoient été apportées dans ce pays par quelque Marchand en se livrant à son Commerce.

Dr Borlase's Hist. Cornwal, c. 12. p. 270.

Par qui l'or & l'argent ont ils été découverts dans la Bretagne.

Il est aussi vraisemblable que quelques-uns de ces Gaulois qui s'établirent dans la Bretagne aussi-tôt après la retraite de César, furent les premiers qui s'apperçurent que cette Isle ne manquoit pas d'or, & qui firent connoître ainsi aux Bretons & la matière la plus précieuse, & l'art de frapper la Monnoie. En effet la Gaule a été long-temps célébre pour la grande quantité d'or qu'elle possédoit, & les Gaulois ont été renommés pour leur adresse à découvrir, à affiner & à travailler ce métal. Il y a dans ces piéces de Monnoie trouvées à Karn-bre dont nous venons de parler, une particularité qui rend encore plus probable qu'elles furent l'ouvrage des Gaulois ou de quelques personnes qu'ils avoient instruites. Ces piéces sont toutes d'or pur sans aucun alliage ou mêlange de métaux moins précieux ; & les Gaulois faisoient non-seulement leurs Monnoies, mais même leurs anneaux, leurs chaînes & leurs autres petits bijoux, d'or pur sans alliage.

Diod. Sicul. l. 5. §. 27. p. 350.

Id. ibid.

Quelqu'ait été celui qui remarqua le premier que cette Isle produisoit de l'or & de l'argent, il est certain que cette découverte fut faite peu de temps après la première invasion

Strabo, l. 4. p. 199.

des Romains. En effet Strabon qui florissoit sous Auguste & sous Tibère, met l'or & l'argent au nombre des productions de la Bretagne, & son témoignage est confirmé par Tacite qui dit que « la Bretagne produisoit de l'or, de l'argent, & d'autres métaux, pour récompenser ses Conquérants ».

Tacit. vita Agric. c. 12.

Progrès que l'art de frapper monnoie fait en Bretagne.

Les Bretons, ayant enfin des matériaux & quelque connoissance imparfaite de l'art de frapper de la Monnoie (1), s'y

(1) Je crois devoir prévenir ceux qui se livrent à l'étude des Médailles que M. Vaillant, de l'Académie des Inscriptions, a laissé plusieurs manuscrits sur cette Science, qui sont énoncés dans le Catalogue des livres de M. d'Ennery, imprimé en 1786, chez Debure Libraire à Paris. Il seroit bien à souhaiter que tous ceux qui ont des manuscrits curieux, les publiassent ou au moins les fissent connoître. En attendant qu'un ami des Lettres nous donne le Catalogue &, s'il le peut, une notice des Manuscrits qui existent à Paris, je crois devoir indiquer ici quelques Sçavants qui en ont laissé. M. Tobiésen Duby en a laissé de précieux sur les Médailles & sur les anciennes Monnoies. M. Chivot, Professeur distingué du Collége de Montaigu, avoit beaucoup travaillé sur l'origine de la langue Grecque. M. Rondet, Editeur de la Bible d'Avignon, a laissé des Ouvrages sur les Antiquités Ecclésiastiques. M. l'Abbé Poncol a laissé, entr'autres manuscrits, une Traduction de Martial, qui mériteroit d'être imprimée, suivant les Auteurs du nouveau *Dictionnaire Historique*. Puisse quelque Libraire, ami des Lettres, enrichir le Public de ces Ouvrages ou d'une foule d'autres manuscrits précieux qui errent de main en main, & qui pourroient se perdre; ce qui n'est déjà arrivé que trop souvent. Ce genre d'entreprise mériteroit d'être encouragé, & seroit beaucoup plus utile que des éditions faites avec luxe & très-vantées. Un des plus grands services qu'on puisse actuellement rendre aux Lettres, est de faire connoître les Manuscrits & les Ouvrages qui existent dans toutes les langues. Au moyen de ce qu'on est privé de cette connoissance, & de ce qu'aucun Ouvrage n'annonce tous les Livres François imprimés en pays étranger, qui sont cependant en grand nombre, une foule de Sçavants & de Gens de Lettres, fait de pénibles & vains efforts pour exécuter des Ouvrages qui l'ont déja été d'une manière très-heureuse. La Bibliographie, que la multiplication des livres rend de jour en jour plus importante, a été peut-être trop négligée jusqu'ici; il est à souhaiter qu'elle soit plus cultivée, & que les Gens de Lettres ne s'en rapportant plus à l'indifférence de leurs héritiers, & même de leurs amis, fassent remettre leurs Manuscrits dans des Dépôts publics, sous la condition qu'on les laissera lire, *& même copier*, par tous ceux qui le voudront. On travaille main-

perfectionnèrent successivement, & frappèrent bientôt des piéces d'or, d'argent & d'airain beaucoup plus belles & plus parfaites à tous égards que celles trouvées à Karn-bre, qui paroissent avoir fait partie des premières productions de la Monnoie Bretonne. Les figures de têtes humaines qui sont sur l'un des côtés, & celles de chevaux, d'arbres, de roues, &c. qui sont de l'autre côté des coins (1) de Karn-bre sont d'un goût plus grossier que celles qui sont sur les Monnoies Bretonnes qu'on trouve dans Spéed & Camden. Mais la différence la plus grande & la plus remarquable qui existe entre

---

tenant à faire connoître les Manuscrits de la Bibliothéque du Roi ; exemple qui devroit être suivi par tous les possesseurs des grandes bibliothéques, & qui a été donné par M. le Marquis de Paulmy. Espérons que ce projet sera suivi avec ardeur, & que le Catalogue des richesses de cet immense Dépôt, ouvrage si important, si utile & si nécessaire, sera continué avec activité. Il ne faudroit peut-être y ajouter pour ce qui concerne l'Histoire de France, que ce qui n'est pas compris dans la nouvelle édition de la *Bibliothéque* de cette Histoire, faite par MM. le Long & de Fontette. J'aime à croire que, si ce Catalogue étoit entièrement publié, tous ceux qui auroient des livres manquants à ce Dépôt, se feroient un plaisir de les y envoyer, & que les Suppléments de ce Catalogue annonceroient, en rendant compte de ces nouveaux Livres, les noms de ceux qui les auroient donnés. Cette publicité qui pourroit être souvent la récompense d'actes de bienfaisance, plus importants, me paroîtroit juste. Car, si l'on doit laisser ignorer un bienfait qu'on accorde à un particulier, je crois qu'on a le droit de jouir de la considération qui est le prix de ce qu'on fait pour le Public. Cette vanité, qu'on a reprochée injustement aux Fondateurs & aux Bienfaiteurs publics, & qui n'est que l'amour de l'estime, de la considération ou de la gloire, me paroît une vertu précieuse dont toutes les ames ne sont pas capables; qui est toujours jointe à l'amour du bien public ; qui est peut-être la source de la plupart des actions louables ; & qui malheureusement commence à devenir rare, parce que ceux qui ne donnent jamais rien y ont attaché du ridicule, & peut-être aussi parce qu'on n'a pas toujours assez respecté les testaments & les fondations. Un Sçavant distingué a même avancé que la Religion enjoignoit de ne pas cacher toujours ses bonnes œuvres, afin qu'on fût encore utile par l'exemple qu'on donne. *Voyez* le Journal de Paris du 7 Février 1787.

(1) Je prie le Lecteur de me permettre d'employer ce mot Anglois, parce qu'il manque dans ce sens à notre langue, & qu'il a l'avantage de s'appliquer tant aux Monnoies qu'aux Médailles.

Notes du Traducteur.

ces deux eſpéces de Monnoies, conſiſte en ce que les dernieres ont des légendes ou inſcriptions, & que les premières n'en ont pas. Cela prouve évidemment que l'art de frapper la Monnoie éprouva un changement, & fit des progrès très-conſidérables dans l'eſpace de temps qui s'écoula entre l'époque où l'on frappa les coins de Karn-bre & celle où l'on frappa les autres coins Bretons.

Figures empreintes ſur les plus anciens coins.

Plin. Hiſt. Nat. l. 3. c. 13. Columella, c. 7. in præf.

Origin. of laws, arts, and ſciences, v. 2. p. 311.

Les premières figures gravées ſur les Monnoies de tous les Peuples, & particulièrement de ceux dont les principales richeſſes conſiſtoient dans leurs beſtiaux, furent celles des bœufs, des chevaux, des pourceaux & des brebis (1). Il paroît que la raiſon de cet uſage vient de ce qu'avant que ces Peuples connuſſent la Monnoie, ils employoient leurs beſtiaux à cet uſage, en s'en ſervant pour payer tout ce dont ils avoient beſoin ; & que, lorſqu'ils connurent la propriété qu'a la Monnoie de repréſenter tous les objets qu'on recherche, ils y gravèrent la figure de ces animaux qu'on y voit principalement. Nous pouvons conclure de ce qui vient d'être dit que dans tous les pays, les Monnoies qui ne portent que l'empreinte de figures de beſtiaux, & peut-être d'arbres repréſentants les bois où paiſſoient ces beſtiaux, furent les plus anciens coins de ces Contrées. Quelques-uns des coins d'or touvés à Karn-bre en Cornouailles, & décrits par le Docteur Borlaſe, ſont de cette eſpéce, & peuvent être regardés avec juſtice comme les plus anciens de nos coins Bretons.

Planche, in Dr Borlase's Hiſt. Cornwal.

Têtes de Princes empreintes ſur les coins.

Lorſque les Souverains ſentirent la grande importance de la Monnoie, & ſe chargèrent de veiller à ſa fabrication, ils commencèrent à ordonner qu'on gravât leurs propres têtes ſur un des côtés de leurs Monnoies, tandis que les figures de quelques animaux continuèrent à reſter empreintes ſur l'autre côté. Quelques-unes des Monnoies de Karn-bre, qui

(1) On ſçait que le mot latin *pecunia*, qui veut dire *argent*, vient du mot *pecus* qui ſignifie *troupeau*

N. d. T.

ont une tête de Roi d'un côté & un cheval de l'autre, ſont de ce genre; on peut donc préſumer qu'elles ont été frappées lorſque le monnoyage Anglois avoit fait plus de progrès dans un temps que nous pouvons appeller le ſecond âge de ſes progrès. Id. ibid.

Légendes ſur les Monnoies.

Quand la connoiſſance & l'uſage des lettres ſont une fois introduits dans un pays où l'on frappe de la Monnoie, il ne ſe paſſe pas beaucoup de temps avant qu'ils s'y montrent ſur ſes coins, en y exprimant les noms des Princes dont les têtes y ſont gravées, les lieux où ils ont été frappés & pluſieurs autres circonſtances. Ce changement fut un très-grand pas fait dans l'art de frapper les coins; & il ajouta une nouvelle valeur à la Monnoie, parce qu'alors elle conſerva le ſouvenir des Princes, & répandit la lumière ſur l'Hiſtoire. Nos ancêtres Bretons avoient fait ce grand progrès avant d'être réduits ſous le joug des Romains. En effet pluſieurs de nos anciens coins Bretons qui ſont gravés dans Spéed, Camden, Pegge & d'autres Auteurs, méritent une attention particulière, parce qu'ils ont des légendes & inſcriptions claires & très-bien faites.

Monnoie de Cunobelin.

Preſque tous les anciens coins Bretons qu'on a trouvés portant des inſcriptions, paroiſſent, d'après ces inſcriptions, avoir été frappés ſous le régne & par l'autorité de Cunobelin, Prince qui floriſſoit dans cette Iſle entre la première & la ſeconde invaſion Romaine. Le Sçavant M. Pegge a publié la gravure d'une collection très-complette de ces coins de Cunobelin au nombre de trente-neuf, avec un eſſai ſur cette matière; c'eſt de cet Ouvrage qu'eſt tirée la plus grande partie de la courte deſcription que je vais en donner (1). Ces coins ſont de différents métaux; il y en a d'or; il y en a d'argent; il y en a d'airain; mais tous ſont très-falſifiés. Ils ſont circulaires; cependant ils ne ſont point parfaitement plats, la plupart étant un peu courbés, les uns plus, les autres

(1) *Voyez* Eſſai on the Coins of Cunobeline, London 1766.

moins, avec un côté concave & un autre convexe. Le goût dans lequel ils sont exécutés est bon, & les figures qu'on y a gravées sont beaucoup plus élégantes que celles qui sont sur les Monnoies de Karn-bre dont il a été ci-devant parlé, ou sur les anciennes Monnoies Gauloises qu'on voit dans Montfaucon.

Monfaucon Antiq. t. 3. p. 88. planche 52.

Les lettres qui y sont gravées sont toutes Romaines, & sont la plupart belles & bien formées. M. Pegge a divisé ces coins avec beaucoup de justesse dans les six classes suivantes (1).

Division des coins de Cunobelin en 6. classes.

I. Classe, ceux qui ne contiennent que le nom du Roi ou quelque abbreviation de ce nom.

II. Ceux qui ont le nom du Roi, avec la désignation du lieu où ils ont été frappés.

III. Ceux qui ont le nom du Roi, avec TASCIA ou quelque abbréviation de ce mot.

IV. Ceux qui ont le nom du Roi, avec TASCIA & la désignation du lieu où ils ont été frappés.

V. Ceux qui n'ont que TASCIA.

VI. Ceux qui ont TASCIA, avec la désignation du lieu où ils ont été frappés.

Première Classe.

La première classe contient six coins, qui diffèrent tous les uns des autres à quelques égards. Le premier coin est d'argent; il porte d'un côté la tête du Roi ainsi que le nom CUNOBILINE autour, & sur le revers un beau cheval qui a un croissant ou une nouvelle lune sur son dos. Le deuxiéme coin est aussi d'argent. Il contient la syllabe CVN écrite en ligne droite des deux côtés. Il n'y a point de tête sur l'obvers (2), mais le revers porte un homme nud dans toute

(1) Voyez ci-après les Planches.

(2) Je suis forcé d'employer ce mot, tant ici que dans le reste de ce Chapitre, pour exprimer le côté de la médaille opposé au revers, & qu'on appelle ordinairement *la tête* ou *la face*.

Notes du Traducteur.

sa

ſa grandeur, ayant l'attitude de quelqu'un qui marche, & portant une maſſue ſur ſon épaule. Le troiſiéme coin a la même inſcription & la même figure que le deuxiéme, & il n'en différe qu'en ce que le métal dont il eſt formé eſt de cuivre, & eſt moins grand. Le quatriéme coin eſt de cuivre, avec la ſyllabe CUN en petite écriture, ſans aucune tête ſur l'obvers. Il a ſur le revers la figure d'un animal que pluſieurs Amateurs de l'Antiquité prennent pour un cheval, & que d'autres prennent pour un chien ou une brebis. Le cinquiéme coin de cette claſſe eſt tiré de l'Ouvrage de Selden, intitulé *Titles of honour*, part. 1. c. 8. On voit ſur ſon revers la tête du Roi, ornée d'un diadême ou filet de perles avec le nom de CVNOBELIN inſcrit autour. Selden fait connoître le métal & le revers. Le ſixiéme & dernier coin de cette claſſe eſt d'or; il n'a rien ſur l'obvers; mais il a ſur le revers un beau cheval au galop, au-deſſus duquel on voit une main tenant un gros bâton, une perle ou balle à peu de diſtance de chacune de ſes extrêmités & au-deſſus CVNO. Au-deſſous du cheval eſt la figure d'un ſerpent qui ſe replie.

La deuxiéme claſſe contient neuf coins. Il n'y en a pas deux qui ſe reſſemblent exactement à tous égards. Le premier eſt d'airain. Il a ſur l'obvers un Janus avec CVNO au-deſſous, & ſur le revers les figures d'un pourceau & d'un arbre, & deſſous le mot CAMV, qu'on croit être une abbréviation de Camulodunum, réſidence du Roi Cunobélin, & lieu où ce coin a été frappé. Le deuxiéme eſt d'or. Il a ſur l'obvers un épi de blé & CAMV, & ſur le revers un cheval avec la figure d'une cométe ſur ſon dos & celle d'une roue ſous ſon ventre & CVNO. Le troiſiéme eſt d'argent; il a ſur l'obvers la tête du Roi & CAMV, & ſur le revers une figure de femme aſſiſe dans un fauteuil avec des ailes à ſes épaules, qu'on préſume être la Victoire, & CVNO deſſous le fauteuil. Le quatriéme coin ne diffère du deuxiéme qu'en ce que la figure qui eſt ſur le dos du cheval eſt celle d'une feuille d'arbre, & que la roue eſt placée devant ſa bouche & non pas ſous ſon ventre. Le cinquiéme eſt un petit

Deuxiéme claſſe.

coin d'or, ayant fur l'obvers un épi de blé, qu'on regarde comme indiquant le lieu où il a été frappé, & fur le rever un cheval avec CVN. Le fixiéme eft d'airain; l'obvers contient deux figures humaines qui font debout, & qu'on préfume être Cunobélin & la Reine fa femme, avec CVN. Sur le revers eft un Pégafe ou cheval ailé, avec CAMV. Le feptiéme coin ne diffère du premier de cette claffe qu'en ce qu'il n'y a pas d'arbre fur fon revers. Le huitiéme eft d'or. On voit fur l'obvers un cheval faifant une courbette, avec une roue fous fon ventre, une étoile fur fon dos & le mot CVN. Le revers contient un épi de blé, & CAMV. Le neuviéme eft auffi un coin d'or, ayant fur l'obvers une tête, avec une barbe & CVNOB, & fur le revers un lion couché, avec CAM.

Troifiéme claffe.

La troifiéme claffe comprend dix coins, qui diffèrent tous les uns des autres à quelque égard. 1° Un coin d'airain; fur l'obvers eft la tête du Roi, avec CVNOBILIN autour; fur le revers eft un Ouvrier affis dans un fauteuil, tenant dans fa main un marteau & frappant de la Monnoie dont on voit plufieurs piéces fur la terre, avec TASCIO. 2° Un coin d'argent; fur l'obvers eft une couronne de laurier, avec l'infcription de CVNO; fur le revers eft Pégafe, avec TASCE au-deffous. 3° Un coin d'argent, avec la tête du Roi fur l'obvers & CVNO, & fur le revers un fphinx avec TASCIO. 4° L'obvers contient la tête du Roi, avec CVNOBILIN, & le revers contient un cheval, avec TASCIO. 5° Un élégant coin de cuivre, ayant fur l'obvers la tête du Roi, avec fon nom latinifé CVNOBELINVS RE, & fur le revers la figure d'un bœuf, au-deffous de laquelle eft écrit TASC. 6° Un coin de cuivre; fur le revers eft une tête de femme, probablement de la Reine, avec CVNOBELIN, & le revers eft à peu-près le même que celui du premier coin de cette claffe. 7° Un coin d'argent, ayant fur l'obvers une tête de femme, avec CVNO, & fur le revers un beau fphinx, avec TASCIO. 8° Un coin d'argent, avec la tête du Roi, & CVNOBILIN fur l'obvers, & un beau cheval

galoppant, avec TASCIO ſur le revers. 9° Un coin qui diffère très-peu du premier de cette claſſe. 10° Un coin de cuivre, avec la tête du Roi couronnée de laurier, & CVNOBILIN ſur l'obvers, un cheval & quelques foibles traces de TASCIA ſur le revers.

La quatriéme claſſe contient ſix coins qui ſont très-beaux. 1° Eſt un coin d'argent, ayant la tête du Roi ſur l'obvers, avec TASC derrière, & devant le viſage NOVANE, qu'on croit être une abbréviation du nom de quelque Ville ou de quelque Peuple, & ſur le revers Apollon jouant de la harpe, avec CVNOBE. 2° Eſt auſſi un coin d'argent, & a ſur l'obvers la tête du Roi couverte d'un caſque, & CVNOBELINE, & ſur le revers un pourceau, avec TASIIOVANIT, quoiqu'on préſume que les II qui ſont au milieu ont été originairement un N, ce qui rendroit la légende du revers de ce coin à-peu-près ſemblable à celle qui eſt ſur l'obvers du coin précédent. Le coin 3 ne diffère pas beaucoup du premier de cette claſſe. 4° Eſt un coin de cuivre, ayant la tête du Roi, avec CVNOBELIN; ſur l'obvers eſt un centaure ſoufflant dans une corne, avec TASCIOVANIT ſur le revers. 5° Eſt un coin d'argent, avec une figure qu'on croit être celle d'Hercules, & CVNO ſur l'obvers, & avec une femme aſſiſe de côté ſur un animal qui reſſemble beaucoup à un chien, & TASC NOVA ſur le revers. 6° Eſt un beau cuivre de coin, ayant ſur l'obvers le Roi monté ſur un cheval qui va au grand galop, avec CVNO, & ſur le revers le Roi à pied portant un caſque ſur ſa tête, une lance à ſa main droite, & un bouclier rond à ſa main gauche, avec TASC NO.

Quatriéme claſſe.

La cinquiéme claſſe contient ſix coins. 1° Beau coin d'argent, avec une tête Romaine couronnée de laurier, qu'on croit être celle de l'Empereur Auguſte, & TASCIA ſur l'obvers, & un taureau, qui menace avec ſes cornes, ſur le revers. 2° Coin d'or, ayant le Roi monté ſur un cheval, avec TASCO ſur l'obvers. Le revers eſt rempli de figures qu'on ne connoît pas actuellement. 3° Coin qui eſt auſſi

Cinquiéme claſſe.

d'or, & qui diffère très-peu du dernier. 4° Coin d'argent, ayant un cheval avec un bouclier en forme de losange, pendu à son côté, sur l'obvers; & TASC, avec un compartiment, sur le revers. 5° Coin d'ambre, portant un cheval au galop, & TASC sur l'obvers, & TASCIO sur le revers. 6° Beau coin d'argent, avec un griffon sur l'obvers, & TAS sur le revers. Le Museum de M. Théréby contient, p. 338, un coin qui peut être aussi rangé dans cette classe; il a une tête sur l'obvers, & un chien, avec TA sous un homme à cheval sur le revers.

Sixiéme classe.

La sixiéme classe ne contient que deux coins. 1° Est d'argent, il a VER, qu'on croit être une abbréviation de Vérulam, sur l'obvers, & un cheval galopant, avec TASCIA, sur le revers. 2° Est un beau coin d'or, ayant un homme monté à cheval, tenant une épée dans sa main droite & un bouclier dans sa gauche, sur l'obvers, & CEARATIC, que M. Pegge présume être le nom de quelque Ville située dans les Etats de Cunobélin qui est maintenant inconnue; mais que d'autres croyent, peut-être avec plus de raison, être le nom du célébre Caratacus ou Caractacus; sur le revers est un épi de blé & TASCIE.

Signification du mot *Tascia*.

Le mot TASCIO ou TASCIA qu'on voit, ainsi que plusieurs de ses abbréviations, sur un aussi grand nombre de ces anciens coins Bretons, a beaucoup embarrassé nos Antiquaires qui ont été partagés d'opinion sur sa signification. M. Camden, M. Baxter, le Dr Pettingal, & d'autres Ecrivains ont imaginé que ce mot étoit dérivé de *Task* ou *Tascu* qui, dans la langue primitive de la Bretagne, signifioit quelque *charge* ou *tribut* imposé par le Tag ou Prince; & que toute la Monnoie qui portoit le mot de *Tascia*, où quelqu'une de ses abbréviations n'avoit été frappée que pour payer le tribut imposé sur les Bretons par Jules-César, & les *portaria* ou droits sur les marchandises qui furent exigés par Auguste & ses Successeurs (1).

Camden Brit. v. 1. p. CIX. 351. Baxter Gloss. Brit. voce *Tascia*.

(1) Dr Pettingal's Dissertat. on Tascia. London 1763.

M. Camden a poussé plus loin cette idée, en conjecturant « qu'on avoit gravé sur ces coins un cheval pour le paiement » du tribut des grands bestiaux, un pourceau pour celui des » petits bestiaux, un arbre pour celui des bois, & un épi de » blé pour celui de ce grain ». Mais, quoique ces sentiments soient spécieux, & qu'ils ayent été soutenus par des hommes d'un grand nom, on peut faire de fortes objections contr'eux. La dérivation de *Tascio* de *Tascu*, qui veut dire *fardeau* ou *tâche*, & originairement de *Tag*, Prince, est bien éloignée d'être claire. On ne connoît pas, dans l'Histoire du genre humain, de Monnoie qui n'ait été frappée que pour payer le tribut; & il n'est pas probable que Cunobélin, qui étoit un Prince libre & indépendant, l'ami & non le sujet des Empereurs Romains, eût laissé mettre sur ses coins un mot qui auroit présenté une signification aussi ignominieuse que *Tascio* l'offre dans ce sens.

Camden Brit. v. I. p. CXIII.

Mr Pegge's Essay on Cunobeline's coins, p. 25 &c

Un Auteur moderne mécontent de cette interprétation du mot *Tascio*, en a proposé une autre. Il conjecture que *Tascio* est une abbréviation du nom de quelque Nation ou Peuple à qui cette Monnoie appartenoit, & dont Cunobélin étoit Roi; &, trouvant dans le quatriéme Chapitre du troisiéme Livre de Pline un Peuple, de la Gaule Narbonnoise, nommé *Tascodunitari Taruconienses*, il présume que *Cunobelin Tascio* peut signifier *Cunobelin Tascodunorum*. Mais cette conjecture est certainement mal imaginée, & paroît peu probable. Car ces coins ayant été trouvés en grand nombre dans la Bretagne, & portant le nom de *Cunobélin* qu'on sçait avoir été un grand Prince Breton, contemporain d'Auguste & de Tibère, & quelques-uns d'eux portant même une abbréviation de Camaludunum, qui étoit le lieu de la résidence de ce Roi, tout cela équivaut à une démonstration que ce sont des coins Bretons, & qu'ils n'ont rien de commun avec un pays aussi éloigné que la Gaule Narbonnoise où l'on n'en a jamais trouvé de semblables.

Wise Differt. in numm. Bodl. Catal. p. 227.

Un autre Ecrivain moderne a pensé que *Tascio* étoit le nom du Monnoyeur de Cunobélin, qui avoit frappé tous ces

Mr Pegge's Essay on Cunobeline's coins, p. 55.

coins. Cette conjecture, il faut en convenir, eſt plus probable que la précédente, quoiqu'elle ne ſoit pas encore ſans difficulté. Il eſt notamment aſſez étrange que ce mot, ſi c'eſt un nom propre, ait été écrit d'autant de manières différentes que *Taſcio*, *Taſcia*, *Taſcie*.

Autres monnoies que celles de Cunobelin.

Indépendamment de ces nombreuſes Monnoies de Cunobélin, il y en a beaucoup d'autres gravées & décrites dans Spéed, Camden, &c. qu'on croit avoir été frappées par ordre de Caſſibélan, de Comius, de Proſutagus, de Boadicia, de Beriſcus, de Cartiſmandua, de Venutius, de Caractacus & d'autres anciens Princes Bretons.

Speed's chron. p. 173 &c. Camden Brit. v. 1. p. CIX.

Pegge's Eſſay on Cunobeline's coins.

A la vérité la plupart de ces Monnoies ſont tellement défigurées, & les foibles traces de lettres qui y reſtent encore ſont lues de tant de manières différentes, qu'il eſt impoſſible de découvrir avec certitude à qui elles appartiennent. Nous avons néanmoins aſſez de raiſons pour conclure en général que pluſieurs autres Princes Bretons qui fleurirent entre la première & la ſeconde invaſion de cette Iſle par les Romains, frappèrent Monnoie ainſi que Cunobélin, quoique ce dernier, ayant régné plus long-temps & ſur cette partie de la Bretagne qui étoit la plus riche & faiſoit le plus grand commerce, en ait fait frapper beaucoup plus qu'aucun des autres Princes; raiſon pour laquelle il nous reſte un ſi grand nombre de ſes coins

Obſervations ſur ces Monnoies.

Strabo, l. 4. p. 200.

Les Monnoies de Cunobélin qui viennent d'être décrites, nous fourniſſent une preuve convaincante de la liaiſon & de l'amitié que Strabon nous dit avoir ſubſiſté entre les Romains & les Bretons ſous le régne d'Auguſte, & elles démontrent que les Arts, les Mœurs & la Religion des Romains avoient même fait quelque progrès dans cette Iſle. En effet, nous voyons ſur ces Monnoies preſque toutes les lettres des Romains, & un grand nombre de leurs Divinités; ce qui prouve que pluſieurs Bretons étoient au moins en état de lire ces lettres, & qu'ils avoient quelque connoiſſance de ces Dieux, & quelque reſpect pour eux. De plus la légende de l'une de ces Monnoies (CVNOBELINVS REX) eſt en latin; ce

qui semble annoncer que les Bretons n'ignoroient pas cette langue. Car quoique ces Monnoies ayent pu être & ayent vraisemblablement été frappées par un Artiste Romain, nous ne pouvons pas cependant supposer que Cunobélin eût permis à cet Artiste de graver sur la Monnoie courante de son Royaume des lettres, des mots, des figures & des légendes dont ni lui, ni ses sujets n'auroient compris le sens.

Poids & valeur des Monnoies Bretonnes.

Quoiqu'on ne puisse pas déterminer exactement & d'une manière certaine, le poids & la valeur originaires de ces anciennes Monnoies Bretonnes, cependant lorsqu'on considère qu'elles ont été frappées par des Artistes Romains, & qu'elles étoient destinées, entr'autres objets, à payer des droits sur les marchandises aux Publicains Romains, on est porté à croire qu'elles furent probablement du même poids & de la même valeur, & qu'elles eurent entr'elles les mêmes proportions qui subsistoient entre les Monnoies Romaines de cette époque, proportions qui sont bien connues.

Quantité de Monnoie existante en Bretagne, entre la première & la seconde invasion.

Il est très-difficile de former aucun calcul de la quantité d'argent qui a circulé dans la Bretagne entre la première & la seconde invasion des Romains, quoique plusieurs circonstances paroissent indiquer qu'elle étoit considérable. Nous n'avons pas moins de 40 coins de Cunobélin seul, en or, en argent & en cuivre, qui ont tous des marques & des couleurs différentes. C'est une preuve que ce Prince avoit au moins 40 endroits où l'on frappoit Monnoie; ce qui doit avoir produit une quantité considérable de piéces monnoyées, pour ne rien dire de celles qui furent frappées par les autres Princes Bretons à cette époque. Prosutagus, qui étoit Roi des Icéniens lors de la seconde invasion, est représenté par Tacite comme un Prince célèbre pour sa grande richesse, dont une partie consistoit incontestablement dans ses trésors d'argent. Caractacus, dans son fameux discours à l'Empereur Claude, parle en termes fort pompeux, non-seulement du nombre considérable de sujets, de chevaux & d'armes qu'il possédoit, mais encore de la grandeur de sa richesse en général. Londres est décrite comme une Ville de commerce

Tacit. Annal. l. 14. c. 31.

Id. ibid. l. 12. c. 37.

très-opulente, habitée par beaucoup de Marchands fortunés; moins de 20 ans après la seconde invasion; ce qui doit faire présumer qu'elle étoit riche en argent & en marchandises avant cet événement. Tacite dit en outre, en termes clairs, que la Bretagne possédoit une quantité suffisante d'or & d'argent pour récompenser amplement tous les travaux & tous les dangers de ses Conquérants. Il est en tout assez évident que le commerce de cette Isle, & sur-tout de ses côtes méridionales, étoit considérable, & que lorsque les Romains y firent une invasion & la soumirent à leur autorité sous Claude, en l'an 43, elle avoit une quantité de Monnoie courante qui suffisoit pour faire ce commerce.

Id. ibid. l. 14. c. 33.

Idem, vita Agric. c. 12.

Changement dans la Monnoie de la Bretagne.

La Conquête Romaine occasionna un changement total dans la Monnoie de la Bretagne, & elle augmenta beaucoup sa quantité en peu de temps. Car, dès que Claude & ses Généraux eurent privé les Princes Bretons de leur autorité, & eurent donné à leurs Domaines la forme d'une Province, la Monnoie des anciens Souverains de cette Isle & celle de leurs Prédécesseurs, cessèrent d'être la Monnoie courante du pays, & on y substitua la Monnoie Romaine sur laquelle les figures & les titres des Empereurs Romains étoient gravés. « Il fut défendu, par un Edit des Empereurs Romains, sous des » peines très-sévères, de faire usage en Bretagne d'aucune » autre Monnoie que de celle qui portoit l'empreinte de » l'effigie de César ». Cet Edit produisit bientôt son plein effet; toute la Monnoie Bretonne fut cachée ou fondue, & on ne vit dans la circulation que de la Monnoie Romaine. « Lorsque, dit Gildas, la Bretagne eut été réduite » sous l'obéissance des Romains, & fut devenue leur tributaire, elle dut être appellée plutôt une *Isle Romaine* » qu'une *Isle Bretonne;* toute sa Monnoie d'or, d'argent » & de cuivre, ayant alors porté la figure de César ».

Shéringham, p. 391.

Gildæ Hist. in præfat.

Augmentation de la quantité de la Monnoie.

Nous avons beaucoup de raisons qui nous portent à croire que non-seulement la Conquête des Romains changea les espéces des Monnoies courantes de cette Isle, mais même qu'elle en augmenta beaucoup la quantité. La paye des forces Romaines

Romaines qui furent employées à la soumettre, & à en conserver la possession, doit y avoir apporté une grande masse d'argent dans une longue suite d'années. Non-seulement plusieurs des Empereurs Romains vinrent visiter cette Province éloignée de leur Empire; mais plusieurs d'entr'eux y résidèrent & y tinrent leur cour pendant deux où trois ans de suite; ce qui doit y avoir apporté une grande abondance d'argent. Beaucoup de riches Romains, à qui l'on y avoit accordé des emplois civils ou militaires ou qui y étoient venus par rapport à leur commerce, obtinrent des concessions, ou achetèrent des terres dans cette agréable & fertile Contrée, s'y établirent, & augmentèrent sa richesse. Dès le régne de Néron, & seulement environ vingt ans après la Conquête de Claude, Tacite parle de Londres & de Vérulam, comme de Cités riches & peuplées, habitées principalement par des Romains, dont la plupart étoient de riches Marchands. Les grands progrès que les Bretons firent, avec le secours & sous la conduite des Romains, dans l'Agriculture, les Arts & le Commerce augmentèrent par dégrés les trésors de leur pays, & non-seulement ils les mirent en état de payer les différentes taxes levées par les Romains; mais ils augmentèrent successivement leurs richesses. Les nombreuses médailles des Romains qu'on a trouvées par hazard dans presque toutes les parties de la Bretagne, servent à confirmer les conjectures précédentes, & sont comme des témoins oculaires de leur abondance originaire. Au total nous avons assez de sujets d'être convaincus qu'il y eut dans notre Isle une plus grande quantité de Monnoie courante dans les temps florissants du Gouvernement Romain, qu'à aucune autre époque, pendant plus de mille ans depuis leur départ.

Tacit. Annal. l. 14. c. 33.

La richesse & la prospérité des Bretons provinciaux commencèrent à décliner très-sensiblement environ 50 ans avant la dernière retraite des Romains. Ce malheur doit être attribué en partie aux incursions des Ecossois & des Pictes dans le Nord, & aux déprédations des pirates Saxons dans le Sud. Ces barbares emportèrent beaucoup de richesses, tant en ar-

La richesse & le commerce de la Bretagne commencent à décliner.

gent qu'en autres effets, & ils en détruisirent ou en ensevelirent encore plus dans les ruines de ces Villes & de ces Cités qu'ils réduisirent en cendres. Les deux malheureuses expéditions des usurpateurs, Maxime & Constantin, sur le Continent, dont la première fut de l'an 383, & la dernière de l'an 408, furent aussi très-funestes à la richesse ainsi qu'à la puissance des Bretons provinciaux (1). En effet ces deux aventuriers rassemblèrent & emportèrent avec eux des sommes considérables pour entretenir leurs armées & faire réussir leurs prétentions au thrône Impérial. Ce fut aussi dans ce temps que la plupart des plus riches habitants de la Province Romaine, ne trouvant pas de sûreté pour leurs personnes & leurs possessions dans cette Isle, convertirent leurs biens en argent avec lequel ils se retirèrent sur le Continent (2).

Zozim. l. 6.

Le départ des Romains détruit entièrement la richesse & le commerce.

Mais le départ absolu & presque total des Romains de cette Isle, fut ce qui en fit sortir la plus grande quantité du numéraire, & qui la réduisit presqu'au même état de pauvreté où ils l'avoient trouvée. En effet il n'y a rien de plus invraisemblable que la conjecture faite par quelques Ecrivains, que les Romains, lors de leur départ, n'emportèrent pas leur argent avec eux, mais qu'ils l'enfouirent en terre dans l'espoir de revenir. Il est certain qu'ils ne conservèrent pas ce désir, & qu'au contraire ils abandonnèrent cette Isle en exprimant leur ferme résolution de ne jamais y rentrer. Leur départ ne fut ni forcé, ni précipité; mais il fut volontaire, & se fit par dégré; ce qui leur donna occasion d'emporter avec eux ce qu'ils voulurent. Nous pouvons donc conclure que les Romains, lorsqu'ils sortirent de cette Isle, prirent avec eux presque tout leur argent, & même un grand nombre des plus précieux & des plus portatifs de leurs effets, & qu'ils ne laissèrent en Bretagne que ce qu'ils ne pouvoient pas emporter aisément.

Speed's Chron. p. 187. Kennet's Paroch. Antiq. p. 11.

(1) Voyez Chap. I.

(2) Ibidem.

Les moyens de transporter les marchandises sont très-importants dans le commerce.

Comme le grand but du commerce est de fournir aux besoins d'une Contrée avec le superflu d'une autre pour leur avantage mutuel, il faut nécessairement, pour y parvenir, qu'il existe quelques moyens de transporter les denrées d'un pays dans un autre. Par cette raison, le transport des marchandises d'un lieu à un autre, transport qui se fait par terre ou par eau, est un objet de la plus grande importance dans le commerce.

Transport par terre.

Le transport par terre des marchandises d'un endroit à un autre se fit, dans le premier âge de la Société, par la seule force de corps des hommes, dans le second par le secours de ceux des animaux apprivoisés qui sont plus forts que les hommes, & dans le dernier, où elle avoit fait plus de progrès, par le moyen de machines à roues ausquelles on attacha ces animaux, & qui les mettoient en état de tirer un poids beaucoup plus considérable qu'ils n'en auroient pu porter. Les anciens Bretons connoissoient, long-temps avant l'invasion des Romains, cette dernière espéce de voitures de terre, la plus parfaite qui eut été encore inventée. Car non-seulement ils avoient un grand nombre de charriots de guerre; mais ils avoient encore beaucoup d'autres voitures à roues destinées à d'autres objets, & particulièrement à transporter leurs marchandises d'un lieu à un autre. Diodore de Sicile nous dit qu'après que les Bretons qui demeuroient près du Promontoire de Belerium (Finisterre) avoient affiné leur étain & en avoient formé des blocs quarrés; ils le transportoient à l'Isle de Wight dans des chars ou charriots, l'espace qui sépare cette Isle du Continent étant alors sec lorsque la marée montoit.

Diod. Sicul. l. 5. §. 22. p. 347.

Routes & Ponts.

Mais, quoique les anciens Bretons connussent la manière de construire des voitures à roues & de les faire servir au commerce, cependant le transport des marchandises d'un pays dans un autre doit avoir été retardé parce qu'ils manquoient de chemins solides, & s'être trouvé interrompu parce qu'il n'y avoit pas de ponts sur les rivières. Ces ob-

ftacles furent levés par l'induftrie des Romains, qui, en formant par-tout les routes les plus folides, les plus féches & les plus fpacieufes, & en conftruifant des ponts dans les endroits où ils étoient néceffaires, rendirent le tranfport par terre, auffi facile & auffi commode qu'il l'eft à préfent.

Origine & progrès des voitures d'eau.

Dans le premier âge de la Société les grandes rivières, les lacs & les mers doivent avoir paru des obftacles infurmontables, qui empêchoient toute communication entre les habitants des rivages oppofés. Mais, lorfque les hommes eurent un peu mieux connu les propriétés des rivières, des lacs & des mers, & qu'ils eurent vu beaucoup de corps & particulièrement les plus gros arbres, flottants fur les eaux, & tranfportés par leur courant avec une grande facilité & beaucoup de rapidité, ils en conçurent peu-à-peu une autre idée, & commencèrent à fentir qu'ils pouvoient fervir de moyens de communication entre un pays & un autre. Quelques hommes courageux & hardis osèrent confier eux-mêmes leurs jours au courant des plus petites rivières, & enfuite des plus grandes, fur deux ou trois arbres attachés enfemble; & s'étant apperçus que ces arbres les portoient aifément & sûrement, & que fi l'on en attachoit enfemble un nombre plus confidérable, ils devenoient en état de foutenir une plus grande quantité d'hommes & de marchandifes, ils apprirent à fe tranfporter, eux & leurs effets, d'un endroit à un autre fur des trains & des radeaux. Beaucoup d'Auteurs penfent que telle fut en effet la première efpéce de voiture d'eau. A ces radeaux fuccédèrent des canots faits avec un très-grand arbre qu'on creufa pour empêcher que fa cargaifon ne fut mouillée ou emportée par les eaux *. Mais, comme ces canots ne pouvoient contenir ni beaucoup d'hommes, ni beaucoup de marchandifes, on jugea bientôt néceffaire de conftruire, avec plus d'art, des vaiffeaux d'une plus grande capacité & d'un plus grand port,

Origine des loix, Arts & Sciences, &c. v. 1. p. 288. & les Auteurs qui y font cités.

Cefar, de Bell. Civil. l. 1. c. 54.

* Tunc alnos primùm fluvii fenfere cavatas.

Virg. Georgiq. v. 136.

en joignant ensemble par divers moyens plusieurs piéces de bois, & en les rapprochant assez pour empêcher l'eau d'y entrer. Comme on manquoit des outils nécessaires pour scier les plus gros arbres en planches, les plus anciens vaisseaux ou les plus anciennes barques, furent fabriqués avec de l'osier dans différents pays; &, après avoir entrelacé les branches des arbres le plus près qu'il fut possible, on les couvrit de peaux.

Plin. Hist. Nat. l. 7. §. 57.

Ce fut probablement dans des vaisseaux aussi frêles, que quelques hardis aventuriers partirent les premiers des bords les plus voisins de la Gaule, & qu'ayant traversé le bras de mer étroit qui la sépare de la Bretagne, ils descendirent dans un moment favorable sur le rivage de cette Isle dont l'aspect les invitoit, & où, après avoir été imités dans leur heureuse entreprise par des personnes des deux sexes, ils commencèrent à peupler le pays qu'ils avoient découvert. Il est au moins très-certain, d'après le concours des témoignages de beaucoup d'Auteurs, que les plus anciens Bretons se servirent de barques de ce genre pendant plusieurs siécles. Pline nous dit que Timée, Historien très-ancien, dont les Ouvrages sont maintenant perdus, rapportoit que les habitants de la Bretagne avoient coutume de se rendre sur des barques faites avec des claies dans une Isle où l'on ne pouvoit arriver qu'après six jours de navigation. On se servoit encore ici de ces espéces de barques du temps de César qui nous apprend qu'il transporta son armée sur une rivière en Espagne dans des barques faites à l'imitation de celles qu'il avoit vues en Bretagne, & dont il fait la description suivante : « leurs quilles & leurs côtes étoient formées avec » des piéces de bois très-minces, & leurs corps étoient com» posés de claies entrelacées & couvertes de peaux ». Ces barques étoient si légères qu'on les portoit dans des chars pendant l'espace de vingt-deux milles.

Anciens bateaux & vaisseaux Bretons.

Plin. Hist. Nat. l. 4. c. 16. §. 30.

Ces anciens vaisseaux Bretons sont aussi décrits par Lucain

& par Feſtus Avienus dans les vers cités ci-deſſous *. Solin décrit de même les barques dont les anciens habitants de l'Irlande & de la Calédonie ſe ſervoient pour traverſer la mer qui ſépare ces deux pays. « La mer qui eſt entre la Bretagne & l'Irlande, dit cet Auteur, eſt ſi agitée & ſi orageuſe qu'elle n'eſt navigable que dans l'hiver, pendant lequel les habitants de ces Contrées la paſſent & la repaſſent dans de petites barques faites & couvertes avec ſoin de peaux de bœufs ». Mais quoiqu'il ſoit ainſi évident que les anciens habitants des parties tant méridionales que ſeptentrionales de cette Iſle, navigeoient ſur leurs rivières, & avoient même la hardieſſe de traverſer les bras de mer qui ſéparent la Bretagne de la Gaule & de l'Irlande dans ces barques d'oſier, nous ne pouvons pas en conclure qu'ils n'avoient pas de vaiſſeaux plus grands, mieux conſtruits, & faits avec des matériaux plus ſolides. La forme ſingulière & extraordinaire de ces barques eſt peut-être la raiſon pour laquelle les anciens Ecrivains en ont tant parlé, tandis qu'ils font rarement mention de celles qui étoient d'une meilleure forme, & qui reſſembloient davantage aux vaiſſeaux des autres pays. Cependant il eſt très-probable que les Bretons n'étoient pas entièrement dénués de pareils vaiſſeaux, même avant que les Romains euſſent deſcendu dans leur Iſle. En effet nous apprenons par Céſar que « les côtes maritimes de la Bretagne étoient poſſédées de ſon temps par des Colonies qui étoient venues dernièrement des Gaules, & qui conſervoient en-

Solin. c. 55. p. 166.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.

* Primùm cana ſalix, madefacto vimine, parvam
Texitur in puppim, cœſoque inducta juvenco
Victoris patiens, tumidum circumnatat amnem.
Sic Venetus ſtagnante Pado, fuſoque Britannus
Navigat Oceano . . . .
Lucan. Pharſal. l. 4.

. . . . rei ad miraculum
Navigia junctis ſemper aptant pellibus,
Corioque vaſtum ſæpè percurrunt ſolum.
Feſt. Avienus in Oris Maritim.

» core les noms des différents Etats d'où elles étoient ve-
» nues ». Or, comme ces Colonies étoient arrivées dans le dessein de faire la guerre afin de se procurer un établissement par la force, ainsi que le même Auteur nous l'apprend, elles doivent avoir amené avec elles un grand nombre d'hommes armés avec leurs femmes & leurs enfants, & peut-être leurs effets les plus précieux. Cela ne put se faire sans des flottes composées de vaisseaux plus grands & plus forts que les barques d'osier ci-devant décrites. Lorsqu'elles eurent réussi à s'établir sur les côtes maritimes de la Bretagne, elles gardèrent certainement leurs flottes, afin de conserver leur communication avec leurs Compatriotes sur le Continent pour leur sûreté & leur avantage mutuels. Aussi César dit expressément que les Gaulois reçurent constamment des troupes auxiliaires de la Bretagne dans toutes leurs guerres contre les Romains, & il donne ce motif comme le seul qui le rendit si impatient de faire une descente dans cette Isle en une saison si peu convenable.

César, de Bell. Gall. L. 4. c. 20.

Les Vénéti, qui habitoient ce Promontoire de la Gaule, appellé maintenant *Bretagne*, surpassoient toutes les Nations du Continent par leur connoissance de ce qui a rapport à la Marine & par le nombre ainsi que la force de leurs vaisseaux; & cependant lorsqu'ils se préparoient à livrer aux Romains un combat décisif sur mer, ils demandoient des auxiliaires à la grande Bretagne qui leur en procuroit. Or ils n'auroient pas fait cette demande, si les Bretons n'eussent pu leur donner qu'un petit nombre de barques d'osier couvertes de peaux. Il est donc probable que les habitants de la grande Bretagne avoient beaucoup de vaisseaux d'une forme & d'une construction semblables à celles des Vénéti leurs amis & alliés auxquelles ils joignoient leur flotte dans cette occasion. Ces vaisseaux des Vénéti sont représentés par César, comme étant très-gros, fort élevés, construits entièrement en planches épaisses de chêne, & si durs que les éperons des vaisseaux Romains ne faisoient aucune impression sur eux. Les flottes combinées des Vénéti & des Bretons, dans le fameux combat

Id. ib. L. 3. c. 8. 9.

Id. ibid. L. 3. c. 13.

naval qu'elles livrèrent aux Romains sur la côte de l'Armorique, consistoient en deux-cents-vingt de ces gros & forts vaisseaux qui furent presque complettement détruits dans cette malheureuse affaire, qui ruina entièrement la puissance navale, tant de la Gaule que de la grande Bretagne. Plusieurs de nos meilleurs Historiens & de nos Sçavants les plus versés dans les Antiquités croyent que ce fut par cette raison que les Bretons ne tentèrent rien sur mer pour s'opposer aux desseins de César, lorsque, l'année même qui suivit cet événement, il fit une descente dans leur pays.

Id. ibid. c. 14, 15, 16.

Selden's Mare clausum, l. 2. c. 2. p. 131. &c.

Campbell's lives of the admirals, v. 1. p. 7.

Preuves de ces faits tirées des Poésies d'Ossian.

Ces conjectures (car nous ne leur donnerons pas d'autre nom) concernant les forces navales des anciens Bretons, reçoivent une grande force de beaucoup de passages des Ouvrages d'Ossian. Car les Poëmes de ce respectable Barde sont précieux, non-seulement pour leurs béautés poétiques, mais encore pour le jour qu'ils répandent sur l'Histoire & les Antiquités de notre pays; & leur témoignage satisfait d'autant plus qu'on connoît mieux cette Histoire & ces Antiquités.

Les Poëmes d'Homère sont souvent cités comme les preuves les plus authentiques des faits, sur tout relativement aux Arts, aux usages & aux mœurs (1); pourquoi ceux de notre Homère Breton n'inspireroient-ils pas la même confiance? Le nom même du Prince Breton qu'on croit avoir inventé les vaisseaux, & avoir été le premier qui conduisit une Colonie de la Bretagne dans l'Irlande a été conservé dans ces Poëmes. « Larthon, le premier de la race de Bolga » qui voyagea sur l'aile des vents . . . . . . le premier qui » envoya un vaisseau sur l'Océan comme une baleine à travers l'écume qui se brise. Il franchit les vagues dans la » baie élevée de Cluba sur son propre chêne qu'il a coupé

Ossian's Poems, v. 2. p. 129. 131. Trad. Françoise, p. 202. & 204. du second vol.

(1) On peut dire en effet que les Poëmes d'Homère dont l'un, sçavoir l'Illiade, n'a pas été encore égalé, & ne le sera peut-être jamais, sont l'Encyclopédie du siécle de cet étonnant génie. Voyez à cet égard la Note insérée ci-après, page 466.
Note du Traducteur.

» dans

» dans la forêt de Lumon, pour bondir ſur les mers. Les » filles détournent les yeux de peur de voir périr le Roi ; » car elles n'ont jamais vu un vaiſſeau s'élever ſur les vagues ». Cette expédition de Larthon doit avoir été faite deux ou trois ſiécles avant la première invaſion Romaine ; & depuis cette époque il doit y avoir eu une communication fréquente entre la Calédonie & l'Irlande ; communication qui doit avoir fait faire à ces deux Contrées des progrès ſucceſſifs dans les arts de conſtruire & de conduire des vaiſſeaux. Ces arts étoient déja aſſez perfectionnés du temps de Fingal, l'illuſtre Père & le Héros favori d'Oſſian, pour qu'il ait fait quelques expéditions avec pluſieurs centaines de ſes guerriers non-ſeulement dans l'Irlande, mais encore dans la Scandinavie & dans les Iſles de la Baltique. Cependant il s'en falloit que les vaiſſeaux des Bretons Calédoniens & Irlandois fuſſent conſidérables dans le ſiécle de Fingal. Car trois Matelots ſont repréſentés comme ſuffiſants pour conduire un de ces vaiſſeaux ; circonſtance qui ne peut guères nous les faire regarder comme capables de contenir plus de trente guerriers avec leurs armes & leurs proviſions. En effet quoique, ſi nous en croyons Solin, ils ſe fuſſent fait une régle de ne jamais manger pendant qu'ils traverſoient la mer qui ſépare la Bretagne de l'Irlande, on ne peut pas croire qu'ils euſſent entrepris un voyage dans la Scandinavie ſans quelques proviſions. Ces vaiſſeaux alloient ſoit avec des rames, ſoit avec des voiles ; on faiſoit uſage de ces deux moyens, tant enſemble que ſéparément, ſuivant que la circonſtance l'exigeoit, & les Matelots chantoient pendant tout le temps qu'ils ramoient. « Déploies maintenant tes voiles » blanches, dit Fingal au conſterné Cuchullin ; pars pour » l'Iſle des brouillards, & vas trouver Bargela qui eſt ap- » puyée ſur ſon rocher. Ses tendres yeux verſent des larmes, » & les vents ſoulevant ſa longue chevelure découvrent ſon » ſein agité. Elle prête l'oreille aux vents de la nuit pour » entendre la voix de tes rameurs, pour entendre le chant » de la mer ». Rien ne nous apprend de quelle matière étoient

Oſſian's Poems, *paſſim.*

Id. v. 1. p. 59.

Solinus, c. 35. p. 166.

Oſſian, v. 1. p. 83, 84. Trad. Franç. p. 120.

composées les voiles de ces vaisseaux. Si l'on ne leur avoit pas donné si souvent l'épithéte de *blanches*, nous serions portés à présumer qu'elles étoient formées avec des peaux comme celles des Vénéti dans la Gaule. Quoi qu'il en soit, il paroît que les Bretons se servoient de courroies de cuir au lieu de cordes. « Ils élévent la voile retentissante, le vent siffle à tra- » vers les courroies de leurs mats ». Quoique la nature de l'Ouvrage d'Ossian ne le portât à chanter que les vaisseaux employés dans les expéditions militaires, nous avons cependant de justes sujets de croire que les Marchands en faisoient aussi usage dans ces Contrées pour leur commerce. Car il n'y a pas d'exemple d'un Peuple qui ait eu un grand nombre de vaisseaux de guerre sans commerce maritime ou sans vaisseaux marchands.

Cesar, de Bell. Gall. l. 3. c. 13.

Ossian's Poems, v. 1. p. 106.

Navigation. Les arts de construire & de conduire des vaisseaux sont si intimement liés ensemble qu'ils marchent toujours d'un pas égal dans leurs progrès.

Comme les anciens Bretons ne possédoient point l'art de construire des vaisseaux que leur forme, leur capacité & leur force rendissent propres à faire de très-longs voyages, nous n'avons aussi aucune raison de croire qu'ils fussent assez habiles dans la navigation pour les conduire dans des pays très-éloignés. Cette dernière opération est un des arts les plus difficiles & les plus compliqués, & elle demande un temps infini pour être portée à un dégré passable de perfection.

Il est certain que, tant que le commerce de la Bretagne fut dans les mains des Phéniciens & des Grecs, il se fit entièrement avec des navires étrangers. Mais, lorsqu'il tomba dans celles des Gaulois, il y en eut quelque partie qui parvint par dégré à être faite sur des vaisseaux Bretons. Cette révolution provint soit de ce que quelques Marchands & Matelots Gaulois s'établirent dans la Bretagne pour la commodité de leur commerce & de la construction des vaisseaux, parce qu'on y trouvoit aisément les matières les plus propres à cet effet, soit de ce que quelques-uns des Bretons les plus ingénieux & les plus entreprenants apprirent ces

arts des Gaulois pour partager avec eux les profits du commerce de leur propre pays. Ce fut certainement par l'un ou l'autre de ces moyens que plusieurs des Bretons qui habitoient les bords de la mer, situés en face de la Gaule, commencèrent à construire de petits vaisseaux & à exporter sur le Continent leur propre étain, leur plomb, leurs pelleteries & d'autres marchandises. Il est impossible de découvrir avec certitude & précision l'époque où ce changement eut lieu, quoiqu'il soit très-probable, d'après différentes causes, que ce fut au moins un siécle avant la premère invasion Romaine.

Les Bretons observèrent les étoiles dans leur navigation.

Les premiers voyages de commerce des plus anciens Bretons furent incontestablement faits avec beaucoup de précautions & de craintes, de cette partie de l'Isle qui étoit la plus proche du Continent, afin que les voyageurs ne pussent jamais perdre la vue de la terre. Cependant ils devinrent plus hardis par dégré, s'embarquèrent en d'autres parties des côtes de la Bretagne, & furent souvent jettés par les tempêtes dans des latitudes où ils ne voyoient que des mers autour d'eux & que le ciel au-dessus de leurs têtes. Dans cette situation, n'ayant pas de boussole pour diriger leur course, ils fixèrent naturellement leurs yeux sur les corps célestes comme sur les seuls objets capables de les guider un peu, & ils acquirent par dégré une connoissance de la situation & des aspects des étoiles suffisante pour les conduire dans les voyages qu'ils firent vers plusieurs Contrées du Continent qui ne pouvoient être vues d'aucune partie des côtes de la Bretagne.

Nous apprenons, par les Poëmes d'Ossian, que les anciens Bretons de la Calédonie se dirigeoient dans leurs courses d'après certaines étoiles lors de leurs voyages en Irlande & en Scandinavie : « J'ai ordonné qu'on déployât mes voiles » blanches, dit Fingal, avant que le vent du Cona rugit » lorsque la nuit descendit, j'ai regardé en haut Ul-crim » à la fière chevelure. L'étoile du Ciel ne manqua pas » de paroître ; elle traversoit les nuages en brillant d'une

Ossian's Poems, v. 2, p. 66.

» couleur rouge ; je ſuivis l'aimable rayon juſqu'à ce qu'il » ceſſa d'être apperçu ».

Dans un autre paſſage de ces Poëmes, il y a juſqu'à ſept de ces étoiles, obſervées particulièrement par les navigateurs Bretons, qui ſont nommées & décrites ſuivant qu'elles étoient relevées en boſſe ſur le bouclier de Cathmor, Chef d'Atha : « Sept boſſes s'élévent ſur ſon bouclier ; — ſur » chacune d'elles eſt placée une étoile de la nuit ; — Can- » mathon qui brille avec ſes longs rayons, Colderna ſortant » d'un nuage, Uloicho enveloppée dans le brouillard, Cathlin » brillant ſur un rocher, Reldurath cachant à moitié ſa » lumière du côté de l'Occident, Berthen regardant au tra- » vers d'un bois, & Tonthéna qui éclaira, pendant la Nuit, la » courſe de Larthon livré aux vagues agitées de la mer ».

Oſſian's Poems, v. 2. p. 128. 129. Trad. Fr. p. 201. du ſecond vol.

Signaux de mer.

Lorſqu'une flotte des anciens Bretons marchoit réunie ſous les ordres d'un Chef, on diſtinguoit le vaiſſeau de ce Commandant par ſon bouclier qui étoit ſuſpendu au haut du mât, & l'on exécutoit divers ſignaux en frappant les différentes boſſes de ce bouclier qui étoient ordinairement au nombre de ſept, & qui rendoient chacune un ſon différent & bien connu. « Du milieu des ondes trois-cents jeunes-gens regardoient le » bouclier boſſelé de Fingal. Il étoit ſuſpendu au haut du » mât & éclairoit la mer bleue & ſombre . . . . . . Mais, » quand la nuit vint, je frappai auſſi-tôt la boſſe qui donne » le ſignal . . . . . Sept boſſes s'élévent ſur le bouclier ; ce » ſont les ſept voix du Roi, que les vents apportent à ſes » guerriers, & que ceux-ci font connoître à toutes leurs » tribus ».

Oſſian's Poems, v. 2. p. 66. 128, 129.

Ils alloient à voile à des diſtances conſidérables.

Ces arts & d'autres ſemblables (quelqu'imparfaits qu'ils puiſſent nous paroître) mirent les anciens Bretons en état de conduire des flottes à une diſtance conſidérable de leurs propres côtes. Nous ne pouvons indiquer avec certitude juſqu'où ils pouſsèrent leur navigation ; mais il eſt très-probable, d'après ce qui eſt dit par Strabon, que les Bretons méridionaux ne s'avancèrent jamais plus au ſud qu'à l'embouchure de la Garonne dans la Gaule ; & il n'eſt pas moins

Strabo, l. 4. p. 199.

vraisemblable, d'après les Ouvrages d'Ossian, que les septentrionaux n'allèrent jamais plus loin au nord que la partie septentrionale de la Norvége, & au sud que la partie méridionale du Dannemarck, Contrées qui sont nommées *Lochlin* dans ces Poëmes. Mais il y avoit peut-être entre ces deux points assez éloignés quelques ports de mer remarquables, où les anciens Marins Bretons n'étoient pas en état de faire voile.

The Works of Ossian *passim.*

Comme le commerce de Bretagne fit successivement des progrès considérables lorsqu'elle eut été soumise à l'autorité des Romains, nous pouvons être presque certains que sa Marine augmenta pareillement & dans la même proportion. En effet, dès que les Romains eurent été convaincus par leurs guerres avec les Carthaginois, de la grande importance & de la nécessité absolue d'une force navale, ils s'appliquèrent avec beaucoup d'ardeur à la Marine; de sorte qu'ils devinrent en peu de temps aussi redoutables sur mer que sur terre, & qu'ils surpasèrent toutes les autres Nations dans les arts de construire & de conduire des vaisseaux. Quoiqu'ils ayent été si jaloux de ces arts qu'ils condamnèrent d'abord à une prison perpétuelle, & ensuite à une peine capitale, ceux qui se rendoient coupables d'enseigner aux Barbares (nom qu'ils donnoient à leurs ennemis) l'art de construire des vaisseaux, cependant ils étoient très-disposés à l'apprendre à tous leurs sujets, & à les encourager à le cultiver. L'Empereur Claude, qui réduisit en Province Romaine les parties méridionales de la Bretagne, fit particulièrement une Loi par laquelle il accorda plusieurs priviléges à ceux qui construiroient des vaisseaux pour le commerce. Ces priviléges furent confirmés & fortifiés par un grand nombre de ses Successeurs; ce qui augmenta beaucoup la Marine dans toutes les Provinces maritimes & commerçantes de l'Empire, & entr'autres dans la Bretagne. Cependant ces priviléges furent restreints à ceux qui construiroient des vaisseaux capables de transporter dix mille boisseaux (*modia*) Ro-

La Marine Bretonne devient plus considérable après la conquête Romaine.

Polyb. l. 1. c. 2.

Cod. Théod. t. 3. l. 9. tit. 40. l. 24. p. 322.

Sueton. in Claud c. 18. 19.

Cod. Theod. t. 5. l. 13 tit. 5. l. 28. p. 81 & 82.

mains, ou environ 312 quartiers (1) Anglois de blé. Cette restriction peut nous mettre en état de nous former une idée de la grandeur & de la capacité ordinaire des vaisseaux marchands de cette époque.

Tacit. Annal. l. 14. c. 33. Zosim. hist. l. 5.

Il est impossible de découvrir, à cette distance de temps & d'après les légers indices que l'Histoire nous a conservés, le nombre ou la grandeur des vaisseaux marchands qui appartenoient à la Bretagne, à l'époque où elle forma une Province Romaine, quoique nous ayons d'assez fortes raisons pour conclure en général qu'ils étoient considérables. Lorsque, sous le régne de Néron, en l'année 61, la Ville de Londres fut devenue, dans un espace si court depuis la conquête Romaine, une grande Ville remplie de Marchands & de marchandises, elle possédoit certainement beaucoup de vaisseaux; & lorsqu'en l'an 359 il n'y en avoit pas moins de 800 qui servissent à l'exportation du blé, le nombre total de ceux qui étoient employés au commerce Breton doit avoir été très-considérable.

Vaisseaux de guerre.

Indépendamment des vaisseaux marchands qui étoient nécessaires pour faire alors le commerce de la Bretagne, les Romains employoient une flotte considérable de vaisseaux de guerre pour asûrer la conquête de cette Isle & pour protéger son commerce. En effet cette sage Nation sentoit très-bien que, sans une flotte suffisante pour se procurer & pour conserver l'Empire des mers qui avoisinent la Bretagne, il ne seroit pas possible ni de conquérir cette Isle, ni de s'en asûrer la possession. L'obtention de l'empire de ces mers paroît avoir été l'un des principaux objets qu'ils se soient proposé dans toutes leurs tentatives sur cette Isle; & l'acquisition de cet Empire fut un des événements qui les flatta davantage, & qui fut le plus célébré par leurs Poëtes, leurs

---

(1) Le *quartier* ou *quarter* est une mesure Angloise qui contient huit boisseaux. Note du Traducteur.

Orateurs & leurs Hiſtoriens *. Lorſque l'Empereur Claude triompha avec la plus grande pompe pour la conquête de la Bretagne, un des principaux ornements de ſon triomphe fut une couronne navale placée au ſommet du palais Palatin, en honneur de ce qu'il avoit, ſuivant l'expreſſion de ſon Hiſtorien, ſoumis l'Océan. « Ce fut, dit un Orateur au même Empereur, un plus grand exploit d'avoir conquis la mer par votre paſſage en Bretagne, que d'avoir ſubjugué les Bretons. Car quelle réſiſtance ceux-ci pouvoient-ils faire, lorſqu'ils avoient vu les éléments les plus indomptables, & l'Océan lui-même ſe ſoumettre au joug des Romains? » Le grand Agricola étendit les conquêtes Romaines dans la Bretagne, & la terreur qu'inſpira ſa flotte contribua plus que le courage de ſon armée à ôter aux plus braves & aux plus intrépides Nations de la Calédonie l'eſpoir de conſerver leur liberté. « Agricola, dit Tacite, commença ſa ſixiéme campagne par faire viſiter les côtes de ces puiſſantes Nations, qui demeuroient au-delà du golphe de Bodotrie, par ſa flotte qui le ſuivit conſtamment & qui ſe montra avec l'appareil le plus glorieux & le plus formidable . . . . . Les Bretons, comme nous l'apprîmes de nos priſonniers, furent accablés de conſternation & de déſeſpoir, quand ils virent que la flotte avoit pénétré dans les parties les plus retirées & les moins connues de leurs mers, & qu'elle voguoit en triomphe le long de leurs côtes ».

Sueton. in Claud. c. 17.

Hegiſippus de excidio Hieroſolym. l. 2. c. 9.

Tacit. vita Agricolæ, c. 25.

Lorſque par le moyen de leurs flottes & de leurs ar-

Les Romains entretiennent une flotte pour protéger leur Commerce.

* . . . . Paruit liber diù
Oceanus, & recipit invitus ratis.
En qui Britannis primus impoſuit jugum,
Ignota tantis claſſibus texit freta.

Seneca, de Claudio in Octavia, Act. I.

Juſſit & ipſum
Nova Romanæ
Jura ſecuris
Sumere Oceanum.

Idem de eodem in Apocolocyntboſi.

mées les Romains eurent entièrement soumis à leur autorité la Bretagne provinciale, & y eurent établi la tranquillité, ils conservèrent encore une flotte de vaisseaux de guerre qui croisa dans ses ports & sur ses côtes, pour assurer leur conquête, conserver l'empire de la mer, & protéger le commerce de leurs sujets. Cette flotte étoit commandée en chef par un Officier d'un rang distingué, qui étoit appellé *Archigubernus Classis Britannicæ*, ou Haut Amiral de la flotte Bretonne. Seius Saturninus remplissoit cet important Office sous les régnes d'Hadrien & d'Antonin le Pieux.

Selden Mare Clausum, l. 2. c. 5.

Flotte Bretonne très-redoutable, qui est commandée par Carausius & Alectus.

Lorsque les Pirates Francs & Saxons commencèrent à troubler les mers de la Bretagne (ce qui fut vers la fin du troisiéme siécle) il devint nécessaire de renforcer la flotte Bretonne pour qu'elle fût en état de protéger les Marchands contre les insultes de ces hardis Corsaires. Les Romains augmentèrent en conséquence cette flotte & en donnèrent le commandement à Carausius, Officier doué d'un courage intrépide, plein d'expérience & grand Marin, qui se trouvant lui-même à la tête d'une flotte aussi puissante, commença à concevoir des projets plus élevés, & à former le dessein de prendre la pourpre; il le mit bien-tôt après à exécution, & ce fut principalement la force de sa flotte qui contraignit les deux autres Empereurs Dioclétien & Maximien à faire la paix avec lui, & à l'admettre à partager la dignité impériale qu'il conserva environ sept ans jusqu'au moment où l'un de ses principaux Officiers le tua par trahison (1). Pendant tout ce temps, Carausius régna sans rival sur les mers, fut le Roi des vaisseaux, ainsi qu'Ossian le nomme poétiquement, & défia toutes les forces navales de l'Empire Romain. Nous pouvons nous former quelqu'idée de la grandeur de la flotte Bretonne sous Carausius & sous son Successeur Alectus, si nous pensons aux préparatifs considérables qu'on fit contr'eux pendant plusieurs années.

Ossian's Poems, v. 1, p. 96.

Pomponius Lætus, c. 2.

(1) Voyez le Chap. I.

L'Empereur

L'Empereur Constance ne crut pas qu'il fût prudent de se mettre en mer, ou de tenter de recouvrer la Bretagne, jusqu'à ce qu'il eût rassemblé une flotte composée au moins de mille vaisseaux; &, malgré ce grand armement, son succès dans cette entreprise est plus attribué au bonheur qu'il eut de passer, à la faveur d'un brouillard épais, près de la flotte Bretonne, sans en être apperçu, qu'à la supériorité de ses forces. Les éloges prodigieux qui furent accordés à Constantin pour avoir recouvré la Bretagne, nous fournissent une autre preuve de la grande importance de cette Isle par rapport aux forces navales. « O heureuse victoire! s'écrie son Panégyriste, tu renfermes un nombre infini de victoires & de » triomphes. Tu nous a rendu la Bretagne; tu as exterminé » les Francs, & tu contiens dans la soumission une foule » de Peuples qui s'étoient réunis pour conspirer contre nous. » Rejouis-toi, invincible César; car tu as acquis un autre » monde; &, en rétablissant la gloire des forces navales de » Rome, tu as ajouté à son Empire un élément plus grand » que la totalité de la terre ».

Campbell's lives of the admirals, v. 1. p. 21 &c.

Eumen. Panegyric. Si mihi Cesar.

Aussi-tôt après cette seconde union de la Bretagne à l'Empire Romain, les mers & les côtes de cette Isle commencèrent à être troublées de nouveau par les Pirates Saxons qui non-seulement s'emparèrent encore des vaisseaux par mer, mais descendirent souvent pour piller le pays. Ces descentes obligèrent les Romains, tant de conserver une flotte considérable dans les ports & mers de notre Isle pour croiser contre ces Corsaires, que de construire différents forts sur les côtes, pour s'opposer à leurs descentes, & d'y établir des garnisons. Cette flotte & ces forts furent mis sous le commandement immédiat d'un Officier d'un rang distingué qui eut le titre de Comte du Rivage Saxon dans la Bretagne (1). Ces sages précautions protégèrent le Commerce & la Marine de la Bretagne, & les firent fleurir tant que

Comte du Rivage Saxon.

(1) Voyez le Chap. III. Section III.

la puissance des Romains conserva assez de force pour se faire respecter.

Le départ des Romains détruit le commerce & la marine de la Bretagne.

Le départ des Romains fit autant de tort aux Bretons par rapport à leurs affaires maritimes que par rapport à tous autres égards. Les flottes & les garnisons des Romains s'étant retirées, les vaisseaux Bretons devinrent aisément la proie des Pirates Francs & Saxons, & ils ne furent pas même en sûreté dans leurs ports. Cette triste situation força les plus riches Marchands de se retirer avec leurs vaisseaux & leurs effets dans les Provinces intérieures de l'Empire, & elle laissa cette Isle privée de son rempart le plus naturel & le plus sûr, sçavoir, d'une puissante force maritime, capable de conserver l'empire des mers qui l'entourent, & soutenue par un commerce étendu & florissant.

Suite de la Note qui est au bas de la page 456.

Ceux qui voudront lire Homère avec fruit doivent consulter le nouveau *Clavis Homerica* de Schauffelbergéri, imprimé en 1761 à Zurich, en 8. volumes *in*-8°. Dans une des notes précédentes, j'avois exprimé mes regrets de ce que l'étude du Grec étoit négligée à Paris ; mais, pendant le cours de l'impression de cet Ouvrage, j'ai appris avec plaisir qu'un respectable Ecclésiastique, M. Suere Duplan, dévoré du désir d'être utile à la jeunesse, & marchant sur les traces des le Gendre, des Coffin, des Collot & des Coignard qui ont cherché à exciter l'émulation dans l'Université & à y inspirer l'amour du travail, vient de faire imprimer & distribuer gratuitement dans les Colléges deux Ouvrages précieux, sçavoir un *Psautier* Grec, & un *Conciones* Grec ou *Recueil des Harangues* des Historiens Grecs. C'est un vrai service rendu aux Lettres ; & cette utile entreprise me paroît mériter d'être encouragée par le Gouvernement, ainsi que les Traductions interlinéaires d'Ouvrages Italiens, Anglois & Espagnols de M. Luneau de Boisjermain, Traductions qu'on devroit donner dans les Colléges aux bons Ecoliers. Ce dernier genre de Traducton facilite beaucoup l'étude d'une langue, & l'on doit avoir des obligations aux Sçavants qui s'y sont livrés, tels que M. Vanière, qui l'a fait pour le Latin dans son *Cours de Latinité*, M. le Roi & autres, qui l'ont fait pour le Grec, & M. Géraud de Palmfed qui l'a fait pour l'Allemand dans sa *Nouvelle Méthode*, imprimée à Paris, chez Demonville, en 1777. Cet utile travail mériteroit d'être continué pour les autres Langues.



HISTOIRE
DE LA GRANDE-BRETAGNE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE VII.

Histoire des Mœurs, des Vertus, des Vices, des Usages remarquables, de la Langue, des Habillements, de la Nourriture & des Divertissements des Habitants de la Grande-Bretagne, depuis la première Descente qu'y firent les Romains, sous Jules-César, l'an 55 avant Jésus-Christ, jusqu'à l'arrivée des Saxons, en l'an 449 de l'Ere Chrétienne.

L'histoire des mœurs est agréable & amusante.

IL y aura certainement beaucoup de Lecteurs qui regarderont la peinture des Mœurs comme la partie la plus agréable & la plus amusante de l'Histoire. Ceux qui aiment à observer la variété des caractères, des passions & des manières de vivre de la Société ou à en voir sur la scène des tableaux exacts & plein de vie, se plairont à lire la description des mœurs, des usages & des caractères des Nations dans leurs différents âges, si elle est fidélement tracée par la plume de l'Historien. En effet une pareille description montre les

Peuples tels qu'ils furent aux époques ſucceſſives de leur Hiſtoire, & elle les fait, pour ainſi-dire, paſſer en revue ſous les yeux du Lecteur à qui elle donne occaſion d'entendre leur langue, de voir leurs habillements, leur nourriture & leurs divertiſſements, & enfin de contempler leurs vertus, leurs vices, les ſingularités de leurs caractères & leurs uſages les plus remarquables; ce qui ne peut manquer de lui procurer un amuſement agréable.

Elle eſt utile.

Cette partie de l'Hiſtoire eſt auſſi la plus utile & la plus intéreſſante, ſur-tout pour ceux qui prennent part à l'adminiſtration des affaires publiques, & au gouvernement des Etats & des Royaumes. Il eſt beaucoup plus important pour les Princes & les Politiques de connoître le caractère réel, les vertus, les vices, les goûts & les foibles des Nations qu'ils gouvernent, & de celles avec leſquelles ils ont des rapports politiques, que de poſſéder parfaitement les plus petits détails de tous les combats qui ont jamais été livrés. On peut même dire que cette propoſition eſt ſi certaine & ſi évidente qu'elle n'a beſoin ni de preuves, ni d'éclairciſſement.

Elle eſt la plus difficile.

Mais cette partie de l'Hiſtoire qui eſt la plus agréable & la plus importante, a auſſi beaucoup plus de difficultés que les autres & c'eſt par cette raiſon qu'elle a été la plus négligée & la plus mal exécutée. Lors même que les voyageurs qui ont le plus d'intelligence & de ſagacité ont paſſé pluſieurs années chez une Nation, en ont viſité toutes les Provinces & toutes les Villes, ont appris ſa langue, & ont converſé familièrement avec un grand nombre de ſes membres placés dans tous les rangs, il leur eſt extrêmement difficile de ſe former des idées juſtes & claires de ſon caractère & de ſes mœurs nationales, ſur-tout ſi chacun jouit chez ce Peuple d'une grande liberté de penſer, de parler & d'agir ſuivant la différence de ſes goûts. A plus forte raiſon combien doit-il être difficile à un Hiſtorien de donner une deſcription préciſe, étendue & authentique du caractère & des mœurs d'une Nation à une époque très-ancienne, dont il ne reſte plus que

peu de monuments, & à la distance de 17 ou 18 siécles du temps dans lequel il vit ? Je ne fais cette observation qu'afin de réclamer l'indulgence du Public pour les inexactitudes & les imperfections qu'on pourra trouver dans l'esquisse suivante du caractère national & des moeurs des anciens Bretons, lorsque les Romains descendirent pour la première fois dans la Bretagne.

Le climat d'un pays a tant d'influence sur la constitution, le caractère & les moeurs de ceux qui l'habitent, qu'il convient d'accorder quelqu'attention aux descriptions que les plus anciens habitants de cette Isle nous ont laissées du climat qu'elle avoit de leur temps. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il paroît, d'après ces témoignages, que les dégrés relatifs du froid & du chaud dans cette Isle & sur le Continent opposé de la Gaule étoient alors très-différents de ce qu'ils sont maintenant; de sorte qu'il doit être arrivé un changement considerable dans le climat d'une de ces Contrées & peut-être de toutes les deux.

Climat de la Bretagne.

Esprit des Loix, l. 14, 15, 16, 17.

Plusieurs Auteurs anciens d'une grande autorité se servent d'expressions très-énergiques pour peindre le froid du climat de la Gaule, & l'extrême rigueur de ses hivers. *Plus froid qu'un hiver de la Gaule*, étoit une espéce de proverbe parmi les Romains; & si la description suivante d'un de ces hivers, faite par Diodore de Sicile, est exacte, c'étoit un proverbe très-expressif. « La Gaule a cruellement à souffrir de la gelée » & de la neige. Car, lorsque le ciel est couvert de nuages » dans l'hiver, il y tombe de la neige au lieu de pluie; » &, lorsqu'il est clair, les eaux des plus grandes rivières y » sont si fortement gelées que la glace forme un pont na- » turel sur lequel non-seulement quelques voyageurs en petit » nombre, mais même des armées entières avec tous leurs » charriots chargés passent sans danger. — Comme la glace de » ces rivières est extrêmement unie & glissante, les Gaulois » la couvrent de paille afin de pouvoir marcher dessus avec » plus de sûreté. — En un mot, la rigueur de l'hiver est si » excessive, & le froid de l'air est si perçant dans la Gaule,

Froid de la Gaule & chaleur de la Bretagne.

Petron. Satyr. p. 10.

Diod. Sicul. l. 5. §. 25, 26.

» que cette Contrée ne produit ni vignes, ni oliviers ».

S'il y a quelque vérité dans cette defcription, qui eft confirmée en partie par le témoignage des autres Ecrivains, le climat de la Gaule étoit beaucoup plus froid alors qu'il ne l'eft actuellement. Au contraire celui de la Bretagne doit avoir été fingulièrement doux & tempéré à cette époque éloignée. Jules-Céfar, qui avoit fait deux expéditions dans la Bretagne, & qui avoit paffé la plus grande partie de plufieurs années dans la Gaule, dit expreffément que « le climat » de la Bretagne étoit plus doux que celui de la Gaule, & » que le froid n'y étoit pas fi exceffif ». Cette affertion eft confirmée par le témoignage de Tacite, qui (s'il n'a pas féjourné lui-même quelque temps en Bretagne) a tenu ce fait de fon beau-père Agricola qui avoit vécu pendant fix années entières dans cette Ifle, en avoit vifité toutes les parties, & étoit par conféquent très en état de porter un jugement jufte fur fon climat. Il eft plus du reffort du Naturalifte que de l'Hiftorien d'expliquer ce changement par la comparaifon de l'état de l'atmofphère de ces deux Contrées. Nous pouvons cependant remarquer que la douceur de l'air de la Bretagne n'étoit pas un foible avantage pour ceux qui l'habitoient dans un temps où ils étoient vêtus d'une manière fi imparfaite, & qu'elle ne contribua pas peu à rendre cette Ifle fi bien peuplée. L'air n'y étoit pas alors auffi remarquable pour fa férénité que pour fa douceur. Les pluies y étoient au contraire très-fréquentes, & l'atmofphère y étoit extrêmement chargé de vapeurs & obfcurci par des brouillards. Cette obfervation de Tacite eft confirmée par prefque toutes les pages des Poëmes d'Offian, qui contiennent un nombre infini d'allufions aux brouillards & aux nuages de la Calédonie.

Pelloutier, Hift. des Celtes, c. 12. p. 120.

Cefar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.

Tacit. vita Agric. c. 12.

Id. ibid.

Poëmes d'Offian *paffim.* Dr Blair's Differtation, p. 55, 56, 59.

Au total, le climat de la Bretagne, à l'époque dont nous-nous occupons actuellement, paroît avoir été modérément chaud dans l'été, fans être exceffivement froid dans l'hiver; mais auffi il femble avoir été plus pluvieux, plus humide & plus nébuleux qu'il ne l'eft aujourd'hui que fes bois ont

été coupés & que ses lacs & ses marais sont desséchés. Une pareille température ne nuisoit pas à la croissance & à la force des hommes & des animaux. Herodian, l. 3. c. 47.

Ce pays présentoit, lors de la première descente des Romains, un aspect très-différent de celui qu'il offre aujourd'hui; car, quoique la position de ses vallées & de ses montagnes ait toujours été la même, cependant il y en avoit tant qui étoient couvertes de bois, qu'on a dit qne toute l'Isle étoit hérissée de forêts. Quelques-unes de ces forêts étoient d'une immense étendue, & couvroient en quelque sorte des Provinces entières. La fameuse forêt d'Andérida n'avoit pas moins de cent-vingt-milles de long & de trente-milles de large, & le *Saltus Caledonius* étoit vraisemblablement encore plus étendu. Les Villes même des anciens Bretons & les lieux destinés à leur culte étoient des espéces de forêts; tant le pays en contenoit, & tant ses habitants les aimoient (1). Une des principales difficultés que les Romains éprouvèrent en étendant leurs conquêtes dans cette Isle, fut celle de se frayer un chemin à travers ces bois, & de se préserver des sorties que les Bretons faisoient de leurs forêts. Ces attaques les obligèrent de faire des coupes considérables dans ces bois, à mesure qu'ils y avançoient, pour qu'ils ne fussent pas exposés au danger d'y être surpris; & ils en abattirent encore par la suite une plus grande quantité pour l'avantage de l'Agriculture.

La surface du pays étoit couverte de bois.

Leland's Itinerary, v. 6. p. 104.

Camden Brit. v. 1. p. 195.

M. Pegge's Dissertation on the Coritani, p. 123. 124 &c.

Cesar, de Bell. Gall. L. 5. c. 15. 19.

Lors de la première descente des Romains, beaucoup de parties de cette Isle étoient remplies de marais, & couvertes d'eaux dormantes. Ce malheur provenoit, en quelques endroits, des inondations de la mer, &, en d'autres, d'obstructions accidentelles ou de débordements de rivières qui, répandant les eaux sur la surface du pays, & les entretenant dans un état de stagnation, formoient ou des étangs ou des marais. Quoiqu'il en soit, ces étangs & marais qui étoient fort étendus, gênèrent

Marais.

(1) Voyez Chap. II. Chap. V.

beaucoup les Romains, & donnèrent aux Bretons un grand avantage sur cette Nation conquérante, parce qu'ils les connoissoient mieux & étoient plus accoutumés à les passer. Les Romains s'en apperçurent bien dans un des premiers combats qu'ils soutinrent contre les Bretons sous le régne de Claude. Cette action se passa près de l'embouchure de la Tamise dans un lieu où le débordement de cette rivière avoit formé un large marais. « Les Bretons, qui connoissoient bien les en-» droits dont le fond étoit ferme, & qu'on pouvoit passer » à gué, le traversèrent; mais les Romains coururent beau-» coup de risques en les suivant, & un grand nombre d'en-» tr'eux s'étant mis à poursuivre l'ennemi avec trop de té-» mérité, tomba dans des fonds dont il étoit impossible de » sortir, & y perdit la vie ».

Dio Cass. l. 60.

Ces marais sont desséchés par les Romains.

D'après cet échec, à mesure que les Romains avancèrent dans le pays, ils desséchèrent beaucoup de ces marais, & y construisirent les routes les plus solides avec des ponts aux endroits où ceux-ci étoient nécessaires. Dans la fameuse expédition de Sévère contre la Calédonie, cet Empereur éprouva peu d'opposition de la part de l'ennemi; mais il trouva des obstacles presque insurmontables dans les bois & les marais dont le pays étoit couvert. « Sévère entra dans » la Calédonie, où il fut obligé d'entreprendre un nombre » infini de travaux, ayant des forêts à abattre, des marais » à dessécher, & des ponts à construire. Les eaux incom-» modèrent tellement ses troupes, que plusieurs des soldats, » n'étant pas en état d'aller plus loin, prièrent leurs compa-» gnons de les tuer, pour qu'ils ne tombassent pas vivants » dans les mains de leurs ennemis. En un mot Sévère ne » perdit pas moins de 50,000 hommes dans cette expédition, » quoiqu'il n'eût pas livré un seul combat, & quoiqu'il n'eût » pas rencontré une seule fois l'ennemi rassemblé en corps ».

Xiphilin ex Dione in Sever.

On a remarqué que le Northumberland, le Merse, le Tiviotdale & les Lothiens, Provinces que Sévère traversa avec son armée, sont aujourd'hui singulièrement dénués de forêts & contiennent très-peu de marais. Tant le changement que les

les Romains firent dans l'état naturel ainsi que dans l'état politique des Contrées qu'ils conquirent, furent considérables. En effet, en abattant des forêts & en desséchant des lacs & des marais, non-seulement ils changèrent d'une manière très-agréable l'aspect de ce pays, & donnèrent une grande quantité de terrein au pâturage & à l'Agriculture; mais ils rendirent même l'air & le climat de cette Isle plus sereins & plus secs, & ils en firent un séjour plus gracieux & plus sain à tous égards qu'elle n'avoit été dans son état naturel, lorsqu'elle étoit inculte.

Extérieur des anciens Bretons.

Histoire Naturelle de M. de Buffon, in-8°, Paris 1769. tom. 5.

Quoique nous ayons un motif suffisant de croire que tous les hommes sont d'une seule espéce & descendent originairement du même couple, on ne peut nier qu'il n'y ait maintenant & depuis long-temps une différence prodigieuse entre les habitants des diverses Contrées par rapport à la couleur, à la stature, à la taille & à la force de leurs corps, ainsi que par rapport aux facultés de leur esprit. Il n'est pas du ressort de l'Historien de donner les raisons de cette différence; mais, comme les avantages corporels d'un peuple forment une partie essentielle de son caractère national, ils méritent que nous y fassions une attention particulière en écrivant l'histoire de ses mœurs.

Les Germains, les Gaulois & les Bretons se ressembloient beaucoup à l'extérieur.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 14, p. 92.
Pelloutier, Histoire des Celtes, l. 2. c. 1. p. 196.
Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.

Il a été observé par différents Auteurs que les anciens habitants de la Germanie, de la Gaule, de l'Espagne & de la Bretagne, se ressembloient beaucoup les uns aux autres, tant par l'extérieur que par leurs mœurs; & cette observation a été confirmée par un grand nombre de témoignages des Ecrivains Grecs & Romains. Cette remarque est plus particulièrement vraie par rapport aux Gaulois & aux Bretons méridionaux qui paroissent avoir été absolument la même espéce de Peuple à tous égards; de sorte que ce qui est dit de l'extérieur des mœurs & des usages de l'une de ces Nations peut être appliqué à l'autre avec peu de changements & d'exceptions. « Ceux des Bretons qui habitent les parties les plus proches » de la Gaule, dit Tacite, ressemblent beaucoup aux Gaulois; » ce qui vient probablement de ce qu'ils descendent originai-

Tacit. vita Agric. c. 11. Dr M'pherson's Differtations, 12. p. 154.

» rement de la même fouche, & de ce qu'ils vivent prefque » fous le même climat ». Un Ecrivain moderne s'eft donné beaucoup de peine pour prouver que les Calédoniens ou les Bretons du Nord reffembloient plus aux Germains qu'aux Gaulois. Tacite a fait auffi la même remarque fur leur extérieur, & probablement on doit attribuer cette reffemblance à ce que leur climat & leur manière de vivre avoient plus de rapport entr'eux. La vérité paroît être que toutes les Nations Celtiques qui habitoient les Provinces occidentales de l'Europe, étoient originairement la même Nation, & que le temps ne les fit différer que fort peu les unes des autres d'après leurs divers dégrés de civilifation & de commerce avec les étrangers, & fuivant les divers climats qu'elles habitèrent.

Tacit. vita Agricolæ, c. 11.

Les Bretons étoient grands, gros & blonds.

Les anciens Bretons étoient remarquables par la groffeur de leur corps & la grandeur de leur taille. « Les Bretons, » dit Strabon, furpaffent les Gaulois pour la ftature, ce » dont j'ai bien pu juger par mes propres yeux. Car j'ai vu » à Rome plufieurs jeunes Bretons qui avoient un demi-pied » de plus que les plus grands hommes ». Les Calédoniens ou les Bretons feptentrionaux paroiffent avoir été fort remarquables pour la groffeur de leurs membres & leur grande taille, & ils reffembloient beaucoup à cet égard aux Germains, que tous les Auteurs Grecs & Romains avouent avoir furpaffé tous les autres hommes par leur groffeur & leur haute ftature. Les anciens Bretons ne font pas auffi vantés pour l'élégance de leurs traits que pour leur maffe. Strabon repréfente les jeunes Bretons qu'il vit à Rome, comme ayant un air foible, ne fe tenant pas droits & fermes fur leurs jambes, n'ayant enfin rien de très-beau dans leurs traits & dans leur encolure. Ces défauts provenoient peut-être en partie de leur jeuneffe. Les anciens Gaulois étoient très-célébres pour la douceur de leur peau, leur embonpoint & la blancheur de leur corps, ainfi que la couleur blonde de leur teint; or ils étoient au moins égalés à tous ces égards, par ceux des anciens Bretons qui s'ha-

Strabo, l. 5. p. 200.

Tacit. vita Agricolæ, c. 11. Pelloutier, l. 1. p. 197.

Strabo, l. 5. p. 200.

Pelloutier, l. 1. p. 148.

billoient, & ne se peignoient pas le corps. Les Bretonnes particulièrement l'emportoient beaucoup par leur beauté, leur blancheur, & la douceur de leur peau. Le sein d'une de ces beautés Bretonnes est comparé par Ossian au duvet du cygne « lorsqu'il navige sur un lac & que ses aîles sont déployées. » Les Bretons avoient aussi les cheveux blonds ou jaunes, quoiqu'il y eût à cet égard un grand nombre de nuances, & qu'ils ne les eussent pas en général aussi blancs que les Gaulois. Les cheveux des Calédoniens passent pour avoir été, chez la plupart, tirant sur le rouge, & ceux des Silures ou des habitants de la partie méridionnale du pays de Galles, pour avoir été plus ordinairement frisés. Toutes les Nations Celtiques ont eu les yeux bleus; ce qui paroît avoir été regardé comme une grande beauté par les anciens Bretons dans les deux sexes. Leurs ennemis remarquoient que ces Peuples avoient, sur-tout lorsqu'ils marchoient au combat, une férocité extraordinaire dans les regards; ce qui étoit propre à répandre la terreur parmi ceux qui les voyoient. Lorsqu'ils faisoient entendre leur voix dans le dessein d'intimider l'ennemi, elle étoit aussi extrêmement forte, horrible & effrayante. « Alors Fingal se » leva & fit entendre trois fois sa voix; Cromla en retentit, » & les fils du désert restèrent tranquilles ».

Poems of Ossian. v. 1. p. 58.

Strabo, l. 5. p. 200.

Tacit. Vita Agricolæ, c. 11.

Pelloutier, l. 1. p. 203.

Ossian's Poems, v. 1. p. 37. v. 2. p. 36.

Cesar, de Bell. Gall. l. 1. c. 39.

Cluver. German. Antiq. p. 96.

Ossian's Poems, v. 1. p. 56.

Les Bretons & les autres Peuples Celtiques n'étoient pas moins remarquables par leur grande force que par la grosseur de leur corps. La description suivante de Fingal & de Swaran luttant ensemble, doit nous donner une haute idée de la force prodigieuse de ces deux Chefs. « Leurs bras nerveux » sont enlacés; ils s'embrassent; ils s'attirent se balançant à » droite & à gauche; dans leur lutte sanglante leurs muscles se tendent & se déployent. Mais, quand leur fureur au comble vint à développer toutes leurs forces, » alors la colline ébranlée par leurs efforts trembla au haut » de sa cime ». En effet, quoique cette description soit très-poëtique, le Poëte s'y est certainement proposé d'exprimer la force extraordinaire, ainsi que l'adresse de ces deux Souverains. Les anciens Bretons étoient très-légers à

Les Bretons étoient forts & légers, & sçavoient supporter le travail & la faim.

Vegetius de re militari, l. 1. c. 1.

Ossian's Poems, v. 1. p. 62. 63.

Trad. Françoise, p. 91. du prem. vol.

Ossian's Poems, v. 1. p. 40. 42.

Herodian. l. 3. c. 47. la courſe, & ils excelloient à courir, à nager, à lutter, à grimper & à faire toutes les eſpéces d'exercices du corps, qui demandoient de la force & de la légèreté; ils avoient auſſi de la patience dans les travaux & dans les maux. « Les » Mæates & les Calédoniens, dit Xiphilin, ſont accoutumés » aux fatigues, à ſupporter la faim, le froid & toutes ſortes » d'épreuves. Ils traverſent des étangs en ayant de l'eau » juſqu'au col, & y vivent pluſieurs jours ſans manger ». Mais ce que beaucoup d'Hiſtoriens Romains ont obſervé par rapport aux Gaulois & aux Germains, peut probablement être également appliqué aux Bretons, ſçavoir qu'ils ne pouvoient pas ſupporter long-temps la chaleur ou la ſoif, & qu'ils attaquoient d'abord l'ennemi avec tant d'impétuoſité que leurs forces étoient bientôt épuiſées. En un mot les anciens Bretons paroiſſent avoir été en général un Peuple grand, fort, agile & bien fait; &, comme ils étoient bien conſtitués & vivoient d'une manière ſimple & frugale, nous ne devons pas être ſurpris que beaucoup d'entr'eux ayent vécu juſqu'à un âge très-avancé. « Pluſieurs habitants de la Bretagne, dit » Plutarque, vivent cent-vingt ans ».

Xiphilin. ex Dione Nicæo in Sever.

Liv. Hiſt. l. 35. c. 5. Tacit. de mor. Germ. c. 4. Florus, l. 2. c. 4.

Plutarch. apud Camd. Brit. p. XLIV.

Peinture poétique d'un ancien Breton.

La peinture poétique qui ſuit d'un ancien Breton, dans la fleur de ſa beauté & dans toute ſa force, ayant été faite d'après nature par une main de Maître, & s'accordant avec le tableau que j'en ai ci-devant tracé, il convient de la mettre ſons les yeux du Lecteur. « Etoit-il blanc comme » la neige d'Ardven, éclatant comme l'arc de la pluie? ſa » chevelure douce & bouclée reſſembloit-elle aux brouillards » de la colline, roulant en peloton aux rayons du ſoleil? » étoit-il dans le combat terrible comme la foudre du ciel, » léger comme le chevreuil du déſert? »

Oſſian's Poems, v. 1. p. 90. Trad. Franç. p. 127. du prem. vol.

Génie des anciens Bretons.

La Nature paroît n'avoir pas été moins libérale envers les Peuples Celtiques, & particulièrement envers les Gaulois & les Bretons, par rapport aux talents naturels & aux facultés de l'eſprit, que par rapport aux avantages du corps. Les Gaulois ſont repréſentés par tous les anciens Auteurs qui en parlent, comme un Peuple ingénieux, plein de ſagacité

& très-propre à apprendre tous les Arts & Sciences auxquels ils s'appliqueroient. Mais les Bretons, si l'on en croit un Ecrivain qui connoissoit bien les deux Nations, & qui étoit en état de les bien juger, avoient plus de pénétration que les Gaulois, & avoient des dispositions plus heureuses pour apprendre les Sciences. Julius Agricola combla d'éloges les jeunes nobles Bretons qui s'adonnoient à l'étude de la langue & des connoissances des Romains, & il déclara qu'ils l'emportoient en génie sur les jeunes Gaulois. Quoique nous présumions que la mémoire des anciens Bretons n'étoit pas naturellement meilleure que celle des autres hommes, elle devoit cependant s'être très-fortifiée au moyen de ce qu'ils l'exerçoient sans cesse, & de ce qu'elle étoit leur seul livre, leur seule archive & la seule dépositaire de toutes leurs connoissances de toute espéce. L'imagination d'un Peuple qui avoit autant de goût pour la Poésie, & qui faisoit la cour aux Muses avec autant de passion, & (si nous en jugeons d'après le peu d'Ouvrages qui nous restent d'eux) avec autant de succès que les anciens Bretons, doit aussi avoir été très-vive & très-ardente.

Diod. Sicul. l. 5. §. 31. p. 354. Strabo, l. 4. p. 195.

Tacit. vita Agric. c. 21.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 14.

Ossian's Poems.

Passions dominantes des anciens Bretons.

Il est fort difficile de découvrir les passions & les inclinations naturelles d'un Peuple très-fin & très-poli; mais elles se laissent voir & se montrent sans déguisement chez les Nations qui ne font que sortir de l'état sauvage, & que commencer à se civiliser. C'est-là ce qui a mis les Ecrivains Grecs & Romains en état de décrire, aussi-bien qu'ils l'ont fait, les passions dominantes des anciens Gaulois & Bretons.

Orgueil.

Arrian. Exped. Alex. p. 11.

Tous les Peuples Celtiques sont représentés comme ayant eu un orgueil & une vanité insupportables. On rapporte que ces passions se montroient de différentes manières. Ils étoient portés à s'exprimer en termes pleins de jactance, en se servant des expressions les plus hyperboliques pour aggrandir encore leur valeur prodigieuse & leurs étonnants exploits, & en dépréciant ou cherchant en même-temps à avilir les autres, & spécialement leurs ennemis avec peu de réserve ou de décence. Mais ce défaut provenoit peut-

Diod. Sicul. l. 5. c. 29. p. 352.

être autant de leur franchise naturelle & des mœurs de leur temps que d'aucun dégré extraordinaire de vanité. On dit que cette passion les portoit aussi souvent à s'engager dans des entreprises téméraires & déraisonnables avec une confiance présomptueuse dans leurs propres forces & dans leur courage; & qu'elle les rendoit encore insolents & oppresseurs dans la prospérité. En un mot leur vanité éclatoit d'une manière à laquelle nous ne nous serions guères attendus, sçavoir par leur passion pour la parure & par l'orgueil que leur inspiroit tout ce qui ornoit leurs personnes.

Strabo, l. 4. p. 196.

Tacit. Annal. l. 2. c. 14. Diod. Sicul. l. 5. c. 27. p. 351.

Strabo, l. 4. p. 197.

Colère.

Les anciens Gaulois & Bretons ayant un tempérament sanguin étoient naturellement d'un caractère colère & impétueux, & ils étoient sujets à des transports violents & soudains de rage & de passion. Ce défaut leur faisoit supporter impatiemment la contradiction & les rendoit extrêmement disposés à se brouiller & se quereller, sur-tout lorsque leur caractère, déja naturellement bouillant, étoit encore échauffé par des liqueurs enivrantes. Ils ne mettoient point de bornes à leur rage & à leur furie, mais ils se portoient aux extrémités les plus sanglantes sur les plus légères provocations. Cette passion influoit même beaucoup sur leurs assemblées publiques & leur conduite nationale en les précipitant dans des guerres inutiles, & en leur faisant conduire ces guerres de la même manière qu'ils s'y étoient déterminés, c'est-à-dire avec une rage aveugle & impétueuse sans consulter la prudence. « Voilà, dit Séneque, comme ces Barbares s'en» gagent dans une guerre. Dès que ces caractères féroces & » violents croyent avoir reçu la plus petite injure, ils courent » aux armes, & se jettent sur leurs ennemis sans ordre, sans » crainte & sans précaution ».

Seneca de Irâ, l. 1. c. 2.

Ammianus Marcel. l. 15. c. 12.

Seneca de Irâ, l. 3. c. 3.

Polyb. l. 2. p. 122.

Courage & mépris du danger.

Tous les Peuples Celtiques étoient naturellement hardis & intrépides; ils méprisoient & recherchoient même les dangers. Si l'on ajoute foi à plusieurs anciens Auteurs, ces Nations poussoient ce mépris jusqu'à un dégré extravagant. « Je » suis instruit, dit Ælien, que les Celtes sont de tous les » hommes, les plus empressés à s'exposer aux dangers. Ils

» regardent la fuite comme une action si ignominieuse, qu'ils » ne se sauvent pas d'un débordement de la mer, ni d'une » maison qui tombe ou qui brûle. Plusieurs même d'entr'eux » sont d'une hardiesse si folle, qu'ils prennent les armes & » se jettent dans la mer au milieu d'une tempête, en agitant » leurs épées & leurs lances, comme s'ils vouloient blesser & » épouvanter les vagues même ». Strabon regarde ce récit comme fabuleux & incroyable; mais il est difficile de dire ce qu'un Peuple féroce, qui regarde l'action d'aller au-devant du danger comme la plus glorieuse de toutes, fait ou ne fait pas.

Ælian. Var Hist. l. 12. c 21.

Strabo, l. 7. p. 293.

La peinture suivante de la hardiesse & de l'intrépidité d'un ancien Chef Breton ne le céde pas à la partie la plus incroyable & la plus romanesque de la description précédente. « Mon ame se réjouit dans le danger — je suis de » la race d'acier — mes pères n'ont jamais rien craint. — » Cormar fut le premier de ma race. Il se jouoit au mi» lieu des tempêtes. Son noir esquif bondissoit sur l'Océan, » & voloit sur l'aîle des ouragans. Une nuit, un Esprit séme » la discorde parmi les éléments. Les mers s'enflent, les ro» chers retentissent, les vents chassent devant eux les nuages » menaçants, l'éclair vole sur ses ailes de feu. Cormar trem» bla & revint au rivage, mais bientôt il rougit de sa frayeur. » Il s'élance de nouveau au milieu des flots en courroux & » cherche l'Esprit des vents. Tandis que trois jeunes Mate» lots gouvernent la barque agitée, il est debout l'épée nue. » Lorsque le nuage abbaissé passa près de lui, il saisit ses » noirs flocons, & plongea son épée dans ses flancs téné» breux. L'Esprit de la tempête abandonna les airs, la lune » & les étoiles reparurent. » — Enfin les anciens Gaulois & Bretons étoient si hardis & si intrépides qu'ils méprisoient même la mort sous ses formes les plus affreuses.

Ossian's Poems, v. 1. p. 39.

Trad. Franç. p. 58. du premier vol.

Lucan. Pharsal. l. 1.

Férocité.

Les Ecrivains Grecs & Romains ont accusé les anciens habitants de la Gaule & de la Bretagne d'avoir été d'un caractère féroce, cruel & sanguinaire; & il paroît que cette accusation a eu quelque fondement. En effet on ne peut nier

Pelloutier, Hist. Celt. t. 1. l. 2. c. 18. p. 556.

que, lorſque les Bretons étoient très-échauffés par le reſſentiment, & excités par la victoire, ils ne fuſſent portés à pouſſer leur vengeance trop loin, & à ſe rendre coupables de cruautés révoltantes & inutiles. Leur conduite, ſous Boadicia, au commencement de leur révolte, telle qu'elle nous a été décrite par Tacite & par Dion, nous en fournit un exemple qui déshonore trop l'humanité pour être rapporté ici. Mais les traitements cruels qu'ils avoient reçus de la part de leurs orgueilleux Conquérants qui étoient les aggreſſeurs, peuvent être allégués à juſte titre comme devant un peu faire excuſer les excès dont nos Ancêtres ſe rendirent coupables dans cette occaſion; & l'obſervation qu'on peut faire que ces actes de cruauté ſont communs chez toutes les Nations guerrières & hardies, avant qu'elles ſoient entièrement civiliſées, prouve que le caractère naturel des anciens Bretons n'avoit rien qui fut particulièrement atroce ou ſanguinaire. Au contraire les Poëmes de notre plus ancien Barde ſont remplis de ſentiments qui ſont dictés par la plus grande douceur ainſi que la plus tendre humanité, & que ſes Héros témoignent envers leurs ennemis vaincus. « L'éclair de mon épée eſt » deſtiné contre celui qui eſt fort dans le combat. Mais elle » reſte paiſible lorſque les guerriers ont été vaincus. — Je » ne veux point faire périr l'ennemi que j'ai terraſſé. Je ne » me réjouis point de la chûte du brave ».

Tacit. Annal. l. 14. c. 13. Dio in Neron.

Oſſian's Poems, v. 1. p. 75. v. 2. p. 148.

Curioſité, crédulité, témérité & inconſtance.

Les anciens Gaulois ſont repréſentés par Céſar comme le Peuple ayant la curioſité la plus impatiente & la plus inſatiable, & comme étant en même-temps extrêmement crédule. Il eſt aſſez vraiſemblable que les anciens Bretons, qui leur reſſembloient à tous égards, avoient les mêmes qualités. » Il eſt d'uſage dans la Gaule, dit Céſar, d'arrêter les voya» geurs & de leur demander tout ce qu'ils ſçavent ou ce qu'ils » ont entendu dire; & les gens du commun s'attroupent dans » les rues autour des Marchands, & les forcent de leur dé» clarer d'où ils viennent, & de leur faire part de toutes » leurs nouvelles qui ſont tant d'impreſſion ſur les Auditeurs, » quoiqu'elles ſoient ſouvent de pures fictions, qu'ils s'en-

» gagent

» gagent, d'après elles, dans les entreprifes les plus préci- Cefar, de Bell. Gall. l. 4. c. 5.
» pitées dont ils ont bientôt fujet de fe repentir ». Tacite infinue affez clairement que les Bretons avoient les mêmes curiofité & crédulité politiques qui les précipitoient auffi aifément dans des entreprifes & des guerres téméraires. L'inconftance paffe pour avoir été un des foibles naturels & nationaux des anciens Gaulois & Bretons. En effet ce défaut fuit néceffairement & accompagne conftamment la crédulité & la témérité; car ceux qui ajoutent foi à la hâte & s'engagent témérairement, font difpofés à abandonner leurs opinions & leurs entreprifes avec une égale légéreté.

Tacit. vitâ Agric. c. 21.

Cefar, de Bell. Gall. l. 4. c. 5. l. 2. c. 1.

Leurs bonnes qualités & vertus.

Ce n'eft pas un foible défavantage pour nous que d'être obligés de prendre la plus grande partie de ce que nous avons à dire du caractère & des penchants naturels des Bretons nos Ancêtres, dans les Ouvrages d'Ecrivains qui ne les aimoient ni ne les eftimoient, & qui montrent évidemment beaucoup plus de propenfion à les critiquer qu'à les louer. Cependant, en même-temps que ces Juges défavorables les repréfentent comme naturellement orgueilleux, paffionnés, cruels, curieux, crédules, téméraires & inconftants, ils ne peuvent s'empêcher de reconnoître que ces mêmes Bretons étoient braves, ingénieux, ne connoiffant ni la duplicité ni la méchanceté, doués d'un caractère reconnoiffant, traitables & dociles quand on fe conduifoit bien avec eux, & enfin que beaucoup d'entr'eux ne manquoient ni de bonté ni de grandeur d'ame.

Pelloutier, Hift. Celt. t. 1. l. 11. c. 13. p. 493, 494.

Telles étoient les difpofitions naturelles & les paffions dominantes des anciens Bretons. Maintenant il eft temps de jetter un coup d'œil rapide fur leurs qualités morales, fur leurs vertus les plus éclatantes, & fur leurs vices les plus notoires.

Les anciens Bretons ne furent pas moins remarquables que les autres Peuples Celtiques, par leur amour pour la liberté, par l'horreur qu'ils avoient de l'efclavage, & par le courage qu'ils déployèrent pour conferver l'une & pour fe préferver de l'autre. Ils fe foumettoient avec plaifir au

gouvernement de leurs propres Princes, qui étoit doux & légal; mais l'idée d'être réduits en esclavage, leur inspiroit la plus grande horreur. C'est à cette passion bien connue de leurs Concitoyens pour la liberté, que leurs Chefs s'adressoient constamment dans toutes leurs harangues, & ce fut cette puissante passion qui les excita effectivement à résister si long-temps, & avec tant d'opiniâtreté, à ce Peuple qui avoit dompté tout l'Univers, & à faire un si grand nombre de tentatives hardies pour secouer le joug de leurs Vainqueurs. Les Calédoniens regardoient comme si affreux d'être soumis à l'autorité des Romains, que beaucoup d'entr'eux tuèrent eux-mêmes de leurs propres mains leurs femmes & leurs enfants, lorsqu'ils désespérèrent de pouvoir les préserver de l'esclavage par tout autre moyen. La peinture que Tacite fait des anciens Bretons, après qu'ils furent soumis au Gouvernement des Romains, mais avant que le luxe de cette dernière Nation les eût encore énervés, est vraisemblablement très-ressemblante, & leur fait certainement beaucoup d'honneur. « Les Bre- » tons, dit-il, payent leurs taxes & obéissent aux loix » avec plaisir, pourvû qu'on ne forme pas contr'eux de de- » mandes illégales & arbitraires; mais ils témoignent la plus » grande impatience pour ces dernières demandes, étant seu- » lement réduits à l'état de sujets, & non à celui d'esclaves ».

Tacit. Annal. l. 12. c. 34. l. 14. c. 35. Vita Agric. c. 30, 31, 32. Xiphilin. ex Dione in Neron.

Tacit. vitâ Agric. c. 38.

Id. ibid. c. 13.

Valeur à la guerre.

La valeur à la guerre étoit la vertu la plus admirée & la plus commune parmi les anciens Bretons. Beaucoup de motifs puissants augmentoient, jusqu'au plus haut dégré, le courage naturel qu'ils devoient à la bonté & à la force de leur constitution. Ils étoient accoutumés, presque dès l'enfance, à manier les armes, & à chanter les actions glorieuses de leurs Ancêtres. Cette habitude leur inspiroit le désir le plus vif de combattre. « L'épée d'Artho étoit dans la main du Roi, & » il regardoit avec joie sa brillante poignée; trois fois il » essaya de la tirer, & trois fois ses efforts furent vains. — » Althan, dit-il avec un sourire, tu as vu mon père. Que » l'épée du Roi est pesante; certainement son bras étoit fort.

Id. ibid. Herodian. l. 3. c. 47.

Ossian's Poems, v. 2. p. 18. Trad. Franç. second vol. p. 24.

» Oh! puiſſé-je être tel qu'il étoit dans les combats, lorſqu'il » déployoit tout ſon courage! — J'acquerrai des années, » Althan, & mon bras deviendra fort ». Ils paſſoient une grande partie de leur jeuneſſe à ſe livrer à des exercices guerriers que les meilleurs maîtres leur apprenoient avec ſoin. A meſure qu'ils avançoient en âge, ils ſentoient de plus en-plus que tous les avantages de la vie dépendoient de leur valeur; que le ſourire des belles, la faveur des grands, les éloges des Bardes, les applaudiſſemens du Peuple, & même le bonheur après la mort, ne pouvoient être obtenus que par des exploits guerriers qui montraſſent leur bravoure & leur intrépidité. « Mon bras ſecourt le foible ; le hautain » trouve que ma rage eſt une flamme dévorante. — C'eſt » pour cela que mes Ancêtres me trouveront aux portes » de leurs demeures aériennes avec une haute ſtature, des » vêtements de lumière, & des yeux où la douceur & le » feu ſeront mêlés enſemble ». Lorſqu'ils parvenoient à l'âge viril, on leur mettoit les armes à la main, dans l'aſſemblée publique de leurs Compatriotes, avec beaucoup de ſolemnité & de pompe; à compter de ce moment, la guerre devenoit leur plus grand plaiſir & la principale occupation de leur vie, & ils en tiroient leur gloire & leur ſubſiſtance. Il falloit que ceux qu'une pareille éducation, & d'auſſi puiſſants aiguillons ne rendoient pas braves, fuſſent bien dénués de courage.

Id. ibid. v. 1. p. 50.

Id. ibid. v. 2. p. 149. 150.

Pelloutier, Hiſt. Celt. t. 1. l. 2. c. 11. 15.

L'hoſpitalité & la douceur envers les étrangers faiſoient encore partie des plus brillantes vertus des anciens Bretons & de tous les autres Peuples Celtiques. Dès qu'ils appercevoient un étranger, ils dépoſoient toute leur fierté & toute leur férocité; ils montroient la joie la plus ſincère de ſon arrivée, l'abordoient en lui donnant les plus grandes marques d'amitié, & l'invitoient de la manière la plus preſſante à entrer dans leurs maiſons qui étoient ouvertes pour le recevoir. Les anciens Bretons regardèrent même, pendant long-temps, comme une action infâme dans un Chef, celle de fermer d'une manière quelconque la porte de ſa maiſon,

Hoſpitalité.

Id. ibid.

Diod. Sicul. l. 5. p. 215.

Offian's Poems, v. 2. p. 9.

« de peur (ſuivant les expreſſions des Bardes) que les étran» gers ne vinſſent, & ne viſſent ſon ame reſſerrée ». Dès qu'un étranger acceptoit l'invitation amicale qui lui avoit été faite, & entroit ſous le toît hoſpitalier, on lui préſentoit de l'eau pour laver ſes pieds; s'il la recevoit, en faiſoit uſage, & remettoit en même-temps ſes armes au Maître de la maiſon, cette conduite étoit regardée comme un acte par lequel il déclaroit qu'il ſe propoſoit de le favoriſer de ſa compagnie pendant quelque temps, & au moins pendant une nuit. Cet événement repandoit la joie dans toute la maiſon; on y entendoit le ſon de la harpe, & on y préparoit ſur le champ un repas auſſi ſomptueux que les facultés de l'Hôte le lui permettoient. Lorſque ce repas étoit fini, l'Hôte pouvoit, ſans manquer en rien aux loix de l'hoſpitalité, entrer familièrement en converſation avec celui qu'il avoit reçu, lui demander ſon nom, d'où il venoit, où il alloit, & lui faire d'autres queſtions ſemblables. Tant que l'Etranger reſtoit, ſa perſonne étoit regardée comme ſacrée & inviolable. Tous les moments étoient conſacrés à la joie, & ſon Hôte lui procuroit tous les amuſements qui étoient en ſon pouvoir, pour lui faire paſſer le temps agréablement, & prolonger ſon ſéjour. Il étoit d'uſage que l'Etranger, avant ſon départ, échangeat avec ſon Hôte ſon épée, ſa lance, ſon bouclier ou quelque piéce de ſon armure, & chacun d'eux conſervoit avec une vénération religieuſe, les objets qu'il avoit reçus, comme des marques d'une amitié mutuelle & comme des titres de l'hoſpitalité établie entr'eux, leurs familles & leurs poſtérités. Cette vertu de l'hoſpitalité continua d'être pratiquée long-temps après cette époque, par la véritable poſtérité des anciens Bretons dans le pays de Galles & dans les montagnes d'Ecoſſe, & elle n'eſt pas même entièrement abolie aujourd'hui dans quelques-unes des parties les moins fréquentées de ces Contrées où elle eſt plus néceſſaire qu'ailleurs.

Giraldus Cambrenſis Deſcript. Camb. c. 10.

Id. ibid.

Diod. Sicul. l. 5. c. 28.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 6. c. 23.

Oſſian's Poems, v. 1. p. 134.

Girald. Cambrenſ. Deſcript. Camb. c. 10.

Dr M'pherſon's Diſſertations, p. 137.

Chaſteté.

Il eſt un peu incertain ſi l'on doit mettre la chaſteté au nombre des vertus nationales des anciens Bretons. Si l'on

ajoute foi à quelques anecdotes qui nous ont été transmises sur leur sujet par d'anciens Auteurs, on sera porté à croire qu'ils n'étoient ni très-délicats, ni très-scrupuleux sur ce point. En particulier, si l'on croit Dion, lorsqu'au commencement du troisiéme siécle l'Empereur Sévère pénétra chez les Calédoniens, toutes leurs femmes étoient en commun, & ils élevoient aussi en commun tous leurs enfants, comme ne sçachant pas à quel père ils appartenoient. Pour appuyer ce récit, cet Auteur rapporte une prétendue conversation entre l'Impératrice Julie & la femme d'Argétocoxus, Prince Breton, conversation dans laquelle l'Impératrice ayant reproché aux Dames Bretonnes ce commerce honteux, la Princesse Bretonne fit une réponse piquante, par laquelle elle ne nia pas le fait, mais retorqua l'accusation contre les Dames Romaines. César nous a laissé une description des Bretons du sud de son temps, qui a beaucoup de rapport avec le récit de Dion à cet égard. « Dix ou douze personnes, qui sont ordinairement des proches » parents, tels que des pères, des fils, des frères, dit César, » ont tous leurs femmes en commun. Mais les enfants sont » présumés appartenir à l'homme à qui la femme a été ma- » riée ». Il y a cependant plusieurs considérations qui peuvent nous inspirer une juste méfiance de la vérité de ces récits. Il est très-probable que César, Dion & les autres furent trompés par les apparences, & furent portés à concevoir l'idée de ce mêlange commun des deux sexes, en observant la manière dont les Bretons vivoient & dormoient ensemble. Les maisons des Bretons n'étoient pas divisées en plusieurs appartements distincts, comme les nôtres d'aujourd'hui, ou comme celles des Romains de cette époque; mais elles consistoient en une vaste enceinte ou salle circulaire, ayant du feu au milieu, & autour de laquelle toute la famille, ainsi que tous ceux qui étoient venus la voir, hommes, femmes & enfants, couchoient sur le plancher dans un seul lit de paille (1) ou de joncs.

Xiphilin ex Dione Nicæo in Sever.

Id. ibid.

César, de Bell. Gall. l. 5. c. 14.

Girald. Cambrens. Descript. Camb. c. 10.

(1) Suivant l'*Histoire du Commerce* d'Anderson, on commença à employer de la paille pour le lit du Roi en Angleterre, en 1234. Voyez le deuxiéme vol. de la *Gazette Littéraire*, de MM. Suard & Arnaud, p. 14.

Note du Traducteur.

Cet usage fit naître des soupçons défavorables dans l'esprit des Etrangers accoutumés à une manière de vivre plus décente ; mais ces soupçons étoient probablement injustes. En effet les anciens Germains qui ressembloient extrêmement aux anciens Bretons à beaucoup d'égards, & qui vivoient pêle-mêle de la même manière, étoient remarquables pour leur chasteté & leur fidélité conjugale. Enfin, quoique la postérité des anciens Bretons ait continué de vivre de la même manière, tant dans le pays de Galles que dans les montagnes d'Ecosse, pendant un grand nombre de siécles depuis cette époque, on sçait bien que ce genre de vie ne produisoit aucun mauvais effet sur leur morale. En consultant les Poëmes de notre plus ancien Barde, qui étoit contemporain de l'Historien Dion, & qui connoissoit beaucoup mieux les moeurs de son pays qu'aucun Etranger ne pouvoit le faire, nous les trouverons remplis de superbes descriptions de la modestie, de l'innocence & de la vertu des Dames Bretonnes, ainsi que de l'honneur & de la tendresse conjugale des deux sexes. Si l'on fait bien attention à toutes ces circonstances, il seroit peut-être difficile de produire un plus touchant exemple de la tendresse & de la vivacité de l'amour mutuel de deux époux, que celui qui est contenu dans le récit succinct qui suit : « Ils dirent à Son-Mor de Clunar que son frère avoit « été tué par Cormac dans un combat. Pendant trois jours » il pleura la perte de son frère. A son silence farouche » Sulallin, son épouse, prévit qu'il marcheroit bien-tôt au » combat. Elle prépara sécrettement un arc pour suivre son » Héros. La tristesse resta avec elle dans Atha quand son » époux l'eut abandonnée. — Les enfants d'Alnecma quittent » pendant la nuit les bords de leurs fleuves, & se répandent » dans la campagne. Ils avoient entendu le bouclier du Roi, » & leur rage s'étoit rallumée. Revêtus de leurs armes retentissantes, ils marchoient le long des bois d'Ullin. Son-Mor » frappoit de temps-en-temps son bouclier, signal de la » guerre ».

» Sulallin les suivoit de loin. Elle brilloit sur le sommet des

Tacit. de mor. Germ. c. 18. 19.

Id. ibid. Dr M'pherson's Dissertations, p. 140.

Poëmes d'Ossian *passim.*

Ossian's Poems, v. 2. p. 127. 128.

Trad. Franç. p. 200 du second vol.

Trad. Franç.

» collines quand ils traverſoient les vallées profondes. Ses pas » majeſtueux fouloient le gazon des vallées, lorſqu'i's étoient » ſur les vertes collines. — Sulallin trembloit d'approcher de » l'époux qui l'avoit laiſſée dans Atha ; mais, quand le ru- » giſſement de la bataille s'éleva dans les airs, quand les ar- » mées ſe heurtèrent, elle accourut les cheveux épars ; car » elle trembloit pour les jours du Roi. Son époux ſuſpendit » le carnage pour ſauver cette belle, l'amour des Héros ; » l'ennemi s'enfuit pendant la nuit, & Son-Mor dormit ſans » avoir fait couler le ſang qui auroit du être répandu ſur » la tombe du guerrier ». Il eſt impoſſible que la plus grande portion d'un Peuple qui étoit capable de ſentiments auſſi tendres, ait ignoré ou négligé les loix de la chaſteté & d'un amour vertueux, quoique, parmi ſes Membres, pluſieurs individus ayent pu avoir eu des mœurs & des goûts infâmes.

Fidélité conjugale.

La vérité eſt que les loix du mariage ſemblent avoir été regardées comme ſacrées, & que leur violation paroît avoir été auſſi odieuſe chez les anciens Bretons que chez les Germains. L'indignation univerſelle, que la galanterie de la Reine Cartiſmandua inſpira aux Brigantes ſes ſujets, en eſt une preuve ſuffiſante. « Cartiſmandua, Reine des Brigantes, étoit » une Princeſſe fameuſe par l'éclat de ſa famille, la gran- » deur de ſa puiſſance, & la faveur ainſi que la protection » des Romains. Mais la proſpérité ayant corrompu ſes mœurs, » elle devint diſſolue dans ſa conduite ; &, mépriſant ſon » mari Venutius, elle donna ſa main & ſa couronne à Vel- » locatius, ſon Ecuyer. Ce crime entraîna la ruine totale de » ſa famille, en révoltant ſes ſujets, qui embraſsèrent le » parti de ſon mari ».

Tacit. Hiſt. l. 3. c. 45.

Frugalité.

Une ſimplicité frugale & parcimonieuſe dans la manière de vivre, a été ordinairement miſe au nombre des vertus des Peuples non civiliſés, qui n'ont fait que peu de progrès dans les Arts, & particulièrement des anciens Bretons. Mais, dans une pareille ſituation, cette ſimplicité n'eſt pas proprement une vertu, parce qu'elle eſt plus l'effet de la

Diod. Sicul. l. 9. c. 21. p. 347.

néceſſité que du choix, & qu'elle doit être attribuée plutôt à ce que ces Peuples ne connoiſſent pas le luxe, qu'à ce qu'ils le mépriſent. Il paroît, par différentes circonſtances, que, quoique les anciens Bretons ſçuſſent vivre & vécuſſent en effet avec très-peu, ils n'avoient pas de répugnance à ſatisfaire leurs déſirs lorſqu'ils en avoient l'occaſion. Auſſi les Romains n'eurent-ils pas beaucoup de peine à les retirer de ce genre de vie ſimple ſi vanté, & à leur inſpirer du goût pour le luxe & la magnificence. « Après avoir adopté, dit » Tacite, notre langue & nos parures, ils parvinrent par » dégrés à imiter nos vices, nos recherches, nos portiques, » nos bains & nos repas ſomptueux.

Tacit. vitâ Agric. c. 21.

Sincérité.

La ſincérité & la bonne-foi ſont des vertus auxquelles les anciens Bretons avoient probablement de plus juſtes droits. La flatterie & la fourberie ne ſont pas les vices d'un Peuple brave & groſſier, qui eſt franc & ouvert, & qui exprime ſes vrais ſentiments ſans aucun déguiſement. Tel eſt le caractère que Diodore de Sicile donne aux anciens Bretons. « Leurs mœurs, dit-il, ſont franches & » ſimples; & ils ſont abſolument étrangers à cette fineſſe » & à cette diſſimulation pernicieuſe des hommes de notre » temps «.

Diod. Sicul. l. 5. c. 21. p. 347.

Affections ſociales.

Les anciens Bretons, & les autres Peuples Celtiques étoient célébres par la vivacité de leurs affections naturelles, leur reſpect pour leurs parents ainſi que leurs Supérieurs, & par leur inviolable attachement à leurs amis & leur famille. Tous les jeunes-gens d'une tribu ou d'une famille, avoient pour les vieillards le même reſpect & les mêmes égards que pour leurs parents; & ceux qui étoient du même âge, ſe conduiſoient entr'eux comme des frères. Rien n'égaloit le reſpect, l'affection & l'inviolable attachement que chaque famille avoit pour ſon Chef. Dès qu'il s'agiſſoit de ſa sûreté & de ſon honneur, chacun de ſes amis & de ſes partiſants étoit toujours prêt à expoſer ſa propre vie aux plus grands dangers. En un mot tous les membres d'une tribu étoient, pour ainſi dire, animés d'un ſeul eſprit, & quiconque offenſoit

Nicol. Damaſcen. apud Stobæum, Serm. 37. p. 218.

Tacit. de mor. Germ. c. 14.

Id. ibid. c. 21.

fenſoit ou inſultoit l'un d'eux s'attiroit la haine de tous. Cet attachement à ſa famille ou à ſa tribu ſe conſerva long-temps chez les deſcendants des anciens Bretons dans les montagnes d'Ecoſſe, & à peine y eſt-il éteint même aujourd'hui.

Oſſian's Poems, v. 2. p. 107. 108.

Vices des anciens Bretons.

Quoiqu'il ſoit plus agréable d'examiner le beau côte des caractères ſoit des Nations, ſoit des individus, cependant notre amour pour la vérité nous oblige de jetter les yeux ſur le revers de la médaille & ſur quelques-uns des défauts & des vices les plus remarquables de nos Ancêtres Bretons.

Paſſion pour la guerre.

Quoique la paſſion déſordonnée des anciens Bretons, & de tous les autres Peuples Celtiques pour la guerre, & le plaiſir ſauvage qu'ils prenoient à répandre, ſur les plus légers motifs ou même ſans en avoir, le ſang de ceux qu'ils croyoient devoir regarder comme leurs ennemis, leur paruſſent à eux-mêmes être une vertu, c'étoit certainement un vice très-odieux & très-funeſte. La guerre formoit la principale occupation, le plus grand plaiſir, & la gloire des Chefs Bretons & de ceux qui les aidoient de leurs bras, de même que des petits Princes de la Gaule & de la Germanie, ainſi que de ceux qui leur étoient attachés. Ces Chefs guerriers & leurs féroces partiſans regardoient comme perdu tout le temps qu'ils reſtoient en paix, ſe croyoient malheureux lorſqu'ils n'étoient pas engagés dans quelque expédition guerrière, & étoient tranſportés de joie quand ils apprenoient la nouvelle de l'approche de l'ennemi. Car, loin de s'embarraſſer de la juſtice de leur cauſe, ils ne vouloient que combattre & conquérir, s'imaginant que la valeur & la victoire rendoient tout juſte & honorable, ſuivant leurs fameuſes maximes, « qu'ils portoient tous leurs droits ſur la » pointe de leur épée, & que chaque objet appartenoit au » brave qui avoit le courage & la force de s'en emparer ». Ce funeſte amour de la guerre & ce renverſement total de toutes les idées les plus naturelles du juſte & de l'injuſte furent les ſources d'un nombre infini de crimes & de ca-

Pelloutier, Hiſtoire des Celtes, l. 2. c. 11. p. 406.

Id. ib. p. 412.

Tit. Liv. l. 5. c. 35.

lamités parmi les anciens Bretons & les autres anciens Peuples de l'Europe.

Pillage.

Le pillage étoit un autre usage criminel auquel les anciens Bretons étoient beaucoup trop adonnés. Dion le représente comme l'une des principales occupations des Maæates, & des Calédoniens, dont la subsistance en dépendoit principalement. De même que les anciens Germains, ils regardoient non comme une action criminelle ou honteuse, mais comme une action courageuse & honorable, celle de piller le territoire des Etats voisins, sur-tout s'il subsistoit quelque haine ou rivalité nationale entr'eux & ces Etats. Les Chefs Bretons étoient dans l'usage, en temps de paix, de s'engager dans quelque expédition de pillage pour empêcher le Peuple de perdre l'habitude de manier les armes, & c'étoit principalement avec le butin qu'ils recueilloient dans ces expéditions, qu'ils entretenoient & récompensoient ceux qui les suivoient. Ces idées & ces mœurs qui sont si destructives de la sûreté, de la propriété & de la paix, ainsi que du bon ordre de la Société, ne subsistèrent que trop longtemps chez les descendants des anciens Bretons.

Xiphilin, ex Dione Nicæo in Sever.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 23.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 23.

Dr M'pherson's Differtation, p. 138.

Paresse.

La paresse ou le manque d'industrie fut un des principaux vices des anciens Bretons & de presque tous les autres Peuples Celtiques. Ce défaut ne provenoit pas d'une stupeur naturelle d'esprit, ni d'une pesanteur de corps (car ils étoient remarquables par la vivacité de l'un & l'agilité de l'autre) mais des fausses idées qu'ils avoient de ce qui étoit grand & honorable. Elevés au milieu des armes & accoutumés dès l'enfance à n'entendre admirer ou célébrer que les vaillants exploits guerriers, ils regardoient toute autre profession que celle des armes comme déshonorante, & toute autre occupation que la guerre comme indigne d'un homme courageux. Les anciens Calédoniens & les autres Bretons portoient jusqu'à un dégré si extravagant ces idées absurdes & dangereuses d'honneur, qu'ils s'imaginoient que non-seulement ceux qui avoient toute autre occupation que celle des

Pelloutier, Histoire des Celtes, l. 2. c. 8. 11.

armes, vivoient méprisés, & mouroient sans être pleurés; mais même qu'après leur mort leurs ames descendoient dans les plus basses régions, parmi les marais, sans monter jamais dans les airs, ni se réunir aux ames des guerriers dans leurs demeures aériennes. « Combattre est mon occupation; — je » cours sur les ailes de l'aigle pour saisir mon rayon de re- » nommée; — l'ame du lâche habite dans la vallée solitaire » des fleuves; — les années se suivent les unes les autres; » les saisons reviennent; mais il reste toujours inconnu. La » mort vient dans un sombre nuage, & laisse ses cheveux » gris dans des lieux peu élevés. Son ombre roule sur la » vapeur des champs marécageux; elle ne s'éléve jamais sur » les collines ni sur les champs couverts de mousse où les » vents se proménent ». Aussi les Chefs Bretons, & ceux qui les suivoient à la guerre, regardoient-ils comme fort au-dessous d'eux d'appliquer leurs mains teintes de sang à aucun travail utile. Lorsqu'ils n'étoient pas occupés à faire la guerre ou la chasse, qui est son image, ou quelque expédition de pillage, quoiqu'ils ne fussent pas aussi inactifs que les anciens Germains, ils passoient une très-grande partie de leur temps dans une indolence honteuse, ou dans une débauche encore plus blamable. Enfin les industrieux Laboureurs étoient non-seulement méprisés, mais même pillés par ces guerriers accoutumés à la violence qui s'emparoient des fruits de leurs travaux, comme d'une proie qui leur appartenoit légitimement. « Ma lance pointue, mon épée tranchante & mon » brillant bouclier, dit un ancien guerrier Celtique, sont ma » fortune & mes richesses. C'est avec eux que je laboure, » que je moissonne, que je recueille du vin, & que je me » procure un hommage & une soumission universels. Que » tout être qui n'ose pas résister à ma lance pointue, à mon » épée tranchante, & à mon brillant bouclier, tombe à mes » genoux, se prosterne devant moi, & m'adore comme son » Seigneur & son Roi ». Il n'est pas étonnant que le travail languît, & que les Arts les plus nécessaires & les plus utiles

Ossian's Poems, v. 2. p. 76.

Trad. Fr. p. 90. du second vol.

Tacit. de mor. Germ. c. 15.

Athenæus, l. 15, c. 14.

fussent très-négligés dans un pays où de pareils sentiments & de semblables moeurs dominoient.

Ivrognerie.

Pelloutier, Hist. Celt. t. 2. l. 2. c. 18.

L'ivrognerie ou la passion excessive pour les liqueurs enivrantes est représentée par beaucoup d'Auteurs Grecs & Romains comme ayant été le vice dominant de presque tous les Peuples Celtiques. Les anciens Bretons ayant eu la même origine, le même esprit national & les mêmes moeurs que les Germains, les Gaulois & les autres Celtes, il est probable qu'ils furent aussi infectés de ce vice. La peinture suivante que Diodore de Sicile fait de l'ivrognerie des Gaulois & de leur amour intempéré pour le vin, peut donc s'appliquer, sans injustice, à ces Bretons qui étoient venus de la Gaule, & s'étoient établis dans cette Isle, ainsi qu'à leur postérité pendant plusieurs générations. « Le froid excessif & la rigueur du climat sont les causes qui empêchent que la Gaule ne produise des raisins & des olives. Les Gaulois manquant de ces fruits font une forte liqueur d'orge, qu'ils appellent *Zithus*. Ils composent aussi une espéce de boisson avec du miel délayé dans de l'eau. Ils ont une passion désordonnée pour le vin que les Marchands leur apportent, & ils en boivent à l'excès, jusqu'à ce qu'ils soient accablés par le sommeil ou qu'ils tombent dans une espéce de fureur. — Il s'éléve souvent entr'eux des querelles pendant qu'ils boivent, & ils se battent alors avec la plus grande rage, sans faire aucune attention à leur sûreté ou même à leur vie ». Les Calédoniens paroissent avoir aimé beaucoup les liqueurs fortes & qui égayent, appellées dans le langage poétique de leurs Bardes *la joie & la force de la coquille*, parce qu'ils la buvoient dans des coquilles. « Maintenant les Héros se rassemblent pour la fête du côté de Mora; mille vieux chênes sont dévorés par les flammes qu'agite le vent. — La force des coquilles circule, & les ames des guerriers sont remplies de joie ». Beaucoup des usages des anciens Bretons se sont conservés long-temps dans les Isles occidentales de l'Ecosse qui sont rarement visitées par les Etrangers.

Diod. Sicul. l. 5. c. 29. 30. p. 352.

Ossian's Poems, v. 1. p. 74.

De ce nombre ſont leur manière de boire & leurs excès dans ce genre, dont une perſonne qui les connoiſſoit bien nous a donné la deſcription ſuivante. « La manière de boire » uſitée par les principaux de ces Iſles eſt appellée dans leur » langue *ſtréak*, c'eſt-à-dire un *rond*, parce que la compagnie » eſt aſſiſe en cercle, l'Echanſon remplit les vaſes en faiſant » le tour, & l'on boit toute la liqueur ſoit forte, ſoit foible. » Ils reſtent à boire quelquefois 24 heures, & quelquefois » 48; on regarde comme un acte de courage, de boire » juſqu'à ce qu'on ſoit ivre, & il y a deux hommes por- » tant une civière à bras, qui ſuivent ponctuellement les bu- » veurs dans ces occaſions. Ces hommes reſtent à la porte » juſqu'à ce que quelques-uns des buveurs ſoient ivres; ils » les conduiſent ſur leur civière à leur lit, & ils retournent » enſuite à leurs poſtes, tant qu'il reſte quelqu'un qui con- » ſerve ſa tête, emmenant ainſi tous les membres de la com- » pagnie les uns après les autres à meſure qu'ils ſont ivres ». La vérité eſt que tous les hommes dans tous les ſiécles, ſur-tout dans les climats froids, ſe ſont donné beaucoup de peine pour ſe procurer des liqueurs égayantes & enivrantes qui ranimaſſent leurs eſprits, échauffaſſent leurs cœurs & leur inſpiraſſent de la joie. Dans les premiers âges de la civiliſation, où les Arts & le Commerce étoient dans leur enfance, on n'obtenoit que très-difficilement de ſemblables liqueurs; auſſi, lorſqu'on ſe les étoit procurées, on les buvoit avec le plus grand empreſſement & avec peu de modération.

Mr Martin's Deſcription of the Weſtern Iſlands, p. 106.

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1, p. 109.

Uſages remarquables des anciens Bretons.

Indépendamment de ce qui eſt ſtrictement appellé les *vertus* & les *vices* d'un Peuple, il y a des uſages, des habitudes & des manières d'agir dans le commerce ordinaire de la vie, qui ſont indifférentes quant à ſa morale, mais qui réclament notre attention, parce qu'elles diſtinguent une Nation d'avec une autre, & qu'elles montrent la différence de leur caractère & de leurs ſituations. De ce nombre ſont les divers rangs & les différentes claſſes dans leſquels un Peuple eſt diviſé, — les formalités avec leſquelles les hommes s'y

abordent & expriment leurs civilités, — la manière dont les sexes se traitent respectivement, — les cérémonies de leur mariage, — leur manière d'élever leurs enfants, — les Rites de sépulture, — les formes solemnelles qu'ils observent en déclarant la guerre, en faisant la paix, &c.

Rangs.

Dès que les habitants d'un pays forment des Etats & des Royaumes, il faut qu'ils soient divisés en divers rangs & en différentes classes. Dans les premiers siécles de la Société où celle-ci est dans un plus grand état de simplité, les distinctions des rangs & les dégrés de subordination sont en petit nombre. Tel étoit l'état tant de la Gaule que de la Bretagne, lorsque les Romains commencèrent à envahir ces Contrées. « Dans la Gaule, dit César, il n'y a que deux » classes d'hommes qui y jouissent d'un dégré considérable » d'estime & de distinction, sçavoir les Nobles & les Druides «. Il en étoit exactement de même dans la Bretagne. J'ai déjà décrit (1) les honneurs, les distinctions & les immunités dont jouissoient les Druides. Les Nobles étoient les Commandants ou Chefs des diverses tribus ou familles dont chaque petit Royaume étoit composé. Ces Chefs étoient tous égaux en dignité, quoiqu'ils différassent en puissance, suivant le nombre de ceux qui les suivoient. Les hommes du Peuple étoient tous à peu-près au même niveau; &, si nous en croyons César, ils étoient si soumis à la volonté des Nobles, & leur sort dépendoit tellement de la puissance & de la bonté de ces derniers, que leur condition n'étoit guères meilleure que celle des esclaves. Le dernier rang étoit composé de ceux qui avoient été pris à la guerre ou réduits par quelqu'autre moyen en esclavage. Ces infortunés étoient la propriété de leurs Maîtres respectifs, & ils étoient ou vendus, ou donnés en présents comme tout autre bien. Dans le discours suivant de Bosmina, fille du fameux Fingal, cent filles captives sont données avec aussi peu de formalité que le seroient cent che-

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Id. ibid.

Strabo, l. 4. p. 199.

(1) Voyez Chap. II.

vaux ou cent faucons. « Fils de la Contrée de Sora qui eſt » ſi éloignée, dit cette fille qui rougit avec l'air de la plus » grande douceur, viens au feſtin du Roi de Morven dans » les murs couverts d'ombre de Selma. Guerrier, goûtes la paix » des Héros, & laiſſe ton épée repoſer à ton côté, — & ſi » tu as choiſi les biens des Rois, entends le diſcours du gé- » néreux Aldo; il donne à Erragon cent courſiers enfants de » ſon Royaume, cent filles venant de terres éloignées, & » cent faucons à l'aile rapide qui s'élancent vers le ciel ».

Oſſian's Poems, v. 1. p. 115.

Auſſitôt que les habitants d'un pays commencent à vivre en ſociété, ils adoptent certaines manières de s'aborder, par leſquelles ils expriment leur attention, leur reſpect & leur bonne volonté les uns envers les autres, ſuivant la différence de leurs rangs. Ces manières de s'aborder & de ſe faire des civilités ont beaucoup varié, non-ſeulement dans les différents pays, mais encore dans le même pays à ſes diverſes époques. La même action ou le même geſte qui avoit été regardé dans un pays, ou à une époque, comme la plus haute marque de politeſſe, ou l'expreſſion du plus grand reſpect a été regardé dans un autre pays, ou à une autre époque dans le même, comme la groſſièreté la plus choquante, & comme un affront impardonnable. En effet ces actes ſont le vrai diſtrict de la fantaiſie & de la mode qui y régnent arbitrairement, & qui y déployent tous leurs caprices, ſans être retenues par la Raiſon. Quoique l'obſervation de ces modes & de ces manières de ſe conduire ne ſoit pas peu importante, tant qu'elles ſont en vogue, cependant elles ſont ſi changeantes, ſi paſſagères par leur nature, & ſi propres à s'élever & à régner pendant un temps pour tomber enſuite, & être éternellement abandonnées, qu'il eſt preſque impoſſible d'en donner une hiſtoire ſuivie dans aucun pays; nous devons donc nous contenter de préſenter une deſcription très-courte de quelques-unes de ces modes qui ont été les plus remarquables dans chaque époque.

Manières d'aborder.

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 328.

Ç'a été un uſage très-ancien, qui a été généralement ſuivi dans preſque tous les pays, que les hommes abordaſſent leurs

Supérieurs, ſpécialement c'eux d'un très-haut rang, & qu'ils témoignaſſent leur reſpect pour eux, avec des formalités & des geſtes fort ſemblables à ceux avec leſquels ils approchoient des autels & exprimoient leur vénération pour les objets de leur culte religieux. Comme les ſentiments qu'ils ſe propoſoient d'exprimer envers ces différents êtres étoient du même genre, ils furent naturellement portés à les exprimer de la même manière. On pourroit trouver des exemples de cette vérité dans les Hiſtoires de chaque pays & de chaque ſiécle; mais le ſuivant qui eſt très-remarquable, & qui ſe trouve dans l'Hiſtoire de la Bretagne, à l'époque dont nous nous occupons actuellement, ſera ſuffiſant. Les temples des anciens Bretons étoient tous circulaires; & lorſque les Druides rempliſſoient les cérémonies publiques de leur Religion, ils ne manquoient pas de tourner trois fois autour de l'autel, accompagnés de tous les adorateurs. Les anciens Bretons étoient tellement habitués à cet uſage, qu'il continua de ſubſiſter dans quelques endroits, beaucoup de ſiécles après que les Druides & leur Religion eurent été anéantis. « Dans les Iſles » d'Ecoſſe, le Peuple ne ſe rend jamais aux anciens Karns où » l'on fait les ſacrifices, & où eſt le feu ſacré, ſans tourner » trois fois autour d'eux, de l'orient à l'occident, en ſe di» rigeant d'après le cours du ſoleil. Ce tour ſacré vers le ſud » eſt appellé *Déiſcal* de *Déas* ou *des*, qui veut dire *droite*, » & de *Soll* ou *Sul*, qui veut dire *Soleil*; la droite étant » toujours près du monceau de terre ou du Cairn ou Karn ».

Dr Borlaſe's Hiſt. Cornwal. l. 2. c. 19.

Martin's Deſcription of the Weſtern Iſlands, p. 117.

Les habitants de ces Iſles ſont auſſi dans l'uſage de témoigner leur reſpect pour leurs Chefs, pour les Propriétaires de leurs diverſes Iſles, & pour les autres perſonnages de diſtinction, en faiſant le Déiſcal autour d'eux de la même manière. Un Gentilhomme qui a donné une deſcription de ſa réception dans l'une des Iſles Weſternes ou occidentales dont il étoit Propriétaire, a décrit la cérémonie du Déiſcal de la manière ſuivante. « Un des naturels du pays voulut abſolument m'exprimer ſa haute eſtime pour ma perſonne en tournant autour » de moi du côté du ſoleil, en me béniſſant en même-temps,

&

» & en me ſouhaitant toutes ſortes de bonheur. Je lui ordonnai de me diſpenſer de recevoir cet hommage, en lui diſant que j'étois très-ſenſible à ſa bonne volonté pour moi. Mais ce pauvre homme ainſi que ſes voiſins furent très-affligés de ce refus ; car ils n'avoient pas douté que cette cérémonie ne dût me faire beaucoup de plaiſir, & l'un d'eux me dit que c'étoit un honneur qu'ils devoient me rendre comme à leur Chef & à leur Protecteur, & qu'ils ne pouvoient ni ne vouloient y manquer ». Il eſt très-probable que le Déiſcal employé par la ſuperſtition & celui qui étoit un honneur, avoient la même origine & la même antiquité, & que tous deux ont été univerſellement pratiqués par les anciens Bretons, l'un comme un acte de culte envers leurs Dieux, & l'autre comme un acte de déférence envers leurs Princes & leurs Chefs.

Id. ibid. p. 20.

Conduite qu'ils tenoient envers le beau ſexe.

Dans tous les ſiécles & preſque dans tous les pays, excepté chez les purs Sauvages, le beau ſexe a été traité avec quelques marques particulières d'attention & de politeſſe qui exprimoient l'eſtime & la tendre affection de l'autre ſexe. Il en fut ſingulièrement ainſi chez les anciens Bretons & chez tous les autres Peuples Celtiques de l'Europe, même lorſque leur civiliſation commençoit à naître, & qu'ils ne différoient que peu des Sauvages, ſous quelques autres points de vue. Ces Peuples courageux, groſſiers & non policés traitèrent leurs femmes avec beaucoup d'égard & de reſpect, comme les objets de leur plus haute eſtime & de leur plus ſincère affection. Ils leur permirent de jouir de la dignité Royale, quand elle venoit à leur écheoir de droit, & leurs plus grands Héros ne dédaignèrent pas de combattre ſous les ordres de ces mêmes femmes. Ils avoient le plus grand égard pour leurs avis dans les affaires les plus importantes, les regardant comme une eſpéce d'Oracle doué d'une ſagacité & d'une prévoyance plus qu'humaine. Les beautés & les vertus des belles étoient les ſujets favoris des anciens Bardes Bretons, & leurs bonnes graces étoient regardées comme la plus glorieuſe récompenſe de leurs Héros. « A la ſource écumeuſe du Cruruth demeu-

Introduction à l'Hiſtoire du Dannemarck, p. 196.

Tacit. vita Agricolæ, c. 16.

Tacit. de mor. Germ. c. 8.

Oſſian's Poems, v. 2. p. 198.

» roit Rurmar, chaſſeur de ſangliers. Strina-Dona, ſa fille, au » ſein d'albâtre, étoit belle comme la lumière. Une foule de » Rois, de Héros au cœur d'acier & de jeunes Amants ſe » rendit à la demeure retentiſſante de Rurmar pour offrir » ſes vœux à la ſuperbe chaſſereſſe de Tormoth; — mais tu » les vis tous avec indifférence, fière Strina-Dona. Portoit-» elle ſes pas dans la plaine, ſa gorge effaçoit la blancheur » du duvet de Cana; ſe promenoit-elle ſur le rivage, l'écume » des flots le cédoit à l'albâtre éblouiſſant de ſon ſein. Ses » yeux étoient deux aſtres; ſon viſage étoit l'arc qui brille » au ciel après la pluie; ſes beaux cheveux tomboient en » ondes noires ſur ſes épaules. Tu habitois dans tous les cœurs, » aimable Strina-Dona ». Leurs plus braves guerriers ſentoient la compaſſion la plus généreuſe pour les ſouffrances du beau ſexe, & voloient comme l'éclair à ſon ſecours. « Nous arrivâmes à la baie ſilentieuſe & nous entendîmes » la fille de la nuit s'écrier: — Juſqu'à quand roulerez-vous » autour de moi, ſombres vagues de l'Océan? je n'ai pas » toujours demeuré dans des cavernes ni auprès d'un arbre » gémiſſant. Il fut un temps où je m'aſſeyois aux fêtes du » Palais de Torthoma. Mon père ſe plaiſoit à entendre ma » voix. Les jeunes guerriers me ſuivoient des yeux & béniſ-» ſoient Ninathoma aux cheveux noirs & à la démarche gra-» cieuſe. Ce fut alors que tu vins, Uthal, tu me parus beau » comme le ſoleil. Les cœurs des jeunes-filles ſont à toi, » fils du généreux Lathmor. Mais pourquoi me laiſſes-tu ſeule » au milieu des flots qui rugiſſent? — Je ne pus entendre les » plaintes de cette infortunée ſans répandre des pleurs. Je me » préſentai devant elle, couvert de mes armes, & je lui dis » avec douceur: Aimable habitante de cette caverne, pourquoi » ſoupires-tu? Veux-tu qu'Oſſian léve devant toi l'épée pour » détruire tes ennemis ». Toute inſulte faite à la perſonne ou à l'honneur des femmes des anciens Bretons leur inſpiroit la plus grande indignation & le plus vif reſſentiment. La conduite cruelle des Romains envers Boadicia & ſes filles, paroît avoir enflammé la rage de ſes propres ſujets & des autres

Trad. Franç. p. 178. du ſecond vol.

Oſſian's Poems, v. 1. p. 262. 263. Trad. Franç. p. 285 du premier vol.

Nations Bretonnes plus que toutes les autres injures & vexations qui leur avoient été faites. En un mot, quoique les habitants de la Bretagne, à cette époque, ayent été souvent représentés comme n'étant guères au-dessus des Sauvages & des Barbares, ils étoient vraiment polis dans leurs sentiments, & dans leur conduite avec le beau sexe, & ils étoient animés d'une portion considérable de cette noble & vertueuse galanterie qu'on vit paroître accompagnée de beaucoup d'extravagance, dans les Chevaliers errants du moyen âge.

Tacit. Annal. l. 14. c. 31.

Cérémonies du Mariage.

Le mariage étant le lien le plus étroit & le plus cher, ainsi que le fondement de tous les autres dégrés de parenté, on a observé dans presque tous les pays certaines cérémonies pour le célébrer. Ces cérémonies furent ordinairement simples & en petit nombre, dans les premiers âges de la Société, où il ne falloit guères, pour contracter des mariages, que l'affection mutuelle des parties, & quelques présents qui exprimoient cette affection, & qu'elles se remettoient l'une à l'autre en la présence de leurs amis, lorsqu'elles célébroient leur mariage. Il en étoit ainsi chez les anciens Germains, & vraisemblablement chez les anciens Bretons. « La » femme, dit Tacite, ne donne point de dot au mari; mais » le mari en donne une à la femme. Les parents des deux » côtés assistent & déclarent qu'ils approuvent les présents. » Ceux-ci ne sont pas propres à flatter la vanité ou à orner la » personne de la femme; mais ils consistent ordinairement » dans un certain nombre de bœufs, dans un cheval bridé, » dans un bouclier, une lance & une épée. La femme fait » aussi présent au mari de quelques armes. La remise de ces » présents mutuels forme la cérémonie du mariage. Ils re» gardent cette remise comme le lien le plus indissoluble, » comme le pacte d'union le plus sacré, & comme les Dieux » qui président à leur hyménée ». Tacite observe que le mari, en donnant à celle qui devoit être sa femme, plutôt des bœufs, des chevaux & des armes, que des ornements qui pussent servir à la parer, se proposoit de lui faire entendre qu'elle devoit partager ses travaux & ses dangers ainsi que ses

Tacit. de mor. Germ. c. 18.

Id. ibid.

Ossian's Poems, v. I. p. 167.

plaisirs. Il étoit d'usage chez les anciens Bretons, dans ces occasions, que le père de la femme fît présent de ses propres armes à son gendre. Comme les anciens Bretons, ainsi que les autres Peuples Celtiques, aimoient beaucoup les festins, nul mariage ne se célébroit parmi eux sans un grand repas auquel tous les parents des deux côtés qui ne passoient pas le troisiéme dégré, étoient invités par le mari dans sa propre maison au jour où les amis de la femme l'y conduisoient. Lorsque les parties étoient riches, elles faisoient des présents à leurs amis à ce festin de mariage ; mais, lorsqu'elles étoient pauvres, chacun de leurs amis leur faisoit quelque petit présent suivant ses facultés & sa générosité. Après le repas les parties étoient conduites au lit nuptial par toute la compagnie avec de la musique, de la danse, des acclamations & des marques de joie de toute espéce. Le lendemain matin avant que les époux se fussent levés, le mari donnoit à sa femme un préfént d'une valeur considérable, & relative à sa fortune ; ce présent devenoit la propriété particulière de la femme, & étoit entièrement laissée à sa propre disposition. Il n'y a pas la moindre vraisemblance que l'usage révoltant, par lequel les Rois jouissoient des femmes de leur noblesse, & les Nobles de celles de leurs vassaux pendant la première nuit du mariage, ait jamais prévalu dans aucune partie de la Bretagne, quoique plusieurs Historiens très-graves en ayent parlé.

Vide Joh. O. Stiernhoøk. L. 2. c. 1.

Id. ibid.

Vide Leges Wallicas, p. 80. 88. 315.

Dr M'pherson's Differtations, p. 192.

Occupations de leurs femmes.

Non-seulement les femmes des anciens Bretons, & sur-tout de leurs guerriers, étoient chargées de regler les affaires domestiques ; mais elles avoient même le soin & la conduite de tous les intérêts de la famille, tant au-dedans qu'au-dehors, parce que leurs maris étoient presque toujours occupés, soit à la guerre, soit à la chasse, & que, quand ils n'étoient pas occupés de cette manière, ils étoient trop paresseux ou trop orgueilleux pour travailler. Ce que Tacite dit des anciens Germains peut s'appliquer, avec une égale justesse, aux Bretons leurs contemporains. « Les plus braves & les plus guerriers » d'entr'eux ne travaillent jamais & ne se mêlent d'aucune

» affaire; mais, lorſqu'ils ne ſont occupés ni à faire la guerre » ni à chaſſer, il paſſent tout leur temps dans des repas & » dans la fainéantiſe, laiſſant la conduite de leurs maiſons, de » leurs terres & de toutes leurs affaires à leurs femmes, à » leurs vieillards & à leurs enfants». Non-ſeulement ces guerriers orgueilleux haïſſoient le travail; mais ils le mépriſoient même, étant perſuadés qu'ils ſeroient déshonorés pour toujours s'ils s'appliquoient à quelque ouvrage utile.

Tacit. de mor. Germ. c. 15.

Comme chez les anciens Bretons & chez les autres Peuples Celtiques, les femmes étoient en général robuſtes & d'une bonne conſtitution; on rapporte qu'elles accouchoient avec peu de douleur & de danger, & ſouvent ſans aucun ſecours & ſans interrompre leurs affaires. Lorſqu'un accouchement étoit un peu pénible, ils mettoient auprès des femmes en travail certaines ceintures faites pour les aider, & qu'ils imaginoient produire ſur le champ un ſoulagement efficace. Ces ceintures qui paſſoient pour faciliter la naiſſance des Héros, ſont miſes dans les Poëmes d'Oſſian, au nombre des tréſors des Rois. On a conſervé avec beaucoup de ſoin, juſqu'à des temps fort récents, de ſemblables ceintutes dans beaucoup de familles ſur les montagnes d'Ecoſſe. Elles portoient l'empreinte de pluſieurs figures myſtérieuſes, & la cérémonie de les mettre autour du milieu du corps d'une femme étoit accompagnée de termes & de geſtes qui annonçoient que cette coutume étoit d'une grande antiquité, & venoit originairement des Druides. Il étoit d'uſage, chez tous les Peuples Celtiques, de plonger les enfants, nouveaux-nés, dans quelque lac ou rivière, même dans la ſaiſon de l'hiver, afin d'éprouver la force de leur conſtitution & d'endurcir leurs corps:

Naiſſance & éducation de leurs enfants.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 21.

Oſſian's Poems, v. 1. p. 115.

Oſſian's Poems, v. 1. p. 115 dans une note.

Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 21. p. 150.

> Durum à ſtirpe genus, natos ad flumina primùm
> Deferimus; ſævoque gelu duramus & undis.

Virg. Æneid. IX. v. 604.

Long-temps avant d'avoir eu aucune connoiſſance du Chriſtianiſme, les anciens habitants de la Scandinavie paroiſſent avoir été dans l'uſage de verſer de l'eau ſur la tête de leurs enfants, dès qu'ils étoient nés, & de leur donner un nom.

Introduction à l'Hiſtoire de Dannemarck de M. Mallet, p. 209.

Mais nous n'avons point de preuves certaines que cette coutume ait été généralement ſuivie dans la Bretagne ; & ſi l'on ajoûte foi au témoignage d'un Ecrivain moderne qui paroît avoir bien connu les uſages des anciens habitants des parties ſeptentrionales de cette Iſle, les Bretons, avant l'introduction du Chriſtianiſme, ne donnoient pas de noms à leurs enfants juſqu'à ce que ceux-ci euſſent fait quelqu'action courageuſe, & donné quelqu'indice de leurs qualités & de leur caractère (1). Il eſt au moins certain que tous les noms des anciens Bretons qui nous ont été conſervés, tant par les Ecrivains Grecs & Romains que par leurs propres Bardes, ont une ſignification dans la langue Bretonne. Si nous en croyons Solin, quelques-uns des anciens Bretons étoient dans l'uſage de mettre la première farine dans la bouche de chaque enfant mâle avec la pointe de l'épée de ſon père, en faiſant en même-temps des prières pour qu'il pût devenir un brave guerrier & mourir à la fin dans un combat ; ce qu'ils regardoient comme le ſeul genre de mort honorable & déſirable. Chez les anciens habitants de la Bretagne, ainſi que chez ceux de la Germanie, chaque mère, y compris même celles du plus haut rang, nourriſſoit tous ſes propres enfants ſans avoir la moindre idée qu'il fût poſſible à aucune autre femme de remplir ce devoir maternel.

Offian's Poems, v. 2. p. 33. dans une note.

Solin. c. 35.

Id. ibid.

Tacit. de mor. Germ. c. 20.

Nous pouvons être certains que les anciens Bretons n'élevoient pas leurs enfants mollement & délicatement. Un Peuple qui jouiſſoit lui-même de ſi peu d'objets d'agrément, & qui étoit ſi hardi & ſi groſſier, ne pouvoit avoir ni les occaſions ni même l'idée de donner à ſes jeunes membres une pareille éducation qui les auroit rendus entièrement incapables du genre de vie auquel ils étoient deſtinés. La deſcription ſuivante, de la manière dont les anciens Germains élevoient leurs enfants, peut être appliquée avec juſtice & vérité aux habitants de cette Iſle, avant que leurs mœurs fuſſent

(1) Voyez le *Gloſſar. Brit.* de Baxter, & les *Poëmes d'Oſſian*, *paſsim.*

changées par leur soumission aux Romains & leur commerce avec ce Peuple. « Les enfants des Nobles, dit Tacite, sont » élevés avec aussi peu de délicatesse & de mollesse que ceux » du Peuple. Vous voyez dans chaque maison des petits-enfants, » fils des Grands & des Paysans, aussi peu soignés & aussi » mal vêtus, jouer ensemble pêle-mêle sur la terre au milieu » des bestiaux, sans aucune distinction apparente. C'est de cette » manière qu'il parviennent, sans soins & sans mollesse, à cette » force & à cette stature prodigieuses que nous voyons avec » admiration «. On laissoit les fils des anciens Germains, Gaulois & Bretons de tous rangs, courir, lutter, sauter, nager, grimper, en un mot faire tout ce qui leur plaisoit presque sans aucune gêne, jusqu'à ce qu'ils commençassent à parvenir à l'âge viril. C'est à cet exercice continuel & à cette parfaite liberté ainsi qu'à la simplicité de leur manière de se nourrir, que César attribue la grande force de corps & le courage étonnant que la jeunesse de ces Nations acquéroit.

Id ibid.

Cesar, de Bell. Gall. l. 4. c. 1.

Lorsque les jeunes Germains, Gaulois & Bretons, approchoient de l'âge viril, leurs parents & le Public commençoient à faire un peu plus d'attention à eux; car, avant cette époque, on regardoit comme une honte pour un père d'être vu dans la compagnie de son fils, & les jeunes-gens n'étoient pas regardés comme membres de l'Etat. Ceux qui étoient destinés à entrer dans l'ordre des Prêtres étoient mis alors sous la direction des Druides pour y être instruits dans les Sciences, & dans les principes des Loix, de la Morale ainsi que de la Religion; & les pères ou les plus proches parents de ceux qui étoient destinés à mener une vie guerrière leur mettoient les armes à la main dans une assemblée publique de tous les guerriers de la Tribu ou de l'Etat. Quelques personnes se ressouviennent d'avoir vu quelques traces de ce dernier usage, sur-tout par rapport aux fils aînés des Lairds ou Chefs dans quelques endroits des montagnes ou des Isles occidentales de l'Ecosse. A compter de cette époque, qui étoit ordinairement placée entre la quinziéme & la dixhuitiéme année de leur âge, les jeunes-gens s'appliquoient avec beaucoup de

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 18.

Id. ibid.

Mr Martin's Description of Western Islands, p. 101, &c.

zèle & d'ardeur à ſe mettre en état de remplir avec honneur les devoirs de l'état qu'ils avoient embraſſé du conſentement de leurs amis & de leur famille.

Uſages à la guerre.

Comme la guerre étoit la profeſſion favorite des anciens Bretons, ils y ſuivoient beaucoup d'uſages remarquables dont il ſuffira de citer ſeulement un très-petit nombre. Lorſqu'un Chef qui avoit éprouvé des malheurs imploroit la protection & le ſecours d'un autre, il approchoit du lieu de ſa réſidence, en tenant d'une main un bouclier tout enſanglanté pour faire entendre que ſes amis étoient morts, & de l'autre une lance briſée, pour repréſenter l'incapacité dans laquelle il étoit lui-même de les venger. Quand un Prince avoit ſur le champ beſoin du ſecours de ſes guerriers ſoit pour repouſſer une invaſion ſoudaine, ſoit pour s'engager dans quelque expédition, il ne ſe contentoit pas de frapper ſon bouclier ou de ſonner de la corne, pour avertir ceux qui étoient à portée de l'entendre; mais il envoyoit le Cran-tara, qui étoit un bâton brûlé à l'extrémité & trempé dans le ſang d'une chévre, au plus prochain hameau, par un prompt meſſager qui le remettoit ſans dire d'autre mot que le nom du lieu du rendez-vous. Ce Cran-tara qu'on ſçavoit bien annoncer la deſtruction par le fer & par le feu à quiconque ne ſe rendroit pas à cette convocation, étoit porté avec beaucoup de rapidité de village en village; & le Prince ſe trouvoit, en très-peu de temps, entouré de tous ſes guerriers prêts à exécuter ſes ordres. Lorſqu'un Chef ou Chieftain entroit ſur le territoire d'un autre pour lui rendre une viſite amicale, il portoit, ainſi que les perſonnes de ſa ſuite, ſa lance renverſée avec la pointe derrière lui; mais, s'il y venoit avec des intentions hoſtiles, il la portoit avec la pointe en avant. Une armée qui entroit dans un pays ennemi, ne manquoit jamais de tirer du ſang du premier animal qu'elle y rencontroit, & de le répandre ſur ſes drapeaux. Lorſque deux armées ennemies étoient près l'une de l'autre, c'étoit un uſage conſtant que chacun de leurs deux Commandants quittât ſes troupes & paſsât ſeul la nuit qui précédoit le combat pour réfléchir ſur

Poems of Oſſian, v. 2. p. 160.

Id. ibid.

Id. ibid. p. p. 5.

Mr Martin's Deſcription of the Weſtern Iſlands, p. 103.

les

les diſpoſitions qu'il ſe propoſoit de faire dans l'action qui alloit avoir lieu. Quand un Prince Breton remportoit une victoire, il négligeoit rarement d'élever quelque trophée ou monument ſur le champ de bataille, pour perpétuer la mémoire de ſon ſuccès, & la conſerver à la Poſtérité. Ces monuments conſiſtoient ordinairement en une grande pierre placée debout ſur la terre ſans aucune inſcription. On voit encore aujourd'hui un grand nombre de ces pierres en différentes parties de la Bretagne, quoiqu'elles n'ayent pas pu remplir leur deſtination, ni conſerver les noms ou le ſouvenir de ceux qui les ont élevées. De même qu'on mettoit les armes à la main aux guerriers Bretons en public & avec différentes cérémonies, il les rendoient auſſi en public & avec une égale pompe, lorſque devenus âgés ils ceſſoient d'être propres aux travaux de la guerre. Quand deux Rois ou Chefs Bretons faiſoient la paix après la guerre, ou formoient une alliance, ils confirmoient ordinairement leur paix ou leur alliance en mangeant enſemble, en échangeant leurs armes & en buvant quelques gouttes du ſang l'un de l'autre; ce qui étoit regardé comme le lien d'amitié le plus ſacré & le plus inviolable.

Oſſian's Poems, v. 2. p. 108.

Id. ibid. p. 210.

Oſſian's Poems, v. 1. p. 162. v. 2. p. 150.

Id. v. 1. p. 74.

Mr Martin's Deſcription of the Weſtern Iſles, p. 109.

Cérémonies funéraires.

Cette tendre & ſincère affection qui ſubſiſte entre des proches parents & des amis étroitement unis pendant leur vie, a porté dans tous les pays & dans tous les ſiécles ceux qui ſurvivoient, à rendre certains honneurs aux parents & aux amis qu'ils avoient perdus, & à confier leurs reſtes à la terre avec quelques rites & avec des cérémonies particulières. Ces cérémonies funéraires ont varié beaucoup dans les différents pays & dans les différents ſiécles (1), & quelquefois même dans diverſes parties d'un ſeul pays. Il paroît qu'il en fut ainſi

(1) Voyez des *Recherches curieuſes* ſur les *Cérémonies Funéraires des Anciens* dans le *Tableau des Mœurs & Uſages des anciens Habitants de l'Angleterre* de Strutt, dans un Ouvrage de Guichard, & dans les *Diſſertations ſur l'Incertitude de la Mort*, de Bruhier.

Note du Traducteur.

dans cette Isle à l'époque dont nous-nous occupons. Les Peuples Bretons qui habitoient les parties méridionales de l'Isle avoient certainement les mêmes cérémonies funéraires que celle des Gaulois leurs voisins, dont César nous a donné la courte description qui suit : « Les funérailles des Gaulois » étoient magnifiques & somptueuses, relativement à leur po- » sition. C'étoit leur usage de jetter dans le bucher funéraire » sur lequel le corps étoit brûlé, les objets & même les ani- » maux que le mort avoit le plus aimés ; quelques siécles » auparávant, ils jettoient même dans le bucher enflammé » ceux de ses amis & de ses serviteurs auxquels il avoit été » le plus attaché, & qui étoient tous réduits en cendres dans » le même feu ». Pomponius Méla nous a laissé une description semblable des cérémonies funéraires des anciens Gaulois, en y ajoutant ces circonstances que « lorsqu'ils brûloient » les corps de leurs morts, & qu'ils ensevelissoient leurs cendres, » ils ensevelissoient aussi avec eux leurs livres de compte & les » titres de créance des sommes qu'ils avoient prêtées de leur vi- » vant, afin qu'ils pussent en exiger le paiement dans l'autre » monde; qu'enfin leurs proches parents & leurs amis se jettoient » quelquefois eux-mêmes dans le bucher funéraire pour pouvoir » se réunir & vivre avec eux dans un autre état ». Non-seulement la grande affinité & la grande ressemblance des Gaulois & des anciennes Nations qui habitoient les parties méridionales de la Bretagne, doivent nous porter à croire que ces anciennes Nations brûloient les corps de leurs morts ; mais cela est même incontestable d'après le grand nombre d'urnes, évidemment d'un travail Breton, qui ont été trouvées, dans differents endroits, & qui étoient pleines de cendres & d'os humains à moitié brûlés. En effet on sçait bien que c'étoit l'usage des Nations qui brûloient leurs morts, de rassembler soigneusement les cendres de ces derniers, & particulièrement leurs os, & de les mettre dans des urnes avec différentes cérémonies. Si l'on avoit jetté dans le bucher funéraire (comme on le faisoit ordinairement) les armes ou d'autres objets appartenants aux morts, les restes en étoient

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 19.

Mela, l. 3. c. 2.

Dr Borlase's Antiq. Cornwal. p. 234. 235.

recueillis & conſervés de la même manière que les os & les cendres. Ces urnes, ainſi que les divers objets qu'elles contenoient, étoient dépoſées dans des ſépulchres, des cavernes ou des barrows, ſuivant l'uſage adopté dans le pays. Les urnes ſépulchrales des anciens Bretons étoient la plupart dépoſées ſous des barrows ou ſous de larges amas circulaires de terres & de pierres. Mais, comme on a trouvé dans quelques barrows des os d'hommes dans toute leur longueur & ſans aucune marque qui annonçât qu'ils euſſent été brûlés, il paroît que dans quelques occaſions les anciens Bretons du ſud enſeveliſſoient leurs morts ſans les brûler. Tel étoit l'uſage conſtant des Calédoniens ou des Bretons du Nord, dont la manière d'enſevelir leurs morts eſt décrite, dans les termes ſuivants, par un homme qui a eu les meilleures occaſions de connoître leurs uſages. « Ils creuſoient un tombeau profond de ſix ou huit » pieds. Le fond en étoit couvert d'une belle argille ſur la» quelle ils mettoient le corps du mort, &, ſi c'étoit un » guerrier, ſon épée & les pointes de douze fléches à ſes » côtés. Ils plaçoient au-deſſus un autre lit d'argille ſur lequel » ils poſoient le bois d'une bête fauve, ſymbole de la chaſſe. » Le tout étoit couvert d'une belle terre, & il y avoit quatre » pierres placées à l'extrémité pour marquer l'étendue du tom» beau ». Les Poëmes d'Oſſian contiennent beaucoup d'alluſions à cette manière d'inhumer, qui nous apprennent que les arcs des guerriers, ainſi que leurs épées & leurs fléches, étoient ſouvent dépoſées dans leurs tombeaux, que ces tombeaux étoient tantôt indiqués par une pierre & tantôt par deux, & qu'on élevoit quelquefois au-deſſus un carn ou un barrow, les chiens favoris des morts étant ſouvent enterrés auprès d'eux. Mais la cérémonie la plus eſſentielle & la plus importante de la ſépulture chez les anciens Bretons, étoit le chant funéraire qui contenoit les louanges des morts, & qui étoit chanté, par un certain nombre de Bardes, au ſon de leurs harpes lorſque le corps étoit dépoſé dans le tombeau (1).

Dr Borlaſe's Antiq. Cornwal. p. 234, 235.

Id. ibid.

Id. ibid. p. 235.

Oſſian's Poems, v. 1. p. 7. dans une note.

Idem, v. 1. p. 55, 153, 182, 204.

Oſſian's Poems, v. 1. p. 153.

---

(1) Ce chant funéraire rappelle un uſage touchant, dont du Vair, Garde-

Ils regardoient comme le plus grand des malheurs celui d'être privé du chant funéraire, parce qu'ils croyoient que sans lui

Id. ibid. v. 1. p. 35.

---

des-Sceaux de France en 1616, nous a conservé le souvenir. En Provence, à la mort de chaque Citoyen, lorsqu'on venoit enlever son corps, l'un de ses voisins, de ses amis ou de ses parents, faisoit publiquement l'éloge des bonnes qualités de celui qui l'on rendoit les derniers devoirs. On trouve dans les Œuvres de Duvair plusieurs Eloges qu'il a prononcés dans de semblables occasions, & quelques-uns de ces éloges sont même accordés à des artisans du dernier rang. Je crois que le moment même du décès d'un homme n'est pas celui où l'on peut le juger, & je ne souhaite pas qu'on fasse revivre cet usage. Mais je demanderois pour quelle raison nous ne conservons la mémoire que des Gens de Lettres & des Sçavants? ils méritent sans doute ce tribut de reconnoissance; mais sont-ils les seuls Citoyens qui le méritent? J'oserois engager Messieurs les Curés à nous conserver le souvenir de ces personnes charitables de leur paroisse, dont la vie obscure n'est qu'un tissu de bonnes œuvres, & dont il me semble que la connoissance doit être donnée au Public après leur mort. Les Magistrats, les Avocats, les Militaires, les Ecclésiastiques, les Négociants, enfin les membres de chaque corps, les habitants de chaque Province ne pourroient-ils pas charger ou l'un d'eux, ou un homme de Lettres de faire connoître au Public les belles actions des Citoyens qu'ils auroient perdus. On sent que ces éloges ne devroient pas être dans le genre oratoire; qu'il faudroit qu'ils consistassent dans des faits intéressants & non dans des louanges vagues, enfin qu'ils ne fussent publiés que quatre ou cinq ans après la mort de chaque Citoyen pour que l'intérêt ou même l'exagération de la douleur ne trompassent pas le Public. Mais, en tâchant d'éviter les inconvénients du genre des éloges, ne seroit-il pas utile qu'aucune bonne action ne fut dérobée à la mémoire des hommes & à l'exemple? ne seroit-il pas utile que les applaudissements de la Postérité s'étendissent sur un plus grand nombre de personnes, & que ce motif, l'un des plus puissants aiguillons des hommes, encourageât & récompensât les vertus dans toutes les classes des Citoyens. Les anciens Bretons vouloient que leurs Bardes les suivissent dans les combats pour chanter leurs belles actions. Que le Peuple même qui semble avoir été déshérité par la fortune ne soit pas encore privé de la gloire, & que des hommes instruits se fassent un plaisir & un honneur d'annoblir les Lettres en nous conservant les actions estimables de leurs Concitoyens, même de ceux des derniers rangs. Enfin, que chaque Province ait ses Bardes qui ne laissent aucune vertu périr toute entière, qui, en récompensant par des éloges sincères le mérite du Citoyen le plus obscur, sément par-tout des germes d'émulation, & donnent à tous les Ordres des modéles qui soient à leur portée. En faisant ces vœux pour l'avenir, souhaitons que des Sçavants réparent notre injustice passée. M. Richer nous a donné les Vies

leurs esprits ne pouvoient jouir d'aucun repos ni d'aucun bonheur dans l'état qui suivoit la vie.

---

de plusieurs Marins célébres. Qu'on nous donne de même des Abrégés des Vies des Magistrats, des Ecclésiastiques & des autres Citoyens célébres par leurs vertus, leurs talents ou leur bienfaisance. Que les Soldats, que les Artisants, que les Matelots, que les Paysans puissent lire des Recueils de belles actions d'hommes de leurs classes, & que les Villageois puissent entendre réciter dans leurs veillées ces beaux traits de personnes du Peuple, qui sont consignés dans nos Journaux, dont j'avoue que la multiplicité ainsi que celle des autres Livres, ne me paroît pas un mal. Enfin sans réimprimer sans cesse en entier nos Dictionnaires Biographiques & Historiques, ajoutons-y des Suppléments destinés à transmettre les noms de tous ceux qui auront fait quelque action dont il soit utile de conserver le souvenir. L'Angleterre nous en offre un exemple dans sa *Biographie* de Kippis, qu'il seroit utile qu'on traduisît en François ainsi que l'*Archéologie* Angloise & les *Mémoires de l'Académie* de Cortone, Recueils précieux qui feroient suite aux *Memoires de l'Académie des Inscriptions.* Mais, il faut en convenir, ces grandes Traductions ne pourroient être entreprises que par les Corps Religieux que j'ose engager à se livrer à l'étude des Langues étrangères, d'autant plus que les maisons qu'ils ont dans la plupart des Etats de l'Europe leur donnent de grandes facilités pour faire des progrès rapides dans ce genre d'études qui tient à tout. Si les Corps Religieux vouloient se livrer à ce genre d'occupation utile, ils pourroient aussi nous donner la continuation du *Journal Etranger*, à moins qu'on ne crût préférable de joindre, sans privilége exclusif, ce *Journal* à celui des *Sçavants*, afin que cette importante continuation ne dépendit pas de l'inconstance du goût du Public. Osons espérer que, dans un siécle où tous les esprits aiment à s'occuper des vues utiles, cette étude des Langues Etrangères va faire de grands progrès, & que dans les nombreux Colléges établis à Paris, qui ne seront pas toujours entassés comme ils le sont actuellement dans le même quartier, il y en aura où l'on parlera les principales Langues de l'Europe, sçavoir, l'Anglois, l'Italien, l'Allemand & l'Espagnol. Il seroit en effet très-aisé que quatre Colléges destinés à faire le complément du cours des études, se partageassent ces quatre Langues, en imitant le Collége de Saint-Omer, où les Maîtres & domestiques étant Anglois, les jeunes-gens n'entendent parler que la Langue de cette Nation, ce qui est certainement la seule manière d'apprendre une Langue vivante. Quand ces projets seront réalisés, alors il y aura peut-être des Colléges assortis aux grandes divisions des classes de Citoyens. Alors l'étude suivie de l'Histoire fera peut-être aussi une des branches de l'éducation publique, dont l'amélioration est un des plus importants objets qui méritent de fixer l'attention des bons esprits & des Gouvernements.

Note du Traducteur.

Langue des anciens Bretons.

Quoique l'usage de la parole ou la faculté de se communiquer ses idées les uns aux autres, par des sons articulés, ait toujours appartenu à tous les hommes dans tous les pays, cependant les sons dont les habitants des différents pays ou du même pays à différentes époques, se sont servis pour s'exprimer, ont varié extrêmement, suivant les Ancêtres dont ils sont descendus, les voisins avec lesquels ils se sont mêlés, les Arts & les Sciences qu'ils ont cultivés, les climats qu'ils ont habités, & le dégré de connoissance où ils sont parvenus. Il résulte de cette diversité, que la langue de chaque Nation fait dans chaque époque une partie curieuse & intéressante de son Histoire, partie d'où l'on peut même tirer beaucoup de conséquences utiles par rapport à son origine & aux situations où elle s'est trouvée.

Elle est un dialecte de la langue Celtique.

Pelloutier, Hist. des Celtes l. 1. c. 15.

Lorsque les Romains firent leur première descente dans la Bretagne, la langue des Bretons étoit une dialecte de la langue Celtique qui a été celle de tous les Peuples de l'Europe descendus de Gomer, & qui est encore parlée par les habitants de la Gaule & de plusieurs autres Contrées (1). Cela est évident & incontestable d'après la nature des choses, le témoignage des anciens Auteurs, les noms des rivières, des lacs, de montagnes, &c. de la Bretagne, qui ont un sens & qui sont pittoresques dans la langue Celtique, & enfin d'après ce qui reste de cette langue si ancienne & si respectable dans quelques parties de la Bretagne ainsi que dans plusieurs contrées du Continent.

Peut-il y avoir rien de plus naturel & de plus raisonnable que de supposer que les premières Colonies qui vinrent de la Gaule, & qui prirent possession de la Bretagne, ainsi que celles qui les suivirent à différentes époques, apportèrent avec elles la langue de leur pays natal, & qu'elles continuèrent, elles & leurs descendants, à la parler dans les nouveaux établissements qu'elles firent dans cette Isle dont elles furent les

---

(1) Voyez M. Bullet, *Mémoires sur la Langue Celtique*, M. Pelloutier, *Dictionnaire de la Langue Bretonne*, *Préface*, M. Pezron, *Antiquités Celtes.*

premiers habitants & où elles n'eurent pas d'occasion d'en apprendre aucune autre ? Il y avoit en effet à cette époque autant de ressemblance entre les Peuples de la Gaule & ceux de la Bretagne à tous égards, & particulièrement par rapport à leur langue, qu'il y en a entre les Anglois & les Ecossois qui sont établis aujourd'hui soit dans l'Irlande, soit dans les Colonies Angloises, & ceux qui résident dans l'Angleterre. Si les habitants de la Gaule & ceux de la Bretagne ne s'étoient pas entendus les uns les autres parfaitement bien, les Gaulois n'auroient pas envoyé leurs jeunes Compatriotes dans la Bretagne, comme nous sçavons qu'ils le faisoient pour terminer leur éducation. Cela est confirmé expressément par un passage fort clair de Tacite, Ecrivain dont l'avis est du plus grand poids & qui connoissoit bien les deux pays. « Quiconque examinera avec attention toutes les circonstances, » sera convaincu que les Gaulois furent les premiers qui habitèrent l'Isle adjacente de la Bretagne. Car la Religion, » ou plutôt la superstition des Gaulois & des Bretons, est » absolument la même, & à peine y a-t-il de la différence » entre leurs langues ». La petite différence qui existoit entre les langues des Gaulois & des Bretons, ainsi que Tacite le fait entendre, ne pouvoit consister qu'en ce qu'ils parloient deux différentes dialectes du même idiôme; & les diverses Nations des Gaulois habitants le Continent différoient autant à cet égard les unes des autres qu'elles pouvoient différer des Bretons. César dit clairement que les habitants des trois grandes divisions de la Gaule parloient des langues ou plutôt des dialectes différentes; ce qui est confirmé & expliqué par Strabon qui nous apprend que « les Gaulois ne parloient pas tous » exactement la même langue, mais qu'ils varioient un peu » dans leur prononciation ». Ce qui a lieu encore aujourd'hui, & peut être remarqué dans les différentes Provinces de la France & de la Bretagne.

Cesar, de Bell. Gall. l. 6. c. 13.

Tacit. Vita Agric. c. 11.

Cesar, de Bell. Gall. l. 1. c. 1.
Strabo, l. 4.

Ce qui prouve encore ou plutôt ce qui démontre que la langue Celtique fut la langue parlée par les premiers habitants de cette Isle, c'est que les noms de beaucoup de Rivières,

de Ruiſſeaux, de Collines, de Montagnes, de Villes & de Cités ſituées dans toutes ſes parties, ont un ſens dans cette langue, & y expriment leur ſituation, leurs propriétés & leur forme. En effet les premiers habitants de chaque pays ſont forcés de donner ſur le champ des noms aux objets qu'ils ont journellement occaſion de voir; & ces noms primitifs ne ſont naturellement que de courtes deſcriptions des formes les plus frappantes & des propriétés les plus ſenſibles de ces objets dans leur langue naturelle. Lorſqu'une autre Nation conquiert ce pays, s'y établit, & ſe mêle aux habitants primitifs, comme elle trouve des noms qui ſont déja donnés aux endroits & aux objets les plus remarquables qu'il contient, elle conſerve la plus grande partie de ces noms, en y faiſant ſeulement quelque léger changement pour les adapter au génie de ſa propre langue. Il eſt évident que ce fut-là ce que firent les Romains, ainſi qu'il réſulte des inductions qu'on pourroit tirer d'un nombre preſque infini de circonſtances; mais, comme de pareils détails paroîtroient ſecs & ennuyeux à beaucoup de Lecteurs, il ſuffira de renvoyer aux Auteurs cités ci-deſſous (1) ceux qui déſireroient plus de ſatisfaction à cet égard.

Les dialectes de la langue Celtique qui étoit autrefois la langue univerſelle de la Bretagne & peut-être de l'Europe, continuent d'être parlées dans le pays de Galles, dans les montagnes & les Iſles occidentales de l'Ecoſſe (pour ne rien dire de l'Irlande) & enfin dans quelques autres endroits du Continent. En effet quoique les Romains ſe ſoient efforcés d'introduire non-ſeulement leurs Lois & leur Gouvernement, mais encore leur langue dans tous les pays qu'ils ont conquis, ils ont échoué par rapport à cette dernière tentative dans pluſieurs parties de leur Empire, & particulièrement dans la Bretagne. Ils déterminèrent bien quelques jeunes Nobles de la

Bullet Mémoires ſur la langue Celtique, l. 1. c. 9. p. 12.

Tacit. vita Agric. c. 21.

(1) Baxter's Gloſſar, Antiq. Britan. *paſsim*, Edwardi Luidii de Fluv. Mont. Urb. in Britan. Nomencl. M. Bullet, *Mémoires ſur la Langue Celtique*, l. 1. pag. 338—406.

Bretagne

Bretagne provinciale à apprendre la langue Latine, & à étudier l'Eloquence Romaine. Mais ces jeunes-gens n'oublièrent pas leur langue natale, & ne cessèrent point de s'en servir; enfin le corps de la Nation n'en entendit & n'en parla même aucune autre. Plus le Gouvernement des Romains devint ancien, plus la mode d'apprendre leur langue fut générale; mais, comme le nombre des Romains, résidant en cette Isle, fut toujours très-peu considérable en comparaison des autres habitants, ils ne purent jamais rendre leur idiôme la langue commune de la Bretagne. En un mot il n'y a rien de plus certain que l'assertion suivante, sçavoir, que la langue qui étoit parlée par la plus grande partie des Bretons provinciaux, fut pendant toute l'époque du Gouvernement Romain, la même pour le fonds que celle qui avoit été parlée par leurs Ancêtres avant l'invasion Romaine, & qui est encore parlée par leur postérité dans le pays de Galles, quoiqu'on ne puisse pas douter que cette langue très-ancienne a souffert des changements très-considérables dans une aussi longue suite d'années, & dans un pays qui a éprouvé autant de révolutions. Comme les Romains ne subjuguèrent jamais les Calédoniens ou les Bretons septentrionaux, on ne peut pas supposer qu'il se soit fait un changement total dans la langue de ce dernier Peuple, qui, telle qu'elle est parlée aujourd'hui par sa postérité dans les montagnes & dans les Isles occidentales de l'Ecosse, s'y est moins écartée de la langue Celtique originaire que dans aucune autre partie de l'Europe, si l'on s'en rapporte à plusieurs des meilleurs Juges qu'il y ait dans cette matière.

Tacit. vita Agricolæ, c. 21.

Dr M'pherson's Dissertations, p. 123. &c.

Quoiqu'il doive nous paroître bien étonnant, & même incroyable que les premiers habitants de toutes les Contrées de l'Europe, & particulièrement de cette Isle ayent été nuds ou presque nuds, il n'y a cependant point de fait de l'*Histoire Ancienne*, qui soit mieux attesté. Mais l'usage décent & commode de porter des vêtements d'une espéce quelconque, prévalut par dégré dans toutes ces Contrées, & il étoit devenu très-général, s'il n'étoit pas même universel dans la Bretagne, avant que les Romains y fissent leur descente. Il est vrai que

Habillements des anciens Bretons.

Pelloutier, Hist. des Celtes, t. 1. l. 2. c. 6.

Cluv. Germ. Antiq. l. 1. c. 16.

Xiphilin ex Dione in Sever. Herodian. l. 3. c. 47. Dion & Hérodien paroiſſent faire entendre que les Mæates & les Calédoniens étoient nuds au commencement du troiſiéme ſiécle lorſque l'Empereur Sévère les attaqua. Mais il eſt probable que ces deux Auteurs ont voulu ſeulement exprimer que ces Peuples étoient très-imparfaitement habillés ou même preſque nuds, & les expreſſions dont ils ſe ſervent, admettent cette interprétation. En effet Dion dit ſeulement qu'ils vivoient nuds dans leurs tentes, ce qui feroit préſumer qu'ils avoient quelque vêtement lorſqu'ils alloient au-dehors; & dans le même Chapitre où Hérodien parle de leur nudité, il dit « qu'ils » traverſoient les marais en enfonçant dans la vaſe juſqu'à la » ceinture, parce que la plus grande partie de leur corps étant » nue, ils s'embarraſſoient fort peu de la boue ». (Id. ibid.) Comme les Romains n'avoient guères vu les Calédoniens qu'occupés à leur faire la guerre ou engagés dans quelque expédition militaire, ils purent s'imaginer que cette Nation étoit vêtue d'une manière beaucoup plus imparfaite qu'elle ne l'étoit réellement, parce que c'étoit un de ſes uſages conſtants, qui a été long-temps retenu par ſa poſtérité, de ſe débarraſſer de preſque tous ſes vêtements avant de commencer un combat, pour qu'ils ne la gênaſſent pas pendant l'action. (M'pherſon's Diſſertations, p. 164.) Il eſt très-commun, tant en écrivant qu'en parlant, d'appeller *nue* une perſonne qui eſt très-mal ou très-légèrement habillée.

Il feroit très-difficile, ou plutôt impoſſible, de donner une deſcription paſſable de l'habillement des anciens Bretons à cette époque éloignée, s'il avoit conſiſté dans un auſſi grand nombre de différenres parties que les nôtres, & ſi les modes avoient autant varié qu'elles le font à préſent. Mais il n'en étoit pas ainſi; car, indépendamment de l'extrême attachement que tous les Peuples ont dans les premiers âges de leur civiliſation, pour les uſages de leurs Ancêtres, les Arts relatifs aux vêtements étoient alors dans leur enfance en Bretagne; & les Bretons n'avoient pas le talent de ſe procurer une grande variété d'habillements, ou de changer leurs modes, ainſi qu'on le verra par le peu de détails que je vais préſenter à cet égard.

Le vêtement (1) supérieur des anciens Bretons, & de tous les autres Peuples Celtiques, étoit le manteau ou plaid. On nommoit ainsi un morceau de drap d'une forme quarrée & assez large pour couvrir tout le tronc du corps, tant par devant que par derrière. Il étoit attaché sur la poitrine ou sur l'une des épaules avec une agraffe ou, à défaut d'agraffe, avec une épine ou un morceau de bois pointu. Comme ce vêtement succéda aux manteaux de peaux de quelques-uns des plus gros animaux, qui furent anciennement portés par toutes les Nations Celtiques, il fut fait à l'imitation de la forme de ces peaux; &, dans plusieurs pays, particulièrement en Bretagne, ceux qui étoient pauvres ou moins civilisés continuèrent à porter des vêtements de peaux, tandis que ceux qui étoient plus riches ou plus policés avoient des plaids. Ces plaids ou manteaux de drap, dont les anciens Bretons commencèrent par se servir, ressembloient aux manteaux de peaux dont ils avoient fait usage auparavant, non-seulement pour la forme, mais même à tous autres égards quant à l'extérieur, étant tous d'une seule couleur, unis en-dessous, avec de longs poils, soit droits, soit frisés en-dessus; enfin ils imitoient assez ces couvertures velues dont les gens du commun se servent encore dans quelques parties de l'Angleterre pour leurs lits. Lorsque ces plaids (qu'il conviendroit mieux de nommer *couvertures*) commencèrent à être connus, ils furent regardés comme si précieux & comme des objets d'un si grand luxe, qu'il n'y eut que les personnes riches ou d'un rang distingué qui s'en servirent, & qu'elles ne le faisoient même que dans l'hiver, lorsqu'elles alloient dehors, ayant grand soin de les mettre à part dans l'été ou lorsqu'elles étoient sous leur toît. Mais ce vêtement devint plus commun par dégré, & fut

Manteau ou plaid.
Pelloutier, Histoire des Celtes, l. 1. p. 301.
Cluv. German. Antiq. l. 1. c. 16.
Tacit. de mor. Germ. c. 17.

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 14.

Strabo, l. 4. p. 196.
Cluv. Germ. Antiq. l. 1. c. 16.

Id. ibid.

(1) Voyez, sur les vêtements des anciens Bretons, & sur tout ce qui concerne ce Peuple, l'Ouvrage de Strutt que j'ai souvent cité, & dont il va paroître une Traduction. Cet Ouvrage, très-curieux & très-instructif, est intitulé : *Tableau des Mœurs, Armes, Usages &c. des Habitants de l'Angleterre.*
N. d. T.

porté par des gens de tous les rangs & dans toutes les saisons, tant dans l'intérieur des maisons qu'au dehors, parce qu'on cessa de faire usage des manteaux de peaux. Comme ces premiers plaids étoient faits avec une laine grossière, mal-apprêtée & filée fort gros, ils ne l'emportoient pas beaucoup sur les peaux qu'ils avoient remplacées, & ils étoient singulièrement incommodes dans la saison de l'été, à cause de leur grande pesanteur. Ce désagrément détermina les Tisserands Bretons, qui avoient alors acquis un peu plus d'expérience dans leur état, à en faire d'autres d'une laine plus belle, mieux apprêtée, & tissue également des deux côtés. Ces nouveaux plaids ne garantirent pas si bien de la pluie & de la neige que les anciennes couvertures grossières & pesantes; mais ils furent plus doux & plus légers, & ils furent d'abord portés par les personnes de distinction pendant l'été & dans le beau temps, quoiqu'ils soient ensuite devenus plus communs. Les manteaux, tant d'hiver que d'été des anciens Bretons, & des autres peuples Celtiques, furent originairement chacun d'une couleur uniforme, le plus ordinairement noire ou bleue. Mais lorsque les Gaulois & les Bretons connurent l'art de teindre la laine & le drap d'un grand nombre de différentes couleurs, ils commencèrent à faire leurs légers manteaux d'été rayés comme les cases d'un échiquier, ce qui forma de petits quarrés de différentes couleurs, & ce qui ressembla beaucoup aux *plaids tartan*, dont on fait encore usage dans les montagnes d'Ecosse. C'est cette marche lente & insensible que les hommes suivent ordinairement, en faisant des progrès dans les Arts les plus utiles & les plus nécessaires.

Dr M'pherson's Dissertations, p. 166.

Diod. Sicul. l. 5. c. 33. p. 356.

Plin. Hist. Nat. l. 8. c. 48.

Diod. Sicul. l. 5. c. 30. p. 353.

Autres vêtements.

Les anciens Bretons & les autres peuples Celtiques furent long-temps sans avoir d'autres vêtements que leurs plaids ou manteaux qui, n'étant ni très-longs, ni très-larges, laissoient nuds leurs bras, leurs jambes & quelques autres parties de leurs corps. Comme cet inconvénient ne pouvoit manquer d'être vivement senti, on y remédia par degré. A la vérité on ne sçait pas d'une manière certaine desquels des objets suivants ces deux Nations commencèrent par avoir l'idée de

Tacit. de mor. German. c. 17.

faire usage, sçavoir, de la tunique ou du pourpoint destiné à couvrir, d'une manière plus juste, le tronc du corps ou des hauts-de-chausse, & bas faits pour couvrir les cuisses & les jambes; cependant les membres se trouvant entièrement nuds pendant que le tronc étoit passablement couvert par le plaid, il est probable que ces deux dernières espéces de vêtements ont été les plus anciennes, de même qu'elles ont été les plus necessaires. Quoi qu'il en soit, il est assez évident, d'après les témoignages d'un grand nombre d'anciens Auteurs, (qui ont été recueillis avec soin par les deux Ecrivains modernes cités à la marge) que les anciens Gaulois, Bretons, & autres Peuples Celtiques, se servoient d'un vêtement qui couvroit tant leurs cuisses que leurs jambes, & qui ressembloit beaucoup à nos hauts-de-chausse & à nos bas réunis ensemble. Ce vêtement portoit le nom de *Braxe* ou *Bracce* dans la langue Celtique qui formoit la langue commune de toutes ces Nations. Cette dénomination vient probablement de ce qu'il étoit fait avec le même drap bigarré que leurs plaids, le mot *Breac* signifiant dans cette langue une chose qui est bigarrée ou de diverses couleurs. Ces braxès ou ces chausses justes qui sont tout-à-la-fois agréables & commodes, & qui laissent découvrir la belle forme des membres avec beaucoup d'avantage, ont été portées jusqu'en des temps très-modernes par les véritables descendants des Calédoniens Bretons dans les montagnes de l'Ecosse, & il en existe même encore dans quelques endroits écartés de cette Contrée.

Pelloutier Hist. Celt. l. 2. c. 6. l. 1. p. 307. Cluv. Germ. Antiq. l. 1. c. 16. p. 115, &c.

M'pherson's Dissertations, p. 166.

Tunique.

Quoique le plaid, lorsqu'il étoit entortillé autour du corps, en couvrit tout le tronc, cependant comme il n'étoit attaché qu'à un seul endroit vers le col, il voltigeoit au moindre mouvement des bras, & il laissoit le devant du corps, ainsi que les bras, nuds. Il formoit donc un vêtement fort incommode, & il couvroit très-imparfaitement dans les moments d'action qui demandoient un libre mouvement des bras & un entier développement des forces; aussi étoit-il ordinairement mis de côté dans ces occasions. Il étoit impossible que les anciens Bretons & les autres Peuples Celtiques ne s'apperçussent très-

promptement qu'ils avoient besoin de quelque vêtement plus commode, qui couvrît mieux leur corps, & qui pût remplir ce but dans les moments d'action, sans les empêcher de déployer leurs forces & de se servir librement de leurs membres; & il est assez évident qu'ils faisoient usage à cette époque d'un vêtement de ce genre. Ce vêtement étoit une veste ou tunique adaptée exactement à la forme de leur corps, attachée avec des agraffes, ou par un autre moyen semblable, & ne descendant pas plus bas que l'aîne. Ces vestes avoient aussi des manches qui couvroient les bras, d'abord seulement jusqu'aux coudes, & ensuite jusqu'aux poignets. Pendant quelque temps après l'invention de ce vêtement, il n'y eut que les personnes riches ou d'un rang distingué, qui s'en servirent; mais il devint par dégré d'un usage commun.

Pelloutier, Hist. Celt. l. 1. p. 309. Cluv. German. Antiq. p. 114. Id. ibid. Strabo, l. 4. p. 196. Diod. Sicul. l. 5. c. 30. p. 353. Tacit. de morib. Germ. c. 17.

Objets dont ils se servoient pour couvrir leur tête & leurs pieds.

Tant que les anciens Bretons & les autres Peuples Celtiques ne couvrirent leurs corps qu'avec leurs plaids ou manteaux, en laissant leurs bras, leurs cuisses & leurs jambes nues, on ne peut pas croire qu'ils ayent eu aucun objet qui couvrît leurs têtes ou leurs pieds; mais, lorsqu'ils se furent procuré des vêtements destinés aux autres parties de leur corps, ils commencèrent naturellement à chercher quelques moyens de couvrir ses extrémités. Quelques-uns de ces Peuples, & peut-être les Bretons, avoient pour tout soulier un morceau de peau de cheval, de vache ou d'autre animal, attaché autour du pied avec le poil au-dehors. En temps de guerre, les Rois & les Chefs Bretons portoient sur leurs têtes des casques ornés de plumes d'aigles. Il paroît probable, d'après la figure d'un captif Breton qui se trouve sur un monument Romain dans le Collége de Glascow, que les gens du commun portoient sur leurs têtes une espéce de bonnet très-ressemblant à celui dont on se sert encore dans les montagnes d'Ecosse.

Cluv. Germ. Antiq. p. 117. Ossian's Poems, v. 2. p. 19. 57. Horsley's Brit. Rom. p. 195.

Habillement des Druides.

L'habillement des Druides de la Gaule & de la Bretagne paroît avoir différé à beaucoup d'égards de celui des autres habitants de ces Contrées. Leurs manteaux particuliérement n'étoient pas de différentes couleurs comme les plaids de leurs autres Concitoyens; mais ils étoient entièrement blancs

Plin. Hist. Nat. l. 16. c. 44.

& probablement de toile. Cette différence étoit ſans doute regardée comme une marque honorable de diſtinction, & peut-être comme un emblême de la ſainteté à laquelle ils avoient de grandes prétentions.

Habillements des femmes.

Il a été d'uſage dans tous les pays & dans tous les ſiécles de mettre de la différence dans les vêtements des deux ſexes. Tant que les anciens Bretons, ſoit hommes, ſoit femmes, n'eurent d'autres vêtements que des manteaux faits de peaux ou même de drap, elle ne put pas être très-grande; mais, lorſqu'ils eurent inventé différentes piéces de vêtements, elle devint plus remarquable. Ce que Tacite dit de la différence des habillements des hommes & des femmes chez les anciens Germains, peut probablement s'appliquer aux Bretons de cette époque. « La différence de l'habillement des deux ſexes n'eſt » pas très-conſidérable, & voici en quoi elle conſiſte principalement, c'eſt que leurs femmes ſe ſervent moins de » toile de lin dans leurs habillements que les hommes; que » les manches de leurs tuniques ne deſcendent pas juſqu'à leurs » poignets; & qu'elles ont non-ſeulement leurs bras nuds, » mais même une partie de leur poitrine ». La tunique portée par les femmes Bretonnes étoit pliſſée en-deſſous & deſcendoit beaucoup plus bas que celle des hommes, vraiſemblablement au-deſſous du genou. Leurs manteaux ou plaids qui étoient auſſi très-larges flottoient & deſcendoient juſqu'à terre. Ce récit eſt confirmé par la deſcription ſuivante que Dion nous a laiſſée de l'habillement de la fameuſe héroïne Bretonne Boadicia. « Elle portoit une tunique de différentes couleurs, » qui étoit longue & pliſſée, & ſur laquelle elle avoit un épais » & large manteau. Elle étoit ainſi vêtue en tout temps; » mais dans cette occaſion elle tenoit encore une épée dans » ſa main ».

Tacit. de mor. Germ. c. 17.

Xiphilin ex Dione Nicæo in Neron.

Couvertures de lit des Bretons.

On peut remarquer par rapport aux vêtements des hommes & des femmes chez les anciens Bretons & chez tous les autres Peuples Celtes, que les habillements quelconques dont ils ſe revêtoient pendant le jour leur ſervoient pour les couvrir dans leurs lits durant la nuit. Il paroît cependant que les

Cluv Germ. Antiq. p. 119.

Bretons, & d'autres Peuples, furent dans l'ufage de mettre des peaux d'animaux fur eux dans leurs lits, long-temps après qu'ils eurent ceffé d'en porter des manteaux. Le Barde Carril éveilla Swaran, Roi de Lochlin, & l'invita à un repas en fe fervant des termes fuivants, qui montrent que le Roi dormoit fur des peaux de bêtes fauvages qu'il avoit tuées à la chaffe. « Le vieux Carril arriva avec la voix la plus douce & appella le Roi des noirs boucliers. — Leves-toi de deffus » les peaux des animaux de ta chaffe; leves-toi Swaran, Roi » des bois, — Cuchullin donne le plaifir des coquilles (1) ». Cet ufage de dormir fur des peaux, fubfifta très-long temps parmi les gens du Peuple, dans quelques parties de la Germanie.

Offian's Poems, v. 1. p. 16. Trad. Franç. p. 22.

Cluv. Germ. Antiq. p. 120.

Paffion des Bretons pour la parure.

Quoiqu'il faille avouer que les anciens Bretons & les autres Peuples Celtiques étoient très-mal & très-imparfaitement habillés, on ne doit pas attribuer cet état à leur amour pour la fimplicité ou à leur mépris pour les ajuftements, mais au dégré d'imperfection où les Arts étoient parmi eux. En effet les Grecs & les Romains repréfentent quelques-uns de ces Peuples comme fingulièrement curieux de parures. Tant que les Germains, & probablement les autres Peuples, furent vêtus de manteaux faits de peaux, ils les ornèrent de morceaux de peaux de diverfes efpéces & de différentes couleurs. Les Gaulois, qui avoient fait de plus grands progrès dans les Arts que les Germains, aimoient beaucoup les chaînes & les bracelets d'or ainfi que les autres ornements de ce précieux métal. « Par ce moyen, dit Diodore de Sicile, les Gaulois » obtiennent beaucoup d'or avec lequel ils font différents or» nements pour la parure tant des hommes que des femmes, » tels que des bracelets, des chaînes & des anneaux pour orner » leurs bras, leurs cous, leurs mains & leurs poitrines ». Longtemps avant cette époque, la Gréce contenoit un fi grand

Tacit. de mor. Germ. c. 17.

Diod. Sicul. l. 5. c. 27. p. 351.

(1) Les Calédoniens buvoient dans des coquilles, auffi appelloient-ils leur liqueur *la force de la coquille*.

N. D. T.

nombre

nombre de ces ornements que Polybe nous apprend « qu'on » voyoit dans les premiers rangs des armées des Gaulois, très-» peu de ſoldats qui n'euſſent pas leurs cous & leurs bras or-» nés de chaînes & de bracelets d'or ». Nous apprenons, par la deſcription que Dion nous a laiſſée de l'habillement de Boadicia, qu'elle avoit une chaîne d'or très-maſſive autour de ſon cou, & l'on voit dans Tacite que, quand Caractacus fut conduit en triomphe dans Rome, on porta devant lui beaucoup de chaînes ſemblables, qu'il avoit enlevées aux Princes & aux Chefs ſes voiſins en leur faiſant la guerre. Enfin les Bretons avoient tant de paſſion pour les ornements de cette eſpéce, que ceux qui ne pouvoient ſe procurer des chaînes & des anneaux d'or, portoient de pareils ornements de fer dont ils étoient fort vains.

Polyb. l. 3. Xiphilin ex Dione in Neron. Tacit. Annal. l. 12. c. 36. Herodian, l. 3. c. 47.

Les anciens Bretons, & tous les autres Peuples Celtiques, étoient extrêmement orgueilleux de la longueur & de la beauté de leurs cheveux, & ils ſe donnoient beaucoup de peine pour les arranger. Quelques individus de ces Nations pouſſoient même juſqu'à la plus grande extravagance leur amour & leur admiration pour cet ornement. On rapporte que la dernière & la plus preſſante demande d'un jeune guerrier, fait priſonnier, qui avoit été condamné à avoir la tête tranchée, fut qu'on ne permît pas à un eſclave de toucher à ſa chevelure qui étoit ſingulièrement longue & belle, & qu'elle ne fût pas teinte de ſang. Nous ne trouvons guères de deſcription d'un bel homme ou d'une belle femme dans les Poéſies d'Oſſian, ſans qu'il y ſoit fait mention de leurs cheveux, comme d'une de leurs plus grandes beautés. Ils ne ſe contentoient pas de la couleur naturelle de leurs cheveux, qui étoit ordinairement blonde ou jaune; mais ils faiſoient même uſage de certaines préparations qui la rendoient encore plus brillante. Une de ces préparations étoit une compoſition faite avec de la chaux, du ſuif & des cendres de certains végétaux. Ils employoient auſſi différents procédés pour rendre les cheveux de leurs têtes longs & épais; ce qui étoit regardé non-ſeulement comme une grande beauté, mais même

Manière dont ils arrangeoient leurs cheveux. Pelloutier, Hiſt. Celt. l. 2. c. 7. p. 323. Cluv. Germ. Antiq. l. 1. c. 16. p. 105. M. Mallet Introduction à l'Hiſtoire du Dannemarck, p. 134. Oſſian's Poems, v. 1. p. 90. v. 2. p. 70. Cluv. Germ. Antiq. p. 105.

Xiphilin ex Dione in Neron.

comme une marque de dignité & de nobleſſe. Dion repréſente Boadicia avec de longs cheveux flottant ſur ſes épaules & deſcendant juſques au-deſſous du milieu de ſon dos. Les Bretons ſe raſoient tout le viſage à l'exception de leur lévre ſupérieure dont, comme les Gaulois, ils laiſſoient le poil acquérir une longueur très-incommode. Au total, lorſque les anciens Bretons des deux ſexes étoient complettement habillés ſuivant la mode de leur temps & de leur pays, ils étoient aſſez bien défendus contre les injures du climat, & leur vêtement paroiſſoit non-ſeulement décent, mais même agréable.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 14. c. 14. Diod. Sicul. l. 5. c. 28. p. 351.

Changement opéré dans les habillements par la conquête des Romains.

La conquête des Romains produiſit un changement conſidérable dans la parure & les vêtements du Peuple de cette Iſle ainſi que dans d'autres objets. En effet nous apprenons par la meilleure autorité, que beaucoup d'entr'eux, & particulièrement de leurs jeunes Nobles, adoptèrent l'habillement ainſi que la langue & les mœurs de leurs Vainqueurs, afin d'obtenir leurs bonnes graces. « Après cela, dit Tacite, les » fils des Chefs Bretons commencèrent à affecter de prendre » nos habillements, & l'uſage de la robe Romaine devint » fréquent parmi eux ». Mais, comme elle ne devint jamais l'habillement le plus général, même parmi les Bretons provinciaux, la deſcription de ce vêtement n'appartient pas proprement à l'Hiſtoire ni aux Antiquités de la Bretagne.

Tacit. Vita Agricolæ, c. 21.

Nourriture des anciens Bretons.

La nourriture d'une Nation où la nature de ſes mets & de ſes boiſſons ainſi que ſa manière de les préparer & de s'en ſervir ſont des objets qui ſont encore plus importants & plus dignes d'attention que ſes habillements, parce qu'ils procurent des indices plus clairs de ſon état réel & de ſa ſituation. En effet, comme rien n'eſt ſi néceſſaire pour la conſervation de la vie que de manger & de boire, & comme il n'y a pas de beſoin qui ſe faſſe plus ſouvent & plus violemment ſentir que la faim & la ſoif, nous pouvons être certains que le ſoin de ſatisfaire ces appétits, en augmentant la quantité & en perfectionnant le goût & la qualité des nourritures néceſſaires, n'a pas pu manquer d'occuper beaucoup les premiers habitants de

chaque pays, & qu'ils ont du employer à cette recherche la plus grande partie de leur adreſſe & de leur induſtrie.

On a déja obſervé que les plus anciens habitants de cette Iſle, ainſi que ceux de beaucoup d'autres Contrées, ont vécu vraiſemblablement pendant quelque temps des productions ſpontanées de la terre dans leur état naturel avec peu d'apprêt, ſi même elles en recevoient aucun (1). Mais, ſi nous ajoutons foi au témoignage de pluſieurs Auteurs, quelques-uns des anciens Penples Bretons vivoient d'une manière encore plus ſauvage & plus barbare, & ne s'abſtenoient pas même de dévorer de la chair humaine. « Je ne peux rien affirmer » avec certitude, dit Strabon, concernant ces tribus Bretonnes » qui habitent l'Irlande ; — ſeulement on rapporte qn'elles ſont » prodigieuſement gloutonnes, qu'elles dévorent de grandes » quantités de chair humaine, & qu'elles regardent même comme une action honorable celle de manger le corps de leurs » parents décédés. Cependant, quoique nous rapportions ces » récits, il faut avouer que nous n'avons pas ſuffiſamment » de preuves de leur vérité. Ces Gaulois, dit Diodore, qui » demeurent dans le Nord, & qui ſont voiſins des Scythes, » ſont tellement ſauvages qu'ils dévorent de la chair humaine, de même que font les Peuples Bretons qui habitent l'Irlande ». Mais le témoignage le plus poſitif & en même-temps le plus incroyable à cet égard, eſt celui de S. Jérôme dont voici les termes : « Pour ne rien dire des » autres Nations, lorſque j'étois jeune, je vis les Attacotiens, » Peuple qui ſe nourrit de chair humaine. Lorſqu'il trouve » dans les bois des troupeaux de pourceaux, de bêtes à corne » & de brebis, il a coutume de couper les feſſes des conducteurs & la gorge des femmes, regardant ces parties comme » le mêts le plus délicieux ».

Les Bretons étoient-ils des Cannibales?

Strabo, l. 4. p. 1.

Diod. Sicul. l. 5. c. 32. p. 355.

Hieronym. adverſ. Jovan. l. 2.

Il exiſta un temps où les hommes étoient ſi ſauvages, qu'ils ſe nourriſſoient de chair humaine ; c'eſt malheureuſement un fait ſi bien atteſté qu'il ne peut pas être contredit. On

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. 1. p. 3. 4. & Auteurs qui y ſont cités.

(1) Voyez le Chap. V.

trouve même encore tant dans l'Afrique que dans l'Amérique (1), plusieurs Peuples à qui cette espéce de nourriture est familière & qui vont à la chasse des hommes dans le but de s'en nourrir, comme nous allons à celle des animaux sauvages. Il n'est pas impossible que quelques-uns des premiers habitants sauvages de cette Isle, s'étant trouvés réduits à de grandes extrémités, ayent eu recours à cet horrible expédient pour soutenir leur vie. Mais il est très-peu vraisemblable que dans le premier siécle de l'Ere Chrétienne, lorsque Strabon écrivit, aucune des tribus Bretonnes qui habitoient l'Irlande ait été dans cet état déplorable de barbarie. Enfin il est entièrement incroyable qu'une Nation de la Bretagne se soit permis de commettre de pareilles atrocités dans la Gaule, l'un des pays les plus civilisés & les mieux gouvernés du monde, vers le milieu du quatriéme siécle, temps où S. Jérôme étoit enfant. Qu'il ait existé à cette époque une Nation Bretonne appellée les *Attacotiens*, & qu'il y ait eu plusieurs cohortes de cette Nation dans les armées Romaines, tant en Gréce qu'en Italie, ce sont des faits très-bien attestés. Or il n'est pas invraisemblable que ces cohortes ayent eu un extérieur extraordinaire, qu'elles ayent paru plus féroces que les troupes Romaines qui étoient dans la Gaule; & que sur ce fondement on ait répandu de pareils bruits sur leur compte, peut-être dans le dessein d'effrayer les enfants; S. Jérôme étant enfant (*adolescentulus*) lorsqu'il fut dans la Gaule, & ayant entendu alors ces terribles histoires des Attacotiens, il paroît qu'il y ajouta foi trop promptement, & qu'elles firent une impression trop profonde sur son imagination. Quiconque pourra donner une meilleure solution de cette difficulté rendra un grand service à la mémoire de S. Jérôme, ainsi qu'à la réputation des Attacotiens nos Compatriotes.

Ammianus Marcell. l. 26. c. 5. Camden Brit.

Les Bretons du midi avoient une grande abondance & une grande diversité de comestibles.

A l'époque de la première invasion Romaine les Peuples Bretons des Provinces méridionales de cette Isle avoient une

(1) On voit dans le second Voyage de Cook un exemple d'Antropophages. Note du Traducteur.

quantité ſuffiſante de comeſtibles de différentes eſpéces, mais ils ſe nourriſſoient avec les mêmes aliments que leurs voiſins du Continent, à qui ils reſſembloient encore par la manière d'apprêter ces comeſtibles. Ils entendoient & pratiquoient non-ſeulement l'Agriculture qui leur procuroit du bled pour faire du pain, & pour d'autres objets, mais encore le jardinage qui leur fourniſſoit des racines, des herbes & des fruits de toute eſpéce, excepté du raiſin & des olives (1). Ils avoient de grands troupeaux de bêtes à corne & de brebis dont la chair & le lait leur fourniſſoient des mets très-variés & fort nourriſſants. Les Gaulois, les Bretons, & les autres Peuples Celtiques, préparoient la chair des animaux pour la manger, de trois différentes manières, en la faiſant bouillir, la grillant & la rôtiſſant. On trouve dans Athénée le paſſage ſuivant. « Poſſi- Athenæi Deipnoſoph. l. 4. c. 13. p. 151.
» donius le Philoſophe Stoïque, faiſant connoître les loix &
» les uſages d'un grand nombre de Nations dans les mor-
» ceaux hiſtoriques qu'il a composés, & qui ne ſont pas
» indignes de la Philoſophie qu'il profeſſoit, dit, par rap-
» port aux Celtes, qu'ils mangeoient peu de pain à leurs
» repas, mais qu'ils y conſommoient une grande quantité
» de chair qu'ils faiſoient ou bouillir dans l'eau, ou gril-
» ler ſur des charbons, ou rôtir ſur des broches ». Cela eſt confirmé par Diodore de Sicile dans le paſſage qui ſuit : Diod. Sicul. l. 5. c. 28. p. 351.
» Près du lieu où ils doivent donner un repas, ils allument
» de très-grands feux ſur leſquels ils placent des pots & au-
» près d'eux des broches ; &, avec ces pots & broches, ils
» ſont bouillir & rôtir de gros morceaux de chair de diffé-
» rentes eſpéces ».

Les Gaulois & les Bretons n'ignoroient pas l'art de ſaler la chair pour la préſerver de la putréfaction, & la rendre propre à être mangée. Mais leur ſel avoit une couleur très-différente de la couleur du ſel que nous employons, & l'on ſe ſervoit, pour le faire, d'un procédé qui ne reſſembloit au- Sel des Gaulois & des Bretons. Strabo, l. 4. p. 197.

(1) Voyez dans le Chap. V. les Articles *Agriculture* & *Jardinage*.

Tacit. Annal. l. 13. c. 57. Plin. Hist. Nat. l. 13. c. 7. Varro de re rusticâ, l. 1. c. 8.

cunement au nôtre. Voici comme plusieurs anciens Auteurs décrivent le procédé qu'ils suivoient en le faisant. Ils formoient un bucher avec des arbres, principalement avec des chênes & des noisetiers; ils y mettoient le feu, & le réduisoient en un charbon sur lequel ils versoient, pendant qu'il étoit encore tout rouge, une certaine quantité d'eau salée qui changeoit toute la masse en une espéce de sel d'une couleur noire. Les Bretons avoient aussi de la venaison, du gibier & de la volaille de toute espéce & en grande abondance, quoique des idées superstitieuses les empêchassent de manger du liévre, de la poule ou de l'oie.

Cesar, de Bell. Gall. l. 5. c. 12.

Lait.

Les Bretons faisoient usage du lait de leurs troupeaux non-seulement dans son état naturel, mais encore lorsqu'il étoit coagulé & converti en beurre. « Avec le lait, dit Pline, on » fait le beurre qui est le mets favori des Nations barbares, » & sur-tout de ceux de leurs membres qui sont les plus » riches ». Quand cet Ecrivain parle de Nations barbares, il entend le plus ordinairement par ce terme les Germains & les Bretons, parce qu'ils n'étoient pas entièrement soumis au Gouvernement Romain, ni instruits des Arts de ce Peuple conquérant. Lorsque Strabon dit que « quelques-uns des an- » ciens Bretons étoient tellement ignorants que, quoiqu'ils » eussent beaucoup de lait, ils ne sçavoient pas faire des fro- » mages », il paroît insinuer qu'ils n'ignoroient pas tous cet art. Après qu'ils avoient fait du fromage ou du beurre avec les parties les plus huileuses du lait, ils ne jettoient pas la partie qui en restoit; mais celle-ci étoit employée à différents usages dont un est très-distinctement décrit par Pline, & paroît être le même que celui qu'on en fait encore dans quelques endroits des montagnes & des Isles d'Ecosse. « *Oon* » qui signifie *crême fouettée*, est un mêts que mangent plu- » sieurs insulaires & quelques habitants de la terre-ferme » voisine, dans des temps de disette, lorsqu'ils manquent de » pain. On le prépare de la manière suivante. On fait bouillir » dans un pot une quantité de petit-lait, & lorsque celui-ci » s'éléve jusqu'à la surface du pot, on le tourne avec un

Plin. Hist. Nat. l. 28. c. 9. §. 35.

Strabo, l. 4. p. 200.

Plin. Hist. Nat. l. 28. c. 9. §. 35.

» long bâton de bois, ayant une croix à son extrémité, » comme l'on fait pour le chocolat; &, quand cela est ter- » miné, on le prend avec des cueilleres; on fait cinq ou » six fois la même chose; & la dernière écume est toujours » regardée comme la meilleure, tandis que les deux ou trois » premières passent pour les plus mauvaises ».

Mr Martin's Description of the Western Islands.

Les Nations Bretonnes qui habitoient les parties intérieures & septentrionales de cette Isle, lors de la première invasion Romaine, n'avoient ni un aussi grand nombre, ni une aussi considérable variété de denrées que celles du Sud; & elles ne possédoient pas si bien l'art de les apprêter pour qu'on en fît usage. Etrangères à l'Agriculture & au Jardinage, elles ne connoissoient pas la plus grande partie des légumes & des fruits que produisent ces Arts si utiles. Arrêtées par quelque principe de superstition ou par leur ignorance des Arts nécessaires pour profiter des avantages qu'elles devoient à la Nature, elles ne faisoient pas usage de cette quantité presque infinie de poissons de différentes espéces dont leurs rivières, leurs mers & leurs lacs étoient remplis. Par ce moyen, elles étoient réduits à vivre, comme les anciens Germains, des productions spontanées de la terre, du lait & de la chair de leurs troupeaux & des animaux qu'elles prenoient à la chasse. Tel étoit leur état même au commencement du troisiéme siécle, ainsi que nous l'apprenons par le témoignage suivant de Dion de Nicée. « Les Maæates & les Calédoniens habitent des mon- » tagnes stériles ou des plaines marécageuses; ils n'ont point » de terres cultivées ou labourées; mais ils se nourrissent avec » du lait, de la chair de leurs troupeaux, ce qu'ils gagnent » à la chasse, & quelques fruits sauvages. Ils ne mangent » jamais de poissons, quoiqu'ils en ayent une grande abon- » dance. Lorsqu'ils sont dans les bois, ils vivent de racines » & de feuilles ».

Les Bretons du Nord ne possedoiene pas une aussi grande variété de comestibles.

Tacit. de mor. Germ. c. 23.

Xiphilin, ex Dione in Sever.

De même que ces Nations n'avoient pas des denrées fort nombreuses & très-variées, elles n'employoient pas non plus beaucoup d'art pour les préparer afin qu'on en fît usage. Quelques-uns des Peuples Celtiques avoient l'art de rôtir leurs

Cuisine des Calédoniens.

glands & leurs autres fruits ſauvages, de les moudre, de les convertir en farine & d'en faire du pain; mais nous ne ſçavons pas ſi les Maæates & les Calédoniens étoient du nombre de ceux qui le poſſédoient. Ils ignoroient l'art de faire du fromage, & il n'eſt pas très-certain qu'ils ſçuſſent faire du beurre. La deſcription ſuivante de leur manière de préparer la venaiſon pour un repas peut être regardée comme un échantillon ſuffiſant de leur cuiſine. « On formoit un foſſé » qu'on rempliſſoit de pierres polies, & l'on mettoit auprès » un amas de pierres plattes du genre du caillou. On chauf- » foit avec de la bruyère les pierres ainſi que le foſſé. On » mettoit enſuite du gibier dans le fond & un lit de pierres » par-deſſus ; ce qu'on faiſoit alternativement juſqu'à ce que » le foſſé fut rempli. Enfin le tout étoit recouvert de Bruyère » pour retenir la vapeur ». Il eſt évident que ce procédé étoit très-pénible & demandoit le concours d'un grand nombre de mains. Auſſi les Héros les plus diſtingués ne dédaignoient-ils pas d'aider à préparer un feſtin auquel ils devoient participer. « C'étoit ſur le côté couvert du Cromla que Dorglas plaçoit la bête fauve, le premier butin de la chaſſe, avant que » les Héros quittaſſent la colline. — Cent jeunes-gens raſſem- » bloient la bruyère, dix Héros ſouffloient le feu. — Trois » cents perſonnes choiſiſſoient les pierres polies. On voyoit » de loin la fumée du feſtin. Cependant, ſi nous en croyons Dion, ces Nations poſſédoient un ſecret très-précieux qu'il décrit ainſi : « Ils compoſoient une certaine nourriture qui » les ſoutenoit d'une manière ſi étonnante que, quand ils » en avoient pris la quantité d'une féve, ils ne ſentoient plus » ni la faim ni la ſoif ». Les Ecrivains modernes n'ont formé que des conjectures vagues & incertaines par rapport à cette nourriture.

Strabo, l. 3. p. 155.
Id. ibid. p. 200.
Oſſian's Poems, v. 1. p. 15. note. Trad. Françoiſe, préf. p. XXXIV.
Id. ibid.
Xiphilin ex Dione in Sever.
Sibbald Scotia illuſtrata, l. 1. c. 17. 18. 19. p. 38 &c.

Boiſſons des anciens Bretons.

L'eau étoit la ſeule boiſſon des plus anciens habitants de cette Iſle, comme elle fut celle d'un grand nombre d'autres Contrées. Mais il ne ſe paſſa vraiſemblablement pas beaucoup de temps avant qu'ils commençaſſent à boire le lait, & peut-être le ſang des autres animaux; ces deux dernières boiſſons leur

leur ayant paru plus chaudes, plus agréables, & plus nourrissantes que l'eau. Il est hors de doute, & l'on ne peut nier qu'un grand nombre de Nations anciennes étoit accoutumé à boire le sang des animaux sortant tout chaud de leurs veines, soit pur, soit mêlé avec le lait. Si l'on en croit Solin, quelques-uns des Bretons qui habitoient l'Irlande étoient des sauvages si féroces qu'ils buvoient même le sang de leurs ennemis qu'ils avoient tués à la guerre. Mais il faut avouer qu'on ne peut guères ajoûter foi à ce récit non plus qu'à beaucoup d'autres détails racontés par cet Ecrivain sur l'extrême barbarie des habitants de l'Irlande, que les Romains connoissoient très-peu. Quoi qu'il en soit, il est assez évident d'après l'Histoire, qu'il y a fort peu de Nations qui ayent resté long-temps sans avoir quelque espéce de liqueur fermentée qui ait servi à réchauffer & fortifier leurs corps, en les égayant & les énivrant même. Les anciens Bretons étoient si éloignés de ne pas connoître de semblables liqueurs que l'intempérance, qu'ils montroient en en faisant usage, étoit un de leurs vices nationaux, lorsque les Romains descendirent en Bretagne.

Virg. Georg. l. 3. v. 463. Origine des Loix, Arts & Sciences, v. I. p. 110.

Solin. c. 35. p. 166. édit. Basileæ.

Origine des Loix, Arts & Sciences, v. I. p. 109.

Avant l'introduction de l'Agriculture dans cette Isle, l'hydromel ou le miel, délayé dans de l'eau & fermenté, étoit vraisemblablement la seule liqueur forte connue de ses habitants, ainsi qu'elle fut la seule connue de beaucoup d'autres anciens Peuples dans les mêmes circonstances. Elle continua d'être la boisson favorite des anciens Bretons & de leurs descendants, long-temps après qu'ils eurent connu d'autres liqueurs. Celui qui faisoit l'hydromel étoit le onziéme en dignité dans les Cours des anciens Princes de Galles, & tenoit lieu de Médecin. L'ancienne loi de cette Principauté, que je vais rapporter, prouve combien cette liqueur étoit estimée des Princes Bretons. « Il y a à la Cour trois objets qu'on doit » faire connoître au Roi, avant d'en donner connoissance à » aucune autre personne. Ces trois objets sont, 1°, chaque » sentence du Juge; 2° chaque nouveau chant; 3° & cha-

Hydromel.

Diod. Sicul. l. 5. §. 26. p. 350. Plin. Hist. Nat. l. 14. c. 18.

Leges Hoeli Dha, l. 1. c. 22. p. 43.

Id. ibid. p. 311.

Ossian's Poems, v. 1. p. 16. 74.

» que tonneau d'hydromel ». C'étoit peut-être cette liqueur qu'Ossian appelle la *joie* & la *force des coquilles*, & que ses Héros aimoient avec tant de passion.

Bière.

Pelloutier, Hist. Celt. l. 1. p. 216. Cluver. German. Antiq. l. 1. c. 17. p. 125. Plin. Hist. Nat. l. 14. c. 22. §. 29.

Après l'introduction de l'Agriculture, la bière devint la boisson la plus générale de tous les Peuples Bretons qui sçurent en faire, de même qu'elle fut long-temps la boisson la plus usitée chez toutes les Nations Celtiques du Continent. « Tous les différents Peuples qui habitent l'occident de l'Eu» rope, dit Pline, ont une liqueur avec laquelle ils s'enivrent, » & qui est faite avec du grain & de l'eau. La manière dont » on fait cette liqueur varie un peu dans la Gaule, dans l'Es» pagne & dans les autres Contrées, & elle y porte diffé» rents noms; mais sa nature & ses propriétés sont par-tout » les mêmes. Les habitants de l'Espagne en particulier brassent » si bien cette liqueur qu'ils la conservent bonne pendant » long-temps. Les hommes sont tellement ingénieux à sa» tisfaire leurs inclinations vicieuses, qu'ils ont ainsi inventé » un moyen de rendre l'eau même enivrante ». La manière dont les anciens Bretons & les autres Peuples Celtiques faisoient leur bière, est décrite par Isidore & Orosius de la manière suivante : « On fait tremper le grain dans l'eau, » & on le laisse germer; ce qui fait agir ses parties spiri» tueuses & les met en liberté; on le fait sécher ensuite & » on le broye; après quoi on le fait infuser dans une certaine » quantité d'eau; &, lorsque celle-ci a fermenté, elle forme » une liqueur agréable, réchauffante, fortifiante & enivrante ». Cette bière étoit faite le plus ordinairement avec de l'orge; mais on en faisoit aussi quelquefois avec du blé, de l'avoine & du millet.

Isidor. Orig. l. 20. c. 2. p. 1317. Oros. l. 5. c. 1. p. 259. Geopon. l. 7. c. 34. p. 203.

Vin.

Si les Phéniciens & les Grecs ont importé du vin dans la Bretagne, ce ne fut qu'en très-petite quantité. Cette boisson, la meilleure de toutes, fut très-peu connue dans cette Isle avant que celle-ci eût été conquise par les Romains. Après cette époque non-seulement on y importa du Continent une quantité considérable de vin; mais on essaya même

plusieurs fois de cultiver des vignes & d'y faire du vin (1).

Les anciens Bretons ne mangeoient que deux fois par jour; ils faisoient un léger déjeuner le matin, & ils soupoient dans la soirée, lorsque les travaux & les divertissements du jour étoient finis. Ce dernier repas étoit le principal parmi eux; & lorsqu'ils en avoient l'occasion, ils y mangeoient & buvoient avec beaucoup de liberté ou même d'excès.

Les Bretons faisoient deux repas par jour.

Sibbaid Scotia illustrata, p. 35.

Dans ces repas les convives étoient assis en cercle sur la terre, ayant sous eux quelque peau d'animal ou un peu d'herbe ou de gazon. On mettoit devant chaque personne une table basse ou un tabouret avec la portion d'aliment qui lui étoit donnée. Ils ne manquoient jamais, dans cette distribution, de mettre les morceaux les meilleurs & les plus considérables devant les personnes qui étoient les plus distinguées par leur rang, leurs exploits ou leurs richesses. Chaque convive prenoit dans ses mains le mets qui étoit devant lui, & le déchirant avec les dents, il le mangeoit du mieux qu'il le pouvoit. Si l'un d'eux avoit de la peine à séparer une partie de ce mets avec ses mains & ses dents, il se servoit d'un large couteau qui étoit placé dans un endroit particulier pour la commodité de toute la compagnie. Des domestiques ou de jeunes garçons & filles, qui étoient les enfants de la maison, se tenoient derrière les convives, & ils étoient prêts à leur donner à boire ou à leur procurer tout ce dont ils pouvoient avoir besoin.

Leur manière de manger.

Athenæus, l. 1. c. 13. p. 151.

Id. ibid. l. 4. c. 13. p. 152.

Id. ibid.

Diod. Sicul. l. 5. §. 28. p. 351.

Id. ibid.

Les plats dans lesquels on servoit les aliments étoient de bois ou de terre, ou étoient des espéces de corbeilles d'osier. Ce dernier genre de plats étoit celui dont les Bretons se servoient le plus, parce qu'ils excelloient dans l'art d'en faire tant pour leur propre usage que pour en exporter. Les vaisseaux dont les Gaulois, les Bretons & les autres Peuples se servoient pour boire, étoient la plupart faits avec des cornes de bœufs & d'autres animaux; mais ceux des Calédoniens

Plats.

Athenæus, l. 4. c. 13. p. 152.

Musgrave, Belg. Britan. c. 13. p. 166. 167.

Pelloutier, Histoire des Celtes, l. 2. c. 2. p. 227.

(1) Voyez le Chap. V. Voyez aussi l'*Archéologie Angloise*, prem. vol.

Ossian's Poems, *passim.*

consistoient en larges coquilles dont leurs descendants font encore usage dans les montagnes d'Ecosse.

Divertissements des anciens Bretons.

Comme les anciens Bretons, sur-tout ceux qui ne connoissoient pas l'Agriculture, avoient du loisir, ils employoient une grande partie de leur temps à se livrer à des divertissements de différents genres, particulièrement à donner des repas mêlés de musique & de danse, à chasser & à faire des exercices qui demandoient la plus grande force.

Repas.

Les repas paroissent avoir été le principal plaisir des Germains, des Gaulois, des Bretons & des autres Peuples Celtiques, qui s'y livroient aux plus grands excès toutes les fois qu'ils en avoient l'occasion. « Chez ces Nations, dit un Auteur qui a étudié leurs mœurs avec beaucoup de soin, il » n'y a point d'assemblée publique régulièrement tenue soit » pour des objets civils, soit pour des objets religieux; il n'y » a point de mariage, de convoi, ni de jour de naissance cé» lébré convenablement; ni enfin de traité de paix ou d'alliance » bien cimenté sans un grand repas ». C'étoit par de fréquents festins de ce genre que les Grands ou les Chefs gagnoient l'amitié, ou récompensoient les services de ceux qui s'attachoient à eux, & quiconque donnoit les plus beaux repas étoit sûr d'être le plus aimé du Peuple, & d'avoir le plus grand nombre d'hommes attachés à sa suite. Ces repas dans lesquels on s'occupoit plus de l'abondance que de l'élégance, duroient ordinairement plusieurs jours, & les convives se retiroient rarement sans qu'ils eussent consommé toutes les provisions & épuisé toutes les liqueurs. Athénée nous a laissé la description d'un repas qui fut donné par Arcamnès, Prince très-riche des Gaules, qui dura un an entier sans interruption, & auquel tous les habitants de la Gaule, & même tous les étrangers qui traversoient cette Contrée étoient bien reçus. Ils délibéroient quelquefois dans ces repas des affaires les plus importantes de l'Etat, & ils y prenoient des résolutions relatives à la paix & à la guerre, dans la persuasion où ils étoient que les hommes exposent leurs vrais sentiments avec la plus grande liberté, & qu'ils sont

Pelloutier, Histoire des Celtes, l. 2. c. 12. p. 463.

Tacit. de mor. Germ. c. 14.

Id. ibid. c. 22.

Athenæus, l. 4. c. 13. p. 150.

diſpoſés à former les deſſeins les plus hardis, lorſqu'ils ſont excités & animés par les plaiſirs de la table. La converſation de ces feſtins tomboit fort ſouvent ſur les grands exploits que les convives eux-mêmes avoient faits à la guerre; ce qui occaſionnoit ſouvent des querelles ou même du ſang répandu. Ce fut dans un repas qu'il s'éleva entre deux illuſtres Princes, Carbar & Oſcar, un différend ſur leur propre bravoure & celle de leurs Ancêtres, & qu'ils périrent des bleſſures reſpectives qu'ils ſe firent.

Tacit. de mor. Germ. c. 22.

Id ibid.

Diod. Sicul. l. 5. c. 28. p. 353.

Oſſian's Poems, v. 2. p. 8.

Comme les anciens Bretons étoient très-verſés dans la muſique qu'ils aimoient beaucoup, aucun de leurs feſtins ne ſe paſſoit ſans qu'on y entendît des chants joyeux & les ſons de la harpe. « Toutes les fois que la fête des coquilles eſt pré» parée dans les Poéſies d'Oſſian, les chants des Bardes & » la voix d'une vive gaîté ſe font entendre. Les harpes de la » joie retentiſſent. On chante les combats des Héros ou les » agitations de l'amour ». Quelques-uns des Poëmes de cet illuſtre Barde Breton paroiſſent avoir été compoſés pour être chantés par les cent Bardes de Fingal aux feſtins de Selma. La plupart des chants des Bardes qui étoient chantés dans les repas des anciens Bretons étoient d'un génre grave & noble, & ils célébroient les braves actions des Hôtes ou des Héros des autres temps; mais on y mêloit quelquefois des airs plus gais & plus vifs, aux ſons deſquels la jeuneſſe des deux ſexes danſoit pour l'amuſement de la compagnie.

Muſique & Danſe.

Oſſian's Poems, v. 2. p. 9. v. 1. p. 37.

Id. ibid. v. 1. p. 87. 209.

Oſſian's Poems, v. 2. p. 132.

Pelloutier, Hiſt. des Celtes, p. 479.

Les Germains, & vraiſemblablement les Gaulois & les Bretons, avoient une eſpéce de danſe guerrière uſitée dans tous les feſtins. Elle étoit exécutée par certains jeunes-gens qui avoient acquis, par une longue habitude, le talent de danſer au milieu des pointes aigües des épées & des lances, avec tant d'agilité & de grace, qu'ils obtenoient de grands applaudiſſements, & procuroient beaucoup de plaiſir aux ſpectateurs. En un mot les feſtins accompagnés de chants, de muſique & de danſe, paroiſſent avoir été le principal amuſement domeſtique des anciens Bretons, ſi ce n'étoit pas même le ſeul.

Danſe guerrière.

Tacit. de mor. Germ. c. 24.

Chasse.

La chasse étoit le divertissement favori des anciens Bretons, sur tout de ceux qui ne connoissoient pas l'Agriculture. Beaucoup de motifs concouroient à leur inspirer de la passion pour cet exercice auquel ils consacroient, comme tous les autres Peuples Celtiques, la plus grande partie de leur temps, lorsqu'ils n'étoient pas occupés à faire la guerre. La chasse étoit une espéce d'apprentissage des armes dans lequel la jeunesse Bretonne acquéroit ce courage, cette force, cette adresse à manier les armes, & cette légèreté dont elle se servoit ensuite à la guerre contre ses ennemis. C'étoit en chassant qu'elle délivroit son pays de beaucoup d'animaux destructeurs, & qu'elle en tuoit d'autres, soit pour sa propre subsistance soit pour ces repas qui leur faisoient tant de plaisir. Enfin la chasse mettoit les jeunes Chefs en état de faire leur cour aux beaux objets de leur amour, en leur procurant des occasions de déployer devant ces derniers leur bravoure ainsi que leur agilité, & de leur faire des présents des animaux qu'ils avoient pris. « Aimable fille de Cormac, dit un Prince Breton, je » t'aime comme mon ame; — j'ai tué un grand cerf pour » toi; sa tête étoit ornée d'un bois élevé, & il voloit comme » le vent ». La passion de ce divertissement étoit si forte & si universelle, que les jeunes femmes du plus haut rang & de la plus grande beauté passoient à la chasse une partie considérable de leur temps. « Comhal étoit fils d'Albion, le Chef » de cent collines. Il avoit de l'amour pour une beauté qui » étoit la fille du puissant Conloch; — le vent faisoit retentir » son arc dans la forêt; ils suivoient la même route en chassant, & leurs entretiens les amusoient dans la solitude ».

Pelloutier, Hist. Celt. l. 2. c. 12. p. 449.

Ossian's Poems, v. 1, p. 8.

Id. ibid. v. 1, p. 31.

Instruments dont les Bretons se servoient à la chasse.

Les Bretons & les autres Peuples Celtiques se servoient à la chasse de presque tous les mêmes instruments dont ils se servoient à la guerre, sçavoir de longues lances, de javelots, d'arcs & de fléches. Ils avoient encore des chiens pour les aider à trouver, à poursuivre & à renverser leur gibier. » Je reviens de la colline, ô Morna, de la colline aux biches » d'un brun sombre; j'en ai tué trois avec mon arc & trois » avec mes chiens de chasse qui bondissent au loin ». Ce même

Strabo, l. 4. p. 196.

Ossian's Poems, v. 1. p. 8.

Barde célébre décrit une chaſſe royale de la manière ſuivante : « Appelles, dit Fingal, appelles mes chiens, les fils de la » chaſſe qui bondiſſent au loin. Appelles Bran à la blanche » poitrine, & le fier & fort Luath ; — Fillan & Fergus em- » bouchez le cor de Fingal ; qu'on voye éclater la joie de la » chaſſe, & que le cerf de Cromla entendant ce bruit treſ- » ſaille au bord du lac. — Le cor réſonne dans les bois. Les » guerriers de Cromla s'y élancent ; — mille dogues légers » partent à la fois. Chaque dogue atteint un chevreuil, trois » ſont la proie de Bran ». Les chiens Bretons étoient ſi diſtingués par la fineſſe de leur odorat, leur vîteſſe, leur force & leur courage que les Nations étrangères les admiroient & les achetoient, & qu'ils formoient un article conſidérable de commerce (1). Il y en avoit de pluſieurs eſpéces différentes qui reçurent différents noms, & qui étoient ſi eſtimées des Peuples Celtiques, qu'on infligeoit des peines très-ſévères, ou plutôt comiques, à ceux qui les voloient, ainſi qu'on peut le voir par la loi remarquable citée ci-deſſous *.

Id. ibid. v. 1. p. 81. 82. Trad. Franç. p. 117. du prem. vol.

Strabo, l. 4. p. 199.

Pelloutier, Hiſt. Celt. l. 2. c. 12. p. 462.

Exercices athlétiques.

Lorſque les jeunes Bretons n'étoient occupés ni à faire la guerre, ni à chaſſer, ils ne perdoient pas leur temps, comme les Germains qui étoient moins actifs & moins vifs, à dormir & à ſe livrer à l'indolence ; mais ils l'employoient à nager, à ſauter, à courir, à lutter, à lancer des pierres ou des dards, à monter à cheval, à conduire des chars & à faire des exercices qui les rendoient plus propres à la guerre ou à la chaſſe. Hérodien & Dion parlent de l'agilité & de la grande adreſſe des Bretons, particulièrement des Calédoniens pour traverſer des rivières à la nage, & paſſer dans des marais. « Si nous fuyons, dit Boadicia à ſon armée, nous » courons avec tant de vîteſſe que les Romains ne peuvent » nous atteindre ; ſi ce ſont eux qui fuient ils ne ſeront pas » en état de nous échapper. Nous ſçavons traverſer à la nage

Herod. l. 3. c. 47. Xiphilin. ex Dione in Neron.

(1) Voyez Chap. VI.

* Si quis canem veltraum aut ſegutium, vel petrunculum, præſumſerit involare, jubemus ut convictus, coram omni populo, poſteriora ipſius oſculetur.

Id. ibid. » des rivières qu'ils peuvent à peine traverſer dans des ba- » teaux ». Il ne paroît pas poſſible que les Bretons ſoient parvenus à acquérir cette prodigieuſe adreſſe à conduire leurs chevaux & leurs chars qui eſt décrite par Céſar, ſans qu'ils ſe ſoient preſque toujours occupés à ſe livrer à ces exercices dès leur jeuneſſe (1). Il étoit naturel aux jeunes Bretons qui paſſoient une ſi grande partie de leur temps en plein air au milieu des rivières, des bois & des montagnes, de s'efforcer à l'envi les uns des autres de ſauter, de grimper, de courir, de lutter & de ſe diſtinguer dans les autres amuſements de la campagne. Ces exercices vigoureux ont été très-eſtimés juſqu'à nos jours dans les montagnes & les Iſles de l'Ecoſſe, où les anciens uſages ſe ſont maintenus pendant un long eſpace de temps, après avoir été abolis dans les autres parties de cette Iſle. Chaque Chef ou Chieftain avoit autour de lui une troupe de jeunes-gens braves & actifs qui s'occupoient ſans ceſſe, en temps de paix, de mâles exercices. Celui de lancer la pierre en étoit un; on plaçoit à cet effet une large pierre ronde à la porte de chaque Chef, & chaque étranger étoit invité à y eſſayer ſa force & ſon adreſſe. La lutte étoit le divertiſſement favori de ces jeunes-gens; on les y formoit dès leur enfance, & on les excitoit à s'y diſtinguer, en leur accordant des prix adaptés à leur âge.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 5. c. 43.

Dr M'pherſon's Diſſertations, p. 142.

Jeu de hazard.

Quelques Lecteurs ſeront peut-être ſurpris qu'en faiſant l'énumération des amuſements des anciens Bretons, je n'aye pas parlé des jeux de hazard. Il eſt très-certain qu'ils n'étoient pas inconnus aux Peuples Celtiques dans des temps très-reculés. Les Germains en particulier étoient exceſſivement adon-

(1) Preſque tous les Peuples barbares montrent beaucoup d'adreſſe dans les exercices du corps. Voyez *Tacit. de mor. Germ.* c. 24. & un paſſage ſingulier de Procope ſur le Roi Totilas, qui ſe trouve à la ſuite de ce paragraphe de Tacite dans la huitiéme note de la quatriéme ſection du deuxiéme chap. du prem. livre d'un Ouvrage curieux de M. Gilbert Stuart, Anglois, intitulé : *Tableau du progrès de la Société en Europe*, dont il va paroître une Traduction Françoiſe, p. 279 de l'original, ſeconde édition.

Note du Traducteur.

nés

nés à ces dangereux amusements, & ils se livroient, en y jouant, à de si grand excès, que, quand ils avoient perdu tous leurs biens, ils risquoient même leurs personnes. Ce défaut provenoit peut-être de cet état d'indolence dans lequel les Germains tomboient lorsqu'ils n'étoient pas occupés à faire la guerre ou à chasser; mais, comme les anciens Bretons étoient plus actifs & avoient plus de goût pour des exercices mâles & qui demandoient de la vigueur, il est vraisemblable qu'ils étoient assez heureux pour n'avoir pas de goût pour les jeux de hazard qui sont sédentaires & pernicieux. Il est du moins certain qu'on ne trouve pas une seule allusion, même éloignée, aux jeux de ce genre, dans tous les Ouvrages d'Ossian qui présentent un tableau si vrai des mœurs & des amusements des anciens Bretons.

Tacit. de mor. Germ. c. 14.

Plusieurs Lecteurs porteront vraisemblablement, d'après la diversité de leur goût, un jugement très-différent sur le caractère, les vertus & les vices des habitants de cette Isle à l'époque dont je viens de présenter l'Histoire. Les uns seront charmés de la simplicité, de la frugalité, de la bravoure, de l'hospitalité & des autres vertus des Bretons; d'autres seront choqués de leur férocité, de leur rapacité, de leur grossièreté & de leur intempérance; tandis que ceux qui seront libres de préjugés & qui les regarderont avec des yeux philosophiques & impartiaux ne seront ni des admirateurs aussi aveugles de leurs vertus, ni des censeurs aussi sévères de leurs vices. Ils ne nieront pas que les Bretons avoient les mêmes passions, & étoient sujets aux mêmes penchants déréglés d'une nature corrompue que le reste des hommes; si l'on ne se livroit pas alors avec autant d'ardeur qu'à présent à quelques-unes de ces passions, sur-tout à celles qui flattent les sens, les observateurs de bonne foi n'attribueront pas tant cette retenue à un principe d'abstinence volontaire & vertueuse dont ces Peuples avoient peu d'idée, s'ils en avoient même aucune, qu'au manque de tentations propres à enflammer ces passions, ou de moyens de les satisfaire. D'un autre côté si quelques-unes de leurs passions, particulièrement celles qui tiennent à la vengeance ou à la fé-

Caractère des anciens Bretons.

rocité, étoient plus violentes & étoient satisfaites plus librement qu'elles ne le sont actuellement, les Philosophes considéreront qu'elles étoient alors peu retenues par la Religion & le Gouvernement, & qu'elles étoient plus vivement excitées par l'état incertain de la Société; & ils imputeront la plus grande férocité des Bretons plutôt aux circonstances où ils se trouvoient, qu'à leur naturel. En un mot tout homme éclairé qui examinera de bonne foi les mœurs & les caractères des Nations, sera convaincu qu'ils dépendent beaucoup de la position où elles se trouvent. Il plaindra la malheureuse situation des Peuples qui, étant enveloppés dans une ignorance morale & involontaire, sont peu retenus par la Religion & le Gouvernement, & qui étant exposés à la tentation de satisfaire leurs passions criminelles, en ont la puissance. Il ne méprisera que ceux qui, ayant été instruits avec soin de la nature de leurs obligations, & étant bien convaincus de la beauté ainsi que des avantages de la vertu, s'abandonnent néanmoins au vice; & il réservera son admiration pour ceux qui conservent la vigueur de leur esprit & l'innocence ainsi que la pureté de leurs mœurs au milieu des tentations les plus fortes, & d'une grande opulence.

Position des anciens Bretons.

On sera vraisemblablement aussi divisé d'opinion sur les jouissances des anciens Bretons que sur leurs vertus. Les admirateurs enthousiastes de l'Antiquité seront charmés de cette liberté & de cette indépendance dont les anciens habitants de la Bretagne jouissoient, de cette simplicité qui étoit si favorable à la santé & dans laquelle ils vivoient, enfin des amusements & des plaisirs champêtres au milieu desquels ils passoient leur temps. La Bretagne, à cette époque, paroîtra à de semblables Lecteurs une autre Arcadie peuplée d'heureux bergers & de fortunées bergères, conduisant en paix leurs troupeaux, exempts de tout autre souci & de tout autre soin que ceux de l'amour, faisant retentir les collines & les vallons de leurs chants mélodieux, & ne réfléchissant jamais au grand nombre de privations & de désagréments auxquels ils étoient exposés par leur ignorance ou leur peu de connoissance des Arts les plus utiles. D'un autre côté, ceux qui sont enchantés de l'opulence, de la magni-

ficence, & du rafinement des temps modernes, verront avec mépris & avec pitié les humbles chaumières, les mauvais habillements, les mets groſſiers & les exercices ruſtiques des anciens Bretons, ſans conſidérer que la Nature ſe contente de peu, & que ſi ces Peuples ne poſſédoient point les jouiſſances vantées du ſiécle préſent, ils n'en ſentoient pas non plus la privation.

FIN.

APPENDIX

DU PREMIER LIVRE.

No I.

CETTE Carte eſt celle de Ptolémée, telle qu'elle eſt rectifiée à la 356e page d'Horſley, avec l'addition des noms des Nations Bretonnes pris dans la Carte qui précéde la première page d'Horſley.

N° II.

Partie de la Géographie de Ptolémée, qui est relative à la Bretagne avec une Traduction & un Commentaire.

Ptolomée d'Alexandrie qui florissoit dans la première partie du deuxiéme siécle sous les Empereurs Trajan, Adrien & Antonin le Pieux, est l'un des plus anciens Géographes de ceux dont les Ouvrages nous ont été conservés. Sa Description de la Bretagne a été composée peu de temps après que les Romains eurent soumis à leur autorité les parties méridionales de cette Isle, & pendant que les Nations Bretonnes, même dans ces parties, retenoient encore leurs anciens noms & possédoient leur territoire natal. Ce sera donc faire certainement plaisir au Lecteur, & l'aider à se former des idées justes de l'Histoire qui précéde, que de lui présenter un exposé clair & authentique de l'état de cette Isle, ainsi que des diverses Nations qui l'habitoient à cette époque reculée. Pour donner cette satisfaction au Lecteur, on met ici sous ses yeux une Carte de la Grande-Bretagne conforme à la Description qu'en donne la Géographie de Ptolémée, le texte original de cette Géographie avec une Traduction littérale à côté, & un court Commentaire qui indique la situation de plusieurs Nations Bretonnes, & les noms modernes des lieux cités par Ptolémée.

Il faut avouer que les Ecrits de cet ancien Géographe sont remplis d'erreurs & de méprises. Ces fautes dont on doit être affligé, viennent en partie de l'état d'imperfection où étoit la Géographie de son temps, en partie des mauvais renseignements qui lui ont été donnés aux lieux qu'il n'a pas visités en personne, & en partie des bévues de ceux qui ont transcrit son Ouvrage. Indépendamment de beaucoup de méprises qui concernent la position d'endroits particuliers de la Bretagne, il y a deux erreurs générales qui influent sur la totalité de sa Géographie de cette Isle. La première de ces

erreurs générales consiste en ce qu'il a fait décliner toute l'Angleterre de sa vraie position par rapport à sa longueur, & qu'il a entièrement changé la position de l'Ecosse, en mettant sa longueur de l'est à l'ouest, au lieu de la mettre du sud au nord. L'autre erreur générale est que la totalité de la Bretagne méridionale est placée trop au nord, de deux ou trois dégrés, ce défaut qui est plus considérable dans les parties septentrionales; ces deux erreurs générales sont rectifiées dans la Carte ci-jointe où les dégrés de longitude & de latitude des lieux diffèrent de ceux de Ptolémée qui compte la longitude d'Alexandrie en Egypte, lieu de sa résidence. N° II.

GEOGRAPHIE DE PTOLÉMÉE, Livre II.

ΚΕΦ. γ.

ΑΛΟΥΙΩΝΟΣ νήσου Βρεττανικῆς θέσις.

Εὐρώπης πίναξ α.

'Αρκτικῆς πλευρᾶς περιγραφὴ, ἧς ὑπέρκειται 'Ωκεανὸς καλούμενος Δουηκαληδόνιος [a].

Νουαντῶν [c] χερσόνησος, καὶ ὁμώνυμον ἄκρον	κα	ξα γο
Ῥεριγόνιος κόλπος	κ λ'	ξ λ'γ
Οὐιδοτάρα [e] κόλπος	κα γ	ξ λ'
Κλώτα εἴσχυσις [f]	κβ δ	νθ γο
Λελααννόνιος [g] κόλπος	κδ	ξ γο
'Επίδιον ἄκρον	κγ	ξ γο

CHAPITRE III.

POSITION de l'Isle Britannique d'ALBION.

Europe, TABLE I.

DESCRIPTION du côté septentrional situé au-delà [b] de ce qui est appellé l'*Océan Deucalédonien*.

Péninsule des Novantes [d] avec un Promontoire du même nom *.	21°.00'	61°.40'
Baie Rerigorienne	20.30	60. 50
Baie de Vidotara	21.20	60. 30
Estuaire ** de Clota	22.15	59. 40
Baie Lélalonienne	24.00	60. 40
Promontoire d'Epidium	23.00	60. 40

* On prévient le Lecteur que, dans toute cette Table, les quatre premiers chiffres expriment la longitude, & les quatre derniers la latitude.

** L'Estuaire (*Estuarium*) est un endroit où il n'y a de l'eau que quand le flux de la mer monte.

[a] Pal. habet λλ.

[b] N. B. ὑπόκειμαι signifie dans Ptolémée une situation plus méridionale; ὑπέρκειμαι signifie une situation plus septentrionale.

[c] Pal. Νουάντων.

[d] Νουαντῶν ou Νουάντων χερσόνησος doit, je crois, être la Péninsule des Novantes, peuple nommé ensuite; cependant je vois qu'il est ordinairement appellé *Novantum*, & je me suis conformé à l'usage.

[e] P. Οὐ ιδόγαρα.

[f] P. Χλώταϊς χύσις.

[g] Palat. Λεμααννονιος.

N° II.

Λόγγου ποτ. ἐκϐολαί	κδ	ξ γο	Embouchure de la rivière de Longus	24°.00′	60°.40′
Ἴτυος ποτ. ἐκϐολαί	κζ	ξ	Embouchure de la rivière d'Itys	27.00	60.00
Οὐόλσας κόλπος	κθ	ξ λ′	Baie de Volsas	29.00	60.30
Ναυαίου ποτ. ἐκϐ.[h]	λ	ξ λ′	Embouchure de la rivière de Nabaeus	30.00	60.30
Ταρουιδουμ ἡ καὶ ὀρκὰς ἄκρα[i]	λα γ	ξ δ	Promontoires de Tarvidum & d'Orcas[k]	31.20	60.15
Δυσμικῆς πλευρᾶς περιγραφη, ἧ παράκειται ὅ, τε Ἰουϐέρνιος Ὠκεανὸς καὶ ὁ Οὐιεργιουιος, μετὰ τὴν Νουαντῶν χερσονησον ἣ ἐπέχει,	κα	ξα γο	Description du côté occidental qui est situé le long des mers d'Irlande & de Vergivie, après[l] la Péninsule des Novantes qui a, comme on l'a dit ci-devant,	21.00	61.40
Αὐραυάννου[m] ποτ. ἐκϐολαί	ιθ γ	ξα	Embouchure de la rivière Abravannus	19.20	61.00
Ἰηνᾶ εἴχυσις[n]	ιθ	ξ λ′	Estuaire de Jena	19.00	60.30
Δηούα ποτ. ἐκϐολαί	ιη	ξ	Embouchure de la rivière de Déva	18.00	60.00
Νουΐου ποτ. ἐκϐολαί	ιη γ	νθ λ′	Embouchure de la rivière Novius	18.20	59.30
Ἰτούνα εἴχυσις[o]	ιη λ′	νη λ′δ	Estuaire d'Ituna	18.30	58.45
Μορικάμϐη εἴχυσις[p]	ιζ λ′	νη γ	Estuaire de Moricambe	17.30	58.20
Σεταντίων λίμην[q]	ιζ γ	νζ λ′δ	Havre des Sétantiens	17.20	57.45
Βελίσαμα εἴχυσις[r]	ιζ λ′	νζ γ	Estuaire de Bélisame	17.30	57.20
Σετηία εἴχ.[s]	ιζ	νζ	Estuaire de Sétéia	17.00	57.00
Τοισόϐιος ποτ. ἐκϐολαί	ε γο	νς γ	Embouchure de la rivière Toisobius	15.40	56.20
Καγκανῶν ἄκρον[t]	ιε	νς	Promontoire des Cancaniens	15.00	56.00

h P. Ναϐαίου.

i Palat. Ταρούεδουμ.

k *Tarvidum* qui est aussi appellé le *Promontoire d'Orcas*. Tel est le texte de Ptolémée. Je crois qu'ils formoient deux Promontoires situés l'un auprès de l'autre, & qu'on leur donnoit indistinctement le même nom, celui de *Tarvidum* ou d'*Orcas*.

l Après, c'est-à-dire ensuite de l'autre côté, ou après que nous avons passé.

m Pal. Ἀϐρανάιυ.

n P. Ἰηναΐς Χύσις.

o P. Ἰτουναίς χύσις.

p Pal. Μορικαμϐῆς χύσις.

q Palat. Σεγαντίων.

r Pal. Βελισαμαίς χύσις.

s P. Σεγηιατάτις χύσ.

t Palat. Γαγγανῶν.

N° II.

Στούκια ποτ. ἐκβολαί	ιε γ	νε λ'	Embouchure de la rivière Stucia	15°.20'	55°.30'
Τουερόβιος ποτ. ἐκβολαί	ιε	νε	Embouchure de la rivière Tuerobius	15.00	55.00
Ὀκταπίταρον ἄκρον	ιδ γ	νδ λ'	Promontoire d'Octapitarum	14.20	54.30
Τοβίου [u] ποτ. ἐκβολαί	ιε λ'	νδ λ'	Embouchure de la rivière Tobius	15.30	54.30
Ῥατοσταθυβίου ποτ. ἐκβολαί	ις λ'	νδ λ'	Embouchure de la rivière Ratoſtathybius	16.30	54.30
Σαβριάνα εἴχυσις [x]	ιζ γ	νδ λ'	Eſtuaire de Sabriana	17.20	54.30
Οὐέξαλα εἴχυσις [y]	ις	νγ λ'	Eſtuaire de Vaxala	16.00	53.30
Ἡρακλέους ἄκρον	ιδ	νγ	Promontoire d'Hercules	14.00	53.00
Ἀντιουέσταιον ἄκρον τὸ καὶ Βολέριον	ια	νβ λ'	Promontoire d'Antiveſtaeum, appellé quelquefois *Bolerium*	11.00	52.30
Δαμνόνιον τὸ καὶ Ὄκρινον ἄκρον	ιβ	να λ'	Promontoire Damnonium, appellé auſſi *Ocrinum*	12.00	51.30
Τῆς ἐφεξῆς μεσημβρινῆς πλευρᾶς περιγραφὴ, ᾗ ὑπόκειται Βρεττανικὸς Ὠκεανὸς, μετὰ τὸ Ὄκρινον ἄκρον,			Deſcription du côté ſuivant, ſitué vers le ſud, & borné par l'Océan Britannique après le Promontoire Ocrinum.		
Κενίωνος ποτ. ἐκβολαί [a]	ιδ	να λ'δ	Embouchure de la rivière Cénion	40.00	51.45
Ταμάρου ποτ. ἐκβολαί	ιε γο	νβ ς	Embouchure de la rivière Tamarus	15.40	52.10
Ἰσάκα ποτ. ἐκβολαί	ιζ	νβ γ	Embouchure de la rivière Iſaca	17.00	52.20
Ἀλαίνου ποτ. ἐκβολαί	ιζ γο	νβ γο	Embouchure de la rivière Alaenus	17.40	52.40
Μέγας λιμήν	ιθ	νγ	Grand Havre, *Portus magnus*	19.00	53.00
Τρισάντωνος ποτ. ἐκβολαί	κ γ	νγ	Embouchure de la rivière Triſanton	20.20	53.00
Καινὸς λιμήν	κα	νγ λ'	Nouvel Havre, *Portus novus*	21.00	53.30
Κάντιον ἄκρον	κβ	νδ	Promontoire Cantium	22.00	54.00
Τῶν ἐφεξῆς πρὸς ἕω καὶ μεσημβρίαν πλευρῶν περιγραφὴ, αἷς παράκειται Γερμα-			Deſcription du côté ſuivant, ſitué vers le ſud-eſt, & le long duquel coule		

[u] P. Τκβίου.

[x] Pal. Σαβριαναῖς χύσις.

[y] Pal. Οὐεξαμάϊς χύσις.

[a] Hic & in ſequentib. habet Pal. ſingulariter ἐκβολή.

N° II. νικὸς Ὠκεανὸς, μετὰ τὸ Ταρουέδουμ ἄκρον ἢ Ὄρκας, ὅπερ εἴρηται,

l'Océan Germanique; après le Promontoire Tarvidum ou Orcas, dont il a été parlé ci-devant,

Ὀυερουέδρον ἄκρον	λα	ξ	Promontoire Vervedrum	31°.00'	60°.00'
Βερουβίουμ [b] ἄκρον	λ λ'	νθ γο	Promontoire Berubium	30. 30	59. 40
Ἴλα ποτ. ἐκβολαί	λ	νθ γο	Embouchure de la rivière d'Ila	30. 00	59. 40
Ὄχθη ὑψηλή	κθ	νθ γο	Haut-bord, *Ripa alta*	29. 00	59. 40
Λόξα ποτ. ἐκβολαί [c]	κη λ'	νθ γο	Embouchure de la rivière Loxa	28. 30	59. 40
Ὀυάρα εἴχυσις [d]	κζ λ'	νθ γο	Estuaire de Vara	27. 30	59. 40
Τουάι εἴχυσις [e]	κζ λ'	νη	Estuaire de Tuae	27. 00	58. 00
Κελνίου ποτ. ἐκβολαί [f]	κζ	νη λ'δ'	Embouchure de la rivière Celnius	27. 00	58. 45
Ταΐζαλον ἄκρον	κζ λ'	νη λ'	Promontoire Taizalum	27. 30	58. 30
Διούα ποτ. ἐκβολαί [g]	κς	νη λ'	Embouchure de la rivière Diva	26. 00	58. 30
Ταούα εἴσχυσις [h]	κε	νη λ'	Estuaire de Tava	25. 00	58. 30
Τίννα ποτ. ἐκβολαί [i]	κδ λ'	νη λ'δ'	Embouchure de la rivière Tinna	24. 30	58. 45
Βοδερία εἴχ. [k]	κβ λ'	νη λ'δ'	Estuaire de Boderia	22. 30	58. 45
Ἀλαύνου ποτ. εκβολαι	κα γο	νη λ'	Embouchure de la rivière Alaunus	21. 40	58. 30
Ὀυέδρα ποτ. ἐκβολαί	κ ς	νη λ	Embouchure de la rivière Védra	20. 10	58. 30
Δοῦνον κόλπος	κ δ'	νζ λ'	Baie de Dunum	20. 15	57. 30
Γαβραντουϊκων εὐλίμενος κόλπος	κα	νζ	Baie des Gabrantuiciens, avec un port sûr	21. 00	57. 00
Ὀκέλλου ἄκρον	κα δ'	νς γο	Promontoire d'Ocellum	21. 15	56 40.
Ἄβου ποτ. ἐκβολαί	κα	νς λ'	Embouchure de la rivière Abus	21. 00	56. 30
Μεταρὶς εἴχ. [l]	κ λ'	νε γο	Estuaire Metaris	20. 30	55. 40
Γαῤῥυένου ποτ. ἐκβολαί	κα	νε γ	Embouchure de la rivière Garryenum	21. 00	55. 20
Ἐξοχή	κα δ'	νε ιβ	Cap, Extensio	21. 15	55. 05
Ἰδουμανία ποτ. ἐκβολαί	κ ς	νε	Embouchure de la rivière Idumania	20. 10.	55. 00

[b] Pal. Ὀυερ.

[c] Pal. singulariter ἐκβολή.

[d] P. Ὀυαράϊς χύσις.

[e] P. Ταουάϊς εἴσχ.

[f] P. ἡ.

[g] Pal. ἡ.

[h] P. Ταουάϊς χύσ.

[i] P. ἡ.

[k] P. Βοδεριάϊσ χύσ.

[l] P. Μετάρισις χύσ.

Ἰάμισσάις

N° II.

Ἰάμισσα εἰσχ.[m]	κ λ′	νδ λ′	Estuaire de Jamissa	20°. 30′	54°. 30′
Μεθ' ἣν τὸ Ἀκάντιον[n] ἄκρον	κβ	νδ	Après quoi est le Promontoire Acantium	22. 00	54. 00
Οἰκοῦσι δὲ τὰ μὲν παρὰ την ἀρκτικὴν πλευρὰν, ὑπὸ τὴν ὁμώνυμον χερσόνησον, ΝΟΥΑΝΤΑΙ. παρ' οἷς εἰσι πολεις αἵδε,			Du côté du nord (de l'Isle) sont les Novantae, sous la Péninsule qui porte le même nom. On trouve parmi eux les Villes suivantes,		
Λουκοπιβία	ιθ	ξ γ	Lucopibia	19. 00	60. 20
Ῥετιγόνιον	κ ς	ξ γο	Retigonium	20. 10	60. 40
Ὑφ' οὓς ΣΕΛΓΟΥΑΙ, παρ' οἷς πόλ.[o]			Au-dessous d'eux ou au midi des Novantes sont les Selgovae, chez qui on trouve les Villes suivantes,		
Καρβαντόριγον	ιθ	νθ γ	Carbantorigum	19. 00	59. 20
Οὔξελον[p]	ιη λ′	νθ γ	Uxelum	18. 30	59. 20
Κόρδα	κ	νθ γο	Corda	20. 00	59. 40
Τριμόντιον	ιθ	νθ	Trimontium	19. 00	59. 00
Τούτων δὲ πρὸς ἀνατολὰς, ΔΑΜΝΙΟΙ, μὲν ἀρκτικώτεροι ἐν οἷς πόλεις[q],			A l'orient des Selgoves, & plus au nord que la Nation qui suit, sont les Damnii, dont les Villes sont,		
Κολανία	κ λ′	νθ ς	Colania	20. 30	59. 10
Ὀυανδούαρα	κα γο	ξ	Vanduara	21. 40	60. 00
Κορία	κα λ′	νθ γ	Coria	21. 30	59. 20
Ἀλαῦνα	κβ λ′δ	νθ γ	Alauna	22. 45	59. 20
Λίνδον	κγ	νθ λ′	Lindum	23. 00	59. 30
Οὐικτορία[r]	κγ λ′	νθ	Victoria	23. 30	59. 00
ΓΑΔΗΝΟΙ[s] δὲ ἀρκτικώτεροι.			Les Gadeni sont situés plus au nord (c'est-à-dire que les Otadéni)		
ΩΤΑΔΗΝΟΙ δὲ μεσημβρινώτεροι, ἐν οἷς πόλεις[t],			Les Otadéni sont situés plus aumidi; on trouve parmi eux les Villes suivantes,		
Κουρία[u]	κ ς	νθ	Curia	20. 10	59. 00
Βρεμένιον[x]	κα	νη λ′δ	Bremenium	21. 00	58. 45
Μετὰ δὲ τοὺς Δαμνονίους πρὸς ἀνατολὰς αρκτικώτεροι μὲν, ἀπὸ τοῦ Ἐπιδίου ἄκρου ὡς πρὸς ἀνατολὰς, ΕΠΙΔΙΟΙ.			Après les Damnii du côté de l'est, mais plus au nord & en allant du côté de l'est, depuis le Promontoire d'Epidium sont les Epidii.		

[m] Ἰαμισσάις χ.
[n] P. Βάντιον.
[o] P. addit, αἵδε.
[p] Pal. Οὔξελλον.
[q] addit, αἵδε.
[r] Οὐικτωρία.
[s] P. Γαδενοι.
[t] Pal. addit., αἵδε.
[u] P. Κόρια.
[x] P. Ἀρεμένιον.

N° II.

Μεθ' ὃς ΚΑΡΩΝΕΣ [y].	Après eux ſont les Cérones (& enſuite à l'orient d'eux ſont les Créones [z])
Εἶτα ΚΑΡΝΟΝΑΚΑΙ.	Enſuite ſont les Carnonacae.
Εἶτα ΚΑΡΗΝΟΙ.	Enſuite les Caréni.
Καὶ ἀνατολικώτεροι καὶ τελευταῖοι ΚΟΡΝΑΒΥΟΙ.	Les derniers, & ceux qui ſont le plus à l'orient, ſont les Cornavii.
Ἀπὸ δὲ τῦ Λαιλαμνονίȣ κόλπȣ μέχρι τῆς Οὐαραρ εἰσχύσεως ΚΑΛΗΔΟΝΙΟΙ.	Les Calédonii occupent la partie qui s'étend depuis la baie Laelamnonienne juſqu'à l'Eſtuaire de Varar.
Καὶ ὑπερ αὐτȣ̀ς ὁ Καληδόνιος δρυμός.	Au nord d'eux, eſt le bois Calédonien.
Ὧν ἀνατολικώτεροι δὲ ΚΑΝΤΑΙ.	Les Cantae ſont plus à l'orient qu'eux.
Μεθ' ὃς ΛΟΓΟΙ, ζυνάπτοντες τοῖς ΚΟΡΝΑΥΙΟΙΣ.	Enſuite ſont les Logi qui touchent aux Cornavii.
Καὶ ὑπὲρ τὸς Λόγȣς ΜΕΡΤΑΙ.	Au nord des Logi ſont les Mertae.
Ὑπὲρ δὲ τὸς Καληδονίȣς ΟΥΑΚΟΜΑΓΟΙ, παρ' οἷς πόλεις,	Au ſud des Calédonii ſont les Vacomagi, dont les Villes ſont,
Βανατία κδ νθ λ'	Banatia 24°.00' 59°.30'
Τάμεια κε νθ γ	Tamea 25.00 59.20
Πτερωτὸν ϛρατόπεδον κζ δ νθ γ	Le camp aîlé, Alata caſtra 27.15 59.20
Τȣ̓εσις κϛ λ'δ νθ ϛ	Tueſis 26.45 59.10
Ὑπὸ δὲ τούτους δυσμικώτεροι μὲν ΟΥΕΝΙΚΟΝΤΕΣ, ἐν οἷς πόλις,	Au ſud & à l'oueſt d'eux ſont les Venicontes, dont la Ville eſt
Ὀρρέα κδ νη λ'δ	Ortea 24.00 58.45
Ἀνατολικώτεροι δὲ ΤΕΞΑΛΟΙ, καὶ πόλις, Δηȣ̓ανα κϛ δ νθ λ'δ	A l'orient, ſont les Texali & la Ville Devana 26.15 59.45
Πάλιν δ' ὑπὸ μὲν τὸς Ελγοȣ̓ας, ᾗ τὸς Ὠταδηνοὺς δίηκοντες ἐφ' ἑκάτερα τὰ πελάγη, ΒΡΙΓΑΝΤΕΣ, ἐν οἷς πόλεις,	On trouve encore, au midi des Elgovae [a] & des Otodéni, & en allant d'une mer à l'autre, les Brigantes, dont les Villes ſont,
Ἐπείακον ιη λ' νη λ'	Epiacum 18,30 58.30
Οὐιννοȣ̓ιον ιζ λ' νη	Vinnovium 17.30 58.00
Κατȣρρακτόνιον κ νη	Caturractonium 20.00 58.00
Κάλατον ιθ νζ λ'	Calatum 19.00 57.30
Ἰσȣ̓ριον κ νζ γο	Iſurium 20.00 57.40
Ῥιγόδουνον ιη νζ λ'	Rigodunum 18.00 57.30
Ὀλίκανα ιθ νζ λ'	Olicana 19.00 57.30
Ἐϐόρακον κ νζ γ	Eboracum 20.00 57.20

[y] P. inf. εἶτα ἀνατολ. ΚΡΕΟΝΕΣ.

[z] Ce paſſage eſt tiré de la copie Palatine.

[a] Selgovae, ci-devant nommés.

ΛΕΓΙΩΝ ΕΚΤΗ ΝΙΚΗΦΟΡΙΟΣ.			LEGIO SEXTA VICTRIX.		
Καμουνλόδουνον	ιη δ	νζ	Camunlodunum	18°.15′	57°.00′
Πρὸς οἷς, περὶ τὸν εὐλίμενον κόλπον, ΠΑΡΙΣΟΙ, καὶ πόλις,			Au-dessous d'eux, vers la baie qui a un bon port, sont les PARISI, & leur Ville,		
Πετουαρία	κ γο	νς γο	Pétuaria	20. 40	56. 40
Ὑπὸ δὲ τούτους καὶ τοὺς Βρίγαντας οἰκοῦσι δυσμικώτατα μὲν ΟΡΔΟΥΙΚΕΣ, ἐν οἷς πόλεις,			Au midi d'eux & des Brigantes, mais plus à l'occident, sont situés les ORDOVICES, chez qui sont les Villes suivantes,		
Μεδιολάνιον	ις λ'δ	νς γο	Mediolanium	16. 45	56. 40
Βραννογένιον	ις	νς δ	Brannogenium	16. 00	56. 15
Τούτων δ' ἀνατολικώτεροι ΚΟΡΝΑΥΙΟΙ, ἐν οἷς πόλεις,			Plus à l'est qu'eux, sont les CORNAVII & leurs Villes,		
Δηοῦνα	ιη λ'	νε	Deuna	18. 30	55.00
Καὶ ΛΕΓΙΩΝ Κ ΝΙΚΗΦΟΡΙΟΣ.			LEGIO VICESIMA VICTRIX.		
Οὐιροκόνιον	ις λ'δ	νε λ'δ	Viroconium	16. 45	55. 45
Μεθ' οὓς ΚΟΡΙΤΑΥΙΟΙ ἐν οἷς πόλεις			Auprès d'eux, sont les CORITANI, & leurs Villes,		
Λίνδον	ιη γο	νε λ'δ	Lindum	18. 40	55. 45
Ῥάγε [b]	ιη	νε λ'	Rage	18. 00	55. 30
Εἶτα ΚΑΤΥΕΥΧΛΑΝΟΙ, ἐν οἷς πόλεις,			Ensuite sont les CATYEUCHLANI, dont les Villes sont,		
Σαλῆναι [c]	κ ς	νε γο	Salenæ	20. 10	55. 40
Οὐρολάνιον	ιθ γ	νε λ'	Urolanium	19. 20	55. 30
Μεθ' οὓς ΣΙΜΕΝΟΙ [d], ἐν οἷς πόλις,			Après eux, sont les SIMENI, leur Ville est		
Οὐέντα	κ λ'	νε γ	Venta	20. 30	55. 20
Καὶ ἀνατολικώτεροι, παρὰ τὴν Ἰμηνζαν εἴσχυσιν [e], ΤΡΙΝΟΑΝΤΕΣ, ἐν οἷς πόλις			Plus à l'est, auprès de l'Estuaire Jamensa, sont les TRINOANTES, dont la Ville est		
Καμουδόλανον	κα	νε	Camudolanum	21. 00	55. 00
Πάλιν δ' ὑπὸ τὰ εἰρημένα ἔθνη, δυσμικώτατοι μὲν, ΔΗΜΗΤΑΙ; ἐν οἷς πόλεις,			En retournant de nouveau au midi des Contrées dont il a déja été parlé, mais dans une partie plus occidentale, on trouve les DEMETAE chez qui sont les Villes suivantes;		
Λουέντινον	ιε λ'δ	νε ς	Luentinum	15. 45	55. 10
Μαρίδουνον	ιε λ'	νε γο	Maridunum	15. 30	55. 40

---

b Pal. Ἐράται.

c Pal. Σαλίναι.

d Pal. Ἰμ.

e P. Ἰμηνζανὶς χύσιν.

N° II.

Τούτων δ' ἀνατολικώτεροι ΣΙΛΥΡΕΣ, ἐν οἷς πόλις

Βούλλαιον ις γ νε

Μεθ' οὓς ΔΟΒΟΥΝΟΙ, καὶ πόλις

Κορίνιον ιη νδ ς

Εἶτα ΑΤΡΕΒΑΤΙΟΙ, καὶ πόλις

Ναλκύα [f] ιθ νδ δ

Μεθ' οὓς ἀνατολικώτατοι ΚΑΝΤΙΟΙ, ἐν οἷς πόλεις,

Λονδίνιον κ νδ
Δαρούενον [g] κα νγ γο
Ῥουτύπιαι κα λ'δ νδ

Πάλιν τοῖς μὲν Ἀτρεβατίοις καὶ τοῖς Καντίοις ὑπόκεινται ΡΗΓΝΟΙ, καὶ πόλις

Νοιόμαγος ιθ λ'δ νγ γιβ

Τοῖς δὲ Δοβυνοῖς, ΒΕΛΓΑΙ, καὶ πόλεις,

Ἴσχαλις ις γο νγ λ'
Ὕδατα θερμά ιζ γ νγ γο
Οὐέντα ιη γο νγ λ'

Τούτων δ' ἀπὸ δυσμῶν καὶ μεσημβρίας ΔΟΥΡΟΤΡΙΓΕΣ, ἐν οἷς πόλις

Δούνιον ιη λ'δ νβ ιβ

Μεθ' οὓς δυσμικώτατοι ΔΟΥΜΝΟΝΙΟΙ, ἐν οἷς πόλεις,

Οὐολίβα ιδ λ'δ νβ γ
Οὔξελα ιε νβ λ'δ
Ταμαρή ιε νβ δ
Ἴσκα ιζ λ' νβ λ'δ

ΛΕΓΙΩΝ ΔΕΥΤΕΡΑ ΣΕΒΑΣΤΗ ιζ λ' νβ λ'ιβ

Νῆσοι δὲ παράκεινται τῇ Ἀλίωνι, κατὰ μὲν τὴν Ὀρκάδα ἄκραν,

Ὄκητις νῆσος λβ γο ξ λ'δ
Δοῦμνα νῆσος λ ξα

Ὑπὲρ ἣν αἱ ΟΡΚΑΔΕΣ, περὶ τριάκοντα τὸν ἀριθμὸν, ὧν τὸ μεταξὺ ἐπέχει μοίρας λ ξα γο

En avançant davantage vers l'orient, on rencontre les SILYRES, dont la Ville est

Bullaeum 16. 20 55. 00

Auprès d'eux sont les DOBUNI, & leur Ville,

Corinium 18. 00 54. 10

Ensuite sont les ATRÉBATI, & la Ville

Nalcua 19. 00 54. 15

Après eux, & dans la partie la plus orientale, sont les CANTIENS, chez qui l'on voit les Villes suivantes:

Londinium 20. 00 54. 00
Daruenum 21. 00 53. 40
Rutupiæ 21. 45 54. 00

Les RÉGNI sont au midi des Atrébatiens & des Cantiens, & leur Ville est

Néomagus 19. 45 53. 25

Les BELGAE sont au midi des Dobuni, & leurs Villes sont

Ischalis 16. 40 53. 30
Aquae Calidae 17. 20 53. 40
Venta 18. 40 53. 30

Au sud-ouest des Belgae, sont les DUROTRIGES, & leur Ville

Dunium 18. 50 52. 05

Auprès d'eux, dans la partie la plus occidentale, sont les DUMNONII, chez qui sont les Villes suivantes:

Voliba 14. 45 52. 20
Uxela 15. 00 52. 45
Tamare 15. 00 52. 15
Isca 17. 30 52. 85

LEGIO SECUNDA AUGUSTA 17. 30 52. 45

Les Isles adjacentes à Albion, près du promontoire Orcas, sont les suivantes:

L'Isle Océris 32. 40 60. 45
L'Isle Dumna 30. 00 61. 00

Au-delà de ces Isles sont 1° les ORCADES qui sont environ au nombre de 30, & dont celle du milieu a, en dégrés, 30. 00 61. 40

[f] Pal. Καλκύα.

[g] Δαρύερνον.

N° II.

Καὶ ἔτι ὑπὲρ αὐτὰς ἡ ΘΟΥΛΗ, ἧς τὰ μὲν δυσμικώτατα ἐπέχει μοίρας

	κθ	ξγ
Τὰ δὲ ἀνατολικώτατα	λα γο	ξγ
Τὰ δὲ ἀρκτικώτατα	λ γ	ξγ δ
Τὰ δὲ νοτιώτατα	λ γ	ξζ γο
Τὰ δὲ μεταξὺ	λ γ	ξγ

Κατὰ δὲ τοὺς Τρίνοαντας νῆσοί εἰσιν ἄιδε,

Ταλιάπις	κγ	νδ δ
Κώουνος νῆσος	κδ	νδ λ'

Ὑπὸ δὲ τὸν μέγαν λιμένα νῆσος ΟΥΗΚΤΙΣ, ἧς τό μέζον ἐπέχει μοίρας

	ιθ γ	νβ γ

2° Thule, dont la partie la plus occidentale a, en dégrés,

	29°.00'	63°.00'
La plus orientale	31. 40	63. 00
La plus septentrionale	30. 20	63. 15
La plus méridionale	30. 20	62. 40
Celle du milieu	30. 20	63. 00

Près des Trinoantes, sont les Isles suivantes :

Toliapis	23. 00	54 15
L'Isle Counus	24. 00	54. 30

Au midi du grand Havre, est l'Isle Vectis, dont le milieu a, en dégrés,

	19. 20	52. 20

COMMENTAIRE sur la Géographie précédente de la Bretagne.

N° II. En donnant une très-courte explication de la description de la Grande-Bretagne, par Ptolémée, nous suivrons d'abord le long des côtes de la mer qui forment l'extérieur de cette Isle, & ensuite nous parcourrons les différentes Nations Bretonnes & leurs Villes, en nous conformant à l'ordre où elles sont placées dans cette description.

I. *Côté septentrional.*

1. La baye Rérigonienne est Loch-Rain formé par le Mul de Galloway.

2. La baye de Vidotare, est la baye placée auprès de l'embouchure de la rivière qui passe par Aire.

3. L'Estuaire de Clota ou de Glota est le Golfe de Clyde.

4. La baye Lélannonienne est Loch-Finn formé par le Mul de Cantyre & une partie de l'Argiléshire.

5. Le Promontoire d'Epidium est le Mul de Cantyre.

6. La rivière Longus est la rivière qui passe à Innerlochy dans le Lochabir.

7. La rivière Itys est l'une des rivières qui se jettent dans la mer, en face de l'Isle de Sky.

8. La baye Volsas est Lochbay dans le Roshire.

9. La rivière Nabæus est la rivière Unnabol dans le Strathnavern.

10. Les Promontoires Tarvidum & Orcas sont Faro-Héad, à la pointe nord-ouest de l'Ecosse.

II. *Côté occidental qui est le long des mers d'Irlande & de Vergivie.*

La mer d'Irlande & de Vergivie est la mer qui baigne le côté occidental de la Bretagne, & qui coule entre cette Isle

& l'Irlande ; elle porte maintenant le nom de *canal de Saint-George* & de *mer Irlande.* La *peninſula Novantum* eſt le Mul de Galloway en Ecoſſe. N° II.

1. L'Abravannus eſt vraiſemblablement cette petite rivière qui ſe jette dans la baye de Glenluce, un peu au midi du Mul de Galloway. Ce nom d'Abravannus vient des mots Bretons *Aber Avan* qui ſignifient l'*embouchure de la rivière.*

2. L'Eſtuaire Jéna ne peut être que la baye qui eſt auprès de Wigtown dans le Galloway. Baxter Gloſſ. Ant. Brit. p. 2.

3. La rivière Déva eſt évidemment la rivière Dée en Galloway, qui tombe dans la mer à Kirkudbright.

4. La rivière Novius, eſt la rivière Nith, qui ſe décharge dans le Golfe de Solway, un peu au-deſſous de la Ville de Dumfries.

5. L'Eſtuaire Ituna eſt inconteſtablement le Golfe de Solway, qui ſépare maintenant l'Angleterre d'avec l'Ecoſſe du côté de l'occident.

6. L'Eſtuaire Moricambe eſt vraiſemblablement la baye dans laquelle la rivière Ken ſe décharge près de Kendal. Son nom dérive, ſuivant que Baxter le conjecture, des mots Bretons *Mor in Camva*, qui ſignifient un *grand coude de mer.* Baxter Gloſſ. Ant. Brit. p. 179.

7. Le Havre des Sélantii doit avoir été près de l'embouchure de la rivière Ribble.

8. L'Eſtuaire Béléſama eſt la baye près de Liverpool, à l'embouchure de la rivière Merſey. De Bel, vient *Ama*, l'embouchure de la rivière. Id. ibid. p. 38.

9. L'Eſtuaire de Séléia, eſt le Golfe placé à l'embouchure de la rivière Dée, qui remonte à Cheſter.

10. La rivière Toiſobius, eſt vraiſemblablement la rivière Conway.

11. On croit que le Promontoire des Cancani eſt la pointe de Braychipult dans le Caernarvonſhire.

12. M. Horſley penſe que l'embouchure de la rivière Stucia eſt celle de la rivière Dovic ; mais Baxter & Camden ont Horſley Brit. Rom. p. [illegible]

N° II. cru que c'étoit Abériſtwith, ou l'embouchure de la rivière Yſtwith dans le Cardiganshire.

Baxter Gloſſ. Ant. Brit. p. 220.

Camd. Brit. p. 772.

13. On convient généralement que la rivière Tuirobius eſt la rivière Tyvi.

14. Le Promontoire Octopitarum eſt évidemment Saint-David's-Héad dans le Pembrokéshire.

15. La rivière Tobius eſt inconteſtablement la rivière Towy, dans le Caermarthenshire.

16. La rivière Ratoſtatibius ou (ſuivant que Baxter croit qu'on l'écrivoit originairement) Ratoſtaubius eſt la rivière Wye. Ce nom dérive de *Rot ei tav*, qui ſignifient le *cours d'une rivière.*

Baxter, p. 200.

17. L'Eſtuaire Sabriana eſt la noble rivière de Sévern ; ce mot Sabriana vient de ſon nom Breton *Havrian*, qui eſt *Haav-Rian*, ou la *Reine des rivières.*

Id. ibid. p. 206.

18. L'Eſtuaire Vexala eſt vraiſemblablement la baye qui eſt à l'embouchure de la rivière Brent, dans le Somerſetshire.

19. Le Promontoire d'Hercule, eſt la pointe d'Hartland, dans le coin occidental du Dévonshire.

20. Le Promontoire Antiveſteum, ou Bolerium, eſt ou le Cap Cornouaille, ou Finiſtère. Peut-être ſon nom d'Antweſterium venoit-il des mots Bretons *Andiuez Tir*, qui ſignifient *fin de la terre*, de même que ſon nom de Bolerium venoit peut-être de *Bel e Rhin*, qui veulent dire *tête du Promontoire.*

Baxter, p. 19. 36.

21. Le Promontoire Ocrinum, eſt inconteſtablement la pointe Lizard, qui eſt dans le Comté de Cornouailles, & qui fut probablement appellée *Ocrinium*, d'après les mots *Och Ren*, qui veulent dire *Promontoire élevé ;* comme les Bretons reſtèrent long-temps en poſſeſſion de la Province de Cornouailles, nous ne devons pas être étonnés que le nom actuel de ce Promontoire, le Lizard, dérive auſſi des mots Bretons *Lis-Ard*, qui ſignifie une *projection élevée.* Ici finit la deſcription faite par Ptolémée, de la côte occidentale de la Bretagne.

Id. ibid. p. 186.

Id. ibid. p. 186.

III.

III. *Description du côté suivant, situé vers le midi, borné par l'Océan Britannique (apellé ordinairement aujourd'hui le* Canal Anglois *ou* la Manche*) immédiatement après le Promontoire Ocrinum ou Lizard.* N° II.

1. On croit que l'embouchure de la rivière Cénion est le port de Falmouth; ce nom de *Cénion* vient du mot Breton *Gencu*, *embouchure*, & il en reste encore quelques traces dans le nom de Trégonny, Ville qui en est voisine. Id. ibid. p. 77. Camden Brit. p. 16.

2. La rivière Tamarus conserve encore son ancien nom, étant appellé *Tamar*, de *Tam a Rav*, rivière agréable; son embouchure est le port de Plymouth. Baxter ibid. p. 222.

3. La rivière Isaca, ou plutôt Isca, est la rivière Ex, qui passant à Exéter, tombe dans la mer à Exmouth.

4. On croit que la rivière Alaenus est la rivière Ax, & que son embouchure est Axmouth. Son nom d'*Alaenus* fut peut-être tiré de *A laün iü*, mots qui signifient la *rivière pleine*. Id. ibid. p. 20.

5. On croit communément que grand Havre, ou *Portus magnus*, est Portsmouth; mais, ou c'est une méprise, car la situation de ce Port ne s'accorde pas avec l'ordre dans lequel Ptolémée s'avance de l'occident à l'orient; ou quelque copiste négligent l'a placée par mégarde avant la rivière Trésanton. Cette dernière conjecture paroît être la mieux fondée.

6. La rivière Trésanton est très-vraisemblablement la rivière de Test, qui se jette dans la baye de Southampton.

7. M. Horsley pense que le Nev-Haven (Neuport) étoit à l'embouchure de la rivière Rottiar, près de Rye; mais Camden & Baxter croyent qu'il est le même que *Portus Lemani* ou Lime dans le Comté de Kent, lieu qui est maintenant un petit village, mais qui étoit du temps des Romains, un port de mer & un endroit important. Horsley Brit. rom. p. 374. Camd. Brit. p. 255. Baxter ibid. 149.

8. On regarde universellement le Promontoire Cantium comme la pointe septentrionale de la Province de Kent où

N° II. ſe termine la deſcription des côtes méridionales de la Bretagne par Ptolémée.

IV. *Deſcription du côté ſuivant, ſitué vers le ſud-eſt, borné par l'Océan Germanique, après le Promontoire Tarvidum ou Orcas, cité ci-devant.*

1. Le Promontoire Vervedrum eſt Strathy-Héard, dans le nord de l'Ecoſſe.

2. Le Promontoire Birubium eſt Dungsby-Héad, dans le nord de l'Ecoſſe.

3. La rivière Ila ſe décharge dans une baye qui eſt auprès de Noſe-Héad.

4. Ripa Alta eſt Ord-Héad, dans le Sutherland.

5. La rivière Loxa eſt la rivière Loth, dans le Sutherland.

6. L'Eſtuaire Vara eſt le Golfe de Tayne, dans le Sutherland.

7. L'Eſtuaire Tua eſt Cromarty ou le Golfe de Murray.

8. La rivière Celnius, eſt la rivière Spay, dans le Comté d'Elgin.

9. Le Promontoire Taizalum eſt Kynaird-Héad, près de Fraſerburgh, dans le Buchan.

10. La rivière Diva eſt la rivière Dée, à Aberdéen.

11. L'Eſtuaire Tava eſt le Golfe de Tay.

12. La rivière Finna eſt la rivière Eden, dans le Fiſe.

13. L'Eſtuaire Bodéria, ou le Golfe de Forth, en Ecoſſe.

Horſley Brit. rom. p. 364. Camd. Brit. p. 1093. Baxter, ibid. p. 11. Horſley, ibid. p. 377. Baxter, p. 236. Camd. ibid. p. 944.

14. Horſley croit que la rivière Alaunus eſt la Twéed; mais Camden & Baxter penſent que c'eſt l'Alne dans le Northumberland, & leur conjecture paroît être confirmée par la reſſemblance des noms.

15. La rivière Védra. Horſley diffère d'opinion de Camden & de Baxter, par rapport à cette rivière; le premier penſe que c'eſt la Tyne, & les deux derniers, que c'eſt la Were.

16. La baye de Dunum eſt très-probablement la baye qui eſt à l'embouchure de la rivière Tées.

17. La baye de Gabrantuaci est évidemment la baye de Burlington, sur la côte de l'Yorkshire. Nº II.

18. On pense en général que le Promontoire Ocellum est Spurn-Héad; & M. Baxter croit que ce nom vient du mot Breton *ochel*, élevé. Il y a en Ecosse une montagne très-haute, nommée par le même motif *Ocelli-Mons*, *Ochill-Hills*. Baxter, ibid. p. 186.

19. La rivière Abus est incontestablement l'Hombre.

20. L'Estuaire Métaris est composé des marais qui sont entre Norfolk & Lincoln-Shire, appellés *Boston-Déep*.

21. La rivière Garyenum est la rivière Yare, & son embouchure est à Yarmouth.

22. Le Cap (Prominence) est peut-être Easton-Ness, sur la côte de Suffolk.

23. La rivière Idumania est probablement la rivière Black-Water, dans l'Essex.

24. L'Estuaire Jamessa, ou, comme il devroit plutôt être écrit, Tamessa, est évidemment l'embouchure de la Tamise, dont le nom vient probablement de ces mots Bretons *Tam Ise*, qui signifient un *amas d'eau*. Baxter, ibid. p. 222.

25. Le Promontoire Cantium est la pointe septentrionale du Cap où finit la description des côtes maritimes de la Bretagne par Ptolémée. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il y a plusieurs Promontoires remarquables, Rivières importantes & Ports commodes, situés sur les côtes occidentale, méridionale & orientale de la Bretagne, qui ont été entièrement omis par Ptolémée. Cela provient ou de son défaut d'instruction, ou du peu de connoissance que les Romains avoient du pays, ou de ce que ces endroits étoient alors peu fréquentés. Nous pouvons observer en outre que la plupart des noms de Rivières, de Promontoires, ainsi que des autres lieux, & peut-être même tous ces noms ont un sens dans l'ancienne langue Bretonne; ce qui prouve que les Romains ne donnoient pas ordinairement de nouveaux noms aux places qu'ils visitoient, mais qu'ils adoptoient & latinisoient les anciens; & que les lieux qu'ils estimoient & fréquentoient le plus, étoient précisément ceux qui étoient les

N° II. plus estimés & les plus fréquentés par les Nations Bretonnes. Cela paroîtra encore plus évident, si l'on jette un coup d'œil sur ces Nations & sur leurs principales Villes, dans l'ordre, suivant lequel Ptolémée les nomme.

Cette partie de la Bretagne qui étoit au midi du mur d'Antonin, entre les Golfes de Forth & de Clyde, contenoit, suivant Ptolémée, les vingt-deux Peuples Bretons qui vont être nommés.

I. *Les Novantes, près de la Péninsule appellée* Novantum, *possédoient, suivant Camden, les Provinces de Galloway, Carrict, Kyle & Cunningham. Baxter présume que ce nom de Novante est dérivé des mots Bretons* NOW HENT, Nouveaux Habitants, *& qu'ils étoient originairement venus des côtes voisines de l'Irlande. Il observe en outre que leur nom plus moderne de* Gallowédiens *signifie aussi qu'ils étoient* étrangers. *Leurs Villes étoient celles dont il va être parlé:*

Camden Brit. p. 1199. Baxt. Gloss. p. 184.

1. Lucopibia, ou suivant que Baxter croit qu'on doit l'écrire *Lukoikidion* a la même signification que *Candida Casa* en latin, ou que *Whithern* en Saxon; c'étoit probablement le même lieu, & il a tiré son nom de l'usage des anciens Celtes de blanchir leurs principaux bâtiments.

Camden. p. 1200. Baxt. p. 65.

2. Camden & Baxter pensent que *Religonium*, ou, suivant qu'ils conjecturent qu'on l'écrivoit, *Beregonium*, est *Bargeny* dans le Carrict.

Camd. p. 1303. Baxt. p. 40.

II. *Les Selgoves habitoient le Nithsdale, l'Annandale & l'Eskdale, le long des rives du Golfe de Solway, qui conserve encore leur nom dérivé de* Sail go, *mer salée. Leurs Villes sont celles qu'on va nommer:*

Cambd. p. 1194. Baxt. p. 215.

1. Carbantorigum (que Horsley place à Bardanna, sur la rivière Nith, au-dessus de Dumfries, & que Camden met à Carlaverock au-dessous) étoit vraisemblablement situé dans l'endroit où est maintenant Dumfries, ou un peu au-dessous.

Horsl. p. 366. Cambd. p. 1197. Baxt. p. 67.

Ce nom paroît être dérivé des mots *Caer vant orig*, qui signifient *Ville* près de l'embouchure de la rivière. Baxter s'est certainement trompé en le plaçant à Melross. N° II.

2. Horsley & Baxter mettent Uxelum à Caerlaverock ; & ce qui rend cette conjecture plus probable, c'est que les deux noms *Uxelum* & *Caerlaverock* paroissent être dérivés de mots Bretons signifiant la même chose, sçavoir une Ville située près du bord de la mer. Horsl. p. 378. Baxt. p. 256.

3. On pense que Corda étant située plus au nord-ouest que les autres Villes des Selgoves, étoit sur les bords de Loth-Cure, d'où la rivière Neth tire sa source. Camd. p. 1197. Baxt. p. 87. Horsl. p. 367.

4. Trémantuem étoit vraisemblablement situé où est aujourd'hui Annan.

III. *Les Damniens étoient les anciens habitans du Clydesdale, & ils paroissent avoir possédé aussi quelques places au-delà du mur d'Antonin dans le Lennox & le Stirlingshire. Leurs Villes étoient celles qui vont être nommées :* Camd. p. 1209.

1. Colonia, qui ne peut pas être Coldingham dans les Mers, ainsi que Camden & Baxter l'ont conjecturé, parce que celui-ci est trop éloigné & appartient à une autre Nation. Il est plus vraisemblable qu'il étoit situé à Lanerk, la principale Ville (Shire Town) du Clydesdale ou auprès de cette Cité. Camd. p. 1179. Baxt. p. 83. Horsl. p. 367.

2. Vanduara. Comme cette Ville étoit fort au nord-ouest de Colonia, elle étoit vraisemblablement à Paisley ou auprès, ainsi que M. Horsley l'a placée. Horsl. p. 377.

3. Coria ou Curia. On a formé différentes conjectures douteuses sur la situation de cette place. Mais la plus probable au total paroît être celle de M. Baxter, qui la met à Kirkintilloch, lieu fort ancien, qui est sur le mur, à environ six milles de Glascow. Baxt. p. 95.

4. Alauna. M. Horsley prétend qu'elle est située près Falkirk, sur le mur Romain, à un endroit appellé *Camelon*, où il reste encore quelques vestiges d'une Ville Romaine, pendant que M. Baxter soutient aussi affirmativement qu'elle étoit où Horsl. p. 363. Baxt. p. 11.

Nº II. eſt maintenant Stirling. Je laiſſe au Lecteur le ſoin de prononcer.

Baxt p. 153. Camd. p. 1190. 5. Lindum reſſemble tellement à Linlithgow, tant par le ſon que par la ſignification de ſon nom, qu'il eſt très-vraiſemblable que c'eſt le même lieu, quoique ſa ſituation ne s'accorde pas exactement avec celle aſſignée par Ptolémée, qui eſt loin d'être exact à cet égard.

6. Victoria. Camden préſume qu'elle eſt peut-être l'ancienne Ville Bretonne dont Béde parle, qui eſt appellée *Caer Guidi*, & qui eſt ſituée dans le Inch-Keith, petite Iſle dans le Golfe Id. ibid. de Forth. Baxter ſoutient avec force que c'eſt Ardoch dans Baxt. p. 249. Horſl. p. 378. le Strath-Earn, tandis qu'Horſley préfère Abernéthy. Ce qui prouve qu'il eſt maintenant impoſſible de découvrir avec certitude où cette place étoit ſituée.

Camd. p. 1174. Horſl p. 370. Baxt. p. 115. IV. *Les Gadéniens. Nous ne pouvons guères croire avec Camden que ce Peuple poſſédoit un pays auſſi étendu que tout le Tiviotdale, le Twédale, le Mers & les Lothiens, puiſque Ptolémée ne cite pas une ſeule Ville ſituée dans ſon territoire. Il eſt plus vraiſemblable que ce n'étoit qu'une petite Nation habitant les parties les plus déſertes & les plus montagneuſes du Tiviotdale & du Northumberland. Baxter penſe que leur nom étoit tiré du mot Breton* Gadaii *qui ſignifie* fuir; *ce qui avoit vraiſemblablement un motif.*

Horſl. p. 373. Camd. p. 1066. Baxt. p. 190. V. *Les Otadins paroiſſent avoir poſſédé le bord de la mer qui s'étend au nord depuis la rivière de Tine juſqu'au Forth. Le nom de ce Peuple eſt écrit de tant de manières différentes, & les conjectures formées ſur ſon étymologie ſont ſi oppoſées les unes aux autres, qu'on ne peut obtenir aucune connoiſſance certaine à cet égard. Leurs Villes ſont les deux ſuivantes :*

Camd. p. 1085. Baxt. p. 96. Horſl. p. 367. 1. Curia ou Coria que Camden & Baxter préſument être Corbridge dans le Northumberland, mais que M. Horſley imagine avoir été ſituée beaucoup plus au nord, plus pro-

bablement à Jedburgh, & qu'il soupçonne avoir appartenu aux Gadéniens. N° II.

2. Brimenium qui est incontestablement Ruchester dans le Northumberland, près de la source de la rivière Réad; car on a trouvé dans cette Ville un autel qui portoit le nom de *Bremenium*. Baxter fait venir ce nom des mots Bretons *Bre man iü*, qui signifient *Ville sur une colline près d'une rivière*, ce qui s'accorde tant avec sa situation qu'avec son nom actuel. Horsl. p. 243. Camd. p. 1073. Baxt. p. 46.

Toutes ces Nations Bretonnes qui habitoient le pays situé entre les murs de Sévère & d'Antonin le pieux, paroissent avoir eu un nom commun, & avoir été appellées *Maœates*; de même que toutes les Nations Bretonnes situées au-delà ou au nord du mur d'Antonin, étoient aussi désignées sous le nom commun de *Calédoniens*, quoiqu'elles ne fussent pas moins de douze. « Les deux corps les plus considérables des » habitants de la Bretagne, écrit Dion, & ceux auxquels » presque tous les autres se rapportent sont les Calédoniens » & les Maæates. Les derniers demeurent auprès du grand » mur qui divise l'Isle en deux parties, tandis que les pre- » miers vivent dans la partie qui est au-delà ». Comme il n'y avoit auprès de chacun des deux murs aucune Nation particulière qui fut appellée *Maœates*, c'étoit incontestablement un nom général pour tous les Peuples situés entre les deux murs, de même que le nom de *Calédoniens*, comprenoit toutes les Nations situées au-delà de leur enceinte. Le pays placé entre les deux murs, ne fut jamais possédé paisiblement pendant un long espace consécutif par les Romains, les naturels le leur ayant disputé de temps en temps avec le secours de leurs voisins, les Calédoniens. C'est-là le vrai motif pour lequel les Romains avoient si peu de Villes & de Postes dans ce vaste pays, sur-tout dans sa partie orientale, si l'on en excepte ceux qui étoient sur le mur ou auprès. Comme cette Contrée des cinq Nations des Maæates n'étoit pas très-fréquentée par les Romains, on a cru qu'une très-courte explication de la description de Ptolémée seroit suffisante; &, attendû que le Lecteur a déja lu dans la première Section Dion, l. 76. p. 866.

N° II. du troisiéme Chapitre de ce Livre une description plus détaillée des Nations Bretonnes qui étoient placées au midi du mur de Sévère, je ferai également succinct dans cette partie de mon Commentaire sur la Géographie de la Bretagne de Ptolémée qui a rapport à elles.

VI. *Les Brigantes (qui étoient, suivant différents Ecrivains, la Nation la plus considérable des anciens Bretons) possédoient une partie du Northumberland, & la totalité du Durham, du Cumberland, du Westmorland, du Lancashire & de l'Yorkshire* (1). *Leurs Villes étoient les suivantes :*

Camd. p. 955. Horsl. p. 367. Baxt. p. 193.

1. Epiacum. M. Camden présume qu'il a pu être Elchester sur la rivière de Dervent. M. Horsley est plus porté à croire que c'est Hexham dans le Northumberland ; M. Baxter présume qu'il s'écrivoit originairement *Pepiacum*, & il le place à Papcastle dans le Cumberland. *Non nostrum est tantas componere lites.*

Horsl. p. 378. Camd. p. 945.

2. On convient universellement que Vinovium a été à Binchester sur le Vere, dans l'Evêché de Durham.

Baxt. p. 253. Horsl. p. 399. Camd. p. 921.

3. Coturractonium est incontestablement Cattarick, près de Richmond, dans l'Yorkshire.

Horsl. p. 365. Baxt. p. 59.

4. Calatum est placé par Horsley à Appléby, & par Baxter à Kirkbythore dans le Westmorland ; mais le nom & la situation relative qui lui sont assignés par Ptolémée, nous portent à le placer dans le *Nemus Galaterium*, aujourd'hui la forêt de Galters en Yorkshire, ou auprès de cette forêt.

Horsl. p. 371. Camd. p. 375. Baxt. p. 141.

5. Isurium est incontestablement Aldburrow, près de Burrowbridge. Il a vraisemblablement tiré son ancien nom de sa situation sur la rivière d'Ure ; &, quoique ce ne soit maintenant qu'un petit village, il paroît que ce fut autrefois la capitale des Brigantes, parce qu'il est nommé, tant dans l'*Itinéraire d'Antonin* que dans Ravennas, *Isurium Brigantum.*

Camd. p. 974. Baxt. p. 203. Horsl. p. 375.

6. Rigodunum est placé par Camden & Baxter à Ribche-

(1) Voyez ci-devant le Chap. III.

ster

ſter dans le Lancashire ; mais Horſley eſt plus porté à croire que c'eſt Mancheſter ou Warrington. N° II.

7. On convient qu'Olicana a été ſituée à Ilkley ſur la rivière de Wherfe, dans l'Yorkshire. Camd. p. 867. Horſl. p. 373. Baxt. p. 187.

8. Eboracum eſt inconteſtablement York, place très-célébre & très-belle du temps des Romains. Ptolémée cite ici la *legio ſexta victrix*, ou la ſixiéme légion ſurnommée la *victorieuſe*, en faiſant entendre qu'Yorck fut choiſie pour être le principal quartier de cette légion qui vint dans la Bretagne, ſous le régne de l'Empereur Adrien, & que cette Ville continua de l'être preſque juſqu'au moment du départ abſolu des Romains. Horſl. Brit. rom. p. 79.

9. Horſley place Camunlodunum à Gretland, ſur la rivière Calder, dans l'Yorkshire ; mais Camden & Baxter le mettent près d'Almondbury, à environ ſix milles d'Halifax ſur la même rivière. On a trouvé des antiquités Romaines dans ces deux places, & l'on y trouve encore des reſtes viſibles de murs & de remparts. Horſl. p. 366. Camd. p. 855. Baxt. p. 62.

VII. *Les Pariſi paroiſſent avoir été une très-petite Nation, habitant Holderneſſ & quelques autres endroits de la partie orientale de l'Yorckshire, près d'une baye qui a un bon port, vraiſemblablement la baye de Burlington. M. Baxter penſe qu'ils étoient les Céangi ou les Gardiens des troupeaux des Brigantes, & que leur Contrée étoit nommée* Paürisa, les Prés bas, *& qu'ils étoient eux-mêmes appellés* Pariſi, *de* Porüys, *qui veut dire* Gardiens de troupeaux. Baxt. p. 191.

Leur ſeule Ville étoit Pituaria ſur la ſituation de laquelle nos Antiquaires ſont très-partagés dans leurs opinions. M. Baxter penſe que ſon nom auroit du être écrit Picuaria, ce qui exprime l'occupation de ſes habitants, & il la place à Poklington. M. Horſley parle de Wighton ou de Brugh, & M. Camden de trois autres endroits. Celui où il eſt plus vraiſemblable que cette Ville étoit ſituée eſt Patrington dans l'Holderneſſ, ſi l'on en juge d'après ſon nom, ſa ſituation & pluſieurs autres circonſtances. Baxt. ibid. Horſl. p. 347. Camd. p. 887. 891.

Nº II. VIII. *Les Ordovices étoient les anciens habitants de la partie ſeptentrionale du pays de Galles* (1). *Leurs Villes étoient celles qu'on va nommer.*

Horſl. p. 372. Camd. p. 781. Baxt. p. 173. 1. Mediolanum qu'on croit en général avoir été ſitué à Mayvood dans le Montgomeryshire, où M. Baxter dit qu'il y avoit une ancienne Ville Bretonne appellée *Caer Megion*, qui a été détruite par Edwin Roi de Northumberland.

Camd. p. 622. Baxt. p. 45. Horſl. p. 365. 2. Brannogenium eſt placé par Camden & Baxter à Worceſter, qui ſuppoſent que quelque copiſte s'eſt trompé en l'aſſignant aux Ordovices du pays deſquels Worceſter eſt trop éloigné. M. Horſley le place près de Ludlow, qui a pu appartenir aux Ordovices.

Camd. p. 598. Horſl. p. 368. IX. *Les Cornaviens étoient, ſuivant Camden, les anciens habitants du Warwickshire, du Worceſtershire, du Staffordshire, du Shropshire & du Cheſſchire, auxquels M. Horſley penſe qu'on peut ajouter une partie du Derbyshire* (2). *Leurs Villes étoient:*

Camd. p. 667. Horſl. p. 83. 1. Deuna ou Deonna, qu'on reconnoît univerſellement pour être Weſt-Cheſter. Ptolémée ajoute ici la *legio viceſima victrix*, ou la vingtiéme légion appellée la *victorieuſe*, pour faire entendre que cette Ville étoit déſignée pour être le principal quartier de ce corps de troupes. Cette légion ſe rendit dans la Bretagne ſous l'Empire de Claude, & elle fut employée tant à conquérir cette Iſle qu'à faire beaucoup d'ouvrages importants & un grand nombre d'expéditions dans pluſieurs de ſes parties. Il eſt très-évident que le principal quartier de cette légion étoit à Weſt-Cheſter qui étoit alors un lieu important, & avoit la gloire de jouir des priviléges d'une Colonie Romaine. Quoique la vingtiéme légion ſoit reſtée pendant plus de deux ſiécles dans la Bretagne, elle paroît l'avoir quittée long-temps avant le départ abſolu des Romains.

---

(1) Voyez Chap. III. (2) Voyez Chap. III.

2. Viroconium ou Uriconium, étoit situé à Wroxeter dans le Shropshire, au nord-est de la Sévern, à environ 3 milles de Shrewsbury, qu'on croit s'être élevé sur les ruines de cette ancienne Cité. On a trouvé beaucoup de médailles Romaines à Wroxeter, & l'on y distingue encore des vestiges des murs & des remparts d'Uriconium. Il est très-probable que la montagne voisine appellée *Wréken*, a tiré son nom d'Uriconium. N° II. Horsl. p. 419. Baxt. p. 242. Camd. p. 653.

X. *Les Coritans, suivant Camden, étoient les anciens habitans du Northamptonshire, du Leicestershire, du Rutlandshire, du Lincolnshire, du Nottinghamshire & du Derbyshire. Mais les autres Sçavants, versés dans les Antiquités, pensent que le pays de cette Nation n'avoit pas tant d'étendue. Leurs Villes étoient:* Camd. p. 511. Horsl. p. 368.

1. Lindum que l'on convient universellement être Lincoln, qui étoit une Colonie des Romains, & une place fort importante du temps de ce Peuple. Baxter avance une opinion singulière, & vraisemblablement mal fondée, sçavoir que c'étoit Londinium, Ville où il y eut un si grand nombre de Romains massacrés par les Bretons dans leur grande révolte, sous Boadicia. Camd. p. 562. Horsl. p. 371. Baxt. p. 154.

2. Rage ou Rat, qui est reconnue par tous nos Antiquaires pour avoir été située où est maintenant Leicester, dans laquelle on a trouvé plusieurs antiquités Romaines. Camd. p. 537. Horsl. p. 375. Baxt. p. 200.

XI. *Les Catycuclani étoient, suivant Camden, les anciens habitants du Buckingamshire, du Bedfordshire & de l'Hertfordshire, auxquels M. Horsley présume qu'on doit ajouter tout l'Huntingtonshire & une partie du Northamptonshire* (1). *Leurs Villes étoient:*

1. Salenæ, qu'on regarde en général comme ayant été située à Salndy, qui est près de Biggleswade, dans le Bedfordshire, & où l'on a trouvé plusieurs antiquités Romaines. Camd. p. 339. Horsl. p. 375. Baxt. p. 207.

(1) Voyez le Chap. III.

N° II. Camd. p. 351. Horsl. p. 378. Baxt. p. 245.

2. Urolanium ou Verulanium, qui eſt univerſellement reconnu pour avoir été ſitué près de Saint-Albans, & qu'on préſume avoir été la capitale de Caſſibélan, qui fut priſe par Jules-Céſar. Il devint un *Municipium* ou une Ville libre, & une place importante du temps des Romains. La Ville actuelle de Saint-Albans s'eſt élevée ſur ſes ruines.

XII. *M. Camden prétend que les Simeni ou Iceni étoient les anciens habitants du Norfolk, du Suffolk, du Cambridgedshire & de l'Huntingtonshire; mais M. Horſley préſume que leur territoire n'étoit pas ſi étendu* (1). *Ils avoient pour Ville*,

Camd. p. 460. Horsl. p. 378. Baxt. p. 237.

Venta qui étoit ſituée à Caſter, ſur la rivière Yare, à environ trois milles de Norwich, où il y a encore quelques foibles reſtes de cette ancienne Capitale des Icéni. Comme Venta étoit un nom commun à pluſieurs Villes Bretonnes, telles que *Venta Belgarum*, *Venta Silurum*, *Venta Icenorum*, nos Antiquaires ſe ſont donné beaucoup de peine pour trouver l'étymologie de ce mot. La plus probable de toutes les conjectures formées à cet égard, paroît être celle de M. Baxter, qui préſume que ce mot vient de *Wend* ou *Went*, qui ſignifie *Tête* ou *Chef*. En effet, il eſt à remarquer que toutes les Villes qui furent nommées *Venta*, furent les Capitales ou les principales Villes des Nations à qui elles appartenoient.

Camd. p. 363.

XIII. *Les Trinonantes ou Trinovantes furent, ſuivant Camden, les anciens habitants du Middleſex & de l'Eſſex. Mais, ſi Ptolémée ne s'eſt pas trompé, leur territoire n'étoit pas ſi conſidérable de ſon temps, parce que Londres ne leur appartenoit pas alors. Ils avoient pour Ville celle dont on va parler.*

Talbot, Stilling fleet, Baxter.

Camudolanum (qui eſt placée par quelques-uns de nos Antiquaires à Colcheſter, mais par d'autres, avec plus de raiſon,

(1) Voyez Chap. III.

à Malden) étoit la Capitale de Cunobélin, Prince Breton qui jouissoit d'une grande puissance. Dès que les Romains eurent conquis cette partie de la Bretagne, ils établirent en l'an 52, à Camudolanum, une Colonie composée principalement de Vétérans de la quatriéme légion; & leur richesse, ainsi que leur industrie, rendirent alors en peu de temps cette Ville une place d'une grande magnificence. Mais sa prospérité ne fut pas de longue durée; car elle fut entièrement détruite par les Bretons dans leur grande révolte, en l'an 61. N° II. Camd. p. 415. Horsl. p. 445.

XIV. *Les Demetæ furent, suivant Camden, les anciens habitants des Caermarthenshire, Cardinganshire & Pembrokeshire auxquels Baxter croit qu'on doit ajouter le Brecknockshire & le Radnorshire. Leurs Villes étoient:* Camd. p. 743. Baxt. p. 102.

1. Luentium qu'on croit avoir été située à Lhandewi-Brewi, ou auprès de cette Ville qui fait partie du Cardiganshire, & où l'on a trouvé plusieurs fois des médailles & des briques Romaines dans un champ appellé *Caer-Kestlib* ou *Castlefield.* Camd. p. 769. Baxt. p. 159.

2. Maridunum, qu'on croit avoir été situé où est maintenant Caermarthen. Camd. p. 744. Horsl. p. 372.

XV. *Les Silures furent, suivant Camden, les anciens habitants de l'Héréfordshire, du Radnorshire, du Brecknockshire & du Glamorganshire. Leur Ville étoit* Camd. p. 683.

Bullæum qui est placée, par Camden, à Bualkt dans le Brecknockshire, par Baxter à Caer-Phyli dans le Glamorganshire, & par Horsley à Usk, ou auprès de cette Ville dans le Montmoutshire; ce qui prouve qu'on ne connoît pas d'une manière certaine sa véritable position. Il est très-étonnant que Ptolémée n'ait pas fait mention de *Venta-Silurum* & d'*Isca Silurum* qui appartenoient incontestablement aux Silures, & qui étoient des Places très-importantes du temps des Ro- Camd. p. 703. Baxt. p. 56. Horsl. p. 365.

(1) Voyez Cap. III.

N° II. mains. La première étoit ſituée à Caer-Went, à environ 4 milles de Chepſtow, & la ſeconde à Caerléon ſur l'Usk dans le Montmoutshire. Il eſt encore plus ſurprenant qu'il place le principal quartier de la ſeconde légion à *Iſca Damnoniorum* ou à Exéter, tandis qu'il étoit certainement à *Iſca Silurum*. C'eſt certainement la faute la plus grande & la plus inexplicable de celles qui ſe trouvent dans la Deſcription de la Bretagne, par Ptolémée.

Camd. p. 267.

X V I. *Les Dobuni furent les anciens habitans du Glouceſtershire, & peut-être de l'Oxfordshire. Leur Ville étoit*

Camd. p. 284. Horſl. p. 369. Baxt. p. 89.

Cornium, qu'on reconnoît avoir été ſituée à Cirenceſter dans le Glouceſtershire.

Camd. p. 159. Baxt. p. 27.

X V I I. *Les Attrébatii, ſuivant Camden, habitoient le Berckshire; mais Baxter penſe que le Berckshire appartenoit aux Bibroci, Peuple Breton dont parle Céſar, & que l'Oxfordshire étoit le pays des Attrebatii. Leur Ville étoit*

Horſl. p. 458. Camd. p. 163. Baxt. p. 61.

Nalcua ou Calcua, qu'on regarde généralement comme la même Ville que Calléva, nommée dans l'Itinéraire. Mais nos Antiquaires ſont très-diviſés d'opinion ſur ſa ſituation. M. Horſley s'efforce de prouver, par beaucoup de circonſtances, qu'elle étoit ſituée à Silcheſter, dans le Hampshire, mais près des confins du Berkshire, pendant que M. Camden, M. Baxter, & même tous nos Antiquaires, excepté le Docteur Gale, la placent à Wallingford dans le Berckshire. Le ſujet de cette diſpute n'eſt pas aſſez important pour nous autoriſer à groſſir ce Commentaire ſuccinct, par l'examen de leurs divers raiſonnements.

X V I I I. *Les Cantii furent les anciens habitants du Kent, & peut-être d'une partie du Midleſex* (1). *Leurs Villes étoient* :

---

(1) Voyez Chap. III.

1. Londinium, devenue depuis la Capitale de l'Empire Britannique, & l'une des plus célébres Villes de l'Univers pour la grandeur & la beauté de ses édifices, son commerce prodigieux, le nombre étonnant & la richesse de ses habitants. Elle paroît avoir appartenu originairement aux Trinovantes, & on ne sçait ni comment, ni quand elle tomba dans les mains des Cantii. Quelques personnes pensent même que Ptolémée s'est trompé en la donnant à cette Nation, ou que, de son temps, Londres étoit située du côté de la rive méridionale de la Tamise. N° II. Dr Gale Itin. Ant.

2. Daruenum ou Darvernum, qui est évidemment Cantorbéry.

3. Rutupiæ, qu'on croit généralement avoir été située à Richburrow, près de Sandwich, & qui étoit le lieu où les Romains descendoient ordinairement en venant du Continent. Camd. p. 244. Horsl. p. 13. Baxt. P. 205.

XIX. *Les Regni furent les anciens habitants du Surrey & du Sussex, & peut-être d'une partie de l'Hampshire. Leur Ville étoit* . . . . Camd. p. 179. Horsl. p. 375.

Neomagus ou Noviomagus, qu'on place généralement à Woodcote dans le Surrey, quoique M. Baxter, & quelques autres Antiquaires penchent pour Ravensburn dans le Kent. Camd. p. 192. Horsl. p. 373. Baxt. p. 185. Som. Ant. Cant. p. 14.

XX. *Les Belgæ habitoient le Wiltshire, le Somersetshire, & une partie de l'Hampshire* (1). *Leurs Villes étoient :*

1. Iscales qu'on place généralement à Ilchester dans le Somersetshire.

2. Aquæ Calidæ qui est évidemment Bath, dans le Somersetshire, Ville qui étoit très-fameuse pour ses eaux médicinales du temps des Romains, comme il paroît par beaucoup d'antiquités Romaines qu'on y a découvertes. Horsl. Brit. Rom. p. 323.

3. Venta ou *Venta Belgarum* qu'on présume, avec beaucoup de fondement, avoir été située où est maintenant la Ville de Winchester. Camd. p. 138. Horsl. p. 378.

---

(1) Voyez le Chap. III.

N°. II. XXI. *Les Durotriges furent les anciens habitants du Dorſetshire* (1). *Leur Ville étoit*

Camd. p. 56. Baxt. p. 109. Horſl. p. 462. Dunium, que Camden préſume avoir été ſitué où eſt maintenant Dorcheſter, M. Baxter le place ſur le ſommet d'une colline voiſine, où il y a un foſſé, & un boulevard appellé maintenant *Maiden-Caſtle*, pendant que M. Horſley croit qu'il étoit ſitué à Eggerton-Hill.

XXII. *Les Damnonii furent les anciens poſſeſſeurs du Dévonshire & de Cornouailles &, ſuivant quelques perſonnes, d'une partie du Somerſetshire* (2). *Leurs Villes étoient.*

Camd. p. 17. Baxt. p. 254. Horſl. p. 378. 1. Voliba, que Camden & Baxter placent à Grampond; mais qu'Horſley croit avoir été ſitué à Liſtwithiell.

Camd. p. 18. Baxt. p. 257. Horſl. p. 378. 2. Uxcla que Camden croit avoir été ſituée à Liſtwithuel, Baxter à Saltashe, & Horſley à Exéter. L'opinion de Camden paroît la plus vraiſemblable.

Horſl. p 376. Camd. p. 25. Baxt. p. 221. 3. Tamare étoit certainement une Ville ſituée ſur la rivière de Tamor. M. Horſley croit que c'étoit Saltashe; mais Camden & Baxter paroiſſent mieux fondés à penſer que c'étoit Tamerton, qui conſerve encore ſon ancien nom.

Horſl. Brit. Rom. p. 78. 4. Iſca ou *Iſca Damnoniorum*, fut plus vraiſemblablement Exéter & la Capitale des Damnonii. Ptolémée met ici la *legio ſecunda Auguſta*, la ſeconde légion appellée *Auguſte*, en faiſant entendre que le principal quartier de cette légion étoit placé à Exéter. C'eſt une mépriſe groſſière, ſoit de la part de Ptolémée, ſoit de la part de ceux qui ont tranſcrit ſon texte. En effet il eſt extrêmement évident que le principal quartier de cette légion fut long-temps à Iſcaſilurum ou à Caerléon dans le Monmoutshire, & l'on ne voit pas qu'il ait jamais été à Iſca Damnoniorum ou à Exéter.

Avant que de quitter cette partie de la Géographie de Ptolémée,

(1) Voyez le Chap. III. (2) Voyez le Chap. III.

il

il convient d'obferver que cet Auteur ne parle que de vingt-deux Nations Bretonnes fituées au midi du mur d'Antonin le Pieux, tandis que ma première Section du troifiéme Chapitre de ce Livre en fait connoître vingt-cinq, placées dans cette partie de cette Ifle. La raifon de cette différence paroît être que les Bibroci, les Ancalites & les Attacoti, dont parlent plufieurs autres Ecrivains, mais dont il n'eft point queftion dans Ptolémée, n'étoient pas des Nations féparées, mais étoient incorporées avec quelques-uns de leurs voifins au temps où il écrivoit fa Géographie. Nº II.

Comme les douze Peuples Bretons de la Calédonie, nommés par Ptolémée & les Horefti dont parle Tacite, ne furent jamais réduits fous le joug des Romains qui les connurent très-peu, il fuffit de renvoyer le Lecteur à la première Section du troifiéme Chapitre du préfent Livre, où il trouvera des détails fur ces Peuples & fur leurs Villes.

Nº III.

CARTE DE LA GRANDE-BRETAGNE,

dreffée d'après l'*Itinéraire d'Antonin.*

N° IV.

ANTONINI ITER BRITANNIARUM.

Itinéraire de Bretagne, d'Antonin.

CE reſte d'antiquité, extrêmement précieux, fut vraiſemblablement compoſé d'après l'ordre de l'un des Empereurs Romains qui portèrent le nom d'*Antonin*. Quoiqu'on y ait fait, par la ſuite, quelques additions lorſqu'on conſtruiſit de nouveaux chemins militaires, & qu'on établit de nouvelles Villes & de nouveaux poſtes, il paroît avoir été deſtiné en général à donner aux Empereurs Romains & à leurs Officiers civils & militaires, une idée claire de la ſituation, de l'étendue & des principaux lieux des diverſes provinces de cet Empire prodigieux, & à guider particulièrement les troupes Romaines dans leurs marches. En effet il contient le nom des Villes & des poſtes qui ſont ſur les différents chemins militaires, avec le nombre de milles qui ſont entre chacune de ces Villes & celles qu'on trouve enſuite ſur la même route à la diſtance d'un jour de marche. Il eſt partagé en beaucoup d'*Itinera* ou de *Routes* diſtinctes & différentes dans chaque Province, dont les unes conduiſent à un endroit, les autres à un autre, de même que les unes ſont plus longues, les autres plus courtes. La partie de cet Ouvrage qui eſt relative à la Bretagne, & qui ſeule nous intéreſſe préſentement, eſt partagée en quinze de ces Routes, de chacune deſquelles nous donnons l'Original, avec la Traduction qu'en a faite M. Horſley, en ajoutant quelques courtes notes au bas des pages.

ITER I.		ROUTE I.	Milles.
A LIMITE, I. E. A VALLO, PRÆTORIUM USQUE	M. P. CLVI	Depuis la limite, c'eſt-à-dire le mur juſqu'à Hebberſtow - Fields ou Brougthon	156

Miles. N° IV.

A [1] BREMENIO		Riéchefter	
CORSTOPITUM	M. P. XX	Corbridge	20
[2] VINDOMORA	M. P. IX	Ebchefter	9
VINOVIA	M. P. XIX	Binchefter	19
[3] CATARACTONI	M. P. XXII	Cataract	22
[4] ISURIUM	M. P. XXIV	Aldborough	24
EBVRACUM LEG. VI. VICTRIX	M. P. XVII	York	17
[5] DERVENTIONE	M. P. VII	Sur la rivière Derwent	7
[6] DELGOVITIA	M. P. XIII	Wighton	13

[1] Quoique le Docteur Gale dans fon *Commentaire fur l'Itinéraire* p. 7. place Bremenium à Brampton, fur la rivière Brémish dans le Northumberland, & que d'autres le placent à Brampton dans le Cumberland, cependant l'autel qu'on a trouvé à Riéchefter, près de la fource de la rivière Réad dans le Northumberland, & qui portoit le nom de *Breménium*, démontre que c'étoit-là fa vraie pofition. *Horfley Brit. Rom. p.* 243.

[2] Le Docteur Gale & Camden fe font évidemment trompés fur la fituation de Vindomora, le premier la plaçant à Dolande à moins de cinq milles de Corbridge, & l'autre la plaçant à Walls-end, cet endroit étant abfolument hors de cette Route qui va du nord au midi, le long du fameux chemin militaire appellé *Watling-ftréet.* Voyez *Horfley's Brit. Rom. p.* 396.

[3] Cette Ville & ce Pofte des Romains étoit fitué dans les champs de Thorn-Borough, à environ un mille au-deffus de Caratact-bridge, fur la rive méridionale de la rivière Swale, où l'on en diftingue encore quelques foibles reftes, ainfi que des Routes militaires qui y conduifoient & qui en partoient, & où l'on a auffi trouvé beaucoup de médailles Romaines.

[4] Cette Ville qui eft appellée *Ifurum-Brigantum* dans une autre Route ou *Iter*, fut probablement la Capitale de la puiffante Nation Bretonne des Brigantes. Elle étoit inconteftablement fituée à Aldboroug, fur la rivière d'Ure, d'où Ifurum a tiré fon ancien nom Breton & Romain. On peut encore y reconnoître les fondations des remparts.

[5] Ce Pofte fut certainement fitué fur les bords de la rivière de Derwent, d'où il tira fon nom, quoiqu'on ne puiffe pas indiquer, d'une manière sûre, le lieu particulier où il étoit placé. Gale, Camden, Baxter & d'autres Auteurs le mettent à Aldby; mais M. Horfley croit que cette dernière Ville eft hors de la ligne, & il eft plus porté à penfer qu'il faut le mettre à Kexby; cependant il n'en refte aucune trace à aucune de ces places.

[6] Ce Pofte eft généralement placé par les Antiquaires à Wighton ou à Godmanham, village qui en eft environ à un demi-mille.

			Milles
Nº IV. [7] PRÆTORIO	M. P. XXV	Hebberſtow-Fields ou Broughton	52

ITER II.		ROUTE II.	Milles.
A VALLO AD PORTVM RITVPAS	M. P. CCCCLXXXI	Depuis le mur juſqu'à Richboroug dans le Kent	481
[8] A BLATO BVLGIO		Middleby	
[9] CASTRA EXPLORATORUM	M. P. XII	Netherby	12
[1] LVGVVALLIO	M. P. XII	Carliſle	12
[2] VOREDA	M. P. XIV	Old Penrith	14

[7] Prætorium eſt placé par pluſieurs Antiquaires à Patrington ; mais différents motifs ont fait regarder comme plus probable à M. Horſley qu'il étoit, ou à Broughton, ou à Hebberſtow-Fields, ſur le grand chemin militaire appellé maintenant *High-Strėet*, qui va de l'Humber à Lincoln. *Horſley Brit. Rom. p.* 405.

[8] On trouve beaucoup de difficultés, qu'on n'écartera vraiſemblablement jamais, en voulant ſuivre cette longue Route qui va d'une des extrémités du territoire Romain, en Bretagne, à l'autre. Les Antiquaires ſont diviſés d'opinions ſur la ſituation de Blatum Bulgium, lieu où elle commence ; car, quoique Gale, Camden, Baxter & pluſieurs autres, l'ayent fixé à Boulneſſe, ſur la côte occidentale du Golfe de Solway, à l'extrémité du mur de Sévère, cependant M. Horſley a prétendu, avec aſſez de vraiſemblance, qu'il étoit réellement ſitué à Midleby dans l'Annandale.

[9] Si Blatum Bulgium a été réellement à Middléby, tout nous porte à fixer *Caſtra exploratorum* à Néterby, & Mote à peu de diſtance de ce lieu. Car il y avoit, au premier de ces endroits une fameuſe Ville Romaine, & à l'autre un camp d'obſervation. Ces deux lieux ſont à une diſtance convenable de Blatum-Bulgium d'un côté, & de Luguvallium d'un autre. Il ſont ſitués ſur le chemin militaire qui conduit de l'un à l'autre.

[1] Quoique le Docteur Gale fixe Luguvallium à l'ancien Carliſle, cependant beaucoup de raiſons portent à croire qu'il étoit où eſt aujourd'hui la Ville de Carliſle.

[2] Le vieux Penrith, qui eſt certainement l'endroit où étoit le poſte Romain Voréda, eſt ſitué à l'extrémité nord-oueſt du Plumptonwall, à environ 4 milles au nord de la Ville actuelle de Penrith, ſur un beau chemin militaire qui s'y eſt très-bien conſervé.

			Milles.
[3] BROVONACIS	M. P. XIII	Kirbythure	13
VERTERIS	M. P. XIII	Brugh ſous Stanemore	13
[4] LAVATRIS	M. P. XIV	Bowes	14
CATARACTONI	M. P. XVI	Cataract	16
ISVRIVM	M. P. XXIV	Aldborough	24
[5] EBVRACVM	M. P. XVII	York	17
[6] CALCARIA	M. P. IX	Tadcaſter	9
[7] CAMBODVNO	M. P. XX	Près de Gretland	20
[8] MANVCIO	M. P. XVIII	Mancheſter	18
[9] CONDATE	M. P. XVIII	Près de Northwich	18

N° IV.

3 Le Docteur Gale s'eſt certainement trompé en plaçant Brovonaciæ à Kendale, qui eſt éloigné de plus de 10 milles de Penrith, & entièrement hors du cours de cet Iter. Mais le poſte voiſin du Kirbythure, où l'on a trouvé des inſcriptions & d'autres antiquités Romaines, répond exactement à la ſituation de Brovonacæ.

4 Le chemin militaire des Romains ſur lequel ce poſte & le dernier ſont ſitués, ſont ſi bien conſervés, les veſtiges en ſont ſi diſtincts, & les diſtances ſe correſpondent ſi exactement, qu'on ne peut pas diſputer ſur leur ſituation.

5 Cette Route ſuit les Forts depuis Cataract juſqu'à Yorck.

6 Yorck étoit une place importante du temps des Romains, étant une Colonie, le lieu de la réſidence du Gouverneur de la Province, & quelquefois même des Empereurs, & le principal quartier de la ſixiéme légion. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'il en ſoit auſſi ſouvent queſtion dans l'*Itinéraire*, & qu'on y trouve tant de Routes qui conduiſent à cette Ville & qui en partent. Depuis Yorck le préſent *Iter* ſuit une Route différente du premier, en allant plus à l'oueſt. On ne ſçait pas trop ſi Calcaria étoit ſitué à Tadcaſter ou à Newton-Kyme. Voyez *Horſley Brit. Rom. p.* 411. *Camd. Brit. p.* 670.

7 Cambodunum eſt placé par le Docteur Gale & par M. Baxter à Almonbury, où l'on a trouvé quelques antiquités Romaines; mais M. Horſley croit qu'il étoit plus probable qu'il étoit près de Gretland, & il penſe qu'il y a auſſi erreur dans les chiffres qui auroient du être XXX.

8 Le poſte Romain Manucium eſt univerſellement reconnu avoir été ſitué près de Mancheſter, où l'on voit encore aujourd'hui des traces. Mais M. Horſley penſe qu'il y a également ici une erreur dans les chiffres, qu'il croit avoir été originairement XXIII. Le Docteur Gale préſume que le premier nom Breton de ce lieu a été *Main* qui ſignifie *Rocher*.

9 Quoique Condate ait été généralement placé à Congleton, M. Horſley a prétendu, avec beaucoup de vraiſemblance, qu'il a été réellement placé quelque part auprès de Northwich.

				Milles.
N° IV.	[1] DEVA LEG. XX. VICT.	M. P. XX	Chefter	20
	[2] BOVIO	M. P. X	Près de Stretton	10
	[3] MEDIOLANUM	M. P. XX	Près de Draiton	20
	[4] RVTVNIO	M. P. XII	Près de Wem	12
	[5] VRIOCONIO	M. P. XI	Wroxéter	11
	[6] VXACONA	M. P. XI	Près de Shériff-Hales	11
	[7] PENNOCRVCIO	M. P. XII	Près de la rivière Pink	12
	ETOCETO	M. P. XII	Wall près de Litchfield	12
	[8] MANDVESSEDO	M. P. XVI	Mancefter	16
	[9] VENONIS	M. P. XII	Cleycefter	12

[1] Déva fut inconteftablement fitué où eft maintenant la Ville de Chefter. Elle étoit une Colonie Romaine & le principal quartier de la vingtiéme légion.

[2] Bovium eft placé par quelques Antiquaires à Bangor-Mohanorum, par d'autres à Boverton, & par M. Horfley quelque part auprès de Strittow. Mais on ne connoît réellement pas fa pofition.

[3] Les Antiquaires ne font pas moins divifés d'opinion fur la fituation de ce pofte qui, dans la réalité, eft auffi peu connu que celle du précédent.

[4] Gale, Camden & Baxter penfent unanimement que Rutunium étoit fitué à Rowton-caftle; mais M. Horfley affirme très-pofitivement qu'il étoit réellement à Wem, fur les bords de la rivière Rodan.

[5] Uriconium étoit certainement fitué à Wroxéter, & fon ancien nom Breton *Urecon* s'eft encore confervé dans celui d'une montagne voifine appellée *Wréken*.

[6] Le Docteur Gale & M. Camden placent Uxacona à Okényale, & M. Baxter la place à Newport; mais M. Horfley, en fuivant le cours du chemin militaire, & en obfervant la diftance, la fixe fur le bord d'un ruiffeau, près Shériff-hales.

[7] Quoique le Docteur Gale affirme pofitivement que ce pofte étoit fitué à Stretton, cependant différents motifs doivent porter à croire qu'il étoit fitué fur les bords de la rivière de Penk, ou près de la Ville de Penkridge.

[8] Tous nos Antiquaires s'accordent à placer Manduefédum à Mancefter qui eft fur le chemin militaire appellé *Watling-Stréet*, & où l'on a trouvé beaucoup de médailles Romaines. Gale & Camden tirent fon ancien nom Breton de *Maen*, roc; mais Baxter le tire de *Mandu-Effédin* qui, fuivant lui, fignifie *Réfidence d'une famille* ou *Ville*. Cependant il vient peut-être réellement de *Mandu-Huicci*, Ville ou Capitale des Huicciens, anciens habitans Bretons de cette Contrée.

[9] On préfume que ce pofte étoit fitué au point d'interfection des deux grandes Routes militaires appellées *Foffe Watling-Street*, ou auprès de ce point

			Milles.
[1] BENNAVENNA	M. P. XVII	Près de Daventry	17
[2] LACTODORO	M. P. XII	Towcester	12
[3] MAGIOVINTO	M. P. XVII	Fenny Stratford	17
DVROCOBRIVIS	M. P. XII	Dunstable	12
[4] VEROLAMIO	M. P. XII	St. Albans	12
[5] SULLONIACIS	M. P. IX	Brockley-Hills	9
[6] LONDINIO	M. P. XII	Londres	12
[7] NOVIOMAGO	M. P. X	Woodcote près de Croydon	10
VAGNIACIS	M. P. XVIII	Northfleet	18

N° IV.

[1] Quoique M. Camden, & les Docteurs Gale & Stukeley ayent placé Bennavenna à Wéedon, les raisons qui ont déterminé M. Horsley à le fixer à Daventry, ou auprès de cette Ville, paroissent satisfaisantes.

[2] M. Camden & le Docteur Gale ont fixé Lactodorum à Stony-Stratford, & pensent que son nom Breton originaire fut composé des deux mots Bretons *Lach*, pierre, & *Dour*, eau. M. Bullet, dans son *Dictionnaire Celtique*, fait venir ce mot de *Lach*, pierre, & de *Torry*, couper.

[3] M. Horsley conjecture que les deux postes Magiovintum & Durocobrivæ ont été transposés par la négligence de quelques copistes, & que Durocobrivæ étoit à Fenny-Stratford, & Magiovintum à Dunstable; parce que, dans ce cas, la signification des noms Bretons originaires de ces deux endroits conviendra mieux à leur situation.

[4] Les Antiquaires sont d'accord sur la situation de Verolamium, qui étoit incontestablement à Vérulam, près de S. Albans. C'étoit une Ville très-florissante & très-peuplée du temps des Romains, qui lui accordèrent le titre honorable & les priviléges d'un *Municipium* ou d'une Cité libre.

[5] Tous nos Antiquaires se réunissent aussi pour placer Sullionacæ à Brockley-Hills, où l'on a trouvé beaucoup d'antiquités Romaines. M. Baxter & quelques autres pensent que cette Ville étoit la Capitale du fameux Cassivelanus, qui fut prise par Jules-César.

[6] Cette Cité considérable, riche & peuplée, étoit la Capitale de la Bretagne provinciale du temps des Romains, & le point où huit de ces Routes d'Antonin aboutissoient. L'étymologie du nom de cette Ville célèbre ne sera peut-être jamais trouvée d'une manière qui satisfasse tout le monde; mais ceux qui désirent voir la réunion de toutes les conjectures les plus vraisemblables des Sçavants à cet égard, peuvent consulter le *Dictionnaire Celtique* de Bullet, *tom.* I. *p.* 349. & 350.

[7] La position de ce poste est très-incertaine; mais Gale, Camden & Horsley se sont accordés à le placer à Woodcote.

N° IV.

			Milles.
[8] DVROBRIVIS	M. P. IX	Rocheſter	9
[9] DVROLEVO	M. P. XVI	Milton	16
[1] DVROVERNO	M. P. XII	Cantorbéry	12
[2] AD PORTVM RITVPIS	M. P. XII	Richborough	12

ITER III. — ROUTE III.

			Milles
A LONDINO AD PORTVM DVBRIS	M. P. LXVI	De Londres au Port à Douvres	66
A LONDINIO		De Londres	
DVROBRIVIS	M. P. XXVII	Rocheſter	27
DVROVERNO	M. P. XXV	Cantorbéry	25
[3] AD PORTVM DVBRIS	M. P. XIV	Douvres	14

ITER IV. — ROUTE IV.

			Milles.
A LONDINO AD PORTVM LEMANIS	M. P. LXVIII	De Londres au Port à Lime	68

[8] Tous nos Antiquaires ſe ſont accordés, d'après des motifs plauſibles, à fixer Durobrivæ à Rocheſter, & à faire venir ſon ancien nom Breton de *Dur*, rivière, & de *Briv*, Ville.

[9] La poſition de ce poſte eſt abſolument incertaine, & M. Horſley eſt le ſeul qui le place à Milton.

[1] Il n'y a pas de diſpute par rapport à la ſituation de ce poſte, & M. Baxter tire ſon ancien nom Breton de *Dur*, rivière, & de *Vern* Sanctuaire.

[2] Cette longue Route ſe termine à Richborough, où les Romains s'embarquoient ordinairement pour le Continent, comme nous le faiſons maintenant à Douvres.

[3] Il n'y a ni diſpute, ni incertitude ſur la ſituation d'aucun des poſtes de cette Route. Il convient cependant d'obſerver qu'il n'eſt pas fait mention, dans cet *Iter*, des poſtes de Noviomagus & de Vagniacæ, entre Londres & Rocheſter, ni de celui de Durolevum, entre Rocheſter & Cantorbéry. Cela fait préſumer que les Romains négligeoient ces trois poſtes lorſqu'ils formèrent cette Route; ce qui eſt probablement la raiſon pour laquelle on n'en peut pas trouver de veſtiges certains.

A LONDINIO

		Milles.
A LONDINIO	De Londres	
DUROBRIVIS M. P. XXVII	Rochester	27
DUROVERNO M. P. XXV	Cantorbéry	25
[4] AD PORTUM LEMANIS M. P. XVI	Lime près West-hyth	16

N° IV.

ITER V. ROUTE V.

		Milles.
A LONDINIO LUGUVALLIUM AD VALLUM M. P. CCCCXLIII	De Londres à Carlisle près du mur	443
A LONDINIO	De Londres près de Chelms-	
[5] CESAROMAGO. M. P. XXVIII	ford ou Writtle	28
[6] COLONIA M. P. XXIV	Colchester	24
[7] VILLA FAUSTINI M. P. XXXV AL. XXV	Dunmow	35 al. 25
[8] ICIANOS M. P. XVIII	Chesterford	18

---

4 On a déja parlé de tous les postes de cette courte Route, & ils sont parfaitement bien connus, excepté le dernier. Lemanæ est généralement regardé comme ayant été le même lieu qui est appellé Καινος Λιμην, le nouveau port, par Ptolémée, & comme ayant été situé au village de Lime, à environ un mille au-de-là du Studfal-Castle. C'étoit un Havre, du temps des Romains.

5 Malgré le nom pompeux de ce poste (habitation de César) ses ruines même sont si complettement détruites qu'on ne peut découvrir son exacte situation; mais il doit avoir été placé à Chelmsford ou auprès, à en juger d'après sa distance de Londres, & la direction de la ligne que suit cette Route.

6 Quoique nos Antiquaires soient partagés d'opinion sur la situation de Colonia, le sentiment qui paroît au total le plus probable, est que cette Ville étoit à Colchester, sur la rivière de Colne dont elle a tiré son nom.

7 Villa Faustini est placée par Camden, Gale & Baxter, à S.-Edmond's-bury dans le Suffolk; mais M. Horsley préfère les copies de l'*Itinéraire* qui ont XXV pour chiffres, & la fixe à Dunmow. Au surplus, quelqu'ait été sa position, elle a vraisemblablement tiré son nom *Villa Faustini* de quelque Romain d'un rang distingué, appellé *Faustinus*, qui y avoit une maison de campagne.

8 Ce poste est fixé par Camden, Gale & Baxter, à Ichburrow dans le Norfolk; mais M. Horsley le place dans une grande piéce de terre fortifiée, entre Chesterford & Ickliton dans le Cambridgéshire.

N° IV.

			Milles.
[9] CAMBORICO	M. P. XXXV	Icklingham	35
[1] DUROLIPONTE	M. P. XXV	Cambridge	25
[2] DUROBRIVIS	M. P. XXXV	Caſtor	35
[3] CAUSENNIS	M. P. XXX	Ancaſter	30
[4] LINDO	M. P. XXVI	Lincoln	26
[5] SEGELOCI	M. P. XIV	Littleborough	14
[6] DANO	M. P. XXI	Doncaſter	21
LEGEOLIO	M. P. XVI	Caſterford	16
EBORACO	M. P. XXI	York	21
ISUBRIGANTUM.	M. P. XVII	Aldborough	17
CATARACTONI	M. P. XXIV	Cataract	24
LAVATRIS	M. P. XVIII	Bowes	18
VERTERIS	M. P. XIII	Brugh	13
BROCAVO	M. P. XX.	Brougham-caſtle	20
LUGOVALLIO	M. P. XXII	Carliſle	22

9 Tous nos Antiquaires, excepté M. Horſley, placent Camboricum près de Cambridge, dans un endroit appellé par Béde *Grantceſter*, & il tire ſon nom de *Cam*, courbe, & de *Brit*, gué.

1 Les Antiquaires qui placent Camboricum à Cambridge, fixent Durolipons à Godmancheſter.

2 Le Docteur Gale fixe Durobrivæ à Bridge Caſterton, à deux milles au nord de Stamford; mais Camden, Baxter & Horley le placent à Caſter, ſur la rivière de Nen, ou plutôt au village de Dornford, près Caſter, où l'on a trouvé beaucoup de médailles & d'autres antiquités Romaines.

3 Le Docteur Gale préſume que le lieu nommé *Cauſennæ* étoit ſitué où eſt maintenant Nottingham; mais M. Horſley le fixe à Ancaſter. Ce dernier a bien ſenti que la manière dont il le place ne s'accorde pas avec les diſtances telles qu'elles ſont maintenant indiquées dans l'*Itinéraire*, & il conjecture en conſéquence que les copiſtes ſe ſont trompés en tranſcrivant les chiffres qu'ils auroient du écrire ainſi, ſçavoir XXXVI devant Cauſennis, & XX devant Lindo.

4 Il n'y a point de diſpute ſur la ſituation de ce poſte qui étoit une Colonie Romaine & une place très-importante.

5 Tous nos Antiquaires s'accordent à placer Segelocum, qui eſt nommé *Agelocum* dans le huitiéme *Iter*, à Littléborough, où l'on a trouvé des médailles, des autels & pluſieurs autres antiquités des Romains.

6 Comme nos Antiquaires ſont d'accord ſur la ſituation de ce poſte & de ceux qui le ſuivent dans cet *Iter*, il n'eſt pas néceſſaire de faire ici d'autres obſervations à cet égard.

No IV.

ITER VI.		ROUTE VI.	Milles.
A LONDINIO LINDVM	M. P. CLVI	De Londres à Lincoln	156
A LONDINIO		De Londres	
VEROLAMIO	M. P. XXI	S Albans	21
DVROCOBRIO	M. P. XII	Dunftable	12
MAGIOVINIO	M. P. XII	Fenny Stratford	12
LACTODORO	M. P. XVI	Towcefter	16
[7] ISANAVATIA	M. P. XII	Près Daventry	12
[8] TRIPONTIO	M. P. XII	Rugby	12
VENONIS	M. P. IX	Cleycefter	9
[9] RATIS	M. P. XII	Leicefter	12
[1] VEROMETO	M. P. XIII	Près de Willoughby	13
[2] MARGIDVNO	M. P. XIII	Près de Eaft Bridgeford	13
[3] AD PONTEM	M. P. VII	Près de Southwell	7
[4] CROCOLANA	M. P. VII	Brugh, près de Collingham	7

7 On a fait des remarques fur ces fix poftes, en parlant du fecond *Iter*.

8 Les Docteurs Gale & Stukeley placent Tripontium à Dowbridge, & le dernier de ces Auteurs tire fon nom de *Tré*, Ville, & de *Pant*, petite vallée, dans laquelle Dowbridge eft fituée. Camden & Baxter fixent Tripontium à Torcefter, & Camden fait dériver fon nom des mots Bretons *Tair-Ponti*, qui fignifient *trois ponts*. Mais M. Horfley croit qu'il étoit fitué où eft maintenant la Ville de Rugby.

9 Cette Route quitte le chemin appellé *Watling-Street*, à Cleycefter, & va de-là à Lincoln, en fuivant le chemin appellé le *Foffeway*. Tous nos Antiquaires placent Ratæ à Leicefter, où l'on a trouvé beaucoup d'antiquités Romaines qui ont été particulièrement décrites par Camden, Stukeley & plufieurs autres.

1 Les veftiges de ce pofte ont été clairement décrits par le Docteur Stukeley dans fon *Itinerarium curiofum*, *p.* 102. 103.

2 Le nom du pofte fuivant *ad pontem*, a déterminé le Docteur Stukeley, & plufieurs autres Antiquaires, à le placer à Bridgeford. Mais M. Horfley ayant, fuivi le cours du Foffeway, & ayant obfervé les diftances, a fixé Margidunum ici, & *ad Pontem* à l'autre endroit.

3 La diftance & la direction de la Route, plutôt qu'aucun veftige de pofte, ont déterminé M. Horfley à fixer ici *ad Pontem*, & il préfume que la Ville voifine de Newark s'eft élevée fur les ruines de ce pofte.

4 Les veftiges de ce pofte, qui font très-peu confidérables, ont été décrits par le Docteur Stukeley dans fon *Itinéraire*, *p.* 98. 99.

				Milles.
Nº IV. LINDO	M. P. XII	Lincoln	12	

ITER VII.		ROUTE VII.	
			Milles.
A [5] REGNO LONDINIVM	M. P. XCVI	De Chichester à Londres	96
CLAVSENTO	M. P. XX.	Vieux Southampton	20
[6] VENTA BELGARVM	M. P. X	Winchester	10
[7] CALLEVA ATREBATVM	M. P. XXII	Silchester	22
[8] PONTIBVS	M. P. XXII	Près le vieux Windsor	22
LONDINIO	M. P. XXII	Londres	22

ITER VIII.		ROUTE VIII.	
			Milles.
AB EBVRACO LONDINIVM.	M. P. CCXXVII	D'York à Londres	227
AB EBURACO		D'York	
LAGECIO	M. P. XXI	Castleford	21
DANO	M. P. XVI	Doncaster	16
AGELOCO	M. P. XXI	Littléboroug	21
LINDO	M. P. XIV	Lincoln	14

---

5 M. Camden, le Docteur Gale, M. Baxter & plusieurs autres Auteurs, s'accordent à fixer Regnum, Capitale des Régniens, à Ringwood. Mais M. Horsley a donné plusieurs raisons qui l'ont déterminé à penser qu'il étoit situé où est maintenant Chichester.

6 Il n'y a point de dispute parmi nos Antiquaires sur la situation de ce poste. C'étoit la Capitale des Belges. Car M. Baxter fait dériver de l'ancien mot Breton *Went*, qui signifie *Tête* ou *Chef*, le mot *Venta* qui a été joint au nom de plusieurs anciennes Nations Bretonnes pour désigner la Capitale de ces Nations.

7 Le Docteur Stukeley a donné plusieurs raisons pour placer Calleva à Farnham dans son *Itinéraire*, *p.* 196. & M. Horsley a donné ses raisons pour le fixer à Silchester dans sa *Britan. Roman. p.* 458.

8 Quelques-uns des nos Antiquaires placent ce poste à Colébrook, d'autres à Réading, & d'autres à Staines.

			Milles	
CROCOCOLANA	M. P. XIV	Brugh, près de Colingham	14	N° IV.
MARGIDUNA	M. P. XIV	Près de East-Bridgeford	14	
VERNOMETO	M. P. XII	Près de Willougby	12	
RATIS	M. P. XII	Leycester	12	
VENONIS	M. P. XII	Cléychester	12	
BANNAVANTO	M. P. XVIII	Près de Daventry	18	
MAGIOVINTO	M. P. XXVIII	Fenny Stratford	28	
DUROCOBRIVIS	M. P. XII	Dunstable	12	
VEROLAMIO	M. P. XII	S. Albans	12	
[9] LONDINIO	M. P. XXI	Londres	21	

ITER IX. ROUTE IX.

			Milles.
A VENTA ICENORUM LONDINIUM	M. P. CXXVIII	De Caister, près Norwich, à Londres	128
[1] A VENTA ICENORUM		De Caister	
[2] SITOMAGO	M. P. XXXI	Wulpit	31
[3] CAMBRETONIO.	M. P. XXII	Stretford	22
[4] AD ANSAM	M. P. XV.	Witham	15

---

[9] On a parlé de tous les postes de cette Route, dans les observations faites sur les Routes précédentes.

[1] Venta Icenorum étoit probablement la Capitale des Icéni, & nos Antiquaires pensent généralement qu'elle étoit située à Caister, à environ trois milles de Norwich, qu'on croit s'être élevée sur les ruines de cette ancienne Cité.

[2] M. Camden croit que ce poste étoit à Thetford; mais le Docteur Gale & M. Horsley s'accordent à le fixer à Wulpit.

[3] M. Camden & le Docteur Gale fixent ce poste à Brétonham, sur la rivière Breton; mais M. Horsley croit que la distance convient mieux à Stretford, près du confluent du Breton & de la Stowr.

[4] Nos Antiquaires ont formé beaucoup de conjectures sur l'étymologie & l'origine du nom de ce poste, mais aucune d'elles n'a de certitude. Le Docteur Gale pense qu'il étoit situé à Barklow, près de la source de la rivière Pant, & il croit que le véritable nom de ce poste étoit *ad Pansam*. Mais Camden & Horsley l'ont fixé à Witham.

N° IV.

			Milles.
[5] CAMVLODVNO	M. P. VI	Maldon	6
[6] CANONIO	M. P. IX	Fambridge	9
CÆSAROMAGO	M. P. XII	Près de Chelmsford	12
[7] DVROLITO	M. P. XVI AL. XXVI	Lecton	16
LONDINIO	M. P. XVI	Londres	16

ITER X. ROUTE X.

			Milles.
A GLANOVENTO MEDIOLANVM	M. P. CL	De Lanchester, dans le Comté de Durham, au poste près de Draiton sur les bords du Shropshire	150
[8] A GLANOVENTA		De Lanchester	
GALAVA	M. P. XVIII AL. XXVIII	Old-Town	18
ALONE	M. P. XII	Whitley-Castle	12
GALACVM	M. P. XIX	Appleby	19
BREMETONACIS	M. P. XXVII AL. XXXII	Overborough	27
COCCIO	M. P. XX AL. XXV	Ribchester	20

[5] Quoique Camulodunum ait été la Capitale du grand Roi Breton Cunobélin, la première Colonie Romaine de cette Isle, & une Ville d'une grande magnificence, il est maintenant si complettement détruit que nos Antiquaires sont très-divisés d'opinion sur le lieu où il étoit situé. Le Docteur Gale soutient avec chaleur que c'étoit à Walden ; Talbot, Stillingfléet & Baxter affirment également que c'étoit à Colchester, pendant que Camden, Horsley & d'autres plaident pour Maldon.

[6] M. Camden place ce poste à Chelmsford, & le Docteur Gale le fixe à Little-Canfield.

[7] On croit que les copistes se sont trompés ici dans les chiffres qui auroient dû être XXVI devant Durolito, & V devant Londres.

[8] C'est ici la Route la plus difficile & la plus embarrassante de toutes celles qui sont dans l'*Itinéraire*, & à peine trouve-t-on deux de nos Atiquaires qui soient d'accord

			Milles.
MANCVNIO	M. P. XVII AL. XXVII	Manchester	17
CONDATE	M. P. XVIII	Près de Northwich	18
MEDIOLANO	M. P. XVIII AL. XXVIII	Près de Draiton	18

N° IV.

ITER XI. ROUTE XI.

			Milles.
A [9] SEGONTIO DEVAM	M. P. LXXXIII	De Caernarvon à Chester	83
A SEGONTIO		De Caernarvon	
CONOVIO	M. P. XXIV	Caer Rhyn	24
VARIS	M. P. XIX AL. XXI	Bodvary	19
DEVA	M. P. XXXII AL. XXI	Chester	32

ITER XII. ROUTE XII.

			Milles.
A [1] CALEVA MVRIDVNVM VRIOCONIVM	M. P. CLXXXVI	De Silchester par Egerton à Wroxeter	186

---

sur le commencement, la fin ou la direction de cette Route. Dans cette perplexité, j'ai choisi M. Horsley pour mon guide, & je renvoye ceux de mes Lecteurs qui ont du goût pour les recherches de ce genre, aux notes qu'ils nous a données à ce sujet dans la *Britannia Romana*, *p.* 448.

[9] Il est très-certain que ceux qui ont transcrit l'*Itinéraire*, ont commis plusieurs erreurs en copiant des chiffres. Car, dans beaucoup de ces Routes, la somme totale des milles qui est mise à la tête, diffère du total réel des distances particulières. Même dans cette courte Route, la différence du total mis en tête qui est de 83 & du total réel des distances particulières qui montent à 75, va jusqu'à 8 milles; & M. Horsley pense que ces 2 totaux ne sont pas justes, & que toute la longueur de cette Route n'est que de 67 milles.

[1] Cette Route de Silchester, près de Reading, à Wroxeter, fait un circuit prodigieux à Muridunum, ce qui est la raison pour laquelle ce dernier endroit est nommé dans le titre. Le total qui est mis à la tête de cette Route, ne diffère pas de moins que de 104 milles du total réel des distances particulières.

N° IV.

			Mille
[2] A CALEVA		De Silchefter	
[3] VINDOMI	M. P. XV	Farnham	15
VENTA BELGARVM	M. P. XXI	Winchefter	21
BRIGE	M. P. XI AL. IX	Brougthon	11
SORBIODVNO	M. P. IX AL. XI	Old ou vieux Sarum	9
[4] VINDOCLADIA.	M. P. XIII	Près de Cranburn	13
[5] DVRNOVARIA.	M. P. VIII AL. XXXVI	Dorchefter	8
[6] MVRIDVNO	M. P. XXXVI AL. VIII	Près d'Eggerton	36
[7] SCADVM NVNNIORVM	M. P. XV	Près de Chifelborough	15

[2] Quoique M. Horfley foit feul à foutenir que Caléva étoit fituée à Silchefter, cependant les motifs fur lefquels il appuie fon opinion paroiffent équivaloir prefque à une démonftration.

[3] Si M. Horfley a raifon, en plaçant Caléva à Silchefter, il a vraifemblablement auffi raifon en plaçant Vindomis à Farnham, quoique ce fentiment foit contraire à l'opinion générale. L'éloignement des temps nous empêche de pouvoir découvrir ce qui a engagé les Romains à faire de pareils détours & des excurfions auffi longues dans plufieurs de ces Routes. Dans la féptiéme Route, il n'y a que 22 milles de Caléva à Venta Bulgarum; mais, comme dans celle-ci, on fait un circuit en paffant par Vindomis, il n'y a pas moins de 36 milles.

[4] Le Docteur Stukeley a tracé la Route Romaine depuis le vieux Sarum, l'efpace de 13 milles, jufqu'auprès de Borofton, où il place Vindocladia. Voyez *Itin. Curiof. p.* 180.

[5] Tous nos Antiquaires fe font accordés à fixer Durnovaria à Dorchefter, où l'on a trouvé beaucoup d'antiquités Romaines, & où l'on diftingue encore les reftes des murs Romains de la Ville & de fon amphithéâtre, qui ont été décrits par le Docteur Stukéley, *Itin. Curiof. p.* 150. M. Horfley préfume avec raifon que les chiffres ont été tranfpofés par la négligence de quelque copifte, & que XXX devroient être devant Durnovaria, & VIII devant Muriduno.

[6] Camden, Gale & Stukéley placent ce pofte à Séaton, & Baxter le place à Topisham.

[7] Le Copifte s'eft fûrement mépris en mettant Scadum Nunniorum au lieu d'Ifa Dumnoniorum qui a été placé par tous nos Antiquaires à Exeter; mais M. Horfley

[8] LEVCARO

			Milles.
LEVCARO	M. P. XV	Près de Glassenbury	15
[9] BOMIO	M. P. XV	Près d'Axbridge	15
[1] NIDO	M. P. XV	Près de Portbury	15
[2] ISCALEGA AV-GVSTA	M. P. XV	Caerléon	15
BVRRIO	M. P. IX	Usk	9
GOBANNIO	M. P. XII	Abergavenny	12
MAGNIS	M. P. XXII	Kenchester	22
[3] BRAVINIO	M. P. XXIV	Ludlow	24
VRIOCONIO	M. P. XXVII	Wroxéter	27

ITER XIII. — ROUTE XIII.

			Milles.
AB ISCA CALE-VAM	M. P. CIX	De Caerléon à Silchester	109
[4] AB ISCA		De Caerléon	
BVRRIO	M. P. IX	Usk	9

donne dans sa *Brit. Rom. p.* 462 & 463. les raisons qu'il a pour être d'un avis différent.

[8] Camden, Gale & Baxter pensent que Leucarum étoit situé où est maintenant le village de Lohor, sur les bords de la rivière Lohor dans le Glamorganshire; ce qui paroît être à une trop grande distance.

[9] Camden & Gale placent ce poste à Boverton dans le Glamorganshire.

[1] Camden, Gale & Baxter placent Nidum à Néath dans le Glamorganshire. Il faut avouer que le véritable cours de cette Route depuis Muridunum jusqu'à Iscalegua-Augusta est très-incertain.

[2] On auroit certainement du écrire ici *Isa leg. II. Augusta*, que tous nos Antiquaires conviennent avoir été situé à Caerléon (Ville de la légion) sur l'Usk, place qui étoit très-magnifique du temps des Romains & qui étoit le principal quartier de la seconde légion appellé *Augusta.*

[3] M. Horsley est d'un avis différent de celui de tous nos Antiquaires, par rapport à la situation de ce poste & du précédent; & il donne de très-fortes raisons pour appuyer son opinion. Voyez *Brit. Rom. p.* 465. & 466.

[4] Le total des milles, mis en tête de cette Route, qui est de 109, ne diffère pas moins que de 19 du total des distances particulières, qui monte à 90. Cela prouve qu'il y a une erreur dans les chiffres. Le Docteur Stukéley présume qu'on a passé entre Durocornovium & Spinæ un poste qui est Cunétio (Marlborough) avec les chiffres XIX.

N° IV.

			Milles.
[5] BLESTIO	M. P. XI	Monmouth	11
[6] ARICONIO	M. P. XI	Près de Rofs	11
CLIVO	M. P. XV	Gloucefter	15
[7] DVROCORNOVIO	M. P. XIV	Cirencefter	14
[8] SPINIS	M. P. XV	Spéen	15
CALLEVA	M. P. XV	Silchefter	15

ITER XIV. ROUTE XIV.

			Milles.
[9] ITEM ALIO ITINERE AB ISCA CALLEVAM	M. P. CIII	De Caerléon à Silchefter, par un autre chemin	103
AB ISCA		De Caerléon	
[1] VENTA SILVRVM	M. P. IX	Caergwent	9
ABONE	M. P. IX	Aunsbury	9
[2] TRAIECTVS	M. P. IX	Henham	9

[5] M. Camden & les Docteurs Gale & Stukéley ont placé ce pofte à Old-Town dans l'Héréfordshire.

[6] Tous nos Antiquaires placent Ariconium à Kenchefter. Mais il paroît que cette Ville eft trop éloignée, & qu'elle eft hors de la direction de cette Route.

[7] Comme cette diftance de Clévum à Durocornovium eft trop petite, M. Stukéley penfe que les chiffres étoient originairement XIX.

[8] Il eft affez évident que Spinæ étoit fitué à Spéen; mais, comme le chiffre XV forme un nombre de milles trop peu confidérable pour la diftance qui eft entre Cirencefter & Spéen, nous pouvons préfumer ou avec le Docteur Stukéley qu'il y a un pofte omis entre ces deux places, ou avec M. Horfley que les chiffres qui font devant Spinis, auroient du être XXXV.

[9] Comme cette Route & la précédente vont également d'Ifca à Calleva, il eft très-probable que les Romains fe propofoient, en fuivant la précédente, de paffer la Sévern fur un pont à Gloucefter; &, en fuivant celle-ci de paffer cette rivière fur un bac beaucoup plus bas.

[1] C'étoit vraifemblablement la Capitale des Silures, l'un des plus braves des anciens Peuples Bretons.

[2] Nos Antiquaires penfent en général que Trajectus auroit du être placé devant Abone, & qu'il étoit fitué à Oldbury, où ils préfument qu'il y avoit un bac fur la Sévern; mais M. Horfley penfe que Trajectus étoit fitué au paffage fur l'Avon près de Henham.

			Milles.	
[3] AQVIS SOLIS	M. P. VI	Bath	6	N° IV.
[4] VERLVCIONE	M. P. XV	Près de Leckham	15	
CUNELIONE	M. P. XX	Marlborough	20	
[5] SPINIS	M. P. XV AL. XX	Spéen	15	
CALLEVA	M. P.XV	Silchester	15	

ITER XV. ROUTE XV.

			Milles.
A CALLEVA ISCAM DVMNONIORVM	M. P. CXXXVI	De Silchester à Chiselborough	136
A CALLEVA		De Silchester	
VINDOMI	M. P. XV	Farnham	15
VENTA BELGARVM	M. P. XXI	Winchester	21
BRIGE	M. P. XI	Brougthon	11
SORBIODVNI	M. P. VIII	Old Sarum	8
VINDOCLADIA	M. P. XII	Près de Cranburn	12
DVRNOVARIA	M. P. IX	Dorchester	9
MORIDUNO	M. P. XXXVI	Eggerton	36
[6] ISCA DVMNONIORVM	M. P. XV	Chiselborough	15

3 *Aquæ Solis* étoit inconteſtablement Bath qui étoit très-fréquentée par les Romains pour ſes eaux chaudes & médicinales.

4 Verlucio eſt placé, par le Docteur Gale à Weſtbury, & par le Docteur Stukéley à Hédington; mais M. Horſley, en ſuivant la direction de la Route militaire depuis Bath juſqu'à Marlborough, & d'après la diſtance de ces deux endroits, penſe qu'il eſt plus probable qu'il étoit ſitué près de Leckam, ou à Silver-Field, près de Lacock, où l'on a trouvé une grande quantité de médailles Romaines.

5 Le total des milles qui eſt mis à la tête de cet *Iter* eſt de 103, mais le total des diſtances particulières ne monte qu'à 98; ce qui forme cinq milles de moins. M. Stukéley penſe que les chiffres XX étoient mis originairement devant Spinis; ce qui accorde les totaux tant entr'eux qu'avec la vérité.

6 Il a été parlé de tous les poſtes de cette Route dans quelqu'une des précédentes.

N° V.

CARTE DE LA BRETAGNE,

d'après la *Notitia Imperii.*

N° VI.

Partie de la *Notitia Imperii* qui a rapport à la BRETAGNE, avec la Traduction & les Notes.

QUELQUES-UNS des plus actifs des Empereurs Romains se donnèrent beaucoup de soins pour se procurer une connoissance distincte des diverses Provinces de leur vaste Empire, afin qu'ils pussent y faire des réformes utiles, le défendre avec plus de succès, le mieux gouverner, & enfin, sçavoir les moyens d'en tirer les plus grands avantages possibles. Auguste composa un volume qu'il confia, avec son testament, à la garde des Vestales, & qui contenoit une courte description de tout l'Empire Romain, de ses Royaumes, de ses Provinces, de ses flottes, de ses armées, de ses trésors, de ses impots, de ses tributs, de ses charges & de tous les autres objets dont la connoissance étoit nécessaire ou utile à un Prince. Adrien se donna encore beaucoup plus de peines pour connoître entièrement ses domaines. Entr'autres expédients qu'il employa pour parvenir à ce but, il visita en personne toutes les Provinces, & même toutes les Villes considérables de l'Empire, en prenant des instructions particulières sur les flottes, les armées, les taxes, les Cités, les murs, les remparts, les fossés, les armes, les machines & tous les autres objets dignes d'attention. Si les Mémoires de ce Voyageur couronné existoient encore, ils nous présenteroient un tableau curieux de l'état de notre Contrée à cette ancienne époque; mais ils sont entièrement perdus, ainsi que le volume d'Auguste, & vraisemblablement comme beaucoup d'autres Ecrits du même genre. Cependant quelques-uns de ces Ouvrages, en petit nombre, ont échappé aux coups du temps, & aux ravages non moins destructeurs des Barbares. De ce nombre sont l'*Itinéraire* d'Antonin que nous venons de commenter, & la *Notitia Imperii* que nous allons maintenant faire connoître.

Sueton. in Octav. c. 101. Dio. l. 56. p. 591.

Id. l. 69. p. 792.

Voici le titre entier de ce précieux Monument de l'Anti-

quité : *Notitia utraque dignitatum cùm Orientis tùm Occidentis ultra Arcadii Honoriique tempora.* Ce qu'il contient répond assez au titre ; car c'est un Catalogue des Gouverneurs des différentes Provinces, des Officiers civils qui composoient leurs Cours & exécutoient leurs ordres, des principaux Officiers militaires de ces Provinces, des troupes qu'ils avoient sous eux, & des endroits où ils résidoient. L'Auteur ou plutôt le Compilateur de cet Ouvrage n'est pas connu. Il y avoit peut-être à la Cour Impériale quelque Officier particulier chargé de compiler ce Registre pour l'usage de l'Empereur & de ses Ministres, d'après les Mémoires qu'on lui envoyoit des Provinces. On ne peut fixer d'une manière certaine le temps précis où il a été écrit. Son titre même porte qu'il va plus loin que les temps d'Arcadius & d'Honorius qui régnoient au commencement du cinquiéme siécle, & dont le dernier mourut en l'an 425. Ce qu'il contient montre aussi que les Sections qui en sont relatives à la Bretagne furent écrites avant que les Romains eussent entièrement quitté cette Isle. Pour faire connoître au Lecteur, le mieux qu'il me sera possible, les éclaircissements contenus dans cet Ouvrage sur l'état de la Bretagne, à cette époque ; je vais présenter ici, en original, les différentes Sections qui sont relatives à notre Isle, avec la traduction sur la page à côté. J'y joindrai un court Commentaire qui expliquera ce que le plus grand nombre des Lecteurs n'entendroit pas complettement sans explication. N° VI.

N° VI. SECTIO XLIX.

SUB dispositione viri spectabilis [1] Vicarii Britanniarum:

[2] Consulares,

[3] Maximæ Cæsariensis,

Valentiæ;

Præsides,

Britanniæ primæ,

Britanniæ secundæ,

Flaviæ Cæsariensis.

Officium autem habet idem vir spectabilis hoc modo:

[4] Principem de Schola agentum in rebus ex ducenariis,

Cornicularium,

Numerarios duos,

[5] Commentariensem,

Ab actis,

Curam epistolarum,

Adjutorem,

Subadjuvas,

[6] Exceptores,

Singulares & reliquos officiales.

NOTES sur la Section XLIX.

[1] Les *Vicarii* dans le Bas-Empire, étoient des Officiers d'Etat premiers en dignité & en puissance après les Préfets du Prétoire. Le Vicaire de la Bretagne avoit la principale autorité sur toutes les cinq Provinces de la Bretagne, sous le Préfet de la Gaule.

[2] Les Consulaires dans le Bas-Empire étoient de deux espéces, sçavoir ceux qui étoient actuellement Consuls, ou ceux à qui les Empereurs avoient accordé le titre & le privilége des Consuls, quoiqu'ils n'eussent jamais joui de cette haute dignité. Voyez *Cod. Justin.* . 12. *t.* 3. *l.* 4.

[3] Voyez, dans la troisiéme Section du troisiéme Chapitre, la situation & l'étendue des 5 Provinces qui formoient les 5 divisions du territoire des Romains

SECTION XLIX. Nº VI.

SOUS le gouvernement de l'honorable Vicegérent de la Bretagne sont :

Les Gouverneurs consulaires des parties de la Bretagne, appellées
Maxima Cæsariensis,
Valentia ;

Les Gouverneurs présidiaux des parties de la Bretagne, appellées
Britannia prima,
Britannia secunda,
Flavia Cæsariensis.

Ce Vice-Gérent avoit sa Cour, ou son Tribunal, composée des Officiers suivants :

Un principal Officier des Agents choisis parmi les Ducénaires ou Officiers subalternes.
Un principal Clerc ou Secrétaire,
Deux Chefs des Comptes ou Auditeurs,
Un Concierge des prisons,
Un Notaire,
Un Secrétaire des Dépêches,
Un Assistant ou Subrogé.
Des sous-Assistants,
Des Clercs pour les Appels,
Des Sergents & autres Officiers inférieurs.

---

en Brettagne. Les deux Provinces les plus septentrionales étoient gouvernées par des hommes Consulaires, comme étant plus exposées au danger.

4 Sous le Bas-Empire on forma un grand nombre de corps de diverses professions, & ces corps furent appellés *Scholæ*. Voyez *Cod. Justin. l.* 12. *t.* 20.

5 Le Concierge des prisons étoit appellé *Commentariensis*, parce qu'il tenoit un registre exact de tous les prisonniers renfermés dans les prisons qui étoient sous son inspection.

6 Les *Exceptores* étoient une classe particulière de Clercs ou de Notaires qui enregistroient les procédures & sentences des Siéges sujets à l'Appel.

N° VI.

SECTIO LII.

[1] SUB dispositione viri spectabilis comitis littoris Saxonici per Britanniam :

Præpositus [2] numeri Fortensium Othonæ ;
Præpositus militum Tungricanorum Dubris ;
Præpositus numeri Turnacensium Lemannis ;
Præpositus equitum Dalmatarum Branodunenses, Branoduno,
Præpositus equitum Stablesian. Garionnonensis, Garionnono,

Tribunus cohortis primæ Vetasiorum, Regulbio ;
Præpositus legionis secundæ Augustæ, Rutupis,
Præpositus numeri Abulcorum, Anderidæ,
Præpositus numeri exploratorum, [3] portu Adurni.

Officium autem habet idem vir spectabilis comes hoc modo :

Principem ex officio magistri præsentialium à parte peditum,
Numerarios duos, ut suprà, ex officio suprädicto,
Commentariensem ex officio suprädicto,
Cornicularium,
Adjutorem,
Subadjuvam,
[4] Regerendarium,
Exceptores,
Singulares & reliquos officiales.

NOTES sur la Section LII.

[1] Voyez la troisiéme Section du troisiéme Chapitre pour la description du Comte du Rivage Saxon.

[2] Ces *Numeri* étoient probablement ou des détachements, ou des compagnies indépendantes.

SECTION

SECTION LII. N° VI.

SOUS le gouvernement de l'honorable Comte du Rivage Saxon en Bretagne sont :

Le Commandant du détachement de Fortensis à Othona,

Le Commandant des soldats Tungriens à Douvre,

Le Commandant d'un détachement de soldats de Tournay à Lime,

Le Commandant de la cavalerie Dalmatienne appellée *Branodunensis*, à Brancaster,

Le Commandant de la cavalerie Stabléśienne appellée *Garionnonensis*, à Borough-Castle,

Le Tribun de la première cohorte des Vétasiens, à Réculver,

Le Commandant de la seconde légion appellée *Augusta*, à Richborough,

Le Commandant du détachement des Abulci, à Andérida,

Le Commandant du détachement des sentinelles avancées (Scouts) à Portsmouth,

La Cour de l'honorable Comte est composée des personnes suivantes :

Du principal Officier de la Cour du Général d'Infanterie qui est ordinairement de garde,

De deux Auditeurs, comme on l'a vu dans la Cour dont il a déja été parlé,

D'un Maître de prison, tiré de la même Cour,

D'un Clerc ou Secrétaire,

D'un Assistant,

D'un sous-Assistant,

D'un Greffier,

De Clercs des Appels, & de Sergents & autres Officiers subalternes.

---

3 Voyez la troisiéme Section du troisiéme Chapitre pour la description de ces 9 postes, où le Comte du Rivage Saxon commandoit.

4 Le *Regendarius* étoit ainsi appellé du verbe latin *Regerere*, qui exprimoit sa fonction de rassembler des Ecrits & de les transcrire sur des Registres pour qu'ils se conservassent.

N° VI. SECTIO LIII.

SUB dispositione viri spectabilis ' Comitis Britanniarum: Provincia Britanniæ.

Officium autem habet idem vir spectabilis Comes hoc modo :
Principem ex Officio magistri militum præsentalium alternis annis,

Commentariensem ut suprà,
Numerarios duos singulos ex utroque Officio supradicto ;
Adjutorem,
Subadjuvam,
Exceptores,
Singulares, & reliquos Officiales,

NOTE sur la Section LIII.

Voyez la troisiéme Section du troisiéme Chapitre pour la description de l'Office de Comte de la Bretagne. Il paroît vraisemblable qu'au temps où l'on écrivit cette Section de la *Notitia*, les forces qui avoient été anciennement sous les ordres du Comte de la Bretagne, & qui avoient été mises en garnison dans les postes & les forts de l'intérieur de la Province, avoient été retirées comme n'étant plus nécessaires. Voici cependant l'état de ces forces, tel qu'il est présenté dans la 40e Section :

Victores juniores Britanniciani.
Primani juniores.
Secundani juniores.
Equites cataphractarii juniores.
Equites Seutarii Aureliaci.
Equites Honoriani Seniores.
Equites Stablesiani.
Equites Syri.
Equites Taifali.

SECTION LIII. Nº. VI.

SOUS le gouvernement de l'honorable Comte de la Bretagne eſt, la Province de Bretagne,

La Cour, ou le Tribunal, de cet honorable Comte étoit composée de la manière ſuivante :

Du principal Officier de la Cour du Général des ſoldats, ordinairement de ſervice, qui changeoit tous les ans,

D'un Concierge des priſons, comme ci-devant,

De deux Auditeurs, dont un étoit tiré de chacune des deux Cours dont il a été ci-devant parlé,

D'un Aſſiſtant,

D'un ſous-Aſſiſtant,

De Clercs des Appels,

De Sergents & de Sous-Officiers.

Nº VI.

SECTIO LXIII.

SUB dispositione viri spectabilis [1] Ducis Britanniarum;
[2] Præfectus legionis sextæ,
Præfectus equitum Dalmatarum [3] Præsidio,
Præfectus equitum Crispianorum Dano,
Præfectus equitum Cataphractariorum [4] Morbio,
Præfectus numeri Barcariorum Tigrisiensium [5] Arbeia,
Præfectus numeri Nerviorum Dictensium [6] Dicti,
Præfectus numeri vigilum [7] Concangio,
Præfectus numeri exploratorum Lavatris,
Præfectus numeri Directorum Verteris,
Præfectus numeri Defensorum [8] Braboniaco,
Præfectus numeri Solensium [9] Maglove,
Præfectus numeri Pacensium [10] Magis,
Præfectus numeri Longovicariorum Longovico,
Præfectus numeri Derventionensis Derventione,
[11] Item per lineam valli:
Tribunus cohortis quartæ Lergorum Segeduno,
Tribunus cohortis Cornoviorum Ponte Ælii,

NOTE sur la Section LXIII.

[1] Voyez la troisiéme Section du troisiéme Chapitre pour connoître les fonctions du Duc de la Bretagne.

[2] Il est si généralement reconnu que le principal quartier de la sixiéme légion étoit à Eboracum (York) qu'il n'étoit pas nécessaire de nommer cette Ville dans a *Notitia*.

[3] *Præsidium* est un poste de la *Notitia* dont il n'est pas fait mention, au moins sous ce nom, dans l'*Itinéraire d'Antonin*. Camden & Baxter le placent à Warwick; mais M. Horsley croit qu'il étoit plus près d'Yorck, & le fixe à Broughton, dans le Lincolnshire, présumant qu'il est le même que le Prætorium de l'*Itinéraire*.

[4] *Norbium* n'est nommé ni dans la Géographie de Ptolémée, ni dans l'*Itinéraire*. Camden & Baxter pensent tous deux qu'il étoit à Moresby. Mais M. Horsley pense que cet endroit est trop loin d'York & de Doncaster, & il le fixe à Templebrigh dans l'Yorkshire, où il y a des vestiges remarquables d'un poste Romain.

[5] *Arbeia* est un poste dont il est seulement fait mention dans la *Notitia*. MM. Camden & Baxter le placent à Icéby dans le Cumberland; mais M. Horsley croit qu'il étoit à Moresby.

SECTION LXIII. N°. VI.

SOUS le gouvernement de l'honorable Duc de la Bretagne ſont,
Le Préfet de la ſixiéme légion,
Le Préfet de la cavalerie Dalmatienne, à Broughton,
Le Préfet de la cavalerie Criſpienne, à Doncaſter,
Le Préfet des cuiraſſiers, à Templeburg,
Le Préfet du détachement des Bocarii Tigreſienſes, à Moresby,
Le Préfet du détachement des Nervii Dictenſes, à Ambléſide,
Le Préfet du détachement des gardes de nuit, à Kendal,
Le Préfet du détachement de ceux qui vont à la découverte, à Eowes,
Le Préfet du détachement nommé *les Directeurs*, à Brugh,
Le Préfet du détachement nommé *les Défenſeurs*, à Overborough,
Le Préfet du détachement des Solenſes, à Gréta-Bridge,
Le Préfet du détachement des Pacenſes, à Pierre-Bridge,
Le Préfet du détachement des Longovicarii, à Lancaſtre,
Le Préfet du détachement de Derventionenſis, ſur la Derwent,

Sur la ligne du mur:
Le Tribun de la quatriéme cohorte des Largi, à Couſinshouſe,
Le Tribun de la cohorte des Cornovii, à Newcaſtle,

---

[6] *Dicti* eſt un poſte de la *Notitia*. Tous les Antiquaires s'accordent à croire qu'il étoit ſitué à Ambléſide dans le Weſtmoreland, où l'on diſtingue encore les ruines d'un poſte Romain.

[7] *Concangium* eſt un autre poſte dont il n'eſt pas queſtion dans l'*Itinéraire*, & qu'on croit généralement avoir été ſitué à Watercrook près de Kendal, où l'on diſtingue encore des reſtes d'un poſte, & où l'on a trouvé des Antiquités Romaines.

[8] M. Horſley croit que *Braconiacum* eſt le même endroit que *Bremetonaeæ* dont il eſt fait mention dans l'*Itinéraire*.

[9] Maglove eſt un autre poſte de la *Notitia*, que M. Baxter place à Ravenglas, & que M. Horſley croit avec plus de fondement avoir été à Grétabridge.

[10] M. Camden préſume que *Mages* de la *Notitia* eſt le même lieu que *Magnis* de l'*Itinéraire*, & il le place à l'ancien Radnor. Mais il s'eſt vraiſemblablement trompé.

[11] Si vous déſirez de connoître les poſtes qui étoient ſur la ligne du mur de Sévère, voyez la Diſſertation ſur les murs conſtruits par les Romains dans la Bretagne, dans cet Appendix, Num. 9.

N° VI. Præfectus alæ primæ Aſtorum Conderco,
Tribunus cohortis primæ Frixagorum Vindobala,
Præfectus alæ Savinianæ Hunno,
Præfectus alæ ſecundæ Aſtorum Cilurno,
Tribunus cohortis primæ Batavorum Procolitia,
Tribunus cohortis primæ Tungrorum Borcovico,
Tribunus cohortis quartæ Gallorum Vindolana,
Tribunus cohortis primæ Aſtorum Æſica,
Tribunus cohortis ſecundæ Dalmatarum Magnis,
Tribunus cohortis primæ Æliæ Dacorum Amboglanna,
Præfectus alæ Petrianæ Petrianis,
Præfectus numeri Maurorum Aurelianorum Aballaba.
Tribunus cohortis ſecundæ Lergorum Congavata,
Tribunus cohortis primæ Hiſpanorum Axeloduno,
Tribunus cohortis ſecundæ Thracum Gabroſenti,
Tribunus cohortis primæ Æliæ claſſicæ Tunnocelo,
Tribunus cohortis primæ Morinorum Glannibanta,
Tribunus cohortis tertio Nerviorum Alione,
Cuneus armaturarum Bremetenraco,
Præfectus alæ primæ Herculeæ Olenaco,
Tribunus cohortis ſextæ Nerviorum Viroſido.

Officium autem habet idem vir ſpectabilis Dux hoc modo:
Principem ex Officiis Magiſtrorum militum præſentalium alternis annis,
Commentarienſem utrumque,
Numerarios ex utriſque Officiis omni anno,
Adjutorem,
Subadjuvam,
Regerendarium,
Exceptores,
Singulares, & reliquos Officiales.

Le Préfet de la première aîle des Asti, à Benwel-Hill, N° VI.
Le Tribun de la première cohorte des Frixagi, à Rutchester,
Le Préfet de l'aîle appellée *Saviniana*, à Halton-Chesters,
Le Préfet de la seconde aîle des Asti, à Walwick-Chesters,
Le Tribun de la première cohorte des Bataves, à Carrowbrugh,
Le Tribun de la première cohorte des Tungriens, à House-Stéeds,
Le Tribun de la quatriéme cohorte des Gaules, à Little-Chesters,
Le Tribun de la seconde cohorte des Dalmatiens, à Carvoran,
Le Tribun de la première cohorte des Daciens, appellée *Ælia*, à Burdoswald,
Le Préfet de l'aîle appellée *Petriana*, à Cambeck-Fort,
Le Préfet du détachement de Maures appellés *Aureliani* *, à Watch-Croff,
Le Tribun de la seconde cohorte des Lergi, à Stanwix,
Le Tribun de la première cohorte des Espagnols, à Brugh,
Le Tribun de la seconde cohorte des Traciens, à Drumbrugh,
Le Tribun de la première cohorte de la Marine, appellée *Ælia*, à Boulneff,
Le Tribun de la première cohorte des Morini, à Lanchester,
Le Tribun de la troisiéme cohorte des Nervii, à Whitley-Castle,
Un corps d'hommes couverts d'armure, à Brampton,
Le premier de la première aîle, appellée *Herculea*, à l'ancien Carlisle,
Le Tribun de la sixiéme cohorte des Nervii, à Elenborough;

Ce même honorable Duc a son Tribunal composé de la manière suivante :

D'un principal Officier des Généraux des Soldats, qui est ordinairement de service, & qui change tous les ans,
D'un Concierge de chacune des deux prisons,
De deux Auditeurs annuels tirés des deux Tribunaux,
D'un Assistant,
D'un Sous-Assistant,
D'un Greffier,
De Clercs des Appels,
De Sergents & d'autres Officiers subalternes.

* Du nom de l'Empereur Aurélien.

Nº VII.

CARTE de la BRETAGNE, *à l'époque où la Puiſſance & le Gouvernement des Romains dans cette Iſle furent à leur plus haut dégré.*

Nº VIII.

DISSERTATION *ſur les Forces que les Romains avoient dans la Bretagne* (1).

POUR mettre le Lecteur Anglois, qui connoît peu la conſtitution des armées Romaines, en état de juger de ce qui a été dit, dans l'Hiſtoire précédente, de la conquête de cette Iſle par les Romains, je vais préſenter ici une Deſcription très-courte des différents corps de troupes qu'ils employèrent à faire & à conſerver cette conquête. Cette expoſition fera voir clairement que les Romains regardoient comme très-importante l'acquiſition de cette Iſle, toute inculte qu'elle étoit; qu'ils éprouvèrent une vigoureuſe oppoſition de la part de ſes braves Habitants, & qu'ils eurent beſoin d'une très-grande force militaire pour triompher de cette réſiſtance, & pour impoſer le joug aux libres Bretons.

Pour rendre plus clair ce tableau des forces Romaines en Bretagne, il eſt néceſſaire de donner une courte Deſcription des légions Romaines & des troupes auxiliaires. Les légions étoient l'élite & la force des armées Romaines, n'étant compoſées que de Citoyens Romains dont un certain nombre conſiſtant en cavaliers & en fantaſſins, & formant un ſeul corps ſous des Officiers de différens rangs, conſtituoit une légion. Il paroît que ce corps ne contint pas toujours le même nombre

(1) Voyez, dans l'Ouvrage de Strutt que j'ai déja cité, la Deſcription d'un camp des Romains dont il exiſte des reſtes en Angleterre.
Note du Traducteur.

de troupes, mais qu'il variât considérablement à cet égard, à différentes époques. Sous le gouvernement des Rois de Rome la légion consista en 3000 fantassins & 300 cavaliers; sous les Consuls, elle fut composée de 4200 fantassins & de 400 cavaliers; mais, sous les Empereurs, elle monta à 6000 hommes, dont il y en avoit 400 de cavalerie. On distinguoit les légions les unes des autres par leur nombre, comme on le fait aujourd'hui pour nos régiments, & on les appelloit la *première*, la *seconde*, la *troisiéme*, la *quatrième légion*; elles étoient encore désignées par certaines épithétes honorables, comme la *forte*, la *vaillante*, la *victorieuse*, la *pieuse*, la *fidéle*, & autres semblables. Le nombre des légions que les Romains conservèrent sur pied varia beaucoup, suivant l'étendue de leur Empire, & la situation où ils se trouvèrent. Dans les premiers temps de la République, ils n'en avoient ordinairement pas plus de quatre; mais, dans les siécles florissants de l'Empire, ils n'en avoient pas moins de 25. Les fantassins qui composoient une légion étoient de quatre espéces, sçavoir, les Vélites, les Hastati, les Principes & les Triarii. Les Vélites étoient légèrement armés de différentes manières avec des épées, des arcs, des fléches, des frondes & des javelots. Ils étoient destinés à livrer des escarmouches à l'ennemi avant le combat, & à le poursuivre après la défaite. Ils n'avoient pour arme défensive qu'un petit bouclier rond, & un casque. Les Hastati, les Principes & les Triarii étoient tous armés presque de la même manière, avec des épées, des lances & de larges boucliers, & ils différoient très-peu les uns des autres, excepté par le temps pendant lequel ils avoient servi, & par le dégré de talent & d'expérience militaire qu'ils avoient acquis. Dans un jour de combat, les Hastati étoient placés sur la première ligne, les Principes sur la seconde & les Triarii sur la troisiéme. Les Vélites formoient de petits détachements qui couroient sur le front & sur le derrière de l'armée. Chaque légion étoit sous-divisée en dix cohortes, chaque cohorte en dix centuries, & chaque centurie en dix décuries. La totalité de la légion étoit commandée par un Lieutenant; chaque co-

N° VIII

Dion. l. 55. p. 564.

N° VIII. horte étoit commandée par un Tribun militaire ; chaque centurie par un Centurion, & chaque décurie par un Décurion ou Decanus. Chaque centurie avoit un vexillum ou deux étendards que dix des meilleurs ſoldats de la centurie étoient chargés de garder, & tous ces ſoldats des différentes centuries de la légion formoient une troupe d'hommes choiſie qu'on appelloit la *Vexillation* de cette légion, qui en étoit quelquefois ſéparée, & qu'on envoyoit remplir des commiſſions particulières. La Vexillation de la legion contenoit un auſſi grand nombre d'hommes que la cohorte, & elles contribuoient également à tous les travaux publics. Les cavaliers d'une légion montoient à 400, diviſés en 10 troupes, & la troupe étoit elle-même diviſée en 3 décuries, dont chacune étoit commandée par un Décurion. Les armes des cavaliers reſſembloient beaucoup à celles des fantaſſins peſamment armés, excepté que leurs boucliers étoient beaucoup plus courts, afin qu'ils puſſent s'en ſervir plus commodément à cheval. Beaucoup d'anciens Ecrivains témoignent la plus grande admiration pour la ſage & excellente conſtitution de la légion Romaine, à laquelle ils attribuent, en grande partie cette longue ſuite de victoires preſque continuelles que ce Peuple remporta ſur toutes les autres Nations. A la vérité la légion étoit une petite armée de Citoyens libres, renfermant dans elle-même, avec une proportion convenable, une portion de chacune des différentes eſpéces de troupe, tant de cavalerie que d'infanterie, dont on faiſoit alors uſage, toutes bien armées, ſupérieurement diſciplinées, & commandées par un grand nombre d'Officiers accoutumés à la ſubordination la plus exacte. Mais ce qui les rendoit invincibles, c'étoit les nobles vertus qui les animoient, ſçavoir, le courage, la patience, l'activité, la ſobriété, l'obéiſſance, & le zéle ardent pour l'honneur de leurs corps & de leur patrie.

Horſley Brit. Rom. p. 96.

Hygin. de Grammat.

Vegetius, l. 1. c. 15.

Indépendamment des légions, les armées Romaines conſiſtoient en troupes auxiliaires levées dans celles des Villes & des Provinces de l'Empire qui n'avoient pas été honorées du titre & des priviléges de Citoyens Romains. Les auxiliaires

n'étoient pas formés en légions comme les ſoldats Romains; mais on en compoſoit des cohortes, ainſi que leurs ſubdiviſions. Cette diſtinction a pu provenir de ce que pluſieurs Villes & Provinces ne fourniſſoient pas un nombre de troupes ſuffiſant pour compoſer une légion, & que les Romains ne regardoient pas comme prudent de réunir autant d'auxiliaires dans un ſeul corps. Les cohortes auxiliaires n'étoient pas entièrement indépendantes & ſéparées des légions Romaines; mais un certain nombre d'auxiliaires, tant fantaſſins que cavaliers, étoit uni à chaque légion, & étoit appellé les *Auxiliaires* de cette *légion*, faiſant ordinairement le même ſervice, & étant le plus ſouvent employé aux mêmes expéditions que la légion. Les auxiliaires de chaque légion comprenoient un nombre de fantaſſins égal à ceux de la légion; mais ils avoient le double de cavaliers. Ils étoient armés ſuivant les uſages de leurs différentes patries, à moins que les Romains ne cruſſent devoir faire quelque changement à cet égard. Rarement laiſſoit-on les troupes auxiliaires ſervir dans leur pays; mais on les envoyoit dans quelque Province éloignée. Il eſt aiſé de ſentir l'excellente politique de cette méthode. Les auxiliaires étoient ordinairement placés aux deux extrémités de la ligne de bataille, les Romains ſe réſervant pour eux le centre. C'eſt par cette raiſon que l'infanterie auxiliaire étoit ſouvent appellée *Cornua* ou les *Cornes*, tandis que la cavalerie auxiliaire étoit appellée *Alæ* ou les *Aîles*. Cependant les Généraux Romains changeoient quelquefois cette diſpoſition dans un jour de combat, en plaçant les auxiliaires en tête & au centre pour ſauver & épargner les légions. Cette courte & générale Deſcription des troupes Romaines légionaires & auxiliaires ſuffira, je crois, pour mettre le Lecteur en état d'entendre ce que je vais dire des forces Romaines qui étoient en Bretagne; ce qui eſt le ſeul but que je me ſuis propoſé en inſérant ici cette Diſſertation. Dans le Récit ſuivant, j'évalue une légion au nombre rond de 6000 hommes, & les auxiliaires au même nombre.

Tacit. Hiſt. l. 1. c. 61. l. 4. c. 62. Polyb. l. 6. c. 472.

Tit. Liv. l. 22 c. 36.

Tacit. Hiſt. l. 5. c. 16. Vita Agric. c. 35.

Dans la première expédition de Jules-Céſar dans la Bretagne, il n'emmena avec lui que l'infanterie de la ſeptiéme & de la

dixiéme légion, qui ne montoient pas entièrement à 12000 hommes, parce que la cavalerie de ces deux légions, à qui il avoit ordonné de le ſuivre, n'arriva point. La petiteſſe de cette armée paroît annoncer que Céſar n'avoit pas une grande idée des Bretons, & qu'il s'attendoit à trouver peu de réſiſtance parmi eux. Il s'apperçut bientôt qu'il s'étoit trompé; en conſéquence, dans ſa ſeconde expédition, il ne conduiſit pas moins de cinq légions entières, qui formoient une armée courageuſe de 30,000 ſoldats Romains, où il n'y avoit aucune troupe auxiliaire. Avec cette armée ſi conſidérable, Céſar qui étoit le plus grand des Généraux, ne fit pas de conquêtes durables; mais, après avoir obtenu quelques avantages, & fait quelques pertes, il ramena ſes forces dans la Gaule; la tentative ſuivante qui fut faite dans la Bretagne ſous le régne de Claude, fut entrepriſe par une armée encore plus nombreuſe, compoſée de quatre légions & de leurs auxiliaires, ou de 48,000 hommes. Les quatre légions qui vinrent alors dans notre Iſle, furent les ſeconde, neuviéme, quatorziéme & vingtiéme; car il n'y a que celles-là dont il ſoit queſtion dans l'Hiſtoire de cette expédition. Cette grande armée reſta dans la Bretagne depuis l'an 43, où elle y arriva, juſqu'en l'an 76, où la quatorziéme légion fut rappellée, dans la première année du régne de Veſpaſien. A compter de cette époque, il ne reſta que trois légions dans cette Iſle juſqu'au régne d'Adrien, où la ſixiéme arriva de la Germanie. Comme ces cinq légions Romaines, la ſeconde, la ſixiéme, la neuviéme, la quatorziéme & la vingtiéme furent les ſeules qui reſtèrent long-temps en Bretagne, ou qui y firent quelque choſe de mémorable, il convient de jetter un coup d'œil rapide ſur l'arrivée, le départ & les travaux, ainſi que les ſervices les plus importants de chacune d'elles.

N° VIII.

Ceſar, de Bell. Gall. l. 4. c. 2. 23. 28.

Id. ibid. l. 5. c. 7.

Tacit. vita Agric. c. 13.

Idem. Hiſt. l. 4. c. 68.

La ſeconde légion qui étoit ſurnommée *Auguſta* ou l'*Auguſte*, arriva dans la Bretagne en l'an 43, pendant le régne de Claude; elle étoit commandée par Veſpaſien, qui fut enſuite Empereur, & elle reſta dans notre Iſle pendant près de 400 ans, juſqu'au départ abſolu des Romains. Ce fut par cette raiſon

Ibid. l. 3. c. 44.

Notitia, c. 38.

qu'elle fut appellée *Britannica* ou la *Britannique*. Elle eut la principale part à toutes les actions importantes & à tous les grands ouvrages faits par les Romains dans la Bretagne, & particulièrement à la construction des divers murs d'Adrien, d'Antonin le Pieux & de Sévère. Il paroît d'après des inscriptions qui nous ont été conservées, que ce fut la seule légion employée en corps à travailler au mur d'Antonin en Ecosse. Pendant la plus grande partie du temps où cette légion resta en Bretagne, son principal quartier fut à Isca Silurum ou Caerléon, qui signifie *Cité de la légion*; mais à l'époque où la *Notitia Imperii* fut écrite, elle résidoit à Rutupæ ou Richboroug dans le Kent, d'où elle fut ensuite transportée sur le Continent.

N° VIII.

Horsl. Brit. Rom. l. 2. c. 2.

Notitia, c. 52.

La sixiéme légion, dont le nom est communément écrit dans les Inscriptions de la manière suivante : Leg. VI. V. P. F. c'est-à-dire, *Victrix*, *Pia*, *Fidelis*, ou Victorieuse, Pieuse & Fidelle, vint de la Germanie dans la Bretagne, sous le régne d'Adrien, vers l'an 120 de l'Ere Chrétienne. Nous devons la connoissance de cette circonstance, à une Inscription faite en l'honneur d'un certain Marcus Pontius, comme Secrétaire de l'Empereur Adrien, & Tribun de la sixiéme légion avec laquelle, dit l'Inscription, il vint de la Germanie dans la Bretagne. Probablement, cette légion ayant marché à la suite d'Adrien, lorsqu'il visita notre Patrie, il l'employa à construire son mur dans le nord de l'Angleterre, & il l'y laissa pour remplacer la neuviéme légion qui avoit été congédiée ou emmenée avant cette époque. A compter de ce temps, la sixiéme légion prit part à toutes les guerres & à tous les ouvrages Romains dans cette Isle. Il paroît incontestable, d'après les Inscriptions, que la vexillation de cette légion construisit sept mille huit-cents un pas du mur d'Antonin en Ecosse, pendant que le reste de ce corps étoit vraisemblablement occupé à protéger ceux qui travailloient, contre les attaques des Calédoniens (1). Lorsque cet ouvrage fut fini, elle retourna

Gale Itin. Anton. p. 47.

(1) Voyez l'Appendix n° IX.

N° VIII. à York, qui étoit le principal quartier de cette légion. Il est aussi évident, d'après des Inscriptions, qu'elle travailla au mur de Sévère, quoiqu'on ne puisse pas découvrir quelle portion elle en exécuta ; elle resta dans ces parties de l'Isle jusqu'au moment où les Romains abandonnèrent absolument la Grande-Bretagne ; ce qui arriva dans la première partie du cinquiéme siécle.

La neuviéme légion arriva dans la Bretagne sous le régne de Claude, vers l'an 43, & fut la plus malheureuse de toutes les légions Romaines qui servirent dans cette Isle. Son infanterie fut presqu'entièrement taillée en piéces par les Bretons, lors de leur grande révolte sous Boadicia. Elle fut recrutée, sous le régne de Néron, par deux mille soldats Romains, & huit cohortes d'auxiliaires; mais, comme elle étoit encore trop foible, elle fut attaquée & cruellement maltraitée par les Calédoniens dans la sixiéme campagne d'Agricola. Nous n'entendons plus parler de la neuviéme légion après ce second désastre. Il est très-probable qu'elle finit par être licentiée, & que les restes en furent incorporés avec la sixiéme.

Tacit. Annal. l. 14. c. 58.

La quatorziéme légion fut une des quatre qui arrivèrent dans la Bretagne, sous le régne de Claude. Elle y acquit beaucoup de gloire, & contribua tellement à soumettre cette Isle, que les soldats dont elle étoit formée furent appellés les *Conquérants de la Bretagne*. Les Bataves qui étoient les auxiliaires de cette légion étoient aussi très-célébres pour leur bravoure, & ils faisoient partie des forces des vétérans de l'Empire, vétérans fameux par un grand nombre de victoires. Cette légion fut la seule entière dans l'armée de Paulinus, lorsqu'il remporta sa grande victoire sur les Bretons commandés par Boadicia, & ce succès fut du, en grande partie, à sa valeur. Après que cette légion eut resté environ 25 ans dans la Bretagne, Néron qui se proposoit de l'envoyer en Asie, la fit revenir sur le Continent, vers l'an 58. Mais la mort de cet Empereur & les troubles qui la suivirent, empêchèrent l'exécution de ce dessein, & Vitellius, étant jaloux de cette légion la renvoya, environ un an après, dans cette Isle avec ses auxiliaires. Pendant qu'ils

Idem. Hist. l. 5. c. 16.

Id. ibid. l. 2. c. 28.

Id. ibid. l. 2. c. 11.

s'acheminoient pour la seconde fois vers la Btetagne, il s'éleva à Turin une grande querelle entre la légion & ses auxiliaires, qui avoient pris différents partis par rapport aux Compétiteurs de l'Empire. Cette division de sentiments occasionna leur séparation, & Vitellius ayant remarque que les auxiliaires prenoient vivement ses intérêts, les conserva dans son armée, & ordonna à la légion de continuer sa marche. Cependant cette légion avoit une si grande réputation, qu'on ne la laissa pas long-temps dans la Bretagne; mais qu'environ un an après son second débarquement, elle fut rappellée sur le Continent, d'où elle ne revint jamais dans cette Isle. N° VIII. Id. ibid. l. 2. c. 66. Id. ibid. l. 4. c. 68.

La vingtiéme légion fut aussi l'une des quatre qui vinrent dans la Bretagne, sous le régne de Claude, & qui contribuèrent à soumettre cette Isle. Sa vexillation étoit dans l'armée de Suetonius Paulinus, lors du combat qu'il livra à Boadicia, tandis que le corps de la légion étoit dans quelque autre partie de cette Isle. Comme cette légion resta très-long-temps dans la Bretagne, il n'est pas douteux qu'elle a participé à plusieurs des opérations militaires que les Romains y firent, ainsi qu'à l'exécution d'un grand nombre de leurs importants & utiles ouvrages. Les principaux quartiers ou lieux de résidence de cette légion, pendant la plus grande partie de son séjour dans cette Isle, furent Diva ou Weschester; car les Romains n'étoient pas dans l'usage de fatiguer leurs troupes par des marches inutiles, dans le seul but de changer leurs quartiers ou leurs garnisons. Il est impossible de découvrir le temps précis où cette légion quitta la Bretagne. Comme il n'en est point parlé dans la *Notitia Imperii*, elle avoit certainement quitté cette Isle avant l'époque où ce Livre fut écrit. Il est très-probable qu'elle fut rappellée vers la fin du quatriéme ou le commencement du cinquiéme siécle, lorsque les Provinces du Continent de l'Empire commencèrent à être très-fatiguées par les incursions des Nations Barbares. Tacit. An. l. 14. c. 34.

Il paroît, par cette Description succinte des légions Romaines qui servirent dans la Bretagne, qu'il y eut dans cette Isle quatre légions, depuis l'invasion de Claude, en l'an 43, jusqu'à l'a-

N° VIII. vénement de Vespasien au thrône en l'an 70. Depuis cette dernière époque jusqu'à l'arrivée d'Adrien qui emmena la sixiéme légion, en l'an 120, il y eut dans cette Isle trois légions, sçavoir, la seconde, la neuviéme & la vingtiéme. Comme la neuviéme fut retirée ou licentiée vers cette époque, le nombre des légions restantes en Bretagne depuis ce temps jusqu'au commencement du cinquiéme siécle, fut toujours de trois, composées de la seconde, de la sixiéme & de la vingtiéme, qui furent communément nommées les *légions Britanniques*, à cause de leur long séjour dans cette Isle. Après le départ de la vingtiéme légion qui eut lieu vers le commencement du cinquiéme siécle, les deux autres restèrent encore quelque temps; mais elles furent ensuite retirées quand les Romains abandonnèrent absolument cette Isle. Si ces légions eussent toujours été complettes, nous pourrions connoître avec précision le nombre des soldats Romains qui résidèrent dans la Bretagne, pendant ces différentes époques. Mais il s'en falloit beaucoup qu'il en fût ainsi. La neuviéme légion fut long-temps très-foible, & il est vraisemblable que les autres ne furent pas régulièrement recrutées, sur-tout lorsqu'on fut long-temps dans un état tranquille.

Comme les Ecrivains Latins ne parlent pas, aussi souvent & avec autant de détails, des troupes auxiliaires que des légions, nous ne pouvons pas connoître, d'une manière aussi certaine, les corps particuliers des auxiliaires qui servoient dans cette Isle, conjointement avec les légions. Il paroît que les quatre légions qui descendirent dans la Bretagne, sous le régne de Claude, avoient leur complément entier d'auxiliaires; mais tout ce que nous sçavons de ces derniers, c'est qu'il y avoit huit cohortes de Bataves parmi les auxiliaires de la quatorziéme légion. Cependant, comme les trois légions Britanniques restèrent ici durant plus de 300 ans sans interruption, la *Notitia Imperii* & les Inscriptions nous mettent en état de connoître une grande partie des cohortes auxiliaires qui servoient conjointement avec ces trois légions. Le complément entier des auxiliaires pour les trois légions montoit à trente cohortes d'infanterie,

Tacit. Hist. L. 1. c. 59.

d'infanterie, & à ſix aîles de cavalerie ; ce qui fait dix cohortes & deux aîles pour chaque légion. Voici maintenant les détails qu'on peut tirer de la *Notitia* & des Inſcriptions par rapport aux auxiliaires, tels que ces détails ont été ſoigneuſement recueillis par le ſçavant & induſtrieux M. Horſley : N° VIII.

1. La *Notitia* & les Inſcriptions font mention des huit cohortes ſuivantes d'infanterie auxiliaire.

Cohors prima Ælia Dacorum.
prima Batavorum.
prima Bæteſiorum, ou Veteſiorum.
quarta Gallorum.
prima Hiſpanorum.
tertia Nerviorum.
ſexta Nerviorum.
prima Tungrorum.

2. Les Inſcriptions ſeules font mention des 14 cohortes ſuivantes d'infanterie :

Cohors quarta Brittonum.
prima Cortov. . .
Carvetiorum.
prima Cugernorum.
prima Delmatarum.
quarta Friſonum.
prima Feſcor. . .
quinta Gallorum.
prima Hamiorum.
ſecunda Lingonum.
ex provincia Maur. . .
prima Thracum.
prima Vangionum.
prima Vardulorum.

3. La ſeule *Notitia* parle des neuf cohortes ſuivantes d'infanterie auxiliaire.

Cohors prima Ælia claſſica.
prima Aſtorum.

N° VIII.

Cornoviorum.
ſecunda Dalmatarum.
prima Frixagorum.
ſecunda Lergorum.
quarta Lergorum.
prima Morinorum.
ſecunda Thracum.

Il eſt très-probable que les dix-ſept cohortes d'infanterie auxiliaire dont il eſt queſtion dans la *Notitia*, appartenoient aux ſeconde & ſixiéme légions qui reſtèrent le plus long-temps dans la Bretagne, & qui y étoient au moment où la *Notitia* fut écrite. Mais, comme les dix-ſept cohortes ne complettent pas entièrement le nombre des auxiliaires de deux légions, il eſt vraiſemblable que les trois autres cohortes qui appartenoient à ces légions, agiſſoient comme troupes allant à la découverte, védettes & guides, dont pluſieurs corps ſont mentionnés dans la *Notitia*. Les quatorze cohortes dont les noms ſe trouvent dans les Inſcriptions, quoiqu'il n'en ſoit pas queſtion dans la *Notitia*, furent peut-être les auxiliaires de la vingtiéme légion qui avoit quitté la Bretagne avant que la *Notitia* fut écrite. Il eſt vrai que quatorze cohortes auxiliaires forment le plus grand nombre qui ait jamais appartenu à une légion ; mais, comme nous n'avons pas de preuves évidentes que toutes ces quatorze légions ſe ſoient trouvées en Bretagne dans le même temps, il eſt probable qu'elles n'y furent pas enſemble, mais qu'elle y ſervirent à différentes époques, ſuivant que les circonſtances l'exigeoient. Le Lecteur verra où les 17 cohortes auxiliaires, dont il eſt fait mention dans la *Notitia*, étoient miſes en quartier, en conſultant les Chap. 52. & 63. de la *Notitia*, Appendix N° 6. On ne peut rien déterminer ſur l'emplacement des quartiers des cohortes dont il n'eſt queſtion que dans les Inſcriptions, parce qu'on ne ſçait pas bien où quelques-unes de ces Inſcriptions ont été trouvées, & que, parmi ces cohortes, il y en a dont il eſt fait mention dans pluſieurs Inſcriptions qu'on a découvertes dans différents endroits.

Horſl. Brit. Rom. p. 90.

De même que l'infanterie auxiliaire étoit formée en cohortes, la cavalerie auxiliaire étoit formée en aîles, ainſi nommées parce qu'elles étoient placées ordinairement ſur les aîles de l'armée dans les jours de combat. Une *ala* ou aîle de cavalerie auxiliaire étoit composée de 400 hommes, & il y avoit deux de ces aîles unies à chaque légion. D'après ce compte, toute la cavalerie appartenante à une légion montoit à 1200 hommes, dont il y en avoit 400 de Romains & 800 d'auxiliaires. Nous n'avons pas beſoin de faire des recherches ſur les aîles de cavalerie auxiliaire qui appartenoient à la neuviéme & à la quatorziéme légion, parce que leur ſéjour dans cette Iſle fut ſi court qu'on ne peut pas préſumer qu'il nous en reſte maintenant aucun monument. Mais il n'en eſt pas de même des trois légions Britanniques; car nous voyons qu'il eſt fait mention dans la *Notitia* de cinq aîles de cavalerie auxiliaire qui leur appartenoient inconteſtablement, & qu'il y a trois de ces aîles dont il eſt parlé dans les Inſcriptions. La *Notitia* parle des cinq ſuivantes :

N° VIII.

Hirtius, c. 67.

Ala prima Aſtorum.
Petriana.
Sabiniana.
ſecunda Aſtorum.
prima Herculea.

On ne trouve que dans les Inſcriptions les trois ſuivantes :

Ala Auguſta.
Sarmatarum.
Vettonum.

Mais, comme huit aîles ſont trop pour trois légions, il eſt très-vraiſemblable que deux de celles qu'on ne trouve que dans les Inſcriptions ſont les mêmes que d'autres dont il eſt queſtion dans la *Notitia* ſous des noms différents; nous avons même de fortes preuves que l'*ala Auguſta* des Inſcriptions eſt la même que l'*ala prima Herculea* de la *Notitia*. Toutes les trois Inſcriptions où il eſt queſtion de cette *ala Auguſta*,

N° VIII. & qui sont entières & singulièrement bien conservées, ont été trouvées à Olenacum ou à l'ancien Carlisle, & il paroît en résulter que cette aîle y eut son quartier pendant un grand nombre d'années, la première des Inscriptions étant de l'an 188, la seconde étant de 191, & la dernière de 242. Il paroît aussi, par la dernière de ces Inscriptions, que cette aîle fut quelquefois appellée *ala Augusta Gordiana*, à cause de l'Empereur Gordien III. Or la *Notitia* fixe l'*ala prima Herculea* au même endroit (Olenacum) ce qui équivaut presque à une démonstration que c'étoit la même que l'*ala Augusta*, qui a été appellée quelquefois *Gordiana*, en l'honneur de l'Empereur Gordien, & ensuite *Herculea*, en l'honneur de l'Empereur Maximien Herculien. Il est aussi probable que l'*ala* ou aîle qui est appellée, dans la *Notitia*, *Petriana*, à cause de la Ville du même nom (Cambeck-Fort) lieu où elle étoit en quartier, est la même ou que l'*ala Sarmatarum*, ou que l'*ala Vettonum*, parce qu'il étoit assez ordinaire que le même corps de troupe tirât son nom tantôt de l'endroit où il avoit été long-temps en quartier, & tantôt du pays auquel il appartenoit originairement. Si ces conjectures sont bien fondées, nous avons le nombre exact des six aîles de cavalerie auxiliaire qui appartenoient aux trois légions Britanniques. Car il paroît probable que, quand la vingtiéme légion fut retirée de cette Isle, sa cavalerie auxiliaire ou ses aîles y furent laissées pendant quelque temps pour aider celles des deux autres légions.

Horsl. Brit. Rom. p. 276. 277.

Notitia, c. 63.

Telles furent les forces légionnaires & auxiliaires que les Romains employèrent à soumettre la Bretagne, à la retenir sous le joug, & à la protéger contre ses ennemis. Il paroît, par cet exposé, que ce brave & sage Peuple crut que cette Isle méritoit qu'on se servît d'une grande force militaire pour faire & conserver cette conquête. L'armée qui soumit la Bretagne provinciale, sous Claude, montoit à près de 50,000 hommes, & la totalité de cette grande armée y resta près de 26 ans, jusqu'à ce que l'autorité Romaine y eût été entièrement établie. A compter de cette époque, pendant plus de 300 ans, si les différents corps dont les troupes réglées que

les Romains conservèrent sur pied dans cette Isle étoient composées, n'étoient pas trop incomplets, ces troupes ne devoient pas monter à moins qu'à 50,000 hommes ; & même, depuis le commencement du cinquiéme siécle jusqu'à l'époque de leur départ absolu, l'armée qu'ils avoient en Bretagne doit avoir consisté dans environ 20,000 hommes. Comme les Romains étoient aussi prudents & aussi économes qu'ils étoient braves, nous ne devons pas douter que cette Isle n'entretînt l'armée qui étoit conservée pour la protéger, en même-temps qu'elle faisoit des envois au trésor de l'Empire. Les Légionnaires étoient récompensés par des concessions de terre qu'on leur donnoit soit dans les endroits où ils étoient postés, soit auprès ; ce qui étoit la raison pour laquelle le même corps restoit si long-temps dans la même place. A l'égard des auxiliaires, ils étoient payés avec les taxes & impositions. Les Romains devoient, à la possession de la Bretagne, deux autres avantages qui les rendoient peu disposés à l'abandonner. Ils en tiroient souvent du bled pour nourrir leurs armées dans la Gaule & dans la Germanie, & ils y levoient un grand nombre de braves soldats pour protéger les autres Provinces de leur Empire. Car de même que nous avons vu par ce qui a été dit ci-devant, que les Romains employoient les naturels de beaucoup de pays différents & éloignés, à contenir cette Isle sous leur obéissance, nous devons aussi être certains que la Bretagne étoit obligée de rendre la pareille, & d'envoyer une grande partie de ses plus braves jeunes gens servir comme auxiliaires dans les autres Provinces de l'Empire. M. Camden a recueillis dans la *Notitia* & dans les Inscriptions, les noms des corps suivants des auxiliaires Bretons. N° VIII.

Ala Britannica Milliaria.
Ala quarta Britonum in Ægypto.
Cohors prima Ælia Britonum.
Cohors tertia Britonum.
Cohors septima Britonum.
Cohors vigesima-sexta Britonum in Armenia.

N° VIII. Britanniciani ſub Magiſtro peditum.

Invicti juniores Britanniciani } inter auxilia Palatina.
Exulcatores jun. Britan.

Britones cum Magiſtro Equitum Galliarum.

Camd. Introd. Brit. p. 107. Invecti juniores Britones intro Hiſpanias.

Britones Seniores in Illyrico.

On pourroit encore en trouver pluſieurs dans les mêmes ſources, indépendamment de beaucoup d'autres dont il ne nous reſte plus maintenant de monuments.

Comme on trouve dans la liſte que je viens de donner, la vingt-ſixiéme cohorte de l'infanterie Bretonne auxiliaire, nous ſommes certains qu'il y avoit au moins 26 cohortes d'infanterie Bretonne au ſervice des Romains; ce qui fait un total de 15,600 hommes. Mais il eſt probable qu'il y en avoit beaucoup plus, & qu'il y avoit un nombre proportionné de cavaliers. Il paroît en outre queplufieurs de ces corps de troupes Bretonnes avoient montré tant de bravoure , qu'elles avoient obtenu l'honorable titre d'*invincible*.

N° IX.

DISSERTATION *sur les Murs que les* ROMAINS *construisirent dans la* BRETAGNE.

LES Romains surpassoient toutes les autres Nations non-seulement dans l'Art de faire des conquêtes, mais encore dans celui de les préserver des troubles du dedans & des attaques du dehors. Ce fut à ce dernier Art que ce Peuple étonnant dut l'avantage de contenir, dans une soumission paisible pendant tant de siécles, un si grand nombre de Nations puissantes, & de protéger son vaste Empire contre les ennemis étrangers. J'ai ci-devant examiné dans une autre Dissertation (1) les moyens dont les Romains se servoient pour assurer la tranquillité intérieure de leurs domaines Bretons. Je me propose de présenter ici une légère esquisse de ceux dont ils se servoient pour défendre le territoire qu'ils possédoient dans cette Isle, contre les incursions des Bretons septentrionaux qui ne leur étoient pas soumis.

Lorsque les confins des Provinces Romaines, qui étoient placés près de leurs ennemis, n'étoient pas assurés & défendus par des mers, des golfes, des rivières, des bois & des montagnes, les Romains remplaçoient ces barrières naturelles par des barrières artificielles, & ils défendoient ces parties de leurs frontières, qui étoient les plus accessibles, en y construisant des chaînes de forts, en y creusant de profonds fossés, en y formant des retranchements & de grands remparts de terre, & même en y élevant des murs de pierre. Tous ces moyens furent employés par les Romains pour assurer les frontières septentrionales du territoire qu'ils possédoient dans la Bretagne, & nous allons considérer chacun d'eux successivement.

---

(1) Voyez la Dissertation précédente sur les forces que les Romains avoient dans la Bretagne.

N° IX. Le sage & courageux Agricola, ayant étouffé les troubles, & fait cesser les sujets de plaintes des Bretons provinciaux, en 78, dans la première année de son gouvernement en Bretagne, conduisit dans la seconde son armée vers le nord; &, ayant soumis à son autorité les Brigantes, les Ottadins, les Gadéniens, & peut-être les Selgoves, il les obligea de donner des ôtages, & les entoura de garnisons & de forteresses pour assurer sa conquête. On croit que ces forts, construits par Agricola, dans la seconde année de son gouvernement, furent bâtis dans la partie où le rempart d'Adrien, & ensuite le mur de Sévère, furent élevés. Dans la troisiéme année de son gouvernement, Agricola poussa ses conquêtes au nord jusqu'à la rivière de Tay; & vers la fin de cette campagne ainsi que pendant la totalité de son quatriéme été, il employa ses forces à construire une chaîne de forts entre les Golphes (1) de Forth & de Clyde, qu'il paroît avoir regardés comme la place la plus convenable pour fixer les bornes de l'Empire Romain dans cette Isle. « Des hommes expérimentés, dit Tacite, » en parlant de cette chaîne de forts, ont observé que jamais aucun Capitaine ne choisit plus sagement ses postes » qu'Agricola, par rapport à leur commodité & à leur situa- « tion; de sorte qu'aucun des forts construits par son ordre » ne fut jamais pris par violence, ni cédé par Traité, ni aban- » donné par désespoir ». Ainsi cette chaîne de forts dans chacun desquels il y avoit une garnison convenable, avec des provisions pour une année, répondoit au but auquel elle étoit destinée, sçavoir, à celui de retenir la Contrée adjacente dans la soumission, & de réprimer les incursions des Calédoniens, pendant qu'Agricola continuoit de commander dans la Bre-

Tacit. vita Agric. c. 19. 20.

Horsl. Brit. Rom. p. 42.

Tacit. vita Agric. c. 22. 23.

(1) Je rends le mot *Firths* de l'original par le terme de *Golphe*. Mais je crois devoir ajouter ici que, suivant M. Mallet, Auteur d'un *Voyage de Norvége*, qui est à la suite de sa *Traduction des Voyages de Coxe en Pologne & en Russie*, les Firths sont des bayes étroites qui pénétrent très-avant dans les terres où elles se divisent en plusieurs bras, *p.* 184. *du* 4[e] *vol.* de ces *Voyages*.

N. d. T.

tagne

tagne. Mais ceux qui lui ſuccédèrent dans ſa place ne poſſé- N° IX.
dèrent pas ſa ſageſſe ni ſes talents ; ce qui fit que ſes forts n'aſſurèrent que bien peu la ſoumiſſion des pays où ils étoient établis, & la sûreté de la Province Romaine après ſon départ. En effet, quoique nous ayons particulièrement peu de connoiſſance de ce qui ſe paſſa dans la Bretagne, depuis l'an 85, temps du départ d'Agricola, juſqu'à l'an 120, époque de l'arrivée d'Adrien, cependant il paroît en général que les Nations Bretonnes du midi de l'Ecoſſe, & du nord de l'Angleterre, avoient ſecoué le joug des Romains dans cet intervale. L'Empereur Adrien, s'occupant plus de défendre que d'agrandir ſon Empire, reſſerra un peu ſes limites dans la Bretagne; &, ayant creuſé pour ſa plus grande sûreté, un profond foſſé, il éleva d'une mer à l'autre un rempart conſidérable, qui fut la ſeconde barrière artificielle du territoire Romain dans notre Iſle, & dont nous allons maintenant nous occuper.

Script. Hiſt. Auguſt. p. 4.

Id. ibid. p. 51.

Quoique le mot *murus*, qui ſignifie ſouvent un mur de pierre, ſoit quelquefois employé par les Ecrivains Latins lorſqu'ils parlent du rempart d'Adrien, il eſt très-certain, d'après ce qui en reſte, & d'après d'autres indices, qu'il n'étoit pas conſtruit en terre, mais en pierre. Cet ouvrage prodigieux fut continué en droite ligne, autant qu'il fut poſſible, depuis le Golphe de Solway, un peu à l'oueſt du village de Burgh ſur les ſables, juſqu'à la rivière de Tine à l'eſt, à l'endroit où eſt maintenant la Ville de Newcaſtle, de ſorte qu'il a dû avoir environ 60 milles Anglois, & près de 70 milles Romains de long. On ne peut guères décrire ce travail en moins de mots & en des termes plus ſimples que ceux d'un de nos meilleurs Antiquaires qui l'a examiné avec le plus grand ſoin. « Cet ouvrage conſiſte » 1° dans le principal *agger* (1) ou *vallum* (rempart) placé ſur » le bord du foſſé; 2° dans le foſſé qui eſt ſur le côté ſepten-

Id. ibid.

(1) Les Ecrivains Latins ſe ſervent du mot *agger* pour exprimer une élévation de terre. Voyez le *Supplément au Dictionnaire Militaire*, imprimé à Paris chez Giſſey, en 1746, pag. 4.
N. d. T.

N° IX. » trional du *vallum*; 3° dans un autre *agger* (ou rempart de » terre) que j'appelle *rempart méridional*, qui eſt au midi du » principal ou premier rempart, & qui en eſt éloigné d'environ » cinq pas ; 4° dans un large *agger*, ou une large levée » placée ſur le côté ſeptentrional du foſſé, & appellé l'*agger* » *ſeptentrional*. Je préſume que ce dernier étoit un chemin » militaire qui conduiſoit à l'ancienne ligne de forts (conſtruits » par Agricola) & il doit avoir auſſi ſervi comme chemin mi- » litaire conduiſant à cet ouvrage, ou il eſt clair qu'il n'en » exiſtoit pas d'autre qui y conduisît. Je préſume que l'agger » méridional a été fait ou pour ſe défendre intérieurement en » cas que l'ennemi attaquât une partie du principal rempart, » ou pour protéger les ſoldats contre une attaque ſoudaine » de la part des Bretons provinciaux. Il eſt en général un peu » plus petit que le principal rempart, quoiqu'il ſoit plus large » en quelques endroits. Ces quatre ouvrages conſervent dans » toute leur longueur un parallelliſme conſtant & régulier en- » tr'eux ». La diſtance de l'agger ou boulevard ſeptentrional, depuis le bord du foſſé, eſt d'environ vingt pieds. Cet ouvrage a été tellement en ruine pendant un grand nombre de ſiécles, & ſes différents remparts ont tellement diminué de hauteur & augmenté en largeur par l'éboulement de la terre pendant un ſi long eſpace de temps, qu'il eſt impoſſible de découvrir avec certitude leurs dimenſions originaires. Cependant ſi l'on en juge d'après l'apparence, il eſt probable que le principal rempart avoit au moins dix ou douze pieds de haut; que celui qui étoit ſitué au midi n'étoit guères moins élevé, mais que celui du nord étoit beaucoup plus bas. Les dimenſions du foſſé ont été priſes d'une manière exacte, dans l'endroit où il paſſe à travers d'une carrière de pierre à chaux, près Harrow-Hill. Il paroît avoir eu neuf pieds de profondeur & neuf de largeur à ſon ſommet, quoiqu'il fut plus étroit au fond. Tel fut le prodigieux rempart ou retranchement élevé par l'ordre de l'Empereur Adrien, en l'an 120, pour protéger le territoire des Romains ſitué au midi, contre les incurſions des Bretons du nord. Cet ouvrage étoit défendu par un nombre ſuffiſant de ſoldats Romains &

Horſley Brit. Rom. p. 117.

de troupes auxiliaires mis en garnifon dans les forts & dans les poftes qui étoient fitués le long de la ligne de cet ouvrage à des diftances convenables. Ces forts & ces poftes, ou du moins la plus grande partie d'entr'eux, avoient été conftruits auparavant par Agricola ou par d'autres; mais nous aurons bientôt une occafion plus favorable de les décrire lorfque nous parlerons du mur de Sévère. Cependant pour donner au Lecteur l'idée la plus claire qu'il nous eft poffible des diverfes parties de cet ouvrage, nous lui en offrirons une repréfentation en profil dans la planche jointe à cette Differtation. N° IX.

Cet ouvrage d'Adrien ne fut pas pendant long-temps la limite la plus reculée des territoires Romains au nord de la Bretagne. Car Antonin le pieux, fils adoptif & fucceffeur immédiat d'Adrien, ayant de nouveau réduit fous le joug les Mææates par le moyen de Lollius Urbicus, fon Lieutenant, ordonna qu'on élevât un autre rempart beaucoup plus au nord, entre les Golphes de Forth & de Clyde, dans l'efpace où Agricola avoit anciennement conftruit fa chaîne de forts. Le grand nombre d'Infcriptions, faites en l'honneur d'Antonin le Pieux, qui ont été trouvées parmi les ruines de ce mur ou rempart, ainfi que dans fes environs, ne nous permettent pas de douter qu'il a été conftruit d'après fes inftructions & fes ordres. Si le fragment de colonne Romaine portant une Infcription, que la Bibliothéque du Collége d'Edimbourg pofféde maintenant, appartient à cet ouvrage, comme on le préfume généralement, il fixe la date du temps où il fut exécuté, au troifiéme Confulat d'Antonin, qui eut lieu en 140, feulement vingt ans après celui d'Adrien, dont il paroît avoir été une imitation. Ce mur ou rempart alloit, fuivant quelques-uns, de Caer-Ridden, fur le Golphe de Forth, à Old Kirkpatrick fur la Clyde, ou, fuivant d'autres, de Kinniel, fitué du côté de l'eft, à Dunglaff, fitué du côté de l'oueft. Ces diverfes fuppofitions ne produifent guères qu'un mille de différence dans la longueur de cet ouvrage qui, d'après plufieurs mefurages faits de nos jours, paroît avoir été de 37 milles Anglois, ou

Script. Hift. Aug. p. 132.

Horfl. Brit. Rom. p. 194. &c.

Gordon Itin. Septent. p. 50. 60.

Horfl. ibid. p. 160.

N° IX. de 40 milles Romains. Capitolin affirme expreſſément, dans la vie d'Antonin le pieux, que le mur que cet Empereur conſtruiſit dans la Bretagne étoit de gazon. Cela eſt inconteſtablement vrai pour la principale partie, quoiqu'il ſoit évident (d'après les veſtiges qui en reſtent encore, qui ont été creuſés il n'y a pas beaucoup d'années, & qui ont été examinés pendant près d'un mille de ſuite) que ſes fondements étoient en pierre. M. Camden nous dit auſſi, d'après les manuſcrits d'un M. Antoine Pont, que le principal rempart étoit revêtu de pierres quarrées pour empêcher la terre de tomber dans le foſſé. Les principales parties de cet ouvrage ſont, 1° un profond & large foſſé dont on n'a pas pu juſqu'ici reconnoître les dimenſions avec certitude & exactitude, quoique M. Pont ait dit qu'il avoit 12 pieds de large; 2° le principal mur ou rempart qui avoit environ 12 pieds d'épaiſſeur à ſes fondements, mais dont on ne connoît pas maintenant la hauteur originaire. Ce mur étoit ſitué ſur le bord méridional du foſſé; 3° un chemin militaire placé au midi du principal mur, & un peu élevé au-deſſus du niveau de la terre. Cet ouvrage ainſi que celui d'Adrien, étoit défendu par des garniſons placées ſur ſa longueur dans des forts & des poſtes. Ceux de ces forts & poſtes dont les traces étoient encore viſibles du temps de M. Pont, montoient à 18, & étoient ſitués à environ deux milles de diſtance l'un de l'autre. Les intervalles qui ſéparoient les forts contenoient des tourelles ou guérites. Mais on ne peut découvrir maintenant ni combien il y avoit de ces tourelles, ni quelle étoit la diſtance de l'une à l'autre. Pour faire connoître au Lecteur, le mieux qu'il m'eſt poſſible, ce grand & noble ouvrage & l'eſpace qu'il traverſe, je lui offre dans la planche jointe à la préſente Diſſertation, un plan de toute ſa longueur & des principaux forts qu'il contient, ainſi qu'une autre repréſentation de ce mur en profil.

Script. Hiſt. Aug. p. 132.

Gordon Itin. Septent. p. 63. Horſl. p. 163.

Camd. Brit. p. 287.

Il eſt très-ſurprenant que, quoiqu'il ſe ſoit maintenant écoulé plus de 600 ans depuis que cet ouvrage eſt fini, & plus de 300 ans depuis qu'on ne s'en ſert pas, nous puiſſions découvrir, d'après des monuments authentiques qui reſtent encore,

par quel corps particulier de troupes Romaines presque chaque portion de ce mur a été exécutée. On le reconnoît, d'après les Inscriptions qui sont mises sur des pierres, qui ont été originairement placées sur le mur, & qu'on trouve très-bien conservées dans ses ruines ou auprès. On posséde aujourd'hui onze pierres contenant des Inscriptions de ce genre, dont il y en a six au Collége de Glascow, une au Collége d'Aberdéen, une au Collége d'Edimbourg, une dans la Collection du Baron Clerk, une à Cochnoch-House & une à Calder-House. Il paroît en général, d'après ces Inscriptions, que ce grand ouvrage fut exécuté par la seconde légion, les vexillations de la sixiéme légion & de la douziéme, & une cohorte d'auxiliaires. Si ces corps eussent été complets, ils eussent formé en tout un corps de 7,800 hommes. Le temps & divers accidents ont fait tant de tort à plusieurs de ces Inscriptions, qu'elles ne peuvent pas nous faire connoître, avec une certitude absolue, combien chacun des corps de ces troupes a exécuté de pas de cet ouvrage. Voici tout ce qu'on peut recueillir de certain & de probable de ces Inscriptions, suivant que le sçavant & illustre M. Horsley l'a rassemblé: N° IX.

	Pas.
Il a été fait par la seconde légion	11,603
Par la vexillation de la sixiéme	7,411
Par la vexillation de la vingtiéme	7,801
Ces trois articles sont certains	26,815
Il a été fait par la vexillation de la vingtiéme légion 3,411 pas. Le monument est authentique, & ce nombre est probable	3,411
D'après un monument clair, mais où le nombre n'est pas visible, on supposera que la même vexillation en a fait	3,500
Il reste un monument de la sixiéme légion, mais sans chiffre; on y supposera que ce qu'elle a fait monte à	3,000
Total	36,726

N° IX.

	Pas.
	36,726
On peut en attribuer à la première cohorte des Cugernorum	3,000
Total	39,726

Ce qui fait à peu près la totalité de la longueur du mur. Il auroit été utile & agréable de sçavoir pendant combien de temps ces troupes furent occupées à exécuter ce grand ouvrage. Mais rien ne nous l'apprend. Nous ne sçavons pas non plus quels corps particuliers de troupes furent mis en garnison dans les différents forts & postes placés le long de ce mur, parce que ces garnisons furent retirées avant que la *Notitia Imperii* eut été écrite.

Quoique nous ne puissions pas découvrir exactement pendant combien de temps ce mur de l'Empereur Antonin fut la limite du territoire Romain dans la Bretagne, cependant nous sçavons avec certitude qu'il ne la fut pas long-temps. Car nous tenons d'un Auteur dont le témoignage ne peut être recusé, « que Commode, en l'an 180, eut à faire la guerre à » plusieurs Nations étrangères dont les plus dangereuses étoient » celles de la Bretagne. En effet les habitants de cette Isle » ayant franchi le mur qui les séparoit d'avec les Romains, atta- » quèrent ces derniers & les taillèrent en pièces ».

Dio. l. 71. p. 820.

Nous apprenons aussi par divers passages des Historiens Romains que le pays situé entre les murs d'Adrien & d'Antonin, fut un théâtre de guerre perpétuelle & un sujet continuel de discorde entre les Romains & les Bretons, depuis le commencement du régne de Commode jusqu'à l'arrivée de l'Empereur Septime-Sévère dans la Bretagne, en l'an 206. Ce dernier Empereur, ayant soumis les Mæates & repoussé les Calédoniens, se détermina à préserver le pays de nouvelles incursions de leur part, en élevant une barrière plus forte & plus impénétrable que les précédentes. Comme ce dernier mur, bâti par Sévère, l'emporta de beaucoup par sa grandeur sur tous les

autres ouvrages que les Romains exécutèrent dans la Bretagne, il mérite d'être décrit d'une manière plus détaillée.

Quoique ni Dion ni Hérodien n'ayent fait mention du mur construit par Sévère dans la Bretagne pour y protéger la Province Romaine, cependant il est suffisamment prouvé, par d'autres Ecrivains d'une égale autorité, qu'il y éleva réellement un mur de ce genre. « Il fortifia la Bretagne, dit Spartien, avec » un mur qui traversa l'Isle d'une mer à l'autre, & ce monu» ment est ce qui fait le plus d'honneur à son régne. Après » avoir fini ce mur, il se rendit au poste le plus proche (York) » avec la gloire non-seulement d'un Conquérant, mais encore » d'un Prince qui a assuré une paix éternelle ». Pour ne rien dire d'Eutrope & de Cassiodore, c'est dans le même but qu'Aurélius, Victor & Orosius s'expriment de la manière suivante: « Ayant repoussé l'ennemi dans la Bretagne, il fortifia le pays » qui y étoit propre, par un mur qui traversa toute l'Isle d'une » mer à l'autre. Sévère creusa un grand fossé, & bâtit un mur » solide fortifié par plusieurs petites tours, & allant d'une mer » à l'autre pour préserver des attaques des Nations qu'il n'avoit » pas encore conquises, la partie de l'Isle dont il s'étoit rendu » maître ». Comme l'Empereur Sévère ne résida pas tout-à-fait quatre années dans la Bretagne, il est vraisemblable qu'il employa les deux dernières de ces années, ou la plus grande partie de ce temps à construire ce mur. Aussi celui-ci a été commencé en l'an 209, & a été fini en l'an 210.

Script. Hist. Aug. p. 363.

Oros. l. 7. c. 11.

Ce mur de Sévère fut construit près de l'endroit où l'on avoit élevé celui d'Adrien, dont il ne fut éloigné que de quelques pas au nord. D'après deux mesurages effectifs, on a trouvé que la longueur de ce mur, depuis Cousins-House, près de l'embouchure de la rivière de Tine à l'est, jusqu'à Boulnes sur le Golphe de Solway à l'ouest, étoit d'un peu plus de 68 milles Anglois, & d'un peu moins de 74 milles Romains. Il y avoit au nord du mur un large & profond fossé dont les dimensions originaires ne peuvent pas être déterminées d'une manière certaine, mais qui paroît seulement avoir été plus large que celui

Gordon's Itin. Septent p. 83. Horsl. Brit. Rom. p. 121.

Nº IX. d'Adrien. Le mur lui-même qui étoit placé ſur le côté méridional du foſſé fut conſtruit en pierre ſolide, fortement cimentées par le meilleur mortier, les pierres qui formoient les deux faces, étant des quarrés de pierre de taille brute, & ce qui rempliſſoit les pierres étant de gros glayeuls ou joncs mis obliquement. La hauteur de ce mur étoit de douze pieds outre le parapet, & ſa largeur étoit de huit pieds, ſuivant Béde, dont la demeure étoit peu éloignée de ſon extrémité orientale, & du temps de qui il étoit preſqu'entier en beaucoup d'endroits. Tel fut le mur élevé par l'ordre & ſous la direction de l'Empereur Sévère dans le nord de l'Angleterre; &, ſi l'on conſidère ſa longueur, ſa largeur & ſa ſolidité, ce fut certainement un ouvrage d'une grande magnificence & d'un prodigieux travail. Mais le mur lui-même n'en étoit qu'une partie qui n'étoit pas la plus extraordinaire. Les nombreuſes fortereſſes de différentes eſpéces qui étoient conſtruites le long de ce mur pour le défendre, & les chemins militaires qui l'accompagnoient ſont encore plus dignes de notre admiration, & méritent que nous en faſſions maintenant la deſcription.

Les forteresſes qui furent élevées le long du mur de Sévère, étoient de trois eſpéces & de trois différents dégrés de force; & elles étoient déſignées par trois différents mots latins qu'on peut traduire par poſtes, châteaux & tourelles. Nous allons parler ſucceſſivement de ces trois genres de fortifications.

Les poſtes (*ſtationes*) étoient ainſi nommés à cauſe de leur ſtabilité & parce qu'ils étoient des lieux fixés pour la réſidence des garniſons. On les appelloit auſſi *caſtra*, nom qui a été converti en *cheſtres*, & qu'un grand nombre d'entr'eux porte encore. Ils l'emportoient de beaucoup par la grandeur, la force & la magnificence ſur les autres forteresſes conſtruites ſur le mur, & ils étoient deſtinés à être les principaux quartiers des cohortes de troupes qui y étoient placées en garniſon, & d'où l'on envoyoit des détachements dans les châteaux & les tourelles qui étoient auprès. Ces poſtes, ſuivant qu'il paroît par les veſtiges qui en ſont encore viſibles, n'avoient pas tous

abſolument

abſolument la même forme ni les mêmes dimenſions; les uns étant exactement quarrés, les autres oblongs, & quelques-uns ayant un peu plus d'étendue que les autres. Ces différences étoient certainement occaſionnées par la diverſité des ſituations & par d'autres circonſtances. Les poſtes étoient fortifiés par des foſſés profonds & de fortes murailles, le mur ſe rencontrant avec eux, & formant la muraille ſeptentrionale de chaque poſte. Ces poſtes contenoient des logements pour les Officiers & les Soldats de la Garniſon, & les plus petits d'entr'eux ſuffiſoient pour contenir une cohorte ou ſix cents hommes. En dehors des murs de chaque poſte, il y avoit une Ville habitée par des Laboureurs, des Artiſans & d'autres hommes, tant Romains que Bretons, qui avoient choiſi de demeurer ſous la protection de ces fortereſſes. Le nombre des poſtes conſtruit ſur le mur étoit exactement de dix-huit; &, s'ils euſſent été placés à des diſtances égales, l'intervale de l'un d'eux à celui qui le ſuivoit auroit été de quatre milles & quelques pas; mais les rivières, les marais & les montagnes qui ſe trouvoient entr'eux, la convenance de la ſituation pour la force, l'étendue de la vue & l'eau, ainſi que beaucoup d'autres circonſtances qui nous ſont inconnues, déterminèrent les Romains à placer ces poſtes à des diſtances inégales. La ſituation que les Romains choiſirent toujours, tant ici que dans tous les endroits de la Bretagne où ils purent l'avoir; fut la pente douce d'une colline ſituée près d'une rivière, & ayant l'expoſition du midi. Telle étoit la poſition de la plus grande partie des forts placés le long de ce mur. On remarque en général que les poſtes étoient plus nombreux près de ſes deux extrémités & vers le milieu, vraiſemblablement parce que le danger de l'invaſion étoit plus grand dans ces parties; mais le Lecteur ſe formera une idée beaucoup plus claire du nombre de ces poſtes, de leurs noms Latins & Anglois, de leur ſituation & de leurs diſtances réciproques, en jettant les yeux ſur le tableau ſuivant, qu'il ne pourroit le faire auſſi promptement d'aucune autre maniere. La premiere colonne indique le numero de la ſituation du poſte en allant de l'orient à l'oc-

N° IX.

N° IX. cident, le ſecond contient ſon nom Latin, le troiſiéme ſon nom Anglois, & les trois derniers ſon éloignement du mille qui le ſuit à l'occident en milles, ſtades & chaînes:

N°	Noms Latins.	Noms Anglois.	Milles.	Stades.	Chaînes.
1	Segedunum	Couſins'-Houſe	3	5	1 ½
2	Pons Ælii	Newcaſtle	2	0	9
3	Condercum	Benwell-Hill	6	6	5
4	Vindobala	Rutcheſter	7	0	3 ½
5	Hunnum	Halton-Cheſters	5	1	7
6	Cilurnum	Walwick-Cheſters	3	1	8
7	Procolitia	Carrawbrugh	4	5	3 ½
8	Brocovicus	Houſeſteeds	1	3	8
9	Vindolana	Little-Cheſters	3	6	4
10	Æſica	Great.Cheſters	2	1	6 ½
11	Magna	Carrvoran	2	6	0
12	Amboglanna	Burdoſwald	6	2	8
13	Petriana	Cambeck	2	6	6
14	Aballaba	Watchcroſs	5	1	9
15	Congavata	Stanwix	3	3	4
16	Axelodunum	Brugh	4	0	9
17	Gabroſentum	Brumbrugh	3	4	1
18	Tunnocelum	Boulneſs	0	0	0
		Longueur du mur	68	3	3

Les *Caſtella*, ou châteaux, étoient la ſeconde eſpéce de fortifications conſtruites le long de ce mur pour ſa défenſe. Ces châteaux n'étoient ni auſſi conſidérables, ni auſſi forts que les poſtes; mais ils étoient beaucoup plus nombreux, ne montant pas à moins de 81. Il paroît par les fondations de beaucoup d'entr'eux qui ſont encore viſibles, que c'étoient des quarrés exacts de 66 pieds en tout ſens. Ils étoient fortifiés de tous les côtés par des murs épais & élevés, mais ſans aucun foſſé, excepté du côté du nord où le mur élevé beaucoup au-deſſus de la hauteur ordinaire formoit la fortification avec le foſſé qui l'accompagnoit. Les châteaux étoient ſitués dans les intervales entre les poſtes, à la diſtance d'environ 7 ſtades l'un de l'autre. Cependant des circonſtances particulières occaſionnoient quelquefois une légère variation à cet égard. Un nombre

uffiſant d'hommes, tirés des poſtes les plus voiſins, entretenoit ſans ceſſe des gardes dans ces châteaux.

N° IX. Horſl. Brit. Rom. p. 118.

Les *Turres* ou tourelles étoient la troiſiéme & dernière eſpéce de fortification placée ſur le mur. Elles étoient beaucoup plus petites que les châteaux, & ne formoient qu'un quarré d'environ 12 pieds, ſoutenant le côté méridional du mur. Comme elles étoient ſi petites, elles ſont beaucoup plus détruites que les poſtes & les châteaux, de ſorte qu'il eſt difficile de découvrir leur nombre exact. Elles étoient placées dans les intervales qui ſéparoient les châteaux; & les foibles veſtiges qui nous reſtent de quelques-unes d'entr'elles, nous font préſumer qu'il y en avoit toujours quatre entre deux châteaux, & qu'elles étoient à la diſtance d'environ trois-cents verges l'une de l'autre. D'après cette conjecture, le nombre des tourelles montoit à 324. Elles étoient deſtinées à ſervir de guérites pour placer des ſentinelles qui étant à portée de s'entendre les uns les autres, pouvoient, en très-peu de temps, répandre l'allarme ou communiquer un avis à tous ceux qui ſe trouvoient placés ſur toutes les parties du mur.

Tels étoient les poſtes, les châteaux & les tourelles placés ſur le mur de Sévère, & il y avoit toujours un corps conſidérable de troupes qui y étoit en garniſon pour les défendre. Voici quelle étoit la totalité des troupes deſtinées à ce ſervice :

1. Douze cohortes d'infanterie, compoſées chacune de 600 hommes	7,200
2. Une cohorte de matelots réſidents à Boulneſſ	600
3. Un détachement de Maures qui étoit vraiſemblablement égal en nombre à la cohorte	600
4. Quatre *alæ* ou ailes de cavalerie compoſées chacune de 400 hommes, ſuivant le calcul le plus bas	1600
	10,000

Notitia imperii, §. 63.

Pour que ces troupes puſſent aller d'une partie du mur à l'autre avec plus de viteſſe & d'agrément lorſquelles exécu-

N° IX. toient leur fervice, ce mur étoit accompagné de deux chemins militaires, pavés de pierres quarrées de la manière la plus folide & la plus belle. Ces deux chemins étoient inégaux pour la grandeur. Le plus petit rafoit le côté méridional du mur en allant de tour en tour & de château en château, & il étoit deftiné aux foldats pour relever leurs gardes & leurs fentinelles, & pour de femblables ufages. Le plus long ne paffoit point fi près du mur, & ne touchoit pas aux tours ni aux châteaux, mais fuivoit la ligne la plus droite d'un pofte à un autre, & étoit deftiné à fervir pour les corps de troupes plus confidérables.

Tel étoit le mur de Sévère avec fes foffés, fes poftes, fes châteaux, fes tourelles & fes chemins militaires. La brieveté à laquelle je me fuis aftreint, me force de laiffer le Lecteur fe livrer à fes propres réflexions fur ce fuperbe & étonnant Ouvrage qui nous montre dans un auffi beau jour le talent militaire & l'infatigable induftrie des troupes Romaines; tout homme vraiment animé du défir de connoître l'antiquité confentiroit à faire un très-grand chemin à pied pour le voir bien confervé; mais, puifque cet avantage lui eft refufé, il doit fe contenter des différentes vues de ce mur, qu'il trouvera dans la planche jointe à cette Differtation.

Je regrette de ne pouvoir pas fatisfaire la curiofité du Lecteur en lui apprenant par quels corps particuliers de troupes Romaines les différentes parties de ce grand ouvrage ont été exécutées, comme j'ai été en état de le faire, par rapport au mur d'Antonin le Pieux, avec le fecours des Infcriptions. Car, quoiqu'il foit vraifemblable qu'on a originairement mis à l'extérieur du mur de Sévère des pierres contenant des Infcriptions du même genre, qui faifoient connoître les divers corps de troupes qui y avoient travaillé, & la quantité d'ouvrage faite par chacun d'eux, cependant on n'en a trouvé aucune jufqu'à ce jour. On a bien découvert dans les ruines de ce mur, ou auprès, un grand nombre de petites pierres quarrées portant des Infcriptions très-courtes & généralement imparfaites qui font mention de légions, de cohortes & de centuries part-

culières, mais ſans indiquer directement que celles-ci ayent construit aucune partie du mur, ou ſans exprimer aucun nombre de pas. Le Lecteur verra juſqu'à 29 de ces Inſcriptions parmi celles du Northumberland & du Cumberland dans la *Britannia Romana* de M. Horſley. Comme les pierres ſur leſquelles ces Inſcriptions ſe trouvent, ſont de la même forme & de la même grandeur que les autres pierres de face de ce mur, il eſt preſque certain qu'elles y ont été originairement placées à l'extérieur. Il eſt également conſtant, d'après l'uniformité de ces inſcriptions, qu'elles étoient toutes deſtinées à ſignifier une même choſe; & la ſignification la plus probable qu'on puiſſe leur attribuer eſt que le mur adjacent avoit été conſtruit par les troupes dont il y eſt parlé. Ce ſens s'entendoit peut-être ſi bien qu'on ne croyoit pas néceſſaire de l'exprimer, & la diſtance reſpective d'une de ces pierres à celle qui la ſuivoit, indiquoit peut-être la quantité d'ouvrage exécutée. Si cette conjecture eſt juſte, nous ſavons en général que ce grand ouvrage fut exécuté par la ſeconde & la ſixiéme légions, celles-ci étant les ſeules dont il ſoit fait mention dans ces Inſcriptions. Or, ſi ce mur prodigieux, ainſi que tout ſon acceſſoire de foſſés, de poſtes, de châteaux, de tourelles & de chemins militaires fut exécuté en l'eſpace de deux ans ſeulement par deux légions qui, lorſqu'elles étoient dans leur état le plus complet, ne montoient qu'à douze mille hommes, quelle grande admiration devons-nous reſſentir pour le talent, l'induſtrie & l'excellente diſcipline des ſoldats Romains qui étoient non-ſeulement les courageux défenſeurs de l'Empire pendant la guerre, mais encore ſes membres les plus actifs & les plus utiles pendant la paix. Et, lorſque ces ſoldats étoient en campagne, ils n'étoient pas moins habiles à ſe ſervir des armes qu'ils l'avoient été avant de manier la bêche, la pelle, le hoyau & la truelle; au contraire, ils combattoient alors avec la même adreſſe & la même vigueur qu'ils venoient de montrer en travaillant. Combien doit-on regretter que des principes, totalement oppoſés dominent aujourd'hui en Europe, & que ſes nombreuſes troupes réglées qui ſont quelquefois de ſi

N° IX. terribles ravages pendant la guerre, reſtent auſſi inutiles pendant la paix.

Le mur de Sévère & ſes forterеſſes furent une barrière impénétrable qui protégea le territoire des Romains pendant près de deux-cents ans. Mais vers le commencement du cinquiéme ſiécle, l'Empire Romain ayant été attaqué de tous les côtés, & la plus grande partie de ſes troupes ayant été retirée de la Bretagne, les Maæates & les Calédoniens, appellés alors *Ecoſſois & Pictes*, devinrent plus hardis, & quelques-uns d'entr'eux s'étant ouvert un chemin à travers le mur, tandis que les autres faiſoient voile vers ſes extrémités, ils ravagèrent le cœur même de la Bretagne provinciale. Ces uſurpateurs furent repouſſés pluſieurs fois, après cet événement, par les légions Romaines envoyées au ſecours des Bretons. Mais la dernière de ces légions qui étoit commandée par Gallio de Ravenne, ayant, avec le ſecours des Bretons, réparé entièrement les bréches du mur de Sévère & de ſes forteresses, & ayant exhorté les Bretons à faire une vigoureuſe défenſe, dit un dernier adieu à la Bretagne. On vit bientôt alors que les murs & les remparts les plus forts ne forment pas une sûreté pour une race lâche & indiſciplinée, telle qu'étoient alors les infortunés Bretons. Les Ecoſſois & les Pictes trouvèrent peu de réſiſtance lorſqu'ils eſſayèrent de ſe faire jour à travers le mur dont les poſtes & les châteaux furent honteuſement abandonnés à leur fureur deſtructive. Dans beaucoup d'endroits ils le mirent au niveau de la terre, pour qu'il n'arrêtât plus à l'avenir leurs invaſions. Depuis ce temps, on n'a point eſſayé de réparer ce noble ouvrage. Sa beauté & ſa grandeur n'ont pu le faire reſpecter dans les ſiécles d'ignorance qui ont ſuccédé à cette époque. Il eſt devenu, pendant plus de 100 ans, la carrière commune d'où l'on a tiré les matériaux dont on a conſtruit toutes les villes & tous les villages d'alentour ; & il eſt maintenant ſi complettement ruiné que les yeux pénétrants de l'Antiquaire le plus patient & le plus attentif peuvent à peine ſuivre ſes fondements qui s'évanouiſſent : *Jam ſeges eſt ubi Troja fuit.*

Bedæ Hiſt. Eccleſ. l. 1. c. 12.

N° X.

COMME on s'eſt propoſé de donner un court exemple de la langue des habitants de la Grande-Bretagne dans les diverſes époques de leur Hiſtoire, on a choiſi pour y parvenir, l'Oraiſon Dominicale, parce qu'elle eſt univerſellement connue, & qu'elle n'eſt pas très-longue. Il eſt donc à propos de préſenter, dans l'époque qui fait le ſujet de ce volume, des copies de cette prière en ancien Breton, qu'on préſume avoir été la langue générale des anciens Bretons, & un dialecte du Celtique — en Gallois, — en Cornouaillois, — en Erſe — & en Irlandois; — idiomes qui furent parlés par leurs deſcendans dans le pays de Galles, dans le Comté de Cornouailles, dans les montagnes d'Ecoſſe & dans l'Irlande.

I.

PATER NOSTER OU ORAISON DOMINICALE *dans l'ancien langage Breton.*

EYEN taad rhuvn wytyn y neofoedodd;
Santeïddier yr hemvu taw :
De vedy dyrnas daw :
Guueler dy wollys arryddayar megis agyn y nefi.
Eyn-bara beunydda vul dyro inniheddivu :
Ammaddew ynny eyn deledion ; megis agi maddevu in deledvvir ninaw :
Agna thowys ni in brofedigaeth :
Namyn gvvaredni rahg drug. Amen.

II.

ORAISON DOMINICALE *en Gallois.*

EIN Tâd yr hwn wyt yn y nefoed
Sanctēiddier dy Enw,
Deved dy Deyntas,
Gwneler dy Ewyllys megis yn ynefar y ddaiair hefyd,

N° X. Dyro ini heddyw ein bara bennyddioll,
Ammaddew ini ein dyledion fel y maddeuwn ninnow in dyled-wyr,
Ac nac arwain ni i brofedegaeth,
Either gwared ni rhag drwg
Cannys eiddol ti yw'r deyrnas, a'r nerth, a'r gogoniant, yn oes oesoeldd. Amen.

III.

ORAISON DOMINICALE *en Cornouaillois.*

Ny Taz ez yn neaw.
Bonegas yw tha hanauw.
Tha Gwlakath doaz,
Tha bonogath bogweez en nore pocoragen neaw,
Roe thenyen dythma gon dyth bara givians,
Ny gan rabn weery cara ni givians mens.
O cabin ledia ny nara idn tentation.
Buz dilver ny thart doeg. Amen.

IV.

ORAISON DOMINICALE *en langue Erse.*

Ar Nathairne ata ar neamh,
Goma beannuigte hainmsa.
Gu deig do Rioghachdsá.
Dentar do Tholsi air dtalmhuin mar ata air neamh
Tabhair dhuinn ar bhfeacha, amhuil mhathmuid dar bhfei-cheamhnuibh.
Agas na leig ambuadhread sinn.
Achd saor sinn o olc.
Oir is leatsa an Rioghachd an cumhachd agas an gloir gu scorraidh. Amen.

V.

V.

ORAISON DOMINICALE *en Irlandois.*

AR nathair ata ar neamh. N° X.
Naomhthar hainm.
Tigeadh do rioghachd.
Deuntar do thoil ar an ttalamh, mar do nithear ar neamh.
Ar naran laeathcamhail tbhair dhuinn a niw.
Agus maith dhuinn or bhfiacha mar mhaitmidne dar bhfeitheamhnuibh fein.
Agus na leig ſinn a ccatghuhadh.
Achd ſaor inn o olc.
Oir is leachd fein an rioghachd agus an cumhachd, agus an ghloer go ſcorruighe. Amen *.

Voyez Oatio Dominica in diverſas omnium fere gentium linguas verſa, Editore Joanne Chamberlaynio, p. 47. 52. 50. 49. 48.

Fin de la Traduction du premier volume de l'Hiſtoire de la Grande-Bretagne.

TABLE
DES SOMMAIRES.

Chants

Sommaires du septiéme Chapitre, qui traite des Mœurs, des Vertus, des Vices, des Usages remarquables, de la Langue, des Habillemens, de la Nourriture & des Divertissements.

Fin de la Table des Sommaires.

CORRECTIONS & ADDITIONS.

Page 1. *l.* 1 *après les titres*, la grande, *lisez* la vaste.
Page 3. *l.* 13 premier, *lisez* dernier.
Page 4. *l.* 18 & après avoir fait voile dans l'espace de, *lisez* & après s'être avancé.
Page 5. *l.* 24 qu'ils avoient, *lisez* qui avoit été.
Page 6. *l.* 24 à former les espérances les plus sanguinaires, *lisez* à concevoir la plus vive espérance.
Page 7. *l.* 10 lorsqu'ils, *lisez* quand ils.
Page 8. *l.* 12 sans en perdre, *lisez* sans en avoir perdu.
Page 12. *l.* 28 à l'improviste contre ceux, *lisez* tomber à l'improviste sur ceux.
Page 13. *l.* 1. *rayez* en.
Idem. l. 7 réunion, *lisez* union.
Idem. avant dernière ligne, cent, *lisez* mille.
Page 15 *l.* 2 dans laquelle un grand nombre d'hommes & de bestiaux s'étoit retiré pour y être en sûreté, *lisez* dans laquelle on avoit renfermé un grand nombre d'hommes & de bestiaux pour qu'ils y fussent en sûreté.
Page 16. *l.* 5 ou, *lisez* ni.
Idem. l. 33 fit, *lisez* mit à la.
Page 17. *l.* 6 mis, *lisez* présenté.
Page 18. *l.* 31 *otez la virgule après* sujets.
Page 22. *l.* 29 *rayez* troupes.
Page 23. *rayez* lui-même.
Page 26. *ligne* 3 *du premier alinéa*, Légats, *lisez* Lieutenants.
Page 27. *l.* 2 *du premier alinéa*, car, *lisez* en effet.
Page 28. *l* 27 & on y, *lisez* & il y.
Page 29. *l.* 22 d'une pareille, *lisez* par une semblable.
Page 30. *l.* 3 car, *lisez* en effet.
Idem. l. 30 qui avoient été prises, *lisez* qu'il avoit enlevées.

Page 31. *l.* 30 perſés, *liſez* perſée.
Page 32. *l.* 25 *après* dans les Gaules *mettez une virgule au lieu d'un point.*
Page 32. *l.* 30 *après le mot* dépouilles *ajoutez* entre les nations voiſines.
Page 33. *l.* 26 du monde, *liſez* générale.
Page 34. *l.* 19 où elles avoient été dernièrement, *liſez* où elles venoient d'être.
Page 37. *l.* 19 Déciamus, *liſez* Décianus.
Page 39. *l.* 20 vexillaites, *liſez* vexillaires.
Page 42. *l.* 29 mais il ne trouva pas aiſé, *liſez* il ne lui fut pas auſſi facile.
Page 47. *l.* 23 leſquels, *liſez* leſquelles.
Idem. l. 28 en prenant du goût pour les Arts, en prit auſſi pour le luxe & le vice des Romains, *liſez* en prenant du goût pour les Arts des Romains, en prit auſſi pour leur luxe & pour leurs vices.
Page 48. *l.* 6 auroient, *liſez* avoient.
Idem. l. 6 mais ils furent fruſtrés de cet eſpoir, *liſez* mais cet eſpoir fut renverſé.
Page 49. *l.* 2 (1) *liſez* (2).
Page 49. *l.* 4 cette chaîne de Forts aſſura aux Romains toute la partie ſeptentrionale & elle les ſépara, *liſez* en effet cette chaîne de Forts aſſuroit aux Romains la poſſeſſion de toute la partie ſeptentrionale, & elle les ſéparoit.
Page 51. *l* 3 *après le mot* troupes, *il ne faut qu'une virgule.*
Page 51. *l.* 11 de troupes auxiliaires, *liſez* d'auxiliaires.
Page 53. *l.* 4 & d'engamer, *liſez* & d'enflamer.
Page 53. *ante pénultieme ligne*, & par le moyens des ſeuls, *liſez* & avec les ſeuls.
Page 54. *avant dernière ligne*, pendant, *liſez* tandis.
Page 56. *l.* 11 *rayez la virgule après le mot* Tyran.
Page 56. *l.* 20 de triomphe, *liſez* d'un triomphe.
Page 57. *l.* 4 très, *liſez* ſi.
Page 59. *l.* 1 Eſpagne, *liſez* Bretagne.
Page 60. *l.* 1 d'une grande ſageſſe, *liſez* très-ſage.
Page 61. *l.* 3 de ces, *liſez* de ſes.
Page 65. *l.* 1 au golfe, *liſez* juſqu'au golfe.
Page 71. *au titre du premier alinéa*, acceſſion de Conſtantin le grand, *liſez* avénement de Conſtantin le grand au trône.
Page 72. *au titre du ſecond alinéa*, *liſez* Conſtans viſite la Bretagne.
Page 76. *ante pénultiéme ligne*, il rendit, *liſez* il donna.
Page 77. *l.* 2 *du premier alinéa*, ſe mit, *liſez* entra.
Page 77. *l. dern.* le chaſſa par delà le mur, *liſez* le repouſſa au delà du mur.
Page 83. *l.* 2 une inondation d'ennemis, *liſez* une nuée d'ennemis.
Idem, dans les vers de Claudien, ſtillico, *liſez* ſtilico, — timorem, *liſez* timerem, — plutum tremorem, *liſez* pictum tremerem.
Page 86. *l. dern. après* rétablir, *ajoutez* la.
Page 87. *l.* 21 des plus vives couleurs, *liſez* avec les plus vives couleurs.
Page 88. *l.* 5 d'Antoine, *liſez* d'Antonin.
Page 95. *l.* 12 quelque Religion, *liſez* une Religion.
Page 100. *l.* 10 lorſque les faids étoient abſents & qu'ils aidoient à la remplir lorſque ceux-ci étoient abſents, *liſez* quand les faids étoient abſents, & qu'ils aidoient ceux-ci à la remplir quand ces derniers étoient préſents.
Page 101. *l.* 1 aujourd'hui, *liſez* actuellement.
Page 102. *fin du premier alinéa.* fleuriſſoit, *liſez* floriſſoit.
Page 104. *l.* 6 du, *liſez* de.
Page 104. *l.* 15 des fonctions, *liſez* de fonctions.
Page 106. *l.* 15 d'un Dieu, *liſez* d'un ſeul Dieu.
Page 106. *l.* 22 qu'il y a un Dieu, *liſez* qu'il y a un ſeul Dieu.
Page 119. *l.* 12 & de leurs diſpoſitions, *liſez* & de leur caractère.
Page 123. *l.* 23 celle-ci, *liſez* celles-ci.

Page 125. *l.* 29 faisoient tant de cas du chesne qu'ils ne remplissoient pas, *lisez* font tant de cas du chêne, qu'ils ne remplissent pas.
Page 127. *l.* 23 & qu'il, *lisez* & qu'elle.
Page 129. *l. dern.* il faut donc que nous-nous contentions, *lisez* nous sommes donc obligés de nous contenter.
Page 131. *l.* 14 vous exprime, *lisez* veux exprimer.
Page 132. *l.* 10 n'y ait, *lisez* n'y a.
Page 136. *l.* 4 Breragne, *lisez* Bretagne.
Page 149. *l.* 18 de Dieu, *lisez* Divine.
Page 151. *l.* 13 que dans cette, *lisez* qu'à cette.
Page 153. *antepénult. l.* qu'ils, *lisez* qu'elles.
Page 155. *l.* 1 de la manière suivante, *lisez* de cette manière.
Page 162. *l.* 2 plain, *lisez* plein.
Page 163. *l.* 12 précieux, *lisez* utile.
Page 165. *l.* 26 fleurissoit, *lisez* florissoit.
Page 183. *l.* 20 *effacez le point après* cirencester.
Page 184. *l.* 33 *au lieu du point & de la virgule, qui sont après* durobrivæ, *il ne faut qu'une virgule.*
Page 185. *l.* 1 *il ne faut qu'une virgule après* combretonium.
Page 187. *l.* 20 maintenant appellée, *lisez* appellée aujourd'hui.
Page 188. *l.* 13, *rayez* car.
Page 190. *antepénult. l.* promonroire, *lisez* promontoire.
Page 192. *l.* 18 Dorsethire, *lisez* Dorsetshire.
Page 194. *l.* 13 sur le bord de la mer, *lisez* sur la côte orientale.
Page 197. *l.* 17 *rayez* jamais.
Page 201. *l.* 6 la raison de cette conduite, *lisez* la cause de cette dénomination.
Page 204. *l.* 2 raptotes, *lisez* raptores.
Page 204. *l.* 14. comme l'agriculture, &c. *jusqu'à* en étoient couvertes, &c. *lisez* comme l'agriculture & le commerce ne faisoient alors que naître dans cette isle dont des portions considérables étoient couvertes de, &c.
Page 218. *l.* 3 ayant, *lisez* ayent.
Page 220. *l.* 21 nn, *lisez* un.
Page 223. *l.* 6 *après* relatifs, *ajoutez* à ce culte.
Page 224. *l.* 31 fleurissoit, *lisez* florissoit.
Idem. avant dernière ligne qui étoit depuis long-temps, *lisez* qui étoit établi.
Page 228. *l.* 9 lorsque, *lisez* quand.
Idem. l. 13. qu'ils y, *lisez* que ces derniers.
Page 232. *première note collatérale*, fortesne, *lisez* fortescue.
Page 238. *l.* 13 il n'y eut, *lisez* il n'y a.
Page 241. *l.* 20 sous la, *lisez* lors de la.
Page 243. *l.* 20 de ses, *lisez* de ces.
Page 244. *l.* 9 troisteme, *lisez* troisiéme.
Page 248. *l.* 26 & 28 proportion, *lisez* portion.
Page 253. *l.* 6 *rayez* même.
Page 254. *l.* 26 *effacez* de leur empire.
Page 255. *l.* 27 Iste, *lisez* Isle.
Ibid. l. 31 elirent, *lisez* élurent.
Page 264. *l.* 19 prodigieux, *lisez* étonnants.
Page 266. *l.* 20 supposant, *lisez* conjecturant.
Page 268. *l.* 8 afin qu'ils, *lisez* afin que ces derniers.
Idem. à la note au bas de la page n° 2, *lisez* n° 1.
Page 272. *l.* 10 qu'ils regardoient comme, *lisez* qui passoit parmi eux pour.
Page 282. *l.* 8. lorsque, *lisez* dèsque.
Page 288. *l.* 27 stauehenge, *lisez* stone henge.

Page 295. *l.* 18 raconter, *lisez* rapporter.
Page 305. *l.* 24 Cicéron, *lisez* Quintus-Cicero.
Page 309. *l.* 19 se rendirent, *lisez* se soient rendus.
Page 312. *l.* 6 aucunement fleurir dans quelques, *lisez* fleurir en aucune manière dans quelques.
Page 315. *l.* 15 d'ailleurs, *lisez* ainsi.
Page 322, *après* siécle, *ajoutez* &
Page 325. *l.* 1 dans cette, *lisez* à cette.
Page 325. *l.* 8 écrivit, *lisez* avoit écrit.
Page 332. *l.* 8 fourniture, *lisez* quantité.
Page 335. *l.* 4 Breragne, *lisez* Bretagne,
Page 336. *l.* 6 fermement, *lisez* solidement.
Page 341. *l.* 5 clais, *lisez* claies.
Page 348. *l.* 1 ce fut, *lisez* c'étoit.
Page 356. *l.* 23 de d'affiner, *lisez* d'affiner.
Page 357. *l.* d'avec laquelle ils le séparent, *lisez* dont ils le séparent.
Page 360. *l.* 24 *rayez* pas.
Page 367. *avant dern. l.* s'accorder, *lisez* ne pas s'accorder.
Page 369. *l.* 30 tous, *lisez* tous les.
Page 377. *l.* 7. proposoient, *lisez* proposoient de.
Page 386. *l.* 1. étoient péris, *lisez* avoient péri.
Page 388. *l.* 30 *rayez* alors.
Page 409. *l.* 12 leurs, *lisez* les.
Page 427. *l.* 19 — 55 de, *lisez* 55 avant.
Idem. l. 31 *rayez* a.
Page 428. *l.* 17 *après* payer, *ajoutez* un tribut.
Page 433. *l.* 1 reculée, *lisez* ancienne.
Page 435. *l.* 15 en se livrant à son commerce, *lisez* dans ses opérations de commerce.
Page 443. *l.* 25 cuivre de coin, *lisez* coin de cuivre.
Page 456. *l.* 14 car, *lisez* en effet.
Page 459. *l.* 10 premere, *lisez* première.
Page 462. *l.* 16 servissent, *lisez* servoient.
Page 466. *l.* 14 *de la note* traducton, *lisez* traduction.
Page 494. *l.* 14. simplité, *lisez* simplicité.
Page 502. *le n° de la note est* 1.
Page 508. *l.* 4 *de la note*, qui, *lisez* à qui.
Page 511. *l.* 31 ce qui a lieu, *lisez* cette différence subsiste.
Page 520. *l. dern.* la Gréce, *lisez* la Gaule.
Page 527. *l.* 3 cueilleres, *lisez* cullières.
Page 530. *l.* 21 de la manière suivante, *lisez* ainsi qu'il suit.
Page 540. *l.* 27 aux lieux, *lisez* sur les lieux.
Page 541. *l.* 7 *rayez* ce.
Page 590. *l.* 1 *des notes*, premiers, *lisez* les premiers.
Page 614. *l.* 17 qu'elles, *lisez* qu'ils.
Page 627. *l.* 1 uffisant, *lisez* suffisant.

APPROBATION.

J'AI LU, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, la *Traduction de l'Histoire d'Angleterre, du Docteur Henry*, & je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression. A Paris le 14 Août 1787.

Signé, GAILLARD.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la Grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre, A nos âmés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres Nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien âmé le sieur ***, ... , Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public une *Traduction de l'Histoire d'Angleterre, écrite en Anglois par Henry*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses hoirs à perpétuité: pourvû qu'il ne le rétrocéde à personne; &, si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra, sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la Cession; & alors, par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décéde avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux Articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelques qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de Notre obéissance: comme aussi, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons; A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'Impression dudit Ouvrage sera faite dans Notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de Notre très-cher & féal Chevalier, Garde-des-Sceaux de France, le Sieur DE LAMOIGNON, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans Notre Bibliothéque publique, un dans celle de Notre Château du Louvre, un dans celle de Notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON; le tout à peine de nullité des Présentes: Du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos âmés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier Notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & non obstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est Notre plaisir: DONNÉ à Versailles, le *vingt deuxième* jour du mois d'*Août*, l'an de Grâce *mil sept-cent quatre-vingt-sept*, &, de Notre Régne, le quatorziéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BÉGUE.

Régistré sur le Registre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 630. fol. 317, *conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilége; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires prescrits par l'Arrêt du Conseil, du 16 Avril 1785: A Paris, ce 24 Août 1787.* *Signé*, NYON, l'aîné, *Adjoint*.

De l'Imprimerie de LOTTIN *l'aîné*, & LOTTIN *de S.-Germain*, 1788.